REVUE

DU MIDI.

II.

TYPOGRAPHIE DE BOEHM,
BOULEVARD JEU-DE-PAUME.

REVUE

DU MIDI.

3e Série. — Tome Deuxième.

Montpellier.
CHEZ GRAS, SALONS LITTÉRAIRES,
GRAND'RUE, 21 ; RUE BARRALERIE, 1.
1845.

LE JOURNAL

DE GRACCHUS BABEUF.

(Suite et fin.)

ANALYSE DE LA DOCTRINE DE BABEUF.

Il y a dans Babeuf deux hommes : le réformateur et l'écrivain. Procédons par ordre.

Qu'est-ce que le babouvisme ?

Les principes qui forment la base de cette doctrine sont tout entiers renfermés dans le célèbre manifeste placardé et semé à profusion dans Paris, au mois d'avril 1795. Voici le texte de cette pièce importante.

Art. 1. La nature a donné à chaque homme un droit égal à la jouissance de tous les biens.

Art. 2. Le but de la société est de défendre cette égalité souvent attaquée par le fort et le méchant dans l'état de nature, et d'augmenter par le concours de tous les jouissances communes.

Art. 3. La nature a imposé à chacun l'obligation de travailler; nul n'a pu sans crime se soustraire au travail.

Art. 4. Les travaux et les jouissances doivent être communs.

Art. 5. Il y a oppression quand l'un s'épuise par le travail et manque de tout, tandis que l'autre nage dans l'abondance sans rien faire.

Art. 6. Nul n'a pu sans crime s'approprier exclusivement les biens de la terre ou de l'industrie.

Art. 7. Dans une véritable société, il ne doit y avoir ni riches ni pauvres.

Art. 8. Les riches qui ne veulent pas renoncer au superflu en faveur des indigens, sont les ennemis du peuple.

Art. 9. Nul ne peut, par l'accumulation de tous les moyens, priver un autre de l'instruction nécessaire pour son bonheur : l'instruction doit être commune.

Art. 10. Le but de la Révolution est de détruire l'inégalité et de rétablir le bonheur commun.

Art. 11. La Révolution n'est pas finie, parce que les riches absorbent tous les biens et commandent exclusivement, tandis que les pauvres travaillent en véritables esclaves, languissent dans la misère et ne sont rien dans l'État.

Art. 12. La constitution de 1793 est la véritable loi des Français, parce que le peuple l'a solennellement acceptée; parce que la Convention n'avait pas le droit de la changer; parce que, pour y parvenir, elle a fait fusiller le peuple qui en réclamait l'exécution; parce qu'elle a chassé et égorgé les députés qui faisaient leur devoir en la défendant; parce que la terreur contre le peuple et l'influence des émigrés ont présidé à la rédaction et à la prétendue acceptation de la constitution de 1795, qui n'a eu pour elle pas même la quatrième partie des suffrages qu'avait obtenus celle de 1793; parce que la constitution de 1793 a consacré les droits inaliénables pour chaque citoyen de consentir la loi, d'exercer les droits politiques, de s'assembler, de réclamer ce qu'il croit utile, de s'instruire et de ne pas mourir de faim; droits que l'acte contre-révolutionnaire de 1795 a ouvertement et complétement violés.

Art. 13. Tout citoyen est tenu de rétablir et de défendre,

dans la constitution de 1793, la volonté et le bonheur du peuple.

Art. 14. Tous les pouvoirs émanés de la prétendue constitution de 1795, sont illégaux et contre-révolutionnaires.

Art. 15. Ceux qui ont porté la main sur la constitution de 1793, sont coupables de lèze-majesté populaire.

C'est là une profession de foi sincère et franche; Babeuf s'y pose nettement en apôtre de l'égalité *absolue*.

Babeuf procède de Jean-Jacques Rousseau, dont il se vante fréquemment d'être le disciple. Il s'appliqua à développer, dans ses écrits, le *Contrat social;* mais, logicien inflexible, il poussa les doctrines de ce beau livre jusqu'à leur extrême limite; il en adopta et voulut réaliser sur-le-champ les conséquences dernières.

Il y a des hommes qui ne tiennent aucun compte des difficultés de la palingénésie; aveuglés par une erreur plus instinctive que raisonnée, inhérente à certaines organisations, ils s'imaginent pouvoir passer sans obstacle de la spéculation à la pratique. Ils jugent les hommes, non tels qu'ils sont, mais tels qu'ils devraient être. Éblouis par la lumière vraie ou fausse des théories, ils négligent d'observer les effets et les causes et les conditions du milieu sur lequel ils se proposent d'agir; ils n'aperçoivent pas les mille résistances qu'opposent les opinions et les intérêts divers à l'effort des novateurs.

Babeuf matérialisa, si je puis dire ainsi, la formule spiritualiste du philosophe de Genève, si bien comprise par Robespierre, le soldat le plus intelligent peut-être de cette vaillante phalange révolutionnaire qui porta la cognée sur les abus du vieux régime, pourri jusqu'à la moelle. Babeuf se proclame élève de Rousseau et de Robespierre. Sans doute il part du même principe qu'eux, l'*égalité*, pour arriver au même but, le *bonheur dans la liberté;* mais il abandonne souvent la bonne tradition, et donne une interprétation détournée aux dogmes larges et compréhensifs de ses maîtres.

Ainsi, par exemple : « Tout homme a naturellement droit à

tout ce qui lui est nécessaire, » dit Rousseau dans le *Contrat social*. En faisant de ce principe fécond la base de l'organisation sociale, Rousseau avait une raison trop droite et une expérience trop sûre pour prétendre que tous les hommes ont les mêmes besoins. Eh bien ! cette erreur capitale, dans laquelle il s'est gardé de tomber, Babeuf n'a pas su l'éviter.

Babeuf, sans s'inquiéter des différences tracées entre les individus, soit par la nature, soit par l'éducation, veut assujettir tous les membres de la société aux mêmes travaux et leur accorder une égale part du produit de ces travaux. Il espérait ainsi bannir le mal d'ici-bas, sécher toutes les larmes, étouffer toutes les misères et ramener l'âge d'or.

C'étaient là de beaux rêves, mais enfin des rêves inspirés par un système dont les vices radicaux frappent les yeux les moins subtils. N'y a-t-il pas absurdité à méconnaître les facultés que chacun de nous apporte en naissant, et à briser sous un niveau d'airain nos aptitudes personnelles ? L'un, tendre et plein de mélancolie, se borne aux harmonies divines de la poésie ; l'autre, comme Newton, possède le génie mathématique. Tel se plaît aux recherches métaphysiques ; tel autre est entraîné vers les sciences naturelles ou destiné à perfectionner l'industrie. N'importe ! ils devront tous s'atteler à la même charrue, tracer le même sillon : l'égalité absolue en fait une loi.

Celui-ci est doué d'un caractère froid, impassible ; rien ne l'émeut ; à peine si un cœur bat sous sa poitrine. Celui-là, au contraire, éprouve les agitations d'une nature ardente ; il lui faut une existence active, variée, des expéditions hasardeuses ; il a besoin de contenter des passions (nous les supposons honnêtes d'ailleurs) qui toujours crient. N'importe ! ces deux hommes si différens seront condamnés à suivre la même ornière, à s'identifier. Cette fusion brisera des penchans naturels et réduira l'individu à l'état de machine ; mais l'égalité absolue l'exige.

Babeuf inventa une maxime sauvage. « Ce qui n'est pas communicable à tous doit être sévèrement retranché. » Armée de

ce sophisme, la secte des égalitaires ou *niveleurs*, comme on les a nommés, anéantissait d'un seul coup les arts et la civilisation, pour ramener l'humanité à la vie patriarcale; elle détruisait les chefs-d'œuvre du dessin et de la peinture, foulait aux pieds les prodiges de l'industrie, renversait les murailles des cités, proscrivait même la science, et ne laissait subsister sur ces ruines immenses que deux choses : l'agriculture et la chaumière.

« L'agriculture et les arts de première nécessité étant les » vrais nourriciers de la société, dit Buonarotti, l'un des » chefs de la secte, c'est où on les cultive que les hommes sont » appelés naturellement à vivre. L'existence des grandes villes » est un symptôme du malaise public. Plus une ville est peu- » plée et plus on y rencontre de domestiques, de femmes débor- » dées, d'écrivains faméliques, de poëtes, de musiciens, de » peintres, de beaux esprits, de comédiens, de danseurs, de » prêtres, de voleurs et de baladins de toute espèce. »

Nous lisons dans le *Manifeste des égaux :* « La Révolution » française n'est que l'avant-courrière d'une autre révolution bien » plus grande, bien plus solennelle et *qui sera la dernière.* » Ici, on le voit, Babeuf est bien loin de la philosophie du dix-huitième siècle ; il nie, rien de moins, cette perfectibilité humaine pour laquelle Diderot, d'Alembert, Volaire, Grimm, Condorcet luttèrent avec une persistance infatigable.

C'est une étrange et ridicule prophétie, celle qui annonce que tout ira pour le mieux dans le meilleur des mondes possibles après *une* révolution. L'humanité ne s'arrête pas ainsi; elle marche, sans qu'on puisse assigner des limites au progrès qui est la première loi de ses mouvemens.

Babeuf s'attacha si étroitement à sa doctrine et s'échauffa tellement à la défendre contre les agressions ennemies, qu'il tomba en de profondes erreurs, en des contradictions grossières. Nouveau Mahomet, la discussion ne suffisait plus à son enthousiasme; il brûlait de bouleverser la société à l'aide du fer et du feu, et de bâtir sur le chaos une société neuve. Lui qui avait soutenu les

droits de la presse contre le despotisme du Directoire et de la réaction thermidorienne, en s'appuyant sur l'art. 18 de la Constitution de 93 qu'il réclamait à hauts cris, il voulait, dans le monde chimérique, où errait son imagination hallucinée, lier l'indépendance de l'idée, interdire à tout citoyen « la publication » d'opinions directement contraires aux principes sacrés de l'égalité et de la souveraineté du peuple. » Bien plus, Babeuf, missionnaire de la liberté, acceptait, comme moyen de réaliser immédiatement son système, la *dictature* temporaire.

C'est pour avoir essayé de déraciner la propriété, que Babeuf est considéré par nos publicistes comme un fou, avide de destruction. La propriété, néanmoins, est de droit positif, et, à ce titre, elle tombe dans le domaine de la discussion. Le principe de la propriété est progressif, perfectible. Soutenir son immutabilité serait une erreur étrange. D'ailleurs, Babeuf n'est pas le premier qui ait porté des coups violens à la propriété. Solon et Lycurgue, en dictant des lois à Athènes et à Sparte, abolirent les dettes, c'est-à-dire déclarèrent la banqueroute qui est une grave atteinte à la propriété individuelle. Et, sans aller chercher des exemples si loin de nous, un écrivain contemporain, dont on ne contestera ni la profondeur de vues, ni la bonne foi, livre une guerre acharnée à la propriété, principale source des inégalités sociales. Il a écrit : « La concurrence, l'isolement des intérêts, le monopole, le privilége, l'accaparement des capitaux, l'exclusion dans la jouissance, la subalternisation des fonctions, l'individualisme dans la production, le droit de bénéfice ou d'aubaine, l'exploitation de l'homme par l'homme, et pour résumer toutes ces espèces dans leur universel, la PROPRIÉTÉ est la grande matrice de nos misères et de nos crimes. »

Comment donc se fait-il que Proudhon, dédaigneusement laissé à l'écart par des vanités jalouses, ne marche pas chargé d'anathèmes ainsi que Babeuf? C'est que le second, sautant à pieds-joints sur les difficultés pratiques, voulait appliquer sa doctrine, *immédiatement, sans préparation*, sur les cendres amoncelées par le sabre et la torche ; c'est que surtout il paraissait viser, non à

établir l'*égalité absolue* qui est déjà une chimère, mais à déplacer la propriété, à faire des riches, des oppresseurs d'aujourd'hui, les pauvres, les opprimés de demain; c'est qu'il paraissait désirer la substitution d'une tyrannie à une autre tyrannie.

Le premier, au contraire, repousse les mesures extrêmes et l'emploi de la force brutale, qui, d'ordinaire, consomme de scandaleuses violations. Il sait que, sans transition et de plain-pied, on ne passe pas d'une société mauvaise dans ses élémens et dans ses instincts, à une société parfaite. Il discute son système d'un ton calme sans sonner le tocsin de la révolte. La déclamation ne tient pas chez lui la place du raisonnement. Il indique le mal et aussi le moyen de le guérir par des réformes successives bien combinées; et, au lieu d'exciter les passions mauvaises, il assied sa chaire dans une région élevée, d'où ses paroles n'arrivent guère à la foule ignorante, et prêche l'amélioration pacifique. Chose singulière! tout en étant ennemi de la propriété, il est aussi l'adversaire le plus décidé de Babeuf. Cela ressort des lignes suivantes:

« Il ne faut pas violer le droit (de propriété), mais le restaurer. Or, ce serait violer la justice que de déposséder les uns et d'investir les autres, pour ensuite s'arrêter là. Il faut abaisser graduellement le taux de l'intérêt, organiser l'industrie, associer les travailleurs entre eux et les fonctions entre elles; faire le recensement des grandes propriétés, non pour leur accorder des priviléges, mais pour en opérer le remboursement en payant une rente viagère aux propriétaires. Il faut appliquer le grand principe de production collective, donner à l'État le domaine éminent sur tous les capitaux, rendre chaque producteur responsable, abolir la douane, et transformer en fonction publique toute espèce de profession et de métier. Par là, la grande propriété divisée s'évanouira sans confiscation et sans violence; la *possession individuelle* se constituera sans communauté sous l'inspection de la République, et l'égalité des conditions ne dépendra plus que de la volonté des citoyens. »

Si je cite Proudhon, l'un des esprits solides de la génération

actuelle, c'est dans le seul but de faire comprendre les erreurs où se jeta Babeuf dans les transports fébriles de son enthousiasme.

Nous connaissons Babeuf réformateur, examinons Babeuf publiciste.

Toussaint-Joseph-Nicaise Babeuf naquit à Saint-Quentin. Doué d'une imagination ardente et d'un cœur vivement impressionnable, il ne pouvait manquer de jouer un rôle au milieu des troubles de la Révolution française. Il entra de bonne heure dans la presse, et publia à Arras *le Correspondant Picard*, qui attira sur lui la persécution. Puis il fut tour à tour administrateur du département de la Somme, commissaire du district de Mondidier, et secrétaire général des subsistances à Paris.

Thermidor arriva. Attaqué avec une brutalité inouïe par Tallien, dans la fameuse séance du 9, Robespierre vit briser dans ses mains l'arme terrible du gouvernement révolutionnaire, dont il se servait avec la toute-puissance du dictateur pour abattre les ennemis de la liberté. Condamné au dernier supplice par ses amis d'hier, Robespierre mourut sous le couteau de la guillotine. Sa mort fut le signal d'une réaction déplorable. Au lieu de relever la Constitution de 1793, acceptée par la France, et qu'on n'avait pas eu le temps d'appliquer, ceux-là même qui venaient de courber sous la main du bourreau, Maximilien, en qui ils personnifiaient le despotisme, ne songèrent qu'à assouvir leurs basses passions. Ils enrayèrent la société dans cette voie de progrès, où le doigt de Dieu la guidait. Le temps était déjà loin, où, enflammés d'un fanatisme sacré, les conventionnels livraient une guerre implacable à la superstition et aux conspirations de l'aristocratie. La persécution maintenant s'attachait aux terroristes vaincus, dont les cachots regorgeaient, et, après avoir proscrit les hommes, minait les principes.

Alors Babeuf abandonna l'administration. Organisé pour la lutte, l'âme échauffée par deux amours également saints, l'amour du peuple et l'amour de la liberté, il ne pouvait s'arranger de l'inactivité bureaucratique. Il lui fallait les émotions

du danger et les joies de la victoire. Or, quelle plus noble cause à soutenir que celle de la liberté contre le despotisme !

Babeuf prit la plume; il consacra d'abord ses veilles à ronger les entraves légales qui accablaient la pensée humaine. Dans une feuille dont la publication fut très-irrégulière, intitulée : *Journal de la liberté de la presse*, il défendit la liberté illimitée de la presse; il employa dans la discussion un bon sens remarquable, une logique serrée, et même s'éleva jusqu'à l'éloquence. Babeuf planta tout d'abord son drapeau d'une main ferme, sur l'arène où il venait combattre. Le premier numéro de son journal porte en épigraphe ces paroles de Fréron, à la Convention nationale : *Celui qui veut opposer quelques limites à la liberté de la presse, a des vérités à étouffer et des mensonges à faire prospérer*, et commence ainsi :

« J'ouvre une tribune pour plaider les droits de la presse. Je » fixe un point pour lui rallier un bataillon de défenseurs. A » cette mesure est attaché, j'ose le croire, le triomphe de la » liberté publique. Depuis que Merlin (de Douai) nous a dé- » claré (séance du 4 fructidor) qu'une loi sur la presse était » très-difficile à faire ; depuis qu'il nous a dit que cette difficulté » était la seule cause du retard de la présentation d'un rapport » du comité de législation ; depuis qu'en effet l'embarras paraît » réel, puisque le rapport n'arrive point, et depuis que quelques » législateurs s'agitent en vain pour faire résoudre favorablement » la question, il semble être devenu indispensable aux simples » membres de la cité de venir à l'aide du sénat, en conformité de » ce principe : *Chaque citoyen a le droit de concourir à la forma-* » *tion de la loi*, art. 29 de la Déclaration des droits de l'homme » et du citoyen. »

Dans le numéro du 26 fructidor an XI, Babeuf réfutait en ces termes ceux qui, sans vouloir abolir la liberté de la presse, désiraient la *limiter :*

« Limiter un droit naturel ! limiter le droit de penser et de » communiquer sa pensée ! Et ce sont des républicains qui » tiennent ce langage; qui osent proposer la violation du plus

» sacré des droits de l'homme, car limiter c'est violer! Limiter
» la liberté de la presse, c'est dire aux Français : Vous ne pen-
» serez ou vous ne communiquerez votre pensée que sur les
» objets que nous voudrons bien abandonner à vos discussions,
» ou vous ne les envisagerez que dans le même sens que nous.
» On est tenté de se demander, si ce ne sont pas des statuts
» de la Sainte Inquisition qu'on entend nous donner. Ah! gardez
» votre liberté limitée, c'est un piége perfide que vous voulez
» nous tendre. Votre liberté limitée ne ressemble pas mal au
» *vague* que le tyran demandait, la veille de sa mort, qu'on
» laissât aux lois pénales. Que dis-je? c'est le même système
» que vous renouvelez en l'appliquant, avec plus d'impudeur
» encore, au droit dont l'être raisonnable doit être le plus jaloux.
» Sans doute vous nous donnerez, au premier jour, le tarif
» des pensées que vous nous permettrez d'imprimer. Vous pro-
» poserez un code spécial contre les mauvais raisonneurs que
» vous aurez seuls le droit de juger, si vous ne préférez le ré-
» tablissement des censeurs royaux ou d'une Sorbonne politique.
» . . . .
» Il faut avouer que les nobles et les prêtres constituans de 89,
» n'étaient que des antagonistes bien faibles contre la presse,
» en comparaison de ceux que nous avons aujourd'hui à com-
» battre, puisque le procès, dans ce temps-là, n'a pas, à beaucoup
» près, autant duré, et qu'un mot de Mirabeau a suffi pour le
» décider. Il y avait aussi alors des gens qui voulaient la liberté
» de la presse *limitée;* mais on se servait d'une autre expression,
» c'était celle de *restreinte.*

» Il suffit à Mirabeau de dire qu'on ne pouvait pas restreindre
» un droit, mais seulement réprimer l'abus de l'exercice de ce
» droit; que la répression de l'abus du droit de la presse parais-
» sait n'avoir besoin que de la faculté réciproque du droit même
» entre la généralité des citoyens. Il n'en fallut pas davantage
» pour rétablir, dans la déclaration des droits, l'article de la
» liberté des opinions et de la presse, sans limitation ni restric-
» tion. »

Après les journées des 10 et 11 vendémiaire, Babeuf changea le titre de : *Journal de la liberté de la presse* en celui-ci : *Le Tribun du peuple, ou le Défenseur des droits de l'homme*. Il remplaça aussi ses prénoms chrétiens par le nom romain de Gracchus. Il est assez curieux de voir comment il explique ces deux résolutions : « Tout titre de journal, dit-il, devrait présenter le nom sacré du *peuple*, parce que tout publiciste ne doit être que pour le peuple. Je confesse que j'ai éprouvé quelque embarras à trouver une dénomination à laquelle on pût adjoindre ce mot. *Orateur*, *Défenseur du peuple*, étaient pris. *Ami du peuple* m'aurait fort convenu ; ce titre n'appartenait peut-être bien qu'à Marat ; il n'a pu être soutenu par trois ou quatre téméraires qui, depuis lui, ont osé se l'approprier ; il est encore exploité dans ce moment : puisse, celui qui s'en est saisi, s'en rendre digne ! *Tribun du peuple* m'a paru la domination la plus équivalente à celle d'ami ou de défenseur du peuple........................

« Je justifierai aussi mon prénom. J'ai eu, pour but moral, en prenant pour patrons les plus honnêtes gens, à mon avis, de la république romaine, puisque c'est eux qui voulurent le plus fortement le bien commun ; j'ai eu pour but, dis-je, de faire pressentir que je voudrais aussi fortement qu'eux ce bonheur, quoique avec des moyens différens. Je me dis même heureux par avance, si, comme eux, je dois mourir martyr de mon dévouement...

» Pourquoi donc la Convention a-t-elle voulu récemment nous forcer par un décret de conserver individuellement, nous, les noms fanatiques que le despotisme sacerdotal nous avait fait prendre sans notre consentement ? Pourquoi vouloir me forcer de conserver toujours saint Joseph pour mon patron et mon modèle ? Je ne veux point des vertus de ce brave-là. Le décret rendu sous la législature, par lequel il était permis de déclarer par un acte authentique qu'on ne voulait plus se nommer *Roch* ou *Nicodème*, mais qu'on préférait prendre pour patron, pour portrait à imiter, *Brutus* ou *Agis*, ce décret était sage et moral. Celui qui vient de le supprimer est délirant et anti-républicain.

Ceux qui l'ont fait n'ont pu vouloir que nous rapetisser, que nous mettre au niveau de leur étroite sphère. Sénateurs, allons donc, vous n'y pensez pas. Ce n'est point faire rétrograder la morale et les principes qu'on vous demande; c'est plutôt augmenter leur essor. Mais je soutiens alors que vous avez reconnu, avec la sanction du Panthéon, qu'il était temps de cesser de méconnaître les droits de l'homme. Vous avez rapporté votre décret fanatique; car les droits de l'homme garantissent la liberté des opinions. Or, dans la liberté des opinions, il me répugne de porter encore, pour second prénom, *Toussaint*. Et *Nicané*, troisième et dernier bienheureux que mon cher parrain m'a donné pour imitation, n'a pas du tout une marche qui me plaise; et si, quelque jour, ma tête tombe, je n'ai pas du tout la prétention de me promener en la portant dans la main. J'aime mieux mourir tout bonnement comme les Gracques, dont la vie aussi me plaît, et sous la tutelle desquels je me range désormais exclusivement. »

Dans le *Tribun du peuple* surtout, Babeuf apparaît avec ses instincts de guerre et son indomptable énergie. L'homme n'est pas toujours maître de lui-même; le cœur bien souvent domine l'esprit, et tel qui partit d'une idée sage, s'irritant des obstacles mis en travers de cette idée, pour lui la vérité absolue, arrive sans tarder au fanatisme qui n'est autre chose qu'une conviction ferme dans une nature trop ardente. Lorsque Mahomet jeta à la crédulité des Arabes la première page du coran, il se garda de mêler à ses leçons prophétiques l'anathême contre les *incroyans;* mais, plus tard, enorgueilli de ses succès, s'exagérant à lui-même sa grandeur, finissant peut-être par se croire l'envoyé du ciel, il prêcha la mort de l'infidèle, et gagna des prosélytes moins avec les discours de l'apôtre, qu'avec le glaive du conquérant.

Babeuf suivit la même marche dans le *Journal de la liberté de la presse :* il discute posément ses principes, combat ses adversaires sans trop s'éloigner de la modération; il tient le langage calme des théoriciens, étudie en législateur les ressorts des institutions établies. Dans le *Tribun du peuple*, ce n'est

plus la raison qui guide sa plume, c'est l'enthousiasme; sa vive sensibilité l'inspire seule, et on sait où la sensibilité peut conduire celui qui n'a pas une intelligence saine et droite pour réprimer les emportemens de l'âme.

Le style du *Tribun* est le style du pamphlet; violent, acerbe, comme la pensée qu'il habille. Dans ces pages fougueuses, qu'on dirait écrites avec la pointe d'une épée, le néologisme abonde; Babeuf ne cherche ni les finesses du langage, ni les fleurs de rhétorique; il s'occupe peu de savoir si tel mot qu'il emploie figure dans le Dictionnaire de l'Académie, ou si telle phrase viole les règles de la syntaxe. Il lui faut, avant tout, des expressions qui traduisent son idée; ses paroles ne sont pas mielleuses, polies comme le marbre des statues; ses tournures ne sont pas élégantes, elles sont rudes, heurtées, négligées; mais cette rudesse, cette incohérence où perce la passion ne laissent pas le lecteur froid.

Babeuf dévoua toutes ses facultés au triomphe de son système; mais il eut le tort de le soutenir avec la fureur de l'énergumène, non avec le calme du philosophe. Certes, il était sincère quand il réclamait, dans l'ordre politique, la *déclaration des droits de l'homme*, dans l'ordre social, *le bonheur commun*. Mais l'enflure et la déclamation ne persuadent guère, surtout lorsqu'elles préconisent la révolte, les vengeances sanglantes et la démolition. Aussi, la chimère de l'égalité absolue ne rallia-t-elle que des cerveaux en délire.

Sait-on quel homme Babeuf choisit pour modèle dans son œuvre de publiciste? Marat, Marat dont la mémoire plie sous les malédictions, Marat flétri par l'histoire, Marat comparé à l'hyène qui a soif du sang et faim de cadavres. Il me semble voir Babeuf caché au fond des souterrains *maratiques* (comme il disait lui-même), afin d'échapper aux poursuites de la justice. Une lampe fumeuse éclaire ce triste réduit qu'habite le silence de la mort; sur une petite table est déroulée une large pancarte, où se lit le texte de la déclaration des droits de l'homme. Le tribun se promène à grand pas autour de son cachot hu-

mide, en attendant, pareil à l'oracle antique, l'arrivée du Dieu inspirateur. Bientôt son œil étincelle, son visage s'enflamme, des idées confuses remplissent son esprit, l'indignation gonfle sa poitrine, et saisissant la plume d'une main convulsive, Babeuf trace sur le papier ces lignes brûlantes qui demain courront Paris, jetant dans l'âme du pauvre des espérances trompeuses, dans l'âme des malfaiteurs la joie anticipée du pillage.

Babeuf aima l'humanité; c'est même l'excès de cet amour qui, lui ouvrant le champ de l'erreur, le précipita à sa perte. Le spectacle des injustices sociales, le contraste affligeant de la misère et de la richesse, lui arrachaient des plaintes toujours imprégnées de verve et de philanthropie. Voici comment il répondit à Antonelle, l'un de ses contradicteurs.

« Sans doute ce n'est point encore à l'égard de mes complain-»tes sur la détresse qui nous assassine perpétuellement, que le »citoyen Antonelle peut trouver que je prends mal mon temps. »Les principes d'égalité rigoureuse, d'humanité, sa sensibilité »qui se caractérise dans toutes ses phrases, disent trop qu'il n'est »pas indifférent aux douleurs populaires, que sa position in-»dividuelle peut le mettre dans le cas de ne pas partager. J'aurais »voulu cependant le voir entrer dans ces nombreux galetas que »seize mois de brigandage ont dévastés. J'aurais voulu le voir »visiter toutes ces demeures des malheureuses victimes des *hon-»nêtes gens*, et j'aurais voulu que, de retour de son inspection si »intéressante, il fût venu nous raconter avec toute la force »d'expression, de vérité et de sentiment dont il est capable, »comment il a vu nombre d'hommes, de femmes, d'enfans et »de vieillards épuisés et tombant d'inanition dans leurs tristes »réduits, dont les derniers et les plus chétifs meubles ont dis-»paru........! combien il a vu de ces êtres souffrans, manquant »de tout : point de pain, point de bois, plus de chaussures, »plus de vêtemens, plus de grabats même pour reposer leurs »os exténués et sans force (on a vendu jusqu'au plus triste châ-»let pour acheter du pain à 60 francs la livre)......! combien il »a vu d'enfans palpitans de besoin sur les seins desséchés de leurs

»mères........! combien de femmes éplorées sentant périr dans »leurs entrailles et en même temps qu'elles, le fruit qu'elles »ont conçu........! combien il a rencontré sur le chemin des sé»pultures d'individus qui n'ont été emportés que par la mala»die de la faim.......! combien de squelettes encore vivans il »a aperçus dans les rues, disputant aux animaux la proie des »épluchures des vils restes des cuisines du riche, charriés au de»hors par la voie des égouts !!!..... »

Dans un autre endroit où il combat ceux qui repoussaient son système, comme devant amener une horrible perturbation sociale et les maux de la guerre civile, Babeuf s'écrie :

« Vous parlez de *guerre civile* !.... comme si nous ne l'avions »pas ! comme si la guerre des riches contre les pauvres n'était »point la plus cruelle des guerres civiles, surtout quand les »premiers sont armés de toutes pièces et que les autres sont »sans défense. Vous ne voulez pas de guerre civile! et pour »cela vous voulez que le peuple meure patiemment de faim, de »froid, de nudité !..... Ah! donnez-lui plutôt toutes les guerres »possibles !..... Qu'il aille, à armes égales, se mesurer avec tous »ceux qui l'assassinent. Cette guerre aura bientôt une issue »décisive en sa faveur, et elle terminera les maux du grand »nombre.

» Il faut, dites-vous, pour mieux assurer le triomphe, agir »politiquement, temporiser, Temporiser ! politiquer! Puis-je »politiquer et temporiser, quand je n'ai point mangé depuis »quarante-huit heures ? quand me levant, le matin, je ne sais »si c'est ma dernière culotte déjà usée, ou ma chemise, ou mon »vieil habit, ou la chétive couverture de mon lit qu'il faut ven»dre ? quand il me faut peut-être tout vendre à la fois ? quand »je ne sais s'il ne faudra point encore y joindre autre chose »pour composer la somme énorme qui est nécessaire pour me »faire subsister durant la seule journée, et, bien pis que cela, »quand je n'ai plus rien à vendre ?.... Le feu est à la maison, et »lorsqu'on vous parle tout naturellement d'eau pour l'éteindre, »vous venez avec injure dire que ce n'est point cela et qu'il

»faut politiquer ! Nous sommes sur le volcan le plus embrasé, et »vous nous exhortez à la patience !.... Ah ! vous qui patientez, »qui politiquez si bien, j'admire votre sang-froid ; je crois voir »que vous n'avez jamais ressenti les privations ; vous en parlez »trop à votre aise. Il me semble que le spectacle de mon frère »souffrant à mes côtés, me ferait une impression suffisante pour »me porter à des déterminations plus accélérées. Mais non, on »voit que bientôt, parmi nous, tous les restes de pitié s'envo- »lent, et nous nous mangerons les uns les autres.»

Quelquefois Babeuf comprime au fond de sa poitrine les accens de la colère et prend un ton railleur. On sait que l'an III de la République amena une révolution subite dans le costume des Français. Les nobles qui peu à peu reparaissaient au grand jour, les bourgeois, tous les citoyens aisés délaissèrent les vête- mens simples imités de Rome et de Sparte. Le langage lui-même se fit singulièrement prude, et certaines dénominations, celle de *sans-culotte*, par exemple, qui en 93 était un titre d'honneur, devint une insulte. On sembla vouloir répudier les moindres souvenirs révolutionnaires, et un club de la rue Lepelletier de- manda, au mois de frimaire, que ceux qui portaient l'habit simple et les cheveux plats fussent chassés des places qu'ils oc- cupaient dans les administrations publiques. A cette occasion, Babeuf le communiste, l'homme de la nature, l'ennemi mortel de la civilisation et du luxe trempa sa plume dans le fiel, et la citation suivante prouve qu'il ne maniait pas trop mal le sar- casme.

« Tout, dit-il, présage le prompt et complet retour du règne »des messieurs. Quelle folie aussi, à nous, d'avoir voulu singer »et les mœurs et l'extérieur des anciennes républiques ! Peut-on »avoir le sens commun et de l'énergie avec une tête noire ? On »sait que Cicéron et Brutus, avec leur costume tout naturel, »étaient des imbéciles et des lâches. Une république, pour être »solidement établie, doit être bien poudrée ; dans ces temps »de malheur où le pain manque et se vend dans bien des endroits »trente sols la livre, la France ne peut cependant pas se dis-

»penser, si elle en est requise, de consacrer le quart des »farines pour blanchir la nuque de l'importante et innombrable »bureaucratie ; parce qu'on sait combien d'inconvéniens peuvent »naître de ce que les administrateurs, leurs commis et jusqu'au »dernier carabin d'une administration, n'aient pas un ton dif- »férent de celui du peuple, qui puisse en imposer, marquer »la distance et faire paraître capable. Barbiers aristocrates, ne »pleurez plus, l'empire de la frisure est bientôt reconquis ; la »législation de la perruque va être mise à l'ordre du jour, et »bientôt vous lirez joyeusement, de concert avec tous les autres »artisans de luxe : AVIS AU PUBLIC : *Le premier titre que devra »désormais produire tout aspirant à une place, sera de se présenter, »le chef enfariné, hérisson à la Mirabeau, les quatre boucles-ailes- »de-pigeon, jabot cruel, manches de points d'Alençon et le reste »assorti.* »

La corruption du Directoire souleva l'indignation de Babeuf. Il stigmatisa le sybaritisme de Barras, épicurien sans patriotisme et sans foi, qui, insensible aux cris de la faim attachée comme un vautour au flanc d'un prolétariat innombrable, dilapidait le trésor et dépensait en vains plaisirs des sommes immenses qui eussent séché bien des larmes. Il dévoila d'ignobles intrigues et cloua au pilori de la honte les habituées du salon de madame Tallien, rendez-vous d'une pléiade de femmes spirituelles et voluptueuses, qui achetaient souvent, au prix de l'honneur, la faculté d'être pour quelque chose dans la direction des affaires. Il se plaignit de voir le gouvernement livré à des courtisanes, dont les sympathies aristocratiques dédaignaient tout ce qui avait odeur de révolution, à des courtisanes qui répandaient autour d'elles le parfum d'une mollesse énervante et essayaient de ressusciter les années dépravées de Louis XV ; il se plaignit de ce que la France gémissait sous le règne de modernes Cléopâtres.

Si l'expérience de tous les siècles ne démontrait surabondamment jusqu'où peut aller le fanatisme politique, aussi terrible dans sa frénésie que le fanatisme religieux, il suffirait de voir Babeuf, tantôt regrettant que les massacreurs des 2 et 3 sep-

tembre eussent épargné trop de suspects, et demandant qu'on renouvelât le carnage de ces journées funèbres; tantôt prêchant l'assassinat et traçant d'une main stoïque cet AVIS AUX ESCLAVES :
« Je vous déclare, s'écrie-t-il, que mon caractère de républi-
» cain ne me laisse pas quitte de m'escrimer contre vous de la
» plume; je vous poursuivrai du glaive. Je vous déclare que le
» titre seul de principes éternels et la sanction par le peuple des
» maximes de la Déclaration des Droits, me vaut *de forme suffi-*
» *sante* pour les reconnaître sacrés et inattaquables. Je vous déclare
» que, ceci posé, je regarde comme d'obligation à tout républi-
» cain le précepte de l'article 27 de cette déclaration : *Que tout*
» *individu qui usurperait la souveraineté, soit à l'instant mis à mort*
» *par les hommes libres.* Je déclare, en conséquence, que le
» premier mandataire du peuple qui osera proposer le renverse-
» ment de la Déclaration des Droits et de l'Acte Constitutionnel,
» l'un et l'autre garans uniques de cette souveraineté, JE LE
» POIGNARDE.... au sénat, chez lui, dans les rues, partout, il ne
» m'importe. »

On le conçoit, la publication des doctrines du *Tribun* qui, non content de prêcher la destruction du gouvernement et de saper les bases de la société, enseignait le meurtre et allumait les colères du peuple, en faisant monter jusqu'à lui l'odeur du sang versé, dut effrayer les chefs de cette société si violemment battue en brèche.

Si Babeuf, brisant tout à coup la pierre du sépulcre et continuant la mission qu'il s'imposa il y a cinquante ans, prêchait aux masses sa parole fougueuse, cette parole ne trouverait pas d'écho, car le bon sens public a fait des progrès; la justice dédaignerait de lever son glaive pour frapper le prophète de l'égalité absolue et du bonheur commun. Mais, à l'époque où vivait notre réformateur, toutes les passions fermentaient. Une partie de cette multitude en haillons, dont le bras robuste avait renversé la monarchie, la noblesse et le clergé, ces trois idoles de l'ancien régime, eût fait bon marché de la propriété. Déjà même se pressait autour de Babeuf une faction considérable,

adoptant cette effrayante devise : *Guerre aux châteaux, paix à la chaumière !* et attendant dans les transports d'une convulsive impatience l'heure d'agir. La Convention et le Directoire s'émurent du péril, et s'efforcèrent de couper les desseins d'une secte furieuse.

Babeuf ne marcha pas sans obstacles dans cette carrière de la presse, qu'il suivit avec une opiniâtreté inébranlable. Tout entier dévoué à sa chimère, rien ne put le dégoûter de la propager. D'une austérité à l'épreuve, il descendit jusqu'au dernier degré de la misère, et ni la misère, ni les douleurs poignantes de la faim n'entamèrent son courage. Lui-même raconte dans le *Tribun* ses tribulations.

Il abandonna, afin de s'occuper exclusivement de la rédaction de son journal, un emploi de bureau qui suffisait à nourrir sa famille. Les premiers numéros de ce pamphlet virulent furent accueillis, s'il faut le croire, avec enthousiasme et « comme la » voix consolatrice qui fait couler le baume de l'espérance dans » les cœurs; qui leur fait entrevoir la lueur d'une nouvelle au» rore de la liberté, » par tous les ennemis de l'oppression. Sa femme et son fils, âgé de neuf ans, à qui il avait inoculé ses sentimens d'indépendance, l'aidaient de leur mieux dans l'accomplissement de sa tâche. A eux le soin, nuit et jour, de plier, distribuer et expédier le *Tribun*. Une frugalité patriarcale régnait dans le ménage de Babeuf. Du pain, des raisins et des noix, voilà toute la nourriture de cette pauvre famille, qui savait changer en douces jouissances ses plus dures privations.

Babeuf affronta, sans jamais se laisser abattre, toutes les difficultés (et elles étaient grandes) dont on hérissa son chemin. Un jour, l'imprimeur Guffroy arrête le tirage et la vente du *Tribun du peuple*, saisit trente mille exemplaires des numéros précédens, chasse la femme et les enfans de Babeuf, qu'il va dénoncer au *Comité de sûreté générale*. Pendant un mois, Babeuf se cache et garde le silence ; mais il reparaît au bout de ce temps et développe sa théorie avec l'audace accoutumée. Une autre fois, Babeuf, sous le poids d'un mandat d'amener, lutte dans la rue

avec l'émissaire chargé de l'emprisonner, et se sauve à travers les flots du peuple rassemblé qui lui ouvre passage.

Je n'ai pas à écrire une biographie, encore moins à exposer l'histoire de la conspiration babouviste éventée au moment de souffler la tempête. Je n'ai pas à dire ni les détails du procès, à la suite duquel le tribunal suprême de Vendôme livra au bourreau Babeuf et Darthé, son principal complice, tous les deux mutilés par l'intrépide fer de Valazé.

On doit regretter amèrement que Babeuf n'ait pas mis son énergie native au service d'une meilleure cause; on doit regretter qu'il ait usé ses forces et sa vie à propager une doctrine qui pouvait couvrir la France de deuil et de ruines. Est-ce une raison de maudire Babeuf, sans pitié? Non, car Babeuf fut généreux et de bonne foi; s'il s'égara, ce fut pour avoir porté trop loin le plus beau sentiment qui fasse battre un cœur: l'amour de l'humanité. Nous flétrissons les hypocrites et les lâches, mais nous savons amnistier toutes les erreurs, pardonner tous les enthousiasmes, plaindre toutes les folies.

F. DABADIE.

Toulouse, Mars 1845.

Une Visite à Sainte-Hélène,

EN 1837.

Qu'il est beau et grand, le culte que le génie impose à la terre!..... Quelle éclatante et sublime poésie que l'hommage de vingt peuples divers à une tombe sans nom, que l'Océan foudroie de ses tempêtes!.... mais dont le monde entier devine l'énigme, et au pied de laquelle le monde vient s'incliner!.... Napoléon, mort à *Sainte-Hélène*, devient l'objet de cette haute vénération. Ce suffrage universel rendu à sa mémoire, qu'est-ce autre chose que le jugement solennel et souverain de l'humanité venant religieusement élever à sa gloire une apothéose dont le lyrisme vibrant et mélodieux saura anéantir et briser les mauvaises passions, étouffer la haine et faire entendre la voix de l'éternelle justice?

En quittant le *cap de Bonne-Espérance*, où nous avions séjourné quelques jours, nous voguions, nous aussi, vers cette île déserte, où dormait le géant des batailles, mystérieusement enveloppé des vagues majestueuses et terribles de la grande mer, qui, pour lui, étaient devenues le seul drap mortuaire que l'orgueil des rois n'avait pu lui disputer!....... Il reposait là sur ce rocher de l'océan Atlantique, où la vengeance l'avait cloué, lui qu'on avait surnommé à l'orient du monde le *Sultan*

de feu, et que cette terre, familiarisée dès long-temps avec le génie, avait voulu inscrire sur son *livre d'or*..... Le capitaine de notre navire qui, bien jeune, avait vu Napoléon à l'*île d'Elbe*, était bien décidé à jeter l'ancre dans la rade de *James-Town*, tandis que l'armateur, pressé d'arriver au terme du voyage, comme ils le sont tous, avait bonne envie de s'y opposer. Cependant les difficultés s'aplanirent, et, après huit à dix jours de navigation, nous fûmes rendus, à trois heures de l'après-midi, en face de *Sainte-Hélène*. A peine les dernières manœuvres du mouillage terminées, le capitaine du port et l'officier de santé sont à bord de notre esquif; on satisfait aux règlemens, et nous voilà libres d'aborder. Il était déjà tard. Par cette latitude, il n'y a point de crépuscule à pouvoir espérer; décidément pour aujourd'hui, tout le monde renonce à aller à terre. Le capitaine seul se détermine à descendre. Avant de sauter dans sa chaloupe, « Docteur, me dit-il, avec cet accent de rondeur d'un Marseillais mal élevé, je vais aborder, je vous conseille de venir avec moi; à minuit, nous serons sous voile. — Puisqu'il en est ainsi, répondis-je, j'y renonce; à vous toutes les chances; mais, je vous le déclare, vous n'en aurez que de mauvaises; il est déjà trop tard. » Le voilà parti; pas un de nous ne consentit à le suivre. J'en voulais déjà à ma mauvaise étoile; j'étais fort mécontent. Un moment après, je m'approche du sévère armateur, et me décide à caresser cette nature tant soit peu abrupte et sauvage. Je fis si bien, que mon ours s'humanisa, et que, se renfermant dans sa vanité d'homme, dont je venais d'exciter les ressorts déjà rouillés, il se redresse et me promet que demain même, malgré le capitaine, nous irions visiter le tombeau de Napoléon !....

Me voilà donc complétement rassuré, et tout heureux de mon petit succès diplomatique. Le capitaine nous revient à dix heures du soir. « Eh bien, vieux grognard de l'*île d'Elbe*, voyons, êtes-vous content, qu'avez-vous vu?.... — Eh! mais rien du tout, répond le capitaine; ces diables d'Anglais sont si lourds et si lents qu'ils n'ont pas eu le temps de m'expédier pour *Longwod*,

où je leur ai dit que je voulais aller le plus vite possible. » Le pauvre homme était tout déconcerté; « mais demain, ajoutai-je tout de suite, la journée est pour nous. — Eh bien, oui, à demain. — A la bonne heure, voilà qui est parlé; à demain donc, Capitaine, à demain. » Le lendemain, tous les passagers furent sur pied de fort bonne heure, et tout ce petit monde s'agitait énormément pour ne pas rester en arrière. A 11 heures seulement on est en mesure, et, à midi, chacun repose plus ou moins noblement son pied plus ou moins noble, sur la seule pierre de débarquement qu'il soit possible d'atteindre pour toucher la terre ferme. Nous voilà dans l'île. Nous franchissons rapidement les quais encore bordés de canons, et nous pénétrons dans la ville par une porte flamande dont les battans sont en fer. En face est une jolie et belle rue, ma foi, que l'on ne devrait pas s'attendre à trouver; mais c'est là toute la ville. Un monsieur *Salomon*, juif de religion et Anglais d'origine, occupe une des plus jolies maisons de cette rue, qu'il a su convertir en un hôtel fort confortable, et où il exploitait, avec les formes les plus aristocratiques possibles, les dépouilles sacrées du *Mort* de *Saint-Hélène*. Lui seul en monopolise les énormes bénéfices, et, au prix si raisonnable de *trente francs par jour*, vous êtes chez lui à peu près bien. Je demande une voiture et des chevaux; on s'empresse d'obéir à mes ordres; c'était une espèce de phaéton à quatre roues attelé de deux chevaux vigoureux, habitués à gravir deux ou trois fois par jour une montagne à pic, où un chemin étroit, menaçant de précipices, a été péniblement pratiqué.

Nous voyageâmes ainsi deux heures et demie, par un temps humide et brumeux. Arrivés, enfin, sur le plateau le plus élevé de l'île, nous aperçûmes bien vite, à droite de nous, une petite maison isolée, pauvre et dégoûtante masure, qui avait déloyalement abrité celui qui, ne croyant pas à la bonne foi du genre humain, avait pensé qu'en enivrant d'orgueil une *nation* de *marchands*, on pouvait la rendre loyale; *Napoléon* s'est trompé..... *Machiavel* lui aurait dit: « Ne vous y fiez pas; » celui enfin qui annonçait, dans ses bulletins de victoire, au monde politique

dont il voulait harmonier les lois, que des sceptres étaient abattus et des couronnes brisées !.... Plus tard, il relevait la magie de la puissance, pour apprendre aux peuples que le principe de l'unité monarchique devait rester la base de leur constitution.

En visitant *Longwod* et son étroit pavillon, ce qu'en avait dit M. *de Las Cases* me vint en aide, et je parvins à me reconnaître. La première pièce qui s'offrit à mes regards était spacieuse : c'était là, disait-on, le salon où l'*Empereur* recevait en famille tous les siens. Ce n'était ni la salle du trône, ni celle des maréchaux, mais bien celle du *pas perdu* de *Sainte-Hélène*, témoin de tous ses efforts à remporter quelques victoires sur le temps, dont la désespérante monotonie tuait une organisation qui avait besoin du théâtre de l'univers pour y traduire sa bouillante activité. Un billard et quelques mauvais lampions en fer-blanc en étaient les brillans décors, alors que nous l'examinions. Le capitaine de notre navire crut avoir fait une excellente prise, en s'emparant furtivement d'un de ces mauvais quinquets de taverne, qui, selon lui, avait éclairé si long-temps les pas, la main et les yeux du grand homme.... C'était une singulière bouffonnerie.... J'eus toutes les peines possibles à le dissuader et à lui faire lâcher sa bonne part de corsaire.

J'achevai de parcourir le reste de cette grange étroite et délabrée avec une impression étrange de dédain...... Il fallait s'être offert en holocauste au genre humain, pour qu'une étable fût magiquement transformée en palais !.... Mais, dans l'ordre des choses naturelles, je ne voulais pas m'avouer vaincu en présence d'un adversaire sur le front duquel je devais déverser, de toute la hauteur de ma dignité, assez de mépris pour le flétrir, assez de cette ironie sanglante qui torture et qui tue !... Comme Français, j'avais besoin de cette satisfaction ; ce n'était que justice..... « Ici, me disais-je, sur ce sol volcanique que les eaux de l'océan enseveliront un jour, repose celui qui fut empereur, souverain et roi de mon pays ! Et cette terre est étrangère, et ce sol est ennemi ! »... Oh ! alors j'étais humilié !....

Mais non, c'est une erreur de la victoire ; la trahison a eu l'infamie de venir la surprendre au milieu de ses triomphes ! On est venu l'arracher des serres de l'aigle pour la jeter dans les griffes du lion qui ne l'a plus quittée, et Napoléon est à *Sainte-Hélène*. A *Rochefort*, il cède à l'influence de malheureux conseils, tandis que le peuple l'ébranle, pour la dernière fois, de la tempête de ses acclamations !.... Il hésite..... *Paris*, la France, le pouvoir, le trône, l'empire !..... L'ennemi qui fauchait insolemment son sol, allait le voir encore à la tête de quelques phalanges, dont les trompettes d'airain auraient soulevé par leurs cris solennels de détresse les mille légions qui brûlaient de se mesurer avec ces étrangers inhabiles à la victoire, et dont le laurier incertain aurait été brisé sur leur front par nos foudres de guerre !..... Le destin ne l'a pas voulu. Je me disais enfin : « La France qui s'émeut et s'ébranle à ce nom si retentissant et si sympathique, va donner paix et asile à ses mânes !.... Son enthousiasme sera grand, alors que ses cendres triomphalement ramenées dans l'enceinte de ses murs, viendront lui rappeler avec une actualité saisissante que cet homme dont voilà les nobles débris, la trouvant à son avenue, haletante, éperdue et d'excès et de crimes, sut la rappeler à sa belle origine par le baptême de la gloire, et la reconstituer par la double religion de la foi et de l'honneur qui eurent pour temples l'Europe et ses monumens, pour autels ses capitales, et pour ministres la victoire !.... »

J'étais loin de penser alors qu'une semblable prédiction fût si près de se réaliser. Les conditions politiques au milieu desquelles la France se trouvait, ne pouvaient pas me permettre d'y songer de long-temps.....

Aujourd'hui, j'aimerais mieux le savoir à *Sainte-Hélène* qu'aux *Invalides*. *Sainte-Hélène* était sans doute le mausolée le plus auguste et le plus religieux, celui qui venait le plus heureusement s'harmonier avec cette grande âme, avec toute la poésie si éloquente de cette tête antique, dont l'œil, étincelant de génie, embrassait le monde pour le soumettre à sa puissance.

— *Sainte-Hélène*, découverte en 1502, ne fut pendant longtemps pour les navigateurs, qu'un point de relâche insignifiant; son aspect de désolation éloignait toute idée de faire de cette île un établissement colonial. Plus tard, l'Angleterre, en vue de son projet de conquête en Asie, s'en empare et en fait un établissement militaire important. Depuis la prise de possession des Indes-Orientales, la Compagnie y organisa un système d'occupation capable de favoriser les rapprochemens devenus si nécessaires entre *Londres* et *Calcutta*. *Sainte-Hélène* devint une vigie d'observation et de secours, un des postes, au milieu de l'océan Atlantique, qu'il était prudent de maintenir pour mieux s'assurer du pays nouvellement obtenu par des moyens si étranges et si miraculeux. Cette île est composée de mornes élevés, de vallées, de gorges étroites et sinueuses, et de tous ces accidens de terrain qui vous offrent l'image du chaos. On y rencontre pourtant quelques sites rians et pittoresques, qui annoncent que la nature sait rarement être toujours sauvage et toujours ingrate. La vallée où l'on voit le tombeau de *Napoléon*, est un de ces sites favorisés. La nature y montre avec complaisance et coquetterie ses produits aux mille couleurs. On nomme cette vallée, le *Wall de Sinn*. C'est un fer à cheval parfait, surmonté d'un amphithéâtre fort gracieux. Partout on y voit briller le pelargonium à la corolle de feu qui forme des bouquets enchanteurs. Le gazon en est toujours frais et verdoyant; la belle eau de source qui en jaillit avec un frôlement si léger et si doux, anime et rajeunit cet *oasis* d'un *nouveau désert*. A côté de cette eau qui gazouille, au devant de cet amphithéâtre si capricieusement décoré, au milieu de cette pelouse qui ressemble à un tapis velouté que l'on n'ose fouler de ses pas, dort pour une éternité celui qui aurait fait de la France *la perle des nations*, et de Paris le centre de l'unité européenne. De *Longwood* revenant sur nos pas pour aller trouver la vallée de *Napoléon*, comme l'appellent les naturels du pays, la distance n'est pas longue. Une heure suffit pour la franchir. C'est là que l'Empereur parcourant, au

galop de son cheval, l'espace qui l'en séparait, venait se reposer des luttes fatigantes de la journée. Il avait une prédilection pour ce petit coin de terre, où tout était silence et mystère. Il pressentait n'avoir plus d'avenir, et dans l'isolement de toutes les sensations qui rattachent à la vie, en vue de l'arrêt de proscription que la nature tout entière semblait avoir prononcé contre sa personne, c'était sa forêt mystique, où, comme nouveau *Numa couronné*, il allait, la douce et religieuse mélancolie au cœur, s'entretenir avec la dame de ses pensées !....

« Ici, sur cette terre, disait-il, paix aux passions, arrière à la haine, trêve à l'injustice; ici, ce repos qui ne finit pas ; ici, ma tombe et le saule qui viendra l'ombrager ! Oh ! que je souffre ; que l'heure est lente à sonner ; que les portes de ce monde inconnu où l'âme règne en souveraine, sont lentes à s'ouvrir ! Oh ! que je souffre ! Comme je m'élancerai à pleines voiles dans le sein de cette quiétude éternelle, où la destinée de l'homme se traduit dans sa vraie gloire sans jamais être brisée par la déception !..... »

Ainsi s'exhalaient dans ce lieu solitaire ses derniers vœux et ses dernières espérances. Au bout du petit sentier qui vous y mène, une guérite à droite ; au devant, une balustrade en bois qui en ferme l'entrée ; à gauche, un arbre à gomme ombrageant magnifiquement la demeure élégante du gardien, qui ne manque jamais de venir vous débiter son histoire avec sa formule ordinaire, sans variantes et sans addition; en face de vous, le cénotaphe sans inscription, se dessinant avec une imposante nudité ; c'est là tout. Les branches du saule que l'Empereur a planté lui-même, se chargent avec un riant abandon de masquer la pauvreté de ce lieu. L'eau d'Hutsgates dont les mouvemens inaperçus semblent redire des regrets, le bruissement sourd de quelque *fil à eau* qui ressemble à de sinistres gémissemens ;....... tel est l'aspect de cette enceinte, tout à la fois si modeste et si grande. Un registre nous fut présenté ; j'y jetai ma pensée. Je semai une *immortelle rouge* du cap de Bonne-Espérance, tout près de la tombe, et passant, à l'abri des regards,

à travers les barreaux de la grille en fer qui l'entoure, je cueillis avec soin une *fleur* de *geranium* et une *feuille* de *laurier* qui entouraient la pierre tumulaire, mais qu'il était expressément recommandé de respecter. Comment traduire mes impressions à l'aspect de ce tombeau!.... Le silence, le recueillement, l'admiration, le néant des grandeurs, les lois de l'humanité méconnues, la décadence des empires, le génie outragé, de prodigieuses et gigantesques créations dans l'intérêt des arts, de la gloire et de la civilisation long-temps désavouées;..... partout injustice et trahison, insolence et impudeur!!.. Mais, aujourd'hui, ces nuages bien noirs que la tempête des passions avait accumulés autour de ce soleil de l'empire si éclatant et si beau, se sont à peu près dissipés. Pour Napoléon, la lumière commence à se faire. Vienne une intelligence capable d'atteindre les hauteurs de cet aigle qui, s'élevant toujours, n'a pas même ployé ses ailes devant l'ouragan!...... Et cette lumière alors éclairera l'univers étonné!...

Napoléon s'est endormi dans la croyance qui avait bercé ses jeunes années; il est mort catholique. On a dit qu'il devait au monde cette noble et touchante édification!..... On a dit que celui qui avait rétabli le culte et assuré le triomphe de la religion au sein de la France qui venait de répudier ses autels et ses prêtres, se devait à lui-même de mourir environné du cortége auguste de la foi; mais, à son point de vue, la religion n'était qu'un levier puissant pour la politique, et, à *Sainte-Hélène,* il fallait mourir conséquent comme sur le trône. Napoléon a toujours cru à la religion révélée; il a cru que la parole de Dieu était dans le monde, et que le Christ en était l'incarnation. Napoléon, à l'apogée de sa gloire, a refusé une paix durable avec l'Angleterre, parce qu'il n'a jamais voulu s'arroger la puissance spirituelle: à ce prix l'Angleterre lui offrait une paix définitive. Le Pape a été considéré par lui comme le directeur souverain des consciences et le médiateur sacré des peuples et des rois. Napoléon n'eût jamais songé à disputer au Saint-Siége, Rome et son Vatican, s'il n'avait pas eu la noble pensée

de reconstituer la nation italique sous le principe de l'unité, et d'en faire une monarchie dont son fils second eût été le roi et Rome la capitale. Quels qu'aient été, du reste, ses démêlés sérieux avec le Pape, et quelque regrettables qu'ils soient, jamais ils n'ont altéré aux yeux des peuples la divine institution qu'il représente!... Le même *Pie VII*, apprenant à l'improviste le retour de l'Empereur en 1815, s'empressa d'assurer à *Lucien* qu'en Napoléon il voyait le *bras fort de la nouvelle alliance*, et au *cardinal Fesch*, qu'avec bonheur il s'appuyait sur *Bonaparte*, pour le triomphe définitif de la foi catholique. Ici, je ne puis et ne dois pas faire de l'histoire; mais l'histoire dira, quand nous en aurons une, combien ont été précipités les jugemens que les passions politiques ont portés sur les faits et gestes de cette grande époque.

Napoléon, depuis quelques jours, en proie à la plus sombre agonie, où il ne faisait déjà plus entendre que des paroles heurtées, brillantes encore des éclairs de son génie, fut prévenu par un des siens qu'une comète avait été vue à l'horizon..... « Mon heure est proche, s'écria-t-il alors!.... Ma seule ambition, moi le plus ambitieux des hommes, à ce que l'on dit bien haut partout, eh bien! elle se réduit aujourd'hui, à voir sonner cette heure, la dernière de toutes, — la plus heureuse de ma vie!.... » J'eus occasion de m'entretenir à *Sainte-Hélène* avec un *vieux Malais*, témoin de la mort de l'Empereur; il m'a assuré que depuis long-temps, dans l'île, on n'avait vu un ouragan plus terrible que celui qui vint désoler cette terre, la veille de la mort de Napoléon (4 mai 1821). « Jamais, disait-il, un déchaînement plus violent de tous les élémens n'était venu épouvanter les habitans, jamais une tempête plus affreuse n'était venue nous visiter, jamais enfin une nuit plus grande ne s'était faite en plein jour!... » Les vents en furie déracinaient les arbres séculaires, démantelaient les maisons, tordaient les barres de fer; on aurait dit que l'île tout entière allait disparaître sous les vagues mugissantes de l'océan!...... L'agonisant de *Sainte-Hélène*, qui déjà n'était plus qu'un cadavre, fut un instant galvanisé par cet épou-

vantable drame de la nature, qui semblait, elle aussi, vouloir lui faire ses éternels adieux!.... Napoléon se lève et dit avec un calme effrayant: « Le moment est venu, je vais retrouver mes anciens compagnons de gloire, et veiller avec eux sur les destinées de cette France que j'ai tant aimée!..... » Le lendemain, ce géant de la force n'était plus!.... Et pendant 20 ans, son tombeau fut prosaïquement gardé par un *vieux caporal anglais*, tandis qu'en France on s'amusait à en poétiser les avenues, en le faisant religieusement surveiller par ces braves soldats de la Garde, qui avec lui avaient accompli de si grandes choses!....

En France, on se console aisément de ce qui n'est pas ou de ce qui devrait être, en appelant à son aide les ressources brillantes de l'imagination. On a, dans ce pays, le courage des batailles, rarement celui des opinions. On y est, en général, trop indifférent ou trop égoïste. Napoléon avec sa constitution énergique et puissante a pu vivre six ans à *Sainte-Hélène*, il a pu résister à quatre années de souffrances!.... Pendant quatre ans, il a constamment été malade; pendant quatre ans, il a demandé un *médecin français*, et de guerre lasse on lui a adressé un médecin italien.

Napoléon est mort plus malheureux que *Richard-Cœur-de-Lion!....* Il n'a eu pour lui que le dévouement passif et froid de l'orgueil humain. Il valait mieux l'assassiner comme César, que de le condamner à subir le supplice de Prométhée!......... Napoléon avait légué à son fils l'affection de ses amis: la France n'en a pas rencontré un seul!....

Napoléon a succombé à une *affection chronique de l'estomac et du foie*. Sous la zone des tropiques, les Européens sont fréquemment atteints de cette maladie. Si l'Empereur avait été assez heureux pour avoir auprès de lui un médecin sans systèmes, c'est-à-dire une intelligence médicale sachant s'élever au-dessus des théories afin de mieux s'assurer du génie d'une maladie, Napoléon n'en eût pas fini si vite avec la vie, ou du moins, avant de cesser de vivre, il n'eût pas eu occasion de traduire ses souffrances par ces paroles énergiques: *C'est un couteau de boucher qu'ils m'ont*

mis là (en désignant la région de l'estomac), *et dont ils ont brisé la lame dans la plaie*... Le traitement intempestif que l'Empereur a subi pendant quatre ans, donne la raison pathologique suffisante des dégénérescences cancéreuses que l'on a trouvées dans ses organes digestifs à l'ouverture du cadavre, sans qu'il soit besoin de recourir à des prédispositions natives à ce genre d'affection, pour expliquer, d'une manière fort commode, les désordres graves que rien n'annonçait dans la constitution vigoureuse du malade. C'est l'*Angleterre* qui a cancéré cette existence, en méconnaissant contre elle les lois les plus saintes de l'humanité..; c'est l'*Angleterre* qui l'a tuée, parce qu'en elle était une personnification puissante que les chaînes de *Sainte-Hélène* ne pouvaient pas effacer, et qu'il fallait briser pour devenir maîtresse souveraine des mers et du monde !... A cette occasion, je viens de remarquer dans un discours (1) une idée bien hasardée, quoique brillamment produite, sur la guerre punique de Napoléon avec l'Angleterre : « Ce n'est pas, dit l'Auteur, à la puissance toujours envahissante de l'Angleterre que Bonaparte a déclaré la guerre, mais bien à la franchise de la parole que la tribune d'un peuple libre savait toujours faire entendre dans Westminster. » Il est d'abord fort malheureux que cette noble liberté de la parole, dans le monde politique de Londres, s'adresse précisément à un peuple que l'aristocratie subjugue en l'appauvrissant. Napoléon connaissait trop bien cette force artificielle de la représentation nationale en *Angleterre*, pour en redouter contre lui les effets;... c'était pour Bonaparte et son pouvoir, de la poudre fulminante qui ne tuait pas : c'était, à Londres, l'aristocratie insatiable de Venise dont il fallait abattre la superbe domination, pour donner à l'Angleterre ce qui lui manque, un peuple libre;...... c'était, pour le génie d'un grand homme qui refaisait les destinées d'un grand peuple comme celui de la France,...... ce sceptre de Neptune, qui est celui du monde,

---

(1) Réouverture du Cours de littérature étrangère à la Faculté des lettres de Montpellier, par M. Jubinal. (*Courrier du Midi*, 27 mai 1845.)

qu'il fallait faire tomber de ses mains, pour que les puissances de l'Europe s'en partageant les débris, l'équilibre des rapports politiques pût se faire, et que la paix générale, basée enfin sur le droit des nations et signée avec ces conditions de justice, vînt désormais mettre fin à une *guerre impie* que *Napoléon* n'a jamais déclarée, mais que *Pitt* osa décréter *viagère* contre *Bonaparte* et contre *la France*, ce qui valut en réponse de la part de l'*Empereur*, le *décret* du *blocus continental*. Je m'arrête, car aussi bien je sors de mon sujet.

Depuis le temps qu'on parle du *Mort de Sainte-Hélène*, et long-temps encore on s'en entretiendra, il y a eu bien des histoires, concernant certaines tentatives projetées pour le sauver de l'oppression des Anglais.... En voici une sur la véracité de laquelle on peut compter.

M. l'abbé *Bonavita*, un des aumôniers de l'Empereur à *Sainte-Hélène*, que j'ai eu l'heureuse occasion de rencontrer à l'*Ile de France*, où il s'était retiré pour aller y bercer, au sein de son atmosphère tiède et embaumée les dernières années qui lui restaient à vivre, m'a appris qu'il avait été sérieusement question, pendant son séjour à *Sainte-Hélène*, d'un projet d'évasion ainsi conçu : Les compagnons d'exil de Napoléon, indignés depuis long-temps des outrages renouvelés avec tant d'impudeur, las de tant d'exigences misérables, auxquelles *sir Hudson Lowe* avait la basse prétention de soumettre son illustre captif, prirent, d'un commun accord, la généreuse résolution de méditer un enlèvement et d'aviser aux moyens de son exécution. Les nobles conjurés avaient fixé le jour..... Celui de *lai fête du roi Georges IV* fut choisi pour mettre fin à d'outrageantes humiliations, dont les épreuves si poignantes au cœur demandaient aujourd'hui une patience surhumaine !..... On savait comment les Anglais célébraient cet anniversaire.... Les militaires se livraient à l'orgie, et le *Gouverneur*, toujours à son habitation, oubliait ce jour-là ses fonctions de *geolier* pour ne songer qu'à fêter le *Régent*. Les consignes n'étaient pas sévères, la discipline se relâchait, et les naturels de l'île étaient plutôt amis qu'ennemis.

Dans tous les cas les sentinelles trop vigilantes devaient être égorgées, et les gardes qui défendaient l'entrée des portes de la ville seraient sacrifiés s'ils hésitaient à en livrer les clefs. On avait, en ayant mis à son service la prudence la plus ingénieuse, la parole d'un capitaine de navire marchand américain, dont les chaloupes étaient aux ordres des gens de l'Empereur. De huit à neuf heures du soir, il fallait qu'une entreprise aussi hardie reçût son exécution. A l'heure convenue, on serait à l'embarcadère, le navire prêt à mettre à la voile, et, à la faveur de la nuit, ce vaisseau aurait porté pour la troisième fois *César* et *sa fortune*.....; non plus pour venir redemander le monde, mais pour vivre à l'air calme et pur de la liberté !.... La marine militaire n'était pas un obstacle. Ce jour-là, aussi, elle était tout entière aux fêtes et aux plaisirs. Tel était le plan bien arrêté et habilement conçu de nos conspirateurs si dignes et si dévoués. Tout allait bien ; on n'avait plus qu'à attendre le jour et le moment. On s'était bien promis de n'en rien dire à l'Empereur ; il fallait bien se garder de s'exposer aux commentaires d'une âme et si fière et si grande !..... Il fallait dire à *cet homme :* « Sire, vous êtes libre ; marchons..... »

La veille où un acte de dévouement ou d'une abnégation si généreuse que tout commandait, devait s'accomplir, Napoléon promène son œil vigilant et scrutateur sur ce qui se passe autour de lui. Il croit s'apercevoir que son intéressante colonie avait l'air de se mouvoir avec des allures inaccoutumées. Il veut en deviner la cause, et adresse des questions pressantes à quelques-uns de ses serviteurs dévoués. Les embarras sont grands ; on évite de s'expliquer. On cherche, en hésitant, à détruire les soupçons ; mais lui, Napoléon, devine le complot. Alors il parle en maître et s'oppose formellement à un semblable projet...... Il l'appelle insensé, coupable, impossible, et d'ailleurs criminel..... Sa colère impériale devint aussi terrible et superbe qu'aux plus beaux jours de sa puissance..... Il fallut y renoncer. « C'est, disait-il, compromettre toutes vos existences, sans sauver personne; c'est gratuitement commettre des assassinats;

c'est nous vouer tous à une perte certaine!.... Que ceux d'entre vous qui n'ont plus le courage d'alléger mes peines, d'adoucir mes misères, partent et me laissent seul.... Je vous l'ai dit, Messieurs, mon tombeau est ici! L'île *Sainte-Hélène* doit être le mausolée que le destin a résolu d'élever à la gloire de votre Empereur!..... Vous le voyez..... Je le voulais dans les *hécatombes royales de Saint-Denis;* la Providence a ri de mon ambition!.... C'est sur un autel en pleine mer qu'elle a voulu me faire expirer!...... Refuseriez-vous d'en être les nobles gardiens!.... » Il fallut se résigner!..... La vie n'était plus en eux.... L'espérance en était sortie!.... Le jour de la délivrance parut, et *Napoléon* est mort à *Sainte-Hélène*!.....

Ce que je viens de raconter eut lieu deux ans avant la mort de l'Empereur. On dit aussi qu'un amiral anglais ayant obtenu une audience de *Napoléon*, à *Longwood*, entraîné par sa parole et magnétisé par son génie, conçut, à l'instant même, la pensée d'épargner à son pays la honte de devenir le *bourreau* d'un homme si étonnant!..... Il s'agissait de reproduire l'héroïsme de *Madame de Lavalette*..... Napoléon refusa. On ajoute aussi, qu'une femme qui, ayant beaucoup connu *Bonaparte* en *Égypte*, et depuis longues années vivant comme une exilée à *Rio-Janeiro* avec tout l'entourage de la fortune, avait sérieusement médité l'évasion de l'Empereur, depuis l'instant où elle avait appris que l'Angleterre avait si lâchement violé contre lui les lois de l'hospitalité..... Un navire construit de façon à pouvoir soutenir quelque temps la navigation sous-marine, avait été imaginé par elle et fabriqué sous ses yeux. En effet, tout étant disposé d'après ses desseins, cette femme fait mettre son esquif à la voile et se dirige avec ses gens vers *Sainte-Hélène*. En pleine mer, elle apprend officiellement la mort de l'Empereur. Chez la femme, le dévouement au cœur c'est de l'inspiration, c'est du génie!.... Dans de semblables extrémités humaines, c'est l'être qui devient l'instrument de la Providence..... La femme est la seule fleur qui vienne tempérer, par ses grâces et sa douceur, ce désert si brûlant qu'on appelle, la vie. Malheur

à celui qui ne l'entoure pas de caresses et de soins !........ L'homme alors ne doit plus croire à sa *bonne étoile*, ou à sa *bonne fée*.

Napoléon mort à *Sainte-Hélène !* C'est là ce qui étonne et confond mieux la raison au point de vue humain, que tout le merveilleux qui se rattache à une vie et si pleine et si grande !...... Est-ce la main d'en haut, foudroyant avec éclat la puissance et le génie, pour apprendre avec plus d'autorité aux nations, que l'orgueil est punissable, quelle que soit la tête ambitieuse qui l'ait porté avec un froid dédain ?.... Napoléon avait l'ambition du bien....C'est à travers la tempête, il est vrai, qu'il s'était vu forcé d'en manifester l'esprit ; mais, plus tard, on en eût recueilli, au sein de la paix, les immenses résultats, les bienfaits si rassurans pour l'avenir des peuples. Serait-ce la fatalité, force aveugle dont on est le jouet et qui, malgré vous, vous pousse à l'abîme?... Ce seraient bien plutôt, peut-être, les passions humaines qui, se révoltant toujours contre une intelligence assez forte pour les contenir, réagissent avec violence pour la briser..... N'est-ce pas là, du reste, l'histoire de l'humanité ?..... C'est le dernier mot de celle de Napoléon.

Jules DAMIAN.

RÉFLEXIONS

SUR L'UTILITÉ QU'IL PEUT Y AVOIR

A JOINDRE

LA POÉSIE LYRIQUE

A LA POMPE DU JUBILÉ MÉDICAL DE MONTPELLIER,

PROJETÉ POUR 1850 (1).

I.

La Poésie et la Musique me semblent n'avoir jamais été absentes des solennités à grands intervalles. Il y fallait l'attrait d'un plaisir populaire intellectuel : ces deux arts ont fourni les moyens qui intéressent le plus grand nombre des hommes, et qui lient le plus étroitement l'esprit et les sens. Le but serait manqué, si la jouissance était une volupté sans satisfaction morale, ou du plaisir mental sans titillation sensuelle.

Mais, dans les fêtes dont je parle, s'est-on contenté d'attirer le

(1) En commençant le Cours de 1844-1845, M. LORDAT a présenté au public le projet d'une fête jubilaire dans la Faculté de Médecine de Montpellier, pour 1850, et il en a montré le but et les avantages. Cette proposition, insérée dans le *Journal de la Société de Médecine pratique* de cette Ville, et reproduite dans la *Gazette Médicale de Paris*, paraît avoir été vue avec intérêt. Ce Professeur a l'intention de développer toute sa pensée sur ce sujet et d'en caractériser l'esprit général. Il distribue ses idées principales dans dix articles, dont cinq se rapportent au fond de la Science Médicale et à sa Didactique, et dont les cinq autres se rapportent à son Æsthétique, c'est-à-dire aux manières dont cette Science peut se lier avec les Beaux-Arts dans la circonstance actuelle. L'article que nous avons obtenu et que nous publions ici, est de cette dernière catégorie. C'est un de ceux qui s'accommodent le mieux avec l'objet essentiel de ce Journal.

monde par la Poésie et par la Musique en général, sans les approprier à l'objet de la réunion? Ces arts ont-ils été employés d'une manière vague, et sont-ils restés étrangers au but politique ou social de ce concours d'individus des deux sexes, de tous les âges et de tous les rangs ?

Je ne suis pas assez instruit sur l'histoire des grands jeux, pour être en état de répondre universellement à cette question. Mais nous savons bien que dans les jeux séculaires sous Auguste, ces deux arts æsthétiques furent des parties intégrantes de la forme essentielle de la solennité. Il s'agissait d'inculquer dans les esprits et de graver dans les cœurs, des faits, des vérités morales, des sentimens nationaux, des croyances, des espérances théologales. L'éducation publique et domestique avait pu faire naître la source des raisons, des motifs, des inclinations, qui engendrent ces idées et ces sentimens dans les esprits cultivés. Mais la Poésie et la Musique étaient chargées d'implanter toutes faites ces dispositions mentales chez ceux qui ne raisonnaient pas, et qu'il importait néanmoins de rendre, par le cœur, aussi bons citoyens que pouvait l'être le Patricien le mieux élevé.

Alors, la Poésie avait été faite pour les idées actuelles, et sans doute la Musique, qui n'est pas restée, avait exprimé des sentimens relatifs. Ces types æsthétiques, liés avec ces pensées, devaient s'être étudiés à concentrer l'attention, à éviter les ressemblances importunes, à approprier tous leurs accens à l'objet actuel, et à les rendre impropres à tout autre usage ; de sorte que je ne serais pas surpris que, pour des événemens de ce genre, la destination des paroles et du chant fût une consécration religieuse, et que des programmes arbitraires dans des concerts libres fussent considérés comme des inconvenances, et les parodies comme des profanations.

Ce poème lyrique est incorporé à la solennité. Il est d'abord évident que la partie poétique est inamovible, puisqu'elle n'est que l'expression des pensées représentatives d'un fait unique. En a-t-il été de même du chant ? Nous ne pouvons pas l'assurer. La mélodie avec son rhythme n'a presque jamais une signification si propre qu'elle ne puisse pas s'adapter à des paroles différentes. Nous le voyons bien dans les odes dont les diverses strophes sont rendues par le même air.

Cependant, si un vrai Musicien y regarde de près, il verra que la mélodie d'une ode ne convient pas exactement à toutes les strophes. Un Artiste de ma connaissance croyait être en état de désigner dans l'air de plusieurs couplets liés entre eux, celui sur lequel le chant

a été fait. Il faut supposer pour cela que le compositeur avait du sens et du goût. Pour un homme doué de ces qualités, on conçoit que la Musique pensée d'après une idée donnée, ne peut pas être absolument identique avec celle que lui aurait inspirée une autre idée présentée sous la même forme rhythmique.

Rien de si commun que d'accommoder un même air à des chansons de caractères fort différens ; mais ce libertinage est toujours aux dépens de son honneur. Le chant a perdu une grande partie de son mérite, quand il n'est pas resté chaste et fidèle.

II.

Nous pouvons donc croire pour l'honneur des Anciens, que la Musique destinée aux solennités périodiques à de grands intervalles a été créée pour la Poésie même, qui faisait portion de la pompe immédiatement future.

Nous n'avons pas des preuves historiques de ce que j'énonce ; mais, selon toutes les apparences, les mélodies des odes pour la fête séculaire ont été composées expressément comme les chants et les récitatifs qui ont été créés pour les pièces de théâtre de l'époque. Nous savons qui étaient les Artistes chargés de faire la musique des Comédies de Térence. Il n'est pas probable qu'on ait été moins attentif pour la musique des vers d'Horace, quand il s'agissait d'une fête qui ne se célébrait que tous les 110 ans.

Si la Poésie et (très-probablement) la Musique ont été faites spécialement pour la solennité qui nous sert de modèle à certains égards, il nous convient de chercher à plaire au public par des moyens pareils. Nous resterions au-dessous de notre pouvoir et de ses droits, si nous nous contentions de lui offrir des concerts amassés de pièces de rapports, composés de mélodies et de symphonies choisies suivant la mode, et tout-à-fait étrangers au sujet de la réunion. Ce sujet vaut bien la peine que la Poésie et la Musique aient été faites uniquement pour la solennité. Il est indispensable qu'elles en fassent des parties intégrantes, et qu'elles concourent à l'instruction qu'elle est destinée à répandre.

III.

Voilà donc un point qui est arrêté : il faut que la Poésie Lyrique fasse partie de notre pompe, non comme une distraction amusante, mais

comme portion de l'enseignement de cette époque. En cela, nous imiterons les Anciens. Mais en ferons-nous autant par rapport aux formes lyriques qu'ils avaient adoptées? Examinons.

D'après les monumens qui nous restent des jeux séculaires, le type de leur Poésie Lyrique est l'ode, qui est une série de strophes d'une même configuration. S'il nous est permis d'en considérer l'exécution comme le modèle des hymnes chantées dans les temples chrétiens, la mélodie est construite comme la Poésie. L'air prend la forme de la strophe. Ordinairement chaque strophe est revêtue de la mélodie. Il devait en résulter d'abord que le chant de chaque ode devait être d'un caractère assez vague, puisqu'il devait être appliqué à des idées assez variées, et, secondement, que le chant des odes longues devait tomber dans une sorte de monotonie languissante.

Il nous serait impossible aujourd'hui de nous soumettre à un concert qui serait composé de romances, de complaintes, de chansons. Il nous faut une grande variété d'idées enchaînées dans une unité. Les retours des mêmes chants nous fatigueraient : s'ils étaient fidèles, l'uniformité des idées nous ennuyerait; s'ils ne l'étaient pas, le contraste ou l'incohérence des pensées et des mélodies nous choquerait.

Un hymne dont le chant est le même pour chaque strophe nous plaît quelquefois. Dans quelles conditions?

On conçoit que dans une ode il peut n'y avoir qu'une idée, un sentiment, et que les strophes ne sont que des formes variées de cette pensée. On le voit particulièrement dans les pièces lyriques, dont les strophes se terminent par les mêmes paroles ou par une sorte de refrain. La *Marseillaise* a été une des odes les plus propres à cette uniformité de mélodies. Mais, dans les cas où les idées sont plus différentes, la monotonie est mortelle, si les strophes sont nombreuses.

Il ne faut pas tirer une objection de la forme hymnique que présente la plus grande partie du chant ecclésiastique. La disposition de l'âme n'est pas la même quand on se rend à l'église, et quand on cherche des plaisirs profanes.

D'ailleurs, la piété même n'est pas à l'épreuve de la monotonie, puisque d'assez bonne heure on a tâché de l'éviter. J'ignore quelle est l'époque où l'on a senti la nécessité de rompre cette uniformité dans les Proses des Messes solennelles, et dans celle de la Messe pour les Morts. Pour cette dernière, un chant principal se fait entendre dans les deux premières strophes; mais ce chant a subi des modifications

sensibles dans les deux strophes suivantes, sans changer de caractère ni de ton. Les deux strophes qui viennent après, présentent une variation qui les distingue de toutes les précédentes. Après cela revient le chant principal, et des alternatives semblables se répètent suivant la durée de la Prose. — Les séquences *Victimæ Paschalis*, *Veni Sancte Spiritus*, présentent d'autres changemens dans les mélodies respectives des strophes, où l'on aperçoit à la fois d'abord l'intention de conserver le caractère d'un même thème expressif, ensuite de modifier cette énonciation musicale suivant les nuances de la pensée principale des strophes.

IV.

Depuis que la mélodie a pris un essor plus libre; que l'ancienne *Cantilena*, la mélodie vague, est devenue l'*Air*, l'*Aria;* que le chant est arrivé à être propre à revêtir une pensée accompagnée d'un sentiment moral; que les sons ont été liés en élémens d'une unité; que, rival de la parole par la prosodie, il s'est rendu capable de faire entendre distinctement l'accent logique, l'accent oratoire, l'accent pathétique, la Musique moderne n'a pas voulu demeurer l'esclave de l'ode. Elle a cru pouvoir user de la multiplicité de ses rhythmes, des formes de ses mesures, de la profonde différence de ses deux modes majeur et mineur, des variations introduites dans la gamme ascendante et dans la gamme descendante du mode mineur, de l'accompagnement harmonique, de la détermination de la tonalité qu'elle en emprunte, des expressions, soit auxiliaires, soit imitatives, que lui fournissent des caractères affectifs de l'âme, et de mille autres moyens qui sont à sa disposition : elle a cru pouvoir user de tout cela, pour être dispensée d'orner symétriquement les strophes uniformes d'un poème de longue haleine, où les idées et les sentimens varient dans les diverses parties. Persuadée qu'elle pouvait rendre des passions et des pensées, elle a donc aspiré, non pas à rivaliser, mais à coopérer avec la Poésie. Il est vrai que, dans cette coopération, il a fallu sacrifier les formes métriques de l'ode, et souvent même celles de la strophe; mais elle a confessé qu'il ne lui est jamais permis d'altérer les élémens essentiels de l'expression de la pensée, c'est-à-dire de changer ni les syllabes de la langue, ni la syntaxe des mots, ni même de négliger l'*accent logique* d'une phrase, quand cet accent est inséparable de la transmission de l'idée.

Comme nous connaissons le pouvoir de la Musique qui date de la renaissance, il ne nous est pas possible de proposer à des invités une Poésie Lyrique construite d'après le modèle de l'ode. On dirait que nous voulons les régaler de chansons ou de vaudevilles. La Musique expressive s'est tournée de bonne heure vers les motets pour l'Église; vers le madrigal, la cantate, la cantatille, les mélodies, pour le salon; vers l'opéra, pour le théâtre. C'est dans les compositions de ces genres que l'*aria* proprement dite et le récitatif obligé ont pris le développement, l'extension, le pathétique, la variété et la *signification* dont l'art musical est capable. C'est parmi les formes de cette classe que nous pouvons trouver celle qui convient à notre projet.

V.

La Cantate est trop resserrée eu égard au nombre des idées que nous devons répandre. L'opéra est étranger à nos vues, puisque nous désirons de propager des pensées et des sentimens, et non de montrer une action proprement dite et une représentation. La forme qui me paraît préférable, est intermédiaire entre celles dont je montre les inconvéniens. Je veux parler d'une composition inventée par un pieux personnage, il y a trois cents ans. « Vers 1550, dit un Auteur aussi » instruit que spirituel (1), Saint Philippe de Neri, qui venait de » fonder à Rome la Congrégation de l'Oratoire, s'alarma des succès du » spectacle lyrique. Le saint prêtre voulant diriger vers la religion la » passion que les habitans de cette ville montraient pour l'opéra, » qui, pendant les jours de carnaval surtout, les éloignait de l'église, » imagina de faire composer, par de très-bons poètes, des intermèdes » sacrés, de les faire mettre en musique par les virtuoses les plus » fameux, et d'en confier l'exécution à des chanteurs excellens. Son » projet réussit complétement, la foule accourut à ces concerts reli- » gieux ; et ce genre de drame prit le nom d'*Oratorio*, de l'église de » l'Oratoire où ils étaient exécutés. »

Tout le monde connaît la conversion qui a été faite, dans le commencement du dernier siècle, de la complainte touchante et monotone du *Stabat Mater*, en un Oratorio, par Pergolèse. Deux grands person-

---

(1) Castil-Blaze; *De l'Opéra en France*, tom. I, pag. 3.

nages, Haydn et Rossini, ont reproduit cette même ode sous la forme demi-dramatique. L'on sait combien ces compositions ont eu du succès.

Les Oratorios de Leo, de Jomelli, de Haydn, de Le Sueur et de plusieurs autres grands Maîtres, ne permettent plus de douter de l'utilité, de l'importance, de la dignité de ce genre de poèmes lyriques. S'ils ne sont pas plus nombreux, c'est que les premiers modèles ont intimidé beaucoup de ceux qui voulaient les imiter, et que leurs auditeurs ont été fort difficiles.

VI.

D'après tout cela, si nous voulons employer la Poésie Lyrique à notre solennité pentacostaire, quelle est la forme la plus digne du sujet et de notre but? Il est certain que l'ode et sa mélodie uniforme appliquée à chaque strophe, ne nous conviennent plus. Nous avons trop d'idées et de sentimens pour pouvoir tout exprimer avec des moyens si bornés. Nous avons besoin d'une composition au moins aussi étendue que celle que Philidor a donnée au *Carmen Seculare*, dans la savante partition qu'il a publiée sous ce nom, et qui constitue l'ensemble des Odes d'Horace faites pour cette mémorable solennité, et qui forme un grand oratorio païen. Je voudrais que notre poème lyrique eût les formes scéniques et dramatiques de nos oratorios modernes. Il pourrait porter le même nom que je donne à la composition de Philidor, puisque le sujet pourrait avoir au moins le même genre de piété.

Cette espèce de drame-concert, qui fut exécuté au Concert Spirituel de Paris, en 1788, est composé de trois Odes d'Horace et de quelques fragmens, disposés par le musicien de manière à leur donner une unité. Cette production est formée d'une ouverture, d'un prologue et de quatre parties.

Le prologue est une symphonie faite à la manière de celles qui précèdent les opéras. — Le prologue est l'exposition du sujet exprimé par le poëte qui se regarde comme inspiré. C'est la première strophe de l'Ode première du troisième livre. — La première partie est un avertissement que le poète fait aux adolescens et aux jeunes filles, enfans des premières familles, de s'appliquer à bien chanter les vers préparés pour la solennité. Ce sont les strophes huit et neuf de l'Ode sixième du quatrième livre. — La seconde partie est un hymne à Apollon. Ce sont les sept premières strophes de la sixième Ode du

quatrième livre. — Dans la troisième partie, les jeunes garçons et les jeunes filles s'exhortent mutuellement à chanter les louanges d'Apollon et de Diane. C'est la vingt-unième Ode du premier livre. — La quatrième partie est le *Carmen Seculare* tout entier, qui est une magnifique prière pour la République, l'Empire et l'Empereur. On voit combien le compositeur s'est donné de soin pour que ce poème lyrique formât une sorte de chœur dramatique, dans lequel les coryphées et les choristes font des *solos*, des dialogues et des *tuttis* alternativement.

VII.

Après ces remarques préliminaires, de grandes questions se présentent. Avant d'entreprendre un Oratorio Médical, il est naturel de se demander si la Médecine est un sujet sérieux qui donne prise à la Poésie et à la Musique. Personne n'ignore qu'elle a servi autrefois à des scènes burlesques où l'on se moquait de ses cérémonies. Mais à présent que nous savons ce que la Musique a pu faire pour renforcer une farce dirigée contre un ridicule qui n'est plus de notre temps, je désirerais bien savoir si le sujet et en quelque sorte la substance de la science médicale, son enseignement, ses progrès, seraient susceptibles d'une composition lyrique grave, digne et même pathétique. Je ne crois pas la chose impossible, quoique je n'en dissimule pas la difficulté. Mes préventions viennent peut-être de ce que je suis tout-à-fait étranger à la pratique des arts æsthétiques dont il s'agit ici. Mais, dans quelque art que ce soit, on n'a jamais prescrit le silence et fermé la bouche aux amateurs qui en ont étudié la théorie, et la parole n'a pas été le privilége exclusif des ouvriers. Aussi, dans un cas aussi insolite, mon inhabileté n'est pas une raison de me taire, et tous les avis peuvent être écoutés.

Il me paraît, 1° qu'il est un point de vue sous lequel le public peut comprendre et saisir ; avec intérêt, la science médicale que nous enseignons ;—2° que ce point de vue est aisément accessible à la Poésie ; — 3° que le sujet ainsi conçu peut présenter des sentimens assez variés, et, par conséquent, qu'il prête aux moyens pathétiques de la Musique.

Si ces trois propositions sont établies, il en faudra conclure qu'entre les ornemens de notre solennité jubilaire, il est raisonnable de placer l'Oratorio, soit chrétien, soit païen, mais toujours religieux.

VIII.

1° Il est inutile de dire que, sans l'intelligence de l'objet, et sans un intérêt qui s'y rapporte, il ne peut pas y avoir d'art libéral, de composition æsthétique. Mais je prétends qu'*il est un point de vue sous lequel le public peut entendre et saisir avec intérêt la Science Médicale telle qu'elle est enseignée à Montpellier*. Je dis *un point de vue*, parce qu'il en est d'autres sous lesquels cette science n'est accessible qu'aûx initiés. Expliquons-nous bien.

Chez nous, la base de la Science Médicale est la connaissance expérimentale de la *Nature de l'Homme*. Le fond de cette connaissance n'est acquis qu'au moyen d'un nombre prodigieux de faits, et de certaines règles d'une Philosophie Naturelle très-rigoureuse. Ce serait en vain que nous voudrions la communiquer au peuple, il ne la concevrait pas. Des argumens étroitement associés, des conclusions qui en sont déduites infailliblement, ne sont pas de son ressort : c'est pour nous, gens du métier, qu'ils servent de fondement. Ce n'est donc pas avec des dogmes raisonnés que je veux faire connaître au public notre enseignement.

Mais voyons si toutes les autres faces de la Science lui seraient aussi inaccessibles.

Un homme d'esprit a imprimé ces mots dans un ouvrage récent. « Il y a long-temps qu'on a défini le Médecin en ces termes : *Un » homme vêtu de noir, mettant des drogues qu'il ne connaît guère, dans » un corps qu'il ne connaît pas* (1). »

Le public a très-bien senti la valeur de cette définition. S'il l'acceptait à la lettre, il verrait la nullité d'un art dont les principes ne peuvent exister que sur la *connaissance* et de ce *corps* et de ces *drogues*.

Or, il y a des *Médecins* qui justifient cette définition : ce sont ceux dont l'École se pique d'être essentiellement *anatomique*. En effet, ceux qui tirent leurs principes uniquement du cadavre, ne connaissent certainement ni le *corps* qu'il faut guérir, ni les *drogues* telles qu'il faut les concevoir comme moyens.

Mais il y a des Médecins qui connaissent mieux l'Homme, parce qu'ils ne se sont pas contentés de l'étudier dans l'amphithéâtre, et

---

(1) *Physiologie du Médecin*; par Huart.

qui connaissent mieux les drogues, parce qu'ils ont su quels sont les divers élémens de l'Homme vivant auxquels ces drogues doivent respectivement être adressées dans les différens cas.

Si le public acceptait rigoureusement la définition du Médecin rappelée par M. Huart, c'en serait fait de la Médecine, et cette science pratique serait effacée du tableau des connaissances humaines. Mais heureusement pour la république médicale, il ne considère cette définition que comme une satire.

Pour être juste, il faut lui dire toute la vérité. Il est incontestable qu'il y a des Médecins dont toute la conduite justifie la définition flétrissante; qu'il en est d'autres qui emploient toute leur vie à protester efficacement contre la double ignorance du *corps* et des *drogues*, et que ces deux sortes de Médecins forment deux Écoles distinctes. Le public peut s'en étonner; mais il faut qu'il le sache et qu'il s'assure du fait.

IX.

Le temps n'est peut-être pas loin où tous les hommes lettrés comprendront parfaitement la différence de ces deux Écoles. Ce sera lorsqu'ils seront bien pénétrés de la distinction que Platon a faite entre les corps *inanimés* et les corps *animés*; et de celle que Bacon a faite des causes respectives de ces deux sortes de corps. Ils sauront alors que les causes de la Nature, étudiées d'après leurs effets, sont d'ordres différens et suivent des lois différentes. Ils reconnaîtront l'ordre mathématique, l'ordre physique, l'ordre métaphysique, et ils diviseront ce dernier en l'ordre psychologique et en l'ordre biotique ou vital. — Ils seront convaincus que chaque ordre a sa Philosophie, ses règles, ses tendances, son allure. Ils sauront en même temps que, chez l'Homme, se trouvent réunies des causes des quatre ordres; et que la *Science de sa nature* se compose de vérités acquises par ces quatre sortes de Philosophies, des vérités de l'ordre mathématique, de l'ordre physique, de l'ordre psychologique, de l'ordre vital; et que la négligence des vérités d'un de ces ordres rend la Science nulle, puisque la plus belle partie de la Physiologie Humaine consiste dans la connaissance des lois de la liaison des causes constituantes.

Quand ces distinctions seront devenues aussi populaires que je le désire et que je l'espère, il ne sera pas difficile de séparer essentiellement les deux sortes de Médecins que nous venons de signaler. Tout le monde verra que ceux qui méritent la définition de M. Huart,

sont ceux qui n'ont connu de l'Homme que les causes de l'ordre physique et quelques vérités mathématiques, et qui non-seulement sont restés étrangers à la philosophie des causes de l'ordre psychologique et de l'ordre vital, mais encore en sont les ennemis et les détracteurs; et que leurs antagonistes sont ceux qui ne cessent de rechercher dans ce même être, avec un zèle égal, les vérités mathématiques et les lois des causes des trois autres ordres qu'ils y reconnaissent. Ce même public concevra sans peine pourquoi la Faculté de Montpellier se glorifie d'appartenir à cette dernière École, à celle qui veut connaître tout le *corps* humain vivant, et les rapports qui existent entre chaque *drogue* et chaque élément de l'Homme.

Un homme aussi haut placé, par la nature, dans la sphère de l'intelligence, que le Gouvernement et le public l'ont placé dans la sphère sociale, M. Michel Chevalier, n'a pas eu besoin de connaître les sujets des guerres intestines de la république médicale, pour apercevoir d'un coup-d'œil la discordance qui doit exister entre une École où les faits sont coordonnés par rapport à une unité, et une École où les faits sont épars, isolés, incapables de former une vraie science. Il a voulu entendre des leçons dans des établissemens médicaux. Après avoir assisté à quelques-unes de celles de Montpellier, il dit à ses amis : Je trouve ici une singularité; on y connaît un but vers lequel on vise continuellement, on ne fait point un pas qui n'abrège la distance. Je n'avais rien vu de pareil ailleurs, où habituellement on marche sans savoir où l'on va.

En attendant que le public soit capable d'apercevoir lui-même cette différence, contentons-nous de lui faire remarquer que nous sommes les adversaires de ceux qui prétendent connaître assez l'Homme quand ils n'en ont étudié que le cadavre; puisque nous, nous reconnaissons autant la nécessité d'étudier ce qui rend l'Homme vivant, bien portant ou malade, que d'étudier ce qui fait de lui un assemblage d'instrumens.

Il me paraît donc que ce point de vue médical, qui est celui qui nous intéresse le plus dans ce moment, est une notion que l'esprit le plus ordinaire saisit sans effort, sans abstraction; que ce sujet est un objet d'estime, de considération, de croyance, d'amour, de recherche. C'est tout ce qu'il me fallait dans la thèse que je défends. Il ne s'agit pas ici de la vérité de l'idée, mais seulement de sa consistance psychologique, ou si l'on veut parler ainsi, de sa *palpabilité*.

Quant à son intérêt, je ne puis pas croire qu'il soit douteux aux

yeux de qui que ce soit, puisque ce sujet est la seule base possible de l'art salutaire, de l'art le plus opportun que l'on puisse concevoir.

X.

2° Ma seconde proposition est celle-ci : *Ce sujet est accessible à la Poésie*. Je crois qu'à la rigueur je pourrais me dispenser de soutenir cette assertion, puisqu'elle a l'inconvénient d'être évidente par elle-même. Pour peu que l'on réfléchisse sur le pouvoir de l'imagination créatrice, quelle est l'idée, et surtout l'idée concrète, qui paraisse inaccessible à la Poésie ? Quelle est la pensée qui ne puisse servir de sujet à la formation d'un monde fictif ? Quand l'esprit a fait l'image, qu'est-ce qui l'empêche de demeurer dans cette région un temps indéfini, et de perdre de vue des réalités qu'il avait intérêt à oublier ?

Si je m'arrête un instant sur cette question, c'est que, dans l'état actuel, elle est circonscrite par les conditions locales. Il ne s'agit pas de déterminer si l'enseignement médical de Montpellier peut être le sujet d'un poème en général, problème dont la réponse devrait être indubitablement affirmative; mais il s'agit de chercher si la science de l'Homme, telle qu'elle est présentée ici, peut être le sujet d'un poème sérieux, lyrique, qui puisse figurer honorablement dans ce que l'on appelait naguère un *Concert spirituel*. La question étant ainsi resserrée, il suffira de chercher quelles sont les formes de ce poème qui lui conviennent le mieux.

Les formes intrinsèques sérieuses qui se présentent le plus naturellement, sont le poème satirique défensif, le philosophique, le didactique et l'épique.

Un poème ayant pour but de censurer tout enseignement médical ennemi de l'étude assidue des causes de l'ordre métaphysique, serait trop riche de controverses, d'attaques, de raisonnemens, et trop dépouvu de sentiment, pour qu'il fût conforme à nos projets.

Un poème philosophique aurait vraisemblablement une grande partie de ces défauts relatifs. La dialectique de l'ensemble, la profondeur des pensées, les images les plus abstraites, un certain mouvement d'éloquence dont le raisonnement est quelquefois susceptible, peuvent donner à une telle composition un vrai charme ; mais où pourrait-on y puiser les sentimens dont la Musique a besoin ?

Le poème didactique ne peut pas nous préserver des vices relatifs des

précédens. Ce serait peut-être la forme de poésie la plus ingrate, par rapport à un amusement lyrique. Je désire bien que, dans notre solennité, tout divertissement soit instructif, mais nous devons nous piquer de repousser l'ennui avec autant de soin que l'oisiveté de l'esprit.

Reste le poème épique. Pourrions-nous trouver dans notre science une action mentale capable de présenter une sorte d'épopée ? J'essaie. La considération d'un Dynamisme Humain très-distinct d'un mécanisme anatomique, est la vérité qui nous sépare d'avec les Médecins dont la science est essentiellement anatomique. Nous connaissons l'instant de la découverte de cette vérité. Le fait a été consigné dans les livres d'Hippocrate. Cette constitution de la nature humaine étant le seul fondement de l'art salutaire, l'établissement de cette vérité, sa conservation, son culte dans des lieux très-divers, les travaux qui ont eu pour but d'en empêcher l'anéantissement, les efforts les plus récens qui l'ont rendue plus évidente et qui semblent en assurer mieux que jamais le règne et la propagation : voilà un événement historique d'un grand intérêt, composé d'événemens et de péripéties très-variées, et dont le récit le plus naïf est non-seulement digne de souvenir, mais encore un objet d'étude obligatoire.

Mais, si l'on raconte les faits anciens tels que l'*Histoire de la Médecine* nous les présente, et les faits actuels tels que nous les contemplons ; si on les rapporte aux causes les plus naturelles, comme à la marche tantôt progressive, tantôt rétrograde de la civilisation, suivant divers événemens accidentels : la composition ne sera qu'instructive. Que-faut-il pour la rendre affective ? Au lieu de considérer la vérité Hippocratique comme une découverte faite par la raison humaine, regardons-la comme une lumière providentielle apportée aux hommes pour un grand bien. Au lieu de reconnaître les adversaires de l'Hippocratisme tels qu'ils sont ; les uns, purement insoucians ; d'autres, des amateurs de nouveautés concrètes, dédaigneux des idées abstraites ; d'autres, assez vains pour préférer leurs fictions propres aux réalités d'autrui les plus importantes ; quelques-uns, assez bornés dans leur sphère pour être incapables de comprendre les propositions d'une certaine élévation : supposons que ce sont des ennemis de l'humanité qui travaillent à éteindre cette céleste lumière. — Au lieu de constater que les idées abstraites les plus relevées ne germent que dans les lieux où la civilisation est avancée ; qu'elles s'éteignent dans les nations qui s'affaiblissent, et qu'elles surgissent dans celles

qui prospèrent ; pensons que la Divinité bienfaisante dirige à son gré, celle dont nous parlons ici, tantôt pour la conserver, tantôt pour qu'elle soit plus à portée d'un plus grand développement, tantôt pour lui assurer de mieux en mieux sa durée, sa pureté et les scintillations de son éclat. — Au lieu de croire que la présence et l'absence d'une profonde connaissance de la constitution de l'Homme, tiennent à des circonstances morales, scientifiques, politiques dont les combinaisons varient fortuitement dans les divers lieux, restons persuadés que ces avantages et ces inconvéniens proviennent immédiatement de la volonté de la puissance créatrice de cette lumière, qui *non taliter fecit omni nationi*, qui distribue ses bienfaits comme il plaît, et qui veut bien nous traiter avec prédilection.

D'après cette supposition qui ne nuit en rien à la vérité scientifique, la naissance de la lumière médicatrice, ses apparitions en divers temps, sa préférence pour un temple où elle est constamment adorée, font une action merveilleuse, dont le récit constitue une épopée poétique. Nous ne pouvons attendre une telle histoire que d'un narrateur inspiré. Laissons-lui donc toutes les licences dont il peut avoir besoin. Il est *Musarum sacerdos ;* il peut dire : « Je parle d'a» près la pensée de Phœbus, qui m'a donné l'art de faire les vers et » le titre de poëte. »

> « *Spiritum Phœbus mihi, Phœbus artem*
> »*Carminis, nomenque dedit Poetæ.*»

XI.

Pour dévolopper toute ma pensée, je vais présenter le canevas ou les matériaux d'une composition de ce genre. On ne m'accusera pas, j'espère, d'avoir voulu fournir un modèle : mon intention est seulement de donner un exemple de ce qu'il serait possible de faire, si l'on acceptait la proposition d'un Oratorio Médical qui satisfît aux exigences de la solennité, c'est-à-dire, à l'instruction et au plaisir mixtes.

Un vieillard qui a passé toute sa vie à la recherche d'une lumière seule capable d'éclairer l'art de guérir, et qui mérite également le nom de *Philiâtre* et de *Philithéore*, nous rend compte de ce que les traditions, ses recherches et ses propres inspirations ont pu lui apprendre sur cette lumière ineffable. Il y ajoute les impressions qu'il en a reçues immédiatement dans le lieu où les rayons en sont plus chauds. Pour être moins gêné dans l'exposition de mon exemple, je

suppose que cette épopée est écrite d'après la croyance mythologique.

D'après notre convention poétique, le narrateur se garde bien de croire que cette lumière est une déduction de la raison humaine. Il la croit une émanation de cette sagesse divine qui est l'expression mentale du plus grand des Dieux. Cette sagesse surnaturelle, reconnue nécessaire dans un grand nombre de sociétés politiques, a porté différens noms dans les lieux où elle a exercé son influence. Elle mérita et obtint le titre de *Minerva Medica*, lorsqu'elle répandit quelque clarté dans l'art salutaire, en faveur de quelque malades favorisés des Dieux. Mais auparavant, l'humanité entière invoquait la lumière. Les Philosophes paraissaient l'annoncer : Pythagore, Timée de Locres, Empédocle avaient quelque idée juste de la constitution de l'Homme, mais il n'étaient que des précurseurs.

La Divinité a manifesté sa lumière médicale par l'intermédiaire d'Hippocrate. Il ne faut pas être plus surpris de la voir communiquer aux hommes les vérités conservatrices de la vie et de la santé par la plume du Vieillard de Cos, que de la voir propager des vérités politiques très-utiles par les conseils du précepteur de Télémaque.

Ne croyons pas qu'à sa première apparition, cette lumière ait répandu tout son éclat, et qu'elle soit parvenue à l'entendement sans atmosphère et sans brouillard. Les esprits de ténèbres ont travaillé à l'obscurcir. L'opposition de deux puissances ennemies, ce Dithéisme très-ancien, est un puissant ressort de la Poésie. Ces pervers adversaires ne veulent pas que la constitution humaine ait d'autre élément que les tissus anatomiques susceptibles d'une dissolution chimique. Ainsi Démocrite, pour nuire à la lumière, cherchait à tout rendre incertain à la faveur de ses éternelles railleries; mais il espérait conserver tout le sérieux pour l'Anatomie des animaux, où il recherchait tout de bon, non-seulement l'explication de la vie, mais encore celle de l'intelligence.

Cette recherche de la cause de l'esprit dans les bêtes parut au public assez excentrique, pour que le Philosophe ait passé pour un insensé. Hippocrate est appelé à son secours. Si le créateur de la vraie science du Dynamisme Humain avait considéré l'aliénation mentale comme l'a vue naguère M. Esquirol, et que, comme lui, il n'eût pas distingué l'erreur d'avec la folie, il aurait envoyé Démocrite à Antycire sous bonne escorte. C'était au moins une belle occasion de dépriser la doctrine d'un antagoniste redoutable ; mais notre maître

se hâta d'abord de professer une vérité pathologique ; il ne voulut pas que l'on regardât une croyance trop légèrement admise, un paralogisme ou une hypothèse, comme le commencement d'une maladie mentale. Ensuite il se garda bien d'immoler un adversaire qui était à sa disposition : *jacentem lenis in hostem* ; il détrompa les concitoyens de Démocrite ; il laissa son client tel qu'il l'avait trouvé, sans blâmer ni ses préventions, ni ses recherches, et se contenta de continuer son apostolat pacifique pour la propagation de la lumière nouvelle, persuadé sans doute qu'elle percerait tôt ou tard ses rayons, malgré les nuages dont on voulait l'entourer.

Voilà la vérité historique ; mais rien n'empêche de donner un caractère moral et merveilleux aux causes d'un événement très-simple, si la Poésie y trouve son intérêt.

Cette lumière ne se répandit pas soudain sur toute la terre comme celle du soleil. Il était de sa nature de se propager lentement par la communication des intelligences cultivées. Aussi, durant les quatre ou cinq premiers siècles qui suivirent cette révélation, tandis que les Médecins affairés et bruyans ébauchaient l'Anatomie et ne faisaient que de l'empirisme dans leur pratique, quelques esprits d'élite rédigeaient toutes les anciennes traditions du grand Maître, et les ajoutaient à ses œuvres propres, pour en faire un corps où l'on pût retrouver toutes les étincelles éparses de la fusée première.

Quand l'esprit de la Grèce fut disséminé vers les lieux où régnaient les successeurs d'Alexandre, la flamme divine dut briller à Alexandrie, où les écrits hippocratiques ont été réunis avec soin.

Que faisaient alors les Médecins de Rome ? S'occupaient-ils de la recherche de la Nature Humaine dont Hippocrate avait tant recommandé l'étude? Non, la Médecine y était tout empirique. L'élégant rapporteur des connaissances de l'art salutaire de cette époque, Celse, n'a pu nous transmettre que les faits et les pratiques : la raison des phénomènes et les motifs des préceptes, hors les cas de désordres mécaniques, sont étrangers à ce beau monument. Il est vrai que la Philosophie, qui s'était montrée à Rome par l'organe de Cicéron, n'y avait pas reparu dans le beau siècle.

Mais la recherche de la raison des choses fut un objet d'amour sous l'empire de Marc-Aurèle. Rome fournit alors un nouveau fanal où put résider et d'où put éclairer la lumière de Minerve. Aussi, la Providence fit choix d'un des plus illustres disciples de l'École d'Alexan-

drie, de Galien, pour porter un rayon de cette flamme dans la ville que le destin avait déclarée éternelle.

Galien vint, et il remplit sa mission avec zèle. Pénétré de la pensée Hippocratique, il en fit connaître la valeur dans la science et dans la pratique médicale. Il agrandit la connaissance de la Nature Humaine en associant une Anatomie plus ample et plus fidèle à la doctrine du Dynamisme Humain, que les ennemis de la lumière ne cessaient de travailler à obscurcir. Il ne se contenta pas de répandre partout cette grande vérité; mais il attaqua de front les amis des ténèbres, et il brisa entre leurs mains les armes dont ils se servaient pour la pourchasser ou pour la rendre méconnaissable.

Heureux, si satisfait de sa vocation, il n'avait pas voulu joindre à cet apostolat des inspirations qui ne provenaient plus de Minerve, et qui même affaiblissaient l'éclat de la lumière qu'il était chargé de propager! Mais, malgré ces taches étrangères, ce soleil répandit promptement sa lueur dans tout l'empire romain, c'est-à-dire, dans tout le monde connu. A dater de cette époque, les Médecins ne connurent que les idées de seconde main, c'est-à-dire, la vérité Hippocratique, sophistiquée par les illusions Galéniques.

Le moyen-âge vint, l'obscurité s'avança, les lueurs devinrent plus rares. Mais, au milieu de cette nuit, une nation vive, spirituelle, offrit un asile à la lumière. Les Arabes d'Asie, d'Afrique et d'Espagne rendirent à la Philosophie, les honneurs que la Grèce, Alexandrie et Rome lui avaient rendus autrefois. Galien, presque oublié dans le reste de l'Europe, recevait un culte à Grenade et à Cordoue.

Qui nous dira pourquoi les Philosophes et les Médecins Arabes de l'Espagne, étrangers à la France, inconnus aux membres de l'École de Charlemagne, eurent, dès le XIIe siècle, un commerce intime avec les Médecins de Montpellier? De bonne heure, la lumière Hippocratique réfractée par l'atmosphère Galénique, fut enseignée dans le même lieu où elle vous est montrée plus pure. Ce sont les Arabes sans doute qui nous l'ont communiquée; mais, comment se rendre compte de cette communication? M. Prunelle vous l'apprendra bien historiquement, avec autant d'agrément que d'érudition (1); mais, dans

(1) Il faut lire sur cette matière le savant ouvrage de cet Auteur ayant pour titre: *De l'influence exercée par la Médecine sur la renaissance des Lettres*. Montpellier, 1809, in-4°.

le moment actuel, il vaut mieux s'adresser aux Muses, qui, seules, savent les raisons cachées des événemens de l'ordre moral. N'est-il pas permis de penser que cette transmission est l'œuvre de cette puissance divine, qui avait fait éclore dans le monde cette lumière, objet de notre culte ; puissance qui l'a préservée et conduite pendant tant de siècles à travers tant de contrées, et qui maintenant la fait passer d'une nation à une autre, malgré les obstacles religieux et politiques, afin que cette vérité *humanitaire* ne périsse pas au milieu des secousses nationales, inévitables et prochaines ? Oui, c'est sans doute la Providence qui a inspiré à nos prédécesseurs de considérer les Arabes comme leurs maîtres

Aussi, quand la puissance des Arabes s'est affaiblie, que leur littérature s'est éteinte, et que leur Philosophie Médicale s'est anéantie, les notions fondamentales de la science du Dynamisme Humain étaient, à Montpellier, enseignées, éclaircies, propagées, et, en partie épurées.

Nous disons *épurées;* car, un des premiers soins qui me paraissent avoir été dans cette École, ç'a été de dégager les propositions fondamentales de la science de la constitution de l'Homme, établies par Hippocrate, d'avec les opinions particulières de Galien. Qu'on ne s'imagine pas que cette spagirique mentale soit une opération facile et qui puisse se faire sans effort. Le moment est arrivé où l'on sentira le mérite de ce travail. Comme, depuis bien des années, la plupart des Écoles avaient renoncé à la Science Médicale, et croyaient avoir assez fait quand elles avaient accumulé des Observations, perfectionné la Chirurgie, et fait des milliers de tentatives baroques et fortuites avec les *drogues qu'on ne connaît guère sur le corps qu'on ne connaît pas :* des hommes sérieux ont reproduit sur le tapis la Médecine Antique, et provoqué les Écoles et les Académies à s'expliquer sur la valeur des travaux d'Hippocrate (1) et de Galien (2). Il n'y a pas seulement des faits : il y a généalogie des effets aux causes ; il y a des distinctions entre ces causes ; il y a des dogmes et des principes ;.... il y a de la science. Il faudra ou discuter, ou convenir que l'on n'y entend rien.

Or, cette discussion a été commencée à Montpellier, dès le moment où le Galénisme a été reçu de la main des Arabes. Nos devanciers ne

---

(1) Traduction de M. Littré.

(2) Édition de M. Kuhn : Galeni (Claudii) *Opera omnia.* Lipsiæ, 1821-33, 20 vol. in-8°.

se contentèrent pas d'honorer Avicenne , Averrhoës , Rhazès. Ils trouvèrent dans cet emprunt l'occasion de rendre plus nette la pensée Hippocratique , de sentir tout le prix de l'Anatomie ; de s'accoutumer à l'art de la controverse dont Galien avait donné l'exemple ; de se servir de ces mêmes armes pour réduire à leur valeur les hypothèses , les argutics et les paralogismes subtils de ce grand maître.

Tempéramens , qualités primitives , parties similaires, parties organiques, humeurs , nature humaine , ANIMA , ANIMUS , *diathèse , maladie , affections*..... voilà des mots qui expriment des faits ; mais ce qu'il y a d'important dans la Science , c'est d'abord de déterminer l'exacte différence de ces expressions et de bien fixer leurs valeurs respectives ; secondement, de bien connaître l'ordre de succession suivant lequel ces faits se produisent dans l'Homme , et , par induction , la causalité génératrice qui les enchaîne ; enfin , de remonter à celui de ces divers faits qui , dans un cas donné , a eu l'initiative de l'événement. Dans les Écoles médicales Galéniques , Empiriques , Cartésiennes , Solidistes , et surtout dans les Anatomistes , cette règle de Philosophie me paraît inconnue. Dans les premières , on admettait les faits , mais on en brouillait les idées , et l'on n'était pas capable d'en déterminer l'ordre de causalité. Dans les autres , ces distinctions sont comme non avenues , et souvent les expressions sont regardées comme des sons sans signification. Il paraît que , dans tous les temps , l'École de Montpellier a été imbue de ces principes. Si elle n'a pas été toujours en état de les formuler comme à présent , elle me semble en avoir toujours laissé apercevoir le germe dans son sein. C'est ce qu'il ne sera pas très-difficile de montrer un jour , je l'espère , dans l'Histoire intrinsèque de cet Établissement didactique que mon collègue , M. Ribes , nous promet.

Je ne sais pas si l'épuration du Galénisme d'Espagne à Montpellier peut être poétisée ; mais , si l'on sent la difficulté de cette docimasie mentale , et que l'on se pique de justice pour les hommes qui s'y sont livrés avec tant de constance , on conviendra qu'elle est digne d'être louée et célébrée. C'est tout ce que j'en souhaite dans une composition lyrique.

Doivent venir ensuite les phases de la Lumière Hippocratique , depuis sa fixation sur ce chandelier , jusqu'à la révolution Cartésienne. — Il n'est pas possible sans doute de suivre les progrès de la Science dans une composition de ce genre ; mais il me semble que trois points

peuvent être touchés, parce qu'ils sont propres à faire juger les effets de l'enseignement dans cette École. Ce sont, premièrement, les marques d'estime qu'elle recevait, non pas seulement du public, mais des Puissans et des Souverains ; le second point est la suite des détractions qu'elle eut à essuyer de la part des Écoles jalouses ; le troisième est le long éclair de lumière qui partit de Montpellier, et qui illumina Paris pendant un siècle et demi.

L'Histoire de l'*École de Médecine* de Montpellier nous fait voir quel était l'état de l'enseignement de cette ville, avant même que la réunion des savans qui l'exerçaient eût été érigée en *Université*, et la Bulle de cette institution ne manque pas de dire que cet Établissement didactique avait été résolu d'après la renommée *universelle* d'une ville où la Médecine se pratiquait et s'enseignait avec tant d'éclat et de succès. C'est encore dans cette Histoire particulière qu'on voit combien était nombreux le concours des grands et des hommes constitués en dignités qui étaient venus demander ici la santé. Quant aux Professeurs de Montpellier que les Rois et les Souverains Pontifes ont appelés auprès d'eux comme leurs Médecins, l'Histoire générale nous l'apprend.

Un panégyrique serait suspect si le héros n'avait jamais eu d'adversaire ni d'ennemi. Le triomphe est indispensable. Ces avantages n'ont pas manqué à l'École. Avant même d'être constituée en Université, c'est-à-dire, vers la fin du XIIe siècle, le Premier-Médecin de Philippe-Auguste, Pierre-Gille de Corbeil, lâcha contre elle une satire dans un poème : *De Virtutibus medicaminum*, où il taxe ses élèves d'être *outrés*, *prévenus*, *emportés*, *légers*, *enflés et infatués de l'erreur de Montpellier*. Des injures de la même importance se sont reproduites par d'autres écrivains et à des époques très-éloignées. Mais, comme elles n'ont jamais changé la marche de l'École, et qu'elles n'ont affaibli ni les succès de sa renommée, ni les progrès de sa doctrine, elles doivent être mises au nombre des preuves de sa valeur.

Au commencement du XVIe siècle, la Faculé de Médecine de Paris semble avoir voulu allumer sa mèche à la Lumière de Montpellier. Le célèbre Jacques Sylvius vint prendre ici ses grades. Son séjour dans cette ville ne paraît pas avoir été long ; mais un homme de cette capacité n'avait pas besoin d'un grand intervalle pour saisir les dogmes essentiels de la science cultivée dans cette École, et savoir les sources où elle avait puisé ses principes. C'est après le retour de Sylvius à Paris, que l'on vit naître une suite d'hommes illustres qui devinrent

les disciples d'Hippocrate, les émules de Montpellier, et les flambeaux les plus éclatans dont la Faculté de la Capitale a pu se glorifier à bon titre, tels que Fernel, Duret, Hollier, Baillou.—Mais, vers le milieu du XVII[e] siècle, soit que des hommes propres à conserver ce feu aient accidentellement manqué dans cette grande cité, soit que, dans ce climat, la germination de la pensée Hippocratique soit habituellement difficile, le Cartésianisme s'empara de la Faculté, la vraie science du Dynamisme Humain resta seule à Montpellier, sans trouver un écho à Paris.

Pendant un demi-siècle, l'Anthropologie médicale prospéra concentrée dans cette enceinte, en dépit de toute l'Europe conjurée pour Descartes. Dans cet état de siége elle se fortifia.

Une attaque vigoureuse contre le Cartésianisme fut une distraction heureuse : je veux parler du Stahlianisme qui avait été tout dirigé contre les hypothèses des Iatro-Mathématiciens et contre les Chimiâtres. Montpellier la vit avec satisfaction, mais elle ne pouvait pas en tirer d'autre profit que celui de la diversion. Stahl ne pouvait rien enseigner sur la Force Vitale d'Hippocrate à une École consacrée à la conservation et à la propagation de la science de toute la vie humaine : Science où la Force Vitale est distincte du Sens Intime, où l'*impetum faciens* n'est pas le *Gnômé*; et Montpellier ne pouvait pas accepter l'alliance d'une École dont la première proposition est que la Force Vitale et le Sens Intime intelligent sont identiques.

Au commencement du XVIII[e] siècle, l'École dut essuyer bien d'autres tribulations. Il ne s'agissait plus simplement d'une *méconnaissance* de la vraie Lumière Médicale dans la plupart des Écoles et surtout dans celle de Paris, et de la tristesse qu'un tel vertige devait naturellement produire chez les hommes voués par état et par vocation à la conservation de ce précieux dépôt ; il s'agissait de l'attaque directe de la doctrine même, non pas seulement par des argumens que les défenseurs de cette doctrine ne craignent guère, mais encore par une violence qu'on pourrait presque appeler une force armée ; car je veux parler des efforts que fit le professeur Chirac, Premier-Médecin du Régent de France, pour faire arborer d'autorité le Cartésianisme dans l'Université de Médecine de Montpellier. Quelques adulateurs suivirent l'impulsion, soit qu'ils eussent vendu leur conscience, soit que la nature ne leur en eût point donné. Les gens timorés et instruits, peu propres aux combats, restèrent fidèles sans éclat et conservèrent cette succession non interrompue dont l'École est toujours si glorieuse.

C'est dans ce temps de trouble intérieur, de violence, d'une part, de résistance tacite, de l'autre, que Sauvages et Bordeu proposèrent, comme moyens d'accommodement, l'un, l'Animisme de Stahl, et l'autre, le Solidisme de Fr. Hoffmann et de Baglivi, joint avec une *sensibilité* vitale. Mais les orthodoxes, les confesseurs du Dynamisme Humain Hippocratique ne voulurent jamais consentir à ces pactes. Les conciliateurs furent presque seuls de leur avis, malgré la considération personnelle dont ils étaient entourés. Après la mort de Chirac, il ne fut plus question du Cartésianisme. Les hommes flottans restèrent quelques années dans l'indécision; mais, lorsque Barthez parut, tout rentra dans l'ordre; je veux dire que le Stahlianisme et le Solidisme disparurent avec le Mécanisme, et que la Science de l'Homme fut fondée alors comme auparavant sur l'Anatomie et sur le Dynamisme Hippocratique. Sauvages jouissait trop des succès de sa Nosologie, et était d'ailleurs trop âgé ou trop valétudinaire pour faire des rétractations; mais Bordeu, piqué d'émulation à la vue de l'audace intrépide avec laquelle Barthez avait rappelé la vérité dans toute sa nudité, et dédaigné les moyens termes inventés pour appaiser les novateurs; Bordeu rentra dans la voie droite par la publication de son *Analyse médicale du sang*, où il laissa voir qu'il n'avait jamais voulu marcher dans une autre direction que celle d'Hippocrate, et que ses sentimens ne différaient pas de ceux de son austère et inexorable restaurateur.

Certains auteurs qui ne se sont guère plus occupés de l'Histoire de l'Université de Médecine de Montpellier, que de celle de la Faculté de Médecine de Paris, faisaient vraisemblablement allusion à la tentative avortive de Sauvages, quand ils ont dit que l'École de Montpellier avait adopté le Stahlianisme, et que son enseignement était fondé sur cette doctrine. Bichat et Cuvier l'ont dit ou insinué, et bien des gens répètent encore cette erreur. Mais, parler ainsi, c'est se tromper à la fois et sur les idées fondamentales de l'Anthropologie Médicale, et sur l'Histoire de la Médecine.

A dater de l'apparition de l'*Oratio de Principio Vitali Hominis*, la Lumière Médicale répandue par Hippocrate n'a pas cessé de luire ici, à moins qu'on ne veuille rappeler ce moment d'éclipse générale qui eut lieu à l'époque de l'abolition de l'Université de Médecine et des premiers essais de l'École de Santé. Un événement de ce genre dans l'ordre social, n'est pas plus que dans l'ordre physique, une

extinction de Lumière, une renaissance de principes différens des premiers. Les vérités ne sont que voilées. Elles sont inaltérables ; il n'y a que nos yeux qui ont le malheur de ne pas toujours les contempler également.

Qu'on ne s'y trompe pas : les détails historiques que je rappelle sont dans l'intérêt de la Poésie dont nous avons besoin. La pérennité d'une idée aussi ancienne, si violemment attaquée par des hommes qui la traitent de surannée, n'a pu se maintenir que par une Puissance divine.

Depuis que Barthez est compris par ses successeurs, l'enseignement de Montpellier est plus un, et partant, plus ferme que jamais. Si l'Université de France favorise, sollicite, prescrit avec constance l'étude de la Philosophie Naturelle, cette mère des sciences, comme elle en a montré l'intention, la Lumière Hippocratique deviendra de jour en jour plus resplendissante sans jamais éblouir.

Le vieillard narrateur qui l'avait d'abord connue et aimée, d'après la suite des traditions, a pu la contempler face à face dans le demi-siècle qui va s'écouler. Il a été témoin de sa réalité, il en a fait le tour ; il s'est assuré qu'elle n'est ni un mirage, ni une autre illusion d'Optique. Il a vu comment ses rayons ont pénétré les fantômes successifs qu'on nous avait présentés comme des substances, et en ont démontré l'inanité. Il sait quel est le degré de considération que l'on doit avoir pour le Cabanisme, qui marche sur les traces de Démocrite ; pour le Bichatisme, qui est un solidisme moins médical que celui de Bordeu, et qui a eu l'imprudence de se présenter après Barthez ; pour le Pinélisme, dont la Médecine est de l'Histoire Naturelle et dont la Thérapeutique est nulle; pour le Brownisme, qui ne voit du Dynamisme Humain si riche en facultés, qu'un principe de réaction ; pour l'Organicisme ou l'Anatomisme, qui est un Matérialisme incapable de suggérer une règle de pratique ; pour le Broussaisisme, dont le principe est pareil à celui du Brownisme, et dont la pratique, qui est inverse, est aussi mesquine.

Pendant quarante ans, il a vu dans la Capitale un grand nombre d'hommes acharnés contre une vérité qu'ils ne connaissaient pas, lui insulter, l'attaquer, la déclarer invisible, parce que leurs armes étaient des torches de fumée qui les empêchaient de reconnaître l'objet de leur haine, et qu'ils ne se doutaient pas que la *nébulosité*, dont ils se plaignaient tant, provenait de leur appareil hostile. Comme

la persécution a cessé depuis quelque temps, il présume qu'ils commencent à croire que, pour attaquer solidement l'objet de leur aversion, il faudrait moins d'injures, d'épigrammes, de plaisanteries, et plus de bonnes raisons.

C'en est assez pour lui : il a trouvé ce qu'il cherchait. Il adore la Divinité protectrice de l'humanité souffrante, et lui dit : « Puissante Déïté, ma course est à son terme, et j'ai vu ce que je cherchais. Mes yeux ont contemplé la vérité dont tu nous avais montré l'aurore. Les premières lueurs suffisaient à tes fidèles pour espérer de la voir dans tout son jour. Aujourd'hui ma certitude est complète. Je n'en connais pas toute l'essence ; mais je sais que c'est elle. C'est à moi d'*en faire l'objet de toutes mes méditations* (1). Ce n'est pas seulement par le raisonnement et les déductions que j'ai adopté ta parole : ta Lumière est une révélation que ma pupille reçoit, et qui doit se répandre partout où l'intelligence règne. Permets donc que je demeure dans la paix et le repos. »

Qu'on dise si ces faits enchaînés, opérés par une cause unitaire et providentielle pour un but salutaire, contrariés par des obstacles malintentionnés, victorieux de ses ennemis, ne suffisent pas pour former un poème. Il me semble que si l'on parvient à rendre l'action intéressante par sa matière et par son objet, elle constitue une véritable épopée.

Au reste, je ne me soucie pas que, dans un Oratorio, toutes les parties de l'action soient liées et claires comme dans une histoire. Il faut supposer que les auditeurs connaissent cette action générale ; et alors le Poète peut se contenter d'en choisir les traits qui l'inspirent le plus, quand même les lacunes formeraient quelques écarts dithyrambiques. Les assistans éclairés lieront toujours dans leur esprit des parties isolées, pourvu que leur disposition ait été faite avec art.

Mais si ce récit est capable de prendre la forme poétique, peut-il devenir lyrique ? Voilà ce qui va m'occuper.

---

(1) *Tota die meditatio mea est*. Ps. 118.

LORDAT,
Professeur à la Faculté de médecine de Montpellier.

(*La suite à un prochain Numéro.*)

LETTRES

A MONSIEUR DE SALVANDY,

MEMBRE DE L'ACADÉMIE FRANÇAISE,

SUR

QUELQUES-UNS DES MANUSCRITS

DE LA BIBLIOTHÈQUE ROYALE DE LA HAYE.

Troisième Lettre.

Paris, novembre 1844.

MONSIEUR LE COMTE,

Après vous avoir parlé, comme je l'ai fait dans ma précédente lettre, des manuscrits historiques de la bibliothèque royale de la Haye, dont l'examen, quoique rapide, ne peut, j'en suis sûr, être resté indifférent à l'homme d'État qui traça d'une plume à la fois si élégante et si ferme, l'Histoire de Jean Sobieski et de la Pologne, j'arrive aux manuscrits purement littéraires.

Le premier de ceux que j'examinai fut le N° 215, volume in-fol., écrit sur parchemin et datant du XVe siècle. La première page offre une assez belle miniature. Ce manuscrit est ainsi rubriqué : « *Cy commence le livre qui est dit : Horloge de sapience, lequel fist Jehan de Souhaube, de la nation d'Almaigne, frère prescheur.* » Le texte de ce manuscrit est en prose ; mais à la fin on trouve des vers qui contiennent les noms *de ceux qui ont fait ou fait faire ce livre.* Je citerai ces vers à la fin des lettres que je vous adresse.

Le manuscrit N° 377 est curieux pour l'histoire du théâtre hollandais. Ce volume, in-4°, sur parchemin, d'une écriture du XIVe siècle, contient d'abord une collection de sermons en langue néerlandaise ; puis, de la page 238 du volume jusqu'à la fin, des fragmens d'un mystère pascal qu'on regarde comme la plus ancienne pièce connue du théâtre hollandais. Ce mystère, qui retrace l'histoire de la création et de la rédemption, a été récemment publié par M. le docteur Julius Zacher, dans la 2e livraison du tome second du *Zeitschrift für Deutches Alterthum* (*Journal d'antiquités allemandes*), que dirige, à Leipsick, M. Moriz Haupt. Il serait curieux de le comparer aux mystères que j'ai moi-même publiés (*Mystères inédits du* XVe *siècle*), en 2 vol. in-8°, d'après un manuscrit de la bibliothèque Ste-Geneviève, et à la collection OF ENGLISH MIRACLE-PLAYS OR MYSTERIES, *containing ten dramas from te chester, coventry, and towneley series, with two of latter date*, publiée par le docteur William Marriott. (In-8°, Bâle, Schweighauser, 1838.)

Je ne parlerai que pour mémoire des manuscrits cotés 678, 698, 699, 700, qui contiennent : le premier, une collection sans intérêt de poèmes latins, parmi lesquels une tragédie de Judith ;—les autres, trois exemplaires du roman de la Rose, *où l'art d'amour est tute enclose*, comme dit Jehan de Meung. Peut-être ces manuscrits offriraient-ils quelques variantes ; mais il faudrait les collationner sur l'édition de Méon, et je n'en avais ni le temps ni la volonté.

Le manuscrit 696, petit in-4°, d'écriture espagnole du XVIIe siècle (1606), relié en parchemin, avec des filets dorés, des fleurs-de-lys et les armes de son possesseur primitif, *el señor de Valobre*, dont le nom se trouve écrit en grosses lettres d'or sur le plat des deux côtés, a pour titre : — *Libro de canciones españolas y italianas.* La plupart de ces poèmes légers remontent à la fin du XVIe siècle. J'en ai copié un en espagnol, fort spirituel, intitulé : *la Chacona.* J'en ferai imprimer le texte à la fin de ces lettres.

Le manuscrit N° 701, in-fol., à deux colonnes, sur parchemin, en deux volumes, est un bel exemplaire de *la mutation de fortune.* Je ne m'y arrêtai pas, parce que la bibliothèque royale de Paris en possède plusieurs qui ont été fort bien décrits dans son savant et spirituel Catalogue, par mon maître et ami M. Paulin Paris. On lit à la fin de ce poème : « *Ce livre fust faict, devisé et compilé par une damoiselle nommée Cristine ; et le donna à Jehan, filz de roy de France, duc de Berry, et d'Auvergne conte, etc., au mois de mars m. cccc. et iii.* »

Les manuscrits cotés 704, 705, 706, 708, 709, 710, 711, quoique français, ont peu d'intérêt pour nous. Ils se composent, le

premier, d'un Recueil *de diverses poésies françaises et épitaphes de la bibliothèque de Foucault*, toutes très-insignifiantes à l'exception de celle d'un levrier nommé Souillard, qu'on trouvera à la fin de ces lettres.

Le second est le *Testament de Jehan de Meung*, suivi du *Codicille*, dont nous avons à Paris tant d'exemplaires ; — le troisième contient un Recueil de poésies assez fades, dédiées à Mme de Telligny, par F. A. D. M (j'y ai pourtant distingué quelques stances de Bertaud et de Duperron, qui ne sont pas mauvaises) ; — le quatrième, *la mort Artus*, sur vélin ; — le cinquième, un Recueil de quatrains et de huitains, aux armes de Réné de Châlons, prince d'Orange. Ce manuscrit est d'une charmante écriture. J'y ai reconnu plusieurs dixains empruntés à Marot, entre autres celui qu'il a lui-même traduit du latin, en l'arrangeant à son génie propre : *Anne par feu me jecta de la neige*, etc. Constantin Huygens, mort nonagénaire, après avoir vécu sous trois règnes et avoir été bibliothécaire, chargé d'affaires, intendant des finances, etc., y a ajouté de sa main la célèbre chanson suivante, si pleine de finesse et de naïveté, empruntée à l'un de nos vieux poëtes :

> Votre humeur ne m'a point fâché
> De vous estre de moi distraite ;
> Ma foy j'estois bien empesché
> De faire une honeste retraite.
> Mon service est ailleurs promis :
> C'est quite à quite et bons amys, etc.

Le sixième de ces manuscrits se compose de *poésies chrétiennes* sans aucune valeur, et le septième, manuscrit du XVe siècle, in-4o, en partie orné de jolies figures, contient : 1o le *livre de Cathon à son fils ;* — 2o *le livre de Patience :* — 3o les *Commentaires sur le livre des révélations de St.-Jean ;* — les *Méditations de Notre Seigneur J.-C.*, en prose et en vers ; — 5o le *Livre d'Impatience*, en vers.

Les manuscrits 719 et 721 que je vis ensuite, sont tous deux en langue hollandaise. L'un est un exemplaire du roman de Laucelot dont M. Jonckbloet se dispose à donner une édition ; l'autre est un Recueil in-4o, sur parchemin, remontant au XIVe siècle et provenant de l'ancienne bibliothèque des Stathouders. Il contient des poésies hollandaises et allemandes qui n'ont jamais été imprimées. J'ai retrouvé, égarées au milieu de ces fleurs assez pâles, dues aux *Minnesingers* des bords du Rhin, deux petites pièces françaises qui ne valent pas beaucoup mieux. J'en ai cependant pris copie, et je les donnerai après ces lettres.

Mon examen porta ensuite sur plusieurs autres ouvrages sans grand intérêt. Le premier fut le manuscrit 739, sur vélin, orné de

dessins à la plume, offrant un exemplaire de l'Œuvre posthume de don Francisco de la Neguera, natif de Valladolid, intitulée : *Empresas de los reyes de Castilla y Leon ;* — les autres furent les manuscrits 741, 742, 743, composés l'un, du *Livre des Eschecs*, si commun au moyen-âge ; l'autre, du *Songe de Vergier*, si répandu à la même époque ; le troisième d'un poème français, fait à Alger en 1670 et 1671, *dans la maison du bastion de France, par le sieur Anthoine Verdery, marchand de Béziers.* Ce poème intitulé : *L'Hermite charitable, ou l'Hospitalier d'Alger*, est assez mauvais ; il y a pourtant quelque chose de touchant à voir un homme presque illettré, se consolant de sa captivité par le commerce des Muses.

Le manuscrit 744 nous ramène à l'un des travers du XVIIe siècle, celui qui consistait à raconter, sous des noms supposés la chronique galante du temps. Il contient, sous le nom de Ménandre et de Clorinde, l'Histoire du chevalier d'Avaux et de Mlle Van der Meele. Il a pour titre : *Le Mariage à la mode, ou Aventures galantes de la Haye.*

Le manuscrit N° 771 (anciennement A. 16. dans la bibliothèque de Gérard), est plus intéressant pour nous. Ce volume, petit in-4°, du XVIe siècle, contient :

1° LE JARDIN D'AMOUR, ou *Sy commenche le livre nommé le Jardin amoureux.* C'est un ouvrage mystique ; il s'ouvre par une assez belle miniature représentant J.-C. en croix et des anges. Voici les premières lignes du texte : « *En ce mondain désert est le jardin de vertueuse consolation où le vray Dieu d'amours habite. C'est le jardin gratieux où habite le doulx J. H. S. et auquel il appelle sa mie quant il dist au livre des chanchonnettes amoureuses :* VENI IN ORTUM MEUM SOROR MEA SPONSA, etc. Cette composition bizarre se termine par une pièce de vers du même style que la prose.

2° Après cette pièce vient celle qui est intitulée au Catalogue : *La Complainte de Triboulet*; c'est une sorte de danse des fous et des folles. Elle est ornée de cinq miniatures fort belles. La première représente Triboulet (le fou), allongé dans un cercueil et la marotte sur la poitrine. Près de lui sont trois dames et un autre personnage regardant le cadavre. En face est un docteur ou un roi, couronne en tête, assis à une table et lisant. Une porte s'ouvre et on voit la Mort, sa faulx en main, qui s'avance. Cette miniature est commentée par les vers suivans:

Folles et folz qui en vie demourez,
Attendant mort soubz qui fault que mourez
Ou tost ou tart chacun, soit bel ou let,
Tant bien sages, rassis et modérez,
Au nom de Dieu, en vous considérez,
Qu'à présent est de ce povre folet.
Ayez vers Dieu, Messires, s'il vous plet,

Recommandé le pauvre Triboulet,
Priant pour luy comme pour ung plus sage.
Vif l'avez veu, mort le véez comme il est,
En ung lincheul enfermé tout seulet
Qui de son corps va faire autre hommage.

Ces vers sont suivis de la deuxième miniature. Dans le lointain on voit une ville ou un château ; plus près une croix, et sur le premier plan, Triboulet, avec deux tonsures et marotte en main, se plaignant de la Mort à la Mort même, en ces termes :

Je, Triboulet, comme fol me complains
Et au monde et à Dieu je me plains
En demandant vengeance du mesfait,
Que Mort à tort et faulcement m'a fait.
Moy pauvre fol sans malice, ignorent,
Qui ay donné des esbas plus de cent
Au noble roy où j'estoie asservy,
Et, comme fol, l'ay follement servy
Sans de son voeul en riens le contrefaire ;
Mais, comme fol et sans le contrefaire,
L'ay esbatu sans de riens m'enquérir,
Comme peut faire à mainte créature, etc.

Quand Triboulet a parlé sur ce ton pendant environ deux cents vers, nous trouvons une troisième miniature qui le représente allongé par terre. La Mort lui met le pied sur la poitrine, sa faulx d'une main, une flèche de l'autre, et elle lui dit :

Toi qui te plains que par moy es tuez,
Je te respons sans sçavoir qui tu es
Que de mes fais sans cause te tourmentes
Et de moy, Mort, te complains et gementes,
......Tout aussi tost oste du monde un Roy,
Pape, empereur, légat ou cardinal,
Que le plus povre estant à l'ospital.
D'une royne non plus de pitié n'ai-ge
Que d'une serve estant en ung mesnaige ;
Non plus ne m'est d'une gente et popine,
Qu'il est d'une soullarde de cuisine.
......Les médecins qui les autres soutiennent
Sont à la fois les premiers qu'à moy viennent, etc.

Cela dure à peu près deux cents vers. Nous voyons alors le cadavre de Triboulet allongé par terre, sur une natte, ayant la marotte à côté de lui. Quatre dames le regardent, et le fou est censé leur dire :

O misérable créature,
Homme orgueilleux et descongneu,
Subjet à toute pourriture,
Regarde qu'il m'est advenu,
Regarde à quoi je suis venu, etc.

Au bout de 150 vers environ, nous retrouvons, dans une dernière miniature, Triboulet agenouillé devant la Vierge. Marie tient Jésus-Christ dans ses bras ; elle a la couronne sur la tête et des anges l'environnent. Triboulet lui adresse cette prière :

> A toy, précieuse dame,
> Ma povre ame
> Recommande à mon pooir,
> Et te supplie et réclame
> Se j'entame
> Les maulx qu'en moy puis sçavoir,
> Que de moy voeullez avoir
> Main et soir
> Souvenance, s'il te plet,
> Et avec toy recevoir
> Et voloir
> Ton povre fol Triboulet.

Puis, l'acteur prend la parole et récite la moralité, qui peut avoir une centaine de vers. Tel est l'ouvrage bizarre, sans nom d'auteur, dont la bibliothèque royale à Paris, ne possède pas d'exemplaire.

La dernière pièce de ce volume, qui commence immédiatement après la Complainte de Triboulet, est intitulée : *La Cornerie*. Il y a bien encore après elle quelques vers moraux ; mais ils n'ont point de titre et leur fin manque. J'ai copié la Cornerie tout entière et je la donnerai à la fin de ces lettres, comme un exemple, heureusement rare, de mauvais goût. Il est impossible de pousser plus loin la rage du jeu de mots et de la rime redoublée. J'en avais vu bien des exemples déplorables dans nos vieux poëtes, et surtout dans Rutebeuf, lequel répète sans cesse :

> .... Rutebuef,
> Qui vient de rude et de buef.....
> — Rutebuef qui rudement rime,
> Qui rudesse en sa rime a,
> Ceste rime rimoia, etc.

Mais je n'en avais pas encore rencontré de la force de la Cornerie.

Le volume coté 772, in-fol., sur papier, copié de la main de Gérard, d'après le manuscrit de la bibliothèque de Bourgogne à Bruxelles, contient les Œuvres de Marie de France. Comme je n'avais pas sous la main l'édition des Fables de Marie donnée par Roquefort, je me borne à signaler notre manuscrit que je n'ai pu collationner avec les volumes imprimés.

Le manuscrit 773, petit in-4°, intitulé : *Fabliaux et contes du* XIIIe *siècle, en vers*, est également une copie faite par Gérard, sur deux manuscrits de la bibliothèque de Bourgogne qu'il ne désigne pas. Dans une note placée au premier folio de garde, Gérard dit qu'il a

copié ces fabliaux dans deux manuscrits du commencement du XIVe siècle, contenant, l'un, une compilation des Fables d'Ésope et d'Aviénus, en vers latins, avec la traduction en vers français, *faite à l'honneur de Madame la royne de France et de Madame Jehanne de Bourgogne;* l'autre, les Fables de Marie de France. Gérard ajoute que ces manuscrits ont appartenu à Charles de Croy, prince de Chimay. J'en ai extrait plusieurs pièces que je crois inédites.

Le manuscrit 774, petit in-4°, copie de Gérard, contient également des contes du XIIIe et du XIVe siècle, tirés, d'après une note placée au folio de garde, d'un manuscrit enlevé, en 1794, de la bibliothèque de Bourgogne, par les agens de la République française. Vous en trouverez plus loin, Monsieur, différentes pièces.

Le manuscrit 775, composé de trois volumes, est encore une copie faite par le laborieux Gérard, qui a placé au folio de garde du premier volume, la note suivante : « Le manuscrit dont celui-ci est la copie étoit de deux volumes in-4°, écrit sur vélin, d'une écriture du XIVe siècle, qui étoit dans la bibliothèque dite de Bourgogne, à Bruxelles, et qui a été enlevé de cette bibliothèque par les agens de la République française, en l'an 1794. »

Ces trois volumes contiennent les Œuvres de Watriquet, ménestrel du comte de Blois, Guy de Châtillon. Watriquet florissait vers 1322. Le premier de nos trois volumes s'ouvre par le *Miroir des dames*, qui commence ainsi :

> « Des biaus dis conter et reprendre
> Ne doit-on menestrel reprendre,
> Ainçois li est tourné à pris,
> Quant si biens sont de lui repris, etc.. .. ..

Entrant ensuite en matière, le poëte nous apprend qu'un jour d'été, au soleil levant, il est devenu *si pensis*, — qu'il s'est cru mort ou *transis*. Il s'est vu dans une grande forêt, au milieu du chant des oiseaux. Tout à coup une dame a passé près de lui, blanche du côté droit, noire du côté gauche. Elle s'appelait *Aventure*, et elle lui proposa de le mener voir le château de Beauté, auquel on arrive par 12 degrés. Le poëte accepte et on part. Sur le premier degré nous trouvons dame Nature; sur le 7e, la Charité; au 8e, l'Humilité; au 10e, Débonnaireté; au 12e, Largesse, etc. La porte est gardée par dame Bonté, qui a beaucoup à faire pour se défendre contre les vices. Enfin, Watriquet descend tous les degrés et voit venir à lui une compagnie de dames, parmi lesquelles il y en a trois, dont une est la reine du castel. Après ce beau rêve, il prend congé de ses lecteurs, et fait succéder au *Miroir des dames* : les *dits* du *Connétable*, de l'*Yraigne et du Crapot*, de *Fortune*, des *Mahommes*, de *l'Arbre royal*, de la *Fontaine d'amours*.

J'ai copié plusieurs de ces *dits*. On les trouvera après ces lettres.

Le tome II de notre manuscrit contient 16 pièces qui sont : — les Paraboles de vérité ; — la Parabole du pont périlleux ; — la Parabole des deux mortuaires des bestes ; — la Parabole de l'aignel et du lion ; — la Parabole de la rivière qui est hors de son chanel ; — les Dis du roy Phelippe de France ; — le Dit de la cygogne; — le Dit de la noix*; — le Dit d'honneur ; — le Dit des trois vertus * ; — le Despit du monde * ; — les Dis de haute honneur pour les povres bacheliers d'armes * ; — le Dit de loiauté * ; — le Dit de l'ortie * ; — le Dit des Princes * ; — l'*Ave Maria*. Les pièces marquées ici d'un astérisque se trouvent aussi à la bibliothèque royale de Paris, dans le manuscrit N° 7993. J'ai publié l'une d'elles, sans savoir qu'elle fût de Watriquet, d'après le manuscrit N° 198, du fonds Notre-Dame, de la bibliothèque du Roi, dans le premier volume de mon nouveau Recueil de contes, dits, fabliaux, etc.

Notre tome troisième contient : la Confession Watriquet ; — le Dit de haute honneur ; — li Enseignement du jone Prince ; — le Dit des quatre siéges ; — le Dit du preu chevalier ; — le Miroir aux Princes ; — le Tournoi des dames as chevaliers ; — Comment Watriquet et Raimmondin disputent de fatras devant le Roi. On trouve ce dernier Dit également dans le manuscrit 632[18], supplément français de la bibliothèque du Roi, sous le titre suivant : « *Ci commencent li fatras de quoi Raimondin et Watriquet desputèrent le jour de Pasques, devant le Roy Phelippe de France.* » En effet, la miniature qui accompagne cette pièce, représente une sorte d'assemblée poétique présidée par le Roy.

Je ne ferai d'observation ici que sur une seule de ces pièces (vous trouverez, Monsieur, des extraits des autres après ces lettres), et ce sera le dit de Watriquet et de Raimmondin qui m'en fournira l'occasion.

Dans mon Recueil de *saluts*, *épîtres*, *rêveries*, intitulé : *Jongleurs et trouvères* (Paris, un vol. in-8°, Mercklein, 1835), j'ai donné, d'après le manuscrit, 7218, sous le titre de *Resveries* qu'elle porte dans l'original, une petite pièce du genre de celle de Watriquet.

Depuis, en 1842, j'ai publié dans le second volume de mon *Nouveau Recueil de contes*, *dits*, *fabliaux*, etc., une autre pièce pareille, d'après le manuscrit B. L. F., N° 60 de la bibliothèque de l'Arsenal à Paris, et j'en connais encore une troisième qui se trouve, sous le titre de : *Dit des traverses*, dans le manuscrit 198 N. D., fol, XLVII de la bibliothèque royale. Ce genre de pièces, qu'on rencontre dans presque toutes les littératures du moyen-âge, se compose tout simplement de ce que nous appelons aujourd'hui coq-à-l'âne, c'est-à-dire, de vers enfilés les uns au bout des autres, sans raison quoique avec

rime. Nous en trouvons un exemple, en Italie, dans le *Pataffio* du grave Brunetto Latini, le maître de Dante. Les Italiens se sont obstinés à n'y voir que des proverbes, tout en avouant que, *sur cent, aujourd'hui on en comprenait à peine un* (1); mais c'est un véritable *fatras*, rimé en tercets, et dans lequel on trouve beaucoup de vers qui n'ont pas de sens, à côté de quelques proverbes comme ceux-ci :

> *Quando l'asino ragghia, un Guelfo è nato;*
> *En Catalogna i buon tavolocini;*
> *La serpe è mescolata con l'anguilla*, etc.

En Allemagne, il y a même des chansons populaires qui dérivent de notre genre de pièce. Elles commencent leurs strophes par un aphorisme, et le terminent par un sens qui n'a aucun rapport avec ce qui précède. Témoin, par exemple, ce passage d'une chanson souabe : « Les cerises sont mûres, les cerises sont bonnes, et quand la jeune fille vient à passer, on lui ôte son chapeau. »

Toutes les *fatrassies* que nous connaissons en français, se ressemblent par le décousu et le non sens ; mais il y a entre elles cette différence, ou bien qu'elles sont simplement gracieuses dans leur absurdité, comme les *Resveries* du manuscrit 7218 et le dit des *Traverses* du manuscrit 198 N. D. (2) ; ou bien qu'elles sont à chaque instant immorales, comme celle du manuscrit N° 60 de la bibliothèque de l'Arsenal, et comme celle de Watriquet ; mais cette dernière est la seule qui nous indique bien clairement que le but de ce genre de poésies était, ainsi que le prouve suffisamment son titre, un assaut de bêtise, une débauche de niaiseries rimées. Les deux concurrens prenaient, ou, plus vraisemblablement, on leur jetait deux vers d'une ancienne chanson, sur lesquels ils improvisaient une strophe, en la commençant par le premier vers, en la finissant par le second, et en faisant rimer successivement toutes ses stances avec les deux vers qu'on leur donnait pour chacune d'elles.

---

(1) *Il Pataffio è un migliaja di vocaboli motti proverbi riboboli e oggi di cento non se intenda pur uno* (Vecchi). Tomasso Chiappari lui-même, éditeur de cette bizarre composition, malheureusement trop longue et assez souvent ordurière, est obligé d'avouer qu'elle est *un' informe radunanza d'antichi proverbi senz'ordine e connessione.*

(2) On trouvera cette pièce, comme addition, à la suite de ces lettres.

ACHILLE JUBINAL,

Professeur à la Faculté des lettres de Montpellier.

(*La suite à un prochain Numéro.*)

—

GRAS, *Propriétaire-gérant.*

DU
SYSTÈME PÉNITENTIAIRE.

(Suite et fin)

Circonstances négligées dans l'application des peines.

Nous avons envisagé les détenus et, par suite, les indisciplinés, comme étant tous d'une nature identique.

En ces termes, une punition identique ne variant tout au plus que dans sa durée, pourrait avoir quelque chose de rationnel.

Cette hypothèse est complétement fausse. Si les religions et les lois n'ont point eu l'action qu'elles devaient attendre, il faut l'attribuer à leur point de départ de cette hypothèse.

De même qu'au physique les hommes ont une ressemblance générale ou d'ensemble, et une variété de taille, d'embonpoint et de physionomie dans les détails; de même ils ont des nuances diverses dans les particularités, dans l'aspect spirituel.

Chaque impression est ressentie d'une manière différente par chaque individu, et la sensation varie à l'infini, selon les dispositions du corps et de l'esprit; — la réaction qui suit la sensation, varie aussi. Par la même raison, une impression agissant comme *punition*, produit sur chaque individu une sensation qui varie chez chacun.

Celui qui est chargé de conduire les hommes, doit tenir compte de ces circonstances; celui surtout qui est commis pour diriger, discipliner les condamnés. — Les condamnés, avons-nous dit, sont des

individus qui n'ont pas su ou n'ont pas pu se comporter dans la Société, selon l'ordre qu'elle s'est tracé. Si l'on veut admettre aussi qu'ils n'ont pas voulu, qu'on fasse bien la réflexion qu'un individu qui *sait bien*, ne veut que ce qui ne doit pas lui nuire ni nuire aux autres; que si la Société ne l'a pas mis dans ces conditions, elle a tort. — Si l'individu n'a pas pu se bien conduire, c'est encore la faute de la Société ou des circonstances qui l'entourent.

Les causes de la chute d'un membre de la Société, soit qu'on la trouve en lui ou hors de lui, demandent donc à être étudiées et appréciées dans leur influence sur ses actes, et dans les méthodes de traitement de leur immoralité.

Qu'on ne nous fasse pas dire que nous voulons laisser les crimes sans répulsion.

Nous n'avons pas cessé de dire le contraire depuis le commencement de ce petit travail.

Actuellement, nous disons une fois pour toutes : — Oui, la Société doit séquestrer les criminels; mais elle le doit comme elle séquestre les filles publiques atteintes de maladie contagieuse, POUR LES GUÉRIR. — Mais avec cette différence, soit dit en passant, qu'elle ne s'occupe chez ces malheureuses que de l'aspect physique. Après le mal guéri, la Société les laisse retourner à *leur industrie*, que notre soi-disant Société a rendue indispensable; tandis que la Société doit employer tous ses efforts à mettre, sous l'aspect spirituel et physique, le condamné en état de ne plus retourner à *son industrie*.

Par la même raison qu'une impression, agissant comme cause, produit une sensation et une réaction qui varient chez chaque individu, toute impression du domaine moral ou physique qui lui sera appliquée à titre de punition, aura une influence différente sur chacun.

Dans l'état actuel, l'on applique des peines identiques aux coupables, et des punitions identiques par leur nature aux indisciplinés. L'on procède empiriquement à la manière des charlatans, qui, à l'aide d'un seul remède, prétendent guérir toutes les maladies. Il n'en peut plus être ainsi : — Un ordre de punition doit être déterminé par la loi. Chaque punition doit varier par sa nature et sa durée, en raison de toutes les circonstances tenant au sujet et au monde extérieur, circonstances qui ont déterminé sa *chute*.

Chaque ordre de punition matérielle doit être accompagné d'un moyen moral de ramener le détenu.

Le pénitentier de Philadelphie n'a prospéré que lorsque la Société des Amis, les Quakers, en étaient chargés. Alors la punition matérielle était complétée par l'enseignement moral, par l'exemple de ces dignes hommes, de ces vrais chrétiens.

L'on sent que le traitement moral ne peut qu'être indiqué ici. C'est à la capacité de ceux qui en sont chargés, de l'administrer convenablement. Nous l'avons déjà dit, c'est là la science des prisons, science entièrement à faire, science qui attend son PINEL, comme celle des aliénations mentales a trouvé le sien.

Grâces; Conseil de clémence.

Chaque année des grâces sont accordées aux condamnés, en vertu de la plus belle prérogative royale.

La liste des propositions n'est pas à l'abri d'erreurs et d'omissions. Les unes et les autres sont mal interprétées par les détenus toujours méfians.

Nous croyons nécessaire d'entourer de certaines précautions la distribution de ce grand bienfait.

En même temps que la discipline et la moralité des prisons y gagneraient beaucoup, la société aurait des garanties.

Autant celle-ci a pris de précautions pour ne pas condamner un innocent, autant elle en a à prendre pour ne recevoir dans son sein, avant l'expiration de leur peine, que les seuls condamnés repentis.

Nous demandons que les mêmes formes d'instruction qui sont prises pour la condamnation, soient suivies pour la remise des peines; — absolument les mêmes formes prescrites par le code d'instruction criminelle.

Le travail sera remis à un *Conseil de clémence*, nommé par le Roi, qui *jugera* ceux qui sont dignes d'être présentés à Sa Majesté pour obtenir la remise de leur peine.

Lorsque les prisons seront vraiment ce qu'elles doivent être, des maisons de santé du moral, l'on conçoit que cette marche sera la seule suivie pour la libération.

Les prisons pour peine doivent ressortir du Ministère de l'instruction publique.

Nous avons proposé l'éducation comme moyen préventif du crime; nous l'avons présentée comme remède curateur; nous avons appelé

des instituteurs à notre aide pour obtenir l'amendement du coupable.

La conséquence rigoureuse de ces antécédens est que les prisons pour peine de toute espèce, doivent appartenir au Ministère d'où ressort le corps enseignant ou l'INSTRUCTION PUBLIQUE.

Aujourd'hui les Bagnes appartiennent au Ministère de la marine, parce que les forçats ont été et sont encore employés à des travaux de la marine.

Les Maisons centrales ont appartenu un moment au Ministère des travaux publics, parce que la construction des bâtimens appartenait à ce Ministère.

Avant cette courte période, le Ministère de l'intérieur étant chargé des travaux publics, eut les prisons dans ses attributions. Aujourd'hui, bien que les travaux publics aient un Ministère, elles sont revenues à l'Administration de l'intérieur, sans doute à cause du personnel, et parce qu'on met à l'intérieur tout ce qui n'a pas une place spéciale.

La demande que nous faisons n'a rien d'étrange. Il y a peu de temps que les bibliothèques, corps savans, certaines écoles spéciales dépendaient du Ministère de l'intérieur. Toutes ces institutions sont passées aujourd'hui au Ministère de l'instruction publique. — L'on est surpris que l'École polytechnique ne soit pas de son ressort.

Sous l'ancien système des prisons, la seule fin que l'on se proposait était de séparer les détenus de la Société et de s'opposer à leur évasion. On ne répondait que de leur corps. Aujourd'hui l'on parle d'amender, de corriger, de détruire le vice. L'on a essayé des instituteurs, et avec succès; nous voulons être conséquent : nous proposons des instituteurs et institutrices pour toutes les prisons. Ces instituteurs ne doivent pas quitter leur chef, leur directeur, qui est le ministre entre les mains duquel sont tous les moyens d'apprécier leur valeur, leur aptitude, ainsi que ceux de les diriger dans le but que se propose le Gouvernement.

Nul doute qu'il n'y ait dans l'administration du Ministère de l'intérieur des hommes connaissant le cœur humain et capables de le diriger.—Mais, dans un Gouvernement, les spécialités doivent se grouper. Le groupe des personnes douées de l'aptitude et de la capacité propres à diriger la culture de la moralité et l'entendement, à refaire l'éducation, doivent se ranger dans le département de l'Instruction publique.

Cette translation de la direction des prisons pour peine au Minis-

tère de l'instruction publique opérera une réforme complète dans le régime intérieur de ces Établissemens et dans l'esprit public. Sous ce dernier rapport, l'avenir du libéré ne peut qu'y gagner, et par suite, la Société.

Les hommes qui seront peu à peu chargés de la conduite des condamnés et qui seront sortis d'un corps instruit, du corps enseignant, apporteront dans ces asiles l'esprit de leur vocation.

Bientôt la compression et l'intimidation, qui est un moyen pour obtenir la première, seront remplacés par un vrai enseignement *théorique* et *pratique*.

Écoles normales des prisons.

Comme nul ne peut enseigner ni pratiquer ce qu'il n'a pas appris, il y aura plusieurs ÉCOLES NORMALES DES PRISONS.

Ces Écoles seront annexées à une prison pour peine. Les candidats y seront admis après un examen spécial ; ils y recevront une instruction théorique et pratique, conforme à leur destination.

Pour la pratique, ils seront employés à l'éducation et à la surveillance des détenus, sous la direction des instituteurs en pied.

Ceci n'empêche point l'application des communautés religieuses à la surveillance des prisons. Loin de là. — Ces corporations, en tant que vouées à l'éducation, appartiennent déjà au Ministère de l'instruction publique. Lorsqu'un *Frère* voudra se destiner aux prisons, ou quand il sera désigné par son Supérieur, le candidat sera envoyé dans une *École normale* des prisons tenue par des Frères de sa communauté. — Nous avons dit quelle était la communauté qui mérite la préférence.

Aucun emploi dans les prisons ne sera donné qu'aux personnes qui auront passé par cette École normale.

Pour parvenir aux grades d'inspecteur, de directeur et d'inspecteur général, il faudra avoir passé par les emplois inférieurs et être pourvu des grades de bachelier ès-lettres et ès-sciences ; ou bien, du grade donné par les Écoles d'enseignement supérieur proposé ailleurs. (12e Session du Congrès ; sect. de Médecine (*Gazette méd. de Montpellier, novembre* 1844.) Nous demanderions volontiers que les directeurs fussent pourvus, en outre, du grade de docteur ès-lettres pour la section de philosophie.

L'on comprend la nécessité de cette marche ascendante, si l'on a bien compris notre plan.

Pour arriver à conduire avec succès une Maison, il est nécessaire de savoir bien conduire une subdivision, une section, etc.

Il faut, en outre, connaître la comptabilité ; à moins, ce qui serait mieux, de faire une classe à part des comptables, et séparer le service des fournitures de toute espèce, de la direction morale. Nous appuyons fortement sur ce dernier mode, tout en laissant au chef le droit d'ordonner sur tout.

Nous avons montré les résultats heureux obtenus par des communautés religieuses appliquées aux Maisons centrales ; nous avons fait nos efforts pour démontrer que, pour enseigner la morale, il fallait des personnes qui en fussent bien pénétrées et d'une aptitude constatée à la faire pratiquer, tant par leur exemple que par leurs leçons.

Nous avons montré l'insuccès des cellules disciplinaires, leurs pernicieuses influences.

Est-il nécessaire actuellement de comparer le système que nous défendons, avec celui de l'isolement ? — Ce nous semble bien superflu.

L'on prétend, par le système de l'encellulement séparer les criminels entre eux, pour empêcher l'enseignement mutuel du vice. — En cloîtrant le criminel entre quatre murs, la même enceinte qui empêche la démoralisation empêche la moralisation (1), surtout celle de l'exemple. Ainsi est détruite cette *propriété* de la cellule, par l'impossibilité de rendre l'homme meilleur.

Que veut-on enseigner à un condamné, à respecter la propriété d'autrui ? Tout ce qu'il aura dans sa cellule sera à son usage. — A avoir des égards pour ses semblables ? — Il n'en aura point. Ceux qui l'aborderont seront des hommes pourvus d'un caractère de supériorité ; il saura que, s'il leur manque, une punition plus sévère l'attend. D'ailleurs le criminel ne fait pas du mal pour le plaisir d'en faire. — Ce ne sont que les monomanes qui agissent ainsi.

Dans sa cellule, disons-nous, tout sera au service du condamné ; il aura des gens pour les services les plus dégoûtans. — A sa libéra-

---

(1) Par le mot moralisation, nous n'entendons point l'acte de *faire la morale*, de sermoner ; nous voulons dire *traitement* de l'état maladif du moral, de la conscience.

tion il sera tout surpris d'être obligé de se pourvoir de tout par lui-même.

Voyez les pensionnaires sortis de leurs écoles. Rien de si neuf dans le monde et dans une maison.

Ceux qui voient et qui interrogent les détenus, après leur sortie de prison, ont observé et ont entendu de leur bouche, combien ils sont stupéfaits à leur premier pas hors de l'asile de leur punition. Combien n'en a-t-on pas vu dépenser en quelques heures, *à la lettre*, —leur masse de sortie, cette prudente institution. Aussi, depuis une quinzaine d'années, le Gouvernement fait-il envoyer cette masse au Percepteur des contributions du lieu de la résidence du libéré, en laissant à celui-ci le viatique pour son voyage.

Quelques-uns, sans doute, ont dépensé volontairement cette somme de réserve en débauches. Mais d'autres, et le plus grand nombre, étaient induits en tentation par des hommes qui vivaient de la spoliation des voleurs.

Avant la prévoyante mesure qui a été prise depuis un an à 18 mois, nous avons vu, à Nismes, pendant 20 ans, la crapule de la ville, des anciens camarades ou d'autres, attendre le libéré à la porte de la prison, pour aller...... — il faut bien se servir du mot consacré : pour aller *faire la noce*.

En un instant, en quelques heures, plus d'argent; les vêtemens étaient vendus, mis en gage. Ces libérés, — toujours par le manque de réflexion, par l'étourdissement qui présidaient à leur sortie, achetaient des vêtemens du bourgeois le mieux soigné, — et l'Administration les laissait faire, — et elle était fière de voir sortir ses libérés ainsi vêtus. Nous le répétons, nous n'exagérons pas. Ces *messieurs* improvisés étaient bientôt réduits aux haillons. Nous en avons vu, n'ayant plus qu'un mauvais pantalon et une chemise en lambeaux, le lendemain de leur libération.

Depuis les *Frères*, et une Administration capable et sage, ce n'est plus ainsi. — Le futur libéré achète ses vêtemens en présence d'un membre de l'Administration ou du chef des surveillans. — Le prix est réglé en leur présence et proportionné aux ressources du détenu, à sa position sociale.

Le jour de sa libération, il est conduit à l'heure du départ à la voiture qui doit le rendre à sa destination, et à laquelle une place a été préalablement retenue pour lui. — S'il ne peut payer sa place,

il est conduit à pied jusqu'au-delà de l'octroi ; — souvent assez loin. — L'on préfère cependant qu'il parte en voiture, pour qu'il soit plus vite éloigné, devrait-on grossir par la charité son mince pécule, afin de le faire conduire à quelques myriamètres.

Ceux qui restent en ville sont remis au bureau de police par le *Frère* qui les accompagne.

Voilà comment les choses se passent à Nismes.

Nous avons étendu ces détails pour montrer combien peu les détenus réfléchissent, combien ils sont insoucians sur l'avenir, et enfin, de quelles précautions il faut user pour les empêcher de se nuire à eux-mêmes.

Que sera-ce donc pour un homme sortant d'une cellule, où il n'a pas appris à se méfier du monde? — En parlant ainsi, nous admettons qu'il ne sera entouré que de gens moraux. — Nous verrons si une telle espérance est réalisable dans le système actuel ou analogue à ce qui est.

Comment enseigner un métier au prisonnier en cellule?

L'on voudra faire travailler un détenu en cellule. — Supposons que ce détenu a de la bonne volonté pour apprendre son nouveau métier. — Il peut être plus ou moins intelligent. — La masse est d'une stupidité affreuse. — Demandez aux anciens officiers ce que sont les hommes de recrue, à l'égard de leur aptitude à acquérir l'instruction des manœuvres militaires.

Voilà un détenu, homme ou femme, pourvu de bonne volonté. Le contre-maître passe dans sa cellule, lui démontre la manière dont il faut passer la navette, l'aiguille ou tel autre instrument. — Ce préposé n'a pas plus tôt tourné le dos, que le détenu a oublié ce qu'on lui a dit. Un accident est arrivé à son ouvrage... — que fera-t-il? Aura-t-il une sonnette à sa cellule pour faire venir le contre-maître? — Ce ne sera pas mal pour un détenu : — une sonnette pour sonner ses gens! — Le contre-maître est occupé, il ne peut venir. — Repos obligé ; — il faut attendre son tour. Combien donnera-t-on d'apprentis à un contre-maître?

Nous connaissons un industriel d'une ville de fabrique, considéré par ses confrères comme un des hommes les plus capables, une des meilleures têtes en fait d'affaires industrielles. Le même homme est

entrepreneur de plusieurs Maisons centrales. Il nous a dit que, pour lui, il ne se chargeait pas de faire apprendre un métier en cellule ; — et que, si le Gouvernement adoptait ce système dans les Maisons centrales, il pouvait s'attendre à voir élever le prix d'adjudication.

L'on conçoit combien de matière première sera gâtée, si l'on joint à l'intelligence la mauvaise volonté. — Le détenu la paiera... Mais s'il n'a rien, ce sera l'État.

Impossibilité de l'enseignement moral et primaire en cellule.

Après l'apprentissage d'un travail manuel vient l'enseignement moral qui domine tout.

Veut-on lui apprendre à lire et à écrire, ce sera l'enseignement individuel. — Combien faudra-t-il de maîtres dans une prison ? Combien de temps de leçon pour que cet enseignement ne soit pas dérisoire ?

Même obstacle pour la moralisation. — Quel moyen de stimulation aura le détenu; quel exemple suivra-t-il ?

L'on a dit : Le détenu en cellule sera visité par l'Aumônier, Médecin, Directeur, Inspecteur, Instituteur, etc.

Nous supposons que, pendant 12 heures par jour, les fonctionnaires parcourent les cellules. Combien resteront-ils à chacune pour faire une vraie visite ? Demi-heure ; alors il faut réduire vos Maisons centrales à 24 cellules ; ce qui est absurde ou du moins onéreux pour les contribuables. — Ne mettons qu'un quart-d'heure de conversation, ce sera 48 cellules. — C'est aussi absurde ; et que veut-on faire dans un quart-d'heure ?

Il faudra que ces fonctionnaires ne fassent que cela tout le jour. Douze heures, plus une heure pour chaque repas de ces malheureux ! car il faut les plaindre. Quel est l'homme qui y tiendra ? Que pourra-t-il faire ensuite ?

Celui qui n'a pas de conscience, qui, au lieu de faire son devoir, fera des rapports imaginaires, celui-là sera considéré comme un excellent Directeur. Le résultat prononcera contre lui. — Ce n'est pas sans exemple.

L'on nous parle des Comités de bienfaisance qui se donneront la mission d'amender les détenus. Nous ne nous occuperons pas de ces Comités. — Il y a, très-certainement, dans chacune des réunions ana-

logues, un petit nombre d'hommes très-zélés; mais ils sont ordinairement en si petite minorité, que l'institution tombe d'elle-même. Nous avons l'expérience que ces Comités n'ont de valeur que sur le papier, et quand ils sont vus de loin. — Des assemblées se réuniront pour parler en faveur du bien à faire aux malheureux. Mais, entre parler et se mettre à l'œuvre et agir rationnellement, la distance est immense.

Nous avons admis la bonne volonté, la soumission chez le détenu. — Quoique nous soyons prêt à admettre que ce sera ainsi dans la majorité des cas, le contraire est possible. Pour triompher de la peine, du mauvais-vouloir, de l'inaptitude qui sera souvent prise pour ce dernier, l'on verra appliquer la série de supplices déjà inventés et ceux que l'imagination pourra créer : coucher sur la pierre, menottes, fers aux pieds et aux mains, piton. Les supplices employés chez les Chinois, les Cosaques : la fustigation, la bastonnade, ne suffiront pas. Qui nous dira à quel point s'arrêtera l'esprit inventif, lorsque la cellule étant l'état normal, il sera incontestablement nécessaire de punir en cellule?

Quand on a vu, pendant bon nombre d'années, les mauvais traitemens qu'ont éprouvés les détenus au cachot ou dans les cellules, soit avec ordre ou approbation des chefs de la maison, soit malgré les défenses formelles, les sbires des prisons ont sans doute servi de modèle à un illustre poëte, pour le *Tristan* de Louis XI (Sc. 13, act. IIe).

Depuis long-temps nous avons qualifié l'emprisonnement cellulaire, s'il est malheureusement établi en France : ce sera, disons-nous, des *abattoirs publics*.

Nous en avons les preuves dans le passé.

Du temps des gardiens, lorsque ceux-ci conduisaient un détenu au cachot, il se passait entre celui-ci et le gardien l'une des scènes suivantes : Le détenu marchait par-devant; le gardien le poussait, soit avec la main, soit avec les clefs du cachot ou le pommeau du sabre; le détenu se retournait, disant : Ne me poussez pas! — Alors on le poussait plus fort, disant qu'il résistait; puis venaient les coups de clefs sur le dos, sur la tête; on terrassait le détenu; on lui donnait du genou dans le ventre, dans la poitrine; quelquefois des coups de sabre. — Tantôt cette scène se passait pendant le trajet pour se rendre au cachot; le plus souvent, la pièce qui précédait les cachots en était le théâtre.

Avant d'entrer dans ce réduit, les condamnés changeaient de vê-

temens. L'on a raconté que souvent plusieurs gardiens réunis profitaient du moment où le détenu était privé de ses vêtemens, ou demi-vêtu, pour l'assaillir et se venger des mauvais momens que son indiscipline leur avait fait passer, ou de quelque propos insultant.

Quand la plainte parvenait au chef de la Maison, le gardien établissait la légitime défense. — Comment ne pas croire un préposé, lorsque c'est un condamné, un homme flétri par la justice qui l'accuse? — Hélas! que le principe préétabli a couvert d'infamies de plus d'une espèce !

En pareille circonstance, des détenus ont été traduits devant les Tribunaux, et acquittés au grand déplaisir de bien des gens.

Nous en avons la conviction : la surveillance la plus sincère, la plus scrupuleuse et la plus zélée ne garantira pas le détenu du mauvais traitement et des vengeances des subalternes employés par l'Administration ou par l'Entreprise.

Les plus mauvais de ceux-ci sont les condamnés qui sont choisis pour exercer la surveillance sur leurs co-détenus. Ces exemples ne sont pas rares sous la plus consciencieuse Administration.

Dans la vie commune, les camarades exercent un contrôle sur les agens subalternes et sur les fonctionnaires eux-mêmes, s'ils avaient la faiblesse de faillir. Le témoignage unanime, la révolte, sont un frein qui modère les prévarications et les concussions. Nous venons de voir les précautions prises par quelques-uns d'eux pour se mettre à l'abri de ce contrôle.

Mais, dans la vie cellulaire, s'il plaît au distributeur des vivres d'en priver un des malheureux, de lui en retrancher une portion, de la lui donner mauvaise, comment la victime obtiendra-t-elle justice? Il n'osera pas la réclamer, de peur de recevoir des coups ou d'être l'objet d'une plainte motivée qui entraînerait une punition régulièrement ordonnée. Ceci est loin d'être sans exemples, dans l'état actuel, sous les meilleurs Administrateurs. Nous ne vous répéterons pas les preuves de l'influence meurtrière de la cellule sur la santé physique et mentale des détenus, non plus que sur les récidives.

Nous en avons dit quelques mots en traitant de la cellule disciplinaire. Il nous est impossible de rapporter les masses de faits démontrant l'action meurtrière de l'isolement cellulaire. — Il nous suffit de renvoyer aux publications de M. le marquis de La Rochefoucauld Liancourt, qui prouve qu'à La Roquette, sous les yeux de l'Admi-

nistration centrale, la mortalité, les maladies, les récidives, ont été croissant depuis l'institution cellulaire. Même résultat pour la santé de la prison de LAUSANNE, d'après les travaux du médecin de l'Établissement. — La prison cellulaire de BORDEAUX vient encore confirmer cette action nuisible.

Ce ne sont pas seulement les criminels qui souffrent dans la cellule. Pénétrez dans les monastères dont la règle est la vie cellulaire : les Chartreux, les Trapistes... Interrogez les moines, par exemple. Vous y verrez beaucoup de novices renoncer à la vie religieuse à cause de l'isolement; beaucoup mourir, d'autres perdre la raison. — Enfin, il est dit que le suicide n'est point inconnu dans cet asile de la résignation et de la religion chrétienne. Aux offices de la Grande Chartreuse, le chant déchire le cœur de l'observateur le plus dévoué au culte catholique. Les voix qui sortent du fond de la poitrine de ces moines, semblent exprimer plutôt un brusque reproche qu'un humble hommage à la Divinité.

Si l'isolement cellulaire est intolérable pour des hommes qui s'y sont voués par un sentiment religieux, dont l'esprit est cultivé; s'il produit un résultat contraire à ceux prescrits par le culte suivi, que peut-on espérer d'obtenir d'un criminel?

Les expérimentateurs ont voulu éprouver l'action de l'isolement sur les animaux de différentes espèces, depuis le mammifère jusqu'à l'insecte. Ainsi, entre autres, des grenouilles ont été mises isolément, par le docteur Fournet, dans un bocal. Au premier moment, ces batraciens se sont violemment agités, et puis sont tombés dans la stupeur et ont péri.

C'est absolument l'histoire de la vie du prisonnier cellulé. Le docteur Fournet ne manque pas d'appeler les réflexions sur les conséquences que peut avoir le système cellulaire introduit dans les Maisons de détention. (*Recherches cliniques sur l'auscultation*, etc., p. 477.)

M. Cazalis, prosecteur du professeur Magendie, a obtenu le même résultat sur diverses espèces d'animaux.

M. Neuport a mis des insectes dans l'isolement : les conséquences ont été les mêmes. Ces trois observateurs ont trouvé des tubercules dans le corps de ces divers animaux.

Ces expériences s'accordant avec celles de tous les observateurs qui ont suivi avec attention l'influence de l'isolement sur l'homme, comme sur les animaux, nous devons citer, parmi les plus récens et

les mieux placés dans la science, le docteur Rayer, dans son beau travail sur la phthisie chez l'homme et chez les animaux. (*Archives de la médecine comparée*, t. I, p. 219 et suiv.)

Cet auteur, après avoir recherché dans toutes les classes d'animaux les causes et les phénomènes de la phthisie, résume ainsi son Mémoire : CAPTIVITÉ et DOMESTICITÉ, pour les animaux; MISÈRE et FATIGUE, pour l'homme; causes efficaces de phthisie (p. 189).

Obstacles à l'amélioration des condamnés.

Il nous reste à parler d'un obstacle à l'amendement du condamné.

L'on a pensé, avec juste raison, que le travail était un moyen moralisant, sous deux aspects : il maintient l'ordre ; secondement, il accoutume le détenu à s'y soumettre pour se procurer de l'existence au-dehors, soit par l'industrie qu'il aurait apprise, soit par la masse de réserve acquise par ce moyen, masse destinée à lui permettre d'attendre de l'ouvrage ou à faire un premier établissement.

Voilà le côté théorique. La pratique y a-t-elle répondu? Nous ne craignons pas de répondre négativement.

Les travaux ont été donnés par adjudication à des Entrepreneurs. Ceux-ci ont en même temps la fourniture de tout ce qui est nécessaire aux détenus et à l'Établissement, fixé préalablement par un cahier des charges : literie, vestiaire, nourriture, frais de culte. — En conséquence, le détenu est livré, corps et AME, à des marchands. Le marchand fait de tout marchandise; il cherche à gagner sur tout. JÉSUS, qui les chasse du temple à coups de cordes; LUI qui enseigne et pratique la vie de paix ; et *Mercure*, qui est le Dieu des marchands et des....! Voilà, aux deux extrémités de l'échelle religieuse, des symboles bien fâcheux.

Est-il prudent de mettre des marchands en regard avec des hommes que l'on veut moraliser? J'en appelle aux Directeurs et Inspecteurs des Maisons centrales, aux Inspecteurs-généraux, et aux Préfets qui ont un Établissement de cette nature dans leur département.

Les tiraillemens continuels de l'Entreprise, ses luttes constantes avec l'Administration, à l'occasion des fournitures, des industries et du travail des détenus, sont un exemple pernicieux pour celui qui, ayant fait tort à la Société, est renfermé pour expier sa faute et devenir meilleur.

Que voit-il chaque jour ? Une Entreprise qui tire le plus possible de lui par une industrie insalubre et peu productive; qui l'habille le plus mal et le moins possible, malgré l'engagement qu'il a pris par son cahier des charges. — Ne pas remplir des conditions, comment cela peut-il s'appeler? — Pain de mauvaise qualité; discussion avec l'Administration supérieure sur la qualité des grains ; tarif au-dessous de celui des ouvriers libres; agens de l'Entreprise qui le vexent sans cesse par leurs exigences injustes.....

Les luttes continuelles de l'Administration contre l'Entreprise et ses agens, sont là pour prouver les faits que nous indiquons rapidement.

Moyens d'y remédier.

Quelques moyens que prenne le Gouvernement, il n'obtiendra pas la cessation des abus provenant de cette institution ; toujours le détenu aura de mauvais exemples devant lui.

Plusieurs moyens se présentent.

Le Gouvernement pourrait convertir les prisons en des ateliers à son usage pour la confection de tout le matériel qui lui est nécessaire. — Pour l'armée : armes, vêtemens, casernement, équipement, voitures d'artillerie et d'équipage, hôpitaux, marine, fournitures de bureau, machines à vapeur, outils; en un mot, tout son matériel.

Il pourrait encore, avec un grand avantage, employer les détenus et les libérés, tant à la construction de nouvelles routes, qu'à la réparation et à l'entretien de celles qui existent déjà.

En Amérique, où l'on va chercher des modèles si malencontreux, les détenus ont bâti la prison qu'ils devaient habiter, celle de Sing-Sing. 100 détenus étaient sous la garde de 25 gardiens.

Pourquoi ne pas employer la troupe de ligne, qui se ramollit dans les garnisons, à surveiller ces ateliers-mobiles?

Beaucoup de grandes routes, surtout les chemins du second et troisième ordre, sont en mauvais état; l'argent et les hommes manquent pour les réparer; d'un autre côté, les condamnés coûtent à l'État, et ne produisent que pour enrichir des Entrepreneurs.

L'Afrique offre de vastes champs à exploiter : l'on demande de l'argent pour y construire des routes, et les détenus en coûtent à l'État...!

En adoptant ces modes, les travaux des détenus seraient dirigés par des hommes spéciaux, sortant des Écoles polytechnique, École centrale

d'arts et manufactures, d'arts et métiers, dont l'enseignement serait étendu à un plus grand nombre d'industries.

Enfin, si l'État ne veut pas renoncer à son mode d'entreprise, qu'il fasse ce que pratique l'Entrepreneur général de chaque Maison, qui vend les détenus de 25 à 30 centimes et plus par jour ; — c'est-à-dire que, pour *avoir le droit* de les faire travailler, on donne ce prix à l'Entrepreneur général.

Actuellement (janvier 1845), les prisonniers ne sont pas encore rendus à la Maison centrale d'Aniane (Hérault), et partie de ces détenus sont vendus à des sous-traitans.

Dans l'un et l'autre de ces divers projets, les instituteurs-surveillans les suivraient.

Outre l'enseignement par les champs, facile en rase campagne, les matinées et les soirées des jours courts seraient appliquées à des études, — ainsi que les jours de fête et dimanche.

Il serait facile de combiner l'industrie manufacturière avec les travaux des champs, en faisant retirer pendant l'hiver les détenus dans les Maisons centrales.

Résumé.

Résumons ce qui précède :

Il n'a été donné, jusqu'à ce jour, aucune méthode complète et rationnelle, efficace pour diminuer le crime et amender le coupable.

Les projets sur cette matière ne s'occupent que des moyens de punir ou du système pénitentiaire ; — ils négligent la face la plus belle et la plus importante et la plus humaine de la question, celle de prévenir.

Ils ne procèdent qu'empiriquement : ignorant la nature morale des condamnés, les auteurs, ainsi que le projet de la Chambre élective, les confondent dans une criminalité identique, sans égard pour les antécédens des prisonniers, ni pour leur impressionnabilité particulière.

Les moyens proposés et ceux qui sont déjà en exécution, portent entièrement sur le *corps* qu'ils détériorent et n'agissent point sur l'*âme*.

Néanmoins, des essais faits avec succès à Montpellier, Nismes, Fontevrault et Melun, laissent espérer une réforme complète dans le

mode de conduire les prisonniers, lorsque l'aspect spirituel de l'homme sera mieux cultivé dans ces Établissemens.

Prévenir.

Pour obtenir l'ensemble d'un système répressif, le premier soin est de s'assurer d'un moyen de prophylactique morale.

Le plus sûr serait de rendre le crime *inutile,* en mettant chacun à même de pourvoir à son existence et à la satisfaction de ses besoins moraux.

A ces conditions, la Société serait dans la voie qui la conduirait de plus en plus près de ce but.

Si l'on ne peut y prétendre immédiatement, occupons-nous de donner aux citoyens une force plus grande pour résister au crime.

Cette FORCE est l'ÉDUCATION *morale, intellectuelle* et *professionnelle.*

Les comptes-rendus de l'administration de la justice et la statistique des prisons prouvent que le nombre des condamnés sans instruction est bien supérieur à celui des détenus qui en sont pourvus.

L'ignorance est très-grande parmi ceux qui en sont privés; ils n'ont pas le moindre sentiment religieux. — Bien plus, la plupart sont dépourvus de plusieurs des facultés de l'homme, même de la brute.

La Société a le droit d'obliger chacun à se pourvoir de moyens qui le rendent incapable de nuire aux choses et à la personne de son semblable, de le froisser dans ses rapports.

L'art. 203 du Code civil oblige les parens à élever leurs enfans.

Rigoureusement, la loi n'a pas à s'occuper de la question de savoir si les parens ont les moyens de remplir cette obligation; pas plus qu'elle ne s'enquiert, avant de condamner l'individu pour vol, si le prévenu a de quoi pourvoir à sa subsistance et à son entretien.

Nous demandons qu'une pénalité sanctionne l'art. 203 du Code civil;

Néanmoins, que l'éducation soit rendue accessible à tous par l'assistance de l'État ou des communes.

Nous n'avons pas à nous prononcer entre le monopole universitaire et l'enseignement libre; nous demandons seulement qu'à un âge déterminé, le jeune homme fasse preuve, par un examen public, de son instruction *morale, intellectuelle* et *professionnelle;*

Qu'il soit pourvu au sort des infirmes de corps ou d'esprit;

Qu'il soit mis un frein à la publicité des crimes et délits, sans toutefois nuire à l'étude pratique du Droit, de même qu'à celle des fraudes commerciales, agiotages et spéculations frauduleuses.

Réprimer le crime; guérir le coupable.

En supposant réalisés les vœux que nous émettons sur l'obligation de l'éducation, ou en prenant la Société telle qu'elle est et les institutions telles qu'elles sont, le coupable est un individu dépourvu de la puissance nécessaire pour éviter le crime, résister aux tentations qui y conduisent, et pour lutter contre les circonstances qui le rendent souvent inévitable.

Une nouvelle éducation est donc nécessaire au coupable, sur les trois aspects de l'homme, ou principalement sur l'un de ces trois aspects : moral, intellectuel ou professionnel.

D'après cela, la prison devient une *succursale* de l'École.

Le coupable doit être livré aux hommes pourvus des fonctions d'instituteur.

Nous avons pu voir le succès d'une institution laïque.

Nous avons constaté celui des corporations des *Frères* des Écoles chrétiennes, et des *Sœurs* de Saint-Joseph.

Tout porte à préférer des personnes animées d'une vocation religieuse, dans le sens large et vrai de ce mot.

L'Administration supérieure doit persévérer à confier la surveillance des Maisons centrales aux *Frères* et aux *Sœurs* qu'elle emploie déjà, ou à un corps spécial universitaire formé dans ce but.

Néanmoins, n'oublions pas que l'éducation de la surveillance des prisonniers exigeant une étude spéciale, il sera formé des *Écoles normales des prisons* annexées aux prisons pour peine.

L'instruction y serait théorique et pratique; les élèves-maîtres y seraient divisés selon les trois divisions de l'éducation : ceux qui s'occuperont principalement du *moral*, de l'*intelligence* ou de l'*industrie*.

Les instituteurs-surveillans embrasseraient dans leurs attributions les trois faces de l'éducation, afin que nul étranger à leur corps ne pénétrât dans l'Établissement.

Aucun emploi dans les prisons ne serait donné qu'aux personnes qui auraient passé par l'École normale.

Pour parvenir au grade d'Inspecteur et au-dessus, il faudra être

pourvu du grade de bachelier ès-sciences, ou bien du grade donné par les Écoles d'enseignement supérieur, proposé à la 12e session du Congrès scientifique. Le Directeur sera, en outre, docteur ès-lettres, section de philosophie.

Dans l'administration des prisons, il convient de former un corps s'occupant du matériel, comme les Intendans et Sous-Intendans de l'armée. — Toujours sous la surveillance des Directeurs.

Puisque les prisons sont des Écoles, que les surveillans sont des hommes appartenant à la spécialité chargée de l'éducation, elles doivent appartenir au Ministre ayant qualité pour choisir les personnes et les diriger, et tracer la marche à suivre dans l'éducation.

C'est donc du *Ministère de l'instruction publique* que doivent relever les prisons.

Le système que nous proposons a une influence *active*. Plus le condamné se conduira mal, plus il sera surveillé ; jamais il ne sera *seul*. Constamment un homme supérieur à lui, en morale et en instruction, suivra ses mouvemens, ses pensées ; il sera son tuteur.

Le système cellulaire a le grave inconvénient de mettre obstacle à la surveillance du coupable, à la parole et à l'exemple de celui qui veille sur sa conduite, à l'exemple de ses compagnons améliorés.

L'homme isolé n'a nul besoin de la moralité que commande la loi. — Il est livré entièrement à l'immoralité envers lui et envers Dieu.

L'isolement cellulaire, peine émanée de l'Inquisition, a montré son inefficacité dans les pays qui l'ont primitivement adopté : Rome, la Belgique, les États-Unis d'Amérique, la Suisse ; en France même : à Bordeaux, à La Roquette, sous les yeux de l'Administration centrale.

Appliquée comme punition disciplinaire, la cellule n'a pas suffi à l'Administration des Maisons centrales ; plusieurs aggravations ont été ajoutées à cette punition. (Voyez le procès d'Ensisheim.)

Que serait-ce lorsque la cellule serait l'état normal de l'incarcération ?

Toute injustice, tout acte barbare sera possible envers un homme isolé, privé du contrôle, de la divulgation, du secours même de la part de ses camarades.

Les visites que l'on propose sont illusoires et impossibles.

Le moral et le physique s'affaiblissent davantage en cellule que dans la vie commune ; les récidives sont plus fréquentes. (La Roquette.)

Quand on s'occupera *directement* de l'amélioration du condamné sous

le rapport moral, intellectuel et professionnel, et que l'on renoncera à cette médecine morale expectante, à laquelle il est livré aujourd'hui, l'on ne se croira plus forcé de diminuer sa nourriture, l'air et la lumière dont le corps a besoin.

Conclusion générale.

Le coupable manque d'éducation sous les trois aspects : moral, intelligence ou profession, ou principalement sur un ou deux de ces trois aspects ;

Prévenir le crime : — Rendre obligatoire l'éducation intégrale ;

Amender le coupable : — Reprendre et perfectionner son éducation.

L'activité la plus constante doit être employée à cette éducation : leçons, expériences, bons exemples.

Donc, l'isolement ne peut remplir ce but. — Son inefficacité est constatée comme moyen d'amendement et de répression ; comme moyen disciplinaire, il a fait des supplices.

Persévérer dans les expériences commencées de l'application d'instituteurs et d'institutrices dans les prisons ;

Rendre leur action de plus en plus directe ;

La solution du problème des prisons sera trouvée peu à peu par cette voie.

BOILEAU DE CASTELNAU,
Chirurgien de la Maison centrale de Nîmes.

L'ITALIE EN 1845. *

L'ATELIER DE GÉNIOLE.

Florence, juin.

L'auteur de l'*Éducation* et des *Récréations au bon vieux temps*, l'un des plus fermes et des plus spirituels soutiens du *Charivari*, Géniole, dont le crayon facile a laissé au bas de chaque livre parisien quelque malin souvenir, est venu planter sa tente sur les bords fleuris de l'Arno.

Notre jeune artiste, suivant l'instinct capricieux de son imagination, a dit adieu à ses amis, à notre bonne vie parisienne,

---

* Dans le prospectus que nous fîmes paraître lors de la fondation de la *Revue du Midi*, nous disions que notre plus vif désir *était que notre recueil servît de lien entre l'Italie, l'Espagne, le Portugal et la France, et que nos efforts tendraient à faire connaître à nos compatriotes le mouvement des lettres et des arts dans ces contrées.* — Les nombreux travaux inédits et locaux qui nous ont été confiés, nous ont empêché jusqu'ici de remplir ce but aussi complétement que nous l'eussions voulu; mais dorénavant nous espérons l'atteindre. M. le vicomte de Santarem, ancien ministre de D. Miguel, membre de l'Institut de France; don Eugenio de Ochoa, bibliothécaire de la reine, à Madrid, et M. Mazuy, membre de l'Académie, à Naples, ont été assez bons pour nous promettre de nous tenir au courant des travaux littéraires et artistiques des deux Péninsules. En attendant, nous donnons sur un artiste Français établi à Florence, un spirituel article que nous envoie d'Italie notre ami, M. Anatole de Laforge, auteur du travail aussi piquant qu'ingénieux, publié dans le tome I de la 2e série de notre recueil, sous le titre de : *L'Italie en* 1844.

A. J.

pour venir, la palette à la main, chercher quelques chaudes inspirations sous les rayons vivifians du soleil d'Italie.

L'apparition du genre original d'un intelligent caricaturiste devait nécessairement produire une vive sensation, à Florence surtout, où la malice s'exerce bien quelquefois avec la langue, jamais avec le pinceau.

La majeure partie des peintres indigènes, pauvres parias du monde artistique, organisés pour travailler *per la fama*, et qu'une malheureuse nécessité contraint à produire *per la fame*, brisés au triste et improductif métier de copiste, ne durent pas voir, sans étonnement et sans quelque envie peut-être, un jeune homme élégant et presque grand seigneur, vivant au jour le jour, courir gaiement à la célébrité par les portes dorées des plus beaux palais, et se concilier les bonnes grâces de tout ce monde brillant et frivole, par les esquisses tour à tour flatteuses ou satiriques de son crayon inimitable.

Certes, il y a là un grand contraste. — D'un côté, l'artiste florentin consume sa vie à regarder chaque matin Michel-Ange ou Raphaël, à copier, trait pour trait, les contours et les formes de ces divins maîtres, sans qu'il puisse jamais se dire, avec quelque chance de succès.....: un jour j'arriverai là ! De l'autre, pour Géniole, au contraire, tout est liberté, tout n'est qu'élan ; pas de règle invariable, pas de modèle impossible. — Il fait fi de ces esprits étroits qui, ne concevant qu'une même ligne, n'admettent qu'un même sentier, celui qu'ils parcourent ! — Sa fantaisie, cet homme qui passe à cheval, le premier groupe de la rue, ces enfans qui jouent, lui servent de modèle. — Grâce à ses rapides impressions et à une étonnante facilité, l'artiste, en quelques heures de travail, aura su créer quelques charmans petits tableaux, grands d'originalité et de verve!

L'homme dans ses œuvres se révèle tout entier : voilà la vie de Géniole; c'est celle d'un homme d'esprit éminemment créateur; — l'autre vie est celle du copiste. Entre ces deux existences, la différence est grande, injuste même, il faut l'avouer. Ailleurs nous chercherons à expliquer quels obstacles invincibles

forcent ainsi les artistes italiens, qui devraient être les premiers maîtres du monde, à tourner perpétuellement dans ce triste cercle des damnés du Dante.— Aujourd'hui, exclusivement occupé à rendre justice au mérite de notre compatriote, nous voulons entrer dans quelques détails sur les tendances et le caractère de ses ouvrages.

Avec quatre ou cinq coups de crayon et un peu d'ombre au-dessus du nez, Géniole vous trace un portrait frappant de ressemblance, délicieux d'expression et de vie. Cet artiste, par son extrême facilité de travail, est, en peinture, un véritable improvisateur: c'est là même, selon nous, le côté le plus remarquable de son talent.

Géniole n'a plus vingt ans, mais il est encore tout ce qu'on est à cet âge, plein d'ardeur, d'amour et d'enthousiasme, c'est-à-dire susceptible de grands travaux et de grands sacrifices. — Toute cette flamme, avide et créatrice, de la jeunesse, que tant d'autres s'efforcent d'éteindre par de fausses théories et de froids raisonnemens, il la laisse étinceler et l'attise sans cesse. Confiant dans sa puissance salutaire, l'artiste sait que, semblable aux rayons du soleil, elle ne consume jamais, mais qu'elle éclaire, illumine et réchauffe tout ce qui l'environne.

Émule de Daumier et de Gavarni par ses croquis vigoureux et ses pochades spirituelles, Géniole a de plus que ces illustres maîtres, la faculté de changer, selon son gré, de méthode et de genre. Voyez cette jeune femme, nonchalamment posée sur la balustrade d'une terrasse italienne; elle a dans le regard quelque chose de lointain et de mélancolique, qui laisse deviner en elle la souffrance des tendres émotions. Il y a, dans tout son être, assemblage délicieux de beauté physique et de langueur morale, un charme attachant qui vous touche, vous séduit et vous remue profondément. — Eh bien! croirait-on que la main qui a tracé ces formes mignonnes et délicates, cette frêle créature qu'un souffle pourrait briser, est la même main qui, tout-à-l'heure et sous vos yeux, reproduira en quelques traits d'une vigoureuse plombagine, la face rubiconde et accentuée d'un

soldat en goguette?... Tel est, cependant, l'heureux et double privilége du maître dont nous parlons.

Notre monde réel, pauvre, infirme et laid, par goût et par instinct, il le fuit comme la peste. Entraîné qu'il est vers la joie, la richesse et les parfums de salon, Géniole aime à reproduire l'élégance aristocratique des marquises et des grandes dames italiennes. — On sent, à sa manière, qu'il sait tenir un verre de Champagne d'une main et le crayon de l'autre. Les fêtes galantes, la bombance, de joyeux festins l'inspirent volontiers; là, il est à son aise; il y transporte, pour ainsi dire, son atelier et retrace avec une rare habileté les scènes aimables dont il est souvent le témoin, quelquefois le héros. Son pinceau flatte ou son crayon mord, car Géniole a dans les mains une arme à deux tranchans, puissante, mais dangereuse même pour celui qui la manie, autant que pour ceux qu'elle atteint. — Nous avons nommé le plus ineffaçable des daguerréotypes : la caricature.

Nous ne pouvons nous faire ici l'écho de toutes les plaintes des pauvres blessés que le crayon de Géniole a mis hors de combat; nous voulons encore moins raviver des haines mal éteintes; mais, puisque les gémissemens des victimes sont parvenus jusqu'à nos oreilles, nous dirons tout bas à celles de Géniole, ce que certains philosophes disent tout haut de la vertu : *Il faut de la satire, mais pas trop n'en faut.*

Quelques critiques voudraient astreindre Géniole à opter en faveur d'une spécialité; ils lui reprochent, en termes sévères, la mobilité extrême de son talent qui, selon eux, manque de caractère. — J'imagine qu'il y a, sous ce reproche, un secret mécontentement de sentir que l'artiste, par la multiplicité de ses ressources, évite leurs poursuites et les met en défaut. — Rien, d'ailleurs, ne justifie de pareilles exigences. Quoi! un homme est heureusement doué, son esprit cultivé est assez vaste pour créer dans tous les genres, et c'est à cet homme que vous voulez imposer l'obligation de renoncer à ses plus spirituelles inspirations! — Dites à l'architecte : tu ne bâtiras que sur un seul plan; au poëte, tu ne rêveras que d'une seule chose, plutôt que de

défendre à un peintre de varier à sa guise son travail et son style.

Il naît, nous le savons, de cette grande facilité à diverses manières, quelques défauts inévitables ; mais de là, aussi, sort une source de qualités merveilleuses, une grâce naturelle qui séduit toujours, une vérité d'observation sans laquelle les plus grands peintres ne produiraient rien qui vaille, et par-dessus tout, un cachet de bon goût et de poésie simple, que n'eurent jamais les esprits aveuglément systématiques. — Ces nombreux avantages rachètent bien et au-delà, nous osons le croire, la négligence qui résulte parfois de la trop grande rapidité d'exécution.

Nous ignorons si ces lignes doivent arriver un jour sous les yeux de Géniole ; mais nous ne cesserons, en dépit de ses nombreux adversaires, d'encourager en lui ces brillantes qualités, qui lui permettent de traiter avec une égale supériorité, la peinture sérieuse et les études légères de tous les genres.

Nous avons là, près de nous, jetée négligemment sur le feuillet d'un album, une sépia ravissante. Ce sont deux excellens petits personnages de même taille, de semblable humeur, se parlant, comme dit la romance, un langage qu'eux seuls savent parler. — Ils paraissent unis par les liens de la plus étroite amitié ; c'est un bon gros chien, à la physionomie tendre et honnête, assis en vis-à-vis d'un charmant enfant, joufflu, rose et rond : tous deux nez à nez, se regardent avec le calme le plus amusant ; ils viennent de s'arrêter fatigués de la partie qu'ils achèvent.

Cette composition, d'une extrême simplicité, est cependant un petit chef-d'œuvre d'observation, de bon goût et de vérité. — C'est une de ces mille scènes de l'enfance que nous avons eu mille fois sous les yeux et que nous aimerons toujours à voir ; en un mot, c'est la nature prise sur le fait et rendue avec un naturel si exquis, que l'on est tenté de jeter un bonbon à l'enfant et de siffler le chien pour le caresser hors de l'album.

Mettant à profit un séjour de quelques années à Florence, Géniole, chargé par le Gouvernement d'importans travaux, n'a

pas négligé le côté sérieux de sa mission ; chaque jour il amasse pour l'avenir de nouveaux et précieux matériaux. — On voit, à quelques grands portraits à l'huile, exécutés dernièrement par l'artiste, qu'il n'a pas inutilement salué sur son chemin les modèles des grands princes de la peinture. — De même que nous recueillons avec soin les moindres paroles des hommes illustres, lorsque nous sommes assez heureux pour les entendre, de même l'artiste, par le mouvement, l'animation et surtout l'harmonie linéaire de ses derniers ouvrages, a voulu montrer qu'il saurait garder un souvenir durable des trésors qu'il a eus longtemps sous les yeux, noble et loyal larcin, digne seulement des véritables élus de l'art !....

Souvent vide et sans cesse renouvelé, l'atelier de Géniole renferme encore, en ce moment, quelques ouvrages remarquables.

La vue d'un magnifique bal costumé chez la princesse Demidoff, a heureusement inspiré Géniole. On voit là encore, qu'à l'exemple de Giorgone, son maître en plus d'un genre, l'artiste, entraîné de prédilection vers la joie et les splendeurs de ce monde somptueux, a dû être, dans la fête royale de la Villa-Mathilde, danseur aussi heureux qu'il a été ensuite peintre habile dans la traduction de ce souvenir féerique.

L'effet obtenu de la lumière, si difficile à rendre dans la reproduction d'une fête de nuit, donne à l'œuvre de Géniole le double mérite de la difficulté vaincue et de la monotonie des teintes évitée. — Puis, quelle pénétrante gaîté règne dans ces salons éblouissans de lumières, de glaces et de dorures ! Quel mouvement agite ces masses élégantes et parées ! On voudrait se mêler à ces groupes, admirer de plus près ces femmes attrayantes et leurs riches costumes. — Le tableau de Géniole est une véritable galerie de portraits, une réunion choisie, où la coquetterie féminine, toujours ingénieuse, toujours féconde, est venue déployer ses mille ressources, empruntant à tous les pays, à toutes les époques de nouvelles découvertes et une puissance de plus.

Parmi ces jolies têtes de femmes, traitées avec une *maestria* et une grâce surprenantes, au milieu de ces sylphides légères, nous avons admiré la belle duchesse de Dino, portant, avec une aisance parfaite et toute française, la perruque poudrée et la veste coquette du postillon de Longjumeau. — Enfin, sous les modestes vêtemens d'une jeune paysanne russe, nous avons salué avec plaisir le doux et tant beau visage de la princesse Mathilde. La simplicité de son costume ajoute un charme nouveau aux charmes de cette auguste fille d'un noble roi déchu. La châtelaine de *San Donato*, reine du bal par le rang et la beauté, l'était encore ce soir-là, par une grâce modeste qui n'appartient qu'à elle et qui la rendrait la plus séduisante des femmes, si elle n'était déjà la plus aimable et la plus ravissante des princesses.

En terminant l'examen détaillé des ouvrages de Géniole, nous lui appliquerons ces remarquables paroles d'un homme d'esprit et de goût ; elles nous paraissent merveilleusement propres à résumer notre opinion sur les diverses qualités et les défauts de l'artiste dont nous venons de vous entretenir. « En » dehors de tous les camps, s'isole un talent étonnamment sou- » ple, audacieux, aventureux ; un talent qui n'a ni foi, ni » bannière, ni système ; qui tient à tout et ne tient à rien ; qui » aborde avec une même facilité le tableau d'histoire, le tableau » de genre et les portraits ; qui s'attaque à tous les cieux, à » toutes les époques, à toutes les idées, et qui perd en profondeur » tout ce qu'il gagne en étendue. Ce peintre intrépide, cet » artiste éminemment français, surtout par les qualités qu'il » n'a pas, cet heureux profane à qui la popularité revenait de » droit, car il porte chaque année des tableaux, comme un » pommier vivace porte des pommes, — c'est Géniole, le plus » national de tous nos peintres. »

ANATOLE DE LAFORGE,

Attaché à l'ambassade de Florence.

RÉFLEXIONS

SUR L'UTILITÉ QU'IL PEUT Y AVOIR

A JOINDRE

LA POÉSIE LYRIQUE

A LA POMPE DU JUBILÉ MÉDICAL DE MONTPELLIER,

PROJETÉ POUR 1850.

(Suite et fin.)

XII.

La troisième proposition que je crois pouvoir établir, c'est qu'*un récit épique ou dramatique, conçu d'après les vues précédentes, doit fournir assez de sentimens pour s'unir avec une Musique pathétique, et pour l'inspirer.*

Les argumens que je vais essayer ne s'adressent pas à ceux pour qui les paroles, dans la musique vocale, ne sont que des syllabes, et qui croient qu'un compositeur pour être habile doit être en état de faire en musique le *Privilége du Roi* mis après l'approbation du *Censeur;* je ne parle qu'à ceux qui considèrent la musique vocale comme un mode d'expression d'un sentiment ou d'une passion : par conséquent,

comme un auxiliaire de la déclamation , c'est-à-dire des accens logique, oratoire, affectif.

Il s'agit donc de savoir si dans le récit que fait le Vieillard inspiré de l'histoire de la lumière donnée par Minerve Médicale, depuis l'instant de sa révélation jusqu'à ce moment, telle qu'elle brille à Montpellier , il y a des parties où le narrateur éprouve des sentimens de peine ou de plaisir au souvenir des choses dont il parle.

Si tous les instans de l'action devaient être considérés avec sang-froid comme ceux du procès-verbal d'un fait judiciairement raconté, il n'y aurait point lieu à émotion. Mais si l'observateur parle d'une chose qui est pour lui du plus grand intérêt, il est impossible que son âme reste toujours calme et impassible au souvenir des divers momens de son observation. L'objet qu'il avait aperçu et vivement apprécié, ayant subi des phases très-diverses, a dû lui causer de la crainte, de l'espérance, de la joie, de l'affliction, de l'indignation, de la colère, de l'enchantement, de l'extase, suivant les vicissitudes auxquelles cet objet a été exposé. Or, notre Philiâtre doit éprouver tour à tour ces divers sentimens, en rappelant les aventures de l'idée Hippocratique; ces sentimens se manifesteront dans les accens soit parlans soit musicaux de son récit, et ces accens réveilleront dans notre âme les sympathies que nous avons pour lui et pour le sujet.

Afin d'autoriser ce que j'avance, je vais d'abord prendre quelques exemples des points du récit où il me semble que le narrateur et l'auditeur doivent sentir simultanément un état pathétique de l'âme, relativement aux situations de cette Lumière qui nous est, à tous, si chère. Je suppose toujours un intérêt moral égal au moins à celui que nous prenons à une opinion politique, à une question spéculative, à un héros de roman ou de théâtre. Si cet intérêt va plus loin, et est celui qu'inspire une vérité étroitement liée aux besoins de l'humanité, tant mieux pour ma thèse.

Ensuite je chercherai à faire voir aussi par des exemples, que chacun des états pathétiques ainsi survenus, a été exprimé par des moyens musicaux, et que, par conséquent, des accens pareils peuvent être employés pour des motifs semblables à ceux qui les ont suggérés.

Pour nous bien entendre, nous devons nous rappeler que la Musique n'a pas la prétention d'exprimer l'objet concret qui a causé la passion relative; mais qu'elle a le pouvoir d'exprimer la passion abstraite, telle qu'elle peut être ressentie à l'occasion d'objets divers. Ainsi la Musique

parvient à exprimer la perte d'un objet chéri ; mais elle ne se charge pas de nous faire entendre si cet objet est une mère, un fils, l'épouse d'Orphée, ou si c'est l'oiseau de Lesbie. Elle a la faculté de nous faire ressentir le chagrin ; c'est au langage à nous en apprendre le sujet. Il me semble qu'elle est pour l'expression des affections morales ce que l'Algèbre spécieuse de Viète est à l'expression des *affections* des quantités : elle les rend exactement sans se mettre en peine de savoir si ces quantités sont concrètes, abstraites, rationnelles, sourdes, finies, infinies.

Si nous nous intéressons vivement aux destinées de la science du Dynamisme Humain, les péripéties qui se présentent dans l'épopée de la pensée Hippocratique doivent nous donner des inquiétudes, des soucis, des irritations, des jubilations, semblables aux sentimens que nous ont causés les tableaux lyriques qui nous ont remués au théâtre et dans les concerts. Un Oratorio médical bien composé doit produire le même effet que les Oratorio religieux les plus célèbres. Pour un déiste, les accens musicaux du *Messie*, de la *Création*, de *Judas Machabée*, de *Davide Penitente*, de beaucoup de cantates, doivent être identiques avec ceux de l'*Histoire du Dynamisme Humain Hippocratique*, puisque pour lui ces affections ne se rapporteraient qu'à des faits anthropiques, à des événemens qui intéressent plus ou moins étroitement l'Humanité.

On croirait peut-être, d'après cela, que j'ai l'intention d'insinuer pour mon Oratorio un pastiche pareil à celui de *Saül*. Non, à Dieu ne plaise. Ces assemblages rappellent trop le Pot-pourri et le Vaudeville. Or, la dignité du sujet et la gravité de la solennité proposée méritent bien une composition expresse. Je la désire, je la demande. Mais supposons qu'elle fût impossible, qu'on ne trouvât pas un Musicien capable de s'enthousiasmer pour la pensée qui occupe toute notre existence et remue toutes nos entrailles, il me semble que cela ne suffirait pas pour renoncer à l'Oratorio. Un pastiche musical sur ce poème serait un pis-aller, mais il faudrait s'adresser à des amateurs pleins de goût, très-versés dans l'Æsthétique des belles productions musicales, et trouver un Poëte qui pût se bien entendre avec eux. Les exemples que je vais présenter ne pourraient nullement convenir à cette œuvre. Je les cite uniquement et sans arrière-pensée, pour établir en général que *l'Épopée de la pensée Hippocratique doit nous offrir beaucoup de péripéties pathétiques, et que des sentimens analogues ont été déjà heureuse-*

ment exploités par la Musique. Je ne retrace ici que de vieux souvenirs de lectures fort bornées, qui n'avaient pas été faites pour l'intention actuelle. Je désire que chaque exemple remplisse l'objet de chaque idée relative. Quant aux citations considérées dans leur ensemble, elles seraient incohérentes et disparates. Les styles en sont trop divers pour que leur réunion ne formât pas une bigarrure choquante.

XIII.

Notre Oratorio ne peut pas se passer d'une Introduction ou Ouverture : quelle est la pensée qui doit dominer dans cette composition préalable ? — Pour sentir le prix de l'inspiration d'Hippocrate, il n'y a qu'à réfléchir sur l'état de la Médecine avant lui. On gratifiait de ce nom un pêle-mêle de faits anthropiques, où l'on sentait l'urgente nécessité d'agir pour venir au secours de l'humanité souffrante, et où, pour répondre à ce généreux zèle, certains hommes d'action, plus humains qu'éclairés, cherchaient à imiter des soulagemens fortuits dont ils se souvenaient, sans être capables d'apercevoir les véritables analogies. Voilà ce que l'on avait appelé long-temps la *Médecine* avant qu'elle méritât le titre de science, et Hippocrate lui-même a souvent employé ce même langage dans cette même acception.

J'assimilerais volontiers ces premiers praticiens au Satyre de la fable, qui voyant qu'un paysan soufflait de la bouche tantôt pour réchauffer ses mains froides, tantôt pour refroidir son potage, s'enfuit ne voulant pas se trouver près d'un homme *qui souffle de la même bouche le froid et le chaud* (1). Ésope applique cet apologue à un sens moral qui exprime une vérité, mais l'application me paraît fausse. Le parti que prit le Satyre de s'enfuir est une bêtise, qu'il ne faut pas regarder comme un modèle de conduite. Cette sottise me semble pareille à la pratique des empiriques qui, par ignorance ou par stupidité, n'agissent que d'après des ressemblances ou des dissemblances apparentes, et ne se doutent pas qu'il existe des choses cachées qui rapprochent ou éloignent les phénomènes tout autrement. Avant Hippocrate, des millions d'observations conservées dans les familles et dans les temples, étaient presque sans utilité pratique, faute d'une clef de tous ces faits.

---

(1) Ésope, Fable CV.

Cette clef ne pouvait se trouver que dans la connaissance de la constitution humaine, et personne n'avait su l'y découvrir. Quelques philosophes l'avaient cherchée, mais leurs tentatives n'avaient prouvé que leur bonne intention et leur impuissance.

XIV.

Cette idée des besoins de l'humanité, de l'impossibilité de les remplir, d'une immensité de faits sans ordre dont on ne sait que faire, cette idée est un sentiment d'embarras, de crainte : on tremble que l'intelligence ne soit engloutie dans ce chaos. Il est bon que le Musicien fasse bien sentir cette peine, afin que notre reconnaissance pour celui qui nous en tire, soit proportionée au service qu'il nous a rendu.

Haydn a voulu nous faire sentir une affection pareille dans l'Ouverture de l'Oratorio de la *Création*, afin que nous pussions mieux apprécier les bienfaits de l'ordre et de la lumière. Une symphonie en *ut* mineur d'un mouvement très-lent, nous fait entendre non une mélodie, mais bien tous les matériaux qui pourraient la constituer ; en même temps elle nous fait croire que, dans cet amas d'accords, il manque une puissance qui les dispose de manière à en former une idée musicale. La fréquence des modulations, l'absence des repos, le nombre prodigieux des dissonances, la constance du mode mineur, nous donnent une inquiétude perpétuelle. On ne peut pas dire qu'il y ait absence complète de phrases ; il y en a plusieurs qui commencent, mais toutes avortent. L'Auteur ne les a mises là que pour nous faire sentir le besoin de la mélodie, qui est le terme de la jouissance acoustique, et pour nous la faire désirer de plus en plus.

Une symphonie semblable représenterait très-bien le chaos médical avant Hippocrate. Les mélodies entreprises et tronquées nous rappelleraient les essais impuissans de Pythagore, d'Empédocle, de Timæe de Locres.

Dans l'Oratorio de la création, un Ange nous explique la cause de l'inquiétude où nous étions, et il veut que nous nous réjouissions de la formation du monde, et spécialement de l'apparition de la Lumière. Au nom de ce dernier bienfait, nous entendons une suite d'accords parfaits qui nous dilatent ; si quelques dissonances sont entendues, ce n'est que pour mieux sentir l'ineffable cadence. — Il est permis de penser que les premières idées d'Hippocrate sur la nature humaine,

les notions fondamentales du Dynamisme de l'Homme, et la perspective rapide de tout ce que l'on peut en tirer pour coordonner les faits médicaux, ont dû produire aux connaisseurs ce que la lumière produit aux aveugles-nés, à qui les cataractes ont été abaissées. Ce qui autorise à le penser ainsi, c'est que les anciens Médecins ont parlé d'Hippocrate comme d'un être plus qu'humain. « Galien veut que l'on regarde » ce qu'Hippocrate a dit comme la parole d'un Dieu.» Suidas dit : «Les » livres d'Hippocrate sont très-connus de ceux qui étudient la Médeci- » ne, qui en font un si grand cas qu'ils croient que ce que cet Auteur a » dit est sorti d'une bouche divine, et non pas d'une bouche hu- » maine (1). »

Le Musicien qui travaillera sur notre Oratorio Médical ne risquera donc rien en prenant Haydn pour modèle, et en mettant dans la bouche de notre narrateur annonçant la Lumière Anthropologique, des chants pareils à ceux des Anges annonçant la lumière de l'ordre physique.

J'ai entendu des mélodies bien expressives dans le *lever de l'aurore* de l'Opéra d'Edelmann, intitulé : *Ariane dans l'Ile de Naxos;* et dans la strophe du *Carmen Seculare* de Philidor, *Alme Sol*, qui est une magnifique prière au Soleil. On me dit que dans le *Désert* de M. Félicien David, la Musique qui accompagne le lever du soleil, est ravissante. Mais, outre les profits que l'on peut tirer de ces belles productions, j'ai une raison particulière pour que notre compositeur revoie la partition de la *Création :* c'est que, dans la scène dont je parle, il y a un accident tout-à-fait applicable à notre épopée.

Un coryphée ayant énoncé mélodieusement le fait merveilleux, dit, dans le ton mineur de la tierce mineure du ton principal, que les Esprits-Infernaux, ennemis de la lumière, montrent leur fureur jusqu'à ce que le Tout-Puissant les ait fait rentrer dans la nuit éternelle. L'expression de cette insurrection et du châtiment est un tableau qui contraste avec celui de la première idée; mais ensuite le Chœur ramène la pensée gracieuse de la clarté. — Ce trait ne peut pas plus être négligé dans notre composition musicale, que dans le poème. L'athéisme et l'atomisme de Démocrite forment l'antipode de l'Hippocratisme. Le Père de la Médecine suppose toujours une Intelligence-Suprême. De

---

(1) Daniel Le Clerc, *Histoire de la Médecine*, etc. La Haye, 1729, in-4°, fig.

plus, et c'est ce qui nous intéresse spécialement, il se garde bien de confondre la Force Vitale et l'Intelligence humaine avec les parties tangibles du système, et ce sont là les premières notions de la division des effets, et par conséquent de leurs causes, en deux Ordres, physique et métaphysique. Il est impossible que le Philosophe d'Abdère et ses disciples ne se soient pas élevés contre des déductions si sages, si modestes, si incontestables, qui devaient ruiner la nécessité aveugle de leur atomisme. Sans avoir des connaissances historiques sur les effets de cette opposition, si les hommes d'alors étaient de la même nature que ceux d'à-présent, nous pouvons penser que les adversaires d'Hippocrate ne lui ont épargné ni les injures, ni les railleries. On ne risque donc rien de mettre cet épisode dans notre Oratorio.

XV.

La notion fondamentale du Dynamisme Humain, acceptée avec reconnaissance par un certain nombre de bons esprits, ne fut pas du goût de tous les Médecins qui succédèrent à Hippocrate. Cette notion est trop abstraite : la Philosophie par laquelle elle a été déduite des faits, est trop rigoureuse, pour qu'elle fût à la portée de la majorité. Une foule de praticiens qui ont paru dans le monde éclairé durant l'espace de quatre ou cinq siècles, se sont fait des théories médicales plus ou moins éloignées du sentier tracé par le Vieillard de Cos. Il n'en faut pas être surpris. Dans l'Hippocratisme il faut être esclave de ces trois règles : 1° ne passer à l'inconnu que par le connu et par une déduction inattaquable; 2° exclure des propositions doctrinales toute hypothèse, et s'en tenir aux causes expérimentales ; 3° dans la classification des faits, ne point s'en rapporter seulement à des ressemblances et des différences *sensoriales*, ou à l'*Épilogisme* des Empiriques, mais avoir recours à des différences et ressemblances aperçues par l'intelligence, ou à l'*analogisme* proprement dit. Mais ces lois sont-elles à la portée de tout le monde ? Aujourd'hui, dans les contrées où la civilisation est si avancée, où les sciences et la littérature sont si brillantes, trouve-t-on beaucoup de Médecins qui se soient astreints à ces règles, et qui aient une idée des conclusions qu'Hippocrate en avait tirées dans l'intérêt de la science de l'Homme? Sur tant de Docteurs en Médecine qui pratiquent à Paris même, y en a-t-il beau-

coup qui comprennent la vraie Physiologie Humaine, et qui soient en état d'agir en conséquence de ses principes ?

Il faut bien prendre garde que l'idée principale d'Hippocrate sur le Dynamisme Humain, est comme une étincelle tombée sur de l'agaric. L'effet en était bien une braise moléculaire ; mais il y avait loin de là à un incendie semblable à celui de Troie. Pour arriver à ce résultat, il fallait beaucoup de circonstances favorables, une bonne qualité de l'amadou, l'agitation de l'air, le contact de divers corps combustibles : on sent que, s'il n'existe personne pour souffler, attiser, activer, le feu peut rester long-temps engourdi. Pour la Lumière Hippocratique, les souffleurs ne sont pas communs ; il a fallu un grand nombre de générations successives pour porter la flamme au point où elle est aujourd'hui.

Ne soyons donc pas étonnés que, depuis le temps de Périclès jusqu'à celui de Marc-Aurèle, il se soit fait beaucoup de systèmes hypothétiques médicaux, et que l'Hippocratisme ait fait peu de progrès.

L'Empirisme qui ne veut que l'Epilogisme ; l'Anatomisme, qui n'est rationnel que dans quelques cas de Chirurgie, et qui, dans tout le reste de la pratique médicale, se renferme dans l'Empirisme ; le Méthodisme d'Asclépiade et de Thémison, qui n'étudient dans l'Homme qu'une sorte de Solidisme plus grossier, bien moins délié que celui des théoriciens modernes ; l'Episynthétisme, qui rassemble des opinions disparates sans être en état de tout critiquer ; l'Eclectisme, qui prétend choisir sans avoir une connaissance suffisante du magasin des idées antérieures ; le Pneumatisme, qui suppose dans le corps vivant, outre son corps et ses qualités primitives, un esprit général dont les caractères ressemblent à ce que nous appelons des *impondérables* ; et d'autres hypothèses arbitraires ont eu leur temps et un certain éclat, mais la pensée Hippocratique n'a pas été développée. Malgré le respect rendu au Père de la Médecine, respect très-voisin d'un culte de Latrie, il s'est trouvé dans ce temps si peu de fauteurs, de conservateurs et de promoteurs de cette révélation, que sa présence sur la terre peut être considérée comme un miracle.

J'ai dit tout ce qui peut expliquer et même excuser cette négligence des Médecins d'alors. Mais il ne faut pas perdre de vue notre projet ; et ce n'est pas avec de la Philosophie, de l'indulgence et de la tolérance que l'on fait de la Poésie et de la Musique. Il faut que notre narrateur ne soit pas aussi patient. Je ne veux pas qu'il tonne, qu'il anathé-

matise ; mais il est à propos qu'il se plaigne, qu'il blâme, qu'il soit indigné. Il peut reprocher aux sectaires, de n'avoir eu aucun égard aux travaux d'un grand homme. « Il a donné à la Médecine une direc- » tion rationnelle ; au Médecin, une marche plus sûre ; à l'Humanité, » des soulagemens, des consolations et l'espérance. Au lieu d'une re- » connaissance qui devait être sans bornes, ils ont oublié ses instruc- » tions ; ils y ont substitué des fictions ; ils se sont joués non-seulement » de la vérité, mais encore de l'Humanité. Ils sont ingrats et cruels, » et leur postérité est tenue d'une réparation. »

Il est donc très-naturel de mettre dans la bouche ou d'Hippocrate évoqué par une prosopopée, ou dans celle du narrateur, le rappel en manière d'*impropère* (1), du bien qu'il a répandu, du dédain avec lequel certains sectaires l'ont vu, et de l'abus que d'autres en ont fait. Cela peut certainement être le sujet d'un *cantabile* doux et mélancolique. Mais, comme cette perte momentanée provient de l'inimitié ou de la jalousie de ceux qui auraient pu en profiter avec l'auteur, il est impossible de ne pas éprouver une indignation qui serait inexorable, si le plaignant ne concevait pas la possibilité d'une résipiscence. Ce sentiment ne peut pas s'exprimer sans une certaine vivacité, par un mouvement d'*allegro*.

J'ai pensé quelquefois que le Musicien pourrait l'inspirer ici en se rappelant l'air de Mehul dans *Joseph : Champs paternels*. Les deux sentimens dont je parle y sont rendus avec vérité. Mais il m'a semblé que ce charmant morceau est peut-être trop sentimental pour un sujet d'une sphère plus intellectuelle. Des pertes qui touchent les intérêts les plus intimes de la nature, ne peuvent pas produire dans notre âme un chagrin pareil à celui qu'occasionnent les contrariétés éprouvées dans l'ordre scientifique. Quoique je ne sois pas capable de subtiliser autant que Grétry sur les expressions musicales des sentimens, il me semble que ces deux sortes de peines doivent avoir des accens différens.

XVI.

Malgré l'éclat des systèmes hypothétiques de Médecine pendant les siècles indiqués, les sectaires ne sont pas parvenus à éteindre la Lu-

(1) Terme de Liturgie catholique. Voyez l'*Office du Vendredi Saint*.

mière Hippocratique. Si les fidèles ne l'ont pas agrandie, rendue plus éclatante, ils l'ont soigneusement conservée telle qu'elle était lors de sa révélation. Ils ont gardé les livres d'Hippocrate, et en ont multiplié les copies; de plus ils les ont entourés de plusieurs écrits dont diverses idées corroboraient la pensée fondamentale des ouvrages légitimes. Cette collection formée par les ordres de plusieurs Ptolémées successifs, constituait un Code Médical du plus grand prix. Quand Galien vint à Alexandrie, il fut charmé d'y trouver cet ensemble que, dans la suite, on appela l'*Execontabiblos*, la *réunion de soixante livres*. Il s'en pénétra; et, charmé de l'acquisition de cette doctrine, il résolut de la transplanter dans Rome.

Le contentement de Galien, et le dédain qu'il conçut pour les doctrines hypothétiques des sectaires passés et alors actuels, peuvent être le sujet d'un hymne, que l'on peut mettre dans la bouche de cet admirateur du Père de la Médecine, et presque de son adorateur. Cet hymne peut être adressé à la Déité dont Hippocrate a été l'interprète.

Je trouve dans les *Psaumes* de Marcello un air qui a été fait sous une inspiration analogue. Le Musicien, dans une paraphrase italienne du 8e verset du Psaume XV, dit à Dieu. «Béni sois toi, Seigneur, qui » du haut de ta sagesse et au moyen de ta divine splendeur, as daigné » illuminer mon âme! Dans la nuit obscure d'un monde insensé et cor- » rompu, au milieu du trouble des passions, ton adorable volonté a » décrété que j'y fusse plongé; mais tu as gouverné mon cœur et tu » l'as dirigé suivant les règles de ta loi. » Convertissons la Lumière Morale du Prophète dans la Lumière Anthropologique Médicale, et la corruption du cœur bouleversé par les passions, dans ces vertiges intellectuels qui poussent les hommes à courir vers de vaines suppositions au lieu de s'attacher à des vérités inattaquables: la constance dans l'ordre scientifique sera semblable à celle qui avait lieu dans l'ordre religieux; et si la foi médicale était aussi vive que la foi théologique, les affections seraient identiques de part et d'autre.

Marcello me paraît avoir heureusement exprimé le sentiment moral dans une cavatine d'un mouvement lent. La première idée de cette affection est un acte de reconnaissance; elle est exprimée par une mélodie très-gracieuse. La seconde est le souvenir de la fange où le Poëte a été baigné, et l'action de grâces qu'il rend à Dieu de l'avoir préservé de la contamination. Le chant rappelle avec talent tout ce désordre, et immédiatement après le protection divine.

C'est tout ce que Galien doit exprimer, lui qui a toujours été fort religieux : action de grâces pour avoir bien connu la Lumière Hippocratique ; connaissance approfondie des erreurs et des hypothèses séduisantes de son temps, et gratitude pour la sanité de son esprit.

Je ne sais pas si aujourd'hui on peut rendre ce sentiment d'une matière aussi laconique que l'a fait le Musicien de Venise. L'acte de reconnaissance est exprimé en quatre mesures ; le souvenir du désordre, en cinq ; le remerciement, en quatre. Feu M. Berton louait Gluck d'avoir eu un style aussi précis et aussi énergique. Aujourd'hui on veut des mélodies développées. On croit n'obtenir l'unité qu'à force de répétitions et de phrases jumelles. Il en résulte que les partitions grossissent, que les auditeurs éprouvent une satiété de musique qui leur fait redouter un drame lyrique entier, et qu'ils se contentent, pour la soirée, d'un acte et de quelques scènes. Au reste, je n'ai rien à dire sur le goût du public. Mes citations n'ont d'autre but que de porter l'attention sur le fond de l'expression musicale, en tant qu'elle peut être utile à nos besoins, et nullement sur des formes extérieures qui varient non pas seulement tous les siècles, mais bien tous les ans, et presque toutes les saisons.

XVII.

L'arrivée de Galien à Rome est un événement du plus grand intérêt dans l'Histoire de la Médecine ; il n'est pas permis de l'omettre dans notre Poëme lyrique. Mais quels sont les traits qui peuvent le mieux se prêter au chant ? Il m'en vient deux à l'esprit : d'abord l'inimitié des Médecins Romains qui obligea Galien à quitter la ville, inimitié que nous pouvons considérer comme une conjuration; ensuite son retour protégé par l'autorité, et ses succès dans la propagation du Vitalisme Hippocratique, succès qui furent un véritable triomphe.

Galien convaincu des idées doctrinales essentielles d'Hippocrate, s'était imposé le devoir de venir les arborer dans la ville maîtresse du monde. Les Médecins de Rome étaient nombreux. Ils virent le nouveau venu précédé d'une réputation brillante, comme dans le siècle dernier les Médecins de Paris ont vu Bordeu et Barthez. Mais Bordeu et Barthez ont pu s'établir, tandis que Galien fut obligé, après quelques années, de s'éloigner de ses ennemis. Il est facile d'expliquer cette différence, en se rappelant le caractère du Médecin de Pergame.

Il possédait sans doute un grand nombre des qualités qui commandent l'admiration : instruction profonde dans toutes les connaissances de son temps; tout ce qui constitue le bel esprit ; sagacité ; science immense et encyclopédique de la Médecine ; étonnante facilité à écrire et à parler ; grande habileté dans la pratique. Mais il était vain, hautain, *vantard*, caustique, médisant, contempteur. Il attaquait les opinions des Confrères sans le moindre ménagement. Nous savons bien que l'admiration n'exclut pas le ressentiment et la haine. Aussi Galien fut-il en butte à la vengeance de ses rivaux, et il crut qu'il était prudent pour lui d'aller revoir sa patrie.

Cette espèce d'hégire peut-être prise pour le résultat nécessaire d'une conspiration, où se sont développées la haine, la crainte, l'horreur pour la Lumière Hippocratique. Rien de plus aisé que d'entendre les ennemis, dans un conciliabule, conférer, délibérer, arrêter la perte de ce redoutable adversaire, et s'exhorter mutuellement à la vengeance, dans un Chœur passionné. Je voudrais que ce chœur fût aussi expressif, aussi entraînant que celui des Sarrasins dans l'*Armide* de Gluck : *Poursuivons jusqu'au trépas l'ennemi qui nous offense.*

XVIII.

On sait que, quelques années après cette retraite, les Empereurs Marc-Aurèle et Verus appelèrent Galien auprès d'eux. Son retour à Rome fut avantageux à lui, au corps médical et à la science. Les animosités s'étaient amorties ; les Confrères furent plus justes envers lui, et plus disposés à s'instruire. Il vécut en paix, se livrant à la pratique, à ses études et à la composition de ses nombreux ouvrages. Il remplit sa mission : il exposa et expliqua les principes essentiels de la Doctrine Médicale d'Hippocrate, et il y ajouta quelques idées théoriques et pratiques, qui, quoique déduites de ces principes, lui ont toujours obtenu autant d'honneur que de reconnaissance, parce que de pareilles déductions sont presque aussi méritoires que l'invention de la première formule.

Galien fit donc briller la Lumière Hippocratique à Rome et par conséquent dans tout le monde civilisé. Malheureusement nous ne pouvons pas chanter pour cette seconde révélation le même hymne que la première nous avait inspiré. D'où vient cette différence? C'est que celle d'Hippocrate était pure, et que celle de Galien est mixte et pâle.

Il est fâcheux qu'un homme de ce mérite ait gâté le bel ouvrage qu'il avait entrepris et qu'il était si digne d'exécuter. Après avoir porté l'Anatomie à un assez haut degré pour pouvoir en assigner définitivement l'impuissance comme cause dynamique des faits vitaux; après s'être familiarisé avec Platon et Aristote, et après avoir fait des études très-profondes touchant les effets des impressions faites sur le corps vivant, ceux des alimens, des médicamens, des exercices, des causes morales, etc., il semblait être en état d'augmenter beaucoup la connaissance de cette Force Vitale humaine qu'Hippocrate avait si heureusement caractérisée, et que Galien se proposait surtout de rendre évidente aux Médecins trop accoutumés aux systèmes hypothétiques. Cependant il a peu fait pour cette partie de la science. Il ne faut pas dire qu'il n'ait rien ajouté à la Biologie du Père de la Médecine; nous lui devons de la reconnaissance, par exemple, pour avoir agrandi l'histoire des choses non naturelles; pour avoir signalé une distinction entre l'*affection* et la *maladie*.... et pour d'autres détails plus ou moins intéressans. Mais l'ensemble de ces services reste bien au-dessous de ce que l'on était en droit d'attendre de lui. De plus, non-seulement le nombre des vérités doctrinales Hippocratiques s'est peu accru, mais encore ces vérités ont été souvent obscurcies par des théories arbitraires. Quelle a pu être la cause de cette imperfection de son esprit?

En réfléchissant sur cette question, il m'a semblé que le défaut de sa Philosophie a été de n'avoir pas distingué dans la Nature les trois ordres de causes physiques, psychologiques, vitales, qu'Hippocrate avait confusément indiquées, et que Bacon a mieux signalées. De plus, il pressentait une science qui n'existait pas encore, la Chimie, la doctrine des affinités physiques, et il en amalgamait les lois mal conçues avec celles de la Force Vitale. Suivant lui, la Force Vitale avait sa source dans le tempérament; et quand on cherche ce qu'était pour lui le tempérament, on s'aperçoit que c'est une constitution chimique. Dans quelque autre circonstance je pourrai faire voir que beaucoup de ses explications arbitraires et de paralogismes, ressemblent à des théories physiologiques modernes faites par des Chimistes qui aiment à parler Physiologie sans avoir une notion suffisante des faits médicaux.

Voilà les raisons pour lesquelles la mélodie ne peut pas exprimer les mêmes sentimens à la vue de la Lumière Hippocratique directe et à celle de la Lumière que Galien a fait passer à travers son prisme. Il

faut que les accens me jettent dans une tristesse ou un mécontentement qui réponde à cette différence.

Hændel a besoin, dans son *Messie*, de parler de la lumière évangélique qui s'est répandue sur la terre, qui a éclairé successivement un grand nombre d'hommes, et qui est toujours prête à éclairer ceux qui sont dans l'ombre de la mort; mais, au lieu de l'énoncer avec jubilation, il ne nous la montre qu'avec mélancolie. Qu'on veuille lire la seconde partie de l'air de la Partition (1) sous le numéro 9 : *Les peuples qui vivaient dans le sein des ténèbres ;* en observant exactement le mouvement indiqué *Larghetto*, l'on éprouvera ce sentiment, quoique les paroles puissent en dire. La prédominance des phrases mineures sur les majeures, et la contexture de la Mélodie, sont des causes éminemment systaltiques, resserrantes. Ce n'est pas ainsi que l'Auteur a chanté plus tard la lumière de la résurrection. D'où peut donc venir cette pénible idée d'un bien futur si grand? Sans être dans aucune confidence, je ne crains pas de le dire : le chantre du *Messie* ne pouvait penser à la Lumière Évangélique, sans songer à quel prix elle devait nous être octroyée. Ainsi, la pensée du bien est accompagnée de celle d'un mal; partant il y a pour le cœur presque autant de peine que de plaisir.

De même, la Lumière Médicale Galénique est un bien incontestable, malheureusement elle n'est pas sans nuage. Le compositeur de notre Oratorio ne peut me la peindre qu'avec les taches qui nuisent à son éclat. La mélodie sur ce sujet ne peut pas manquer de m'attrister, s'il est exact. La lumière de Hændel, au lieu d'un doux éclat également diffus, m'a causé l'effet d'ondées grondantes, ou de poussées pénibles. Celle de notre Musicien pourrait être modifiée par cette idée, que la Lumière Galénique est celle d'un balai de phosphore dont l'auteur se sert pour nettoyer tous les coins, mais laisse de la poussière dans tous les passages. Cette pensée préserverait peut-être le compositeur de mélodies trop suaves et gracieuses qui seraient ici des contre-sens.

XIX.

Suivons maintenant la Lumière Galénique chez les Arabes, où elle a lui depuis le huitième jusqu'au treizième siècle. Elle a eu de l'éclat

---

(1) Édition de frères Marquerie; Paris, 1840.

dans toutes les contrées où la langue de Mahomet a été parlée, depuis Bokharah jusqu'à Cordoue. C'est là que l'Europe a été obligée de s'allumer dans le temps des Croisades. Malheureusement cette lumière prise de Galien, a été primitivement colorée, et jamais et nulle part les Sarrasins n'ont été en état de la purifier.

Il ne faut pas méconnaître les services que les Arabes ont rendus à la Médecine. Ils ont décrit un assez grand nombre de maladies inconnues des Grecs et des Romains, et par là ils ont agrandi le catalogue des *Affections* et des Diathèses de la Force Vitale. Comme ils sont les inventeurs de la Chimie, ils ont importé dans la Matière-Médicale plusieurs moyens thérapeutiques nouveaux. C'est encore à eux que nous devons l'emploi de diverses substances végétales, dont les Anciens ignoraient les vertus. Mais, pour ce qui regarde la doctrine du Dynamisme Humain, non-seulement ils n'ont rien ajouté aux idées d'Hippocrate, mais encore ils n'ont pas su les séparer des erreurs de Galien. On n'en sera pas surpris si l'on se souvient qu'un des moyens les plus nécessaires de fortifier la Biologie, c'est de perfectionner l'Anatomie, et que, comme je l'ai dit, les Arabes ont été obligés, par des lois religieuses de s'abstenir de toute recherche du cadavre.

La grande vérité médicale, la distinction des trois causes qui constituent la Nature Humaine, est restée stagnante dans la Philosophie de Arabes. Pas le moindre progrès, pas la moindre amélioration. Sous ce rapport, Averrhoës n'en sait pas plus qu'Avicenne, malgré près de deux cents ans d'intervalle. Le Génie de la Lumière Hippocratique a donc langui bien long-temps. La Poésie et la Musique doivent en exprimer la plainte. Ma mémoire ne me fournit rien : ce n'est pas un grand mal ; mais nos artistes doivent sentir qu'une omission de cette remarque serait une lacune digne de reproches. Un verset du Psaume 119 énonce textuellement ce que le Génie Hippocratique aurait dit s'il avait parlé : *Heu mihi ! quia incolatus meus prolongatus est ; habitavi cum habitantibus Cedar ; multum incola fuit anima mea.* « Venez à mon secours ! » parce que mon séjour ici est trop long : je vis au milieu des habitans » de Cédar, des Ismaélites les moins curieux des vérités abstraites ; » l'exil de mon âme dépasse ses forces. » Ces exclamations mélancoliques doivent avoir été entendues des maîtres de Chapelle ; mais je ne connais pas les Motets des Musiciens célèbres. Au reste, le sujet doit assez inspirer par lui-même.

Tandis que les Arabes d'Espagne commentaient Galien et le présen-

taient de toutes les manières, les Médecins de Montpellier étaient avides de connaître Hippocrate et Galien de la bouche des plus illustres interprètes contemporains. En conséquence ils ne négligèrent rien pour établir des relations scientifiques entre eux et l'École de Cordoue.

XX.

Je ne crois pas qu'il convienne de passer sous silence ce zèle médical ; il est méritoire, et il fait apercevoir le germe d'un penchant qui semble naître du sol. Pour établir ces relations, il fallait oublier les ravages que les Sarrasins avaient portés dans cette contrée, passer par les répugnances religieuses, étudier la langue d'autrui, ou enseigner la sienne à ceux qu'on a intérêt à fréquenter. Ces difficultés doivent être remarquées, parce qu'elles supposent dans ceux qui les surmontent un sentiment digne d'éloge.

Le désir d'acquérir la Science est un amour pareil au désir de posséder les dogmes de la foi. Ces amours se ressemblent par leur élévation, et par l'absence de tout intérêt charnel. Mais, pour être dégagés des sens, ils n'en sont pas moins passionnés. Ils sont donc du ressort et de la Poésie et de la Musique. Il faut d'autant plus faire ressortir ce sentiment, qu'il n'y a pas beaucoup d'Écoles Médicales où l'on brûle de feux aussi nobles.

L'amour religieux est exprimé dans le Psaume XLI de cette manière : « Comme le cerf soupire avec ardeur après les eaux des torrens,
» ainsi mon âme soupire après toi, ô mon Dieu! — Mon âme brûle
» d'une soif ardente pour le Dieu fort, le Dieu vivant : quand irai-je à
» lui, quand jouirai-je de sa présence ? » Marcello, dans sa paraphrase italienne, ajoute aux idées textuelles, celle d'une persécution, qui accroît les motifs de se rapprocher d'un défenseur. — Je ne serais pas fâché qu'en exprimant l'amour de la science de nos ancêtres de Montpellier, le Poëte nous fît comprendre quels sont les obstacles qu'ils ont dû surmonter.

La musique de Marcello sur ces versets est un duo pour deux dessus. Elle n'est pas fort expressive, mais elle est gracieuse et montre des intentions que notre compositeur pourra remarquer. Elle est peut-être un peu trop pastorale, ce qui est un défaut ; mais au moins elle n'est ni voluptueuse, ni théâtrale. Quand le Poëte dit : *Qual anelante Cervo che fugge dai fieri veltri*, *anelante* est chanté avec une syncope

presque imitative. Je sais bien que la *mélodie des mots* ne constitue pas l'expression du sujet ; mais quand les accens généraux de l'air ont caractérisé la pensée affective, il ne faut pas trouver mauvais que le Musicien ajoute au principal quelques accessoires capables de le renforcer. Dédaigner ces détails c'est condamner les soins qu'ont eus Isocrate et Fléchier, dans leurs discours, de choisir les mots et de les disposer de manière à faciliter l'effet désiré;....c'est aussi n'être pas suffisamment instruit de la théorie physiologique des Arts liberaux.

Quand Marcello dit ; *Sempre inseguito, vò sospirando, per mio ristoro, l'alto foccorso di te, mio Dio !* « Poursuivi par mes ennemis, je » soupire après le puissant secours que j'attend de toi, ô mon Dieu ! » Les deux parties chantent *l'alto foccorso di te, mio Dio !* au moyen d'une suite d'accords dissonans, formés par des retards, pendant cinq mesures. Cela n'a pas été ainsi mis par hasard : on a voulu que nous pussions sentir dans l'âme du Poëte la poursuite qu'elle voulait fuir, *l'évitée* qui lui donnait un peu de courage ; la presque atteinte qui la faisait trembler, et enfin l'arrivée à bon port.

Je désire que notre compositeur soit aussi attentif dans notre Oratorio que l'Artiste Vénitien l'a été dans son œuvre, dont il ne paraît pas avoir négligé les plus petits détails.

XXI.

L'acquisition des idées doctrinales d'Hippocrate et de Galien par les Médecins de Montpellier, dans le douzième siècle, doit être considérée comme une transmigration de la Lumière Médicale, de chez les Arabes chez les Français. En effet, elle restait languissante, et pouvait bientôt s'éteindre dans une nation qui cent ans plus tard devait perdre son éclat, et se trouver réduite à s'occuper de son existence. La vérité Hippocratique était donc heureuse de venir s'établir dans un lieu où se rencontraient toutes les circonstances physiques, morales et intellectuelles les plus propres à favoriser son entier développement. C'était pour elle un véritable affranchissement, et la perspective d'une terre promise. Si nos Artistes veulent célébrer cet événememt, ils doivent considérer cette ovation comme un *In exitu Israël de Ægypto*. Ce Psaume a été mis quelquefois en musique, et j'ai lu quelque part que le compositeur Moreau, d'Angers, qui vivait dans le premier tiers du siècle dernier, avait très-bien réussi.

XXII.

La chute des Maures d'Espagne a eu lieu dans le temps de l'adolescence de l'École de Montpellier. En réfléchissant sur le bien scientifique qu'elle hérita de cette nation par avancement d'hoirie, il doit être permis aux artistes de reconnaître en cela un dessein de la Providence qui n'a pas voulu qu'une Lumière si salutaire restât entre les mains d'un peuple dont elle s'était servie comme d'un instrument temporaire, et qu'elle va faire rentrer dans son obscurité. Ce jeu des causes métaphysiques est si favorable à la Poésie, qu'il convient au Poëte de s'en servir dans cette occasion.

Cette croyance a été *lyriquement* exprimée d'une manière fort heureuse dans le chœur final de la *Gierusalemme Liberata*, de Righini. La Poésie ne dit guère que ce que je viens de proposer : « Rendons » grâces à Dieu qui a défait les Sarrasins, et a fixé ce jour pour le » triomphe de sa foi. Ce Dieu qui renverse et abaisse les superbes, et » qui renforce les cœurs humbles, a montré qu'il n'existe point de » puissance supérieure à la sienne. » — Notre pensée peut être analogue : nous n'avons guère qu'à convertir la foi divine en notre connaissance médicale ; les superbes dans les sectaires qui ont mieux aimé imaginer des hypothèses que de se soumettre aux modestes causes expérimentales, les humbles dans les Hippocratistes fidèles, et la force divine dans la Philosophie Naturelle du *Novum Organum*, dirigée par l'Intelligence Suprême, ou par la déité que notre Poëte aura choisie.

La musique de ce chœur me paraît un modèle. Il est syllabique, à quatre temps, *andante*, dactylo-spondaïque, pour parler le langage de Le Sueur, grave, religieux, ferme. Il nous faudra une mélodie pareille pour nous donner la confiance que la science du Dynamisme Humain est désormais en pleine terre, qu'elle sera cultivée par des mains intelligentes, et qu'elle y pourra jouir de tout le développement dont elle est susceptible.

XXIII.

La destinée de la Physiologie Médicale paraît être fixée. Elle croîtra tantôt avec rapidité, tantôt avec lenteur, suivant les saisons et les circonstances auxquelles elle est soumise ; mais elle ne subira ni chan-

gement de nature, ni rapetissement. Dorénavant il n'y aura des vicissitudes graves que dans les accidens que peut éprouver la compagnie qui la cultive. La science et l'école ne se séparent plus, et l'Oratorio est autant pour l'une que pour l'autre. Or, les louanges que cette dernière a reçues sont aisées à chanter : c'est ce qu'il y a de plus facile à faire en musique. Les calomnies qu'elle a dû subir ressemblent à celles dont le Prophète David se plaint fréquemment, et l'on sait que les Musiciens ont célébré la méchanceté des ennemis, et la plainte religieuse de la victime. Quant au séjour de Jacques Sylvius dans cette Ville, c'est l'École de Paris consultant Montpellier ; c'est une sorte d'Épiphanie. On sait combien la *manifestation* en faveur des Gentils, est solennelle chez les Chrétiens. Notre compositeur pourrait voir, s'il en avait besoin les motets et les autres morceaux de musique, faits dans les grandes Cathédrales et Abbayes, pour le jour des Rois.

XXIV.

L'École de Montpellier, fortement occupée de la science de la Force Vitale, a senti de bonne heure la nécessité de l'Anatomie et de la Chimie.

Vers le milieu du quatorzième siècle elle a sollicité et obtenu de l'Autorité le permission de disséquer publiquement le cadavre des malfaiteurs dans l'intérêt des études. Elle donna donc, dans le moyen-âge, le premier exemple des Démonstrations Anatomiques. A cette même époque, Arnaud de Villeneuve, qui a professé dans l'Université de Médecine de Montpellier, a dû confier à ses Collègues ses connaissances chimiques. Nos devanciers ne se servirent pas seulement de l'Anatomie pour la Chirurgie, et de la Chimie pour la Matière-Médicale ; ils s'en servirent encore pour le perfectionnement de la Biologie Humaine, dont les lois n'ont de la certitude qu'en proportion de leur dissemblance avec les lois de l'Anatomie soit physique soit chimique. Ils durent pressentir, comme nous le savons et nous le professons, qu'à l'arrivée de chaque nouveau fait en Anatomie et en Chimie, la Physique et la science des affinités se détachaient de plus en plus de la science du Dynamisme Humain, et que les lois de la Biologie devenaient plus claires, plus certaines, et plus indépendantes, ou isolées. Bien entendu que l'étude des faits anthropiques était aussi attentive

chez les Médecins, que celle des faits de l'ordre physique l'était chez les autres savans.

En raisonnant ainsi, notre École est restée inébranlable dans les principes d'une science qui est la base de l'Art Salutaire, quelles qu'aient été les variations des autres établissemens didactiques, et les réputations des sectes ultérieures. Cette conduite imperturbable ne peut être aperçue, louée, célébrée, chantée, qu'en pensant que dans les commotions philosophiques et scientifiques qui ont bouleversé la Médecine, comme dans l'invasion du Cartésianisme, du Solidisme, du Matérialisme, de l'Organicisme,....... l'École est toujours restée fidèle au culte de la Lumière Hippocratique ; c'est-à-dire, qu'elle a eu toujours assez de bon sens pour garder des vérités utiles, en dépit de la mode, et des attaques de toute espèce qu'elle a reçues du dehors et du dedans.

Il faudra bien que le narrateur le déclare en général, et qu'il dise que cette École parle à la science antique comme le Psalmiste parle à son Dieu : — « *Dominus adjutor meus, et protector meus; in ipso spe-* » *ravit cor meum, et adjutus sum* (1). » Marcello a exprimé ce sentiment de confiance par un air très-court, mais attendrissant. Le moment de cette exclamation n'est pas celui où l'on vient de faire une résistance heureuse, et où l'on peut braver un ennemi rendu impuissant. C'est celui où l'on est toujours en butte à une persécution, où l'on n'a pas succombé, mais où l'on sent qu'on a toujours besoin du secours à qui l'on doit de la reconnaissance. Cette mélodie est d'un mouvement lent dans le mode mineur : elle est mélancolique, et fait entendre que l'âme triste ne saurait se passer de l'appui : *La mia salvezza* IN LUI, en prolongeant ce LUI.

XXV.

Au reste, ce ton de mesure et de crainte ne doit se faire entendre que pour des temps antérieurs à la promulgation des idées de Barthez. Car depuis que l'on a compris les *Nouveaux Élémens de la Science de l'Homme ;* que l'École a mieux connu les caractères et les facultés de la Force Vitale Humaine, et qu'elle s'est familiarisée avec une Philosophie Naturelle rigoureuse, elle a reconnu qu'elle possédait et tout

(1) Ps. XXVII, v. 9.

ce qu'il lui fallait pour favoriser le développement de la Lumière Hippocratique, et un arsenal suffisant pour repousser les ennemis qui veulent l'éteindre. A dater de cette époque, elle a pu anéantir sans beaucoup de peine les systèmes hypothétiques qui ont paru depuis le commencement du siècle présent, et préserver son corps de ces maladies scientifiques, lors même qu'elles se sont engendrées dans sa propre substance. Elle l'a fait avec vigueur et assurance, comme certaine de la réussite. Ainsi, si les Artistes veulent parler de ces combats depuis ce temps, je dois avertir le Musicien de ne plus s'y servir du mode mineur, au moins sérieusement.

On pourrait introduire dans notre Oratorio un fait qui se lie à cette partie du sujet. Lorsque la Médecine de Broussais se répandit en France, elle fut repoussée à Montpellier avec force, et sans autre ménagement que celui qu'exigeait la personne de l'honorable auteur. Dans le temps de sa plus grande vogue, deux Médecins de Montpellier allèrent à Paris. Ils furent reçus avec politesse. Ils furent invités à un dîner où tous les convives étaient Médecins, et où la majorité était en faveur des innovations. On provoque nos compatriotes pour établir une controverse : une petite minorité timide les poussait à accepter le défi. Ils n'eurent garde de s'engager dans une dispute où il n'y aurait pas eu le moyen de s'entendre, et où ils pouvaient craindre que l'Amphitryon ne se trouvât dans l'embarras. Ils se turent, et un d'eux fredonna assez bas un passage d'un motet dont les paroles étaient : *Quomodo cantabimus canticum Domini in terrâ alienâ*. Le trait fut vraisemblablement perdu, parce que la Musique d'Église n'est pas la plus vulgaire ni la plus durable, surtout chez les Médecins qui ne sont pas de cette École.

Rappelons ici ce chant qui a eu de la célébrité, et dont il sera aisé de voir l'application. Entre les Psaumes appelés de David, il en est un qui est attribué à Jérémie, et dont le sujet est l'expression du chagrin des Juifs captifs à Babylone (1). Le premier verset énonce la douleur profonde de ces malheureux. Le quatrième et le cinquième prennent la forme dramatique. Les Babyloniens disent aux Hébreux : « Chantez-nous quelque hymne de ceux que vous chantiez à Sion : » *Hym-*

(1) Ps. CXXXVI.

num cantate de canticis Sion. — Les captifs répondent : « Comment » pourrions-nous chanter des cantiques adressés à notre Dieu, lorsque » nous sommes dans une terre étrangère ; dans un lieu où le vrai » Dieu n'est pas connu ! *Quomodo cantabimus canticum Domini, in » terrâ alienâ !* Ce Psaume est une élégie très-pathétique. Un biographe du Musicien Giroust raconte le fait suivant. « En 1768, un composi- » teur ayant proposé une médaille d'or pour celui qui remplirait le » mieux le sujet du beau Psaume *Super flumina Babylonis*, M. Dau- » vergne, alors directeur du Concert Spirituel, reçut vingt-cinq ouvra- » ges. De ce nombre deux seulement balancèrent les suffrages et se » disputèrent le prix. Il n'y avait qu'une médaille ; on en frappa » une seconde. Quel fut l'étonnement des Juges, quand, à la levée des » cachets, ils virent qu'un seul homme était François Giroust ! Il » était alors Maître de Musique de la Cathédrale d'Orléans. »

Dans celui de ces deux motets que je connais, j'ai beaucoup remarqué le dialogue rendu dans les quatrième et cinquième versets. Je l'ai trouvé d'une grande vérité. Les Babyloniens contens, heureux dans leur patrie et dans leur famille, insoucians, dépourvus d'une sensibilité qui ne vient qu'après de douloureuses expériences, voudraient ajouter à leurs plaisirs journaliers, celui de faire chanter ces infortunés, parce qu'ils ont entendu parler des chants employés dans le culte pratiqué à Jérusalem. Ils les provoquent donc d'une manière assez incivile. C'est ce que l'on aperçoit dans leur *Cantate*, qui est un *Allegro* à deux temps en triolets (formant un six-huit) d'un ton bruyant, folâtre, tel qu'on l'entend souvent dans les chansons à boire. Les Juifs accablés par le malheur, l'exil, les privations, l'humiliation, la perte de la liberté, incapables de chanter parce que les pleurs les suffoquent, répondent par une mélodie d'une tristesse profonde, dont le rhythme diffère beaucoup de celui des interlocuteurs, puisque le *Quomodo cantabimus* est à deux-quatre, et du ton le plus plaintif et le plus lent. Une chose qui étonne dans cette composition, c'est que dans l'ensemble de ce Duo, les parties conservent leurs caractères respectifs, qui contrastent autant qu'ils avaient contrasté dans le dialogue.

Voilà le chant que rappelait à la mémoire et au larynx l'un des Médecins de Montpellier dont je viens de parler. Si l'on jugeait à propos de placer ici un Duo à deux affections très-distinctes, on pourrait se souvenir de celui de Giroust ; mais il ne faudrait pas oublier que l'accablement du Juif est réel, tandis que celui de l'Hippocratiste est

feint et de pure convenance. Il faudrait donc que dans sa partie on pût reconnaître une ironie assez marquée. Les disciples de Grétry et de Boïeldieu ne seront pas en peine d'en trouver le moyen.

XXVI.

Le temps est venu où les adorateurs de la Lumière Hippocratique peuvent respirer. Depuis plusieurs années, on ne prétend plus nous imposer de nouveaux systèmes hypothétiques. Les Parisiens sont las de ceux qu'ils avaient prônés. Ils cessent de lancer des traits contre notre École, sans doute parce qu'ils commencent à comprendre les vérités autour desquelles elle est toujours en sentinelle. Le narrateur qui n'est jamais de sang-froid, doit se mettre en colère contre tant d'erreurs qu'elle a été forcée de combattre durant bien des années. Une corporation enseignante a raison de s'indigner contre ces opinions vaines, parce qu'il ne lui est pas permis d'attendre qu'elles se soient évanouies par le temps, comme cela est infaillible : quelque courte que soit leur durée, les Maîtres sont obligés de les signaler et d'en préserver leurs disciples. Mais le temps employé à cette chasse est perdu pour la recherche des vérités inconnues.

L'indignation de notre narrateur peut ressembler à celle du Prophète contre le culte rendu aux faux Dieux. Le compositeur vénitien exprime cette détestation avec vigueur dans le quatrième verset du Psaume XV. Le chant en est beau et expressif; mais nous ne pouvons pas en accepter toutes les idées. Le Poëte ne veut pas même prononcer le nom de ceux qui sont tombés dans ce crime. « Périsse, » périsse complétement leur mémoire, dit le paraphraste; et que le » nom de ce culte impie et immonde soit expulsé de l'univers. » La mélodie semble jeter par la fenêtre tout ce qui est odieux à l'Artiste. Chez nous, l'exécration ne doit se rapporter qu'aux erreurs, et non point aux auteurs ni à leurs noms, qui doivent entrer dans l'Histoire et souvent dans notre considération.

XXVII.

Je crains de fatiguer le lecteur, en citant si souvent Marcello. Cependant je dois lui faire encore un emprunt. Il faut se souvenir que les Psaumes sont la source la plus féconde des sentimens qui doivent nous convenir dans l'Æsthétique de la Science Anthropologique. Ces

affections pathétiques doivent, pour ainsi dire, passer par les Entendemens et non par les Sens. Quant au Musicien, Choron dit de lui : « Marcello est un des plus beaux génies qui aient honoré, non-» seulement l'École vénitienne, mais celle d'Italie et l'Art en géné-» ral. Il fut en même temps écrivain éloquent, poëte distingué et » compositeur sublime....» « Rien n'approche, dit M. Suard, de l'en-» thousiasme qui règne dans ses compositions : il fait passer dans sa » Musique, l'énergie des pensées orientales ; c'est le Pindare des Mu-» siciens, il en est aussi le Michel-Ange. »

XXVIII.

La dernière accusation que les Parisiens ont faite à l'École de Montpellier a été rédigée par un homme de beaucoup d'esprit, qui n'avait certainement pas l'intention de flétrir cette Société ; mais plutôt de l'agacer pour la forcer à se justifier. Cette accusation était de s'occuper plus de la Théorie que de la Pratique. Une Lettre écrite à M. Peisse est la réponse qu'il provoquait. Il y est prouvé qu'ici la Théorie n'est pas autre chose que la Synthèse des faits, et la Pratique la déduction rigoureuse de la Synthèse. Il s'ensuit que, chez nous, il n'y a point de spéculation pure. Nous ne théorisons que pour lier tous les phénomènes avec leurs causes, et nous n'opérons qu'en conséquence d'une notion suffisante de ces mêmes causes.

Je désire que le narrateur aperçoive bien ce point de l'enseignement de cette École ; et, pour que cet article ait une solennité suffisante, il convient de lui donner un certain développement. Les Artistes sauront sans doute imaginer une forme agréable et un juste encadrement. Pour moi, je ne me souviens que d'une paraphrase de Marcello, faite en manière de *Cansone*, des versets 4, 5, 6, 7 du Psaume XXIV. La structure musicale consiste en une série de couplets que chantent successivement quatre individus, tantôt en dialogue, tantôt en duo, tantôt ensemble, tantôt dans une gamme, tantôt dans une autre, en s'exhortant mutuellement à travailler sans relâche à l'exécution des règles de la loi divine. « Seigneur, montre-moi la route que pres-» crivent tes préceptes, afin que je puisse diriger mes pas conformé-» ment à ta volonté. Que ta haute clémence m'apprenne à marcher » dans les sentiers étroits et difficiles. Mon Dieu, fais que je suive » toujours la vérité. Dirige en maître mes pieds mal assurés, etc. » —

Je ne continue pas cette traduction : l'idée essentielle de la paraphrase est le précepte de lier toujours l'action et le principe, d'aller tour à tour de l'un à l'autre, afin que l'action ne soit jamais une routine, et que le principe ne soit pas une notion contemplative. Cette pensée est représentée sous environ dix formes, avec des nuances plus ou moins intéressantes.

Ces maximes ne sont pas seulement religieuses et morales ; elles sont encore techniques. Nous ne cessons de les propager et de les pratiquer dans l'exercice de notre profession. Nous avons des raisons pour en faire montre au milieu de nos habitudes scientifiques.

Le chant de Marcello n'est pas très-varié, mais il a un caractère positif. C'est une chanson d'ouvriers qui s'invitent réciproquement au même travail auquel ils se livrent avec autant d'ardeur que d'intelligence. La fréquence des martellemens syllabiques me semble avoir une relation marquée avec le labeur chaleureux des travailleurs.

XXIX..

Que fallait-il de plus au narrateur pour être sûr d'avoir été témoin de cette Lumière dont il voulait démontrer la réalité et la distinction d'avec un feu follet ? Quand il voit qu'elle est la rigoureuse déduction de l'universalité des faits connus, et la justification de toutes les pratiques expérimentalement approuvées ; qu'élle est acceptée et honorée par tous ceux qui la connaissent, et n'est contestée ou repoussée que par ceux qui n'en ont pas la moindre notion ; que ses anciens ennemis se lassent de la persécuter, sont forcés de l'estimer, et ne s'en tiennent éloignés que par un respect humain : il n'a plus rien à faire que d'imiter le saint Vieillard Siméon dans son cantique : *Nunc dimittis servum tuum.* Or, cette confession éclairée et prophétique peut être chantée dans tous les modes. Il n'y a pas d'organiste qui ne se soit exercé à la rendre consolante, affectueuse et solennelle.

J'ai consulté un homme d'esprit et d'instruction, organiste d'un grand Chapitre d'Espagne, l'Abbé D. Sebastian, pour savoir s'il connaissait quelque motet sur ces paroles. Il n'en a vu que sous la forme de chœurs. Comme les chants de ce genre sont rarement expressifs et pathétiques, j'ai désiré connaître ce que lui suggérerait une mûre réflexion sur ce Cantique, et je l'ai prié de le manifester par un air à

voix seule. J'ai obtenu de sa complaisance une mélodie touchante que je conserverai, et que je pourrai, si l'auteur le permet, joindre aux exemples que j'ai cités et que j'ai l'intention de publier.

XXX.

Après une course fatigante, mais fructueuse, il doit être permis à notre Vieillard de contempler avec ravissement le bien qu'il a mérité de posséder. C'est dans ce moment qu'on peut lui accorder un sentiment réellement voluptueux. Il y a cinquante ans que j'ai entendu le vieux Fouquet dire aux élèves, dans une leçon de cette Clinique si mémorable : *Je ne serai content de vous, que lorsque vous aimerez notre science comme à votre âge on aime sa maîtresse.* Racine a dit dans un chœur d'Esther :

> Que le Seigneur est bon ! Que son joug est aimable !
> Heureux qui, dès l'enfance, en connaît la douceur !

C'est donc alors que notre Musicien peut se relâcher de l'austérité qui lui avait été imposée. Quand ses accens seraient un peu mondains, on le lui pardonnerait. Aussi, je ne serais pas fâché d'entendre ici une mélodie pareille à celle que Paësiello a si heureusement appliquée à ces paroles :

> Per costume, O mio bel Nume,
> Ad amar te solo appresi,
> E quel dolce mio costume
> Divento necessita.
>
> Nel bel foco in cui m'accesi
> Arderò per fin ch'io mora.
> Non potrei volendo ancora
> Non serbarti fedelta.

Quelqu'un a écrit que je suis sincèrement amoureux de la Science Médicale ; je m'aperçois qu'il n'avait pas tort, quand je vois que, lorsque je pense à elle, je me surprends à chanter ces quatre derniers vers avec un sentiment pareil à celui qui inspirait Paësiello.

XXXI.

Mais ce repos bien mérité ne nous autorise pas à une quiétude complète. Le vieux narrateur a trop d'expérience pour qu'il puisse nous garantir une tranquillité durable. La cessation de la guerre qui nous a été faite n'est pas une paix signée : ce n'est vraisemblablement

qu'une trève commandée par la lassitude, ou peut-être une reconnaissance clandestine du terrain pour mieux combiner de futures attaques. Le prudent Vieillard nous conseillera d'être toujours en éveil, de ne jamais poser les armes, et de les tenir constamment aiguisées. Tout le monde sait que le meilleur moyen d'avoir une paix honorable, c'est d'être toujours prêt au combat.

Une pareille invitation a été faite d'une manière expressive dans une production lyrique digne d'être étudiée par le sujet, par la célébrité du compositeur, et par le jugement qu'en ont porté les juges les plus compétens. Je veux parler de l'Oratorio de *Judas Machabée*, que Hændel a composé sur un poème Anglais, que Mozart a considéré comme un chef-d'œuvre, et que M. Louis Hellwig a réduit pour le piano, après une traduction allemande des paroles. Ce poème a pour sujet l'éloge funèbre de Mathatias, le plus illustre des Machabées, et le triomphe des exploits de son fils Judas. Il n'y a point d'action; tout est, en quelque sorte, dans le genre *démonstratif*, comme l'on dit en Rhétorique. Après les regrets dus au premier auteur de la Liberté de la nation opprimée par Antiochus Épiphane, des chœurs et des Coryphées ne cessent de louer ce qu'ont fait ses enfans pour achever de la conquérir. Comme ses succès sont dus au secours divin que les Machabées ont toujours pieusement imploré, la plupart des chants sont des hymnes en l'honneur de la Loi Mosaïque. Durant la guerre, Judas tua de sa main Apollonius, un des généraux d'Anthiochus, et il porta désormais toujours l'épée de l'ennemi vaincu. Il fut aussi heureux contre Seron, qui était venu venger son collègue. Un Israélite rappelle ces deux victoires, et, à cette occasion, il exhorte le héros à fourbir cette même épée pour le malheur de ceux qui l'avaient fabriquée. « Aiguise, pour la ruine de ces nombreuses » cohortes, ce glaive dont tu as fait un si glorieux usage. » — La seconde partie de l'air dit : « Leurs menaces sont vaines; déjà ils sont » en fuite, et la liberté nous est maintenant acquise. » Mais cela n'empêche pas le Musicien de reprendre la première partie, pour dire au vainqueur que son triomphe ne l'autorise pas à se reposer.

La mélodie est résolue, énergique et brusque. Un passage de la première partie me paraît surtout en décider le caractère; c'est l'endroit où les paroles disent pour la seconde fois : *Aiguisé pour la ruine, frappe les innombrables troupes*; GEWETZT GUM VERDERBEN, TRIFFT ZAHLLOSE SCHAABEN. Ce trait de chant consiste en trois mesures (*Al-*

legro suivant le rhythme de trois-huit) de doubles croches , dont huit ne sont que *si la* (tierce et seconde) répétés autant de fois. Il forme une mélodie imitative très-bien inspirée , qui rappelle le frottement ou de la meule du remouleur ou de la lime.

La position de notre École a quelques rapports avec celle qui est exprimée dans cette partie de l'Oratorio de Hændel : comme les Juifs , elle respire après de longues persécutions ; mais , comme eux , elle ne peut pas se flatter d'une vraie réconciliation. Ses amis doivent lui conseiller d'être toujours sur le *qui vive*, et d'être en état d'entrer en campagne. Son enseignement a terrassé ses ennemis , mais ils se relèveront. Elle doit en conséquence acérer de nouveau ses argumens, et les rendre aussi perçans qu'ils peuvent l'être. L'exhortation doit donc être pareille à celle que je viens de rappeler : on peut presque employer les mêmes expressions orales, en laissant apercevoir qu'elles sont seulement métaphoriques. Quant aux procédés musicaux , ils doivent être tout-à-fait analogues à ceux du sujet hébraïque. Si le Musicien trouve à propos de faire valoir un trait de mélodie imitative de ce genre , il n'y a pas de raison pour l'en détourner : s'il est permis d'employer pour les préparations de la Dialectique , les tropes usités pour les instrumens belliqueux , pourquoi la métaphore familière dans la langue serait-elle exclue de la Musique qui est si étroitement liée avec le Discours ?

XXXII.

L'Oratorio ne peut pas plus se terminer par une menace que par une extase voluptueuse. L'Art veut un *finale* définitif. Quel en sera le sujet ? Je fais ma proposition , sans prétendre la soutenir plus que les précédentes.

Les Poëtes et les Musiciens sont si accoutumés à célébrer la gloire , les triomphes , tout ce qu'il y a d'éclatant dans la vie sociale , qu'ils devront être fort embarrassés quand on les priera de chanter les travaux de celui qui , toute sa vie , s'est borné à *mutas agitare inglorius artes*. Il est pourtant vrai que l'amour de l'humanité peut être au moins aussi louable que l'amour de la gloire , militaire , politique , littéraire. Mettons à part la sordidité dont ces deux amours peuvent également être entachés , et ne les considérons que dans leur état de pureté idéale , il est incontestable que le dernier est , de sa nature ,

égoïste, tandis que le premier est tout-à-fait désintéressé. Est-il donc bien déraisonnable de louer l'amour de l'humanité aux dépens de l'amour de la gloire ?.... Au reste, deux Artistes lyriques en ont fait un essai dans l'Opéra de *Joseph*. Le chœur : *Conquérans de la terre*, est une forme du sujet que je propose.

De tout ce que je viens de dire, il me semble qu'il est permis de conclure qu'une Histoire Poétique de l'Hippocratisme enseigné à Montpellier peut se prêter à la Musique, puisqu'elle peut faire naître en nous des sentimens analogues à des affections qui ont été musicalement exprimées avec succès. C'est tout ce que je voulais prouver. Les exemples présentés ne sont pas les seuls que notre épopée nous fournisse. J'en trouverais vingt autres qui seraient aussi probans.

Je ne publie cette dissertation qu'avec défiance : le sujet en est trop extraordinaire pour que je puisse compter sur des analogies. Aussi, avant de rien entreprendre sur l'exécution de cette partie de la solennité, je voudrais que mon idée de la composition lyrique fût soumise à un des critiques les plus dignes de confiance, tel que serait M. Villemain. Si son jugement était favorable, il s'agirait d'invoquer un Poëte et un Compositeur : peut-être M. de Lamartine daignerait nous aider dans cette recherche pour le premier, et M. Fétis pour le second. Un Médecin suffisamment instruit dans l'Histoire intrinsèque de la Médecine et dans celle de l'École de Montpellier, devrait avoir des communications fréquentes avec ces deux artistes.

Supposons que ce projet fût impraticable, ou par le défaut du sujet ou par l'impossibilité d'obtenir des Poëtes ou des Musiciens le service dont nous avons besoin, je ne renoncerais ni à tout concert capable d'orner notre Jubilé Médical, ni à une liaison significative entre un concert non spécial et notre but. J'ai puisé mon idée principale de la solennité dans le *Carmen Seculare* d'Horace, où se trouvent en abondance des pensées de progrès, de comparaison d'un passé et d'un avenir, et d'un présent qui les unit. Ces pensées générales sont l'âme dominante de la célébration. Faute de mieux, elles peuvent nous occuper tandis que nous assistons à l'exécution de la composition musicale que Philidor a faite sur cette célèbre ode. On me dira que ce concert n'aura pas un rapport direct avec notre Enseignement Médical : mais il ne faut pas méconnaître les idées supérieures qui planent également et sur les Jeux Séculaires, et sur la Solennité Jubilaire future. Rien ne serait plus aisé que de rendre ce concert allégorique, au

moyen de quelques coupures et d'un rapprochement de certaines parties. — D'ailleurs, dans l'Église Romaine, les Lamentations de Jérémie sont chantées les jours où l'on célèbre la mort du Sauveur. Quelle relation y a-t-il entre le souvenir de cet événement, et le sac de Jérusalem par les Babyloniens six cents ans auparavant?..... La voici : Puisque il faut chaque jour s'instruire de l'Écriture Sainte, choisissons des chapitres qui nous feront pleurer, lorsqu'il convient de pleurer sur le grand sacrifice de l'Homme-Dieu. — Nous pouvons dire de même : dans cette Solennité nous avons besoin de plaisirs Æsthétiques, et d'idées de perfectionnement intellectuel, d'agrandissement de valeur morale ; en voilà dans une composition lyrique dont le sujet s'est passé il y a dix-neuf cents ans.

LORDAT,

Professeur à la Faculté de médecine de Montpellier.

LETTRES

A MONSIEUR DE SALVANDY,

MEMBRE DE L'ACADÉMIE FRANÇAISE,

SUR

QUELQUES-UNS DES MANUSCRITS

DE LA BIBLIOTHÈQUE ROYALE DE LA HAYE.

Troisième Lettre.

(Suite.)

Paris, novembre 1844.

MONSIEUR LE COMTE,

Les Nos 776 et 777, tous deux provenant de la bibliothèque de Gérard et copiés de sa main, sont de ces enseignemens comme on en faisait tant au moyen-âge. Le premier contient : *Le livre d'Amours, renfermant dans cent ballades, des conseils à un chevalier pour aimer loyalement*, par le bâtard d'Auxii; — le second offre les instructions pour un jeune chevalier, par Geoffroy de Charny. C'est également une copie de la main de Gérard.

Les trois manuscrits suivans, tous trois in-8o, de la main de Gérard, renferment, savoir : — le No 778, copié sur divers manuscrits de la bibliothèque de Bourgogne, enlevés par les Français : *Différentes*

ballades ; — le Songe de la pucelle ; — le Débat du cœur et de l'œil ; le N° 779, *le Dialogue de Mars et du Cul ; — le Serviteur sans guerdon ; — le Prince,* par Georges Chastellain ; — *le Serviteur ; — le Temps perdu ;* cette dernière pièce est de Pierre Chastellain, qui se nomme à la fin ; c'était peut-être un parent de Georges ; enfin, le N° 780 contient : *Plusieurs rondeaux ; — un Dialogue de l'homme et de la femme ; —* une pièce intitulée : *L'Escoutant ; —* une *Chanson* sur Dynant ; — *la Justice de Dynant ; —* enfin un Dialogue assez spirituel qu'on pourrait appeler les *Nouvelles du Pays-Bas*, et qui fut composé sous le duc Philippe-le-Bon, père de Charles-le-Téméraire. Ce dialogue commence ainsi :

> Je pense que tu viens de Liège,
> Galant ; conte-moi des nouvelles, etc.

On le trouvera après ces lettres.

Je né dirai rien du manuscrit 781, qui contient la même danse Macabre que le manuscrit du Roi, N° 7310, de la bibliothèque royale de Paris (jadis N° 1849 du fonds Colbert), et dont j'ai cité quelques strophes, pages 18 et 19 de mon Explication de la danse des morts de la *Chaise-Dieu* (Paris, Challamel, 1841, in-4°) ; mais, je vous signalerai, Monsieur, dans le manuscrit N° 782, qui contient, avec un grand nombre d'autres pièces, les Œuvres d'Alain Chartier, une danse Macabre des femmes, qui n'est pas celle dont la danse des hommes est accompagnée dans le N° 7310. Ces monumens bizarres de l'imagination et de la piété de nos pères, mériteraient un travail plus heureux comme conclusion, que tous ceux qui leur ont été consacrés jusqu'ici. Outre cette danse des femmes et les Œuvres d'Alain Chartier, ce manuscrit contient : l'*Amant rendu cordelier*. *le Débat du religieux et de l'homme mondain ;* le Débat de la damoiselle et de la bourgeoise ; les Complaintes et épitaphes de Jacques Millet ; la Complainte de la Dauphine, etc.

Le N° 783 qui vient ensuite, est un in-folio, en papier, copié par Gérard, sur un manuscrit de l'abbaye de Saint-Waast. Il contient les Œuvres de Georges Chastellain, entre autres : *le Mystère de la France au roy Charles VII ; — le Miroer des nobles ; — le Lyon bandé ; — Description des 12 dames nommées Science, Éloquence, etc. ; — une Épître de Robertot à Georges Chastellain ; — un Envoi en vers, de Georges Chastellain à Chastel Acrim, roy d'armes de Charles VII ; — l'Épitaphe de Jacques de Lalain ; — les Complainctes des neuf pays de Philippe-le-Bon ; — le Serviteur*, etc.

Le *Mystère de la France au roy Charles VII*, se retrouve dans le manuscrit N° 65, du fonds de Lavallière, à la bibliothèque royale de

Paris, et il est question de ce manuscrit, dans Duverdier (1), Bibliothèque française, page 899. Les frères Parfait, dans leur Histoire du Théâtre français, ajoutent ce qui suit à ce que dit Duverdier: « On ignore l'année de la composition de ce Mystère et des deux suivans qui n'ont jamais paru imprimés. » (Ce sont ceux de Sainte-Barbe, in-fol., manuscrits du Roi, et celui de Saint-Louis.) Suivant toutes les apparences, celui dont nous parlons fut composé sous le règne de Louis XI, et peut-être lui a-t-il été présenté ; mais il est au moins certain que l'auteur vivoit sous la fin de celui de Charles VII, et depuis que ce Prince, ayant chassé les Anglais, usurpateurs de ses États, se trouva paisible possesseur de son royaume. C'est ce qu'on en peut juger par le renseignement que nous donne Duverdier, qui avoit eu le manuscrit. On peut assurer cependant, sur ce qu'il en dit, que le poëme ne consistoit qu'en un dialogue entre le Roy et la France, terminé par 48 couplets, dont chaque seigneur en récitoit deux dans l'ordre cy-dessus et qui rouloient sur le même sujet. »

Voici le rondeau qui précède la pièce :

Contentez-vous, vous tous, nobles de France,
Contentez-vous de ceste remembrance
D'ung roy de France d'excellente nature,
Et non prenant sur ses seigneurs murmure.
De leur honneur vous plaise avoir souffrance.
Se vos haulx noms ne sont en ceste branche,
N'est dit pourtant qu'il en soit ignorance ;
Impossible est de tout mectre en painture ;
Contentez-vous.

Ce vous est titre et mirouer d'espérance
D'avoir par temps semblable recouvrance,
Lors quand voz corps gerront en sépulture :
Tousdiz cler homme a clere couverture
Et a toujours s'en fait la démonstrance,
Contentez-vous.

Je me borne ici à cette citation. Je reproduirai le Mystère lui-même dans les pièces qui suivront ces lettres.

Les manuscrits suivans, que je place par ordre de N^{os}, n'ont pas

---

(1) Voici comment s'exprime Duverdier:
« Mystère là où la France se représente en forme de personnage au roy Charles VII, »pour le glorifier ès graces que Dieu a faites pour lui et qu'il a reçues à sa cause du»rant son règne, et parlent ensemble en forme de dialogue ; puis ses barons parlent »l'un après l'autre, chacun en deux couplets ; à sçavoir.... (Suivent les noms des »barons.) » Après cette liste, Duverdier ajoute ces quatre mots : « Escrit à la main. »

une grande importance. Le premier est le N° 785. Ce manuscrit, intitulé : *OEuvres de Messire Gauvain, seigneur de Candie,* in-fol., est une copie faite par Gérard sur le manuscrit original qui était aux armes de Marguerite d'Autriche. Il contient :

1° Épître de M. de Belleville de Montagu à François Ier ;

2° Épître du Roy à M. de Belleville ;

3° Épître de Messire Gauvain à M. de Belleville ;

4° Oraysons lamentables sur la mort de Monseigneur Philibert de Savoie ;

5° Lettre consolante à très-haulte princesse Madame Marguerite d'Aultriche, duchesse de Savoie, sur la mort du roy de Castille, son frère ;

6° Divers rondeaux ;

7° Pièce de vers sur le voyage de François Ier allant en Ytalie reconquérir le duché de Milan ;

8° Divers rondeaux, etc.

N° 786. Manuscrit in-fol., copié de la main de Gérard, d'après l'original qui est dans la bibliothèque du duc d'Aremberg. Il contient les *OEuvres de Dorothée de Croy*, poésies assez fades, à l'exception d'un poème en quatrains, où brille çà et là quelque esprit.

N° 790, Recueil de chansons de Marguerite d'Autriche, duchesse douairière de Savoie ; in-fol., en papier, copié de la main de Gérard. M. Willems a décrit ce volume dans son *Museum Belgicum.*

N° 792, Basses danses, ou Recueil d'airs notés qui se dansaient à la cour de Marguerite, duchesse douairière de Savoie, avec une Instruction pour les basses danses, suivies d'une Notice sur la danse aux XIVe et XVe siècles. In-fol., papier, copie de Gérard.

N° 793, Chansons et poésies du XIVe et du XVe siècle, la plupart composées dans les provinces des Pays-Bas, in-fol., copie de Gérard. La plus curieuse des pièces de ce manuscrit est la chanson de la bataille de Montlhéry, que je donnerai après ces lettres.

Les manuscrits 794, 796, 797, 798, 799 ne contiennent rien de bien piquant. Ce sont des espèces d'album, ou Recueils de chansons, de bouts-rimés, de petits jeux *et autres récréations des dames en faveur de la verdure* (*sic*). Ce que j'y ai trouvé de plus spirituel est la chanson suivante, tirée du manuscrit 798 :

«Un jour le sieur de Cormaré
Estant au lict malade,
Dessus le point d'estre enteré,
S'écria : « Camarade,
Set à ce coup asseurément
Qu'il faut faire mon testament.

»Et comme il n'y a point icy
De claire ni de notaire,
Je veu que le vieux d'Atinie
Serve de sécretaire,
Et l'on saurat dedans Paris
Le soing que j'ay de mes amis.

»Je laisse à la Cour mon tabac,
Ma pipe et ma gondole;
Et pour ma toilette et mon sacq
Je la laisse à Nicole;
Car la mort n'a pas effacé
Le souvenir du temps passé

»Je laisse au compte de Saint-Ainnent,
Nostre bon capitaine,
Mon bon cheval qui at plus d'ans
Que la *Samaritaine*.
Las ! qu'il seroit bien partagé,
S'il estoit un peu moins âgé !

»Je laisse à nostre lieutenant
Mon bon abis fantasque,
Le jour de caresme prainent
Il peut aller en masque.
Il ferat prier Dieu pour moy
Car ie l'ay ecquipé comme un roy.

»Et pour partager le butin
De tout mon occupage,
Je veu que l'on fasse un festein
Aux nobles du village;
Et donne le plus pretieux
A celei qui buverat le mieux. »

Le N° 801, gros in-4°, sur papier, orné d'une ancienne reliure, provenant de la bibliothèque de Gérard, est fort intéressant. Il a pour titre : « *Hystoire des trois fils de Roy... Comment ils reconquirent le royaume de Sicile qui étoit en la main des Turcs.* » On lit à la fin de ce manuscrit sur lequel je donnerai de plus amples détails après ces lettres : « *Cy fine mon livre, lequel a esté à moult grant peine translaté, pour le grand temps qu'il y avoit que la chose estoit advenue, et trouvay escript au-dessus :* « CEST LIVRE EST HYSTOIRE ROYAL.» — *Che livre est au markis de Fare* et le parfist Flipot Wacreme, demourant à Lille, en la paroisse de St-Meurisse. »

Du N° 801, Monsieur (à l'exception du manuscrit coté 805 et qui est un *Ysopet*, copié de la main de Gérard), jusqu'au N° 1407, qui est un recueil de pièces satyriques distribuées clandestinement dans les villes des Pays-Bas, pendant les événemens de 1787 à 1790, la plupart des manuscrits de la Haye concernent l'Histoire, et je vous ai signalé, dans ma précédente lettre, les plus importans d'entre eux ; mais, après, on trouve encore quelques manuscrits littéraires dignes d'attention. Tel est, par exemple, le N° 1541, in-fol., sur papier, qui se compose de Notices, au nombre de 73, réunies par Gérard, *sur les poëtes nés dans les Pays-Bas, qui ont écrit, tant en françois qu'en flamand, et qui ont vécu depuis le* XIIe *siècle jusqu'au commencement du règne de Charles-Quint, avec quelques extraits de leurs ouvrages.* Il y a des choses très-curieuses dans ces Notices et extraits que complète le manuscrit 1591. J'ai distingué principalement, pour les poëtes français, celle qui concerne Jehan de Lafontaine, auteur du XVe siècle, qui termina à Montpellier, en 1413, son poème de *la Fontaine des amoureux de science*, comme il nous l'apprend lui-même en ces termes :

L'an mil quatre cens et treize,
Que j'avois d'ans deux fois seize,
Comply fut au mois de janvier
En la ville de Montpellier.

Celle qui a trait à l'auteur anonyme du *Pastorelet*, qui s'est caché sous le nom de *Buscarius*, et, pour les poëtes flamands, la Notice sur Jacques Maerlant, auteur du Rymbybel, qu'il acheva en 1279, de la Guerre de Troyes, d'un dialogue intitulé *Wapen Martyn*, etc., sont assez remarquables. Ce travail de Gérard n'est pas complet, en ce sens qu'il n'offre point tout ce qu'on pourrait désirer aujourd'hui; mais il fournit d'excellentes indications.

Le manuscrit qui suit (N° 1542, 2 vol. in-fol.), provenant de la même source que le précédent, contient des Notices sur les chambres de rhétorique. M. de la Serna en a publié un extrait. Il complète le manuscrit coté 1543, également de la main de Gérard, qui contient *la Description des sept fêtes de rhétorique qui se sont données en Flandres, Brabant et Hollande, depuis 1539 jusqu'en 1620.* Il y a des détails fort curieux dans ce volume.

Le N° 1544 qui se compose de Notices sur les principaux musiciens belges, est un in-fol. sur papier, de la main de Gérard. Ces Notices sont au nombre de 52. Les plus anciens artistes qu'elles concernent, sont Huchale, mort en 830; — Damien, mort en 1190; — Louis de Valbeke, qui était aussi mécanicien, selon la Chronique rimée de Nicolas de Clerck, secrétaire de la ville d'Anvers;—Rudolphe Agricola (XVe siècle);—Obert Ockegem, qui fut fameux sous le roi Louis XII. Rabelais fait mention de lui dans le prologue de Pantagruel. Crétin, poëte du même temps, qui l'appelle quelque part la *Perle de la musique*, a écrit sur lui, en outre, les vers suivans :

C'est Ockergan qu'on doibt pleurer et plaindre,
C'est luy qui bien sceut choisir et atteindre
Tous les secrets de la sublimité
Du nouveau chant, par sa subtilité,
Sans un seul point de ses reigles enfraindre,
Trente-six voix noter, escrire et paindre
En ung motet. Est-ce pas pour complaindre?
Celluy trouvant telle nouveleté,
C'est Ockergan.

. . . .

Où est Properce et Tibulle et Catulle
Pour recueillir tous leurs escrips dorez
Afin d'avoir tous les faits honnorez
Du bon seigneur qui a tous décorez
Et embelli les livres de musique,
Et de sa main nous en sont demourez
D'ouvraige exquis si très bien labourez
Que semble ouyr ung droict chant angélique, etc.

Le manuscrit N° 1547, copie de Gérard, traite d'un sujet tout-à-fait différent. Il contient le Catalogue des manuscrits de la bibliothè-

que de la célèbre abbaye de Gemblours, située en Brabant. En tête de ce volume, Gérard a placé la note suivante :

« Sanderus, dans l'ouvrage intitulé : *Bibliotheca Belgica manuscripta*, nous a donné des Catalogues informes, de manuscrits de quelques bibliothèques des maisons religieuses des Pays-Bas ; mais il n'a point inscrit dans son ouvrage les livres manuscrits de la célèbre abbaie de Gemblours. C'est cependant dans la bibliothèque de cette abbaie que se trouvoient les meilleurs et les plus anciens manuscrits qu'il y avoit dans les Pays-Bas. L'étude a fleuri dans cette abbaie, et, pendant les XIIe, XIIIe et XIVe siècles, les moines y ont copié les ouvrages des meilleurs auteurs sacrés et profanes.

L'on compte parmi les hommes illustres par leur savoir et érudition qui ont demeuré dans cette abbaie, le célèbre chronologiste Sigebert, et les abbés Olbert, Anselme et Guibert.

L'incendie a consumé une partie des manuscrits de l'abbaie de Gemblours et une partie en a été enlevée pendant les guerres du XVIe siècle ; mais il en restoit un grand nombre lorsque les troupes françoises firent la conquête des Pays-Bas, en 1793. Peu de temps après, les Commissaires françois firent sortir les moines de Gemblours de ladite abbaie où ils établirent un hopital, et ces moines, pour soustraire leurs livres et manuscrits à la rapacité de ces Commissaires, les cachèrent dans différentes maisons, à Gemblours et dans les environs. Une partie de ces livres et manuscrits fut découverte par des militaires françois et transportés, en suite des ordres du Représentant François, à Bruxelles, et confié aux soins du nommé Cobus, avocat au Conseil de Brabant et l'un des agens de la République françoise.

MM. Gérard et de la Serna, l'un bibliothécaire et l'autre bibliothécaire-adjoint de la bibliothèque publique de Bruxelles, craignant que ces livres manuscrits ne fussent vendus ou volés, les réclamèrent pour les placer dans ladite bibliothèque, et le Représentant de la République françoise les leur fit remettre, les chargeant d'en faire le Catalogue. Après que le Catalogue fut achevé, les moines de l'abbaie de Gemblours étant rentrés dans leur abbaie, informés que les livres de leur bibliothèque étoient sous la garde du bibliothécaire de la bibliothèque publique de Bruxelles, s'adressèrent à celui-ci, à l'effet d'en obtenir la restitution. Ledit bibliothécaire leur fit connoître que la chose n'étoit pas en son pouvoir, qu'ils devoient présenter une pétition à l'Administration centrale, que leur pétition seroit sans doute envoyée à son avis, qui seroit favorable, puisque rien n'était plus juste que de leur rendre les livres qui leur appartenoient, mais qu'il leur conseilloit de ne pas réclamer les ouvrages manuscrits, qu'il étoit certain qu'ils ne leur seroient pas rendus, et que les Commissaires françois, étant informés qu'entre les livres de leur bibliothèque, il y avoit des manuscrits, ils feroient transporter ceux-ci à Paris, et, qu'en ce cas, ils ne leur seroient jamais rendus, et qu'ils pourroient espérer de les ravoir, si ces manuscrits restoient à Bruxelles, et que les Pays-Bas ne restoient point sous la domination françoise. Les moines de Gemblours suivirent ce conseil ; les livres imprimés de leur bibliothèque leur furent rendus, et les manuscrits mentionnés dans ce Catalogue sont restés dans la bibliothèque publique de Bruxelles.

On ignore ce que sont devenus quelques autres centaines de manuscrits qui étoient dans la bibliothèque de l'abbaie de Gemblours. J'ai appris des moines que leur Abbé avoit emporté le manuscrit original de Sigebert de Gemblours, moine de leur couvent, et peut-être encore quelque petit nombre de manuscrits ; des moines en auront sans doute emporté quelques-uns, et il est apparent que ceux qui ont découvert, dans différentes maisons, des livres de ladite bibliothèque, se sont appropriés

plusieurs manuscrits. J'en ai vu un grand nombre sur lesquels il étoit écrit qu'ils faisoient partie de la bibliothèque de Gemblours, exposés en vente au vieux marché et chez quelques fripiers de Bruxelles, peu de jours après qu'on avoit fait la découverte des livres de cette bibliothèque dans différentes maisons. »

Le Catalogue dressé par Gérard, n'offre aucun manuscrit en langue moderne ; mais on y trouve la mention de plusieurs Œuvres curieuses. Ainsi, un manuscrit en écriture du XVIe siècle, intitulé : *Philonis monachi sancti Amandi in tabula, de sobrietate libri, et varia*, contient, entre autres pièces curieuses, un petit poème latin à la tête duquel on lit : *Incipit bellum montis Henrici actum tempore Karoli Burgundi*, plus un *conflictus veris et hyemis*. Cette dernière pièce a été imprimée dans l'ouvrage de Casimir Oudin, intitulé : *De scriptoribus vel scriptis ecclesiasticis à Bellarmine omissis ;* Paris, 1686, in-8o, pag. 257. Moi-même j'ai donné dans le second volume de mon *nouveau Recueil de contes et de fabliaux*, une pièce anglo-normande tirée du manuscrit No 2253 de la bibliothèque Harléienne, au Musée britannique, qui n'est peut-être que la traduction de ces vers latins. Le premier de ces poèmes n'a pas été imprimé, que je sache. Il commençait par ces vers :

Carmina quæ quondam vates cecinere priorum
Magnatum gesta scribere plus nequiunt,
O utinam magnus superesset grecus Omerus,
Doctus et ille Maro Mantua quam genuit, etc.

Milon, auteur du *Conflictus*, mourut en 781 dans l'abbaye de Saint-Amant. Il a composé à la louange de Charles-le-Chauve, une pièce de 300 vers ; tous commencent par un C.

Dans un autre manuscrit de l'abbaye de Gemblours, mentionné, pag. 29 du Catalogue que donne Gérard, on trouvait une *altercatio Luciferiani et orthodoxi*. C'est peut-être là qu'un trouvère, resté inconnu, a pris, au XIIIe siècle, l'idée de son *Dit de synagogue et de Sainte Église*, bien connu dans notre ancienne littérature. Enfin, dans un autre manuscrit in-4o, mentionné pag. 105 du Catalogue de Gérard, se trouvait un petit poème intitulé : *De nobilitate domini Sugerii abbatis et operibus ejus*. Je le donnerai plus loin, en entier, d'après la copie de Gérard.

Gérard a ajouté à la copie de ce poëme la note suivante :

» L'écriture de la théorie de Radulphe et les vers concernant Suger sont d'une écriture de la fin du XIIIe siècle. »

Le manuscrit 1550, in-fol., en papier, copié de diverses mains, mais provenant de la bibliothèque de Gérard, est ainsi intitulé : « *Catalogue des manuscrits qui se sont trouvés dans les colléges des ci-devant jésuites des Pays-Bas, après leur suppression.* »

Ce que j'y ai rencontré de plus remarquable comme mention, se compose des manuscrits suivans : — Pag. 3, d'après la bibliothèque des Jésuites de Bruxelles, *Épître d'Othea*, par Christine de Pisan; — le roman de la Rose; — la *Destruction de Troyes;* — pag. 16, d'après la bibliothèque des Jésuites de Luxembourg, la *Complainte d'Anne de Bretaigne*, par Bretaigne, son premier hérault et roy d'armes; in-fol., sur vélin, avec miniatures; — pag. 45, d'après la bibliothèque des Jésuites de Mons, *Épître d'Othéa;* — les Chroniques de Molinet : — un Manuscrit intitulé : *Comment le roy d'armes des Franchoys fust premièrement créé et puis nommé Montjoye et la fasson de son noble couronnement*, *les sermens qu'il doibt faire*, etc., ayant appartenu à Jean de Noyelle, seigneur de Marlz, près Béthune, en Artois; — pag. 57, d'après la bibliothèque des Jésuites de Tournay, la Consolation de Boèce, en vers français; — le petit Testament de Jean de Meung; — le Trésor de N.-D.; — l'Épître d'Othéa; — les poésies de Vaillant-de-la-Bassardies; — pag. 69, d'après la bibliothèque des Jésuites de Bruges, la Vie de Sainte Élisabeth de Thuringe, en latin; — les Actes de confirmation données par le comte Louis de Flandres et de Nevers, à ceux du Franc de Bruges, des priviléges accordés par le comte Philippe; — pag. 107, tiré de la bibliothèque des Jésuites de Louvain, d'après un manuscrit sur vélin très-ancien, une pièce commençant par ces mots : *Contradicunt barbarismus et solœcismus;* — une Pièce de vers français commençant ainsi :

> A ceulx de ceste région,
> Et qui pas n'y ont mansion
> Ains y sont, comme dit Sainct Pol,
> Riche, povre et saige et fol, etc.

— *Les Dis moraulx de Sédechias le philosophe*, le livre de Prudence et l'enseignement de bien vivre, par Christine de Pisan, d'après le même manuscrit; — pag. 205, d'après un manuscrit de la bibliothèque des Bollandistes d'Anvers, une *Disputatio ordinis Cameracensis contra Judæum;* — pag. 299, d'après un manuscrit que je crois aussi des Bollandistes d'Anvers, Histoire de Jacques de Lalain; — État de la maison du duc Charles de Bourgogne, par Olivier de la Marche; — *Inventaire de certaines baghes et joiaux de feue Madame Marie, duchesse de Bourgogne*, etc.; — *idem*, pag. 291, Histoire de l'advenue des troubles au Pays-Bas pour le faict de la religion et de la justice, et des divisions, guerre civille et intestine, commençant en l'an 1568, jusques en l'an 1583; — *idem*, Copie des nouvelles que le josne Montrichalt a apporté de Rome, *anno 1527*, concernant le connétable de Bourbon; — *ung Débat de trois chevaliers Princes devant*

Minos; — le Débat de la noblesse et plusieurs autres pièces curieuses du temps de Charles V; — *idem*, pag. 294, Histoire de Richard II, roi d'Angleterre; — *Petrus de Vineis*, *de gestis Frederici imperatoris* (sur vélin), etc.

Les manuscrits suivans, tous in-folio, de la main de Gérard, ne sont pas moins curieux. Cet infatigable érudit, qui eût été digne d'être bénédictin, y a rassemblé une foule de Notices pleines d'intérêt. Ainsi, le N° 1556 porte le titre suivant : *Usages, pratiques et cérémonies religieuses singulières ou remarquables qui existoient cidevant dans les provinces des Pays-Bas*. Voici la liste de ces Notices :

1. Évêques des innocens et des fous, pag. 9.
2. Usage de représenter des mystères dans les églises, et la Passion de N. S. sur les théâtres, pag. 25.
3. Usage de représenter la naissance de N. S., connue sous le nom de Bethléem, pag. 33.
4. Usage de parcourir les rues avec une tente, le jour des Rois, et une cuirasse, p. 35.
5. Cérémonies de l'église de Courtray, le mercredi avant Noël, pag. 37.
6. Usage, à Courtray, de laisser descendre un pigeon du haut du chœur de l'église paroissiale, pag 41.
7. Usage des Évêques de donner un petit coup sur la joue des enfans après la Confirmation, pag. 45.
8. Usage des pélerinages, pag. 47.
9. Usage de laver les pieds, le jeudi-saint, pag. 53.
10. Usage de visiter les églises, le jeudi-saint, pag. 57.
11. Usage de donner de l'eau à boire aux chevaux, dans l'église d'Anderlecht, pag. 61.
12. Usage de donner à baiser aux chevaux, les reliques de Saint-Éloy, pag. 63.
13. Usage de vendre des chandelles, des chapelets, scapulaires, livres de piété, etc., dans les églises, pag. 65.
14. Usage d'offrir et placer sur les autels dans les églises, des volailles et denrées, et de les vendre ensuite à la porte des églises, pag. 69.
15. Usage d'allumer des cierges devant les images des Saints, pag. 73.
16. Usage de prendre et de présenter de l'eau bénite en entrant dans les églises, pag. 77.
17. Usage de placer des images de la Vierge et des Saints aux coins des rues, pag. 81.
18. Usage de laisser porter les images de la Vierge, dans les processions, par différentes personnes, pag. 85.
19. Usage d'ériger des autels sur les rues où il passoit des processions et d'aller chanter à ces autels, à Ruremonde, la veille de l'Assomption de la Vierge, p. 81.
20. Usage, à Bruxelles, d'illuminer les maisons le jour de la fête de Marie, p. 91.
21. Usage, dans les couvens, de lire, pendant le repas, la Sainte Écriture, la Vie de quelque Saint ou quelque ouvrage de piété, page 95.
22. Usage de chanter dans les églises, pendant l'octave de Noël, des cantiques en langue vulgaire, page 97.
23. Usage de donner le nom d'impératrice à la fille qui étoit la mieux instruite dans le catéchisme, pag. 97.
24. Usage d'aller boire de l'eau à la porte de l'église du couvent de Saint-Pierre, à Bruxelles, pour être préservé ou guéri de la coqueluche, pag. 103.

N° 1558, in-fol., papier. *Anciens et singuliers usages concernant l'administration de la justice, les criminels, les bannis*, etc., dans les provinces de Belgique, avec les différens genres de supplices auxquels on condamnoit les criminels.

Voici la liste des Notices qui se trouvent dans ce volume.

27. Coutume que le chancelier de Brabant se rendit dans les prisons, le vendredi-saint, pag. 107.
28. Peine contre ceux qui enlevoient et voloient les femmes ou les filles, pag. 111.
29. Coutume, en Brabant, de ne point rendre à leurs juges, ceux qui avoient commis des crimes dans d'autres pays, pag. 131.
30. Coutume à l'usage de ceux qui donnoient azyle aux bannis, pag. 147.
31. Coutume à l'égard des corps de suicidés, pag. 151.
32. Coutume à l'égard des adultères, pag. 155.
33. Coutume à l'égard des maris qui permettent que leurs femmes vivent déshonnêtement avec d'autres, pag. 159.
34. Coutume à l'égard des personnes non mariées qui vivent déshonnêtement ensemble, pag. 163.
35. De ceux qui ne venoient pas au secours lorsqu'on les appeloit.

Outre ces Notices, ce manuscrit en contient encore 23 autres sur différentes méthodes de supplices. Celle qui est relative à la guillotine, prouve, par une longue citation empruntée aux œuvres poétiques du grand pensionnaire de Hollande, Jacques Cutz; par des citations de divers ouvrages latins, de 1555 et 1660; par la mention du fameux instrument appelé, au XXIe siècle, en Écosse et en Yorckshyre, *the maiden* (la pucelle), que l'invention de Guillotin n'était pas neuve.

No 1559, in-fol., sur papier, de la main de Gérard, comme le précédent. Voici le titre de ce manuscrit : *Description des processions singulières qui se faisoient ci-devant dans les villes des Pays-Bas, avec quelques recherches sur leur origine. Ces pièces sont au nombre de 25.* En voici l'énumération :

1. Procession dansantes à Echternnach, duché de Luxembourg, pag. 9.
2. Procession immobile, à Echternnach et à Prum, pag. 17.
3. Procession des esclaves de la Sainte-Trinité, à Bruxelles, pag. 17.
4. Procession à Bruxelles, le dimanche avant la feste de la Pentecôte, pag. 31.
5. Procession à Ninove, le 26 juillet de chaque année, pag. 27.
9. Procession à Bruxelles, le jour de Saint-Michel, pàg. 29.
7. Procession des pucelles, à Bruxelles, le lundi de la Pentecôte, pag. 37.
8. Procession de la chapelle de Notre-Dame-de-Bon-Secours, à Bruxelles, pag. 45.
9. Procession à Bruxelles, les jours de Saint-Jean-Baptiste, pag. 47.
10. Procession de Notre-Dame-de-Lorette, à Bruxelles, pag. 51.
11. Procession le jour de l'Assomption de Notre-Dame, à Anvers, pag. 53.
12. Procession le jour de Saint-Michel, à Nivelle, ville de Brabant, pag. 57.
18. Procession à Mons, le jour de la Sainte-Trinité, pag. 61.
14. Procession à Ath, au mois de décembre, pag. 67.
15. Procession à Halle, ville de Hainault, le premier dimanche de septembre, p. 69.
16. Procession à Lille, le dimanche de l'octave de la Fête-Dieu, pag. 73.
17. Procession à Tournay, la veille de l'exaltation de la Sainte-Croix, pag. 77.
18. Procession à Ypres, en 1713, pag. 81.
19. Processions singulières à Courtray, pag. 85.
20. Processions le jour des Rameaux, à Anvers, Louvain et Leyde, pag. 89.
21. Triple procession à Tournay, le 14 septembre, pag. 91.
22. Procession à Louvain, le premier dimanche de septembre, pag. 93.

23. Procession à l'église des Dominicains, à Bruxelles, pag. 97.
24. Procession à Douai, pag. 101.

La plupart de ces processions étoient curieuses par les cérémonies bizarres qui s'y accomplissoient, ainsi que par leur origine.

Le N° 1560 contient des Notices sur les préjugés, erreurs populaires, etc., qui ont cours en Belgique, tels que : *Pluies de Saint-Médard ; être treize à table ; la sallière renversée ; le trou de Sainte-Gertrude ; le pesage par la sorcellerie , à Ondewater*, etc.

N° 1563. *Notice des principaux sculpteurs nés dans les Pays-Bas, avec leurs épitaphes et la liste de leurs ouvrages les plus remarquables*, écrite de la main de Gérard. — Ces Notices sont au nombre de 101, parmi lesquelles plusieurs concernent des artistes du XVe et du XVIe siècle, tels que Jaques de Germes, qui fit, en 1455, le mausolée de Louis de Male, comte de Flandres ; — Claux de Verne; — Jean de la Vuerta ; — Jaques de Breuck-le-Vieux ; — Guillaume Van Tétrode; — Combaut de Dryvère ; — Jean de Stère ; — Guillaume Paludanus, mort en 1579, etc., etc.

N° 1564, in-fol., manuscrit de Gérard. *Notices des architectes et graveurs belges, avec la Notice de leurs principaux ouvrages.* — Il y a 36 architectes et 13 graveurs. Voici leurs noms : 1° Jaques de Breuck-le-Vieux, architecte et sculpteur, qui florissait en 1540; il fit, en 1539, pour Jean de Hennin, comte de Boussu, le plan de son château, et, pour la reine Marie, les plans de deux palais détruits en 1544 ; — 2° Jean de Thuin, constructeur de l'église de Sainte-Wandre, à Mons, achevée après sa mort arrivée en 1556. Dans son épitaphe, il est qualifié de *officier tailleur d'images, conducteur de l'ouvraige d'architecture;* — 3° Pierre Coucke, né à Alost, en 1602 ; il apprit d'abord la peinture à Bruxelles, sous Van Orley ; il alla ensuite en Italie, où il se perfectionna. A son retour, il fut nommé architecte et peintre de la ville. Plus tard, il alla demeurer à Bruxelles où il fit des modèles de tapisseries. Il fut ensuite s'établir, avec les frères Moyens, à Constantinople, pour y former une manufacture de tapisseries. Au bout d'un an, les frères Moyens revinrent à peu près ruinés; mais Coucke rapporta dans sa patrie le secret des belles couleurs pour les tentures de soie et de laine. Il alla ensuite à Anvers où il se livra à la gravure, et fut nommé par Charles-Quint et la reine Marie de Hongrie, leur peintre et leur architecte. Il mourut en 1550, à Bruxelles. — 4° Corneille de Vriendt, architecte, sculpteur, né en 1518, mort en 1572; — 5° Jean d'Hière, architecte, sculpteur, né à Gand ; — Corneille Floris, architecte, sculpteur, rapporta d'Italie l'art de faire des charges grotesques ; il était ingénieur de la Maison-de-ville d'Anvers en 1560 ; — Guillaume Cœur, architecte

et sculpteur ; — Guillaume d'Anvers, *idem;* — Lambert Lombard, peintre et architecte ; — Henry et Pierre de Keyser, le premier, né à Utrecht, en 1565, mort à Amsterdam, en 1620; il fit le mausolée de Guillaume de Nassau, qui est dans l'église de Delft; — Jean Schorle; — Lambert Suave, né à Liège; — Jean de Boulogne, premier sculpteur de François Ier et de Ferdinand Ier, ducs de Toscane, né à Douay, en 1529, mort en 1608 ; — Sébastien Van Noye, né à Utrecht, en 1523, mort en 1557 ; — Henri de Pas, né à Anvers, constructeur de l'Hôtel des Villes anséatiques, à Anvers, en 1568 ; — Pierre de With (en français Pierre le Blanc), né à Bruges, bâtit le palais électoral de Munich et construisit le mausolée de l'empereur Henri IV ; — Corneille de Ry, né à Amsterdam, en 1561; il y bâtit un grand nombre d'édifices ; — Jaques de Breuck le Jeune, né à Mons, y construisit l'abbaye bénédictine de Saint-Gheslain, détruite en 1656 ; — Pierre de Franqueville, né à Cambray, en 1553 ; — Pierre-Paul Rubens, le grand peintre ; — Wenceslas Coberger, né à Anvers, en 1550 ; — François Aiguillon, né à Bruxelles, en 1567, (faisait partie de l'ordre des Jésuites), mort en 1607 ; — Jean Van Santen (en Italie, le Sanzio), premier architecte de Paul V, constructeur de la villa Borghèse ;—Jacques Franquart, né à Bruxelles, en 1577 ; — Balthazar Gerbier, né à Anvers, en 1592 ; — Jacques Van Kampen, né à Harlem ; — Philippe Vingboons;—Pierre Post, né à Harlem ; — Pierre Schleiff, mort à Valenciennes, en 1641; — François Romain, né à Gand, en 1646 ; — N. Franquart ; — Corneille Van Nerven; — Luc Thuydherbe ; — Louis-le-Doux ; — Laurent-Benoît de Wez ; — N. de Dobbeler (fin du XVIIIe siècle), mort très-âgé, en 1818; — François Suis.

Les graveurs sur lesquels Gérard a donné des Notices dans les manuscrits dont nous parlons, sont : Samuel et Adrien Lomelin (1639) ; — François Schelhaur père et fils (1639) ; — Jean Sadeler, né en 1550; — Raphaël Sadeler ; — Otto Venius, né à Anvers, 1599, peintre et graveur ;—Théodore Van Fulden, né en 1607, peintre et graveur ;—Starrewyn ; —Van Berckel ; — Nicolas-François Cardon, père ; —Antonio Cardon; — Edelnick ; — Bolswert ;—Vorsterman.

Le N° 1565 contient des Notices sur les imprimeurs belges, qui ont vécu pendant le XVe siècle, avec la liste des ouvrages qu'ils ont imprimés. Gérard y a joint, en outre, des Notices sur les plus célèbres imprimeurs belges du XVIe et du XVIIe siècles. Voici le nom des imprimeurs dont il y est question :

Arnaud, de Bruxelles ; — Jacques Bellaert ; — Godefroy Back; — Indocus Badius Ascensius ; — Conrad Braem ; — Daniel Bomberg; — Jacques de Breda ; — André de Bruges ; — Jean Brito ou de

Brit ; — Frédérick d'Egmont ; — Les Frères de la vie commune ; — Gérard de Flandres ; — Mathias Goës ; — Nicolas de Grave ; — Gilles Van Heerstraeten ;—Henri Eckert Van Homberch ; — Michel Van Hoochstraeten ; — Jen Andries Soen ;—Jean Jacobs Soen et Maurice Yemants Soen ; — Nicolas Ketelaer ; — Arnoud de Keyser ; — Gerard de Leempt ; — Gérard de Leeu ; — Nicolas de Leeu ; — Adrien Liesfelt ; — Martin d'Amsterdam ; — Colard Mansion ; — Thierry Mertens d'Alost ; — Richard Paffroed ; — Louis de Raverscot ; — Chretien Snellaert ; — Jean Vollehoe ; — Jean Veldenaer ; — Pierre Van Os ; — Conrard de Westphalen ; — Jean de Westphalen ; — Laurent Coster ; — Louis de Valbeke ; —Hugues Janssen Van Voerden ; — Erard Reuwich ; — Rainaud de Nimègue ; — Paul Leenen ; — Corneille de Zyrikzee ; — Henri de Harlem ; — Johannes de Tornaco ;— Gérard de Harlem , imprimeur , étoit établi à Florence , où il imprima un ouvrage en 1498 ; — Nicolas Petri de Harlem ; — Rudolphe Loeffs de Driel ; — Willelmus de Mechlinia ; — les Collatie ; Broders, à Gouda ; — Joannes Alemannus de Medenblick ;—Roelant Van den Dorp ; — Antonius Mathias Antuerpiensis ; — Laurent Hapin ; — Mathias de Flandres ; — Gérard de Lise.

Gérard a encore ajouté à ces Notices les noms suivans d'autres imprimeurs belges qui se sont rendus célèbres, dit-il, *par leur savoir ou par le nombre d'ouvrages qu'ils ont imprimé.* Voici ces noms :

Raphelengius ; — Jean Moret ; — Balthazar Moret ; — Jean Ram ou Bellerus ; — Rudger Rescius ;.... — Nutius ;.... — Thomas Erpenius ; — les Elzevir ; — Frédéric Leonard ; — André Fris ;.... — Hackius ; — François Halma ; — Jean Hondius ; — Henri Hondius ; — ..... de Hond ; — Jean-Henri Westein ; — Jacques Westein ; — Jean de Zuylen ; — Guillaume et Jean Blaeu ; — Pierre Mortier ; — Adrien Moetiens ; — ,.... Van der Aa ; — Joseph Panckoucke.

Tels sont, Monsieur le Comte, les principaux manuscrits littéraires qu'offre la Bibliothèque de la Haye. Peut-être, avec un peu plus de temps que celui dont je disposais, aurais-je pu vous en signaler encore quelques autres, et faire un plus grand nombre d'extraits que celui que vous trouverez, comme pièces justificatives, après ces lettres ; mais mon loisir était limité. Ce n'est pas là d'ailleurs, une besogne qui s'exécute rapidement, et je n'avais, pour l'entreprendre, aucune mission officielle : mon zèle pour l'érudition et la tendance de mes études depuis quinze ans, m'entraînaient seuls à prendre, comme renseignemens personnels, quelques notes sur la belle collection confiée aux soins de M. Holtropp. Si, depuis, je me suis décidé à les rendre publiques, sans chercher même à leur donner une forme plus attrayante que celle d'une simple rédaction descriptive et bibliographique, ç'a été

uniquement, Monsieur, pour offrir à l'homme de cœur qui, en présidant, comme vous l'avez fait, d'une manière éclatante aux intérêts intellectuels de la France, avait cherché à ouvrir une carrière positive à quelques jeunes écrivains, une marque de plus de mon respect, et vous témoigner de nouveau ma sincère et bien vive gratitude.

J'ai l'honneur d'être, Monsieur, avec un profond respect,

Votre très-dévoué serviteur,

ACHILLE JUBINAL,
Professeur à la Faculté des lettres de Montpellier.

SUITE DE DOCUMENS INÉDITS

TIRÉS DE LA BIBLIOTHÈQUE PUBLIQUE DE MONTPELLIER.

LETTRES

DE Mme DE SOUZA, DE SISMONDI, DE UGO FOSCOLO ET DE M. DE BONSTETTEN,

A Mme LA COMTESSE D'ALBANY.

Paris, 10 avril 1810.

Comme il y a long-temps que je ne vous ai écrit, ma très-chère amie; mais vous n'avez pas d'idée comme ces épreuves m'ont fatigué (*sic*). (1) Du reste, je vous dirai à vous que mon ouvrage réussit assez bien. Dans 8 jours on n'en parlera plus; mais il m'a beaucoup amusé à faire; et puis comme il n'y a pas un sentiment qui ne soit bon, après moi ce sera toujours une petite fleur au bonnet de Charles (2).

Vous devez l'avoir reçu; mandez-moi si M. Fabre a pleuré en le lisant.—Toutes nos dames ici ont eu les yeux rouges; il y en a même une qui a été jusqu'aux attaques de nerfs, et l'on a été chercher le médecin au milieu de la nuit. — J'ai dit: « C'est bien ! c'est très-bien! Il auroit mieux valu qu'elle mourût; mais enfin c'est bien. » Voilà, ma très-chère, un vrai cœur d'auteur.

Vos paquets sont-ils faits? Commencez-vous à vous acheminer vers Paris? C'est le premier de juin que je vous attends. Songez-y, mon excellente amie. Ce jour-là ma maison sera illuminée et mon cœur nagera dans la joie. Quel bonheur de vous attendre chaque matin ; de profiter des beaux jours pour me promener avec vous ! Je n'aurai plus cette éternelle table verte. — Je suis mieux depuis que je perds mon temps; mais, je m'ennuie un peu. Cependant j'ai déjà un petit plan de roman dans le coin gauche de ma tête ; mais ce ne sera qu'une

---

(1) Ceci est probablement une allusion au roman *Eugène de Rothelin*, qui parut en cette année 1810, « à notre avis, dit Chénier, le meilleur des ouvrages de Madame de Flahaut, après *Adèle de Sénange*. » P. B. — A. J.

(2) M. Charles de Flahaut, alors enfant, mais qui a rendu depuis, en de hautes positions, de grands services à son pays. P. B. — A. J.

nouvelle, afin de compléter 12 petits volumes, après quoi je me reposerai.

Je veux vous raconter une promenade de votre Adèle, qui figureroit très-bien dans un voyage sentimental. — Le cardinal Albani est venu me voir et nous avons parlé tableaux. A la seconde phrase j'ai avoué modestement mes découvertes sur les quais. — Il m'a proposé de m'accompagner et nous avons été chez un tapissier. A travers plusieurs magnifiques croûtes, le Cardinal a vu une Vierge. Il m'a dit tout ému : « Achetez cela. » — J'ai demandé le prix. « Trois louis. » La Cardinal a été à l'autre bout de la chambre et s'est mis à pleurer. — Je me suis empressée de lui demander ce qu'il avait. — C'est à moi ce tableau, m'a-t-il dit, c'est de la villa Albani ; c'est de Sassoferato. « — Hé, mon Dieu, Monseigneur ! ai-je dit, gardez-le. — Non, j'ai tant perdu, que cela de plus n'y fera rien (1). » — Alors, ma très-chère, j'ai acheté ce tableau que le marchand nous a dit lui avoir été cédé pour un flambeau de bouillotte par un militaire venant d'Italie.

J'attends M. Fabre pour me dire ce qu'il en pense ; mais vous jugez que cela ne me dégoûte pas de mes promenades sur les quais.

Voilà de ces hasards que M. Fabre devroit bien me trouver dans votre bienheureux pays.

Ce pauvre Cardinal m'a dit que cela ne lui auroit rien fait si on l'avoit vendu sa valeur ; mais les trois louis l'ont désolé.

A présent, ma très-chère, je vais recommencer à vous écrire bien exactement ; vous me tenez rigueur, et vous, mon excellente amie, vous n'avez pas d'*épreuves ;* c'est bien mal. — Je vous embrasse, je vous aime de toute mon âme ; et toute *la casa* se met à vos pieds. Quand nous retrouverons-nous à nos petits dîners ! — Ce sera mon jour le plus heureux.

Ma bonne amie, mille complimens à M. Fabre.

Adèle de SOUZA.

Pescia, ce 18 juin 1807.

Madame,

Permettez-moi de chercher à me rappeler à votre souvenir, en vous envoyant les deux premiers volumes de mon histoire (2). Si votre

---

(1) Le cardinal Albani, lors de la prise de Rome par Berthier, avait vu confisquer tout ce qu'il possédait. Ses livres, ses tableaux, ses médailles furent mis à l'encan, et c'est par suite de cette vente, que la bibliothèque de l'École de médecine de Montpellier renferme, outre un grand nombre de manuscrits précieux, 23 volumes manuscrits de la reine Christine de Suède, achetés alors par un officier Français, qui les lui céda plus tard. P. B. — A. J.

(3) *Histoire des Républiques italiennes.* P. B. — A. J.

noble ami avoit vécu, c'est à lui que j'aurois voulu les présenter; c'est son suffrage que j'aurois ambitionné d'obtenir par-dessus tous les autres. Son âme, généreuse et fière, appartenoit à ces siècles de grandeur et de gloire que j'ai cherché à faire connaître. Né, comme par miracle, hors de son siècle, il appartenoit tout entier à des temps qui ne sont plus, et il avoit été donné à l'Italie comme un monument de ce qu'avoient été ses enfans, comme un gage de ce qu'ils pouvoient être encore. Il me semble que l'amie d'Alfieri, celle qui consacre désormais sa vie à rendre un culte à la mémoire de ce grand homme, sera prévenue en faveur d'un ouvrage d'un de ses plus zélés admirateurs, d'un ouvrage où elle retrouvera plusieurs des pensées et des sentimens qu'Alfieri a développés avec tant d'âme et d'éloquence. Avant la fin de l'été, je compte aller à Florence vous rendre mes devoirs, et entendre de votre bouche, Madame, votre jugement sur *mes Républiques*.

Il y a quinze jours que j'ai quitté Mme de Staël à Copet; elle avoit chargé son libraire de vous faire parvenir sa *Corinne*, et elle se flattoit que vous l'auriez reçue. Si cependant elle ne vous est pas parvenue encore, je pourrai vous en envoyer un exemplaire; je serai sûr, en le faisant, de l'obliger, car elle désiroit sur toute chose que cet ouvrage fût de bonne heure entre vos mains et qu'il obtînt votre approbation. Je me flatte qu'elle sera entière, et que si la France a été juste pour elle, elle sera reconnaissante. — Vous aurez su, Madame, que notre amie a éprouvé de nouveaux désagrémens. On lui avoit laissé acheter une campagne dans la vallée de Montmorency, en lui donnant des espérances trompeuses, et au lieu de lui permettre ensuite de l'habiter, on avoit confirmé l'exil à 30 lieues. C'est alors qu'elle est revenue à Copet, où j'ai passé un mois auprès d'elle. Aujourd'hui, je m'éloigne d'elle de nouveau et pour une année entière; mais j'espère voir bientôt ici un de nos amis communs, M. de Bonstetten, qui doit avoir eu, il y a peu de mois, l'avantage de vous voir, et qui m'annonce par sa dernière lettre son retour prochain de Rome. Peut-être vous l'arrêterez quelque temps à Florence et nous nous le disputerons.

Agréez, Madame, l'assurance du profond respect avec lequel j'ai l'honneur d'être,

Votre très-humble et obéissant serviteur,
J.-CH.-LÉON SIMONDE SISMONDI.

—

Ugo Foscolo, compromis auprès du Gouvernement autrichien, pour sa conduite politique pendant les Cent-Jours (il avait été chargé d'organiser la Garde nationale de Milan), et craignant de partager le sort de plusieurs de ses amis déjà en état d'arrestation, était allé chercher un asile en Suisse. Contrairement à son usage, les lettres écrites, pendant ce temps, à Madame la Comtesse d'Albany, ne sont point signées ; cette prudence se conçoit. Les réponses de la Comtesse lui parvenaient par les soins d'un banquier et sous le couvert emprunté d'un citoyen de Schwitz.

P. B. — A. J.

A MADAME LA COMTESSE D'ALBANY, A FLORENCE.

Didimo, profeta (1) minimo è stato profeta egregio a sè stesso. Per quanti inviti gli sieno stati fatti da que' maghi che speravano si rinnolasse l'esempio di Nabucodonosorre, il buon Chierico non si è voluto muovere del suo romitorio. Non ha potesto star à dimora in un solo paese ; ma or à cavallo et più spesso a piedi ha viaggiato tutta la Svizzera compiacendosi di vivere oscurissimo in terra neutrale per non avere che fare nè con Ebrei nè con Samaritani, tutta canaglia. Ha scritto un giusto volume di *Discorsi* et se li ha ricopiati dà sè consegnando l'autografo ben legato e datato e firmato ad una publica biblioteca. Sarebbe inutile il pubblicarlo per ora, inonesto verso gli nomini nominati ; e imprudente per sè. Ma fra pochi anni il mondo conoscerà il vero, se non elegantemente, religiosissimamente narrato. Frettanto s'altri lo credesse partiggiano di Francia e Lamagna, et refuggitosi a protettori potenti, s'inganna al solito e mente al solito : le bisogna lasciar dire, perchè il Chierico non vuole disingannarli. Cosi potrà starsene in pace quì dove sta correndo la montagne finche il suo polmone gliene assente, et poi tenendo si stanco in un alberghetto sopro un lago, o un torrente, e leggere et scrivere per un mese finche abbia ricuperato forze da pellegrinar nuovamente. Vive di poco, e con poco ; senza servo nè copista nè barbitonsore ; e a forza di sfregiarsi le guancie, ha imparato à maneggiare i rasoj da sè. Vede talvolta alcune belle giovanette e benche le veda soltanto, se ne compiace.

---

(1) *Didymi Clerici prophetæ minimis hypercalypseos liber singularis* ; Pise, 1815, in-4° ; satire violente de U. Foscolo contre les littérateurs italiens, louangeurs de la domination française. L'auteur et ses victimes y sont également cachés sous des noms *hypercalyptiques*. La clef explicative de ces mystères a été imprimée seulement à 12 exemplaires ; les exemplaires de l'ouvrage distingués par cette particularité, sont tous numérotés et accompagnés du nom de la personne à qui l'auteur les destina. Celui de la bibliothèque de Montpellier porte le N° 3 et le nom de M. Fabre. J'ai vainement essayé d'expliquer, par cette clef, quelques-uns des mots mystérieux de la présente lettre. Dans cette clef, Nabuchodonosor désigne Napoléon.

P. B.

Nulla Venus nullique animum flexere hymenæi :
Solus hyperboreas glacies Tanaïmque nivalem
Arvaque Riphæis nunquam viduata pruinis
Lustrabat......

Il pittore eggregio le interpreterà questi bellissimi versi di Virgilio *Georgiche, verso la fine ;* e.... (1) i nomi dé paesi, stanno a pennello.

Basti per oggi : allo stesso panchiere Donato Orsi ella consegni la riposta ; e s'ella rispondera sara indizio chè le lettere di Didimo, dopo-tanto silenzio, non le rincrescano, ed esso cavera a riempire quattro pagine. Bisognera dire all'Orsi d'inchiudere sempre i foli sotto mansione al Sr *Salomone Pestaluz figlio, al Capricorno, Zurigo;* cosi arriverano sicure.

Dall'isoletta d'Ouffinau, cantone di Schwitz, 4 agosto 1815.

TRADUCTION.

Didyme, le très-humble prophète, a été un prophète excellent pour ce qui le touche. De quelles invitations que l'aient assailli ces mages qui espéraient de voir renouveler en lui l'exemple de Nabuchodonosor, le bon Clerc n'a pas voulu bouger de son ermitage. Il n'a pu rester à demeure dans un seul pays ; mais, tantôt à cheval, le plus souvent à pied, il a voyagé dans toute la Suisse, heureux de vivre parfaitement obscur dans une terre neutre, et de n'avoir à faire ni à Hébreux ni à Samaritains, canaille achevée ! Il a écrit un assez fort volume de *discours*, et, après en avoir fait une copie arrêtée, il a déposé dans une bibliothèque publique le volume autographe bien relié, daté et signé. Le publier en ce moment serait chose inutile ; peu convenable à l'égard des personnes qui y sont dénommées, et imprudente pour lui-même. Mais, d'ici à peu d'années, le monde connaîtra la vérité dans son récit non élégant, mais très-scrupuleusement fidèle. Cependant, si aucuns s'avisent de le croire partisan de la France ou de l'Autriche, ou réfugié sous quelque patronage puissant, ils se trompent suivant l'usage et mentent selon l'usage : il faut les laisser dire ; car le Clerc ne veut pas les désabuser. De cette manière, il pourra se maintenir en paix à l'endroit où il se trouve, courant les montagnes jusqu'à parfaite plénitude des poumons, et se reposant de ses fatigues dans quelque mauvaise auberge : ici près d'un lac, là près d'un torrent, occupé à lire ou à écrire un mois durant, jusqu'à ce que la force de se remettre en voyage lui soit revenue. Il vit de peu et avec peu sans serviteur, ni

---

(1) *Un mot illisible.* U. Foscolo en a assez souvent comme cela. Il se rendait lui-même justice à cet égard, et quelquefois, dans les lettres à la comtesse d'Albany, il appelle son écriture des *chiffres chaldéens*, CIFERE CALDEE. P. B.

copiste, ni barbier, et à force de se balafrer les joues, il a réussi à savoir se servir du rasoir pour son usage. Il aperçoit de temps à autre quelques belles jeunes filles, et, bien qu'il ne fasse que les voir, cela lui donne un suffisant contentement.

« Il fut insensible aux charmes de l'amour et aux douceurs de » l'hymen. Solitaire au milieu des glaces de la Scythie, il errait sur » les bords du Tanaïs et au milieu des monts Riphées, environnés » d'éternels frimas. »

L'illustre peintre expliquera à Madame la Comtesse ces magnifiques vers des Géorgiques de Virgile et les noms des contrées. Cela va tout-à-fait à son pinceau.

Assez pour aujourd'hui : la réponse toujours au banquier Donato Orsi ; si Madame la Comtesse veut bien m'en honorer, ce sera une preuve qu'après un si long silence, les lettres de Didyme ne lui déplaisent pas. Quant à ce dernier, il avisera à l'avenir à remplir ses quatre pages. Dire au banquier de renfermer ses lettres sous enveloppe à l'adresse de Salomon *Pestaluz fils*, *au Capricorne*, *à Zurich :* ainsi, son message arrivera sûrement.

De l'île d'Ouffinan, canton de Schwitz, 4 août 1815.

P. B.

Nous répétons ici, comme on doit faire lorsqu'il s'agit de documens de ce genre, l'orthographe des auteurs de ces lettres. M. de Bonstetten, qui était né à Berne, n'écrivait pas très-correctement notre langue ; mais il rachetait par le fond et par l'esprit ce qui manquait, comme forme, à son style. Il a laissé plusieurs ouvrages en français, notamment des Souvenirs écrits en 1831, qui furent publiés à Paris, en 1832, et un livre d'érudition très-connu, intitulé : *Voyage sur les six derniers livres de l'Énéide.* P. B. — A. J.

Copet, 4 avril 1816.

Vous voilà, Madame, come (*sic*) le pêcheur de l'Évangile, forcé d'entrer en Paradis. Si j'avois le bonheur d'être à Paris, je trouverois cela le mieux du monde et j'en profiterois pour vous y faire ma cour, come je l'ai faite la moitié de ma vie. Nous avions quelque espérance de vous voir à Genève et je m'en réjouissois beaucoup ; je ne sais quelle route vous avez prise pour ne pas y arriver, come la géographie sembloit vous le comander.

Daignez me dire ce que vous faittes, coment vous vous trouvez dans votre nouveau domicile ; si vous y restiez, mon désir d'y aller seroit très-grand et je ne sais coment j'y résisterois. En attendant que j'y aille, je vous supplie d'y recevoir mon jeune représentant, mon fils ainé qui y est, et que j'ai chargé de vous présenter mes res-

pects, s'il y reste assez de temps encore pour cela. Il a passé l'hyver avec son frère à Montpellier; des jeunes gens l'ont engagé à se rendre à Paris où il serait heureux d'avoir l'honneur de vous voir, si vous daignez le lui permettre.

Je suis dans un pays où l'on envie vos péchés, si tant est que vous en ayez fait, et encore plus votre purgatoire (1). Et moi aussi je voudrois savoir par quel moyen tomber dans la nécessité de vivre près de vous, Madame. Restez-vous à Paris ? Y serez-vous cet été?

J'ai eu de vos nouvelles par Sismondi, qui est ici à faire ses adieux à *la patrona di casa* (2), que nous voyons partir avec bien des regrets. Je n'ai pas d'idée de ce que la conversation deviendra lorsqu'elle ne sera plus ici. Il me semble que nous allons être ou muets ou crétins. Indépendament de son esprit et de son cœur, il y a chez elle des rassemblemens de monde si rares et si variés qu'il en résulte la société la plus piquante, et des réunions qui souvent, par leur seul contraste, sont d'intéressantes comédies. Dans quelques mois, vous verrez son ouvrage sur l'Allemagne, où les Allemands sont peints avec une vérité frappante. Elle ignore elle-même sa perfection, qui consiste à peindre les tableaux de société, soit en grand, soit en petit, d'une manière unique. Elle-même place sa gloire dans ce qu'elle dit de la philosophie, et elle se trompe. La philosophie allemande ne peut plaire que sous le voile ; c'est une laide et impérieuse coquette qu'il faut bien se garder de mettre en déshabillé.

Adieu, Madame la Comtesse, croyez-moi, avec des sentimens invariables d'estime et d'attachement,

V. O. S.,
DE BONSTETTEN,

Copet, 4 avril 1810.

A Madame la Comtesse d'Albany,
rue de la Concorde, N° 6,
Paris.

---

(1) La comtesse d'Albany, que le Gouvernement établi en Toscane, depuis 1807, ne cessait d'entourer d'une surveillance inquiète, se vit enfin dans la nécessité de comparaître, à Paris, auprès du chef du Gouvernement. Admise en présence de Napoléon, la Comtesse réfuta, par des raisons si solides, les soupçons qui planaient sur sa tête, que l'Empereur parut honteux d'y avoir ajouté foi, et lui accorda, en termes pleins de bienveillance, la permission de retourner à Florence. Ces faits racontés par M. Meldola, dans la *Biographie universelle*, sont de la plus exacte vérité. Ils m'ont plusieurs fois été certifiés par feu M. le baron Fabre, qui accompagna la Comtesse dans son voyage. P. B.

(2) Madame de Staël.

GRAS, *Propriétaire-gérant*.

LES
VOYAGEURS ALLEMANDS
AU PIED DES PYRÉNÉES.

M. DE HUMBOLDT. — CHANSONS BASQUES.

—

Il n'est pas de pays en Europe où la production intellectuelle soit aussi active qu'en Allemagne. Cinq à six mille ouvrages nouveaux par an. Pas un journal français n'accorde deux lignes à des publications si multipliées ; le nombre des volumes qui franchissent le Rhin est des plus minime, et il est maint département où rencontrer un homme versé dans la langue de Schiller et de Goëthe, serait tout aussi difficile que trouver une personne en état de lire, à livre ouvert, les écrits de Confucius dans le texte original. On nous saura donc quelque gré d'extraire trois ou quatre pages de ces volumes si peu connus chez nous.

Berlin publie en ce moment le Recueil des OEuvres complètes de Guillaume de Humboldt. Un nom aussi célèbre dispense de tout commentaire; l'écrire, c'est prononcer un magnifique éloge. Des fragmens du voyage de l'illustre savant dans les provinces basques, se rencontrent dans cette édition. Nous les avons

traduits avec soin. Il faut se souvenir que ce ne sont que des notes jetées le soir sur un carnet, et qu'elles remontent à la fin du siècle dix-huitième.

Nous étions impatiens d'atteindre la frontière espagnole; mais l'état affreux des chemins nous fit perdre encore un jour. Nous arrivâmes enfin à Saint-Jean-de-Luz, où nous vîmes de fâcheuses traces de la négligence de l'administration depuis la dernière guerre avec l'Espagne. Un bras de mer, s'enfonçant dans les terres, partage cette petite ville en deux parties; un pont de bois d'une longueur considérable les réunit, et des quais construits d'énormes pierres bordent et protègent le rivage, contre lequel les vagues se déchaînent souvent avec fureur. Voici bien des années qu'on n'a nul souci de ces travaux importans; les quais sont dégradés, en certains endroits ils s'écroulent; les flots ont englouti plusieurs des cabanes de pêcheurs qui longent la grève; le pont est en si mauvais état, que le passage en est interdit à tout autre qu'aux piétons. Notre voiture passa à gué, en profitant du moment de la marée basse.

Le golfe de Saint-Jean-de-Luz présente un aspect digne des pinceaux du peintre. Il est de peu d'étendue; deux caps le forment, et l'aspect de la mer qui se déroule en face de nous jusqu'aux limites de l'horizon, tantôt unie comme un miroir, tantôt frémissant et soulevant des vagues blanchies d'écume, voilà un spectacle que l'on ne saurait oublier.

Personne n'ignore que c'est la Bidassoa qui forme la limite entre la France et l'Espagne. On croit, en général, que cette rivière est le *Mayrada* des Anciens(Oihenart, pag. 87; Florez, XXIV, 15; Mannert, I, 555). Le continuateur de l'*España sagrada*, Risco, regarde (tom. XXXII, pag. 90) le passage dans lequel Pomponius-Mela a fait mention de la Mayrada, comme trop corrompu pour que l'on puisse en tirer, avec quelque sûreté, des données dignes de foi; Mela est le seul géographe de l'antiquité dans lequel se rencontre le nom de la Mayrada.

L'île dite des Faisans est si petite, que l'on a peine à com-

prendre qu'elle ait servi à l'entrevue de deux monarques. Ces mêmes lieux avaient déjà, un siècle et demi avant Louis XIV, assisté à une conférence entre Louis XI et le roi de Castille, Henri IV. Le roi de France resta sur son territoire, et Henri, accompagné d'une suite nombreuse et brillante, traversa le fleuve. Les deux monarques se saluèrent de l'air le plus amical, avant que les barques n'eussent abordé ; dès que Henri eut mis pied à terre, ils s'embrassèrent et ils se dirigèrent vers un rocher non loin du bord de l'eau. Le roi de Castille était appuyé contre la pierre ; le roi de France se tenait en face de lui ; entre eux deux était un beau chien de chasse sur lequel les deux rois avaient posé les mains. Ils s'entretinrent ainsi un moment, et ratifièrent le traité déjà conclu entre leurs plénipotentiaires. Henri repassa ensuite le fleuve et vint passer la nuit à Fontarabie. Le chroniqueur espagnol qui nous a conservé ces détails, s'emporte avec vivacité contre pareilles démarches, qu'il regarde comme humiliantes pour sa nation. Il adresse, à cet égard, à l'archevêque de Tolède et au marquis de Villena, des reproches amers. Il se laisse aller à un de ces jeux de mots fréquens chez les écrivains de la Péninsule, et difficiles à faire passer dans une autre langue. (E porque todo lo que al rey convenia, fues ede mal en peor, quisieron que en aquellas *vistas* ò mas propiamente *ciegas* quedase antes ofendido el Rey que honrado, mas desabtorizado que tenido en estima. Ca lo que debiera ver en medio de los terminos de Castilla y de Francia hicieronle que pasase todo el rio y entrase en el reyno ageno, no mirando à los que la lealtad les obligaba é à la decencia de su Rey convenia. *Cronica del Rey D. Enriquez el quarto, por Diego Enriquez del Castillo.* Madrid, 1787.)

Le premier village espagnol auquel nous nous arrêtâmes pour faire un repas frugal, se nomme Oyarzum. Il est digne de remarque que cet endroit était connu des Anciens sous une désignation qui n'a guère varié. Pline l'appelle *Olarso*, et il ajoute que c'était une forêt des Gascons. Maintenant *Oyana* exprime, dans le dialecte de la Biscaye, une montagne boisée, et *Oyarzo* a la même signification, ainsi que l'a remarqué Oihenart (pag.

169). Les anciens écrivains espagnols ont fait mention de la vigueur et de l'intrépidité des habitans de la vallée d'Oyarzo. Les rois d'Espagne leur accordèrent des priviléges particuliers. Le territoire qui s'étend autour du village d'Oyarzun porte encore aujourd'hui le nom de l'Oyarzo, nom qui comprenait jadis Irun, Fontarabie et Renteria ; le port du Passage fut jadis désigné sous le nom de port d'Oyarzo. Quant à l'histoire de cette vallée, on peut consulter Risco, le continuateur de l'*España sagrada*, tom. XXXII, pag. 446....

L'absence de l'olivier établit une différence sensible dans l'aspect des campagnes de la Biscaye et de celles de la Catalogne ; le sol est d'ailleurs d'une fertilité remarquable, qu'entretiennent de nombreux cours d'eau. Il produit en abondance des pommes, des châtaignes, des pêches de toute espèce ; pour conquérir sur les marchés étrangers une réputation méritée, le vin n'aurait besoin que de recevoir des soins qu'on lui refuse. Les pêches, peu abondantes dans le reste de l'Espagne, sont ici si succulentes et si estimées, qu'on les transporte parfois jusqu'à Madrid. C'est de la Biscaye que viennent les pêchers des jardins d'Aranjuez ; mais, sous un ciel plus ardent, ils ont dégénéré.

Les provinces basques ne connaissent pas le fléau, si funeste à l'agriculture, des domaines d'une étendue démesurée, propriété d'un Grand qui, peut-être, ne s'y montre jamais. Dans le Guipuscoa surtout, la division du sol a été poussée aussi loin que possible. Cette population active et industrieuse présente, avec ses voisins de la Castille, un contraste des plus frappans. Chez elle, presque point de mendians, si ce n'est quelques étrangers. Les villes, et même les villages, offrent un aspect de bien-être ; la plupart des rues, dans les villes, ont des trottoirs. Dès le premier pas que l'on fait au sud de la Bidassoa, on trouve des maisons fort différentes de celles que l'on vient de quitter en France ; elles ont des toits plus plats ; elles sont plus profondes et forment presque des carrés parfaits ; les fenêtres sont plus rares et portent ces balcons qui jouent un si grand rôle dans les romans et dans les comédies de la Péninsule....

Tolosa est une jolie petite ville, bâtie sur la rivière Orico ou Araxes. On l'a prise à tort pour l'Iturissa de l'antiquité. L'Araxe est peut-être le Monlascus des Anciens ; quatre petites rivières différentes peuvent, avec des titres à peu près égaux, revendiquer cette dénomination. Il est étrange, parmi une foule de noms nationaux et quelques noms romains, de rencontrer un cours d'eau porteur de la désignation orientale de l'Araxe ; les écrivains du pays n'ont pas manqué d'y voir une preuve des rapports de leurs ancêtres avec l'Arménie ; ils ont affirmé que les descendans de Noé, venant s'établir au pied des Pyrénées, donnèrent aux lieux qu'ils choisirent pour leur séjour, les mêmes noms que ceux qui se rencontrèrent dans les contrées où se répandit la race humaine échappée au déluge. N'y a-t-il pas un mont *Aralar* qui correspond à l'Ararat? Peut-on méconnaître, dans le *Gorbeya* qui s'élève dans l'Alava, le Gordieyus dont parle Josèphe? Le nom de l'Arménie lui-même ne s'est-il pas conservé dans celui de la petite ville d'Armentin? Ce serait faire à ces chimères trop d'honneur, que d'entrer sérieusement en lice avec elles ; mais le nom de l'Araxe n'en reste pas moins une circonstance étrange, d'autant plus qu'il ne se rencontre pas chez les écrivains romains, et que divers auteurs ont cherché à établir l'analogie du basque avec divers dialectes de l'Orient. Pline (VI, 22) mentionne une rivière qu'il nomme Cantabras et qui se jette dans l'Indus....

Vittoria doit son origine au roi de Navarre Sanche-le-Sage. Après de longues discussions entre ce Monarque et son voisin Alphonse, roi de Castille, au sujet de la délimitation de leurs frontières, une entrevue eut lieu entre Najura et Logrono, et la petite rivière de Zadorra fut fixée comme devant déterminer la borne des deux états. Sanche, voulant fortifier ses possessions de ce côté, fit entourer de murs un hameau qui portait le nom de Gasteiz. Il lui accorda des privilèges, il y attira des habitans, et quand il en eut fait une ville d'une certaine importance, il l'appela Victoria. Ceci se passa en 1181. Armentin, jusqu'alors capitale de la province d'Alava et résidence de l'Évê-

que, fut alors rapidement abandonnée; elle se réduisit à quelques maisons; les autorités se transportèrent dans la nouvelle cité, qui devint la métropole de l'Alava. On voit encore aujourd'hui, du côté méridional de la cathédrale, une tour et un pan considérable de murailles, restes des constructions du roi Sanche. Les Basques veulent que le nom de la ville ait été emprunté à leur langue; ils nient que sa véritable dénomination soit *Vittoria*, victoire; ils prétendent que c'est *Bitorea*, excellente. Toutefois, en lisant l'acte de fondation du roi Sanche, tel que le Père Monet l'a donné dans ses *Investigationes historicas de las antiquidades de Navarra* (pag. 669), on ne peut guère douter que le Prince n'ait voulu imposer à sa nouvelle cité un nom romain: peut-être pensait-il que, dans ce même endroit, s'était jadis élevé une ville romaine portant le nom de Vittoria; assertion qui a trouvé quelques défenseurs parmi les antiquaires modernes, mais qui ne nous paraît guère vraisemblable. Voici les termes de l'acte dont nous venons de parler: *Vobis omnibus populatoribus meis de nova Victoria.... et in præfecta villa cui novum nomen imposui, scilicet Victoria, quæ antea vocabatur Gasteiz.*

Vittoria est une ville animée; il y règne un aspect de bien-être. De nouvelles constructions s'y montrent de tous côtés; la place du Marché, terminée en 1791, mérite surtout les regards; elle est de forme carrée et consiste en 54 maisons, parmi lesquelles ressort la Maison-de-Ville, *la Casa consistorial.* D'ailleurs, l'architecte ne s'est point écarté du modèle généralement suivi en Espagne. Des arcades se prolongent sur le pourtour de la place. Chaque fenêtre a un balcon en fer, où s'entassent les spectateurs, le jour d'une *corida de toros;* car Vittoria ne possédant point d'amphithéâtre spécial, c'est sur la place du Marché qu'ont lieu ces jeux si chers aux Espagnols. Quatre rues, larges et belles, passent derrière les maisons de la place, qui jouissent ainsi de l'avantage d'une double entrée.

Il se trouve dans cette ville quelques tableaux remarquables; nous avons surtout été frappés d'une Magdeleine que possède le marquis de Alameda. C'est l'œuvre du Titien. La figure est de

grandeur naturelle ; l'artiste a évité l'écueil où sont tombés plus d'un de ses confrères, qui ont cherché à séduire les regards par les attraits de la pénitente, qui ont voulu que l'expression de ses fautes vînt rehausser sa beauté ; le maître de l'école vénitienne a voulu que sa Magdeleine fût debout, la tête inclinée sur l'épaule droite ; les cheveux tombant sur la poitrine ; elle est vêtue avec un scrupule rigoureux. Elle ne lève point au ciel de grands yeux inondés de larmes ; son regard pensif et chargé de douleur ne se fixe sur rien d'humain ; on sent qu'elle est en présence d'un juge sévère, et ce juge, c'est sa conscience !...

Une des singularités qui frappe le voyageur dès qu'il a franchi la frontière espagnole, c'est le bruit étrange que font les charrettes à bœufs du pays. Les roues sont pleines et tournent avec l'essieu, elles ne sont jamais graissées; il en résulte un son aigu, prolongé, qui, surtout la nuit, entendu de loin, a quelque chose de lugubre, d'effrayant, d'inexplicable pour celui qui n'en connaît pas le motif. Le voyageur anglais Townshend, qui rencontra des voitures toutes semblables dans les Asturies, prétend que ce bruit sert à encourager l'attelage, et qu'il est pour les habitans une source inépuisable de paisible jouissance : *The never failing source of calm enjoyement* (1). Un proverbe basque fait allusion à ces gémissemens des voitures : « Lorsque le bœuf a lieu de se plaindre, c'est le chariot qui se plaint ; » ce que la langue des Cantabres, si concise surtout dans ses expressions proverbiales, exprime en quatre mots : « *Idiac erassi beharean gurdiac*. »

Les limites que nous devons nous prescrire, nous forcent à fermer ici le Journal de M. de Humboldt. Passons à un écrit

(1) Un écrivain spirituel vient d'être frappé de ces sons, qu'il faut avoir entendus pour s'en faire une idée. « Un bruit étrange, inexplicable, enroué, effrayant et risible me préoccupait l'oreille depuis quelque temps ; on eût dit une multitude de geais plumés vifs, d'enfans fouettés, de chats en amour, de scies s'agaçant les dents sur une pierre dure, de chaudrons râclés, de gonds de prison roulant sur la rouille et forcés de lâcher leurs prisonniers ; je croyais tout au mois que c'était une princesse égorgée par un nécromancien farouche : ce n'était rien qu'un char à bœufs qui montait la rue d'Irun. (Théophile Gautier : *Tra los Montes*, I, 35.)

d'un voyageur, dont la célébrité n'a pas dépassé le coin d'une rue de Francfort. M. Lüdemann est venu, il y a deux ans, respirer l'air de nos montagnes; mais il est un si grand nombre de voyageurs qui vont demander aux stations thermales des Pyrénées, des distractions ou des remèdes, qu'il reste bien peu de chose de neuf à dire sur des régions où tout ce qui mérite d'être vu, passe chaque année sous les yeux de plusieurs milliers de touristes oisifs; la bibliographie de tous les écrits relatifs à cette chaîne de monts qui s'est bien relevée depuis Louis XIV, remplirait un gros volume; nous aurions donc passé sous silence les *impressions* des voyageurs germains, s'il ne s'y était rencontré un chapitre sur un idiome des plus curieux et des plus mal connus, à cause des divers travaux dont il a été l'objet, et qui ont été, presque tous, marqués au coin de l'exagération la plus folle et des hypothèses les plus hasardées. Tel auteur basque a cru démontrer que son dialecte était celui que parlaient Adam et Ève, Mathusalem et Noé; tel autre a affirmé que cette même langue possédait plus de quatre *milliards* d'expressions différentes. Il serait très-fâcheux d'avoir à vérifier ses calculs; nous aimons mieux transcrire deux chansons que rapporte M. Lüdemann, et nous y joignons un essai de traduction dont la fidélité constitue tout le prix.

1.

Urac harrià holatien,
Urriac silarra du doratien,
Ni maile nu arranyanat yuaitcen
Neure penac ari erraiten
Certaraino couan dudan suffritcen
Guero harec bainu consolatcen.

L'eau roule la pierre; l'or dore l'argent. J'irai vers celui qui m'aime, pour lui dire mon chagrin et l'assurer combien je souffre, afin qu'il me console.

2.

Ene maitia orai nic
Nahemi que yaquin çure ganic,
Cere cerabilsan orela tristuturic?
Cure so estiac oro galduric

Allu baduçun beldure çunduric
Naitatien dudan çutas berceric ?

Mon amie, dis-moi, pourquoi tes regards ne sont-ils plus doux, et qui est-ce qui te rend si triste? Crains-tu quelque chose? Soupçonne-tu que j'en aime une autre ?

3.

Balin banago tristeric
Esmugozu arracoin gaberic,
Lurrian sartuna duçu biçiric!
Biras cere eguinen derant placeric,
Galdus guerostican bistulic
Maite bat soinac ès baitu parerie.

Si je suis triste, ce n'est pas sans raison, j'aimerais mieux être anéantie! Quelle joie puis-je encore goûter, lorsque j'ai perdu un ami qui n'avait pas son égal?

4.

Arrosac eder ostua
Lurraren barnian du errua,
Usaina gocho isa nagathi,
Mudatien da gaichua,
Yendiac ere nahi erran nugathi
Nic çure çat amodioa.

La rose a de belles feuilles, mais sa racine est dans la terre ; son odeur est suave, mais elle la perd à la fin ; tandis que mon amour pour toi, quoi que l'on en puisse dire, ne finira jamais.

1.

Isat batec cerutic claritates beteric,
Gauras ire arguicendu beric ororen gainetic,
Dudatcen dut baduyenetz mundu unitan pareric.

Une étoile, pleine de clarté, brille dans la nuit au-dessus de toutes les autres ; je doute qu'elle ait sa pareille dans le monde.

2.

Isar harren beyuya ainda charma garria,
Coloriac churi gori perfectiones lethia,
Eria ere senda diro harren beguy tartiac.

Son œil est rempli de charmes, sa couleur blanche et rouge; toutes les perfections sont en elle; son regard guérirait un malade.

3.

Usu churia erraçu norat yaten ciraçu ?
Espainiaco mendiac oro elurres di tut çu,
Gaureo çure ostato gure et chian baduçu.

Blanche colombe, dis-moi, où tu vas? Les montagnes de l'Espagne sont couvertes de neige ; tu peux trouver sous mon toit un asile pour la nuit.

4.

Ez nau islitcen elurrac, ès eta ere gai elunac,
Cure gathis pecanitsaque gaurac eta egunac;
Jaurac eta egunac desertuyan oyanac.

Ni la neige, ni la nuit ne m'effraie; pour mon ami, je passerais ainsi le jour et la nuit, le jour et la nuit dans les déserts et dans les forêts.

5.

Usua eder aidian, ederrago muhuian,
Cure parerican ès du Espainia gucian,
Es eta ere Francian, eyus quiaren as pian.

L'oiseau est beau dans l'air, mais il est plus beau pris ; il n'est rien de pareil à toi en Espagne, ni en France, ni sous le soleil.

6.

Erinu çu bioteis erraiten saitut bi itxes ;
Sucat malinai arturic nayo et fin tusquedan beldurres ;
Charma garria, sendanes açu ïl esnadin dolores.

En deux mots, mon cœur est malade, la fièvre me tourmente, parce que je ne ne peux te posséder ; charmante amie, guéris-moi, car bientôt je meurs de ma peine.

On a beaucoup vanté des poésies populaires qui sont très-loin d'approcher de la grâce et de la délicatesse de celles-ci. Mais ce n'est pas en les parcourant d'un œil distrait sur les pages d'une brochure, qu'il faut les juger ; c'est du haut des montagnes ou du fond des vallées, du versant des coteaux ou du sein des prairies, qu'elles doivent arriver à vos oreilles par bouffées mélodieuses.

GUSTAVE BRUNET.

Bordeaux, août 1844.

DE PARIS AU CANIGOU.

IMPRESSIONS PYRÉNÉENNES.

LETTRE XXXVI.

Vous n'avez pas oublié la gorge de Luz, dont je vous ai tracé le tableau. Eh bien! celle de Cauteretz, qui forme le sillon parallèle, lui ressemble en beaucoup de points.

Bien que je n'aie manqué jusqu'ici aucune occasion d'être ennuyeux à force de descriptions, je tâcherai d'éviter celle-ci, en me contentant de vous dire que ce sont toujours à peu près les mêmes chemins, garnis tout au long de parapets et de remises pratiquées dans le rocher, afin d'éviter que deux chars se rencontrent à la fois; seulement les parois de la gorge sont moins sombres. Au lieu d'être composés de minérai, comme sur la route de Luz, j'ai remarqué qu'ils contenaient des couches argileuses, des pierres à chaux, des veines de quartz. Tout cela est également surmonté d'un peu plus de verdure. Il y a même un endroit fort pittoresque, où la végétation est luxuriante. C'est *la Côte-du-Limaçon.*

Imaginez un chemin qui circule aux flancs d'une montagne en décrivant des spirales nombreuses; à mille pieds plus bas le gave qui bondit entre des rochers; au-dessus de vous des bruyères et des buis odorans qui décorent la montagne; à vos côtés, penchant vers le précipice qu'elle semble vouloir vous cacher, une draperie de vignes sauvages et de sureaux, et

au milieu de tout cela, une multitude de promeneurs et de fashionables promeneuses en grande toilette; car c'est chose rare que ne pas rencontrer là, dans la belle saison, de romantiques anglaises ou de sensibles parisiennes, qui se délassent par l'exercice des fatigues du bain.....

— Cependant, à partir de ce point, la gorge devient moins âpre. Vous voyez poindre aux bords du torrent, ou sur les hauteurs, de petites prairies bien vertes, où paissent quelques troupeaux; bientôt la vallée s'élargit, et vous distinguez de loin, au-dessous de belles pépinières, un peu de fumée, indice d'habitations et de pensées humaines, qui vous détermine la position de *Cauteretz;* étouffé entre de hautes montagnes, ce charmant endroit ne se découvre entièrement qu'à la fin et de quelques pas seulement. On dirait une jolie femme qui, pour vous donner le plaisir de la surprise, se laisse prier long-temps au bal, avant de consentir à ôter son masque; mais, lorsque Cauteretz se fait voir, quel étonnement! — Au centre d'un petit bassin, symétrisé par des allées de peupliers, égayé par des ruisseaux qui murmurent, embelli par des pentes de gazon, au faîte desquelles sont jetées des maisons de campagne couvertes en ardoises, s'ouvre à vous une petite ville toute de fraîcheur et de parure, n'ayant qu'une rue, bornée subitement à l'un de ses bouts, par une montagne à pic que vous apercevez de l'autre, et tapissée des deux côtés dans toute sa longueur, par l'hôtel Derrey, tout en marbre, par l'hôtel Bourdenave, tout en marbre, par l'hôtel Brohauban, tout en marbre. Vous diriez que la rue entière n'est qu'un palais. Et puis il y a un parc qui offre une délicieuse promenade; des promenades qui offrent des parcs délicieux, deux *casinos*, des billards, des cafés, et une quinzaine d'établissemens de bains, où la santé est versée à la fois aux malades, dans près de trois cents baignoires.

Visitons d'abord les bains Brusaux, qu'on appelait jadis *Cabanes des Pères;* cette dénomination leur venait de la cession qui en avait été faite, en 1520, aux bénédictins d'Argelez; avant cette époque, la possession en avait été disputée par la vallée

qui prétendait avoir droit à leur propriété, et la contestation en était arrivée au point qu'il fallut la vider par le jugement de Dieu. En conséquence, les moines choisirent le plus fort de leurs vassaux, la vallée le plus agile de ses enfans, et les deux champions, armés chacun d'un gourdin, combattirent en champ clos. Le représentant des moines fut vainqueur, et ses patrons, depuis lors, restèrent maîtres des bains Brusaux. Aujourd'hui ils sont devenus une propriété privée, et constituent l'un des plus beaux établissemens de Cauteretz.

Montons, si vous voulez, à présent, aux bains des Espagnols. C'est une misérable cabane en bois, contenant quelques sales baignoires et donnant de l'eau chaude à 38 degrés. A côté est l'établissement thermal, qui porte le nom de César. Il est un peu mieux tenu que le précédent, et donne par jour mille pieds cubes d'eau minérale d'une température de 39 degrés. On vient encore d'y découvrir de nouvelles sources.

Ces deux établissemens, comme celui de la Reine (ce nom est resté à ce dernier de Marguerite de Navarre, sœur de François Ier, qui vint y prendre des bains de boue, et qu'on appelait la Marguerite des Marguerites), sont très-éloignés et situés sur des hauteurs. Il y a un syndicat composé de deux cents porteurs, qui, moyennant une légère somme qu'ils partagent entre eux à la fin de la saison, vous y voiture sur des chaises couvertes de toile. Or, c'est un spectacle singulier que de voir une foule de malades ainsi transportés à travers les rocs et dans des sentiers glissans, avec une rapidité qui dénote bien le vrai de ce proverbe montagnard : « Pour faire un homme com-»plet, il faut trois choses : ventre de Barèges, tête de Luz et »jambes de Cauteretz. »

Dans la belle saison, Cauteretz est le rendez-vous d'un grand nombre d'étrangers du plus haut rang ; mais, dès que l'automne approche, on voit accourir, entassés dans de grandes charrettes, les paysans béarnais, hommes et femmes, apportant avec eux des provisions de tout genre. Dès-lors, le prix des bains diminue ; ceux qui coûtent aux étrangers deux francs, sont

donnés aux pauvres gens pour quatre sous. Il y a mieux. Quand je voulus, à St.-Sauveur, régler mon compte, le régisseur des bains me répondit que je ne lui devais rien, attendu que j'étais un petit-fils des montagnes. Quelquefois le nombre de gens qui arrivent pour cette deuxième saison des bains, est tellement considérable, qu'ils ne peuvent tous se loger ; car ils mettent à venir aux eaux un véritable point d'honneur. On vous dit dans le Béarn, par exemple : « C'est une excellente »maison que cette famille ; ils ne manquent jamais d'aller à »Cauteretz, tous les ans ! »— Notez bien qu'en y restant un mois, ils n'y dépensent pas vingt francs, étant d'une sobriété à faire mourir d'inanition tout autre qu'un béarnais.

LETTRE XXXVII.

Je ne crois pas que vous ayez jamais entendu parler de Michel Py. Ce personnage, très-peu connu à la Chaussée-d'Antin, a fait beaucoup de bruit à dix lieues à la ronde de Cauteretz, et c'est pour cela que je lui ai rendu visite ce matin.—Parti de chez moi après un déjeûner à table d'hôte qui m'avait coûté quatre francs, prix de rigueur, me dit le maître de la maison (ce que je trouvai en effet très-rigoureux), je pris un sentier fort escarpé, dans la direction de *la promenade la Reine Hortense*, dont le souvenir vit encore là, et en moins d'une demi-heure j'atteignais déjà l'Ermitage.

L'Ermitage est une jolie maison de paysan, bien propre, ayant un air aisé, un jardin planté de légumes, quelques arbres qui sont autour d'elle, et où demeure la famille de Michel Py, le plus intrépide chasseur d'ours qu'aient produit les Pyrénées. En arrivant, je vis sur la porte un petit vieillard, coiffé d'un bonnet de laine, entouré de trois enfans qui sautaient sur ses genoux, et qui humaient avec lui le *bon soleil de onze heures*. A l'expression franche et hardie de ses traits, je me doutai que c'était l'homme que je cherchais. Il voulut se lever à mon approche, mais, plus prompt que le vieux coureur, je lui tendis une main

qu'il serra en retour à la faire craquer, et je m'assis sur le seuil près de lui.

« Eh bien ! Michel, lui dis-je, comment va la santé ce matin ? — Pas mal, Monsieur, pas mal ; mais ça n'est plus comme autrefois. Il n'y a pas encore dix ans, qu'à cette heure-ci j'étais déjà sur le Vignemale. Mais dam, que voulez-vous ? on vieillit vite au métier que j'ai mené. Aussi je crois que le gouvernement n'aura pas long-temps à me payer ma pension (1).

» — Laissez donc ! moi qui suis jeune, je ne demanderais qu'à me tenir aussi droit que vous.

» — Ah ! pour ça, oui ; les reins ne sont pas mauvais, mais c'est le reste. — Le matin, quand je me lève et que je mets la joue au vent pour savoir quelle tournure prendra la journée, jusqu'à midi je le sens encore, parce que, si c'est le zéphir d'Espagne qui règne, en passant par-dessus les glaciers il ne manque jamais de se rafraîchir ; si c'est celui de la plaine, il n'a pas encore eu le temps de s'échauffer ; mais plus tard je suis en défaut. Jadis j'aurais senti l'air à toute heure, lors même qu'il n'y en aurait pas eu assez pour enlever la tête d'un pissenlit ; aujourd'hui, j'ai le cuir trop épais, et quand le montagnard s'avoue cela, on peut se dire qu'il n'est plus bon à grand'chose.

» — Mais, vos enfans, ne les avez-vous pas pour vous consoler ? — Affaire de femme ! D'ailleurs, après le dîner, quand je les conduis à cette grande sapinière que vous apercevez là, au-dessous du pic de *Viscos*, croiriez-vous que je ne distingue plus, à six cents pas, un écureuil dans les branches ? Je sais bien que le gibier que je chassais était un peu plus gros que cela ; mais c'est égal, ça me fait de la peine, parce que, voyez-vous, après moi les ours viendront manger le monde jusque dans Cauteretz, et personne n'osera se plaindre.

» — N'avez-vous pas votre neveu, lui dis-je ? — Ah ! oui, mon

(1) On lui avait accordé, depuis trois ans, une pension de 200 fr.

neveu ; il tue quelquefois. Avant-hier, par exemple, en se promenant du côté de *Cerbellona* (1), il a remarqué des traces toutes fraîches sur la neige. Il est revenu prendre son fusil; et j'espère bien qu'il me rapportera un manchon pour cet hiver ; c'est un de mes élèves, et quand il aura plus d'expérience, ça fera un tueur..... s'il ne reste pas dans quelque glacier, ou s'il n'est pas dévoré avant cela. Mais les autres !.... ils se font *porteurs* maintenant, *domestiques*, tout ce qu'un homme qui a deux yeux et un fusil ne devrait pas devenir. De mon temps c'était autre chose; on partait le matin, trois ou quatre, on restait tant qu'il le fallait dans la montagne, et l'on ne revenait jamais sans que la vallée n'eût à vous compter quatre-vingt-dix livres, sur la montre d'une fourrure que l'on vendait bien autant. Ensuite, pendant huit jours, tout Cauteretz mangeait du filet d'isard. Vous pensez bien, en effet, que je n'ai pas écorché de mes propres mains vingt-et-un ours (et il m'en est bien resté la même quantité dans les précipices), sans battre la semelle dans des endroits où il n'y a pas de grands chemins.

» — Vingt-et-un ours, repris-je !—Rien que ça, dit Michel ; mais ce n'est pas ma faute si je n'en ai pas tué plus. On ne connaissait pas encore ici les fusils à deux coups, et ceux à piston n'étaient pas même inventés. — Comment faisiez-vous alors ? — Je m'en allais avec mon fusil simple, qui n'était pas une patraque, mais qui ne toussait qu'une fois ; en outre, vous savez que le brouillard vient vite et souvent sur les hauteurs ; alors, ça ne pouvait plus cracher du tout. Sans cela, au lieu de vingt-et-un, je vous dirais peut-être que j'ai tué quarante ours.

» — Mais, vous étiez au moins muni d'un poignard, d'un sabre.... — Ah ! bien oui. J'aimerais mieux un bâton ferré. D'un coup de patte, l'ours aurait bientôt cassé votre sabre, et dans une peau sous laquelle il y a six pouces de graisse, votre

(1) L'une des plus hautes sommités du Vignemale.

poignard ferait comme une épingle sur un matelas ; d'ailleurs, moi, je les tuais roides toutes les fois que je les tirais, ou bien je ne tirais pas, parce qu'autrement le jeu devenait beaucoup trop chanceux. En preuve, il faut que je vous raconte ce qui m'est arrivé un jour par la maladresse d'un voisin qui, à partir de ce temps-là, n'a jamais osé remettre le pied dans le pays. Voilà ce que c'est :

« Il vint ici, il y a quelques années, un petit vieillard boiteux, qui prenait les eaux pour se raccommoder la jambe ; ce qui lui eût été très-utile, car il était bien occupé, et il avait besoin d'aller droit, disaient les autres étrangers, quoique ce ne fût pas son habitude : on l'appelait le prince de Taille...... Taille.....

»— Talleyrand ?

»— Juste. Taille-et-rang !.... Un automate, quoi !

»— Oui, diplomate, vous voulez dire ?

»— C'est la même chose ; vous m'entendez. — Donc, ce Monsieur-là, dont le regard ressemblait un peu à celui d'un ours qui dissimule, paraissait affectionner beaucoup son prochain, mais quand il était mort ; car il promettait quatre cents francs à ceux qui lui en rapporteraient une peau. « Bon, que je me disais à moi-même, s'il a la même tendresse pour les humains, il doit leur faire considérablement du bien. » Quoi qu'il en soit, un matin je me mets en route tout seul pour aller faire une reconnaissance dans les sapinières du *Mont-Thyavan*, à cinq ou six bonnes lieues d'ici, aussi près du ciel que possible. — J'avais beau me crever les yeux à regarder dans les fourrés où j'avais coutume de rencontrer mes lapins, je ne voyais que des tas de feuilles, des branches tombées, mais pas d'écorces rongées, et surtout pas un seul de ces mufles bruns dont les yeux rouges brillent dans les trous des sapins comme deux chandelles. Je fis ce métier-là depuis le matin, à la pointe du jour, jusqu'à quatre heures de l'après-midi. J'avais bien aperçu des piétinemens à demi effacés sur le terrain. Un autre les aurait pris pour des traces d'ours ; mais, en flairant et

en appliquant ma langue dessus, je sentais au goût que c'était autre chose; il y avait des pas d'isards et des pas de sanglier. « Parbleu, pensais-je à la fin, si je reconnais si bien où ils ne sont point, ils peuvent bien avoir reconnu de même où je suis. Allons-nous-en; mais je réponds qu'ils n'y perdront rien. Ma visite sera pour un autre jour. »

» Au moment où je disais cela, j'entends tout à coup remuer derrière moi. Je ne bouge pas le corps, seulement je tourne la tête. C'était le plus joli petit *isard* qui eût jamais passé à portée de mon fusil. J'allais le laisser filer sans lui adresser ma salutation, de peur d'effrayer l'ours que je cherchais, quand il me vint l'idée suivante : « Puisque l'ours ruse avec toi, pourquoi ne ruserais-tu pas avec l'ours?.... » — Aussitôt dit, aussitôt fait : j'oblique à droite avec mon fusil, j'ajuste la bête de façon à ne pas la tuer, et.... v'lan!... je vous lui emporte deux pattes. — A l'instant je tire mon mouchoir, je cours à l'animal qui pleurait, je le panse, et le chargeant sur mes épaules, je me mets en route avec lui. — J'avais remarqué un passage entre le *Vignemale* et le *Mont-Ferrand*, où l'ours qui change de canton, exécutait sa traversée pendant la nuit. Je m'y arrêtai. J'attachai mon isard avec une corde par le cou à un gros rocher, et je lui dis adieu jusqu'au lendemain.

» Voilà que, le soir, tandis que j'étais à la maison, le voisin dont je vous ai parlé arrive; il me trouve occupé à scier des lingots de fer.

« Bonjour, Michel.

» — Bonjour, voisin.

» — Est-ce que tu as trouvé les traces de l'ours aujourd'hui?

» — Non; mais j'espère bien le trouver lui-même demain » matin, et tu vois que je me prépare.

» — En effet, s'il aime les dragées, il devra être content de » celles-là; elles sont assez grosses et assez nombreuses.

» — C'est ce qu'il faut, voisin; il vaut mieux lui en donner » de trop la première fois, que d'être obligé de lui en offrir une » seconde.

»— Michel, j'ai une grâce à te demander.

»— Laquelle ?

»— C'est de me laisser aller avec toi.

»— Impossible, voisin, je vais seul. Je veux bien exposer ma »vie, mais non pas celle des autres.

»— Bah ! avec toi qu'est-ce que j'ai à craindre? D'ailleurs, je »ne tire pas mal.

»— Oui, des isards, mais des ours ! Sais-tu que, quand je les »vise, moi qui suis habitué à les regarder en face, il y a des »jours où le tremblement me prend ! Veux-tu me croire, voisin, »ne viens pas !

»— Au contraire; demain, à trois heures, je cognerai à ta »fenêtre.

»— Que ta volonté soit faite alors! Seulement souviens-toi de »ne pas lâcher ton coup avant d'être sûr qu'il portera, et de viser »toujours à la hauteur de l'oreille, sur la tempe.

»— Merci, Michel, à demain !

»— Et à Dieu aussi, voisin. »

»Le lendemain, à l'heure qu'il est, nous étions au passage du Mont-Ferrand, tous les deux. Je trouvai mon isard dépecé ; les os mêmes étaient dévorés. Il paraît que le gaillard d'ours avait eu faim. Je regardai par terre ; il y avait cinq doigts bien marqués, qu'à la taille je jugeai devoir être ceux d'un vieux grognard, et qu'à un petit écartement entre la peau et les ongles, je reconnus appartenir à une femelle. Il était difficile, autour de nous, de distinguer la direction des empreintes, parce que ce n'était qu'un grand piétinement; mais, à quelques pas plus loin, on voyait distinctement que l'animal était entré en Espagne. Nous le suivîmes donc à la piste, sur la terre d'abord, et bientôt sur la neige. Au bout d'une heure, nous étions engagés au milieu de la *mer de glace* qui tombe du Vignemale, et roule en comblant les vallées, jusqu'à plus de deux lieues dans l'Aragon.

»Je ne sais pas si vous avez vu le Vignemale....

»— Non, dis-je, mais je le verrai.

»— En ce cas, vous saurez alors, qu'on ne marche pas là-

dessus tout-à-fait à son aise, et que, quand on n'a pas de crampons, il est diablement hasardeux de s'engager dans ces parages. Nous n'avions pas à craindre, il est vrai, que la glace cassât, car nous suivions les traces de l'ours, et il avait eu soin de choisir son chemin où la croûte était solide ; mais ce chemin longeait tellement les crevasses, qu'à chaque pas nous frissonnions entre des abîmes ; enfin, après avoir tourné le Vignemale par son glacier même, chose qu'on n'avait jamais tentée, nous arrivâmes, sur le tard, aux environs du port de Cauteretz qui mène vers Pentacosa. Là, au commencement d'une sapinière, nous perdîmes la piste. J'armai mon fusil ; j'en visitai le bassinet, j'en essayai les chiens et la gâchette, mon voisin en fit autant, et nous entrâmes, en nous tenant à quinze pas l'un de l'autre, au plus épais du fourré.

» A peine y avait-il un quart d'heure que nous *quêtions*, qu'arrivés à une petite savane où les arbres s'écartaient, mon voisin, en passant à droite d'un haut rocher, tandis que je passais à gauche, aperçoit, à vingt pieds de lui, une espèce de boule noire qui se remuait à l'audition des pas, et qui, en reconnaissant un homme, se déroula subitement et laissa voir un ours énorme, un vrai géant, qu'on pouvait appeler le roi des ours. — Le voisin poussa un de ces cris terribles qui n'ont d'orthographe en aucune langue. C'était un brave, mais il n'était pas aguerri. A sa place je n'aurais point soufflé le mot. J'aurais ajusté l'ours tout tranquillement, et je l'aurais étendu net sur la place ; mais, que voulez-vous ? tout le monde ne se maîtrise point. — Le voisin donc lâcha son coup sans faire attention à ce que je lui avais recommandé ; il attrapa l'ours à l'épaule, et avant qu'il eût eu le temps de baisser son fusil, l'animal blessé poussa un rugissement effroyable, aussi fort qu'un coup de tonnerre, se dressa sur ses pattes de derrière, et, ouvrant celles de devant comme deux bras de fer, s'avança pour y broyer son ennemi.

» En ce moment, moi, je tournais le rocher ; quand j'aperçus l'ours, il levait déjà la patte sur mon camarade, qui, pâle et roide comme une statue, n'attendait que le coup de grâce. Il

n'y avait pas à balancer, Je savais qu'en tirant alors par derrière, je ne le tuerais point, et qu'il se jetterait sur moi ; mais, je ne pouvais point laisser dévorer un chrétien devant mes yeux. Je visai donc au milieu des reins, et comme les cinq griffes de l'ours s'appuyaient dans la chair du voisin qui hurlait de douleur, l'animal lui-même poussait un second rugissement plus retentissant encore, si possible, que son premier, et, se rejetant en arrière, plié en deux, il léchait le sang qui coulait de sa blessure.

« — Charge ton fusil, criai-je à mon camarade, ou je suis perdu. » Et je lui donnai l'exemple en essayant de charger le mien.

» — Je n'avais pas encore mesuré la poudre, que l'ours arrivait sur moi au grand galop, et que celui que je venais de sauver, au lieu de me secourir, s'enfuyait à toutes jambes.

» — Si j'en reviens, lui criai-je, tu me le paieras! » et, faisant un bond de côté, j'évitai la rencontre de l'ours auquel j'assénai un coup de crosse sur la tête.

» L'animal, furieux, se retourna, se mit debout comme un homme, m'arracha mon fusil d'un coup de patte, et s'il ne le brisa comme une paille, fer et bois, c'est qu'il avait bien d'autres pensées en tête.

» Je vis bien que si je me laissais prendre une fois sous cette griffe, c'en était fait de ma personne. — Je reculai de quelques pas. — L'ours s'avança debout, m'allongea un autre coup de son grappin, que j'évitai par un mouvement en arrière, mais qui, rasant ma figure de si près que j'en sentis le vent, attrapa mon habit par le haut et le déchira jusqu'à mon genou.

» Ce fut alors un combat dans lequel j'avais tout le désavantage, car je n'étais pas armé. Heureusement j'étais leste et je tournais à reculons autour du rocher, comptant sur l'épuisement prochain de l'animal.

» Je vivrais cent ans, que, durant cent ans, je me rappellerais ce grand fantôme noir, dont le museau, les épaules, le corps ruisselaient d'un sang rougeâtre qui courait sur lui comme de

la flamme, et qui, chaque fois qu'il levait en l'air sa patte velue, m'arrachait, en la rabattant, jusqu'au dernier lambeau de mes habits, et me labourait la poitrine de profonds sillons tracés dans la chair !....

» Enfin, au moment où il prenait son élan pour faire un dernier effort et m'écraser dans sa chute, ses reins, que mes balles lui avaient cassés, plièrent subitement, ses jambes, qui l'avaient soutenu jusque-là, tremblèrent, et, s'abattant sur le flanc, il essaya de rouler sur moi pour m'étreindre.

» Vous pensez bien que je ne restai pas là les bras croisés. Je ramassai mon fusil qui gisait par terre au milieu d'une longue traînée de sang, et, après l'avoir bourré à double charge, l'appuyant sur la tête de l'animal, qui *geignait comme un enfant*, je lui fis sauter la cervelle.

» Puis, cela fait, je rechargeai mon arme de nouveau.

» — Et pourquoi ?

» — Pour administrer au voisin la même correction qu'à l'ours ; et je vous jure que, en l'ajustant, le bras ne m'aurait pas tremblé. Heureusement il avait de l'avance sur moi, et je ne pus pas le rejoindre. Depuis lors, il s'est établi en Espagne, où je lui souhaite beaucoup de plaisir, mais où je n'irai pas le chercher.

» De retour à Cauteretz, j'appris mon aventure au prince de *Taille-et-rang*, qui me donna cinq cents francs, et me fit obtenir la pension qu'on m'avait promise dix ans avant pour la première fois. »

— Michel Py en était à ces paroles, quand j'entendis un grand bruit sur la route, et que je vis une foule qui s'avançait en ayant l'air de féliciter un fort garçon, armé d'un fusil, qui marchait au milieu d'elle.

Celui-là c'était Jean Py, le neveu de mon interlocuteur.

Son oncle lui sauta au cou, sans lui demander ce qu'il avait tué, car une patte attachée à la bérette du chasseur répondait à toutes les questions.

Aussi, les habitans de Cauteretz, malgré la prédiction de

Michel, ne sont-ils pas encore mangés par les ours. Le neveu n'en a pourtant tué que quinze jusqu'ici.

LETTRE XXXVIII.

Imaginez, dans une vaste salle à manger de l'hôtel Derrey, une centaine d'hommes de tout âge qui devisent de tout et sur tout, font disparaître en un clin-d'œil chacun des quatre services qui composent le dîner, boivent gaiement et plaisantent même jusque sur l'absence du vin de Champagne. Voilà ce qu'on est convenu ici d'appeler des malades.

« Toute autre chose, soit! mais des malades! Il y a conscience, Messieurs, dit un des assistans. — Conscience! connais pas, fit un autre.

» — Messieurs, s'écria un troisième, point de personnalités!

» — Où sont-elles donc? Il n'y a pas parmi nous de Députés.

» — Ah! de la politique, Messieurs! Je demande l'ajourne» ment, c'est trop ennuyeux!

» — Au contraire, celle d'aujourd'hui est très-amusante.

» — Pour les fous qui ont des béquilles, mais pour ceux qui » ont envie de marcher!.....

» — Précisément, à reculons.

» — J'aime mieux rester en place.

» — C'est ce que disent nos gouvernans, et ce qu'ils en font » ce n'est que pour garder la leur; mais, où sont donc nos » dames?....

» — Elles sont allées au Monné.

» — Voulez-vous y venir demain?

» — Non, je vais au lac de Gaube.

» — Et moi au Vignemale, dis-je. — Messieurs, qui veut » m'accompagner au Vignemale?

» — Moi, moi, moi, répondirent plusieurs voix.

» — Nous y resterons plusieurs jours, continuai-je; nous » bivouaquerons sur la glace; nous escaladerons le sommet qu'on » n'a pas encore escaladé; nous peindrons, nous dessinerons, » et une fois en route, qui sait où nous nous arrêterons?

»— S'il s'agit de peindre et de dessiner, j'en suis.

»— Et moi aussi.

»— Alors, Messieurs, je vais mettre ma proposition aux »voix. Que tous ceux qui sont d'avis de partir demain matin »pour le Vignemale, lèvent la main. »

Il se fit un profond silence. Dix mains se levèrent ensemble; mais, quand je récapitulai, je vis que chacun des votans avait levé les deux siennes, cela ne faisait toujours que cinq personnes.

« — Allons, Messieurs, repris-je, en m'adressant au reste »de la société, il ne s'agit que d'avoir des jambes et un peu de »curiosité; c'est là une de ces occasions que vous ne retrouve»rez pas tous les jours.

»— C'est trop haut, dit l'un.

»— Et trop loin, dit l'autre.

»— Bah! nous dînerons avec vous après-demain, si nous »voulons. Allons, Messieurs, personne ne parle!.... une fois..... »deux fois.... trois fois!.... C'est bien entendu? (Je promenai »les yeux autour de la table; toutes les mains étaient occupées »à escamoter le dessert). La délibération est close. Je vais faire »l'appel nominal. »

J'interrogeai du regard celui des cinq qui était le plus près de moi. Il répondit:

« Charles-Louis-Henri, Parisien, rentier de profession, et »malade pour son agrément.

»— Et vous, Monsieur?

»— Eugène de Plaster, artiste peintre.

»— Jean de Beauvoir, promeneur, faute de mieux.

»— Alfred de Burry, conchyliologiste.

»— Pierre Briant, admirateur des montagnes.

»— Et votre serviteur, repris-je, Michel-Louis-Achille »Jubinal, voyageur par accident. En tout, six, Messieurs. »Je regrette que nous ne soyons pas davantage, parce que plus »on est de fous!.... Vous savez le reste. — Maintenant, »nous n'avons plus qu'à nous procurer un guide, et à célébrer

»par avance la messe du départ. — Garçon ! » — M. Derrey lui-même se présenta.

« — Deux bouteilles de Chambertin, du vrai. — Je n'en ai »pas d'autre. — Et un guide dans un quart d'heure pour faire »nos conventions. — Dans cinq minutes, Monsieur. »

Cinq minutes après, en effet, au moment où je faisais sauter le bouchon de la première bouteille, un fort gaillard, d'une quarantaine d'années, à figure bonne et ouverte, nous était présenté par notre hôte. — « Voilà votre affaire, Messieurs, nous »dit celui-ci; Martinez est un homme sûr, qui connaît tous »les passages; c'est un des anciens porteurs de la reine Hortense.

»— Vous lui avez appris ce dont il s'agissait.

»— Oui, Monsieur, je vous avais entendu.

»— Eh bien! Martinez, dit l'un de mes compagnons, croyez-»vous qu'il fera beau demain.

»— Oh! oui, Monsieur; le pivert n'a pas chanté dans le »parc ce soir. Nous aurons un beau soleil demain matin.

»— En ce cas, à quelle heure nous prendrez-vous?

»— Le plus tôt possible, Monsieur; car il faut que nous »couchions au lac de Gaube, et il y a d'ici là une fameuse trotte. »En outre, le pêcheur est malade, nous n'y trouverons pas »de provisions; il me faut au moins deux hommes pour en »emporter.

»— Prenez-en trois. Réveillez-nous à la première aube, si »vous voulez que nous soyons debout à sept heures. N'oubliez »pas les crampons et surtout les provisions.

»— Soyez tranquilles, Messieurs; vous ne manquerez de »rien.

»— Bien. Quarante sous par jour aux autres, trois francs à »vous, et nourris, cela vous convient-il?

»— Oui, Messieurs.

»— Alors, mon brave, dites-moi si ce Chambertin-là est bon.

»— Excellent, Messieurs, répliqua-t-il, après l'avoir goûté.

»— Vous en emporterez du même, entendez-vous. A pré-»sent, à demain. »

Le lendemain, sur les quatre heures, éveillé le premier par Martinez, je courais de porte en porte dans l'hôtel, faisant avec mes poings un tapage semblable à celui d'une demi-douzaine de tambours, et capable de mettre sur pied le plus intrépide dormeur. Il me fallut néanmoins revenir à la charge fréquemment; mais, enfin, ma ténacité l'emporta. Au bout d'une demi-heure, tout mon monde était sous les armes, c'est-à-dire, avait les jambes couvertes de longues guêtres, le corps revêtu d'une blouse, la main chargée d'un long bâton ferré aux deux bouts et garni d'un crochet, les pieds munis d'espardilles, la tête protégée par une coiffure dans le genre de l'armet de Mambrin, et le dos chargé d'un sac militaire contenant quelques habillemens de rechange. Ce fut dans cet équipage, qui pouvait nous faire prendre pour des déserteurs, qu'après avoir examiné scrupuleusement si nos guides n'avaient rien oublié à l'article des subsistances, chose extrêmement importante dans un pays où l'on ne trouve, pour toute production, que de la neige; ce fut, dis-je, ainsi, que nous nous mîmes en route vers le *val de Jéret*.

Le *val de Jéret*, descendant des plus hardies sommités pyrénéennes, s'étend dans un espace de près de trois lieues. Le versant de la montagne où il prend sa source, aboutit, d'un côté, en Espagne, à Pentacosa; de l'autre, en France, à quelques portées de fusil de Cauteretz, à l'orée de la vallée de Latour.

— A droite, il est borné, dans toute sa longueur, par les chaînons du Monné; à gauche, par ceux du Vignemale; il est arrosé, dans sa course, par différens gaves, lesquels, se réunissant à Pierrefite, à ceux de Gavarnie, de Héas, de Barèges, forment la tumultueuse rivière qu'on appelle en définitive le *gave de Pau*, et qui, après avoir parcouru une trentaine de lieues, expire au golfe de Gascogne, où elle s'engloutit. — A peine sortis de Cauteretz, nous arrivâmes promptement, par un beau chemin, aux bains communaux de la Ralhière, grand établissement à péristyle et à colonnes, mais où se remarque une faute singulière d'architecture. Ce bâtiment, qu'on ne

peut voir que de profil, puisqu'il est construit parallèlement à la route, est disposé, cependant, comme s'il avait dû borner une avenue. Il creuse au centre, et ses deux extrémités avancent, au contraire, comme deux ailes; de sorte que cette construction qui, de près, se déploie largement, a l'air, de loin, d'une maison de trente pieds de longueur. Il est probable que, quelque jour, l'édifice sera emporté par un éboulement, bien qu'on ait cru devoir le fortifier par derrière, au moyen d'un bastion composé de blocs granitiques éboulés; car nous sommes ici au milieu de la protubérance originaire de la chaîne.

Nous franchîmes ensuite un petit pont jeté sur le torrent, en face des bains *du Bois*, et, laissant à gauche la cascade qui sort de la vallée *de Latour*, nous nous trouvâmes à l'embouchure du val de Jéret.

Or, en ce moment, le lieu où nous étions présentait un singulier spectacle!

De nombreuses chaises à porteurs circulaient devant et derrière nous, précédées et suivies de nombreux baigneurs à pied, qui s'arrêtaient à la *Ralhière* et aux bains *du Bois*, ou passaient devant nous, pour se rendre à quelques autres maisons thermales que nous avions encore à franchir. Les pâtres, avec leur costume pittoresque, leurs cris rauques, leur épieu solide, conduisaient leurs troupeaux dans différentes directions; des étrangers visiteurs, ainsi que nous, partaient à peu près dans le même équipement pour des destinations opposées; si bien qu'à la veille de nous séparer du monde pour quelque temps, il nous était donné de contempler, une dernière fois réunis, ses agitations, ses infirmités, ses besoins.

Cependant, nous commencions à gravir lentement, il est vrai, mais d'un pas égal et modéré, selon les recommandations de nos montagnards, le sentier tracé au bord du gave. Soudain, une odeur sulfureuse très-prononcée, exactement pareille à celle que répand un œuf gâté, vint éveiller la susceptibilité de nos narines parisiennes. Nous touchions à la grotte du *Mahourat*.

Cette cavité, dont le nom en patois veut dire *mauvais trou*,

peut avoir quinze pieds de haut, sur vingt de long et autant de large. Elle sert de buvette gratuite. Ses environs sont assiégés d'une foule de malades auxquels la Faculté recommande de consommer par jour trente verres de cette onde infecte : il y a là de quoi empoisonner l'homme le mieux portant.

« — Eh bien ! dit M. de Burry, nous ne faisons pas une halte » ici? Voilà un cabaret naturel.

» — Merci, nous écriâmes-nous tous; nous vous défions de » boire de ce vin-là.

» — J'accepte le défi, vous allez voir. »

Et, s'avançant courageusement au milieu de la grotte encombrée d'infirmes qui pansaient leurs plaies, et dont les murs étaient tapissés d'une carie verdâtre et suintante, il avala consécutivement trois ou quatre gorgées de cette médecine.

« — Morbleu ! m'écriai-je, si j'étais partisan de la métem» psycose, mon cher Monsieur, je croirais que votre âme habita » jadis le corps de Mithridate. Vous êtes à l'épreuve des breu» vages vénéneux.

» — Pas autant que vous le croyez ; c'est pour cela que je » ne bois jamais d'eau pure. L'homme qui porte notre vin s'en » apercevra en remettant l'outre sur ses épaules après déjeûner. »

— Nous reprîmes notre course. A peine avions-nous fait quelques centaines de pas, que nous entendîmes d'abord comme un roulement lointain. Vous eussiez dit de sourds tonnerres grondant dans les entrailles du sol, ou des Cyclopes travaillant à ébranler le globe ; mais, à mesure que nous avançâmes, les sons devinrent plus distincts ; bientôt je compris aisément le bruit des eaux, et, en peu de minutes, nous contemplions la *cataracte*.

Cette chute d'eau offre ceci de remarquable, qu'elle n'est point formée par une solution ou un abaissement du lit naturel. Des deux côtés de la vallée, des montagnes creusées par les siècles, minées par les déluges de l'hiver et les fontes du printemps, se sont éboulées à la même heure. Peut-être aussi faut-il rapporter cela à quelqu'une de ces grandes commotions

terrestres qui ont apparu aux âges reculés comme des punitions divines. Je ne sais. Toujours est-il que, dans une longueur indéfinie, les terres supérieures ont recouvert le niveau primitif. D'énormes pans de roches les ont suivies. Toute la tête de la montagne a fléchi, et, entraînant avec elle des forêts entières, s'est précipitée sur le torrent qu'elle a essayé de combler. Je ne connais rien de plus imposant que la vue de ces désordres de la nature : tous ces bouleversemens enserrent de fortes leçons pour les âmes contemplatives.

A compter de la cataracte, le chemin qui, jusque-là, avait été praticable, s'étrangle entre les débris et devient réellement dangereux; en place d'un sentier de quatre pieds, vous n'en avez qu'un de douze pouces ; souvent il faut sauter d'une roche à l'autre, vous cramponner aux herbes grimpantes, ou vous retenir à l'aide de votre bâton : que le pied vous glisse, et, comme disait l'un de nous, les autres n'auront qu'à faire chanter leur *De profundis*.

Parfois aussi, le hasard a ménagé à travers ces fourrés confus, à travers cet abordage de toutes sortes d'objets, de petites clairières bien ouvertes. Là, point de rochers qui vous menacent, point de vieux sapins qui tombent. Une seule herbe longue et vivace, sur laquelle on se repose avec plaisir ; des arbustes jeunes et verts ; un rayon de soleil qui glisse légèrement contre le feuillage et le veloute..... voilà les oppositions étranges qui s'offrent à vous de toutes parts.

Je me souviens qu'avant d'arriver à la cascade du *Cériset*, nous avions fait un repos au milieu d'une de ces savanes. La grande muraille granitique qui borde le val au nord et au midi, s'était reculée de nous. Le gave coulait lentement sur des graviers bien unis. Tout était silence aux alentours. Seulement, dans le lointain, comme environnant ce silence, la grosse voix des monts et des bois se faisait entendre sourdement ; quelques chèvres sauvages bramaient en appelant leurs petits ; le vautour jetait ses glapissemens au plus haut des airs ; en un mot, il y avait dans cet asile reculé un charme secret qui allait au cœur,

un hymne tacite qui se chantait en l'honneur du Dieu inconnu. Tout à coup un léger brouillard qui avait envahi récemment les cimes, se dispersa comme par enchantement ; le vent d'Espagne souleva les vapeurs condensées, les chassa d'un souffle devant lui, comme de petits flocons de laine blanche, et la nue, se déchirant par le haut, nous laissa apercevoir dans un incommensurable éloignement, des arbres irisés de toutes les couleurs du prisme, se découpant sur le fond bleu de l'horizon ; puis successivement, à mesure que le rideau se fendait, la tête grise des monts reparut, le protogyne, le spath, le mica, se redressèrent de nouveau en cônes, en triangles, sous toutes les formes ; la peinture et la parole sont également impuissantes à rendre ces jeux d'ombres et de lumières.

Une heure d'ascension, au sortir de la clairière, nous amena à la cascade du Ceriset. Nous nous rangeâmes tous avec émotion sur ses bords ; car elle se prête d'une rare façon aux illusions d'optique. De fait, elle est située dans une gorge qui se resserre, et à l'extrémité de laquelle on aperçoit les tons jaunes et rouges des hêtres. Son premier ressaut, qui ne tombe pas de très-haut, arrive à peu près au même plan que le spectateur, en formant une nappe de la grosseur d'une douzaine de tonneaux. A l'entour, des myriades de jordons, des chrysanthèmes jaunes à couronne purpurine, de larges fougères dont les feuilles ne se peuvent mieux comparer qu'à des éventails, des rhododendrons, des gentianes odorantes entourent le précipice comme une bordure : sur le second plan, et le ceignant d'un nouveau repli, des azeroliers, des viornes, des épines-vinettes lui forment une haie épaisse ; le sorbier des oiseaux étale ses petites graines rouges ; l'*uva ursi* balance au vent ses bouquets bleus, et au-dessus, à d'incalculables élévations, la tête du pic Peyrelance (pierre-à-lance), se montre comme une grande hallebarde.

Au point central de ce magnifique encadrement, dont les monts Hourmigas et Pegnères, s'échelonnant en galeries, complètent la fantastique vision, s'élèvent deux rochers géans, à l'encontre desquels le rapide courant du gave se brise après

son premier ressaut. L'onde, irritée par cet obstacle, s'amasse, se presse, mugit, et bientôt, s'élançant d'un effroyable bond, tombe en nappe deux fois plus volumineuse que la première, dans un bassin de roche vive, à cent mètres de profondeur, et entraîne dans sa chute des cadavres d'arbres et d'animaux. Un vieux pin dont le tronc a poussé sur la pierre, s'avance horizontalement, et semble narguer les curieux avec ce pont dérisoire.

Nous étions tous là en silence, admirant ces magnifiques décors, ce puissant travail des eaux, nous contentant de regarder sans mot dire. Tout à coup : « Messieurs, s'écria M. de Burry, »que je vous défie à mon tour. Qui de vous se sent le courage »d'aller envisager l'abîme ? Voyons, vous, M. de Beauvoir, »ancien élève du Lycée Louis-le-Grand, où l'on vous rompait à »la gymnastique, partez-vous?

»— Non; car, à Louis-le-Grand, il y avait sous nos pieds une »épaisse couche de sable, et les exercices ne se faisaient pas »aussi haut.

»— Et vous, M. de Plaster?

»— Bien obligé. Je ne fais de saut périlleux que sur un »matelas rembourré de plumes ; celui-ci est un peu trop dur.

»— Et vous, Monsieur, me dit-on en s'adressant à moi ?

»— Possible, repris-je, attendez. — Martinez, prêtez-moi votre ceinture et celles de vos compagnons.

»— J'espère bien, me dit M. de Burry, remarquant mon air »résolu, que vous n'allez pas faire cette folie ?

»— Je vous demande pardon. Quand il y a une folie à faire, »je ne recule jamais.

»— C'est une plaisanterie. Je serais désolé !....

»— Ne craignez rien. Quand j'étais enfant, j'habitai long»temps les bords de la Loire; le père d'un de nos amis possédait »un moulin à eau situé au milieu du fleuve. Et comme ce moulin »était soutenu par deux bateaux séparés, sur chacun desquels »s'appuyait un bout de l'axe, et que joignait une poutre placée »en aval de la meule; mille fois j'ai passé là sans trembler.

»— Oui ; mais alors vous ne connaissiez pas le danger.

» — Laissez donc ; les dents de la roue me couvraient d'écume »à pelletées. »

Pendant ce colloque, j'avais attaché solidement ensemble les ceintures de nos guides. Je m'en passai une autour du corps, et, en remettant l'extrémité aux mains du guide, je m'avançai sur le frêle échafaudage rendu glissant par la vapeur.

Le soleil ne donnait pas encore sur la cascade, mais l'eau, en se brisant, rayonnait en face de moi, et bien que le trajet ne fût pas long, mes yeux s'éblouirent. Je chancelai. Mes compagnons poussèrent un cri; mais, posant ma main sur mes yeux, j'attendis sans bouger, que ce saisissement fût passé ; puis, gagnant la tête même du pin, je me mis à cheval sur le vieil enfant de la vallée, et je lui incrustai mon nom sur le flanc, à l'aide d'un mauvais couteau. Cette opération terminée, je contemplai toute cette onde bouillonnante que je dominais. J'avisai alors de nouveaux et pittoresques accidens, dont ne se doutaient pas mes compagnons restés au bord. En effet, les pierres qui tapissaient le fond du précipice, étaient teintes de toutes les couleurs; on eût juré un diamant qui scintillait. De plus, une multitude d'insectes diaprés, à savoir : des chrysoptères tricolores, des scarabées, etc., cherchaient à échapper aux bouvreuils jaunes, aux hirondelles du gave et aux grimpereaux des rochers, qui, à l'affût derrière les plus chétives cavités, saisissaient inopinément leurs faibles ennemis au passage. Quand le dernier des oiseaux que j'ai nommés, déployant ses ailes nuancées de pourpre et de gris, se perdait au milieu des fumées de la cascade et des parfums que laissaient échapper les galéopsis et les airelles, c'était un effet charmant.

Cependant, il me fallait retourner sur mes pas, et cela n'était point facile. Comment réussir à me remettre debout et surtout à me retourner sur un espace aussi étroit. On me cria de rester comme j'étais et de me retirer à reculons. Je profitai du conseil, et j'arrivai à terre au travers des félicitations de notre caravane.

Après ce petit épisode, nous dîmes adieu à ce beau site, et

lorsque nous eûmes puisé des forces dans une des outres que portaient nos conducteurs, nous nous aventurâmes de nouveau dans les hauteurs. Ici l'on observe un changement dans la nature du terrain. Les tons deviennent plus foncés, ce qui indique plus de force dans la croissance; la verdure renaît, les espaces herbacés se multiplient; toute cette partie du val compose d'excellentes prairies.

Au bout d'une demi-heure, nous entendîmes de nouveau retentir comme des canons. C'était la cascade du *Pas de l'Ours*. Cette chute n'a de remarquable que son nom. Je ne sais lequel d'entre nous, en ayant demandé l'origine à Martinez, « c'est, »Monsieur, répondit celui-ci, qu'il y a *bien long-temps, bien* »*long-temps*, un chien et un ours s'y rencontrèrent un jour. »Comme vous voyez le chemin n'est pas large (Nous tremblions »en y passant; le sentier a tout au plus un pied). Il est impos»sible de le franchir à deux de front. Or, aucun de ces deux »voyageurs ne voulut céder à l'autre.

»— Et que firent-ils alors?

»— Ce qui arrive toujours en pareil cas; ils s'empoignèrent »au collet et roulèrent ensemble dans le précipice.

»— C'est juste, de cette façon, nul n'obtint la prééminence. »

A peine notre cicérone finissait-il cette explication étymologique, que M. Briant, d'un air effrayé, nous montra quatre hommes armés de fusils, qui se dirigeaient vers nous, portant quelque chose qui, de loin, ressemblait à un corps mort. Vous conviendrez que le lieu n'était pas de nature à inspirer une grande confiance. Cependant, la frayeur de notre compagnon s'évanouit presque aussitôt, en entendant un de nos guides demander à un de ces hommes qu'il désignait par son nom, ce qu'ils avaient tué.

« — Un *sarris* énorme, répondit le chasseur. Mais aussi, il »nous a fallu courir! Le drôle avait des jarrets élastiques. »

Nous entourâmes alors les quatre chasseurs, et je vis là, pour la première fois, cet animal si commun dans les monta-

gnes; il avait deux petites cornes semblables à celles d'une biche, un poil jaunâtre et la taille d'un chevreuil.

« Combien espérez-vous vendre cela, dis-je à l'un de ses » possesseurs ?

» — Ah ! c'est selon. Nous comptons bien en tirer cinq francs, » non compris la peau.

» — Cinq francs ! Mais, à Paris, cela en vaudrait cinquante; » et la peau ?

» — Dans une autre saison, nous en exigerions trois francs; » mais à présent le poil tombe, nous prendrons ce qu'on nous » donnera. Elle ne peut servir maintenant qu'à faire des tapis » de pied. »

Nous restions confondus. Quatre hommes qui allaient se briser de fatigue au milieu des glaciers, exposer leur vie dans les fondrières, et cela, pour quelques misérables pièces de monnaie !

Au bout de quelques minutes, les chasseurs nous quittèrent, et nous, reprenant notre route, nous ne tardâmes pas à arriver aux approches de la cascade de *Bouffé*. Là, nous trouvâmes un vieux pasteur en cheveux blancs, qui nous offrit des laitages. Nous priâmes Martinez de s'informer où était son troupeau que nous n'apercevions pas. Il répondit qu'il errait à l'aventure, et se rassemblait au moindre de ses cris. Il plaça alors ses deux mains autour de sa bouche, poussa un son pareil à celui d'un cornet à bouquin, et à l'instant nous distinguâmes, au-dessus de la cascade, plusieurs têtes de vaches à demi sauvages qui se dressaient entre les longues herbes, en nous regardant d'un air étonné. Un second cri les avertit que ce n'était qu'une fausse alerte, et elles se recouchèrent paisiblement au soleil.

Cette petite scène toute patriarcale nous amusa un moment. M. de Burry en profita pour essayer de refouler, au moyen de quelques gouttes de vin, l'odeur sulfureuse qui, depuis la grotte du *Mahourat*, lui était restée au gosier. Il offrit en même temps une tasse pleine au vieux pasteur, qui accepta, en disant que, depuis dix ans, c'est-à-dire, depuis qu'il avait atteint

l'âge de quatre-vingts ans, il n'avait bu autre chose que de l'eau.

A partir de cet endroit, nous remarquâmes encore une transformation au sol. Les pins qui jusque-là étaient demeurés sur les crêtes, descendirent peu à peu des hautes régions et envahirent le val dans toute son étroitesse. La plupart d'entre eux sont forts et grands, comme s'ils prévoyaient qu'aux dernières bornes de leur empire, ils ont besoin d'imposer et de commander le respect. Quelquefois leurs racines, rencontrant immédiatement le rocher, et ne pouvant s'enfoncer dans ses entrailles, courent à sa surface avec toutes les ondulations du serpent. Par intervalle, quelqu'un de nous croyant avoir posé le pied sur un de ces reptiles, poussait un cri suivi de rires unanimes. Mais il y eut une occasion où aucun de nous n'eut envie de plaisanter.

La forêt était devenue très-épaisse, le jour était assombri par le feuillage, et le vent nous apportait d'affreux hurlemens. Était-ce l'effet de ces orgues naturels qui se répondent çà et là à chaque rafale? ou bien était-ce quelque troupe d'animaux sauvages qui, attirés par la senteur du bétail, rôdait à travers la forêt? Nous ne savions à quoi nous en tenir, quand notre brave Martinez, après s'être amusé quelque temps à nous inquiéter, nous démontra que ce n'était ni plus ni moins que le bruit de la chute appelée le *Saut-du-Pont*. Nous ne voulûmes pas le croire d'abord; mais nous ne tardâmes pas à être convaincus de sa véracité. Les roches qui nous avaient quittés reparurent subitement, et, avec elles, une multitude de cavités dans les stalactites desquelles les sons, engagés comme en autant de tuyaux organisés pour des modes différens, en ressortaient sur les tons les plus opposés de la gamme. Prodigieuses cacophonies, parmi lesquelles l'oreille d'un musicien pourrait percevoir, selon moi, d'ineffables modulations, des harmonies plus que humaines, et seulement faites pour les chœurs invisibles.

Néanmoins nous touchions presque au *Saut-du-Pont*, et nous n'apercevions ni le pont, ni le saut. La route semblait murée devant nous. C'est qu'il nous fallait passer sur l'autre rive du gave. Un premier pont nous y transporta.

Nous gravîmes ensuite durant quelques minutes, ainsi qu'à une échelle, et par-dessus, au sommet du monticule, nous poussâmes une exclamation admirative arrachée à l'enthousiasme.

« — Que cela est beau, nous écriâmes-nous tous! » Et sans le respect humain, nous nous serions jetés à genoux.

Voici le tableau qui nous frappait....

En face, un amphithéâtre de quelques centaines de pieds, couronné dans le lointain par des neiges qui s'épanouissent sur un fond d'azur, se déployait en fer à cheval. Une espèce d'arbres dont j'ignore le nom, laissait flotter sur son écorce blanchie une mousse fine et déliée, ce qui leur donnait une frappante analogie avec de pâles vieillards à longue barbe, et, à l'étage immédiatement inférieur, sur un plan d'une soixantaine de pieds, l'onde coulait doucement dans un lit peu incliné. Puis, exécutant une première chute, elle tombait en bloc d'une hauteur de quelques toises, rencontrait des rochers qui la séparaient en plusieurs filons, et resserrée par des obstacles croissans, se précipitait en une foule de petites langues argentées, jusqu'à ce que, après un parcours assez étendu, elle rencontrât le sable du terrain.

Au-dessous, trois pins pareils à de longs cierges, disposés en travers, d'un bord à l'autre, composaient le pont d'Espagne. Sur cet édifice tremblant, un muletier Aragonais, drapé dans son large manteau semé de paillettes et bravement assis sur sa *coronelle*, en tête d'un troupeau de mules, chantait gaiement l'*arza pilili* (chant populaire d'Espagne), en se rendant à la foire de Gèdres par le chemin que nous venions de parcourir, et à certains passages duquel nous ne songions qu'avec effroi.

A ses pieds, le gave de Pentacosa se joignant à droite à celui du *lac de Gaube* qui roule du côté opposé, formait une impétueuse rivière, qui, impatiente de tout frein, s'encaissait, après un saut d'une profondeur de plus de cent cinquante mètres, dans un labyrinthe de pierres, où elle rugissait.

Après un assez long silence causé par l'admiration : « Eh

»bien ! Messieurs, s'écria l'un de nous, que dites-vous de ce »spectacle ?

»— Superbe ! il faut déjeûner ici.

»— Soit. Plantons nos tentes.

»— Et nos drapeaux ! »

En disant cela, les habits étaient déjà à terre, les bâtons enfoncés au-dessus du torrent, et la ceinture rouge de Martinez que j'avais conservée depuis la cascade du Ceriset, flottait au-dessus de nous attachée au mien.

« Messieurs, dit Martinez, voulez-vous visiter ?....

»— Non, non, après déjeûner.

»— Qu'est-ce, repris-je ?

»— La cabane où Mademoiselle Sarrasin resta durant deux »mois pour se perfectionner au paysage.

»— Vous avez entendu, Messieurs ! Qui m'aime me suive. »Respect à l'art ! »

Nous nous levâmes tous, et notre guide nous conduisit à quelque distance, dans une petite hutte semblable à celle d'un sauvage ; il nous dit que le Maire de Cauteretz venait d'ordonner de la conserver ; mais que probablement il n'en serait rien, le vieux pêcheur du lac de Gaube quittant durant l'hiver ses possessions glacées et venant là cuire du charbon. — Nous saluâmes ces murs modestes, avec plus de joie que les murailles d'un palais de souverain ; car l'art aussi est un sceptre, à présent, et le plus puissant des sceptres !

Au bout de quelques minutes : « Messieurs, nous cria la voix d'un de nos porteurs, le déjeûner est servi. »

Nous courûmes alors nous mettre à table sur l'herbe, à la façon des héros de Virgile, et, puisque j'en suis à l'antiquité, je vous dirai que, s'il manqua quelque chose à notre festin, ce ne fut pas du moins cet assaisonnement que Platon conseillait au tyran de Syracuse, et qui a nom.... l'appétit.

Achille JUBINAL,

Professeur à la Faculté des lettres de Montpellier.

ÉRASME

DANS SES RAPPORTS AVEC LYON.

Lyon, juin 1845.

Érasme avait environ 38 ans lorsqu'il lui prit envie d'aller visiter l'Italie. C'était en l'an de grâce 1506. Il passa par Lyon, s'y arrêta quelques jours, et remporta de cette ville des souvenirs si agréables qu'il les consigna dans celui de ses Colloques, qui a pour titre : *Diversoria*, c'est-à-dire *les Hôtelleries*. Je n'en traduirai que la partie qui se rapporte à notre ville :

Berthulphe. Comment se fait-il que la plupart des voyageurs qui passent par Lyon, s'y arrêtent deux ou trois jours? Pour moi, dès que je me suis mis en route, je ne m'arrête que lorsque je suis arrivé à ma destination.

Guillaume. Moi, je ne puis concevoir comment on peut s'arracher de ce lieu.

Berthulphe. Pourquoi cela?

Guillaume. Parce que c'est un lieu d'où l'on n'aurait pu arracher les compagnons d'Ulysse; il y a des Sirènes. Personne n'est mieux traité dans sa propre maison qu'on ne l'est là dans une hôtellerie.

Berthulphe. Comment cela se fait-il?

Guillaume. Il y avait toujours auprès de la table une femme qui égayait le repas par ses saillies et ses airs engageans (1). Là, le

(1) *Leporibus*. C'est de Béranger que j'ai emprunté la traduction de ce mot si difficile à rendre dans notre langue :

Elle attirait les gens
Par ses *airs engageans*.

beau sexe est remarquable par les formes les plus heureuses (1). D'abord l'hôtesse paraît, vous fait la révérence, prie le ciel de vous tenir en joie (2) et de recevoir avec indulgence les mets qu'on vous apportera. A la mère succède la fille, gracieuse et gentille petite femme, qui, par son babil et ses allures enjouées, eût déridé Caton lui-même. Elles ne vous parlent pas comme à des voyageurs, mais comme à de vieilles connaissances, à des amis.

Berthulphe. Je reconnais le caractère affable de la nation française.

Guillaume. Comme elles ne pouvaient pas se trouver toujours là, à cause de leurs différentes occupations et des autres convives qu'elles devaient recevoir, une jeune servante d'humeur joviale, entendant très-bien la plaisanterie, était là constamment, ripostant aux traits qu'on lui lançait, et soutenant, à elle seule, la conversation jusqu'au retour de la fille de l'hôtesse, car la mère était fort âgée.

Berthulphe. Mais enfin, dites-nous comment la table était servie, car le ventre ne se remplit pas avec des paroles (3)?

Guillaume. On est certes si bien servi, que je suis vraiment étonné qu'on puisse traiter, comme on fait, les voyageurs à un prix si modique. Le repas est-il fini, de rechef elles vous content des histoires qui ne vous permettent pas de vous ennuyer un seul instant. Il me semblait être plutôt chez moi qu'en voyage.

Berthulphe. Que nous direz-vous des chambres?

Guillaume. On y trouvait surtout des jeunes filles riantes, pétillantes, agaçantes. Elles vous demandent volontiers si vous avez du linge sale : elles s'empressent de le laver, et vous le rendent très-propre. Que vous dire de plus? Nous n'avons vu là que des femmes et des filles, excepté dans l'écurie, où même il arrivait

---

(1) *Est illic mira formarum felicitas.* (C.-B. *Mélanges*, p. 205.)

(2)..... *Hilares esse.* Nos aïeux disaient ; « Dieu vous doint joie. » *Pathelin*, p. 8, édit. de Coustelier; « Le Ciel vous donne joie. » Brueys, l'*Avocat Pathelin*, sc. VIII.

(3) *Nam fabulis non expletur venter.* Ce mot nous rappelle un vers proverbial de l'auteur des *Femmes savantes*, act. II, sc. 7 :

> Je vis de bonne soupe et non de beau langage.

assez fréquemment que des jeunes filles venaient faire des irruptions. Elles embrassent leurs hôtes au départ, et leur disent adieu avec la même affection que si c'étaient leurs frères ou leurs proches parens (1).

Érasme dut passer une seconde fois à Lyon, vers 1521, lorsqu'il alla se fixer à Bâle, et je présume que c'est alors qu'il fit la connaissance de plusieurs Lyonnais, grands admirateurs de son génie. De ce nombre était Antoine d'Albon, abbé de l'Ile-Barbe (qui fut ensuite archevêque de Lyon); un helléniste appelé Nicolas-Jérôme Mallarius, intime ami de ce prélat; Jean Cléberger, surnommé à si juste titre le *bon allemand;* enfin, le plus célèbre de nos bibliophiles, Jean Grolier, vicomte d'Aguisi. Érasme dut avoir bien d'autres amis lettrés dans notre ville qui était alors si littéraire; mais, comme il en est partout et toujours ainsi, il y trouva des détracteurs. Un des plus violens fut Étienne Dolet, que son amitié pour Christophe Longueil, qu'il avait connu à Lyon, porta à embrasser le parti de ces fanatiques de l'antiquité latine qui auraient cru faire un barbarisme, s'ils eussent employé un mot dont Cicéron ne se fût pas servi. La guerre que leur fit Érasme fut aussi longue que le siége de Troie ; elle commença en 1528 par la publication du *Ciceronianus*, et ne finit qu'à la mort de l'auteur de ce piquant dialogue, en 1536. Dans cette lutte acharnée,

---

(1) L'intention spéciale d'Érasme, dans ce Colloque, a été de s'égayer sur les auberges d'Allemagne. L'éloge des hôtelleries de Lyon n'a été mis là que par manière d'antithèse. Juste Lipse s'avisa plus tard, dans une relation de voyage, de dire ce qu'il avait trouvé de reprochable aux auberges de la Westphalie. On lui fit là-dessus une sorte de querelle. Voici quelques mots de sa réponse : *Jocos et sales aliquos in Westphalica non gentem sed hospitia effudimus, leves, scenatiles et ut gravissimè dicas, improvidos. Quid Erasmo igitur fiat qui tam ubertim et liberè illusit in hospitia omnis Germaniæ ? Quid Clenardo qui in Hispanica ?* Il existe en effet une lettre de Nic. Clénard à D. Latomus, datée de Braccara (*Braga* ou *Brague*, ville de Portugal), le 21 août 1537, où il conte plaisamment la façon dont il a été hébergé sur la route de Saint-Jacques-de-Compostelle. Selon Menot, les hôtelleries de France sont le symbole de l'enfer, et celles d'Espagne le sont du paradis. Dans les premières, on fait grande chère et puis on paie ; dans les secondes, on paie, avant de se mettre à table, ce que l'on veut manger. Ainsi, dit-il, Lazare a premièrement payé en ce monde, en endurant beaucoup de maux, et puis il est allé banqueter en paradis, tandis que le mauvais riche, qui a fait grande chère en ce monde, est maintenant en enfer où il compte à son hôte. Henri Estienne, *Apol.* II, 176.

le seul, le véritable Cicéronien était Érasme, qui, par son esprit, son savoir et son éloquence, était digne de ce nom. La plupart de ses antagonistes n'étaient que des fabricans de pastiches, des singes de l'orateur romain. Mais Érasme eut, dans les moines qu'il avait ridiculisés dans ses Colloques, des ennemis plus redoutables encore que ces prétendus Cicéroniens. Un dominicain, saxon de naissance, Lambert Campestre, qui séjourna environ cinq ans à Lyon où il enrichit de ses annotations plusieurs ouvrages de théologie, publia à Paris en 1524, sous le nom d'Érasme, une édition des *Colloques* dans laquelle il avait retranché tout ce qui avait trait à la vie monacale, aux vœux, aux indulgences et aux pèlerinages. A cette édition était jointe une préface dialoguée, où Campestre faisait parler Érasme en fort mauvais latin. Justement indigné, l'auteur des Colloques lança une virulente diatribe contre Campestre, qui, tout couvert de honte, ne tarda pas à revenir à Lyon. Il eut le front de s'y donner comme le meilleur ami d'Érasme, et, grâce à ce stratagème, il trouva un patron qui, le croyant sur parole, lui fit beaucoup de politesses. Campestre lui témoigna sa reconnaissance en lui dérobant trois cents écus. Nanti de ce petit trésor, il prit la fuite; on courut après lui, et, quand on l'atteignit, c'est, s'il faut en croire Érasme, *inter aliquot puellas*, qu'on le surprit. Tout autre que lui aurait été pendu; mais il dut son salut à l'habit sacré dont il était revêtu. Contraint à s'exiler, il alla chercher un refuge dans le duché de Juliers, où il apostasia et devint ministre de l'église de Luther. (*Erasmi Epist. ad Cholerum, ad calcem Colloquiorum;* Burigny, *Vie d'Érasme,* I, 523*; Biblioth. Scriptor. ord. prædicatorum,* II, 52*; Biogr.* du général Beauvais.)

Mais revenons aux amis lettrés que le philosophe de Rotterdam compta parmi les Lyonnais, et avec lesquels il eut un commerce épistolaire. L'ordre des dates appelle d'abord notre Jean Grolier; la lettre qu'Érasme lui écrivit est datée de Louvain, le 24 avril 1518. Voici l'analyse que J. M. L. Coupé nous en a donnée dans ses *Soirées littéraires*, tome XX, page 133 :

« Toutes les fois que ma bonne étoile me fait rencontrer l'ami-

tié de quelques-uns de ces vertueux savans qui vous ressemblent, je la saisis à l'instant comme la chose la plus précieuse de la vie ; mais il faut que ce bonheur se présente naturellement à moi ; je ne vais guère le chercher et ne m'ingère jamais dans l'amitié de personne, surtout dans celle des grands, s'ils n'ont la bonté de faire les avances. Mais une liaison faite avec la véritable vertu met le comble à mon bonheur. Car, dites-moi, au nom des Grâces, quel bien aussi désirable que l'amitié peut-on trouver dans la vie ? D'autres lui préfèrent de riches possessions, et moi, Grolier, avec vous seul, je suis plus riche que Crésus. Un nouvel ami augmente mon trésor. Que les Muses ne m'aiment plus si je ne suis pas mille fois plus content d'être aimé de vous, de Budé, de Deloine, de Ruzé, que si le roi d'Espagne me donnait l'archevêché de Tolède ! Je ne saurais jamais m'acquitter envers Jules Calvus, à qui j'ai l'obligation de vous connaître. Il vous a peint à mes yeux avec des couleurs si vives et si naturelles, qu'Apelles lui-même n'aurait pu faire un portrait plus ressemblant. Il était très-éloquent en me parlant de vous, parce qu'il avait la bonne éloquence qui part du cœur. Sans l'amour, en effet, la persuasion ne triomphe que bien faiblement ; elle a besoin du flambeau de ce dieu pour enflammer. Jules Calvus l'avait dans ses mains, en me peignant à longs traits toutes vos qualités, la douceur de vos mœurs, votre politesse, votre modestie, votre amour pour les lettres, votre instruction aimable. Heureuse France de posséder tant d'hommes de mérite, d'une société si douce, d'une conversation si ravissante ! Enfin Calvus m'a inspiré le plus grand désir de vous écrire : j'ai pris la plume ; vous voyez comme elle s'égare, mais vous voyez aussi que mon cœur ne la perd pas de vue..(1) »

---

(1) Voici quelques lignes du texte de cette lettre : « *Non tu libris, sed tibi debent* »*libri, æternam per te apud posteros memoriam habituri. Quod si maxime ad* »*nominis immortalitatem litterarum auxiliis egeret inclyta virtus, nihil erat ne*»*cesse aliunde petere, quod tibi domi est, qui sic litteratis faves, ut sis inter litte*»*ratos litteratissimus. O vere magnum et regno dignum animum ! O felicem Gal*»*liam quam tot modis nobilitas ; felicem Insubriam cui tu juxta celebratissi*»*mum Platonis elogium, simul et magistratum exhibes, et philosophum sic Rem*»*publicam administras ut interim studiorum omnium antistitem agas...!* »

Les deux lettres d'Érasme à l'abbé Antoine d'Albon sont datées de Fribourg en Brisgaw ; la première est du 27 novembre 1530, la seconde du premier avril suivant. Voici une traduction libre de la première :

«Une personne qui se rend à Lyon pour revenir ici, s'est présentée à moi : je n'ai pas voulu qu'elle allât auprès de vous, sans vous porter mes lettres. En lisant celle que vous m'avez écrite, et qui m'a été apportée par le théologien Mallarius, d'ancienne qu'elle était, elle est devenue nouvelle pour moi, et j'ai éprouvé un double plaisir à la relire, car elle respirait à la fois la candeur de votre âme et votre obligeante politesse.... Je n'ai pas lu sans rougir ce que vous me dites de mes élucubrations ; toutefois je désirais ardemment qu'elles fussent assez soignées pour n'être pas tout-à-fait indignes de plaire aux yeux et aux oreilles de ceux qui vous ressemblent.

»Si je vous ai bien compris, il y a deux choses dans votre lettre qui exigent de ma part une justification. J'ai reçu, je le confesse, avec une grande froideur Mallarius, homme pourtant si digne, et que vous m'avez si chaudement recommandé ; mais ne vous en prenez qu'à l'état de ma santé.... Sachez que j'ai reçu plus froidement encore, malgré sa haute naissance et sa profonde érudition, Christophe de Stadion, évêque d'Augsbourg.... Si j'ai demeuré sept mois sans vous écrire, plût à Dieu qu'il ne fallût en accuser que la disette des secrétaires et le peu de loisirs que me laissent mes études ! Pendant que Mallarius était ici, au mois d'avril dernier, j'entrais à peine en convalescence, lorsque les vents les plus doux, mais les plus nuisibles, ramenèrent ma maladie. J'ai eu d'abord des coliques de ventre, tourment plus cruel que la mort, puis un abcès vers le nombril. Il a fallu me livrer aux médecins et au plus inhumain des chirurgiens. Il n'y aurait pas eu de fin à mes maux, si on ne m'eût fait, avec le fer, une incision au ventre. Le divin Érasme s'est vu conduit par là au bord du tombeau ; il a souffert un vrai martyre. Je suis enfin délivré de ce mal avec lequel j'ai lutté près de cinq mois, et qui a épuisé toutes mes forces. Plût

à Dieu qu'il me fût permis d'aller voir votre Tempé, votre île plus barbare de nom que d'effet ! Depuis long-temps mes yeux se portent sur cet asile, où ma vieillesse, après tant de souffrances et de combats, pourrait se reposer. Je suis invité par beaucoup de personnes, mais je ne sais quel secret sentiment fait incliner mon âme vers la France. Ce n'est pas à cause de ses bons vins, bien que ce soit quelque chose ; car, durant cet été, peu s'en est fallu que je ne sois mort de soif, moi qui ne suis pas du tout buveur. Je serais allé à Besançon, si ce n'était la lutte qui existe, dit-on, entre les magistrats et les chanoines. Souvent je tressaillais de joie en pensant à Lyon, mais j'en étais détourné par différens motifs. Outre la longueur du voyage, rien n'était disposé pour m'y recevoir ; enfin, il y avait guerre entre les Savoyards et les Bernois. Je voulais partir d'ici aux calendes de septembre, parce que l'on y était menacé de la peste, de la famine et de la guerre évangélique (car il leur plaît de la nommer ainsi). Mais, vers ce temps-là, je reçus des lettres de la cour impériale qui m'engageait à ne pas partir avant la fin du Concile ; en cas de danger, on devait m'avertir.... Le Turc a misérablement traité l'Autriche, et tout récemment la Moldavie. Si Dieu n'y pourvoit, il faut s'attendre encore à de plus grandes cruautés. On menace le roi des Anglais, parce qu'il se dispose à répudier sa femme. Je me réjouis de ce que votre France est exempte de toutes ces calamités, et je souhaite qu'elle le soit toujours. Certes, je ne voudrais pas d'autre retraite pour mes vieux jours. Content de peu, l'argent ne me manque pas. Je désire un port tranquille, puisque Dieu seul peut mettre un terme aux troubles de l'Allemagne. Si vous daignez répondre à cette lettre, vous me procurerez une grande consolation.

» Dans le cas où Mallarius se plaindrait de ne pas recevoir de lettre de moi, qu'il pense que celle-ci est aussi écrite à lui-même, puisque toutes choses sont certainement communes entre des amis tels que vous. Que le Christ très-bon et très-grand vous conserve tous deux en bonne santé !

» De Fribourg en Brisgaw, le 27 novembre de l'année 1530. »

La seconde lettre d'Érasme à l'abbé de l'Ile-Barbe, n'est pas moins intéressante que la première :

« Si les corps, lui dit-il, traversaient aussi facilement les monts et les vallées que les esprits les franchissent dans leur vol, déjà *l'Ile Barbare*, plus digne, à mon avis, d'être appelée heureuse (*Macaria*), aurait Érasme parmi ses hôtes. Mais, outre la longueur du voyage, je suis effrayé par la volumineuse épître de Mallarius, qui me fait un long récit du déchaînement que certains porteurs de capuchons ont excité contre un absent, à propos d'un de mes Colloques. Que feraient-ils donc quand je serais auprès de vous, et quand ils nous sauraient unis par des liens si intimes? J'ai vraiment pitié de ces petits esprits ; car s'ils sont tels, ceux qui font profession d'une piété parfaite, par le titre et par l'habit, que faut-il attendre de ceux qu'ils appellent mondains ? Au reste, je me suis expliqué plus au long sur ce point dans ma réponse à Mallarius, notre ami commun....

» Depuis long-temps nous sommes infestés par une peste qui ne sait pas s'arrêter. La disette de toutes choses s'accroît chaque jour. Qu'arrivera-t-il? Dieu le sait! Ce qui se passe ne promet rien de bon, et cependant il est difficile à ce corpuscule de changer de nid pour en chercher un autre où il serait plus en sûreté.

» On dit que les Turcs lèvent trois armées : l'une marchera sur l'Autriche contre Ferdinand, l'autre sur la Pologne...., la troisième sur Naples d'où elle ira demander sa bénédiction au Souverain-Pontife. Toutes ces choses sont inquiétantes ; néanmoins je les crois moins graves que si toute l'Allemagne et les pays qui l'environnent étaient en proie à la guerre civile. Vous me direz qu'une maladie aussi terrible ne peut être guérie par des remèdes vulgaires ; mais je hais les remèdes qui sont pires que le mal. Si la chose se traite avec le fer, la plus grande part des calamités tombera sur ceux qui ne l'ont pas mérité, et, sous prétexte de défendre la patrie, une foule de brigands inondera le monde. Les Espagnes nourrissent beaucoup de juifs déguisés, et l'Allemagne un grand nombre d'hommes exercés à la guerre, et naturellement enclins à la rapine. Toute cette

lie débordera d'abord dans l'Allemagne, et bientôt dans le reste du globe; car ceux auxquels on a donné une fois des armes, ne savent plus les quitter. Déjà deux fois, Rome et Venise nous en ont donné un échantillon. Le monde n'a jamais eu de César plus puissant que celui qu'elle a aujourd'hui. Ce monarque, par sa piété et par son religieux respect pour le Siége romain, parait disposé à faire tout ce que lui prescrira l'évêque de Rome. Il faudra féliciter cette génération, s'il ne vient rien que de digne du Christ dans l'esprit du vicaire du Christ. C'est pour beaucoup de gens un sinistre augure, de voir Florence traitée par Clément avec si peu de clémence (1). Que si le monde chrétien est en proie à tant de calamités, ne serait-ce pas parce que Dieu est irrité de nos crimes? Votre France a-t-elle jamais reçu une plus grave blessure? Elle n'a d'autre sérénité que celle qui vient après la tempête. Vit-on jamais l'Italie plus affligée? Je crains fort que, de long-temps, elle ne recouvre cette ancienne vigueur dont elle jouissait autrefois. Quoi de plus turbulent que l'Allemagne? quoi de plus déplorable s'il nous advient tout ce qui nous menace? Ne serait-il pas opportun d'ordonner que l'on boira avec plus de retenue, qu'il y aura moins de luxe dans les repas et dans les vêtemens, que les ecclésiastiques auront la tête un peu plus tondue, qu'ils dormiront seuls et qu'ils feront descendre leurs robes jusqu'aux talons? Mais Dieu seul a le pouvoir de purifier la source de toutes les actions, et il le fera si nous recourons à sa miséricorde avec une confiance pleine et sincère. Imploré avec ferveur, il donnera aux primats de l'église un esprit qui fera moins de cas des biens du monde que de la gloire du Christ; il donnera aux princes un esprit qui les disposera au mépris des richesses, des vaines gloires, de la vengeance et de toutes les passions humaines; il leur accordera cette sagesse céleste qui triomphe de toute malice terrestre; il donnera aux prêtres et aux moines le véritable

---

(1) Ce jeu de mots en rappelle un autre de Voltaire, qui donna à Clément de Dijon le surnom d'*Inclément*.

mépris du monde et l'amour des Saintes Écritures ; il donnera aux magistrats et aux peuples la crainte de son nom.

» Je vous souhaite, ainsi qu'à tous ceux dont la piété est égale à la vôtre, une parfaite santé.

» De Fribourg en Brisgaw, le 1er avril, l'an 1531 de la naissance du Christ. »

Mallarius dut recevoir, en même temps que l'abbé d'Albon, la lettre que lui écrivit Érasme, puisqu'elle est datée du 28 mars 1531. C'est une de celles que le philosophe de Rotterdam écrivit de sa propre main ; elle est fort longue et roule sur des matières théologiques et littéraires. On y trouve une réponse à la lettre que Mallarius lui avait écrite de Saint-Bel, le premier février précédent, et dans laquelle il lui mandait que la visite qu'il lui avait faite à Fribourg en Brisgaw, l'avait exposé aux plus atroces calomnies de la part de quelques bigots qui l'accusaient de partager les idées nouvelles en fait de religion. Mallarius repoussait cette imputation en termes très-énergiques. Il se plaignait aussi de ce qu'on lui faisait un crime de sa passion pour les lettres anciennes. Érasme donne des consolations à son malheureux ami, et s'efforce de le rassurer ; il termine sa réponse en l'engageant à traduire en latin quelques auteurs grecs ; il lui rappelle que plusieurs savans ont obtenu et mérité de grands éloges pour s'être livrés à de pareils travaux. La lettre de Mallarius ne se trouve pas dans l'édition des OEuvres d'Érasme publiée à Leyde ; cependant elle avait été imprimée et publiée sous ce titre : *Epistola Musarum græcarum apologetica ad Erasmum.* 1530 (1531, n. s.). Elle est citée par Maittaire (II, 744), et par Panzer (IX, 130). Les exemplaires doivent en être fort rares, et celui qui existe dans la Bibliothèque du Roi est peut-être unique. Tout porte à supposer que ce petit volume, sans nom de lieu ni d'imprimeur, est sorti des presses de Sébastien Gryphe; car on remarque sur le titre deux petits fleurons qui ressemblent beaucoup à ceux que l'on voit sur le frontispice du *Sadoleti Interpretatio in Psalmum* XCIII, imprimé par cet habile artiste en 1533. (Lettre de M. Coste ; Paris, 11 janvier 1842.)

Il nous reste à faire connaître la lettre d'Érasme à Cléberger ; elle est courte, mais elle fait autant d'honneur à celui qui l'a écrite qu'à celui auquel elle est adressée ; en voici la traduction littérale :

« Érasme de Rotterdam à *Jean Cleberger*, salut :

» Homme très-cher à mon cœur, je n'avais rien à vous mander, cependant des personnes sur lesquelles on peut compter pour vous écrire s'offrent à moi ; mais, comme je présume que vous devez venir ici à la prochaine foire, je ne vous ferai qu'une lettre de salutation, pour vous assurer que ce pauvre Érasme, que vous avez vu deux fois à Bâle à moitié mort, respire encore (car je n'ose pas dire qu'il est vivant), et qu'il conserve encore le souvenir de votre courtoisie. Si j'apprends que vous êtes en bonne santé, et que tout va au gré de vos souhaits, j'en aurai la plus vive joie. Si vous avez quelque chose à me faire dire par ceux qui vous remettront ce billet, vous pouvez compter sur leur discrétion. Le pape Clément VII triomphe avec ses cardinaux ; nous les en féliciterions davantage, si ce triomphe leur était commun avec toute l'Église. Portez-vous bien.

» De Fribourg en Brisgaw, le 20 octobre 1532. »

La volumineuse correspondance d'Érasme, qui ne forme pas moins de deux volumes in-fol., ne paraît pas nous offrir d'autres traces de ses relations avec notre ville (1).

---

(1) La Bibliothèque de Lyon possède un exemplaire de l'édition des lettres d'Érasme, publiée par Froben, en 1538 (n. 3497). Cet exemplaire a appartenu à Étienne Charpin, prêtre de l'Église de Lyon, qui a copié, à la suite de l'index, une lettre qui ne se trouve pas dans cette édition, et dans laquelle Érasme, écrivant à Alfonse Valdesius, secrétaire de l'empereur, se justifie du reproche que ses ennemis lui faisaient, d'avoir sur son anneau une pierre gravée représentant le Dieu Terme avec cette devise : *Concedo nulli*. Cette lettre a été publiée comme *inédite* à la fin du tome X de l'Érasme de 1703 ; cependant elle se trouvait déjà à la fin du tome IX de l'Érasme de 1540. Voyez Burigny, *Vie d'Érasme*, 1, 577 ; *la Revue Britannique*, février 1836, p. 245 ; et la *Biographie Lyon.*, art. CHARPIN.

PÉRICAUD,

Conservateur de la Bibliothèque publique de Lyon.

Poésie.

L'EXPANSION.

A mon frère de cœur, Auguste GARBEIRON.

Épanche dans mon sein ta joie et tes angoisses,
Mon cœur a tant souffert lorsque le tien souffrait.
Que tu l'attristes et le froisses
Quand tu lui caches un secret.

Il est, clos à l'œil de l'envie,
Au fond du cœur, un nid obscur :
L'homme y cache ce que sa vie
A de plus triste et de plus pur.
Là se trouvent nos rêveries
Les plus blanches, les plus chéries,
L'amour brisé, l'espoir déçu ;
Là, le baume que Dieu possède
Et qu'il verse à qui l'intercède,
Nous alimente à notre insu.

Eh bien ! parfois, bien-aimé frère,
L'invisible esprit du Seigneur
Vient visiter ce sanctuaire
Où nous couvons notre bonheur.
Et, quand il trouve le calice
Trop plein de maux ou de délice,
Et prêt à verser par les bords,
Il parle au cœur, le cœur devine,
Et l'expansion, clef divine,
Laisse envoler tous ses trésors.

Épanche tes vertus , ces fleurs que tu cultives
Avec un soin si tendre, un si profond amour ;
Car il faut, à ces sensitives ,
L'ombre et le soleil tour à tour.

—

Épanche ta jeunesse. En elle
Dieu fait vibrer la grande voix ,
La muse ardente et solennelle
Qui gémit et chante à la fois.
C'est la mélodie inconnue
Qui , de l'infini t'est venue ,
Comme un bel ange au nimbe d'or ;
C'est l'inexorable Sibylle
Qui vient à ta langue nubile
Demander sans cesse un essor.

—

L'expansion , c'est , ô poëte !
La fleur dont le puissant parfum
Peut ouvrir ta bouche muette,
Qui de nos deux cœurs n'en fait qu'un ;
Qui l'un à l'autre nous révèle,
Qui vivifie et renouvelle
L'homme brisé qu'il rajeunit ;
C'est le vent qui pousse notre aile
Vers toute âme qui nous appelle :
C'est elle , enfin , qui nous unit.

—

Épanche tout ton cœur. C'est Dieu qui te l'ordonne.
De son suprême arrêt tu ne peux triompher.
La coupe pleine qu'il te donne,
En débordant peut t'étouffer.

—

Car l'expansion c'est la vie ,
C'est comme un festin éternel
Où la sainte amitié convie
Ton cœur aimant et fraternel.
C'est le creuset où le poëte ,
En tous lieux , à toute heure , jette
Ses sentimens les plus sacrés ;
Afin que leur impure écume

Au brasier divin se consume
Et qu'ils en sortent épurés.

—

L'expansion, c'est l'étincelle
Qui fait éclater tour à tour
Tout ce que notre cœur recèle
De doute amer, d'ardent amour.
C'est la chaire où chacun peut dire
Tout ce qu'il regrette ou désire,
Sans craindre les rires moqueurs;
C'est la sublime Eucharistie,
Où le Ciel, à la même hostie,
Fait communier tous les cœurs.

—

Épanche donc, poëte, épanche donc au monde
Tes douleurs du passé, tes songes d'avenir,
Tout ce qui t'embrase ou t'inonde
Et qu'en vain tu veux contenir.

—

Souviens-toi de ces nuits sereines,
De ces heureuses nuits d'été,
Où notre esprit brisait les rênes
Dont l'étreint la réalité;
De ces nuits où, du flancs des nues,
Descendaient ces voix inconnues
Que nous écoutions à genoux:
Nuits si splendides et si belles
Que nos tristesses immortelles
Oubliaient de pleurer en nous.

—

L'été nous les ramène encore,
Ces fraîches nuits d'illusions,
Qui, du crépuscule à l'aurore,
Écoutent nos expansions,
Où ton œil descend et pénètre
Dans les profondeurs de notre être;
Où, semblable au jeune Daniel,
Le front inspiré, tu m'expliques
Tous ces signes cabalistiqnes
Que les étoiles font au ciel.

Épanche sur nos fronts tout ce que tes doigts d'ange
D'accords tombés des cieux recueillent ici-bas,
Et nous te rendrons en échange
Notre force que tu n'as pas.

—

Le soleil épanche à nos terres
Des flots d'amoureuses ardeurs,
La lune épanche ses mystères,
Ses mélancoliques splendeurs;
La montagne ses eaux profondes,
L'ouragan ses lueurs fécondes,
Le printemps ses vents et ses fleurs,
L'été ses fruits d'or et sa flamme :
Épanche donc toute ton âme
Tous tes sourires, tous tes pleurs.

—

N'imite pas cette démence
De nos vains sages d'aujourd'hui,
Qui, s'enterrant dans leur silence,
Ferment leur vie à l'œil d'autrui.
Gaie ou triste, folle ou sensée,
S'échauffe toujours ta pensée,
Au soleil de notre amitié :
L'expansion double la joie,
Et des maux que Dieu nous envoie,
Allège le faix de moitié.

—

Épanche au sein de tous ton âme inassouvie,
Et dans l'amour de tous tu trouveras la foi;
Épanche en Dieu toute la vie
Que Dieu lui-même épanche en toi.

Charles PONCY, *Ouvrier maçon.*

CHRONIQUE (1).

A Monsieur l'Abbé Flottes, professeur à la Faculté des lettres de Montpellier.

Paris, le 10 août 1845.

C'est à vous, mon cher confrère, qui m'avez engagé vivement à donner, comme par le passé, en guise de Chronique, aux lecteurs de la *Revue du Midi*, sous prétexte que cela les *amuse* et les *intéresse*, mes impressions de voyage, que j'adresse cette missive. Vous n'y trouverez, je le crains bien, qu'un récit insignifiant de choses plus insignifiantes encore; et pourtant, à bien prendre, tout ce beau pays qui va des bords de la Méditerranée jusqu'aux limites les plus extrêmes du Comtat Venaissin et de la Provence, n'est pas moins curieux à visiter en détail que l'Italie ou l'Espagne. Il a des beautés à lui; — des sites qu'on ne rencontre que difficilement; — des monumens qu'on ne retrouve pas ailleurs. Puis, l'esprit de ses habitans est vif, animé, intelligent; — ses hommes sont forts, ses femmes charmantes, son langage sonore et piquant. Il y a du vieux romain dans le sang d'Arles, comme du sarrasin dans celui de Montpellier, et de l'italien du moyen-âge dans celui d'Avignon. Et aussi, cette vieille terre de Nismes, d'Orange et du Pont-du-Gard, qui a été trempée des sueurs du *populum late regem*, n'offre-t-elle pas, je vous le demande, au poëte, à l'artiste, au penseur, un continuel sujet de profondes réflexions? Vous qui êtes tout ensemble un poëte par le cœur, — un méditateur par la pensée, — un artiste par la forme, que de choses ne feriez-vous pas jaillir de l'aspect de ces lieux? Quelles inspirations ne vous fourniraient pas

> *Ces théâtres, ces ponts, ces tours et ces arènes*
> *Que la lune agrandit de lueurs incertaines?*

.....Mais vous avez à la fois la passion du repos et le repos des passions; vous n'avez pas besoin, comme nous autres, fils impatiens et remueurs d'une génération née au bruit des empires qui croûlaient et qui a déjà renversé un trône, — de vous agiter, d'aller,..... d'aller encore!..... Vous ne prononcerez jamais, pas même pour venir à Paris, ce fatal mot de Virgile : *Dulcia linquimus arva;* non, vous préférez votre coin du feu, un petit cercle d'amis, une bonne et intime causerie, à tout ce mouvant spectacle, *opéra sur roulette,* pour parodier le vers de Lemière, que vous procure, quand on y prend place, le coupé d'une diligence, et peut-être faites-vous bien. Pour vous, la vie c'est la tranquillité; pour moi, c'est l'agitation, et je ne suis jamais plus content, que lorsque j'entends claquer à mes oreilles le fouet du postillon.

---

(1) Cette lettre devait paraître avec notre dernier N°. Le manque de place en ayant reculé l'insertion, nous la donnons ici, quoique quelques-uns de ses passages y perdent un peu d'à-propos.

Voilà pourquoi, mon cher confrère, je quitte le plus souvent possible votre cité natale, si calme, si paisible, si immobile d'esprit et de corps. Puisqu'il n'y a plus moyen, aujourd'hui que tout s'aplatit, d'entrer en vainqueur, à la suite de la grande armée et au bruit du canon, dans toutes les capitales de l'Europe, il faut bien y entrer en voyageur, à la suite des wagons, le sac du touriste à la main.

Donc, je suis parti de la sorte. — Embarqué sur le chemin de fer qui conduit de Montpellier à Nismes, je m'y suis trouvé côte à côte d'un étranger, jeune encore, à figure caractéristique, au teint bronzé, que je pris d'abord pour un Espagnol. C'était une erreur. Mon voisin n'était rien autre qu'un descendant de Miltiade et de Démosthènes, un de ces valeureux Grecs de Chio qui défendirent si bien, pierre à pierre, tous les chemins de leur pays, contre le cimeterre des Turcs, ce grand faiseur de ruines.—Touchante histoire que celle-là! — Épopée lamentable et digne d'Homère! — M. Scaramangà (tel est le nom de mon compagnon de route, aujourd'hui l'un des négocians les plus estimés de Marseille), — M. Scaramangà avait dix ans lors du désastre de Chio, et il le peint en traits de flamme. Ses frères, à peu près de son âge, son père, sa mère, toute sa famille enfin, le fusil au poing, combattirent les Ottomans. Le père fut tué; la mère et les filles emmenées en esclavage au fond de l'Asie; les fils traînés à Constantinople. Un seul (mon interlocuteur) s'échappa. Recueilli par une barque de pêcheurs, il put gagner Smyrne, où résidaient d'autres membres de sa famille. De là, pendant dix ans, avec une ténacité infatigable, il dirigea ses recherches sur l'Asie pour y découvrir ses frères, ses sœurs, sa mère. Voyages, sacrifices d'argent, périls, rien ne coûta aux quelques infortunés qui avaient pu échapper au massacre de Chio. Enfin, le dévouement de M. Scaramangà fut couronné de succès, et, à l'exception d'une de ses sœurs qui est morte, il jouit aujourd'hui du bonheur d'être entouré du reste de sa famille, arrachée par lui au plus triste et au plus dur des esclavages. Pendant qu'il me racontait ces détails, les yeux de M. Scaramangà brillaient d'un feu sombre. Je me le représentais, à l'époque de ses malheurs, assis sur les débris de la maison de ses pères, aspirant la vengeance; et je songeais à l'enfant des *Orientales*, auquel un grand poëte a prêté l'héroïque réponse que vous avez lue tant de fois :

> « Ami, dit l'enfant Grec, dit l'enfant aux yeux bleus,
> Je veux de la poudre et des balles. »

Arrivé à Nismes, je pris le chemin de fer de Beaucaire et nous roulâmes vers le Rhône. Tout à coup nous quittâmes les noirs rochers entre lesquels nos wagons étaient encaissés depuis le départ, et nous jouîmes d'une perspective charmante. C'était la plaine de Beaucaire avec ses prairies, sa verdure, ses champs ravagés périodiquement par le fleuve, et que couronnent dans le lointain, vers la gauche, les tourelles en ruines d'un vieux monastère, au-delà desquelles on distingue les Arènes d'Arles, formant à la ville qu'elles embellissent, comme une couronne de pierre.

Que vous dirai-je de Beaucaire? On m'avait affirmé à Montpellier que je m'y ennuierais. Eh bien! le contraire m'est advenu.

Cette ville, transformée en bazar, m'a fort intéressé. C'était à se croire à Astracan, à Nijni-Novogorod ou à Mairena. Il y avait, dans toutes ces rues couvertes de toiles épaisses qui ne laissent passer qu'un demi-jour, des Turcs, des Catalans, des Arméniens, des Juifs, côtoyant avec un flegme oriental, en hommes habitués aux harems, la Provençale au large chapeau, l'Arlésienne au justaucorps de velours, la Dauphinoise au jupon écourté, etc. Il y avait même, côte à côte des phénomènes vivans, tels que *le grand tigre de mer*, le squelette mâle, *qui a fourni*

à M. Eugène Sue l'idée de celui des Mystères de Paris (j'emprunte textuellement cette phrase à l'affiche), — il y avait même, dis-je, des *almées* d'Afrique, des danseuses moresques. On s'imaginerait difficilement quelque chose de plus pitoyable et de plus nauséabond. Figurez-vous de malheureuses jeunes filles, assises sur des coussins, les jambes repliées comme celles de nos tailleurs, se donnant de l'air avec un éventail en papier, et dansant de temps à autre, c'est-à-dire, marchant sur leurs talons, en nasillant je ne sais quelle psalmodie arabe, au son de plusieurs instrumens barbares.

Telles étaient ces houris peu séduisantes. Je doute fort qu'elles l'emportent, à Paris où elles viennent, sur leurs rivales du Grand-Opéra; mais ce qui me procura un bien vif dédommagement, ce fut la vue dont on jouit du haut des ruines du vieux Château. A ses pieds coule le Rhône sillonné de barques à voiles et de bateaux à vapeur, et l'œil suit son cours durant plusieurs lieues. Çà et là sont semés des villes et des villages qui animent les grands espaces que l'on perçoit, et, au loin, du côté de la Provence, la chaine des Alpines, dorée par le soleil couchant, se déroule à l'horizon avec des effets merveilleux d'ombre et de lumière. C'est un délicieux panorama.

A trois heures du matin, mon cher confrère, je m'embarquai pour Avignon sur un bateau à vapeur, et, deux heures après, nous voyions se dresser devant nous, dans la brume, comme d'immenses gibets de pierre, les tours élancées du château des Papes et les clochers de la ville chrétienne qui ressemblent à des minarets, et donnent à l'ancien siége de la catholicité une physionomie singulièrement orientale.

Je connaissais Avignon depuis long-temps; mais j'avais toujours eu, sans pouvoir l'exécuter, le plus grand désir de voir Vaucluse, par souvenir de Pétrarque. En conséquence, après avoir déposé, mon compagnon et moi (le compagnon, qu'un hasard tout aimable m'avait donné, était M. Haguenot, fils de l'ancien député de Pézenas), nos bagages à l'hôtel, nous montâmes dans un cabriolet de louage et nous partîmes pour Vaucluse. Le cœur me battait fort et mon imagination était vivement surexcitée. Je ne m'approche jamais sans émotion des lieux où a vécu l'un de ces rois du génie humain dont le nom traverse les siècles, et l'amant de Laure est un de ceux-là. D'ailleurs, qui n'a aimé Pétrarque, ce poëte qui a tant aimé? Qui n'a admiré, et plus ou moins imité, cette longue fidélité d'une passion du cœur qui, après quatorze années de constance de la part du poëte, lui faisait un jour, au sortir de l'église, adresser par Laure ce reproche: « *Pétrarque, on voit bien que vous ne m'aimez pas; vous ne m'avez regardée aujourd'hui que cinq fois à la messe.* »

Enfin, nous partîmes. Au sortir d'Avignon, on quitte, après un quart d'heure, la grande route, et l'on s'enfonce par un chemin départemental entre deux rangées de prairies. L'aspect de ce pays est tout différent de celui de votre Languedoc si bien rôti et brûlé. Il y a partout ici, en effet, grâce à la Sorgue et à la Durance, des ombrages et de l'eau; l'olivier poudreux disparait. C'est au milieu de ce petit monde pastoral qu'on arrive au vallon de Lisle, l'un des sites les plus frais et les plus verts qui se puissent rencontrer. Lisle rappelle entièrement Chaudfontaine, près de Liége, sur la route de Spa. Ce sont les mêmes prairies, les mêmes eaux vives, la même abondance de beaux arbres et de grands ombrages. Nous trouvâmes à Lisle une famille anglaise composée de 28 personnes, se rendant en Italie. Charmée de voir ainsi une idylle en action, elle s'était arrêtée là depuis huit jours, et gambadait sentimentalement dans la campagne. — Quand nous eûmes laissé quelque temps reposer notre attelage, nous partîmes pour Vaucluse. Une fois hors du vallon de Lisle, l'aridité commence. On sent que la montagne approche. Le terrain devient jaunâtre; l'olivier borde la route. On marche au désert. Tout à coup, à un dé-

tour du chemin, notre conducteur me fit remarquer comme une espèce de trou qu'on aperçoit dans une montagne encore lointaine. C'est là qu'est le village de Vaucluse. Bientôt nous nous engageâmes entre des rochers où croissent dans les fentes, pour toute végétation, quelques figuiers sauvages; car toute fertilité a disparu et nous sommes entourés d'un cercle de pierres. Nous marchons ainsi durant un quart d'heure; puis, quelques maisons apparaissent, que domine, comme autant de vassales, un vieux château, débris du passé : c'est Vaucluse. Nous descendons *à l'hôtel de Pétrarque et de Laure*. O grand poëte! que dirais-tu aujourd'hui, si tu voyais ainsi ton nom, et surtout ton amour si discret, si tendre, si chaste, servant d'enseigne à une auberge de village!....

Il y a certainement, mon cher confrère, peu de lieux en France aussi tristes que Vaucluse. Imaginez une enceinte de rochers, des cascades de pierre, dominant tout un village que traverse la Sorgue en courant comme un cheval échappé. Il fallait une imagination italienne, pour jeter sur cette Thébaïde le brillant manteau de la poésie. Ce qui d'ailleurs, sans doute, en ses heures d'ennui consolait Pétrarque, c'est qu'il mangeait des truites pêchées au bord de la fontaine, et que lui vendait, dit-il quelque part, *une femme plus noire et plus hâlée que les pêcheurs de Sorrente*. Nous voulûmes, nous aussi, goûter de ce mets renommé, et nous le trouvâmes excellent, bien qu'il nous fût servi par une jeune et gracieuse hôtesse, aussi fraîche et aussi rose que la marchande dont parle le poëte l'était peu.

Au retour de Vaucluse, je me séparai à regret de mon compagnon qui se rendit à Arles, tandis que moi je me dirigeai vers Orange dont je désirais examiner l'arc de triomphe et le théâtre antiques. Ce serait là, avouez-le, mon cher confrère, une magnifique occasion de vous faire de l'archéologie, de l'érudition, de la pédanterie, et, par conséquent, de vous ennuyer dans toutes les règles. Je pourrais vous dire, après mille autres, que l'arc de triomphe d'Orange a été élevé, selon ceux-ci, à Domitius Ænobarbus et à Quintus Fabius Maximus Æmilianus; — selon ceux-là, à Marius et à Catulus, quand ils eurent vaincu les Cimbres et les Teutons, etc.; — que le théâtre a 40 mètres de hauteur sur 80 de largeur, et qu'il n'est entré ni fer ni ciment dans sa construction entière; mais à quoi bon? Vous trouverez ces détails partout; j'aime mieux m'en tenir à la partie pittoresque de mon sujet, et vous parler de la sensation que ces deux monumens m'ont causée.

Quand vous pénétrez sur la place du théâtre, vous restez tout stupéfait. Figurez-vous une imposante façade, debout encore, après des siècles, comme un géant formidable. A son sommet couvert de graminées verdoyantes et de plantes saxatiles qui l'ont prise pour une montagne de rochers, se voient encore, symétriquement rangés, les trous où l'on plantait les appuis qui soutenaient les *velaria*. Sur le devant, il y avait une promenade couverte qui n'existe plus aujourd'hui, et j'ai cru remarquer à la muraille comme des traces de boutiques où se seraient tenues, si mon hypothèse est juste, de gracieuses et jolies marchandes, absolument comme dans notre Palais-Royal. A l'intérieur, la scène, bien que privée des seize colonnes gigantesques qui l'ornaient, est parfaitement distincte, et les gradins, dont on distingue encore les traces, s'élèvent jusqu'au sommet de la montagne des Nassau qui les couronne et à laquelle ils sont adossés. De là, les spectateurs apercevaient au loin la campagne, le Mont-Ventou, la verdure. C'est une œuvre de Titan, qui vaut, à mon avis, le Pont-du-Gard et les Arènes.

J'ai voulu m'assurer si, comme on le dit, les Anciens avaient besoin de vases pour répercuter la voix dans ces enceintes colossales. Je me suis placé sur la scène, et j'ai déclamé sans efforts à mes compagnons, placés à la hauteur du 65e degré, le récit de Théramène. Toutes mes paroles leur sont arrivées intactes. L'un d'eux me répondit par quelques vers de Mithridate, et j'entendis admirablement la sainte poésie de

Racine. Ainsi donc, je regarde comme une fable les prétendus moyens acoustiques des Anciens.

Maintenant, si vous voulez reconstruire avec moi une portion de la ville romaine, déblayez les Arènes qui existent encore, en partie, à côté du théâtre; — jetez de ces Arènes jusqu'à l'Arc de triomphe situé à l'autre bout de la ville, une série d'arcades dont quelques-unes sont encore debout; — mettez dans la plaine, des bains, un magnifique aqueduc, etc., et dites-moi si ce n'était pas là une ville digne du peuple-roi et valant mieux que les ruelles garnies d'affreuses maisons qui s'appellent aujourd'hui Orange !...... — Quoique je fusse assez pressé de me rendre à Paris, je ne voulus point passer aussi près de Carpentras, qui est à quatre lieues d'Orange, sans aller fouiller sa bibliothèque célèbre par ses nombreux manuscrits, et sans escalader le Mont-Ventou, dont l'inévitable sommet me frappe incessamment les yeux à Montpellier. En conséquence, je partis tout prosaïquement par l'impériale d'une diligence.

D'Orange à Carpentras la plaine se déroule, superbe de fertilité. C'est un jardin où règnent à la fois tous les genres de produits. Sur la gauche du voyageur, à l'extrémité des cultures, se dressent tourmentés, hérissés, coniques, dentelés en scie, comme une vieille cape espagnole, les premiers contre-forts du Mont-Ventou. Quelques-uns sont surmontés de villages; d'autres les ont à mi-côte; la plupart à leurs pieds. Il y a des monticules qui sont presque rouges; d'autres offrent à l'œil une couleur blanchâtre et crayeuse. Quelques-uns sont d'un brun foncé. C'est un pêle-mêle, un tohu-bohu de tons et de formes qui n'est pas sans charme. Ajoutez à cela que toujours ces humbles sommets sont dominés par la crête orgueilleuse et fière du Ventou, autour de laquelle rampent et circulent de petits nuages pareils à des flocons de laine blanche, qui font au géant comme un collier. Sur la droite, au faîte d'un monticule, Carpentras se dessine avec sa pittoresque ceinture de tours, de murailles à créneaux et de rochers.

Ma première visite, une fois dans la ville, fut pour la bibliothèque. Je trouvai, dans son conservateur, M. Lambert, ancien professeur du collège, un homme aussi obligeant qu'instruit. Comme je rendrai compte plus tard en détail dans cette *Revue*, du résultat de mon exploration des manuscrits de Peiresc et autres, il me suffira, pour aujourd'hui, de vous signaler une petite découverte que je fis dans le manuscrit 166, E. 281, et qui enlève au Languedoc l'honneur d'avoir été la patrie du fameux *mire* ou *fisicien* (ainsi qu'on disait alors) Arnauld de Villeneuve. En effet, ce célèbre médecin, quelque peu sorcier, d'après ses contemporains, commence un de ses plus graves Traités, par ces vers que j'ai exactement transcrits :

E voy senhors miens et maistres,
Sapias tots per veritat,
Que yeu Arnaut de Villanova,
Doctor en leis et en decrets,
De *Quataluehña* nadieu fuy, etc.

Voilà donc Villeneuve-lez-Maguelonne exhérédée au profit de Villeneuve en Catalogne. Plus loin, Arnaud nous apprend qu'il alla trouver à Naples le roi Robert, et que ce Prince devint son collaborateur :

An. II. ensem se nos fasem
Aquest libra veraiament,
Ov' es tota la siensa escricha
Et destrar et d'atarmenar.
Monsenhor lo rey *dechava*

Et yeu la scrivie et la ordenava
Per la forme quel rey agradava, etc.

Ne trouvez-vous pas, mon cher confrère, quelque chose de touchant dans cette alliance de la royauté et du talent? Jadis, les Rois, les Reines, les Princes, les grands Seigneurs faisaient partie des Trouvères. — Hélas ! les idées sont bien changées, et quand on rencontre aujourd'hui quelques-uns de ces faits qui ne remontent pourtant qu'aux xve, xive et xiiie siècles, on est tenté de se demander *s'ils se passaient du temps que la reine Berthe filait*.

Le soir, au sortir de la bibliothèque, un cabriolet conduit par un camarade d'études de notre collaborateur Laurens, me conduisit au petit village de Bédouin, situé à deux lieues de Carpentras, au pied même du Mont-Ventou. Là, je dormis une heure, allongé sur une table d'auberge qu'on avait transformée en lit, car c'était fête au village; et, à onze heures sonnant, on m'amena un guide et un mulet. Je montai sur l'un et je suivis l'autre. Je ne vous ferai pas ici le récit de mon ascension, me réservant de vous la tracer plus tard d'une manière spéciale et complète. Je me contenterai de vous dire qu'à quatre heures et demie du matin, après quelque temps de repos dans la cabane d'un ermite qui habite ces hauteurs, nous arrivâmes à la chapelle qui couronne le pic. Il faisait un temps superbe; l'horizon était sans nuages et les dernières étoiles scintillaient en pâlissant. Bientôt le premier jet du soleil s'élança dans l'espace, et peu à peu nous vîmes apparaitre, sous une éblouissante lumière, — au sud, le Canigou couvert de neige et les autres monts Pyrénéens; — à l'opposite, le Mont-Blanc parfaitement reconnaissable, pour un homme surtout qui l'a escaladé à moitié, à la forme quadrangulaire de sa calotte de glace; — à l'est, la Méditerranée, brillante comme un lac d'argent; puis les montagnes de la Corniche. Çà et là, d'un côté, étaient les Alpines et les Hautes-Alpes; — de l'autre, les monts du Dauphiné et des Cévennes. Plus près de nous, je distinguais à l'œil nu Carpentras, Avignon, Orange, Arles, Beaucaire; mais je cherchai en vain Montpellier; il me fut impossible de l'apercevoir même avec une lunette.

Vous qui êtes à la fois artiste et philosophe, mon cher confrère, vous devinez quelles vives impressions vous jettent au cœur et à l'âme ces grands spectacles de la nature. La première, la plus vive, la plus profonde, c'est le sentiment de notre petitesse et de notre néant. Loin de s'élever, comme on le dit, en se rapprochant de Dieu, l'homme au contraire s'abaisse; il s'annihile : il a honte de lui tant il se voit faible et chétif, périssable et mortel, au milieu des sommets éternels et géans qui l'entourent !....

Descendu du Mont-Ventou, je partis pour Montélimart, d'où je voulais aller visiter, dans les montagnes, l'abbaye d'Aigues-Belles, habitée par des trappistes; mais le mauvais temps contraria ce projet et je me dirigeai directement sur Vienne. Là, je m'arrêtai pour visiter les antiquités romaines; et, comme je demandais à un boutiquier le chemin de la maison d'Auguste et de Livie, il m'indiqua celle de M. Ponsard. Ce n'était pas tout-à-fait la même chose; et je doute fort que cette immortalité précoce de l'auteur de Lucrèce, soit consacrée par la postérité; mais enfin cela prouve, chez les Dauphinois de Vienne, un sentiment de patriotisme qu'ils auraient bien dû, depuis long-temps, appliquer à leurs édifices antiques. En effet, leur *Aiguille* ou *Tombeau de Pilate*, sorte d'obélisque funéraire, est abandonné dans un champ de pommes de terre, à la garde de Dieu; — leur amphithéâtre est arrivé au dernier degré de ruine; — leurs Naumachies et leur Pont romain ont disparu. Quant à la maison d'Auguste, après en avoir fait successivement un tribunal de commerce, un temple protestant, etc., on s'occupe à la dégager des

ignobles murailles qui obstruaient et empâtaient ses colonnes. Isolée, elle formera plus tard un charmant édifice.

De Vienne je gagnai Lyon, ville anglaise par la boue et par la fumée, sorte de Birmingham français, le Manchester des Gaules, où le beau temps est un mythe et le soleil un phénomène. En quittant Lyon je ne fis qu'un saut jusqu'à Paris, où le climat n'est pas meilleur, mais où du moins l'on est réchauffé par ce soleil moral qui éclaire et qui illumine l'Europe.

Voilà, mon cher confrère, le récit de mon Odyssée. Elle est un peu moins variée et moins dangereuse sans doute que celle d'Ulysse; mais, que voulez-vous ?.... Tout le monde n'a pas le bonheur d'être poursuivi par des Déesses et d'exciter les regrets et le désespoir de Calypso.

Votre bien dévoué confrère, qui n'a aucune prétention á devenir roi d'Ithaque.....

ACHILLE JUBINAL,
Professeur à la Faculté des lettres de Montpellier.

— Nous ferons plaisir à nos lecteurs en leur donnant la péroraison du discours que M. le professeur *d'Amador* a prononcé dans la séance qui a clôturé son Cours de 1845.

La foule qui se presse d'ordinaire aux leçons du célèbre Professeur, n'avait pas manqué ce jour-là; elle était heureuse de saisir l'occasion qui lui était offerte de remercier, par des applaudissemens qui furent vifs et unanimes, le Maître qui sait, à côté du haut enseignement qu'il professe, placer de si nobles et chaleureuses paroles d'encouragement. Remercions, pour notre part, M. d'Amador, de réveiller dans le cœur de cette jeunesse l'amour de la gloire, et de le faire surtout de manière à la mériter soi-même.

«Ici se termine pour nous le Cours de 1845, Messieurs, un des plus importans que nous ayons eu l'occasion de faire, et, sans contredit, celui où la fusion de la tradition et du progrès a été la plus visible. Si nous avons énoncé des *principes nouveaux*, ç'a été à la condition laborieuse, mais essentielle, de les entourer de preuves anciennes, oubliées, qu'il s'est agi de faire renaître plus encore que de créer.

» La marche, le développement, la transformation des maladies, toutes ces péripéties de l'état morbide qui semblent parfois un drame plein d'intérêt et de vie, ont été exposées d'après les principes que j'indique; principes qui nous ont aussi guidé pour connaître les terminaisons si diverses, si opposées des maladies, par la convalescence, la mort, ou la santé parfaite.

» La noble alliance de la raison contemporaine et de la raison antique, l'alliance si féconde de la tradition et des idées, a donc été notre devise, et je dirai presque (tant nous y tenons) notre profession de foi en médecine.

» Donner à l'édifice de la science, pour base, les principes anciens, et, pour couronnement, les modernes découvertes, nous a toujours

paru la perfection *de la méthode ;* car alors seulement l'homme court sans risque de tomber, s'exalte sans s'égarer, et s'élève aux sommités les plus hautes, sans perdre un instant de vue la terre d'où il est parti. Son vol peut être hardi, il ne sera jamais téméraire.

» Vous nous avez donc trouvé, Messieurs, cette année, comme dans les huit années précédentes, dans la même profession de principes : amoureux de l'antiquité, amoureux aussi du progrès réel ; adversaire déclaré du progrès nominal et purement fictif, qui usurpe, dans l'opinion, la place du premier et s'y substitue, qui en a l'apparence sans en avoir les titres, et qui est au progrès réel, ce que serait un métal, qui, prénant de l'or un pâle reflet, n'en aurait aucune des propriétés solides qui le distinguent.

» Le progrès fictif, il faut le fuir, Messieurs; mais, pour le fuir, il faut savoir le discerner. Or, vous le reconnaîtrez à cette marque indélébile, qu'il ne conduit à rien d'utile à l'action pratique. Vous reconnaîtrez, au contraire, le *vrai progrès,* dans son but éminemment salutaire, à son application facile et immédiate au soulagement de nos souffrances ; vous le reconnaîtrez à ce que, à son aide, on guérit mieux, plus souvent et plus vite. Vous le reconnaîtrez au trait de savante simplicité qui distingue le *vrai* en toute chose ; à son origine essentiellement médicale ; à l'honnête et pure intention des génies qui le découvrent; à leur éloignement pour tout ce qui est bruit, ignare préjugé, parti pris; vous le reconnaîtrez, enfin, à ce qu'il est peu goûté du vulgaire, peu ou point connu, plus calomnié qu'étudié, et aussi peu populaire que peu su. Il vous appartient à vous, Messieurs, de faire, dès aujourd'hui, ces distinctions, d'où dépend votre avenir tout entier. Mais, pour cela, il faut être libres dans vos opinions.

» Soyons donc libres dans nos jugemens, et si les conquêtes de la raison nous ont affranchi de l'habitude de juger *in verba magistri*., qu'au moins nous n'allions pas nous replonger dans une habitude contraire et plus pernicieuse, celle de juger par les *préjugés qui ont cours.* L'une de ces manières de juger ne serait pas plus rationnelle que l'autre. Elle serait même moins digne. Une pareille pratique rendrait nos prétentions à l'indépendance d'esprit, risibles, et stériles, nos conquêtes sur le despotisme des intelligences. Habituez-vous, au contraire, à juger par vous et devant vous, sans accepter des jugemens tout faits, sans croire à personne, pas même à moi qui vous parle, qu'après avoir contrôlé mes paroles par mes actes, et mes actes par mes discours ; soyez enfin, Messieurs, de libres penseurs. Mais, pour cela faire, commencez par n'être les esclaves de personne; de personne, excepté de votre raison, que la mienne désire avoir uniquement pour complice.

» Ma tâche est remplie, Messieurs, et j'aime à ajouter qu'aussi la vôtre. Je ne finirai donc pas sans des remerciemens sentis pour l'assiduité bienveillante et l'attention soutenue que vous m'avez accordées, et qui sont une récompense et un encouragement pour qui sait les comprendre. Nous faisons, vous et moi, partie d'un tout, et ce tout ne peut se continuer que par le concours des deux élémens qui le composent. Votre négligence ou la mienne porterait également atteinte à cette heureuse concordance, indispensable dans toute action commune, qui s'élabore par le concours tacite de plusieurs volontés et qui ne dépend pas d'une seule.

» Que si, vous et moi, nous avons tous présent à l'esprit le *but commun* de nos efforts, nous ne courrons pas le risque de nous attiédir, vous dans votre assiduité, moi dans mon zèle. Si nous pensons, en effet, que notre but à tous, est le lustre d'une École qui doit être conservé sans tache ; si nous pensons qu'en pénétrant dans ce lieu, on se trouve environné de huit siècles de gloire, et que ces huit siècles aussi nous contemplent ; alors, oui, notre courage s'enflammera, loin de s'éteindre, s'échauffera, loin de s'attiédir, et persuadés que *noblesse oblige*, nous ferons des efforts en proportion du besoin que notre mère commune, *alma mater*, peut avoir de notre concours.

» Ne vous y trompez pas, Messieurs ; votre rôle dans l'illustration *de l'École de Montpellier* est immense. Enfans de prédilection de la grande famille, c'est vous qui êtes aujourd'hui son espérance, et qui serez demain son orgueil. Et, comme dans une famille on reporte ses regards avec complaisance sur les jeunes rejetons chargés d'en perpétuer le lustre, *nous* aussi, les aînés de la maison, nous ne pouvons que retourner vers vous nos regards, et vous dire : «Aujourd'hui sur ces bancs » où nous étions naguères, vous serez demain sur cette chaire où à cette » heure nous sommes assis ; vous deviendrez comme nous les aînés de » la famille. Habituez-vous donc à élever vers ce noble but tout ce » que vous avez de facultés dans le cœur et de puissance dans l'es- » prit ; car le moyen d'être un jour professeur célèbre, c'est d'être » aujourd'hui disciple distingué, et si vous aspirez (comme vous le » devez) à être, demain, médecin hors de ligne, commencez par vous » placer, aujourd'hui, hors de ligne dans vos études. »

» Que les paroles que je viens de prononcer, Messieurs, soient donc d'un souvenir durable, au milieu des joies pures de la famille au sein de laquelle vous allez retremper la vie du cœur, affaissée par l'absence temporaire des affections légitimes. Mais que la famille naturelle ne vous fasse point oublier cette autre famille intellectuelle, non moins naturelle que la première, formée de vos Maîtres, qui reste à Mont-

pellier, qui sera heureuse de votre retour, et à laquelle, en échange de ses affectueuses sollicitudes, vous devez, Messieurs, permettez-moi de vous le dire, vous devez au moins..... *un souvenir*.....»

— **Les Distributions des prix sont annuellement de véritables fêtes. Ces solennités scolaires offrent d'utiles leçons pour tous les âges. Ces couronnes, ces prix distribués aux plus dignes, les applaudissemens de la foule, la joie des heureux du jour, toutes ces choses deviennent autant de sujets de réflexion et d'émulation.**

La distribution des prix à l'École primaire supérieure a eu lieu, cette année, le 25 août. Comme l'année passée, M. Pourché, adjoint à la Mairie, a adressé une allocution aux élèves : nous en donnons ci-après quelques passages. Nos lecteurs apprécieront comme nous, qu'il était difficile de leur parler un langage plus digne et plus élevé; aussi, M. Pourché a-t-il été écouté avec une religieuse attention, et cette allocution, que nous voudrions pouvoir reproduire en entier, a-t-elle été vivement applaudie.

«Jeunes élèves, vous voyez dans cette réunion solennelle l'élite de vos concitoyens, vos familles, vos amis accourus pour encourager vos efforts et rehausser, par leurs applaudissemens, les succès de plusieurs d'entre vous. A cet empressement flatteur dont vous êtes l'objet, pouviez-vous douter du vif intérêt que la cité tout entière porte à la culture de vos intelligences, à votre éducation, à votre avenir?

Grâce à nos institutions fondées sur les lumières générales, ce n'est pas seulement parmi nous, chers élèves, que se montre la généreuse préoccupation d'élever la jeunessse à la noble destinée de l'homme : on reconnaît la même sollicitude dans presque tous les lieux habités de la France, dans le plus humble bourg, comme dans les villes les plus populeuses. Toutefois, par suite de la diversité d'aptitudes intellectuelles et de conditions, un enseignement identique ne pouvant convenir à tous les hommes, il a bien fallu établir plusieurs degrés d'instruction. Le premier comprend toutes les connaissances qui suffisent aux professions dont les travaux exigent plutôt l'activité du corps que celle de la pensée : la lecture, l'écriture, le calcul, le système légal des poids et mesures, les élémens de la langue française.

Vous avez tous déjà reçu, jeunes élèves, ce premier degré d'instruction qui vous a préparé à l'enseignement primaire supérieur donné dans cette École. Bien que les différentes carrières artistiques ou industrielles, que vous serez un jour appelés à parcourir, n'exigent pas autant de développemens intellectuels que les carrières purement scientifiques, elles n'en sont ni moins honorables, ni moins utiles, et ne sauraient vous être accessibles sans les secours d'un grand nombre de connaissances préliminaires; savoir :

L'Arithmétique, qui enseigne non-seulement les procédés du calcul, mais encore la raison de ces procédés;

Les élémens de la Géométrie, ou de la science des propriétés de l'étendue, d'un usage indispensable dans les arts mécaniques;

Des notions d'Astronomie suffisantes pour permettre à l'esprit humain de pénétrer l'immensité des cieux, et d'y observer les astres gravitant autour d'un centre commun, en décrivant des courbes tracées par la main même de l'Éternel;

Des élémens de Physique propres à vous familiariser avec les grands phénomènes de la nature;

La Chimie, qui non-seulement nous révèle l'action intime et réciproque des particules infinies de la matière; mais encore nous apprend à décomposer les corps, à les régénérer, à en créer de nouveaux en bien plus grand nombre qu'il n'en existe de naturels;

Des notions de Minéralogie, de Botanique, de Zoologie, convenables pour vous donner une idée générale des êtres soit organisés, soit inorganiques;

Les élémens de la Musique, ou au moins du Chant, dont la puissante influence sur les mœurs a été admise par les hommes du plus grand mérite, notamment par Platon, Aristote, Polybe, Plutarque, Montesquieu;

La Géographie, qui nous apprend les divisions de cette terre que nous habitons;

L'Histoire, par laquelle nous parvenons à connaître les causes de l'élévation et de la chute des empires, le génie, le caractère des peuples, l'origine et les progrès des sciences et des arts; mais, surtout, l'Histoire de France, enseignée de manière à vous communiquer cet ardent patriotisme, à l'aide duquel on n'hésite jamais à sacrifier son intérêt propre à l'intérêt du pays.

Gardez-vous, jeunes élèves, de vous décourager, en voyant l'étendue du programme des connaissances que vous devez acquérir avant d'entrer dans la vie du monde et des affaires. Ne serez-vous pas dirigés, soutenus, éclairés par des maîtres pleins de savoir et de dévouement? Et puis, s'il existait parmi vous quelques-unes de ces intelligences privilégiées, qui sentiraient le besoin de franchir les limites de l'instruction primaire supérieure, notre ville n'aurait-elle pas à leur offrir sa Faculté des lettres, sa Faculté des sciences, ses Écoles gratuites de sculpture et de dessin, un beau Musée, de riches bibliothèques et la voie du concours pour quelques Écoles spéciales?

Avec de tels avantages, jeunes élèves, vous ne sauriez résister à redoubler de zèle dans vos études et d'application à vos devoirs moraux et religieux. Inspirés par les douces affections de la famille, en-

couragés par l'attachement de vos concitoyens, vous tâcherez de mériter d'être la joie de vos parens et l'orgueil de votre ville natale. Puissiez-vous y parvenir, jeunes élèves ! Puissions-nous un jour voir en vous des hommes capables et honorés, dévoués à la patrie, fidèles au Roi, amis de l'ordre et de nos institutions ! »

—Dans un de nos prochains numéros, nous publierons un Mémoire de M. le professeur d'Amador, sur l'*Action des agens imperceptibles sur le corps vivant*. Ce brillant morceau, lu par l'auteur au congrès scientifique de Nismes, y produisit une impression des plus retentissantes. Les lecteurs de la *Revue* nous sauront sans doute gré de la leur faire partager.

GRAS, *Propriétaire-gérant*.

ÉTUDES SUR PASCAL.

IVe ARTICLE.

> Ce sont deux excès également dangereux, d'exclure la raison, de n'admettre que la raison.
>
> PASCAL.

§ II.

Doctrine philosophique de Pascal consignée dans les *Pensées*, sur la puissance et les limites de nos facultés intellectuelles, appliquées à la connaissance de Dieu, de l'âme et du bien moral.

On doit le conclure de notre troisième Étude, la doctrine philosophique de Pascal, consignée dans les *Pensées*, sur la puissance et les limites de nos facultés intellectuelles en général, peut être ramenée aux propositions suivantes. Les premiers principes, fondemens de la connaissance humaine, ne peuvent être ni compris ni prouvés. Mais la *nature* nous porte invinciblement à les admettre. La connaissance humaine ne repose donc pas sur une base scientifique. Les dogmatistes ont prétendu le contraire. Les pyrrhoniens les ont confondus par la *logique*. Les pyrrhoniens qui rejetaient les premiers principes, ont été à leur tour confondus par la *nature*. Ce sont les prétentions des dogmatistes qui font la force des pyrrhoniens. *Si tous l'étaient, ils auraient tort*. En effet, ces prétentions n'opérant pas une diver-

sion en faveur des pyrrhoniens, on n'essaierait point de les réfuter ni de les convaincre. Ils passeraient pour des extravagans ou pour des menteurs.

Poursuivons nos recherches. Il s'agit maintenant de déterminer la doctrine philosophique que Pascal professe dans les *Pensées* sur la puissance et les limites de nos facultés intellectuelles, appliquées à la connaissance de Dieu, de l'âme et du bien moral.

I.

Nous trouvons dans l'autographe cette preuve de l'existence de Dieu : « Je sens que je peux n'avoir point été ; car le *moi* consiste dans ma pensée (1) : donc moi qui pense n'aurais point été si ma mère eût été tuée avant que j'eusse été animé. Donc je ne suis pas un être nécessaire. Je ne suis pas aussi éternel ni infini ; mais je vois bien qu'il y a dans la nature un être nécessaire, éternel et infini. » (2) Pascal fait observer, dans un autre fragment, *que tous ceux qui cherchent Dieu en s'arrêtant dans la nature, tombent ou dans l'athéisme ou dans le déisme* (3). Pascal met sur la voie pour découvrir la cause de ces résultats contraires de la même recherche, lorsqu'il dit : « Incompréhensible que Dieu soit, incompréhensible qu'il ne soit pas (4). » En effet, les athées ne se préoccupent que *de l'incompréhensibilité que Dieu soit*, et les déistes sont frappés de *l'incompréhensibilité que Dieu ne soit pas*. Il est donc établi que Pascal s'est servi de la *raison* pour prouver l'existence de Dieu, et qu'il avoue que l'étude de la nature peut conduire au déisme.

Cependant l'auteur *du Rapport sur les Pensées* soutient que Pascal n'admet aucune preuve de l'existence de Dieu ; « et qu'on ne dise pas, ajoute-il, que Pascal repousse seulement les

---

(1) Descartes avait défini l'homme *quelque chose qui pense*.
(2) *Pensées de Pascal*, tom. II, pag. 176, 177.
(3) *Ibid.*, pag. 117.
(4) *Ibid.*, pag. 181.

preuves métaphysiques.... Sa conclusion définitive est que l'homme, par les lumières naturelles, ne peut en aucune manière s'élever certainement à la divine Providence. Mais peut-être Pascal n'a t-il voulu dire autre chose, sinon que l'homme est incapable de pénétrer les profondeurs de l'essence divine... Vaine explication ! Pascal déclare hautement que l'homme ne peut savoir ni quel est Dieu ni même s'il est.... Mais établissons que Pascal rejette toutes les preuves naturelles de l'existence de Dieu (1). »

L'illustre écrivain cite des passages de Pascal à l'appui de son assertion : nous allons les examiner.

L'illustre écrivain rapporte ces textes : « Parlons suivant les lumières naturelles. S'il y a un Dieu, il est infiniment incompréhensible, puisque, n'ayant ni parties ni bornes, il n'a nul rapport à nous. Nous sommes donc incapables de connaître ni ce qu'il est, ni s'il est....

« Examinons ce point, et disons : Dieu est ou il n'est pas. Mais de quel côté pencherons-nous ? La raison n'y peut rien déterminer (2). » L'illustre écrivain avait fait précéder cette citation des réflexions suivantes : « Quel est le fondement de ce hautain athéisme ?.... Pascal s'appuie négligemment sur ce lieu commun du scepticisme, que l'homme, n'étant qu'une partie, ne peut connaître le tout ;.... et encore sur cet autre lieu commun, que, Dieu étant infini et l'homme étant fini, il ne peut y avoir de rapport entre eux (3). »

Pascal, dans ces passages, n'exprime pas sa propre pensée ; il est l'interprète de l'interlocuteur qu'il combat. Il nous semble que ce fait peut être facilement constaté. Nous venons de le faire remarquer, Pascal s'est servi de la raison pour prouver l'existence de Dieu, et il ajoute que l'étude de la nature peut

(1) *Revue des Deux-Mondes ;* 15 déc. 1844, pag. 1027, 1028.— *Des Pensées de Pascal*, pag. 171, 172, etc.
(2) *Ibidem*, pag. 1028, 1030. — *Des Pensées de Pascal,* pag. 258, 264.
(3) *Ibid.*, pag. 1027.

conduire au déisme. Comment supposer alors qu'il ait soutenu qu'en suivant les lumières naturelles, nous sommes incapables de connaître s'il y a un Dieu? Dans les passages dont il s'agit, *l'incompréhensibilité* de Dieu est présentée comme une raison suffisante pour conclure que nous ne pouvons pas connaître son existence. Mais ce grand génie, dans un Traité d'une assez grande étendue, s'élève contre une pareille argumentation, qu'il regarde comme l'effet d'une *maladie naturelle à l'homme, qui le rend toujours disposé à nier tout ce qui lui est incompréhensible* (1).

Si les passages que nous examinons se trouvaient isolés dans l'autographe, la justice et la raison feraient un devoir de les considérer comme des objections, puisqu'ils sont en opposition formelle avec sa conduite personnelle, et avec les principes développés dans des ouvrages où il parle évidemment en son nom. Mais ce devoir est bien plus rigoureux encore, lorsque l'on sait que ces passages font parties d'un fragment, ébauche d'un discours, dans lequel Pascal devait employer la forme du dialogue, et qui alors devait naturellement renfermer des objections et des réponses. L'auteur *du Rapport sur les Pensées* se plaît à reconnaître (pag. 181-189) que, dans ce fragment, Pascal se pose en présence d'un interlocuteur qu'il s'est donné.

Un apologiste du père Bouhours lança contre Pascal cette diatribe, où la violence le dispute au mauvais goût (2). « Taisez-vous, Paschase, je perds patience de vous entendre traiter la plus haute de toutes les matières, et appuyer la plus importante vérité du monde et le principe de toutes les vérités, par une idée si basse et si puérile, par une comparaison du jeu de croix et pile, plus capable de faire rire que de persuader; et par un raisonnement si défectueux, et appuyé sur des fondemens incertains et peut-être entièrement faux (3). Je ne

---

(1) *Pensées de Pascal*, tom. I; *De l'esprit géométrique*, pag. 139.

(2) L'abbé de Villars; *Traité de la délicatesse*, Dialogue V, etc.

(3) L'abbé de Villars fait allusion à l'argument par lequel Pascal applique contre les athées la règle des paris. Nous développerons cet argument, lorsque nous montrerons que la foi de l'auteur des *Pensées* n'était pas aveugle.

dirai pas que vous avez fait d'abord une avance qu'un homme sage ne devrait pas faire; et je ne sais pas avec quelle conscience vous pouvez dire à un libertin, que par raison on ne peut assurer que Dieu est. » Quelle fut la réponse de Bayle à l'adversaire de Pascal! « Je me contente, dit-il, d'une observation qui fera juger que l'ami du père Bouhours manquait ou de justesse ou d'équité. Il regarde comme une avance scandaleuse, contraire à la sagesse et à la conscience, et digne des foudres d'un bon directeur, ces paroles de M. Pascal, *par raison vous ne pouvez dire que Dieu est.* Il suppose que c'est avouer à un libertin, *que par raison on ne peut assurer que Dieu est.* L'explication est très-fausse. M. Pascal ne lui avoue point une telle proposition; il veut seulement ne la point combattre, et s'en prévaloir pour engager les athées à sortir de leur état. Il est clair comme le jour, que les paroles de M. Pascal adressées au libertin sont équivalentes à celles-ci: *Vous soutenez que par raison, vous ne pouvez dire que Dieu est.*» (*Dictionnaire historique et critique*, article Pascal, pag. 504, 505, note 1.)

L'illustre écrivain s'appuie sur l'autorité d'un passage où il est évident que Pascal parle en son nom. Le voici: « Je n'entreprendrai pas de prouver par des raisons naturelles, ou l'existence de Dieu, ou la Trinité, ou l'immortalité de l'âme; non-seulement parce que je ne me sentirais pas assez fort pour trouver dans la nature de quoi convaincre des athées endurcis; mais.... (1) »

Avant d'expliquer ce texte, qu'il nous soit permis d'en compléter la citation. Pascal a dit: « *J.-C. est l'objet de tout et le centre où tout tend; qui le connaît, connaît la raison de toutes choses.*

» *Ceux qui s'égarent, ne s'égarent que manque de voir une de ces deux choses. On peut donc bien connaître Dieu sans sa misère et sa misère sans Dieu; mais on ne peut connaître J.-C. sans connaître tout ensemble et Dieu et sa misère.*

---

(1) *Revue des Deux-Mondes*, 15 décembre 1844, pag. 1028. —*Des Pensées de Pascal*, pag. 172.

» *Et c'est pourquoi* je n'entreprendrai pas *ici* de prouver par des raisons naturelles, ou l'existence de Dieu, ou la Trinité, ou l'immortalité de l'âme, ni aucune des choses de cette nature; non-seulement parce que je ne me sentirais pas assez fort pour trouver dans la nature de quoi convaincre des athées endurcis, mais *encore parce que cette connaissance, sans Jésus-Christ, est inutile et stérile. Quand un homme serait persuadé que les proportions des nombres sont des vérités immatérielles, éternelles, et dépendantes d'une première vérité en qui elles subsistent et qu'on appelle Dieu, je ne le trouverais pas beaucoup avancé pour son salut* (1). »

Pascal, dans ce passage, annonce qu'il n'entreprendra point de prouver par des raisons naturelles l'existence de Dieu. Mais il ne proclame pas cette entreprise impossible. Il indique la circonstance dans laquelle il ne veut point s'y livrer. « Je n'entreprendrai pas *ici*, » dit-il. L'illustre écrivain, en rapportant le passage qui nous occupe, a oublié le mot *ici* (2). Par ce mot *ici*, Pascal désigne son Apologie de la religion chrétienne. En effet, il parle d'une entreprise dans laquelle il se propose de prouver en même temps les mystères du christianisme, *la Trinité* par exemple, l'existence de Dieu, etc. Or, Pascal, dans son *Apologie*, voulait se servir des mêmes preuves pour établir les dogmes chrétiens et les vérités de l'ordre naturel; et il était persuadé que les preuves fondées sur les faits miraculeux, ou tirées de la connaissance de nous-mêmes, étaient les plus propres à ébranler les cœurs endurcis. Nicole partageait cette opinion. « Je reconnais, dit-il, que les preuves naturelles de l'existence de Dieu et de l'immortalité de l'âme ne sont pas les preuves les plus propres pour conduire à la vraie religion ceux qui sont assez malheureux pour ne la connaître pas, et que celles qui se tirent des miracles et des prophéties qui autorisent la certitude des Écritures, sont beaucoup plus capables de faire impression

(1) *Pensées de Pascal*, tom. II, pag. 115.

(2) M. de Lamennais a fait la même omission, en se prévalant du même passage pour accuser Pascal de scepticisme. Nous avons constaté ce fait en 1824.

sur des esprits opiniâtres. » (*Essais de morale*, tom. II ; *Discours de l'existence de Dieu*, etc., pag. 26.)

Pascal signale deux raisons qui l'ont déterminé à écarter de son *Apologie* les preuves naturelles de l'existence de Dieu. L'illustre écrivain en rapporte une seule qui est formulée en ces termes : *Je ne me sentirais pas assez fort pour trouver dans la nature de quoi convaincre des athées endurcis.* Peut-on conclure de cet aveu que, dans la pensée de Pascal, les preuves naturelles de l'existence de Dieu sont dépourvues de solidité ? Non, sans doute. Pascal portait sur les athées endurcis, le même jugement que sur les pyrrhoniens opiniâtres ; il croyait que, lorsqu'il s'agit de pareils hommes, on ne parvient point à *convaincre* en parlant à l'esprit par le raisonnement ; mais que, pour ramener, il faut essayer de s'adresser à l'*instinct*, au *cœur*, au *sentiment*.

La seconde raison alléguée par Pascal, et que l'illustre écrivain a omise, c'est l'inutilité de la connaissance de Dieu par les raisons naturelles, sans J.-C. « Quand un homme serait persuadé, dit Pascal, que les proportions des nombres sont des vérités immatérielles, éternelles, et dépendantes d'une première vérité en qui elles subsistent et qu'on appelle *Dieu*, je ne le trouverais pas beaucoup avancé pour son salut. » On le voit, Pascal ne conteste point la possibilité d'arriver par des raisonnemens métaphysiques à la connaissance d'une première vérité en qui subsistent les vérités immatérielles et éternelles, et qu'on appelle *Dieu*, il se contente d'affirmer qu'une pareille connaissance serait peu utile pour le salut.

Pascal reconnaît formellement la possibilité de connaître Dieu par la nature et par le raisonnement, dans cet autre passage : « Le Dieu des chrétiens ne consiste pas en un Dieu simplement auteur des vérités géométriques et de l'ordre des élémens : c'est la part des païens et des Épicuriens ; il ne consiste pas seulement en un Dieu qui exerce sa providence sur la vie et sur les biens des hommes, pour donner une heureuse suite d'années à ceux qui l'adorent : c'est la portion des Juifs ; mais le Dieu d'Abraham, le Dieu d'Isaac, le Dieu de Jacob, le Dieu des chré-

tiens, est un Dieu d'amour et de consolation. C'est un Dieu qui remplit l'âme et le cœur qu'il possède ; c'est un Dieu qui leur fait sentir intérieurement leur misère et sa miséricorde infinie ; qui s'unit au fond de leur âme ; qui la remplit d'humilité, de joie, de confiance, d'amour ; qui les rend incapables d'autre fin que de lui-même (1). »

Pascal reconnaît, dans d'autres endroits, que l'on peut connaître Dieu sans connaître J.-C. Mais alors, ajoute-il, on *tombe dans le déisme, que la religion chrétienne abhorre presque autant que l'athéisme* (2). Il fait remarquer *que lorsque on connaît Dieu sans J.-C., on connaît Dieu sans sa misère ;* et alors on ne se connaît pas et on ne va pas à Dieu. C'est pour exprimer cette pensée, et non pour exclure les preuves naturelles de l'existence de Dieu, comme le suppose l'illustre écrivain, que Pascal a dit : « Philosophes, la belle chose de crier à un homme qui ne se connaît pas, qu'il aille de lui-même à Dieu (3). »

Pascal soutient que *connaître Dieu sans sa misère et sans J.-C., c'est s'égarer, et c'est pourquoi,* conclut Pascal, je n'entreprendrai pas *ici* de prouver par des raisons naturelles, etc. » L'illustre écrivain a oublié dans sa citation ces mots : *et c'est pourquoi*, comme il avait oublié le mot *ici.*

Pascal a-t-il tort de prétendre qu'un *Dieu simplement auteur des vérités géométriques* n'exerce pas d'influence morale ? Nous ne le croyons pas. Ce Dieu est une conception abstraite, à laquelle on s'élève laborieusement à l'aide d'une argumentation subtile. Un pareil Dieu est relégué dans les plus hautes régions de l'intelligence ; il demeure étranger, indifférent à la direction de la volonté. Le Dieu qui exerce de l'influence sur nos actions, doit éveiller le sentiment ; car c'est le sentiment qui est le principe actif. *La raison*, dit Pascal, *agit avec lenteur, le sentiment n'agit pas ainsi ; il agit en un instant et toujours est prêt à agir. C'est le*

---

(1) *Pensées de Pascal*, tom. II, pag. 116, 117.
(2) *Ibidem*, pag. 117.
(3) *Revue des Deux-Mondes*, 15 décembre 1844, pag. 1028.

cœur qui sent Dieu, et non la raison (1). Eh bien, le Dieu des chrétiens seul est sensible au cœur.

L'illustre écrivain nous oppose encore ce passage. « Les preuves de Dieu métaphysiques sont si éloignées du raisonnement des hommes et si impliquées, *qu'elle ne frappent pas ;* et quand cela servirait à quelques-uns, ce ne serait que pendant l'instant qu'ils voient cette démonstration, mais une heure après, ils craignent de s'être trompés (2). » Ce passage figure dans *la Préface de la seconde partie de* l'Apologie. Pascal donne les raisons qui l'ont déterminé à exclure les preuves métaphysiques. Or, il ne dit point que les preuves de Dieu métaphysiques ne *frappent pas ;* il affirme seulement qu'elles *frappent peu* (3). Il ajoute qu'elles sont *impliquées, et que si elles servent à quelques-uns, ce n'est que pendant l'instant qu'ils voient cette démonstration, et qu'une heure* après ils craignent de s'être trompés. Pascal justifie ailleurs ce jugement : « La raison, dit-il, agit avec lenteur (quand il s'agit de démonstration métaphysique) et avec tant de vues sur tant de principes, lesquels il faut qu'ils soient toujours présens, qu'à toute heure elle s'assoupit et s'égare, manque d'avoir tous ces principes présens (4). » Il est certain que Pascal avait *quelque éloignement des raisonnemens abstraits et métaphysiques* (5).

Certes, on ne saurait en disconvenir, de pareils raisonnemens sont *impliqués et seulement* accessibles à l'intelligence du petit nombre. Pascal ne les rejette pas entièrement ; il ne fait que les exclure de son *Apologie*, en signalant leur imperfection. Il affirme, en effet, *qu'ils ne frappent que pendant l'instant que l'on voit la démonstration, et qu'une heure après on craint de s'être trompé.* Peut-on conclure de là que Pascal était sceptique ? Non, sans doute. Descartes n'a-t-il pas dit : « La pensée rencontre aussi quelques

---

(1) *Pensées de Pascal*, tom. II, pag. 172, 176.
(2) *Revue des Deux-Mondes*, 15 décembre 1844, pag. 1028, 1029.
(3) *Pensées de Pascal*, tom. II, pag. 114.
(4) *Ibidem*, pag. 176.
(5) *Essais de Morale*, tom. II ; *De l'éducation d'un prince*, seconde partie, pag. 322.

notions communes, dont elle compose des démonstrations, qui la persuadent si absolument, qu'elle ne saurait douter de leur vérité *pendant qu'elle s'y applique?* Par exemple elle a en soi les idées des nombres et des figures; elle a aussi entre ses communes notions, *que si on ajoute des quantités égales à d'autres quantités égales les tous seront égaux*, et beaucoup d'autres aussi évidentes que celle-ci, par lesquelles il est aisé de démontrer que les trois angles d'un triangle sont égaux à deux droits, etc. *Or, tant qu'elle aperçoit ces notions, et l'ordre dont elle a déduit cette conclusion, ou d'autres semblables, elle est très-assurée de leur vérité. Mais, comme elle ne saurait y penser toujours avec tant d'attention, lorsqu'il arrive qu'elle se souvient de quelque conclusion, sans prendre garde à l'ordre dont elle peut être démontrée, et que cependant elle pense que l'auteur de son être aurait pu la créer, de telle nature qu'elle se méprît en tout ce qui lui semble très-évident, elle voit bien qu'elle a un juste sujet de se défier de la vérité de tout ce qu'elle n'aperçoit pas distinctement, et qu'elle ne saurait avoir aucune science certaine, jusques à ce qu'elle ait connu celui qui l'a créée.* » (*Principes de la philosophie*, etc.; Première partie, XIII.)

L'illustre écrivain cite ces passages de Pascal:

« Eh quoi! ne dites-vous pas que le ciel et les oiseaux prouvent Dieu? — Non. — Et votre religion ne le dit-elle pas? — Non; car encore que cela est vrai en un sens pour quelques âmes à qui Dieu donne cette lumière, néanmoins cela est faux à l'égard de la plupart.

» J'admire avec quelle hardiesse ces personnes entreprennent de parler de Dieu en adressant leurs discours aux impies. Leur premier chapitre est de prouver la divinité par les ouvrages de la nature. Je ne m'étonnerais pas de leur entreprise s'ils adressaient leurs discours aux fidèles; car il est certain que ceux qui ont la foi vive dedans le cœur, voient incontinent que tout ce qui est n'est autre chose que l'ouvrage du Dieu qu'ils adorent. Mais pour ceux en qui cette lumière est éteinte et dans lesquels on a l'intention de la faire revivre, ces personnes, destituées de foi et de grâce, qui, recherchant de toutes leurs

lumières, tout ce qu'ils voient dans la nature qui peut les mener à cette connaissance, ne trouvent qu'obscurité et ténèbres, dire à ceux-là qu'ils n'ont qu'à voir la moindre des choses qui nous environnent et qu'ils y verront Dieu à découvert, et leur donner pour toute preuve, à ce grand et important sujet, le cours de la lune et des planètes, et prétendre l'avoir achevée sans peine avec un tel discours, c'est leur donner sujet de croire que les preuves de notre religion sont bien faibles; et je vois, par raison et par expérience, que rien n'est plus propre à en faire naître le mépris. »

L'illustre écrivain ajoute cette réflexion : « On voit comme en ce dernier passage Pascal traite les preuves physiques elles-mêmes, ces preuves aussi vieilles que le monde et la raison humaine. Je conviens que son dessein et l'absolu pyrrhonisme exigeaient de lui cela ; mais, n'est-ce pas un gratuit et incompréhensible renversement des notions les plus reçues de soutenir, et d'un ton sérieux, que cet ordre de preuves n'étant propre qu'à en faire naître le mépris, jamais auteur canonique n'en a fait usage (1)? »

Le passage que nous venons de rapporter se trouve dans les fragmens de la *Préface de la seconde partie* de l'Apologie que méditait Pascal. Il contient les raisons qui avaient empêché ce grand génie de se servir des preuves *Physiques*. En effet, Pascal, dans ce passage, parle des apologistes du christianisme qui, dans *leur premier chapitre, prouvent la divinité par les ouvrages de la nature, et qui, adressant leurs discours aux impies pour faire revivre la lumière de la foi éteinte en eux, donnent pour toute preuve de ce grand et important sujet le cours de la lune ou des planètes*. Pascal blâme ce plan ; mais il ne rejette pas d'une manière absolue les preuves physiques de l'existence de Dieu. Un écrivain admis à l'intimité de Pascal, qui connaissait ses véritables sentimens, Nicole confirme notre réponse par son témoignage. « Il est certain, dit-il,

(1) *Revue des Deux-Mondes*; 15 décembre 1844, pag. 1029.

que Pascal avait quelque éloignement des raisonnemens abstraits et métaphysiques que plusieurs ont employés pour l'établissement des vérités de la foi. Mais il ne faisait pas le même jugement de quelques autres preuves plus sensibles, etc. » (*Essais de Morale* tom. II ; *De l'éducation d'un prince*, seconde partie, pag. 322.)

Pascal craignait que la méthode suivie par les apologistes dont il parle, *ne donnât sujet aux impies de croire que les preuves de notre religion sont bien faibles ; et il voyait par raison et par expérience que rien n'est plus propre à en faire naître le mépris*. L'illustre écrivain a cru que Pascal avait prétendu que cet ordre de preuves n'était propre qu'à faire naître le mépris des preuves *naturelles*. La lecture attentive du passage nous a prouvé que Pascal voulait dire qu'en plaçant tout d'abord les preuves physiques de l'existence de Dieu, on faisait naître le mépris *des preuves de la religion*. Pascal invoquait *la raison et l'expérience* à l'appui de son opinion. L'expérience lui avait appris que les preuves physiques de l'existence de Dieu étaient dédaignées par les impies versés dans les sciences, et *sa raison* lui avait montré que ces preuves n'étaient pas des raisonnemens invincibles. Nicole ne pensait pas, il est vrai, comme Pascal, qu'il fallût écarter des apologies du christianisme les preuves naturelles, à cause de *l'inconvénient que l'on peut alléguer, qui est que ces sortes de preuves ne conduisent qu'à connaître un Dieu, et qu'elles ne nous mènent pas à J.-C., notre unique libérateur*. Mais il avoue que les preuves naturelles de l'existence de Dieu tirent moins leur force *d'un raisonnement invincible, que d'un sentiment et d'une vue qui n'ont pas moins de force que tous les raisonnemens* ; qu'il ne faut pas se forcer pour s'y rendre, mais qu'il faut se faire violence pour les contredire. (*Essais de morale*, tom. II; *De l'éducation d'un prince*, seconde partie, p. 323, 324 ; *Discours de l'existence de Dieu*, pag. 27.)

Pascal a dit : « C'est une chose admirable que jamais auteur canonique ne s'est servi de la nature pour prouver Dieu ; tous tendent à le faire croire et jamais ils n'ont dit : Il n'y a point de vide, donc il y a un Dieu ; il fallait qu'ils fussent plus habiles

que les plus habiles gens qui sont venus depuis, qui s'en sont tous servi. Cela est très-considérable. »

L'illustre écrivain ajoute cette réflexion : « Non, vraiment, cela n'est pas très-considérable; car rien n'est plus manifestement faux. Les Saintes Écritures ne sont point un cours de physique; elles ne prennent point le langage de la science, encore bien moins celui d'un système particulier ; elles ne disent point : Il n'y a pas de vide, donc il y a un Dieu, bizarre argument qui n'est nulle part, si ce n'est peut-être dans quelque obscur cartésien; mais elles enseignent, et cela à toutes les pages et de toutes les manières, que *les cieux racontent la gloire de leur auteur*. Et saint Paul, que Pascal ne récusera pas, je l'espère, ne dit-il point : *Ils ont connu ce qui se peut découvrir de Dieu, Dieu même le leur ayant fait connaître ; car la grandeur invisible de Dieu, sa puissance éternelle et sa divinité deviennent visibles en se faisant connaître par ses ouvrages depuis la création du monde* (1)? »

Suivant Pascal, *jamais auteur canonique ne s'est servi de la nature pour prouver Dieu. Tous tendent à le faire croire*. L'illustre écrivain assure que *rien n'est plus manifestement faux*. Qu'il nous soit permis de soutenir que l'assertion de Pascal est entièrement exacte. En effet, les auteurs canoniques n'ont jamais fait des *raisonnemens* sur la nature pour prouver l'existence de Dieu. On ne trouve point dans les Écritures, ni l'enthymème suivant : Il *n'y a point de vide, donc il y a un Dieu ;* ni des argumens semblables à ceux-ci : Il est impossible que la matière et le mouvement soient des êtres éternels et nécessaires ; que l'ordre et la nouveauté du monde prouvent l'existence de Dieu, etc. Les Livres saints dirigent nos regards vers les cieux; ils nous disent : Le firmament ne proclame-t-il pas la gloire du créateur ? Pouvons-nous ne point admirer dans les merveilles de l'univers les perfections divines qui y sont réfléchies ? Le passage de Saint Paul qu'oppose l'illustre écrivain, ne contredit pas notre réponse.

---

(1) *Revue des Deux-Mondes*, 15 décembre 1844, pag. 1029.

Nicole en a fait la remarque dans un discours que nous avons déjà cité. « L'impression que la vue de ce grand monde forme naturellement dans tous les hommes, qu'il y a un Dieu qui en est l'auteur , a des racines fortes et profondes dans notre esprit. » Or , les preuves naturelle de l'existence de Dieu agissent principalement sur nous , en éveillant ce penchant qui nous porte à nous rendre à cette vue. Si on se fait violence pour contredire ce penchant, ces preuves sont impuissantes, et alors , comme l'observe Pascal , *le ciel et les oiseaux ne prouvent pas Dieu.*

« Quelques fois Desmolets , dit l'auteur du *Rapport sur les Pensées,* faute de comprendre Pascal ou ne voulant pas le suivre , de peur de lui imputer des énormités , lui attribue des pensées bien vagues. Desmolets (pag. 309): *Athéisme,* MANQUE *de force d'esprit, mais jusqu'à un certain* POINT *seulement.* On ne voit pas bien ce que cela signifie. Pascal a écrit de sa propre main , et en caractères très-lisibles (manuscrit pag. 61) : *Athéisme ,* MARQUE *de force d'esprit, mais jusqu'à un certain degré seulement.* C'est-à-dire, que c'est force d'esprit de rejeter l'existence de Dieu au nom de la raison , pourvu qu'en suite on l'accepte des mains de la révélation; Pascal est là tout entier. Desmolets n'a pas osé le montrer tel qu'il est (1). »

Le passage de Pascal, tel que le rapporte Desmolets, n'est pas conforme au texte de l'autographe. L'illustre écrivain suppose que Desmolets a altéré le passage, parce qu'il n'a pas *osé montrer* Pascal *tel qu'il est ;* nous ne saurions adopter cette conjecture. Le manuscrit, il est vrai, porte en caractères lisiblement écrits : « Athéisme , *marque* de force d'esprit, » et non pas « *manque* de force d'esprit. » Mais Desmolets n'avait pas consulté l'autographe. Il s'était servi d'une copie , celle de l'abbé Périer. Dans les anciennes écritures, le *n* placé dans le corps d'un mot , se confond aisément avec le *r*. L'erreur de Desmolets a pu donc être involontaire.

---

(1) *Des Pensées de Pascal*, pag. 174 , 175.

L'illustre écrivain tire du passage, tel qu'il est dans le manuscrit, la conclusion suivante : D'après Pascal, « c'est force d'esprit de rejeter l'existence de Dieu au nom de la raison, pourvu qu'ensuite on l'accepte des mains de la révélation. Pascal est là tout entier. » Il nous semble que l'interprétation naturelle du passage contredit cette conclusion. Pascal a dit ailleurs : « Il faut une grandeur extraordinaire d'âme pour y arriver (à un certain genre de mal), aussi bien qu'au bien (1). » Pascal pouvait donc appliquer cette pensée *au mal* de l'athéisme, et le proclamer « une *marque* de force d'esprit, mais jusqu'à un certain POINT seulement. » L'idée de Dieu a de fortes et profondes racines dans notre esprit. Le penchant qui nous porte à y adhérer, est presque invincible. *La vue* de cette idée n'est pas moins puissante que tous les raisonnemens. L'athée donne donc une *marque de force d'esprit jusqu'à un certain degré*, lorsqu'il se fait violence pour résister à ce penchant, lorsqu'il ferme les yeux à cette vive lumière.

L'illustre écrivain affirme que *l'on ne voit pas bien ce que signifie* le passage de Pascal, tel que le rapporte Desmolets. Il nous semble qu'on peut y trouver un sens raisonnable. Pascal a dit, « *qu'il est incompréhensible que Dieu ne soit pas*, mais aussi *qu'il est incompréhensible qu'il soit* (2). » L'athée manifeste donc un *manque* de force d'esprit, lorsqu'il succombe sous le poids de cette dernière incompréhensibilité. Pascal a dit : « Ce qui y paraît (dans le monde) ne marque ni une exclusion totale, ni une présence manifeste de divinité, mais la présence d'un Dieu qui se cache (3). » L'athée montre donc un *manque* de force d'esprit, lorsqu'il s'égare dans ces ténèbres. Pascal a dit : « Rien n'accuse davantage une extrême faiblesse d'esprit, que de ne pas connaître quel est le malheur d'un homme sans Dieu (4). » De telles paroles

(1) *Pensées de Pascal*, tom. I, pag. 193.
(2) *Ibidem*, tom. II, pag. 181.
(3) *Ibidem*, pag. 117.
(4) *Ibidem*, pag. 13.

sont claires. On peut donc *voir ce que signifie* le passage de Pascal, tel que le rapporte Desmolets. Ainsi, le passage, dans les deux leçons, offre une pensée solide et profonde.

Pascal, dans des fragmens réunis sous ce titre : *Disproportion de l'homme*, veut constater notre impuissance à connaître les principes des choses qui sont *simples et infinis*. L'illustre écrivain a choisi parmi ces fragmens cette pensée : « Si l'homme s'étudiait le premier, il verrait combien il est incapable de passer outre. Comment se pourrait-il qu'une partie connût le tout ? » L'illustre écrivain conclut de ces paroles, que Pascal rejette toutes les preuves naturelles de l'existence de Dieu (1). Nous répondrons que, dans ce passage cité par l'illustre écrivain, il n'est nullement question des preuves naturelles de l'existence de Dieu. Pascal se proposait seulement de fixer les limites que l'homme ne peut pas franchir *dans la recherche* de la nature. On sera convaincu de cette vérité, en lisant les pensées qui suivent immédiatement le passage cité : « Mais il (l'homme) aspirera peut-être à connaître au moins les parties avec lesquelles il a de la proportion. Mais les parties du monde ont toutes un tel rapport et un tel enchaînement l'une avec l'autre, que je crois impossible de connaître l'une sans l'autre et sans le tout.

» L'homme, par exemple, a rapport à tout ce qu'il connaît. Il a besoin de lieu pour le contenir, de temps pour durer, de mouvement pour vivre, d'élémens pour le composer, de chaleur et d'alimens pour le nourrir, d'air pour respirer. Il voit la lumière, il sent les corps ; enfin tout tombe sous son alliance.

» Il faut donc, pour connaître l'homme, savoir d'où vient qu'il a besoin d'air pour subsister ; et, pour connaître l'air, savoir par où il a rapport à la vie de l'homme, etc.

» La flamme ne subsiste point sans l'air : donc, pour connaître l'un, il faut connaître l'autre..... « Et ce qui achève notre impuissance à connaître les choses, est qu'elles sont simples en elles-mêmes (2).

(1) *Revue des Deux-Mondes*, 15 décembre 1844, 1028.
(2) *Pensées de Pascal*, tom. II, pag. 72, 73.

» Concluons. Pascal ne rejette pas, d'une manière absolue, les preuves naturelles de l'existence de Dieu, puisqu'il a prouvé par la *raison* l'existence d'un être éternel, et qu'il a reconnu que l'étude de la *nature* peut nous conduire au *déisme*. Mais il n'a pas voulu se servir de ces preuves dans son Apologie de la religion chrétienne. Il écarte les preuves métaphysiques, parce qu'elles *frappent peu*, et que peu d'esprits peuvent les comprendre. Il exclut les preuves physiques, parce que les impies les *méprisent*. Il a donné la préférence aux preuves morales tirées des miracles, des prophéties et de la connaissance de nous-mêmes ; elles lui ont paru plus propres à vaincre l'obstination des impies et à triompher de leur endurcissement. Il s'est proposé d'employer les mêmes preuves pour établir *la Trinité*, tous les autres dogmes chrétiens, et les vérités de l'ordre naturel, parce que *ces sortes de preuves nous mènent à J.-C., notre unique libérateur*, et qu'elles n'ont pas *l'inconvénient de ne conduire qu'à connaître un Dieu*.

II.

Le plan que Pascal adoptait pour son Apologie et que nous avons rappelé, lui interdisait les preuves naturelles de l'immatérialité et de l'immortalité de l'âme. Aussi s'exprimait-il en ces termes : « *Et c'est pour quoi* je n'entreprendrai pas *ici* de prouver par des raisons naturelles..... l'immortalité de l'âme. » Mais Pascal appréciait la valeur de ces preuves. Tout le monde connaît le fragment sublime dans lequel il retrace la dignité du *roseau pensant*. Dans d'autres passages, il déclare, tantôt, *qu'il est incompréhensible que nous n'ayons pas d'âme;* tantôt, *qu'il n'y a rien de si inconcevable que de dire que la matière se connaît soi-même*. Dans une lettre il se félicite d'avoir lu un livre *dans lequel il a beaucoup appris par la manière dans on accorde en peu de mots l'immatérialité de l'âme avec le pouvoir qu'a la matière d'altérer ses fonctions et de causer le délire* (1). « Pascal, dit Nicole, était per-

(1) *Pensées de Pascal*, tom. I, pag. 57 ; tom. II, pag. 73, 181, 182.

suadé.... que la preuve que l'on tire de ce que la matière est incapable de penser, est fort solide, et qu'elle fait voir clairement que l'âme n'est point matière, mais une substance d'un autre genre qui n'est point attachée au corps. » (*Essais de morale*, tom, II; *De l'éducation d'un prince*, seconde partie, pag. 322, 323.)

III.

D'après l'illustre écrivain, Pascal n'admet point de justice naturelle. Ce que nous appelons ainsi, n'est qu'un effet de la coutume et de la mode. Est-ce Pascal, est-ce Montaigne, s'écrie-t-il, qui a écrit les passages suivans?

1° (1) « Qu'est-ce que nos principes naturels, sinon nos principes accoutumés? Dans les enfans, ceux qu'ils ont reçus de la coutume de leurs pères, comme la chasse dans les animaux.

» Les pères craignent que l'amour naturel des enfans ne s'efface. Quelle est donc cette nature sujette à être effacée?... J'ai bien peur que la nature ne soit elle-même une première coutume, comme la coutume est une seconde nature.

» 2° Comme la mode fait l'agrément, aussi fait-elle la justice. Si l'homme connaissait réellement la justice, il n'aurait pas établi cette maxime, la plus générale de celles qui sont parmi les hommes : Que chacun suive les mœurs de son pays. L'éclat de la véritable équité aurait assujetti tous les peuples; et les législateurs n'auraient pas pris pour modèle, au lieu de cette justice constante, les fansaisies et les caprices des Perses et des Allemands; on la verrait plantée par tous les états du monde et dans tous les temps.

» Ils confessent que la justice n'est pas dans ces coutumes, mais qu'elle réside dans les lois naturelles, communes à tout pays. Certainement ils le soutiendraient opiniâtrément, si la témé-

(1) Nous assignons un rang à ces passages pour en faciliter l'examen.

rité du hasard qui a semé les lois humaines en avait rencontré au moins une qui fût universelle. La plaisanterie est telle, que le caprice des hommes s'est si bien diversifié, qu'il n'y en a point.

» On ne voit presque rien de juste ou d'injuste qui ne change de qualité en changeant de climat. Trois degrés d'élévation du pôle renversent toute la jurisprudence. Un méridien décide de la vérité. En peu d'années de possession les lois fondamentales changent. Le droit a ses époques. L'entrée de Saturne au Lion nous marque l'origine d'un tel crime. Plaisante justice, qu'une rivière borne ! Vérité au-deçà des Pyrénées, erreur au-delà.

» Rien, suivant la seule raison, n'est juste de soi. La coutume fait toute l'équité, par cela seul qu'elle est reçue : c'est le fondement mystique de son autorité. Qui la ramène à son principe l'anéantit. Rien n'est si fautif que les lois qui redressent les fautes ; qui leur obéit parce qu'elles sont justes, obéit à la justice qu'il imagine, mais non pas à l'essence de la loi ; elle est toute ramassée en soi : elle est loi et rien davantage....

3° » La justice est sujette à dispute, la force est très-reconnaissable et sans dispute.... Ne pouvant faire que ce qui est juste fût fort, on a fait que ce qui est fort fût juste.... On appelle juste ce qu'il est force d'observer.... Voilà ce que c'est proprement que la définition de la justice.

» Montaigne a tort : la coutume ne doit être suivie que parce qu'elle est coutume, et non parce qu'elle soit raisonnable et juste.

4° » Sans doute l'égalité des biens est juste ; mais, ne pouvant dire qu'il soit force d'obéir à la justice, on a fait qu'il soit juste d'obéir à la force ; ne pouvant fortifier la justice, on a justifié la force, afin que le juste et le fort fussent ensemble, et que la paix fût, qui est le souverain bien.

5° » De là vient le droit de l'épée ; car l'épée donne un véritable droit, autrement l'on verrait la violence d'un côté et la justice de l'autre.... (1)»

---

(1) *Revue des Deux-Mondes*, 15 décembre 1844, pag. 1024, 1025, 1026. — *Des pensées de Pascal*, pag. 108, 222.

L'illustre écrivain à l'occasion des deux derniers passages que nous venons de transcrire, accuse Pascal d'adopter la politique de Hobbes, politique d'esclavage, avec cette différence que Hobbes a sur Pascal l'avantage d'une rigueur parfaite. Car, ajoute-t-il, « Hobbes se serait bien gardé d'admettre que l'égalité des biens soit juste en elle-même, pour aboutir à cette belle conclusion pratique, qu'il faut maintenir tant d'inégalités destituées de tout fondement. »

Nous ferons observer d'abord que ces fragmens ont reçu une disposition qu'ils n'ont pas dans l'autographe, et ne sont pas rapportés tout entiers.

Pascal, dans les passages désignés par le N° 1, constate sous une forme originale, énergique, un fait attesté par l'espérience, la facilité de confondre la nature avec l'habitude. La citation incomplète du texte porterait à conclure, *que*, dans la pensée de Pascal, *la nature elle-même n'est qu'un première coutume*, *comme la coutume est une seconde nature*. Mais telle n'est point son opinion. On le voit clairement dans quelques lignes qui font partie du premier passage cité par l'illustre écrivain, et qu'il n'a pas rapportées. Pascal s'y exprime en ces termes : « Une différente coutume en donnera d'autres principes naturels. Cela se voit par expérience ; et, s'il y en a *d'ineffaçables à la coutume*, il y en a aussi de la coutume contre la nature ineffaçables à la nature, et à une seconde coutume ; cela dépend de la disposition (1). »

Donc Pascal reconnaissait qu'il y a des *principes naturels ineffaçables à la coutume*.

Ainsi, quand dans le paragraghe qui suit, dans la citation de l'illustre écrivain, et non pas dans l'autographe, Pascal dit : « J'ai bien peur que cette nature ne soit elle-même une première coutume, comme la coutume est une seconde nature, » il prétend seulement que ce qu'on appelle nature, n'est *souvent* qu'une première coutume. Il n'aurait pas pu, sans tomber dans une con-

---

(1) *Pensées de Pascal*, tom. II, pag. 131, 132.

tradiction grossière, soutenir qu'une pareille erreur a toujours lieu. Au reste, Pascal dans d'autres endroits, distingue la nature de la coutume; constate que *l'instinct et l'expérience* nous font connaître la nature, et que la *raison* contribue à l'effacer (1).

Les deux paragraphes dont se compose le premier passage que nous venons d'examiner, se trouvent l'un à la page 163 de l'autographe, l'autre à la page 195.

Les textes qui composent la citation que nous avons marquée du N° 2, sont empruntés à différentes pages de l'autographe. La première proposition : « Comme la mode fait l'agrément, aussi fait-elle la justice, » est une pensée isolée qui est à la page 73. Les fragmens qui viennent après cette proposition, commencent par ces mots : Si *l'homme connaissait,* et sont terminés par ceux-ci : *elle est loi et rien davantage*. Ils se trouvent aux pages 69 et 365. L'illustre écrivain a omis quelques parties de ces fragmens. Il en a transposé d'autres. Ces transpositions et ces omissions rendent plus difficile la connaissance de la pensée de Pascal. Nous allons essayer de placer cette pensée sous son véritable jour (2).

---

(1) *Pensées de Pascal*, tom I, pag. 213, 226.

(2) Nous allons transcrire ici les passages de Pascal, tels qu'ils sont dans l'autographe. Nous désignerons par des caractères italiques les passages transposés ou omis.

« *Sur quoi fondera-t-il l'économie du monde qu'il veut gouverner ? Sera-ce sur le caprice de chaque particulier ? Quelle confusion ! Sera-ce sur la justice ? Il l'ignore.*

» *Certainement* s'il la connaissait, il n'aurait pas établi cette maxime, la plus générale de *toutes* celles qui sont parmi les hommes : Que chacun suive les mœurs de son pays. L'éclat de la véritable équité aurait assujetti tous les peuples, et les législateurs n'auraient pas pris pour modèle, au lieu de cette justice constante, les fantaisies et les caprices des Perses et Allemands. On la verrait plantée par tous les États du monde et dans tous les temps, *au lieu qu'on ne voit presque rien de juste ou d'injuste qui ne change de qualité en changeant de climat. Trois degrés d'élévation du pôle renversent toute la jurisprudence. Un méridien décide de la vérité ; en peu d'années de possession, les lois fondamentales changent ; le droit a ses époques. L'entrée de Saturne au Lion nous marque l'origine d'un tel crime. Plaisante justice qu'une rivière borne ! Vérité en deçà des Pyrénées, erreur au-delà.*

Pascal recherche les fondemens des législations humaines et la véritable autorité de la loi. Il soutient que les lois humaines ne sont pas fondées sur la pure équité. En effet, l'homme ne connait point *cet éclat de la véritable équité qui aurait assujetti tous les peuples. Il y a sans doute des lois naturelles ; mais cette belle raison corrompue a tout corrompu.* « Toutes les bonnes maximes sont dans le monde, on ne manque qu'à les appliquer ; (1) » et il n'est presque point d'application du juste ou de l'injuste qui n'ait changé de qualité en changeant de climat. *Comme la mode fait l'agrément,* aussi *fait-elle la justice.* Les lois humaines devaient

---

» Ils confessent que la justice n'est pas dans ces coutumes, mais qu'elle réside dans les lois naturelles *connues* en tout pays. Certainement ils la soutiendraient opiniatrément, si la témérité du hasard qui a semé les lois humaines (manuscrit, pag. 69) en avait rencontré au moins une qui fût universelle ; mais la plaisanterie est telle, que le caprice des hommes s'est si bien diversifié, qu'il n'y en a point.

» *Le larcin, l'inceste, le meurtre des enfans et des pères, tout a eu sa place entre les actions vertueuses. Se peut-il rien de plus plaisant qu'un homme ait droit de me tuer, parce qu'il demeure au-delà de l'eau, et que son prince a querelle contre le mien, quoique je n'en aie aucune avec lui?*

» *Il y a sans doute des lois naturelles ; mais cette belle raison corrompue a tout corrompu :* NIHIL AMPLIUS NOSTRUM EST ; QUOD NOSTRUM DICIMUS, ARTIS EST, EX SENATUS-CONSULTIS ET PLEBISCITIS CRIMINA EXERCENTUR ; UT OLIM VITIIS, SIC NUNC LEGIBUS LABORAMUS.

» *De cette confusion arrive que l'un dit que l'essence de la justice est l'autorité du législateur ; l'autre, la commodité du souverain ; l'autre, la coutume présente, et c'est le plus sûr ;* rien, suivant la seule raison, n'est juste de soi: *tout branle avec le temps.* La coutume fait toute l'équité, par cette seule raison qu'elle est reçue ; c'est le fondement mystique de son autorité. Qui la ramène à son principe, l'anéantit. Rien n'est si fautif que *ces* lois qui redressent les fautes ; qui leur obéit, parce qu'elles sont justes, obéit à la justice qu'il imagine, mais non pas à l'essence de la loi : elle est toute ramassée en soi ; elle est loi, et rien davantage. *Qui voudra en examiner le motif le trouvera si faible et si léger, que, s'il n'est accoutumé à contempler les prodiges de l'imagination humaine, il admirera qu'un siècle lui ait tant acquis de pompe et de révérence. L'art de fonder (et) bouleverser les États, est d'ébranler les coutumes établies, en sondant jusque dans leur source, pour marquer leur défaut de justice. Il faut, dit-on, recourir aux lois fondamentales et primitives de l'État qu'une coutume injuste a abolies : c'est un jeu sûr pour tout perdre ; rien ne sera juste à cette balance. Cependant le peuple prête aisément l'oreille à ces discours. Ils secouent le joug, dès qu'ils le reconnaissent ; et les grands en profitent à sa ruine et à celle de ces curieux examinateurs des coutumes reçues.* » (Manuscrit, pag. 365.) (*Pensées de Pascal*. tom. II, pag. 126, 127, 128).

(1) *Pensées de Pascal*, tom. I, pag. 205, tom. II, pag. 127.

donc varier, suivant les temps et les lieux, puisqu'elles n'étaient pas l'expression d'une justice constante. Elles ne pouvaient pas non plus être universelles, parce qu'elles prescrivaient des choses indifférentes en elles-mêmes avant qu'elles eussent été réglées. Alors les législateurs ont dû établir cette maxime la plus générale de toutes celles qui sont parmi les hommes : Que chacun suive les mœurs et les coutumes de son pays.

Une autre caractère se fait remarquer dans les lois humaines : plusieurs de ces lois doivent leur origine aux passions. *On a fondé et tiré de la concupiscence des règles admirables de police, de morale et de justice* (1).

Pascal prétend que l'essence de la justice de la *loi humaine* est dans la coutume. Car, dit-il, *rien, suivant la seule raison, n'est juste de soi.*

Comment est-il vrai de dire *que rien, suivant la seule raison, n'est juste de soi ?* Pascal parle ici d'*une justice* absolue. En effet, nos actions ne sont suceptibles que d'une *bonté relative.* « Que dira t-on qui soit bon ? la chasteté ? Je dis que non, car le monde finirait. Le mariage ? Non ; la continence vaut mieux. De ne point tuer ? Non ; car les désordres seraient horribles, et les méchans tueraient tous les bons. De tuer ? Non, car cela détruit la nature. Nous n'avons de bien qu'en partie et mêlé de mal (2). »

Quelle est la conséquence de ce caractère de nos actions ? Dans les lois humaines *la coutume a fait toute l'équité.* « Se peut-il rien de plus plaisant, s'écrie Pascal, qu'un homme ait droit de me tuer parce qu'il demeure au-delà de l'eau, et que son prince a querelle contre le mien, quoique je n'en aie aucune avec lui ? — Pourquoi me tuez-vous ? Eh quoi ! ne demeurez-vous pas de l'autre côté de l'eau ? Mon ami, si vous demeuriez de ce côté, je serais un assassin, cela serait injuste de vous tuer de la sorte ;

---

(1) *Pensées de Pascal*, tom. I, pag. 225.
(2) *Ibidem*, tom. II, pag. 97, 98.

mais, puisque vous demeurez de l'autre côté, je suis un brave, et cela est juste (1). » — Ainsi, le mariage entre des personnes parentes à un certain degré est qualifié d'inceste dans certains pays et dans certains temps, et, dans d'autres, est réputé innocent. — Quant à la transmission des biens dans les familles, Pascal nous dit : « Mon ami, vous êtes né de ce côté de la montagne, il est donc juste que votre aîné ait tout (2). »

Pascal soutient que l'autorité de la loi est toute dans le seul fait de son existence, qu'elle repose sur un fondement mystique qu'il est imprudent de vouloir sonder. Qui la ramène à son principe l'anéantit. Aussi, l'*art de fonder et bouleverser les états, est-il d'ébranler les coutumes établies, en sondant jusque dans leur source, pour marquer leur défaut de justice.* Comment prévenir cet inconvénient? Pascal donne ce conseil : « Il est dangereux de dire au peuple que les lois ne sont pas justes ; car, il n'obéit qu'à cause qu'il les croit justes. C'est pourquoi, il lui faut dire, en même temps, qu'il y faut obéir parce qu'elles sont lois, comme il faut obéir aux supérieurs, non parce qu'ils sont justes, mais parce qu'ils sont supérieurs. Par là, voilà toute sédition prévenue, si on peut faire entendre cela (3). « Pascal exprime la même pensée dans le troisième passage cité par l'illustre écrivain : « Montaigne a tort : la coutume ne doit être suivie que parce qu'elle est coutume, et non parce qu'elle soit raisonnable et juste. » Ici s'arrête la citation de l'illustre écrivain. Pascal ajoute immédiatement : « Mais le peuple la suit par cette seule raison qu'il la croit juste, sinon il ne la suivrait plus, quoiqu'elle fût coutume, car on ne veut être assujetti qu'à la raison ou à la justice. La coutume, sans cela, passerait pour tyrannie ; mais l'empire de la raison et de la justice n'est non plus tyrannique que celui de la délectation. Ce sont les principes naturels à l'homme. »

---

(1) *Pensées de Pascal*, tom. II, pag. 392.
(2) *Ibidem.*
(3) *Ibidem ;* tom. II, pag. 130.

« Il serait donc bon qu'on obéît aux lois et coutumes, parce qu'elles sont lois, etc. (1) »

Pascal fait l'observation suivante, au sujet de la croyance du peuple qui respecte les coutumes : « Le peuple honore les personnes de grande naissance. Les habiles les honorent, non par la pensée du peuple, mais par la pensée de derrière (2). » Pascal fait remarquer que le peuple, en rendant cet honneur, cède à une opinion qui *est saine, mais non pas dans sa tête ; car il pense que la vérité est où elle n'est pas ; par exemple, il est vrai qu'il faut honorer les gentilshommes, mais non pas parce que la naissance est un avantage effectif* (3). Les habiles, d'après Pascal, peuvent dire, comme le peuple, qu'il faut honorer les grands. Mais, leur opinion est saine dans leur tête, parce qu'ils placent la vérité où elle est. Ce jugement intérieur des habiles, Pascal l'appelle une *pensée de derrière*. Il veut *que l'on ait cette pensée de derrière et que l'on juge de tout par là, en parlant cependant comme le peuple* (4). Ainsi, le peuple et les habiles, en honorant les grands, en disant qu'il faut les honorer, tiennent la même conduite et le même langage, font une action raisonnable, énoncent une opinion saine ; mais les habiles seuls, par la *pensée de derrière*, placent la vérité où elle est.

On trouve dans l'autographe, pages 169, 165, le passage suivant : « *Il est juste que ce qui est juste soit suivi. Il est nécessaire que ce qui est le plus fort soit suivi.*

» La justice sans la force est *impuissante, la force sans la justice est tyrannique.*

» La justice sans force est contredite, parce qu'il y a toujours des méchans ; la force sans la justice est accusée. Il faut donc mettre ensemble la justice et la force ; et, pour cela, faire que ce qui est juste soit fort, et que ce qui est fort soit juste.

---

(1) *Pensées de Pascal*, tom. II, pag. 130.
(2) *Ibidem*, tom. I, pag. 218.
(3) *Ibidem*, pag. 219.
(4) *Ibidem*, pag. 220.

» La justice est sujette à dispute : la force est très-reconnaissable et sans dispute. Ainsi, on n'a pu donner la force à la justice, parce que la force a contredit la justice et a dit qu'elle était injuste, et a dit que c'était elle qui était juste ; et ainsi, ne pouvant faire que ce qui est juste fût fort, on a fait que ce qui est fort fût juste (1). »

L'illustre écrivain a choisi, dans ce passage, les phrases suivantes que nous avons désignées par le N° 3 : « La justice est sujette à dispute, la force est très-reconnaissable et sans dispute. Ne pouvant faire que ce qui est juste fût fort, on a fait que ce qui est fort fût juste. » L'illustre écrivain a complété sa citation, en détachant des pages 159 et 70 de l'autographe ces parties de phrases : « On appelle juste ce qu'il est force d'observer... Voilà ce que c'est proprement que la définition de la justice (2). » Dans les phrases citées par l'illustre écrivain, il semble que Pascal confond la force avec la justice ; mais le passage que nous avons rapporté et d'autres que nous aurions pu transcrire, prouvent que ce grand génie n'a jamais fait cette confusion. Il établit, au contraire, une distinction essentielle entre *la justice et la force*, entre *la justice proprement dite et la justice légale*. La force sans la justice, dit-il, est tyrannique, mais la justice sans la force est impuisante. *Il est juste que ce qui est juste soit suivi. Il est* NÉCESSAIRE *que ce qui est le plus fort soit suivi.* Lorsque la *force* est sans la *justice* dans les *lois*, Pascal proclame la *nécessité* du fait de l'obèissance.

Dans le quatrième passage cité par l'illustre écrivain, Pascal établit que l'égalité des biens est juste, et il suppose néanmoins que l'inégalité de ces biens peut être autorisée par la loi. Cette contradiction apparente s'évanouit, si on fait attention que, dans la pensée de Pascal, le principe de l'égalité des biens n'est pas juste en soi, mais n'a qu'une justice relative.

La cinquième citation de l'illustre écrivain est ainsi conçue :

---

(1) *Pensées de Pascal*, tom. II, pag. 134.
(2) *Ibidem*, tom. II, pag. 130, 133.

« De là vient le droit de l'épée; car l'épée donne un véritable droit, autrement on verrait la violence d'un côté et la justice de l'autre. » L'illustre écrivain ajoute cette réflexion : « Pourquoi ne pas regarder en face la violence et l'appeler par son nom ? »

Nous allons transcrire ce passage d'après l'autographe : « De là vient le droit de l'épée ; car l'épée donne un véritable droit.

» Autrement on verrait la violence d'un côté et la justice de l'autre. *Fin de la douzième Provinciale* (1). » Cette indication de la douzième Provinciale nous fournit le moyen de connaître la pensée de Pascal. Voici la fin de cette lettre. « C'est une étrange et longue guerre, que celle où la violence essaie d'opprimer la vérité. Tous les efforts de la violence ne peuvent affaiblir la vérité et ne servent qu'à la relever davantage. Toutes les lumières de la vérité ne peuvent rien pour arrêter la violence, et ne font que l'irriter encore plus. Quand la force combat la force, la plus puissante détruit la moindre ; quand l'on oppose les discours aux discours, ceux qui sont véritables et convaincans confondent et dissipent ceux qui n'ont que la vanité et le mensonge ; mais la violence et la vérité ne peuvent rien l'une sur l'autre. Qu'on ne prétende pas de là néanmoins que les choses soient égales ; car, il y a cette extrême différence, que la violence n'a qu'un cours borné par l'ordre de Dieu, qui en conduit les effets à la gloire de la vérité qu'elle attaque ; au lieu que la vérité subsiste éternellement, et triomphe enfin de ses ennemis, parce qu'elle est éternelle et puissante comme Dieu même. » Nous le demandons maintenant, Pascal *ne regarde-t-il pas la violence en face et ne l'appelle-t-il pas par son nom ?*

La discussion à laquelle nous venons de nous livrer, semble nous autoriser à conclure que, si l'on peut ne pas admettre les théories de Pascal sur les fondemens et l'autorité de la loi hu-

(1) *Pensées de Pascal*, tom. II, pag. 133.

maine, l'on ne peut pas du moins l'accuser de rejeter la justice naturelle, puisqu'il reconnaît en nous l'existence *des principes naturels, ineffaçables à la coutume*, et qu'il a fait remarquer que l'on a *fondé et tiré de la concupiscence des règles admirables de police, de morale et de justice.*

Avant de terminer cette Étude, nous devons examiner si, comme l'assure l'illustre écrivain, il a existé un désaccord entre Pascal et Nicole, au sujet des doctrines philosophiques. Déjà, dans nos précédentes Études, nous avons eu l'occasion de montrer la conformité de sentimens entre ces deux grands écrivains. Il faut rendre cette conformité plus sensible encore.

L'illustre écrivain nous dit que Nicole parle de Descartes en des termes qui contrastent fort avec ceux de Pascal. Il cite ces paroles de l'auteur des *Essais de morale* : « On avait philosophé, trois mille ans durant, sur divers principes. Il s'élève, dans un coin de la terre, un homme qui change toute la face de la philosophie, et qui prétend faire voir que tous ceux qui sont venus avant lui, n'ont rien entendu dans les principes de la nature. Et ce ne sont pas seulement de vaines promesses; car, il faut avouer que le nouveau venu donne plus de lumière sur la connaissance des choses naturelles, que tous les autres ensemble n'en avaiant donné (1). » Ce passage, il est vrai, se trouve dans le *Premier Traité de la faiblesse de l'homme*, de Nicole. Mais l'illustre écrivain a oublié ces paroles qui précèdent immédiatement sa citation : « Il ne suffit pas que l'homme s'humilie par l'inutilité de ces sciences, il faut qu'il reconnaisse de plus que ce qu'il en peut acquérir n'est presque rien, et que la plus grande partie de la philosophie humaine n'est qu'un amas d'obscurités et d'incertitudes ou même de faussetés. Il n'en faut point d'autres preuves que ce que nous avons vu arriver de notre temps. »

L'illustre écrivain a oublié aussi ces paroles qui suivent immédiatement sa citation : « Cependant, quelque bonheur qu'il ait

---

(1) *Revue des Deux-Mondes*, 15 janvier 1845.—*Pensées de Pascal*, *Avant-propos*, pag. XXII, N° 1.

eu (Descartes) à faire voir le peu de solidité des principes de la philosophie commune ; il laisse encore dans les siens beaucoup d'obscurités impénétrables à l'esprit humain. Ce qu'il nous dit, par exemple, de l'espace et de la nature de la matière, est sujet à d'étranges difficultés ; et j'ai bien peur qu'il n'y ait plus de passion que de lumière dans ceux qui paraissent n'en être pas effrayés. Quel plus grand exemple peut-on avoir de la faiblesse de l'esprit humain, que de voir que, pendant trois mille ans, ceux d'entre les hommes qui semblent avoir le plus de pénétration, se soient occupés à raisonner sur la nature, et qu'après tant de travaux, et malgré ce nombre innombrable d'écrits qu'ils ont faits sur cette matière, il se trouve qu'on en est à recommencer, et que le plus grand fruit qu'on puisse tirer de leurs ouvrages, est d'y apprendre que la philosophie est un vain amusement, et que ce que les hommes en savent n'est presque rien? » (*Essais de morale*, tom. II, pag. 30, 31, 32.)

Nicole écrivait à un religieux : « On leur doit bien faire connaître (à ceux qui étudient la philosophie), que la philosophie est fort incertaine, et leur faire réserver toute leur estime et leur amour pour cette science que J.-C. est venu apporter au monde, et que l'Écriture appelle la science du salut,... et pour laquelle saint Paul nous assure qu'il a méprisé, comme la boue, toute la science et tous les avantages humains. Pour produire cet effet, il leur faut faire souvent envisager le peu de choses que nous connaissons et l'inutilité de celles qu'on s'imagine de connaître. Car en vérité, mon révérend père, la plus solide philosophie n'est que la science de l'ignorance des hommes, et elle est bien plus propre à détromper ceux qui se flattent de leur science, qu'à instruire ceux qui désirent d'apprendre quelque chose d'assuré et de certain. De quelque éloge qu'on relève celle de M. Descartes, il faut néanmoins reconnaître que ce qu'elle a de plus réel, est qu'elle fait fort bien connnaître que tous les gens qui ont passé leur vie à philosopher sur la nature, n'avaient entretenu le monde et ne s'étaient entretenus eux-mêmes, que de

songes et de chimères. Mais, quand elle vient au détail des corps et à l'explication de la machine, tout ce qu'elle nous propose se réduit à quelques suppositions probables et qui n'ont rien d'absolument certain. Aussi, il y en a qui appellent cette philosophie le roman de la nature, parce que c'est un amas et un enchaînement de causes et d'effets probables, et qui est comme l'histoire du monde imaginaire, qui n'est peut-être point dans l'être des choses.

»Cette manière de considérer l'ignorance des hommes dans la philosophie, non-seulement n'est pas capable d'amoindrir l'ardeur nécessaire à ceux qui l'étudient, qui est la seule chose qu'on pourrait craindre ; mais elle peut même servir à l'exciter, parce qu'elle leur fournit un plus grand et plus utile spectacle, que ceux qu'on leur y présente d'ordinaire. Car, qu'y a-t-il de plus merveilleux que de regarder ce nombre infini de philosophes, qui se sont rompu la tête toute leur vie à chercher les raisons de l'ordre du monde, dont les recherches n'ont abouti qu'à des imaginations ridicules ; et d'en voir d'autres qui s'imaginent être fort savans, parce qu'ils ont reconnu que les autres sont ignorans ; mais qui ne reconnaissent pas, ou qu'ils ne savent rien eux-mêmes, ou que ce qu'ils savent n'est que vanité ?.... Il est peut-être bon d'être en plusieurs points sectateur de Descartes, puisqu'il est sans doute plus raisonnable que les autres ; mais il ne faut pas que cette qualité fasse paraître qu'on en fasse une profession ouverte, qu'on se fasse remarquer dans cette guerre des enfans du siècle ; car, dans la vérité, les Cartésiens ne valent guère mieux que les autres, et sont souvent plus fiers et plus suffisans ; et Descartes même n'était pas un homme que l'on pût appeler une personne de piété, quelques louanges que lui ait données M. Clercelier....

» Vous pouvez y ajouter que feu M. Pascal qu'il cite (un Cartésien) comme approbateur de ses principes philosophiques à l'égard de l'étendue, en était si étrangement éloigné que, quand il voulait donner un exemple d'une rêverie qui pouvait être approuvée par entêtement, il proposait d'ordinaire l'opinion de

Descartes sur la matière et sur l'espace ; et il y a bien des gens de très-bon esprit qui sont encore dans ce même sentiment. » (*Lettres* LXXXII, LXXIII.)

Ces paroles n'ont pas besoin de commentaire. Elles expriment des jugemens contenus dans *un Traité de morale*, dans *des Lettres*, c'est-à-dire manifestés *publiquement ou déposés dans le sein de l'amitié*. Elles reproduisent donc fidèlement les sentimens de Nicole. Eh bien ! n'est-il pas de la dernière évidence que Pascal et Nicole traitent avec la même sévérité la philosophie en général, et celle de Descartes en particulier ? En effet, Pascal a dit : «Se moquer de la philosophie c'est vraiment philosopher. Il faut dire en gros : Cela se fait par figure et mouvement ; car cela est vrai. Mais de dire quels et composer la machine, cela est ridicule, car cela est inutile et incertain et pénible. Et quand cela serait vrai, nous n'estimons pas que toute la philosophie vaille une heure de peine (1). L'infinité en petitesse est bien moins visible. Les philosophes ont bien plutôt prétendu d'y arriver ; et c'est là où tous ont achoppé. C'est ce qui a donné lieu à ces titres si ordinaires, *Des principes des choses*, *Des principes de la philosophie* (2), et autres semblables, aussi fastueux en effet, quoique non en apparence, que cet autre qui crève les yeux, *De omni scibili* (3). »

Nicole ne s'est-il pas exprimé en ces terme ? « La plus grande partie de la philosophie humaine n'est qu'un amas (4) d'obscurités et d'incertitudes ou même de faussetés. Le plus grand fruit qu'on puisse tirer de leurs ouvrages (des philosophes pendant trois mille ans), est d'y apprendre que la philosophie est un vain

---

(1) Ce passage a été barré de la main de Pascal. (*Pensées de Pascal*, tom. I, pag. 181, 182, N. 1.)

(2) Pascal fait ici allusion à l'ouvrage de Descartes, intitulé : *Principia Philosophiæ*.

(3) *Pensées de Pascal*, tom. I, pag. 181 ; tom. II, pag. 68, 69, etc.

(4) Pascal qualifie l'homme de *dépositaire du vrai*, *de cloaque d'incertitude et d'erreur*. Le mot *cloaque* a été effacé dans une copie de l'autographe, et remplacé de la main d'Arnauld par le mot *amas*. (*Pensées de Pascal*, tom. II, pag, 103, note 2.

amusement, et que ce que les hommes en savent n'est presque rien. —En vérité, la plus solide philosophie n'est que l'ignorance de la science des hommes ; et elle est bien plus propre à détromper ceux qui se flattent de leur science, qu'à instruire ceux qui désirent d'apprendre quelque chose d'assuré et de certain. De quelque éloge qu'on relève celle de M. Descartes, il faut néanmoins reconnaître que ce qu'elle a de plus réel, est qu'elle fait fort bien connaître que tous les gens qui ont passé leur vie à philosopher sur la nature, n'avaient entretenu le monde et ne s'étaient entretenus eux-mêmes que de songes et de chimères. Mais, quand elle vient au détail des corps et à l'explication de la machine, tout ce qu'elle nous propose se réduit à quelques suppositions probables et qui n'ont rien d'absolument certain. Aussi il y en a qui appellent cette philosophie le roman de la nature, etc.

Nous devons faire remarquer ici que lorsque Pascal et Nicole parlent de la philosophie de Descartes, ils désignent *sa Physique générale*. En effet, la distinction de l'âme et du corps par la nature de ces deux substances, la preuve de l'existence de Dieu par son idée, le fait de l'existence personnelle présenté comme une limite que le doute ne saurait franchir, n'étaient point particuliers à la philosophie de Descartes. Ce philosophe n'a fait que donner une forme plus rigoureuse aux preuves de la distinction de l'âme et du corps. La démonstration de l'existence de Dieu par son idée est développée dans St Anselme, et St Augustin a dit : Je pense ; donc je suis certain que j'existe et que je vis ; personne ne saurait en douter (1).

L'illustre écrivain rappelle qui Nicole a réfuté le scepticisme :

---

(1) En 1824, nous avions opposé l'autorité de St Augustin à M. de Lamennais qui avait fait un crime à Descartes d'avoir *osé* dire ; *Je pense ; donc je suis*. Voici les paroles de l'évêque d'Hippone : « Quarè prius abs te quæro, ut de manifestissimis *capiamus* exordium, utrùm *tu ipse sis*, an te fortasse metuis, ne in hâc interrogatione fallaris, cùm utique *si non esses, falli omninò non posses. Qui autem intelligit, eum et esse et vivere certissimum est.* » (De Liber. arbit., liv. II, cap. 3, N° 7; *oper. S. Aug.*, tom. I, édit. des Bénéd.)

« Je voudrais demander, dit Pascal, à des personnes équitables, si ce principe :

« J'en suis bien fâché pour Pascal, dit-il, mais voici comment Nicole traite ses chers pyrrhoniens : *Le pyrrhonisme n'est pas une secte de gens qui soient persuadés de ce qu'ils disent, mais c'est une secte de menteurs.* Montaigne est pris à partie et très-mal mené (1). » Mais Pascal n'a t-il pas dit ? « Que fera donc l'homme en cet état ? Doutera-t-il de tout; doutera-t-il s'il veille, si on le pince, si on le brûle; doutera-t-il s'il doute, doutera-t-il s'il est? On n'en peut venir là; et je mets en fait qu'il n'y a jamais eu de pyrrhonien effectif et parfait. La nature soutient la raison impuissante et l'empêche d'extravaguer jusqu'à ce point (2). » Pascal, il est vrai, a dit de Montaigne : « Il est incomparable pour confondre l'orgueil de ceux qui, sans la foi, se piquent d'une véritable justice... qui croient, indépendamment de l'existence et des perfections de Dieu, trouver dans les sciences des vérités inébranlables ; et pour convaincre si bien la raison de son peu de lumière

---

La matière est dans une incapacité naturelle invincible de penser, et celui-ci : *Je pense, donc je suis*, sont en effet les mêmes (le manuscrit suivi par le père Desmolets porte : *Soit une même chose*), dans l'esprit de Descartes et dans l'esprit de Saint Augustin, qui a dit la même chose douze cents ans auparavant.

» En vérité, je suis bien éloigné de dire que Descartes n'en soit pas le véritable auteur ; quand même (ce mot *même* ne se trouvait pas dans le manuscrit du père Desmolets), il ne l'aurait appris que dans la lecture de ce grand Saint ; car je sais combien il y a de différence entre écrire un mot à l'aventure, sans y faire une réflexion plus longue et plus étendue, et apercevoir dans ce (le mot *ce* est remplacé par le mot *un* dans le père Desmolets) mot une suite admirable de conséquences, qui prouvent la distinction des natures matérielle et spirituelle, et en faire un principe ferme et soutenu d'une métaphysique entière, comme Descartes a prétendu faire ; car, sans examiner s'il a réussi efficacement dans sa prétention, je suppose qu'il l'ait fait, et c'est dans cette supposition que je dis que ce mot est aussi différent dans ses écrits, d'avec le même mot dans les autres qui l'ont dit en passant, qu'un homme plein de vie et de force d'avec un homme mort. » (Dans le père Desmolets : *qu'un homme mort d'avec un homme plein de vie et de force.*)

(*Pensées de Pascal*, tom. I ; *De l'art de persuader*, pag, 167, 168.)

D'après M. Faugère, le raisonnement de Saint Augustin que rappelle ici Pascal, se trouve dans le 26e chapitre du XIe livre de la *Cité de Dieu*. Nous n'avons pas trouvé ce raisonnement entier dans l'endroit de la *Cité de Dieu* que M. Faugère indique ; il n'y est nullement question de l'*incapacité où est la matière de penser*. Mais on le lit dans le Traité du *Libre arbitre*, liv. II, chap. 3 — 6. (*S. Aug., Op.* ; tom. I.)

(1) *Revue des Deux-Mondes*, 15 janvier 1845, pag. 345.

(2) *Pensées de Pascal*, tom. II, pag. 103.

et de ses égaremens, qu'il est difficile après cela d'être tenté de rejeter les mystères parce qu'on croit y trouver des répugnances. » Pascal a dit aussi : « Montagne est absolument pernicieux à ceux qui ont quelque pente à l'impiété et aux vices (1). »

D'après l'illustre écrivain, les *Pensées* ne plurent jamais à Nicole (2). Voici le jugement que Nicole en a porté dans son Traité de l'éducation d'un prince. (Seconde partie, pag. 321, 322.) « Il vient de paraître un livre en public, dont ce discours n'est que l'abrégé, qui est peut-être l'un des plus utiles que l'on puisse mettre entre les mains des princes qui ont de l'esprit. C'est le recueil des pensées de M. Pascal. Outre l'avantage incomparable qu'on en peut tirer pour les affermir dans la véritable religion, par des raisons qui leur paraîtront d'autant plus solides, qu'ils les approfondiront davantage, et qui laissent cette impression très-utile, qu'il n'y a rien de plus ridicule que de faire vanité du libertinage et de l'irréligion, ce qui est plus important qu'on ne saurait croire pour les grands; il y a de plus un air si grand, si élevé, et en même temps si simple et si éloigné d'affectation dans tout ce qu'il écrit, que rien n'est plus capable de leur former l'esprit, et de leur donner le goût et l'idée d'une manière noble et naturelle d'écrire et de parler. »

L'illustre écrivain oppose un jugement que Nicole a énoncé sur les *Pensées*, dans une lettre adressée à M. le marquis de Sévigné, où il est question d'un propos de Mad. de Lafayette, aux yeux de laquelle *c'est méchant signe pour ceux qui ne goûteront pas ce livre*. « Pour vous dire la vérité, écrit Nicole, j'ai eu jusques ici quelque chose *de ce méchant signe*. J'y ai bien trouvé un grand nombre de pierres assez bien taillées, et capables d'orner un grand bâtiment, mais le reste ne m'a paru que des matériaux confus, sans que je visse assez l'usage qu'il en voulait faire. Il y a même quelques sentimens qui ne me paraissent pas tout-à-fait exacts, et qui ressemblent à des pensées hasardées que l'on

(1) *Mémoires de Fontaine*, tom. II, pag. 72, 73.
(2) *Revue des Deux-Mondes*, 15 janvier 1845, pag. 346.

écrit seulement pour les examiner avec plus de soin. » Nicole fait ensuite quelques objections de détails. Il reproche à Pascal d'avoir tiré une conclusion peu régulière en établissant la faiblesse de l'homme, de s'être exprimé trop généralement touchant les *principes naturels* et d'avoir mal expliqué la nature de l'ennui (1).

Il est facile de se rendre compte de cette opinion de Nicole sur les *Pensées*, qui n'est pas entièrement conforme au premier jugement que nous avons rapporté, mais qui n'accuse point Pascal de scepticisme, puisque Nicole, dans la même Lettre, lui reproche *des Pensées un peu trop dogmatiques*. Nicole, écrivain élégant et correct, mais compassé et froid ; esprit judicieux et fin, mais timide et contenu, s'effrayait des hardiesses de la pensée, de l'originalité du style, et croyait perfectionner la forme en la polissant jusqu'à l'effacer. On comprend que, parmi les *Pensées* de Pascal, fragmens incomplets, inachevés, il n'ait vu souvent que des matériaux confus qui blessaient son goût et ne satisfaisaient pas entièrement son esprit. L'humilité de Pascal voulait anéantir le *moi*. L'inspiration de son génie éminemment personnel, le faisait sans cesse renaître en lui-même ; *et ce moi* prenait dans son style une forme sensible. *Le ton un peu trop dogmatique de Pascal* incommodait *l'amour propre* de Nicole, qui, disait-il, *n'aime pas à être régenté si fièrement*.

Arnauld nous apprend que Nicole examina les *Pensées* avant et après l'impression. Ce soin fut confié à son *exactitude* (2). Les corrections qui se trouvent sur les copies de l'autographe, de la main de Nicole, attestent qu'il s'acquitta scrupuleusement de sa mission. Peut-être aurait-il préféré à la publication des

(1) *Lettres ; Lettre* LXXXVIII.

(2) *Lettres* D'Arnauld, *Lettre* CCXXX. Nicole avait de l'empire sur Arnauld. Racine nous l'apprend en ces termes : « La mère Angélique de St-Jean faisait en quelque sorte sa cour à M. Pascal, et voulait se servir de lui pour mettre de la division entre M. Arnauld et M. Nicole ; car ni elle, ni beaucoup d'autres ne pouvaient souffrir cette liaison, ni que M. Nicole gouvernât M. Arnauld. » (*Fragmens sur Port-Royal.*)

Pensées, un autre moyen de profiter des méditations de Pascal ? Peut-être aurait-il désiré qu'on les fît entrer dans des ouvrages complets dont elles auraient fait partie ? Sa conduite semblerait autoriser cette conjecture. Il inséra dans l'*Art de Penser*, le petit Traité *de l'Esprit géométrique*. Il a publié trois discours de Pascal sur *la Condition des grands*, qui avaient été tenus en sa présence. Dans le *Traité de l'éducation d'un prince*, il analyse rapidement le plan de l'Apologie que Pascal préparait. Son *Traité de la faiblesse de l'homme reproduit les Pensées* de Pascal sur le même sujet ; mais alors, *ces Pensées* soumises à l'alignement d'un discours suivi, et, pour ainsi dire, à l'uniformité du costume, sont dépouillées de ces tours et de ce coloris inimitables qui caractérisent le style de Pascal. Les preuves de cette dernière assertion abondent. Nous nous arrêterons à une seule.

Voici la pensée de Pascal. « L'esprit de ce souverain juge du monde n'est pas si indépendant, qu'il ne soit sujet à être troublé par le premier tintamarre qui se fait autour de lui. Il ne faut pas le bruit d'un canon pour empêcher ses pensées ; il ne faut que le bruit d'une girouette ou d'une poulie. Ne vous étonnez pas s'il ne raisonne pas bien à présent ; une mouche bourdonne à ses oreilles : c'en est assez pour le rendre incapable de bon conseil. Si vous voulez qu'il puisse trouver la vérité, chassez cet animal qui tient sa raison en échec, et trouble cette puissante intelligence qui gouverne les villes et les royaumes. Le plaisant Dieu que voilà ! (1) » Nicole a dit : « Une mouche qui passera devant ses yeux est capable de le distraire de la contemplation la plus sérieuse (2). »

D'après l'illustre écrivain, nul théologien célèbre n'a loué les *Pensées* (3). Qu'il nous soit permis de rappeler d'abord que les *Pensées* parurent avec l'approbation de trois évêques et de plusieurs docteurs en théologie de la Faculté de Paris. Nous ajou-

---

(1) *Pensées de Pascal*, tom. II, pag. 53, 54.
(2) *Essais de Morale*, tom. I, pag. 45.
(3) *Revue des Deux-Mondes*, 15 janvier 1845, pag. 346.

terons que, dans une lettre adressée à Périer le fils, *Le Nain de Tillemont* parle des *Pensées* en ces termes : « Ce dernier écrit (*les Pensées*) a surpassé ce que j'attendais d'un esprit que je croyais le plus grand qui eût paru en notre siècle ; et si je n'ose pas dire que St Augustin aurait eu peine à égaler ce que je vois par ces fragmens que M. Pascal pouvait faire, je ne saurais dire qu'il eût pu le surpasser ; au moins je ne vois que ces deux que l'on puisse comparer l'un à l'autre.

» Je vous avoue encore une fois que je reconnais M. Pascal tout autrement éminent dans ses Fragmens que dans ce que j'en avais reconnu jusqu'ici. Je sais bien que les *Petites Lettres* seront toujours un chef-d'œuvre inimitable, et peut-être qu'elles ne me paraissent inférieures que parce que je ne suis pas capable d'en pénétrer les beautés ; mais, peut-être aussi que la matière y fait quelque chose, et qu'un écrit fait pour des personnes ordinaires doit presque paraître ordinaire. Quoi qu'il en soit, on voit ici un homme qui, embrassant le sujet le plus vaste et le plus élevé qui soit au monde, paraît encore élevé au-dessus de sa matière, et se jouer d'un fardeau qui étonnerait et accablerait tous les autres. Que s'il paraît tel dans des fragmens détachés, et qui ne contiennent presque rien de ce qu'il avait de plus grand dans l'esprit, que peut-on concevoir de l'ouvrage entier, si Dieu nous avait accordé la grâce de le voir en sa perfection. » Le *Recueil d'Utrecht* qui rapporte cette lettre, fait observer que Tillemont *ignorait ce que c'était que de prodiguer les louanges*. (Pag. 363, 364.)

Nous avons terminé l'examen de la doctrine philosophique que Pascal a consignée dans ses *Pensées*. Nous devons rechercher maintenant le christianisme qu'il y a professé.

L'ABBÉ FLOTTES.

Professeur à la Faculté des lettres de Montpellier.

(*Le 5e Article à la prochaine livraison.*)

HOMMES ILLUSTRES, TALENS MODESTES DE L'ÉCOLE DE MONTPELLIER.

JEAN ROUBIEU.

Ignoti nova forma viri.

Le jugement des morts est un des plus frappans épisodes entre tous les tableaux qui décorent les tombes royales de la Haute-Égypte; mais, élèves lointains et dégénérés de la vieille sagesse du Nil, nous avons réduit cet acte à une vaine formalité, à un lieu commun de bienséance. Le jour de la mort, au lieu d'être le premier de la justice, n'est que le dernier de la flatterie. Les amis et les connaissances allongent en oraison funèbre et en nécrologies l'épitaphe lapidaire de la famille.

En venant juger des cendres refroidies, on a meilleure chance pour être juste et sincère. Le temps a calmé les passions, accumulé les exemples, multiplié parmi les morts et les vivans les objets de comparaison. La justice distributive, éclairée par cette optique, risque de bouleverser quelques grades, de faire descendre plusieurs puissans de leurs cénotaphes élevés, de leurs mausolées superbes; parfois aussi, quoique plus rarement, elle peut trouver l'occasion d'exalter un humble.

Jean Roubieu, quand je l'ai connu, à peine âgé de 40 ans, avait déjà cette tenue abandonnée, ce costume de Cassandre, ce crâne chauve et cette face pétrie que je lui retrouvai, 25 ans plus tard, dans la décrépitude. Je n'avais pas attendu si long-temps pour apercevoir à

quel point le sans-façon est compromettant pour la considération de l'homme public. Les Cours officiels du prosecteur étaient déserts ; les Cours du professeur particulier, plus suivis, réunissaient surtout cette clientelle à qui il faut tolérer les longs crédits et les banqueroutes. Roubieu, qui ne tolérait pas l'abus sans se plaindre et même sans apostropher les délinquans au milieu d'une leçon, amenait des colloques d'un imprévu plus divertissant que les lazzi traditionnels sur le crâne et la mâchoire de S.... fils, sur l'os *sphénoïde* que Montabré portait par hasard dans sa poche, et sur les diverses étymologies de l'os *sacrum*. La botanique, la chirurgie, les accouchemens amenaient des plaisanteries classiques. On se mêlait d'abord aux sourires, hélas ! et aux risées de l'auditoire; par degrés on se sentait amené à un sérieux hostile contre l'inconvenance des élèves, affligé et vergogneux des faiblesses du maître. Les deux sentimens atteignirent leur plus douloureuse extrémité, lorsque, dans un amphithéâtre public, je vis une espèce de foule, préludant à la leçon du vieillard par des applaudissemens ironiques et même par des huées.

Il y avait, comme toujours en pareil cas, des torts réciproques, quoique fort inégaux : les acteurs, pris à tic par le public d'un théâtre, sont ordinairement médiocres ; mais, que de fois le public est injuste, capricieux et cruel envers des artistes de talent ! Les niais qui courent les rues en amusant les oisifs, finissent par mourir furieux et lapidés par la canaille. Le cerveau n'était qu'un peu fêlé, la persécution a lézardé la fêlure !

Dans presque tous les corps enseignans, il y a des maîtres peu respectueux d'eux-mêmes. Les adroits ou les heureux sont ceux qui donnent dans la pantalonnade conforme aux passions de l'auditoire. O Almagrida ! ô perfide Albion ! ô tyrannie des prêtres et des rois ! ô fronde contre tous les gouvernemens possibles et impossibles ! quels délicieux épisodes vous serez long-temps en possession de fournir à des rhéteurs sans éloquence ! quels faciles triomphes vous procurerez à des propagandistes sans conviction, à des professeurs ambitieux ou épicuriens ! Roubieu, l'innocent ! dirigeait toutes les épigrammes contre le solidisme de Paris. Il soutenait les utricules de Linnée contre les cellules et les cotylédons de Jussieu. Il se moquait de la méthode naturelle, sorte de protestantisme multipliant les familles autant que les genres, tandis que l'heureux instinct de Tournefort et de Linnée avait embrassé des groupes immenses avec quelques divisions artificielles basées sur un seul organe. Il était respectueux pour autrui, s'il ne l'était pas toujours pour lui-même ; ses anecdotes étaient comiques, mais inoffensives pour le prochain ; ses allusions n'étaient pas envenimées, ou tout au plus le venin apparaissait comme un utile cor-

rectif du madrigal adressé à une jeunesse portée aux plaisirs des sens par ses études matérielles. Le madrigal était une vieille coutume, et Roubieu reproduisait volontiers la phrase latine du premier des Broussonnet : *Omne animal post coïtum triste prælerito gallo et studente medicinæ.*

La simple causerie était le cadre où Roubieu se trouvait vraiment à l'aise, et, où parlant plus rarement latin, il pouvait, en revanche, user largement du patois. Quelques herborisations dans la banlieue de Montpellier, ou dans son jardin de la rue Quatrefages, un hiver passé dans les clastes de la cathédrale, où l'École pratique tenait alors ses travaux, révélaient ce côté imprévu de son esprit. Les cabarets de Castelnau, de Montferrier, de Mireval sont pleins de bons mots improvisés par lui dans la campagne, répétés gaiement par ses élèves attablés devant l'omelette au lard. Plusieurs sont passés à l'état de proverbe et ont mérité cet honneur; entre autres, la réponse obligée aux paysans qui, mettant tout au point de vue utilitaire, prennent pour des herboristes ou des apothicaires tous les collecteurs de plantes, à peu près comme les peuples barbares voient des chercheurs de trésors dans les voyageurs qui déchiffrent les vieilles inscriptions. A l'impertinente observation, Roubieu répondait avec un comique inimitable : *N'aoutres sèn dé gèns d'èsprit, d'aquèles foutus baous qué cassou dé parpaïous.* Je doute que la théorie de l'art pour l'art et du désintéressement de la haute science ait été jamais posée avec plus d'à-propos et une plus charmante ironie!

En fréquentant le personnage on faisait d'aussi agréables découvertes sur son caractère. Cet homme était liant et délicat, ami sincère et surtout plein de gaieté, de bonté et de bonhomie. Ces trois qualités, mal administrées, firent le malheur de sa carrière. Elles n'ont donné que des consolations à sa vie, tandis que la fausse bonhomie a fait tant et de si grandes fortunes. Paris a connu un accoucheur tenant état de grand homme et presque de grand génie, avec la simple précaution de professer le moins possible et de n'écrire jamais une ligne. D'autres, plus hardis, ont osé imprimer le charabia dont ils professaient et causaient avec les têtes couronnées. Roubieu, qui n'accoucha jamais des princesses et ne fit jamais campagne avec les rois, aurait eu encore moins la hardiesse de repousser des attaques par un pamphlet à l'emporte-pièce, ou d'appeler en duel un antagoniste ou un interrupteur insolent. Ces alternatives font supporter un intrigant, un mauvais plaisant ou un parleur indiscret, comme si elles ajoutaient une coudée à leur mérite.

Roubieu, exempt de rancune et élevé dans un Séminaire, en avait conservé l'humeur pacifique bien plus que le langage châtié. La tolérance

du XVIIIe siècle était un peu débordée dans son latin ; son patois avait souvent le débraillé pantagruélique. Si Rabelais séjourna jamais assez dans notre Midi pour en pratiquer l'idiome, il dut inventer quelques historiettes drôlatiques transmises par la tradition à des conteurs patois, comme Fizes, Lafabrie ou Roubieu ! La familiarité du langage jointe aux libertés de la causerie ; voilà donc ce qu'il fallait pour prendre la mesure entière de cet homme simple, que tout autre cadre rapetissait et même falsifiait beaucoup.

Chacun son élément : à Cuvier les hautes places, l'administration, les discours d'apparat, les éloges académiques, les rapprochemens ingénieux, les reconstructions patientes. Cuvier a dédaigné le livre proprement dit, comme si ce cadre ne convenait pas à sa capacité. Son élève, M. Bourdon, qui lui a rendu une brillante justice dans une Biographie récente, n'a pas dissimulé la plaie de ce beau talent. Le plus long de ses livres n'est qu'un discours d'introduction à l'Histoire des ossemens fossiles, et ce discours est la répétition de trois ou quatre Cours débités sous des noms divers. Les contradictions y abondent, le doute y est semé à pleines mains, l'incohérence y est affligeante. Il se moque des incertitudes de la philosophie, comme si la zoologie était une science certaine ; comme si elle était bornée à l'harmonie des surfaces articulaires des os ; comme si elle avait défini le genre, l'espèce, et les conditions précises de leur durée ! Il raille les croyances des jours-époques en taillant dans les révolutions du globe des périodes effrayantes et bien antérieures à l'apparition de l'homme. Les animaux antédiluviens sont tour à tour isolés des espèces actuelles, et les tiges de ces mêmes espèces ; l'homme est à la fois absent et témoin du grand déluge ! On peut se consoler de ne savoir faire ni une leçon, ni un éloge, ni un rapport, quand le grand Cuvier n'a pas su faire un livre, chose si commune et généralement si bien faite par les Français.

Une position officielle, un discours tout français mettaient Roubieu dans la contrainte d'un étranger se débrouillant ou s'embrouillant dans une langue étrangère, mais capable d'apparaître, dans son pays, sous une optique bien différente. Ses écrits, fort nombreux, valent beaucoup mieux que ses leçons ; ils sont liés, abondans, mais un peu déclamatoires et pompeux ; c'était la mode du temps de Pinel et d'Alibert ; c'est aussi une petite revanche de l'amour propre des hommes indiserts, taillant en grosse plume la trompette qu'ils ne savent pas emboucher.

Les souvenirs de la jeunesse peuvent exagérer ma reconnaissance pour le maître qui guida mes premiers pas ; mais j'affirme qu'à la plupart des gens qui ont dédaigné Roubieu, il manqua l'occasion de

l'étudier ou l'esprit de le comprendre. J'ai fréquenté les conférences privées de Pyr. de Candolle, et toujours la réserve diplomate empêcha d'arriver jusqu'à moi la botanique pratique, fort différente, comme on sait, de celle qui se professe dans les amphithéâtres. Ceci me rappelle que l'illustre naturaliste dont Montpellier admira le magnifique talent et la méthode serrée, était prodigue d'allusions railleuses pour le vitalisme et ses hypothétiques abstractions. La morale de l'âge mûr ou le changement de domicile altérèrent prodigieusement cette philosophie positive. Quelle amende honorable Barthez eût trouvée dans les éditions genevoises, où Pyr. Decandolle fait, à chaque pas, la théologie des causes finales à propos de l'organisation des végétaux !

Roubieu, manœuvrant le canif, l'épingle et la loupe pour analyser une fleur devant vous, interprétant mot à mot une description de Linnéus ou de Jolyclerc, et l'appliquant à la pièce présenté, ne vous laissait ni indifférence ni doute. Ses élèves particuliers, que le Midi peut, à l'heure qu'il est, compter par milliers, doivent avoir senti que la véritable et primitive initiation aux mystères de la science, ils la tenaient de son zèle modeste et paternel. L'observation plus large, l'induction plus subtile, plus abstraite, ne le trouvait pas en défaut. Il savait son Bacon par cœur, et ne se contentait pas de le citer dans les Thèses dont il tenait fabrique secrète, il l'appliquait selon la lettre et selon l'esprit. Pendant long-temps, je n'ai pu procéder à une enquête scientifique, sans me rappeler comme modèle du genre, certain interrogatoire adressé, en patois, au meunier de la source du Lez, et duquel Roubieu déduisait une communication souterraine entre le Lez et le Vidourle. La vallée où le Vidourle se perd, est d'un niveau supérieur à Saint-Clément ; la source grossissait après des vents qui donnent la pluie à Sauve ; que sais-je, moi ? C'était vraisemblable et séduisant. On taisait, par prudence, les assertions des géologues touchant les grosses sources des terrains calcaires, et qui, si près de là, à Nismes, à Vaucluse, à Sauve même, sourdent sans Vidourle alimentateur. L'adroit ergoteur savait tout cela aussi bien que l'exact naturaliste. Mais, combien de fortunes scientifiques ne furent-elles pas au prix d'une hypothèse habilement arrangée! et Roubieu, dont la tête avait une certaine ressemblance bourgeoise avec l'Hippocrate de bronze de la salle des Actes, estimait que la constellation dont on a auréolé le vieillard de Cos, fut le prix de quelques essais de synthèse plutôt que des volumineux recueils de simple observation.

Les généralisations vraies ou vraisemblables procèdent de cette partie de la complexion du savant, qui est l'analogue de l'imagination de l'artiste ; tranchons le mot : qui n'est que la même faculté autrement appliquée. Roubieu était de cet avis, et, tout en martelant des hexa-

mètres et rimant du languedocien, il rappelait avec complaisance que Barthez composa un Traité du beau, que Haller et Sauvages avaient été poëtes.

La médecine est une encyclopédie séduisante pour des esprits avides de savoir; l'histoire naturelle est un inépuisable arsenal d'images. Au cas que ces grands exemples soient dépréciés par l'imitateur, nous sommes en mesure d'argumenter par les contraires. Double, qui déclamait à tout propos sur le danger des systèmes et de l'imagination, prêchait assurément pour son saint, qui n'eut jamais à faire pénitence de semblables péchés. La remarque a été faite maintes fois et dans ces termes, par M. Parisot et par d'autres, pour qui la thèse était une personnalité, et qui croyaient qu'en tout et pour tout la richesse se prouve principalement par le superflu. Avant la nomination de MM. Parisot et Lallemand, la section médicale de l'Institut partageait en masse les préventions dont toutefois Double était le champion le plus absolu. Grâce à cette idolâtrie des faits sans liaison, à ce culte des atomes, la section médicale s'est réduite à l'état d'atome impalpable dans ce grand corps, à l'état d'ombre dans ce cercle lumineux où brillaient les Geoffroy-Saint-Hilaire, les Arago, les Dumas. Un jour, M. Buchez, qui a fait de la médecine une tangente aux plus hautes spéculations de l'esprit humain, le socialisme, l'histoire, etc., adressa à l'Académie des sciences un livre intitulé: *Philosophie des sciences*. Un secrétaire dit tout haut que l'auteur se trompait d'adresse et qu'il fallait renvoyer le livre à la classe des sciences morales et politiques. Le livre y avait déjà été présenté et renvoyé aux confrères de l'auteur. L'ordre du jour fut proposé et appuyé par tout le monde, même par Double, élève et partisan, croyait-il, des opinions de Montpellier. Sa petite dictature à l'Académie de médecine fut l'œuvre de son caractère estimable, grave et dominateur. La malignité prétend que Double inspira, composa même plusieurs ouvrages piquans qui ne portent pas son nom. Jamais modestie n'aurait été plus malencontreuse; jamais elle ne fut plus invraisemblable. Sa froideur importante conféra toujours les charges de sa protection sans les bénéfices; et, en fait d'esprit, qu'attendre d'une médiocrité gourmée et stérile qui, dans le Pentateuque, ne voyait qu'un Traité d'hygiène? La petite fortune de Double vivant tint à l'habileté avec laquelle il fit l'éducation de ses qualités négatives: circonspection, goût d'empirisme, répugnance pour les hypothèses.

Bien des gens ont atteint à l'originalité et à la vogue, en faisant tout simplement l'éducation de leurs défauts. Un défaut est presque toujours le revers de la médaille d'une qualité. Chez les peintres, l'indifférence à la couleur est la préoccupation de la pensée et du dessin;

chez tout le monde, l'obstination est l'esprit de suite; timidité est modestie et prudence; le superficialisme touche à l'universalité; l'engouement est une portion de l'enthousiasme; la manie des hypothèses n'est que l'observation rapide et la liaison hardie de faits encore peu nombreux. Le monde, et surtout celui des capitales, a l'influence la plus active et la plus importante sur l'éducation des défauts aussi bien que des qualités. On y apprend non-seulement tout ce qu'on peut faire, mais ce qu'on doit vouloir, ce qu'on peut oser. L'orgueil, vessie natatoire donnée à chacun, se gonfle là de façon à nous faire sortir de l'abîme, à nous faire monter et respirer à la surface; ne fût-ce qu'un instant. Dieu sait combien Roubieu perdit dans le cadre commencé par l'obscurité de sa naissance, continué par la médiocrité de ses positions et de sa fortune. Au moment où il finissait ses études au Séminaire, il dut reprendre l'habit laïque et même le travail manuel de son père, ravi, par la mort, aux besoins d'une famille. Roubieu qui ne parlait jamais de la résignation laborieuse avec laquelle il avait accompli ce devoir, se contentait de rappeler humblement qu'entre la robe et le rabat, il avait porté le rabot.

Cette fidélité à tous les anciens souvenirs le rendait précieux pour qui aimait à connaître le passé de la ville et de l'Université, dont lui-même était une de plus curieuses médailles. Dans un temps où tout le monde *pose*, les prétentions individuelles troublent les tendances générales; la personne farde le personnage; l'excentricité masque le naturel. Alors les types locaux ou nationaux ne peuvent se reconnaître que chez les individus en qui les prétentions, le fard, l'excentricité se trouvent réduits aux proportions les plus minimes. Ces hommes simples et naïfs émanent cependant de l'imitation autant que d'eux-mêmes; non pas de l'imitation qui condamne au mouvement perpétuel, car les modèles marchent sans cesse; mais, de cette imitation qui s'arrête avant la maturité de l'âge, de celle qui nous fait penser, parler, agir comme nos pères, plutôt que comme nos frères, encore moins comme nos fils.

Ce que Roubieu reproduisait selon ses moyens, était d'abord ce goût d'universalité qui a toujours distingué l'École de Montpellier. Sachant un peu de tout, il cherchait toujours à en accroître la sphère. Le Séminaire l'avait fait latiniste, helléniste, mathématicien; l'Académie municipale l'avait fait dessinateur. Je lui ai vu reproduire au lavis des détails anatomiques des animaux, de l'homme sain et malade, des plantes, des conferves, des champignons. Fallait-il multiplier l'image par la gravure, il pouvait manipuler le poinçon et l'eau-forte comme ce mathématicien qui termina, à son observatoire du Pont-Juvenal, la dynastie de Danysi, mais non pas celle des savans

et artistes desservant les autels de l'universalité, même en dehors de la médecine. La spécialité qui a si bien réussi ailleurs, serait, je crois, traitée de crétinisme chez nous. Les accoucheurs que Paris nous envoie deviennent naturalistes; les chirurgiens passent écrivains, romanciers, socialistes et presque orateurs.

Quel retour des choses d'ici-bas pour le temps où Montpellier envoyait des archiâtres, des premiers chirurgiens du Roi, maîtres-d'hôtel de la Reine, gentilshommes de la chambre ! Quel temps que celui où Poissonnier était fait lieutenant-général par l'impératrice Catherine! Quelle École que celle où Goguet puisait la science et l'enthousiasme qui le firent général de division, et où de minces démonstrateurs étaient des encyclopédies vivantes !

Roubieu, après avoir énuméré les titres de Lapeyronie, ajoutait plaisamment, que, lorsque M. Cambacérès déménagea, les garde-malades en savaient plus que les docteurs du Nord, et plusieurs de ses marmitons passèrent cordons bleus chez les Princes étrangers. L'Université, la Société royale et les États du Languedoc avaient popularisé ce grand style ! La science était une bienséance d'état, même pour les hommes parés de toutes les autres distinctions, et les savans pouvaient tenir grand train en devenant nobles et riches. L'impulsion a duré même après une révolution faite principalement au profit de Paris, puisque Chaptal surpassa Lapeyronie et égala Briçonnet !

Dans l'ancien régime, rien n'était plus commun que le cumul du professorat médical avec les charges de la haute magistrature. Roubieu, conteur patriote, était une espèce de d'Hozier pour la noblesse de ces deux robes, et il me faisait souvent remarquer avec quel caprice le destin ballotte les noms. Tandis que les Fitz-Gérald, les Chicoyneau, les Belleval, les Joubert, les Barthez ont disparu dans de lointaines grandeurs; que les Ricome, Magnol, Serane, Haguenot, Dortoman, Nissole continuent une bourgeoisie élégante; voyez, me disait-il, voyez sur l'enseigne d'un estaminet le nom d'une famille de chimistes (1) vantés par Fontenelle et dignes précurseurs de Lemery, de Lavoisier, de Ballard ! Roubieu savait aussi bien que Dom Vaissette, la liste des Évêques et Intendans du Bas-Languedoc. Il comptait sur ses doigts la série de Prélats et de Chanceliers propriétaires de La Vérune. Il connaissait, aussi bien que de Ratte, la liste des ponts faits par l'ingénieur Pitot, des canaux creusés par Senez et par Garipuy. Il faisait remonter jusqu'à Chirac, coadjuteur de Jérôme Tenque, les cahiers manuscrits de pathologie, circulant aujourd'hui même parmi les étudians, en s'enfarinant plus ou moins de mécanique,

(1) Matte-Lafaveur, demeurant alors rue du Peyrou.

de chimie, d'homœopathie. Mais Roubieu était surtout capable d'en remontrer à tout le monde sur le catalogue des plantes exotiques semées par Nissole, pour l'embarras de notre Flore ; et M[e] Soulier, qui se piquait de la connaître, lui livrait les plus amusantes batailles sur l'*Isoëtes* de Grammont, le *Cacris* de la Mousson et le *Cochlearia* des Guillens. J'ai aussi longuement écouté, sur le vieux Montpellier, le baron Desgenettes, qui en bavardait avec délices. Ces trois gazettes du temps passé ont aidé beaucoup, on le conçoit, ma mémoire locale.

L'admiration de Roubieu pour les grands noms n'allait pas jusqu'à taire les anecdotes. A l'article Barthez, le dernier démonstrateur de botanique, par droit de chancellerie, on retrouvait les turlupinades des Cusson, sur l'artichaut décrit à la place d'un chou, et sur une certaine marguerite, belle plante vingt ans stérile, mais à qui le jardinier-chancelier se vantait d'avoir fait rapporter du fruit tous les neuf mois. Roubieu, contemporain de Cusson fils, avait connu Cusson le père, fameux par ses poésies ordurières et par ses pamphlets, continuation de la science impertinente de Venel. Ce Guy-Patin de Pézenas, Venel mourut jeune, en 1775, neuf ans après la mort de Fizes et cinq ou six après la naissance de Roubieu. Qu'on pense à l'immobilité de l'ancien régime, au bruit des réputations dans cette vraie capitale de la plus grande province de France, et l'on comprendra les influences qui façonnèrent l'esprit du savant, avec la merveilleuse indulgence pour le laisser-aller de l'enfant du peuple. Roubieu riait de la perruque à marteaux de Bourquenod aïeul, de la coiffure en toit de chaumière, poudrée à frimas, du père Laborie ; il riait même de ses bienfaiteurs, pour lesquels, cependant, sa reconnaissance était du plus pur aloi. Gouan, président de sa Thèse doctorale, lui avait fait cadeau d'une loupe. Elle m'a bien coûté six francs, disait le vieux botaniste, pour ajouter à la considération de l'instrument ou du donateur !

La révolution avait alors dépouillé les professeurs de la soie et de l'hermine. Le cathédrant et le récipiendaire étaient, dit Roubieu, *habïïas én homé*. Une autre révolution, en respectant les robes féodales, écourta la cérémonie de la réception sous prétexte d'un ridicule flétri par Molière. Roubieu soupirait en pensant à l'allocution supprimée ; il regrettait le magnifique serment hippocratique, et ne comprenait pas le singulier amour du progrès, reculant jusqu'au paganisme, pour trouver ce calembourg du coq, emblême de la Gaule et d'Esculape. A cela près, il était classique en littérature et avait un faible pour la gent lettrée. Quelques passages de Galien, quoique cités en latin, l'illuminèrent subitement sur le mérite de Delpech, dans le concours de 1813. Une autre fois, il exprimait pittoresque-

ment son dédain pour un rival plus habile, disait-on, à manier le bistouri que le stylet cicéronien : *Yé f....ai déssus soun c.ou ; yé parlaraï latin.*

Roubieu avait fait la remarque très-curieuse que notre languedocien possédait trois adverbes d'une acception assez large et élastique pour suffire à un interlocuteur pendant des siècles de conversation : *Aboutas*, *cabalisca*, *pécaïré.* Friand d'étymologies et ayant étudié même l'hébreu, il flairait quelque chose d'oriental dans ces deux derniers. Il me rappela ses inductions en 1830. Sans nier les apparences, puisque *pechaïr* signifie malheureux en persan, je fis mes réserves pour *peccator* et pour un subjonctif italien *che obolisca*, qu'il soit aboli, qu'il s'abîme ; mais je le comblai de jubilation, en reconnaissant des débris sarrasins dans plusieurs autres qui l'embarrassaient : *Coucarrou*, *estourouïo*, *estansiur.*

En 1830 et même en 1833, un an avant sa fin, l'excellent vieillard avait conservé toutes ses anciennes habitudes. L'usage et l'abus de notre charmant idiome, une effusion paterne pour ses élèves, débutant par : *Eh bé !.moussu, sès sagé?* une moquerie douce, un jugement fin et bienveillant, l'admiration pour la science, la curiosité pour ses progrès, pour ses révolutions, et, ce qui est plus incroyable, l'estime pour le genre humain. Nous, qui avions parcouru à peine la moitié de sa course, nous étions désenchantés, amers, meurtris de vains efforts, contrits de déceptions, mécréans de la gloire, athées du bonheur !

Je sais ce que c'est, nous disait-il ; vous aurez cherché la grande armée aux Invalides, la santé dans les hôpitaux ; vous avez couru le grand monde et la grande ambition, mauvais système ! Quand on a le bonheur d'être enfant de Montpellier, il faut rester ici ; herboriser au printemps, *castelleger* à l'automne, rire et jouer au mail en toute saison.... Vous hochez la tête ; vous voulez faire la guerre aux infidèles, aller voir la peste dans son foyer perpétuel ; cela a bien son mérite, et peut vous faire une belle place au soleil auquel vous cesserez alors de trouver des taches. Quand vous nous reviendrez, vous pouvez compter sur les couronnes du Barcelonnais Parisot, et, qui sait même ? sur les arcs de triomphe et *lou Chibalet*, qui accueillirent Chicoyneau revenant de Marseille ;.... Mais, mon procédé me semble meilleur et plus sûr. S'il ne prépare ni fêtes ni funérailles brillantes, il fait au moins mourir le plus tard possible.

Le pauvre homme disait, hélas ! moins vrai pour la mort tardive que pour la fin modeste. Tout le monde avait pris au pied de la lettre l'euphémisme de sa philosophie. Cet ami de tous disparut au milieu de l'indifférence générale ; ce crédule à toute la science d'autrui sem-

ble n'avoir trouvé personne croyant à la sienne. Au risque de faire crier au paradoxe, j'ai voulu interrompre cette proscription, au nom de ma reconnaissance, mais surtout au nom de la justice. Non certes, ce n'est pas le talent qui manqua à Roubieu, mais l'éducation de famille et la tenue d'homme comme il faut. Il ne pécha pas par la science, mais par la manière de s'en servir. Les gens qui vous voient contens au second rang, ne vous jugent pas même dignes du second rang, s'ils n'aperçoivent quelques efforts pour atteindre au premier. Que sera-ce si vous trahissez à chaque instant un laisser-aller qui vous déclasse? Un gilet bien fermé peut suppléer à l'absence d'un jabot et même d'une chemise. Un jabot qui s'étale ne doit être ni frippé, ni troué, ni sans empois. Les marchands honnêtes et riches qui naviguent parmi des pirates, doivent avoir des canons à bord, fussent-ils de bois.

Les voisins et les intimes, peuple ou savans, ne sont pas moins dangereux, pas moins cruels que les pirates. Le grand Boissier de Sauvages était inconnu dans son quartier, quand un Seigneur prussien vint l'y demander. Le nom de Roubieu retentit à mon oreille, dans un salon diplomatique du Bosphore, où un botaniste russe mentionnait le *Papaver Roubiæi*, dédié, décrit et figuré dans la Thèse d'un élève reconnaissant (1). Je songeai alors, comme le voyageur, à faire de tendres reproches à mes compatriotes qui dédaignent tant de Roubieu et peut-être ignorent quelque Boissier. Je voulus, comme le condisciple, payer ma dette avec mon humble monnaie. Hélas! les occasions sont trop rares de montrer sa sympathie pour les bons! Les faibles seront toujours trop nombreux pour qu'on ne doive pas les soutenir par le précepte et par l'exemple!

(1) M. l'agrégé Viguier.

EUSÈBE DE SALLES.

Poésie.

SONNET

DE MICHEL-ANGE SUR DANTE.

Il pénétra vivant au ténébreux abîme,
Et, vivant, il passa de l'un à l'autre enfer;
Puis, remontant vers Dieu, dans notre nuit infime,
Des saintes vérités il fit luire un éclair.

Astre unique, il versa de sa clarté sublime
Sur les mystères saints un rayon pur et clair,
Et, comme l'est toujours l'homme au cœur magnanime,
Il fut persécuté par ce siècle de fer.

Jamais ce peuple ingrat n'a voulu faire grâce
Aux hommes de mérite, et l'immortelle audace
De Dante et son génie ont été méconnus.

Qu'importe! Je voudrais voir ma terrestre joie
Mourir comme la sienne, et du deuil triste proie,
Illustrer mon exil par autant de vertus!

EUGÈNE CASSIN.

LE SILENCE.

—

RÉPONSE AUX VERS DE MON CHER PONCY,

SUR L'EXPANSION.

—

Ne sois point triste, ami, lorsque ta voix n'éveille,
En tombant dans mon sein, qu'un silence profond :
Aux abords la froidure veille,
Mais une flamme dort au fond.

—

Ton chant a traduit ma pensée ;
Oui, l'Expansion est la fleur
Que Dieu mit dans l'âme blessée,
Pour en exhaler la douleur :
C'est le triste ou joyeux bruit d'aile
Que fait l'espoir, libre hirondelle,
En fuyant au soleil lointain ;
L'hospitalité tutélaire
De ceux qui cherchent sur la terre
L'astre perdu de leur destin.

—

Aussi, je sens de tes tristesses
Le résonnement solennel,
Quand cet ange de nos jeunesses
Se tait dans mon cœur fraternel.

Mais qui sait ce que le silence
Contient d'expansion immense ;
Ce que le sable des déserts
Garde d'oasis inconnues ;
Ce que, dans l'ombre de ses nues,
Dieu cache d'eau pure et d'éclairs ?

—

Ne sois pas triste, ami, lorsque de ta pensée
Les germes radieux ne trouvent en mon cœur,
Qu'une terre aride et glacée
Sous un rayon pâle et moqueur.

—

C'est l'hiver, avec ses cieux mornes,
Avec ses chênes dépouillés
Qui se tordent sur les grands mornes,
Comme des Titans foudroyés ;
L'hiver, avec son sol de glace,
Où ne laissent aucune trace
Les pas vivans qui l'ont heurté ;
L'hiver, cette mort éphémère,
Où la nature, notre mère,
Trempe son immortalité.

—

Mais, pour que la glace se fonde,
Que la plante où la sève dort,
Comme une jeune mère, abonde
D'ardens parfums et de fruits d'or ;
Pour que le sombre hiver enfante
Cette floraison triomphante
Qu'il recèle en ses flancs de feu,
Il ne faut, du mont à la plaine,
Qu'un rayon, qu'un chant, qu'une haleine,
Il ne faut qu'un souffle de Dieu.

Ce souffle qui, passant à travers la nature,
S'imprègne des secrets de sa félicité,
Arrive ainsi, comme un murmure,
Jusqu'au cœur de l'humanité.

—

Mais ce murmure, ô mon poëte!
Est bien confus et bien lointain.
A peine l'oreille inquiète,
Croit l'avoir saisi qu'il s'éteint.
Et, comme une Pythie austère
Qui, dans cet écho du mystère,
Crut entendre l'oracle d'or,
Pâle d'une vaine espérance,
Sur le trépied froid du silence,
L'expansion retombe encor.

—

Le silence est un feu qui fume
Sans éclater; c'est le chaos
Où rien n'apparaît, dans la brume,
Que l'esprit de Dieu sur les eaux.
C'est l'abîme où l'or s'élabore,
La nuit morne qui fait l'aurore,
C'est l'ombre que fait le soleil;
C'est, voilé de frimas funèbres,
L'arbre, couvant, dans les ténèbres,
L'expansion, ce fruit vermeil.

—

Si le buisson ardent n'est pas encore en cendre,
Si les langues de feu planent encore au ciel,
Poëte, il faut savoir attendre
Le moment providentiel.

—

Et j'attends, moi pauvre âme en peine,
Pour qui l'attente est un tourment;

Mais je sens ma foi, flamme vaine,
S'éteindre, faute d'aliment.
Hélas ! pour mon essor infime,
J'ai, sur une trop haute cime,
Placé mon idéal voilé.
Où trouverai-je la parole
Qui t'apaise et qui te console,
Moi que tu n'as pas consolé ?

—

Pour éveiller l'âme ou la rose,
Du sommeil où chacune attend,
Il faut une sublime cause,
Il faut un appel éclatant ;
Au désir pour donner la force,
Où donc est la splendide amorce,
Le but par Dieu même béni ?
Pour embraser l'esprit du Dante,
Il fallut la foi, lampe ardente,
Qui nous éclaire l'infini.

—

Vois le Christ qui, n'ayant que sa foi pour compagne,
Vingt ans rêva, muet, aux déserts de Sion,
Sa parole sur la montagne,
Cette immortelle expansion.

—

Il savait, ce grand cœur de mère,
Où tressaillait l'Humanité,
Que, pour enfanter sa chimère,
L'âme humaine a l'Éternité ;
Que la pensée et le silence,
Sont les entrailles d'où s'élance
La parole aux ailes de feu ;
Et lorsqu'au Calvaire échut l'heure

Où l'expansion saigne et pleure,
L'univers entendit son Dieu.

—

Aujourd'hui que du sacrifice
Les prêtres s'en vont, que chacun,
Abjurant l'ombre et le calice,
Veut sa place au soleil commun;
Que tous ont la soif infinie
De l'universelle harmonie
Dans le bonheur universel,
Qui sera le Christ de cette ère,
Qui, dans ses bras, prendra la terre
Pour la déposer dans le Ciel?

—

Et j'attends, accablé de ma double impuissance
A frayer le sentier pour mes frères et moi,
Et j'écoute, au cœur du silence,
Palpiter la nouvelle foi.

—

Mais aucun souffle ne soulève
L'immobile et muet linceul;
Quand la nuit implore un beau rêve,
Avec elle il faut prier seul.
Quand rien ne passe sur la lyre,
Il faut se taire, hélas! et rire,
Pour ne pas se sentir pleurer:
Le rire est un fard de jeunesse
Fait pour cacher une tristesse
Qui veut feindre de s'ignorer.

—

Un jour, cet hôte du Calvaire,
L'Ange de la tristesse, un jour,
Jettera son éponge amère,
Dans un flot de joie et d'amour.

Mais où luit l'astre de Moïse,
Qui guide à la terre promise,
A travers le désert sans bord?
Qui donc comblera cet abîme
Entre la croix d'un Dieu victime,
Et les promesses du Thabor?

—

Ne sois point triste, ami, si, dans son vol avide
D'azur et de soleil, de tempête et d'éclair,
Ton aile se perd dans le vide,
Lorsqu'elle passe dans mon air.

—

Derrière ce vide sans borne,
Est la vie où tend notre essor;
Par de là la porte de corne,
Sont les songes d'ivoire et d'or.
Si complet que soit le naufrage,
Toujours quelque chose en surnage
Sur l'océan de l'avenir;
Pour gage de cette espérance
J'ai l'arc-en-ciel de délivrance,
J'ai l'amour qui ne peut finir.

—

Mais aux deux âmes qu'il marie
L'amour circonscrit sa lueur,
C'est la muette rêverie
Qu'éveille un hymne intérieur:
L'amour! unique confidence
Qui, s'exprimant par le silence,
Aille au cœur, sans sortir du cœur!
Fleur du mystère! note intime
De cette musique unanime
Dont l'avenir entend le chœur!

—

Ne sois pas triste, ami, lorsque ta voix n'éveille,
En tombant dans mon sein, qu'un silence profond ;
Aux abords la froidure veille ;
Mais une flamme dort au fond.

AUGUSTE GARBEIRON,
Lieutenant de vaisseau.

BULLETIN LITTÉRAIRE.

—

UN ROI DE FRANCE EN VOYAGE AU SEIZIÈME SIÈCLE.

—

« **Recueil et discours du voyage du roy Charles IX de ce nom, à présant régnant, ac-»compagné des choses dignes de mémoire faictes en chacun endroict, faisant sondict »voyage, en ses païs et provinces de Champaigne, Bourgoigne, Daulphiné, Provence »Languedoc, Gascoigne, Baionne et plusieurs autres lieux, suyvant son retour depuis »son partement de Paris jusques à son retour audict lieu, ès années mil cinq cent »soixante-quatre et soixante-cinq, faict et recueilli par Abel Jouan, l'un des servi-»teurs de Sa Majesté.** »

Ouf!..—Tel est le titre exact, plus gros, pour ainsi parler, que le livre lui-même, d'un petit volume imprimé à « Tolose, par Jacques Colo-»mey, imprimeur juré de l'université », en 1566, et dont le hasard m'a fait trouver, l'autre jour, chez un bouquiniste, un exemplaire taché, jauni, sans couverture, et portant sur son premier folio ces mots d'une écriture assez récente : *Ex libris congregationis missionis Biterrensis.*

Comme ce bouquin contient un assez grand nombre de détails relatifs à différentes villes du Midi, j'ai pensé qu'il ne serait peut-être pas sans intérêt de le faire connaître. Ce voyage d'un roi de France, qui dure plus de deux ans, à travers ses provinces, les réceptions qui sont faites au souverain, les réflexions naïves de l'auteur sur ce qu'il voit ou apprend, nous offrent quelque chose de curieux. Nous sommes transportés, avec tout cela, dans une civilisation déjà bien éloignée de nous, à une époque où le voyage de Montpellier à Paris ne s'entreprenait pas sans que le citadin, assez hardi pour le risquer, eût fait, au préalable, son testament. Charles IX mit deux ans et plus pour exécuter une *visite,* qu'aujourd'hui le roi Louis-Philippe mènerait largement à fin en six semaines ; mais aussi faut-il dire que les marchands de Paris, venant à cette époque à la foire de Beaucaire, trajet que trois jours aujourd'hui sont suffisans pour exécuter, en mettaient trente alors ; encore passaient-ils pour avoir fait bonne diligence : à cette heure, le roulage non accéléré va plus vite. Plaignons-nous encore de la lenteur des chemins de fer!...

J'en reviens au *petit labeur* d'Abel Jouan, comme dit cet écrivain lui-même.

Le but du voyage du roi était « d'aller veoir plusieurs païs et provin-»ces de son royaume, pour cognoistre ses bons et loyaulx subjectz et »pour soy donner à cognoistre à eulx. » Charles IX avait vu des trou-

bles éclater dans diverses parties de ses États, en 1562 et 1563. Il espérait, en se montrant, calmer les haines et pacifier les esprits. Il partit donc de Paris le lundi 23 janvier 1564; et s'en alla dîner et coucher à Saint-Maur-des-Fossés, « qui est un beau et petit village et chasteau » appartenant à la Royne. POUR CE JOUR, DEUX LIEUES. » — On voit, dès ce début, que Charles IX n'aimait pas les marches forcées.

En partant de Saint-Maur, le roi va coucher à Corbeil, « qui est une » bonne petite ville. POUR CE JOUR, VII LIEUES. » C'est la plus grande vitesse que nous lui voyions obtenir.

A Fontainebleau, le roi « fist son caresme prenant, auquel fust faict de » beaux festins et combats, » et dans le lieu qui s'appelle la Vacherie, « allèrent le roy et la royne prendre leur plaisir à veoir jouer une belle » comédie. » Le mardi gras, on dressa un beau camp qui fut clos de barrières. On disposa autour des amphithéâtres pour les dames, et dans l'intérieur on construisit une forteresse, qu'on appela *le Chasteau enchanté*. La porte en était gardée « par des diables, par un géant et un nain, » qui repoussèrent successivement six compagnies d'hommes d'armes, mais qui furent battus par des amazones. Serait-ce une épigramme du compositeur? Et le *Gringore* de ce jeu allégorique aurait-il voulu dire que les femmes sont plus fortes que Satan?... Nous l'ignorons; mais cela nous semble un axiome fort contestable.

A Sens, ce qui frappe notre auteur, c'est que « par les rues d'icelle » passe l'eau courant qui est une chose fort nette. » Nous en conclurons qu'à Paris l'eau des ruisseaux ne courait pas le moins du monde, et que les rues étaient dans un état fort opposé à la netteté de celles de Sens.

Au sortir de cette ville, le roi continue toujours à faire religieusement ses quatre lieues, cinq lieues au maximum, par jour; quelquefois il n'en fait que deux. Enfin, il arrive à Troyes: on lui fait là une belle entrée; d'un côté de la ville, on élève un Charlemagne; de l'autre, un saint Louis; plus loin, une Pallas, avec des inscriptions flatteuses. Au quatrième côté, était une pyramide avec ce jeu de mots véritablement champenois et digne du proverbe relatif aux 99 moutons :

« Tu seras nostre Hector ; nous serons tes Troyens. »

A la fin de mars, le roi entre sur les terres de Lorraine, d'où il gagne Dijon et le Châlonnais. Aux environs de Lyon, il rencontre le duc et la duchesse de Savoie. A Lyon, il trouve la peste. Puis, toujours faisant deux lieues, trois lieues par jour, il visite Valence, Avignon, St-Remy, « où il y a une fort belle antiquité qui est du temps de Jules Cé-» sar, en signe d'une bataille qu'il gagna en ce lieu. » Dans ce pays, dit l'auteur, le roi fut accueilli partout aux cris de *Vive la sainte Messe!*

Plus loin, après avoir visité la Sainte Baume, « en laquelle est ensé-» pulturé le corps de la sainte Magdeleine, » il va coucher à Brignolles, dont les habitans lui donnent le spectacle des danses appelées la *Volte* et la *Martingale*, dansées depuis onze heures du matin jusqu'à cinq heures du soir, « par de fort belles filles, toutes habillées de taffetas » vert. »

De là, au moyen de quelques stations, le roi va à « Hyères, autour » de laquelle ville, » dit l'auteur, « il y a si grande abondance d'oranges

» et de palmes, et poivriers et autres arbres qui portent le coton, qu'ilz » sont comme foretz. » Tout cela est bien changé de nos jours. On y voit principalement l'olivier, lequel n'a de blanc que la poussière qui le couvre.

A Marseille, le roi « fest faire deux esquadrons de quatorze gallères qu'il avait » et les fait combattre l'un contre l'autre. Enfin, le 16 novembre il couche à Arles, « qui est une bonne et grande ville en laquelle il y » a des antiquitez que l'on appelle les Araines, que les Romains féirent » faire pour jouer leurs comédies, en signe de leur victoire, du temps » qu'ils tenoient ce pays là. » La réflexion est courte, mais elle est curieuse. Il paraît aussi que les inondations du Rhône ne datent pas d'aujourd'hui; car le roi fut assiégé dans Arles par les eaux qui l'obligèrent à y séjourner 21 jours, durant lequel temps « prist plaisir aux danses » du pays et à faire combattre des toreaux sauvages que les hommes » faisoient tomber en terre seul à seul. »

Au bout de 21 jours, le roi fait un effort.... c'est-à-dire trois lieues. Il se rend en un seul jour à Tarascon. Là, on lui fait un beau discours en vers fort stupides, et l'on place sur la porte de son logis un tableau sur lequel, entre autres choses spirituelles, on écrit que Charles IX est si grand, si sage, si..., etc., qu'à la fin :

« Tout le rond de ce monde en ses mains il tiendra. »

Ne dirait-on pas que ce prince, dont la bataille d'Arbelles devait être la Saint-Barthélemi, est un Alexandre?.. Comme il n'y avait pas alors de ponts suspendus, le roi et sa suite mettent trois jours à passer le Rhône pour se rendre à Beaucaire, d'où la cour va à Sérignac (ci, 3 lieues pour un jour), d'où elle gagne le pont du « Gap (*sic*), qui est » un aqueduc fort antique que les Romains féirent faire de fort grosses » pierres joinctes l'une contre l'autre sans mortier. » Là le sieur de Crussol, seigneur de Saint-Privat, château voisin, fait apprêter au roi « une belle collation de confitures que des nymphes présentèrent, qui » estoient cachées soubz un gran rocher à l'un des deux boutz du pont. » Puis, par extraordinaire, la cour fait cinq lieues ; elle va coucher à Nismes.

A Nismes, « il y a de grandes et anciennes antiquités » (l'auteur aurait peut-être préféré des antiquités nouvelles), « que l'on appelle les » Araines, que les Romains féirent faire pour jouer leurs comédies. Elles » sont faictes en rondeur, et toutes en grandz degrez où le peuple s'as- » seoit pour veoir jouer lesdites comédies. » De Nismes, le roi va à Vauvert, Aigues-Mortes, Marsillargues, et le 17 décembre, il entre à Montpellier, « belle et grande ville, évesché. » Il y reste treize jours, pendant lesquels il va un jour dîner à Villeneuve, « qui est une petite » ville près du fort de Maguelone, qui est un fort dans un marescage de » mer, auquel y a grande abondance de grandz oyseaux, que l'on appelle des flamans. » La veille de Noël, le roi fait crier que tous les habitans (aimable tolérance!) eussent à se rendre, « sous peine de cent livres d'amende, » à la procession générale du lendemain de Noël, à laquelle il assista. Puis, le troisième jour de Noël, on donne au souverain, « en » un grant carroy » (nous ignorons le nom de cette place), « qui estoit

»devant son logis, le plaisir d'une danse que l'on appelle la *treille*; et »dansoient au son des trompetes, tenant en leurs mains des cerceaux »touz floris, et les danseurs touz masquez et revestuz, qu'il faisoit beau »veoir. »

En sortant de Montpellier, le roi met cinq jours pour se rendre à Béziers. A Agde, il passe l'Hérault sur un pont de bateaux, et va dîner à Villeneuve, « qui est une petite ville près laquelle il y a une »grande garenne toute de regalissiers, et peuplée de connins, qui sen»tent la régalisse quand on en mange.»

O sublime chroniqueur! Nous avions déjà les grives de Camarède, dont M. de Jouy prétend que César a parlé, et tu nous donnes encore les lapins de Villeneuve!...

Près de Carcassonne, le roi est retenu « dix jours » dans un village par la neige. Pour passer le temps, il construit, comme Napoléon à Brienne, un bastion de neige, et le fait défendre « par ceulx de sa mai»son, contre tous ceulx des deux villes hautes et basses de Carcassonne, »qui ne le sceurent jamais prendre. »

Enfin, le 1er février, le roi entre à Toulouse, où de grandes réjouissances ont lieu. Des masques lui disent qu'il est un prince,

« .... Où le ciel assemble
« Tous ses trésors et ses grâces ensemble. »

On fait défiler ensuite, devant lui, « des sauvages de toutes sortes »; on lui donne des festins et il va tenir le parlement. Heureux prince! il ne songeait guère alors à l'arquebusade qui devait tuer, six ans plus tard, Jean Goujon.

Nous ne suivrons pas le roi plus avant dans son voyage. L'auteur en adresse modestement le récit « à la postérité, » et il le fait suivre de cette sentence : *Honesta bonis viris, non occulta quæruntur.*

Il a grand soin encore, dans une note *ad hoc*, placée au dernier folio, de nous faire remarquer que le nombre total des lieues faites par le roi, depuis son départ de Paris jusqu'à son retour en cette ville, se monte à « neuf cent deux.»

Neuf cent deux lieues en vingt-huit mois!... Abel Jouan trouve sans doute que c'est là une effroyable promptitude, et que son siècle a atteint la dernière limite du progrès. Il ne se doutait guère, le pauvre homme, que moins de deux cent cinquante ans après lui, grâce à ce moteur puissant qu'avait déjà entrevu Bacon, et que devaient réaliser ou perfectionner Watt et Fulton, il viendrait une heure où, selon la belle parole de Lepeintre jeune, dans je ne sais plus quel vaudeville, on arriverait « la veille du départ. » Pourvu toutefois qu'on arrive intact!... C'est là un point qui a bien son importance.

Constatons, en finissant, le principal mérite du voyage de Charles IX. Selon l'auteur, le roi aurait atteint son but, et de son apparition dans le Midi, il serait advenu « un bien inestimable pour le faict de la ré»publique et de l'obéyssance des subjects. »

A. JUBINAL.

GRAS, *Propriétaire-gérant.*

MÉMOIRE

SUR

l'Action des Agens imperceptibles

SUR LE CORPS VIVANT (1).

Je me propose d'approfondir, dans ce Mémoire, *l'action des agens imperceptibles sur le corps vivant.* Cette action, niée par quelques médecins, et négligée par presque tous, est cependant d'une importance majeure dans la théorie et la pratique de la médecine. Sa connaissance ne saurait être omise que par l'ignorance ou l'incurie, et j'ai pensé

(1) Comme nous l'avons promis à nos lecteurs, nous publions aujourd'hui l'excellent Mémoire que M. le professeur d'Amador lut au Congrès scientifique de Nismes. La haute distinction dont ce Mémoire fut l'objet, puisque le Congrès, sur le rapport de la section de médecine, sursit à tous les autres travaux pour en entendre, séance tenante, la lecture, l'approbation enthousiaste et universelle dont cette lecture fut suivie, comme il conste par le compte-rendu du Congrès qui vient de paraître, toutes ces circonstances qui montrent la part brillante que les savans de Montpellier prirent à cette solennité, nous font un devoir de reproduire ici ce beau travail, où la profondeur originale des idées et la variété ingénieuse des aperçus s'allient si heureusement à la mâle et énergique beauté du style.

(*Note du Directeur de la* Revue.)

qu'il convenait de mettre en parfaite évidence ses effets sensibles.

Que si de cette démonstration il résultait quelques conséquences pour l'art de guérir, c'est aux prémisses, dont ces conséquences ne seraient que la suite inévitable, qu'il faudrait s'en prendre. La philosophie médicale doit être ferme dans sa marche et conséquente dans ses allures. Les principes posés, les conséquences seront ce qu'elles pourront être. Tant pis pour nos pratiques si elles ne leur sont pas congénères. Cela prouvera ou que nos pratiques ne sont pas les filles légitimes de nos théories, ou que nos théories n'ont pas encore enfanté toutes les conséqnences pratiques qu'elles renferment. Cela prouvera, dans tous les cas, que le progrès médical de notre époque consiste à mettre plus d'harmonie qu'il n'y en a entre nos paroles et nos actes, nos actes et nos principes. — Entrons en matière.

Exprimer ce que c'est que la vie et en quoi elle consiste, c'est chercher l'impossible. La vie est un de ces faits de sentiment plus que de raisonnement, qu'il doit nous suffire de constater et d'énoncer; l'idée de la vie est une de ces idées claires, qui le sont tant qu'on ne les explique pas, et qu'on obscurcit en voulant y répandre un plus grand jour. Manquant donc de termes de comparaison pour l'apprécier, il est évident qu'elle n'est comparable qu'à elle-même.

Le jeu extérieur de la vie est seul visible La régularité et la mesure d'action des forces constituent la santé; l'absence de mesure de ces mêmes forces, est la maladie. Le second de ces états touche au premier, comme l'infraction à la loi est la déviation à la règle.

On peut donc hardiment assurer que toute action ou impression quelconque est dans un corps qui vit, avant tout, vitale ou dynamique. Donc, les alimens, poisons, venins, virus, miasmes, agens et stimulans divers qu'on applique à l'économie, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur, ne doivent, ne peuvent avoir, et n'ont, de fait, qu'une action dynamique; donc, presque tout ce que l'on a attribué jusqu'ici à l'absorption, manque de fondement, et, quand on l'approfondit, on le trouve dépourvu de réalité.

Mais, comme toutes ces propositions ont besoin de preuves, empruntons-en tour à tour et successivement à

l'hygiène, à la physiologie, à la toxicologie et à la pathologie, sinon toutes celles que nous pourrions leur demander, quelques-unes du moins d'irrécusables.

On peut assurer, en effet, que la lumière, la chaleur, l'eau et l'oxygène, c'est-à-dire, tout ce qu'il y a de plus subtil, de plus éthéré et de moins massif dans la création, sont les vrais moyens d'alimentation de la force vitale. Il serait impossible de concevoir autrement, comment la nature peut faire vivre certains êtres qui restent longtemps sans prendre de nourriture. Je ne citerai pas ici, ce qui pourtant serait facile, tous les cas rares, mais réels, merveilleux, mais authentiques, d'une abstinence absolue, prolongée au-delà de quelques mois et même des années. Je me contenterai de dire que le poulet dans l'œuf, sans avoir la moindre communication avec l'extérieur, se forme, se développe, et devient un animal parfait. Qui ne sait qu'un oignon de jacinthe ou de toute autre liliacée, peut, sans autre nourriture que la vapeur de l'eau, donner des feuilles et pousser une tige qui se chargera des plus belles fleurs ?

Que des végétaux puissent croître sur du drap, de la mousse, et dans des milieux insolubles autres que des sols, pourvu qu'ils soient fournis d'eau, c'est ce qu'on a vu maintes fois depuis le temps de Van-Helmont et de Boyle ; mais les expériences d'un auteur moderne, qui paraissent exactes, semblent présenter encore plus d'importance, et sont plus étonnantes qu'aucune autre.

Cet auteur, M. Braconnot, chimiste très-distingué, de Nancy, sema des graines de plantes diverses, dans du sable de rivière parfaitement lavé; il en sema dans de la litharge, sur des fleurs de soufre, même dans du plomb de chasse non lustré; et, dans chacune de ces expériences, il ne fut employé autre chose, pour la nutrition des semences, que de l'eau distillée. Cependant, les plantes levèrent et parcoururent tous les degrés ordinaires d'accroissement, jusqu'à leur parfaite maturité. M. Braconnot s'occupa alors de recueillir le produit entier, en racines, feuilles, tiges, siliques, graines ; chacun de ces produits fut exactement pesé, séché et pesé de nouveau : on les soumit ensuite à la distillation, l'incinération, le lessivage, et à tous les autres moyens auxquels on a recours dans une

analyse faite avec soin. Il obtint ainsi de tous les végétaux mis en expérience, tous les matériaux propres à chaque espèce particulière, et dans la même proportion précise que s'ils avaient été cultivés dans un sol naturel, c'est-à-dire, les différentes terres, les alcalis, les acides, les métaux, le carbone, le soufre, le phosphore, l'azote, etc. M. Braconnot termine à peu près ainsi le très-important Mémoire qui présente l'exposé de ces expériences : « L'oxy-» gène et l'hydrogène, c'est-à-dire, l'eau, aidés de la » chaleur du soleil, paraissent être les seules substances » élémentaires qui aient servi à la constitution de l'univers ; » et la nature, dans sa marche simple, opère les effets les » plus indéfiniment diversifiés, par les plus légères modi-» fications dans les moyens dont elle se sert. » Et moi, j'ajoute que les faits de M. Braconnot, rapprochés d'une foule d'autres qui leur sont analogues, démontrent le pouvoir incompréhensible sans doute, mais irréfragable, dont sont douées les forces vives, de créer de toute pièce (c'est le mot) les diverses substances solides, fluides ou gazeuses qui doivent faire partie des organismes. Et comment, d'ailleurs, des hommes pourraient-ils supporter ces longs jeûnes qu'on leur voit tenir, ces *inedia* absolus qu'on leur voit prolonger dans quelques états de catalepsie et autres, si l'aliment immédiat de la force vitale ne provenait que des alimens seuls ?

C'est en conséquence du même principe que l'axiome du fameux vénitien Cornaro : *Non ut edam sed ut vivam ; je mange pour vivre et non pour le plaisir de manger*, est loin d'être l'expression réelle du fait, et offre même une erreur qu'une connaissance plus approfondie des phénomènes vitaux de la digestion doit dissiper. C'est que, cette fonction, la plus grossière de toutes au premier coup-d'œil, et la plus chimique dans ses apparences, est la plus réellement vitale dans ses causes. Nulle autre ne conserve des sympathies plus multiples et ne provoque des irradiations plus vitales. Proposée par Bordeu, il y a déjà un siècle, et discutée devant la célèbre école dont il était le lustre, la question : *An omnes partes digestioni opitulentur*, c'est-à-dire, *si toutes les parties du corps concourent à la digestion*, est en effet une des questions physiologiques sur lesquelles il importe le plus de méditer. Ne croyons pas, d'ailleurs, que sa solution regarde la simple

théorie, l'hygiène pratique en dépend. Le célèbre comte de Rumfort, négligeant les fonctions gustatives, a par trop négligé ainsi les forces de l'estomac et cette action vitale préliminaire de la nutrition, qu'accompagne un bien-être subit, que suit une restauration rapide, et parfois même un frémissement général, signe assez constant de toutes les grandes révolutions qui s'opèrent dans l'économie. Or, c'est en considérant la digestion sous le point de vue que nous venons d'indiquer, qu'il est facile de se convaincre que, dans la substance nutritive, la grande quantité est souvent la moindre des choses, mais qu'il faut encore avoir égard à sa qualité excitante, au pouvoir et à la force stimulante des parties alimentaires; considérations qui, négligées ou méconnues par le comte de Rumfort, limitent forcément de beaucoup le succès de ses fameuses soupes économiques et tous les essais modernes sur l'économie des comestibles, et placent la digestion en première ligne des actes vitaux de l'organisme.

L'effet dynamique des boissons est encore bien plus évident; une fois ingérées, le résultat en est prompt, et la réconfortation qu'on en reçoit, en quelque sorte, instantanée. Servez à une homme fatigué les alimens les plus substantiels, il mangera avec peine et n'en éprouvera d'abord que peu de bien; donnez-lui, au contraire, une quantité, même petite, de vin ou d'eau-de-vie, à l'instant même il se trouve mieux, et vous le verrez renaître. — Je vais appuyer cette théorie sur un fait très-remarquable que j'emprunte à l'histoire de l'expédition d'Egypte, cette épopée des modernes. « Un détachement qui revenait du » siége de Jaffa (dit un brillant écrivain), n'était éloigné » que de quelques centaines de toises du lieu où l'on » devait s'arrêter et rencontrer de l'eau, quand on com» mença à trouver sur la route les corps de quelques » soldats qui devaient les précéder d'un jour de marche, » et qui étaient morts de chaleur. Parmi les victimes » de ce climat brûlant, se trouvait un carabinier qui était » de la connaissance de plusieurs personnes du détache» ment; il devait être mort depuis plus de vingt-quatre » heures, et le soleil, qui l'avait frappé toute la journée, » lui avait rendu le visage noir comme un corbeau. Quel» ques camarades s'en approchèrent, soit pour le voir une » dernière fois, soit pour en hériter s'il y avait de quoi,

» et ils s'étonnèrent en voyant que ses membres étaient » encore flexibles, et qu'il y avait même encore un peu de » chaleur autour de la région du cœur ; donne-lui (l'expres- » sion paraîtra peut-être un peu vive, mais il faut la par- » donner en faveur de la fidélité de l'histoire), donne-lui » une goutte de sacré-chien, dit le *lustig* de la troupe, je » garantis que s'il n'est pas encore bien loin dans l'autre » monde, il reviendra pour en goûter.

» Effectivement, à la première goutte du spiritueux, le » mort ouvrit les yeux ; on s'écria ; on lui en frotta les » tempes, on lui en fit avaler encore un peu, et, au bout » d'un quart-d'heure, il put, avec un peu d'aide, se sou- » tenir sur une monture ; on le conduisit ainsi jusqu'à la » fontaine, on le soigna pendant la nuit, on lui fit manger » quelques dattes, on le nourrit avec précaution, et le » lendemain il arriva au Caire avec les autres. »

Or, Messieurs, dans tous ces faits, je vous le demande, quel est l'hygiéniste, quel est le physiologiste qui ne voit pas une action vitale, dynamique, une action préalable, nécessaire pour que la digestion et toutes les fonctions qui en dépendent puissent avoir lieu ? Même dans la dynamique des corps inertes, pour qu'une montre indique les heures, les minutes et les secondes, il faut tendre son ressort, il faut la monter ; pour que l'organisme en fasse autant, et donne signe de vie, il faut aussi tendre le sien, stimuler ses forces à l'aide et par le secours de forces analogues.

Examinons sous le même point de vue la liqueur prolifique, fluide si merveilleux au milieu des autres merveilles de la vie, par la propriété dont il jouit de communiquer au germe, par son seul contact, la première impulsion vitale.

Nouveau Prométhée, Spallanzani est parvenu à tirer le principe fécondant de ses foyers, et donner la vie à des milliers de germes, animés, accrus et développés ainsi sous ses yeux par l'influence de ses imprégnations artificielles. Spallanzani ne se borna point à ces résultats, il voulut connaître, par des faits irrécusables, le rapport qui pouvait exister entre le volume des germes et la *quantité* de sperme nécessaire pour en déterminer le premier mouvement vital. Or, il résulte des observations et expériences

à ce sujet, qu'un globule aqueux du diamètre d'un *demi-cinquantième de ligne*, pris dans une livre d'eau où on avait mis seulement trois grains de semence, pouvait opérer une fécondation ; et, d'après le calcul de Spallanzani, ce globule spermatisé ne contenait qu'un *deux billionnièmes de grain*.

On a des exemples de grossesses survenues à des femmes, chez qui l'on a trouvé, lors de l'accouchement, le vagin obstrué par un hymen à peine perméable à quelques parcelles de sperme. Harvey, dont les belles recherches sur la génération ont été parfois oubliées en faveur de sa grande découverte de la circulation du sang, Harvey, dis-je, n'a jamais pu découvrir le moindre vestige de semence dans les matrices des biches et des lapines fécondées qu'il a ouvertes. Aussi les physiologistes de toutes les époques, pour expliquer ces faits ou des faits analogues, ont admis l'existence d'un *aura seminalis*, c'est-à-dire, d'un *esprit de la semence*, comme aurait dit Bacon ou Van-Helmont ; d'une force propre, contenue dans le liquide albumineux qui lui sert d'enveloppe ; force qui, à elle seule, peut produire l'étonnant phénomène de la fécondation, sans que la copulation soit parfaite. — Mais il y a plus, et les proportions de petitesse ou de grandeur ne sont, pour les semences végétales elles-mêmes, dans l'acte de fécondation, qu'un véritable jeu de la nature. Qui pourrait croire que les semences de quelques plantes d'une finesse imperceptible, sont continuellement suspendues dans l'atmosphère ; que celles des mousses, des champignons, des lichens, échappent à nos regards et flottent invisibles dans le vague des airs ? Qui pourrait croire, si l'expérience ne nous le prouvait tous les jours, que sous les enveloppes d'une semence dont la finesse échappe parfois, même au microscope, qui pourrait croire, dis-je, que là est enfermé un végétal en puissance ? Qui pourrait croire, enfin, que dans l'embryon du gland existe, en *infiniment petit*, le plus grand arbre de nos forêts, et qu'il ne lui manque que le développement ? — Mais ce développement n'aura lieu que lorsque la semence sera placée dans des conditions convenables. Il faut donc qu'elle attende ; mais, en attendant, que va-t-elle devenir? A chaque instant elle peut être attaquée par les agens extérieurs ; cet embryon si tendre, pénétré de liqueurs si subtiles, com-

ment pourra-t-il leur résister ; et d'où lui vient enfin l'étonnante faculté de se conserver sans altération contre leurs attaques, toujours pendant des mois, souvent pendant des années, et très-souvent même pendant des siècles ? Tout cela lui vient de ce quelque chose d'invisible et d'*infiniment petit*, qui déjà échappe à la vue, et qui échappera plus tard à l'analyse.

Mais toutes les merveilles ne sont point épuisées, et nul rapport ne peut être saisi entre le nombre des fécondations et la petitesse infinie des agens qui les produisent. Chez les plantes et dans quelques-unes des familles du règne animal, telles que les pucerons, elle est telle, qu'elle se refuse à tout calcul humain. Selon Dodart, un orme peut fournir en une seule année cinq cent vingt-neuf mille graines ; Raï en a compté trente-deux mille sur un pied de tabac. Si toutes ces semences réussissaient, il ne faudrait, Messieurs, que quelques générations et un très-petit nombre d'années, pour couvrir de végétaux toute la surface du globe habitable.

Or, quand des atomes peuvent engendrer un être tout entier, jusqu'à quel point avons-nous le droit de le taxer d'impuissance, alors qu'il ne s'agit que de le modifier ? Si un atome donne la vie, est-il plus difficile à concevoir qu'il puisse changer sa manière d'être ? Quand *le plus* existe et nous saute aux yeux dans les procédés de la nature, pourquoi *le moins* serait-il déclaré impossible ? La conclusion me paraît logique, et, pour ma part, je la trouve irréfragable.

Passons aux faits de la *toxicologie*, et puisque le *dynamisme* est partout la vraie source des phénomènes visibles ; puisque le dynamisme seul donne la vie et la soutient ; puisque le dynamisme seul fait vivre, voyons s'il lui est aussi donné de faire mourir.

Le fait de *l'acide hydro-cyanique*, ou *acide cyanhydrique*, ou *acide prussique*, est connu de tout le monde, et plus d'une fois nous avons été témoin de l'effrayante rapidité avec laquelle il tue. Une seule goutte placée sur la langue d'un chien, le fait périr à l'instant même; l'animal fait deux ou trois inspirations, et tombe comme frappé par la foudre, sans laisser dans l'organisation la moindre trace visible. Or, qu'est-ce que l'*acide prussique* ? Le com-

posé le plus fugace, le moins stable, le moins fixe de la chimie, le plus volatile de tous peut-être, et celui dont la conservation dans les laboratoires exige les soins les plus assidus; car la chaleur, comme la lumière, le décomposent, et de lui-même il ne reste pas long-temps sans s'altérer; circonstance, pour le dire en passant, qui explique la diversité d'opinions sur son efficacité curative.

L'aqua-toffana, sorte de poison célèbre en Italie aux seizième et dix-septième siècles, et dont les diverses sectes politiques et religieuses de l'Europe se rejettent réciproquement l'invention et le monopole, *l'aqua-toffana* est une préparation arsénicale qui tue avec la rapidité de la foudre, non pas seulement en causant la mortification des chairs la plus complète qu'il soit possible d'imaginer, mais encore par son action rapide et en quelque sorte instantanée; d'où il résulte qu'aucune réaction n'ayant eu le temps de s'effectuer, il ne doit laisser aucune trace, si ce n'est l'extrême disposition du corps à se corrompre.

Il y a des *venins*, tels que ceux de la guêpe, du frelon et de l'abeille, dont le moindre atome appliqué sur la langue la pique et la brûle aussi fortement que si l'on y appliquait les acides minéraux les plus concentrés. Le scorpion qui se pique, les araignées qui se battent entre elles, attestent ce fait; le serpent à queue qui se mord, périt en moins de trois minutes; et il est bien singulier, pour le dire en passant, qu'un animal puisse supporter sans danger son propre venin, et qu'inoculé par lui-même sur un de ses organes, ou par un autre animal de la même espèce, l'une et l'autre blessure lui donnent la mort. Arrivé à cette hauteur, le problème du dynamisme devient un mystère, et, comme tout mystère, il demeure impénétrable; la raison ici se tait, et, si elle veut réfléchir, elle se confond.

Je pourrais encore, si je ne craignais autant la surabondance que la stérilité des preuves, citer l'exemple du polype d'eau douce, qui, de tous les animaux venimeux, est celui dont le venin est le plus actif; il tue les vers d'eau dans un instant, quelque durs à mourir qu'ils soient d'ailleurs. A peine les a-t-il touchés de ses lèvres ou de sa bouche, qu'ils sont morts sans avoir éprouvé aucune sorte de blessure. Fontana, le plus fameux des disciples de Haller, expérimentateur sagace et intrépide, s'est attaqué à la contre-partie du problème de Spallanzani, en cher-

chant, comme il a cherché, à déterminer la quantité de venin de vipère indispensable pour faire mourir un animal. Or, il est résulté des expériences ingénieuses qu'il a imaginées, *qu'un millième de grain* de venin, introduit immédiatement dans un muscle, suffit pour tuer un moineau presque immanquablement.

Dans le règne végétal, certaines plantes ont un venin particulier qui jouit de propriétés presque incompréhensibles; que dis-je! elles surpassent en force les poisons métalliques les plus corrosifs; elles donnent la mort en un instant, sans exciter de vomissemens, d'évacuations ni de mouvemens convulsifs. Telle est cette plante de la côte d'Angola, dont parle de la Brosse, dans son Voyage aux régions intertropicales. « Il vint, dit-il, sept à huit nègres » en palanquin, qui étaient les principaux de Lowango, » qui présentèrent la main aux officiers français et anglais, » pour les saluer. Ces nègres avaient frotté leurs mains avec » une herbe qui est un poison très-subtil et qui agit dans » l'instant, lorsque malheureusement on touche quelque » chose.... Ces nègres réussirent si bien dans leurs mau- » vais desseins, qu'il mourut sur-le-champ cinq capitaines » et trois chirurgiens. »

Comment ces nègres se préservaient-ils de la mort qu'ils donnaient aux autres? Peut-être quelque autre venin leur servait d'antidote; peut-être, comme le fameux roi du Pont, s'étaient-ils familiarisés avec ces redoutables substances. De la Brosse garde à cet égard le plus profond silence.

Les effluves qu'exhalent certaines plantes, la rosée ou les gouttes de pluie découlant de leurs feuilles, peuvent produire des effets nuisibles, ainsi qu'on l'a dit du mancenillier et du rhus toxicodendron. La vapeur qui s'exhale du premier de ces arbres est tellement pernicieuse, qu'elle peut donner la mort à celui qui a l'imprudence de se reposer sous son ombrage; et M. le professeur Van-Mons, de Bruxelles, a prouvé que les effets délétères du toxicodendron sont produits par une substance toute vaporeuse, toute gazeuse, qui s'échappe de la plante vivante. Les anciens avaient déjà observé des vapeurs malfaisantes de certains végétaux; mais ils nous ont laissé ignorer leurs noms et leurs caractères. Quelle était cette plante homicide dont parle Lucrèce, et qui croissait sur l'Hélicon?

Est etiam in magnis Heliconis montibus arbos
Floris odore hominem tetro consueta necare.

A quelle conclusion sommes-nous amené par l'irréfragable logique des faits? A la même conclusion qui s'est présentée après l'examen des faits analogues en hygiène et en physiologie; savoir : que la vie, qui est le résultat d'une action et d'un agent dynamiques, que la vie, dont le maintien et la conservation est tout dynamique, peut être détruite par une action dynamique aussi de sa nature; et que ce qui fait mourir, comme ce qui fait vivre, sont des forces, c'est-à-dire, des puissances immatérielles, invisibles, réfractaires aux réactifs, impondérables et insaisissables de leur nature, comme tout ce qui est primitif.

Passons à la pathologie. — Ici nous avons encore à prouver deux propositions corrélatives : la première, que c'est le dynamisme vital, ou soit l'ensemble des forces vitales, qui seules conçoivent la maladie; la seconde, que les causes en dehors de nous, qui, pour la produire, affectent ces forces, n'ont elles-mêmes ni un autre mode d'action, ni un autre caractère. Venons à la première.

L'analogie entre les actions qui se passent aux barrières extérieures de l'organisme, à la peau, et celles qui se passent dans l'intimité de notre être, contribuera puissamment à mettre au jour l'action toute dynamique et du principe de vie et des causes étrangères qui l'offensent.

Le praticien qui a suivi les campagnards et vu fréquemment les affections pathologiques qui leur sont plus spéciales, le praticien qui a observé la pustule maligne ou charbonneuse sur les animaux, sur l'espèce bovine principalement, ce praticien sait que le contact d'une seule goutte de sang sortie d'une de ces pustules, avec la peau du berger, suffit pour faire développer une pustule semblable, quels que soient la promptitude et le soin qu'il mette à l'enlever et à se laver. Les cas d'hydrophobie, développés malgré la cautérisation la plus prompte et la plus exacte, ne sont point rares. Une jeune fille de huit ans fut mordue à Glascow, le 28 mai 1792. Le célèbre Duncan excisa sur-le-champ toute la plaie, l'entretint en

suppuration, et donna du mercure jusqu'à ce qu'il survînt une légère salivation qui dura quinze jours. Cependant la rage éclata un mois après, et en moins de quarante-huit heures la malade était morte. Une fois donc que la bave du chien enragé s'est réellement inoculée, l'infection a ordinairement lieu d'une manière irrévocable et dans un instant, pour ainsi dire, indivisible, la prompte excision de la partie souillée ne garantissant pas plus contre les progrès du mal dans l'intérieur, qu'elle ne garantit de l'irruption de la rage une fois l'incubation ayant fait son terme.

Mais la proposition va devenir évidente par des considérations approfondies sur la génération des maladies.

Un excitant quelconque supposé, comment agit-il sur l'organisme ?

Répondons sans hésiter : Avec la rapidité de l'éclair. Un instant suffit à l'organisme pour devenir vénérien, varioleux, pestiféré, cholérique, une fois que l'excitant de la syphilis, de la petite vérole, de la peste, ou du choléra, a touché une partie de nous-mêmes ; comme un instant suffit à l'organisme de la femme pour concevoir, et qu'un instant suffit aussi au choc du silex avec le fer pour donner de la lumière. L'unité merveilleuse du principe de vie explique ce mystère, et l'absorption est tout-à-fait impuissante à le faire comprendre. Non que le *virus* ait matériellement infecté, dans un instant indivisible, tous les organes de l'économie, non; la chose serait physiquement impossible; mais la force de vie a *conçu* la maladie : l'*idea morbi*, pour parler comme Van-Helmont, lui a été transmise, et désormais elle va donner des produits vénériens, varioleux, pestiférés ou cholériques, et remplacer les produits physiologiques par des produits morbides. Un homme se trouve dans un état paisible et tranquille; il est content, serein, joyeux même; ses actions respirent le bonheur et annoncent un état prospère. Cet homme reçoit une triste nouvelle; tout à coup, avec la rapidité de l'éclair, son âme a subi une révolution soudaine; de gai il est devenu triste, et désormais toutes ses actions vont en porter l'irréfragable empreinte. Les pleurs, les plaintes, les gémissemens, les signes de la douleur la plus vive, marqueront l'acuïté de sa douleur; la morosité : le découragement, la tristesse, et tout le cortége des passions déprimantes, indiqueront

les autres phases de l'affection pathétique. De même, pour les principes morbides, dès qu'ils ont touché l'organisme, ils lui ont fait subir une modification aussi instantanée qu'incompréhensible. De sain, l'organisme est devenu, dans un instant et tout à coup malade. Toutefois, le principe morbifique ne se manifestant à l'extérieur qu'au bout de deux, quatre, huit jours, et même davantage, ceci annonce que la maladie intérieure a mûri et fructifié ; de même que la fleur, organe de la fructification, chez les plantes, annonce que les végétaux ont atteint leur maturité ; de même que le développement du fœtus annonce que la conception a eu lieu, et que les signes de douleur, chez l'homme affligé, démontrent la prompte et forte modification qu'a subie son être.

Ces rapprochemens ne sont pas de simple jeux d'esprit, destinés à séduire l'imagination aux dépens d'une raison sévère ; car les maladies qui se propagent, étudiées dans cet esprit, démontrent que la comparaison entre les lois de leur production, et celles de la germination, la floraison et la fructification des plantes, éclaire puissamment ce problème. En effet, un germe placé dans des circonstances propices à son développement, parvient à sa maturité, forme un individu analogue à celui dont il émane, qui donnera naissance à un autre de la même espèce, et ainsi successivement dans une progression qui, n'ayant pas de terme, ne peut pas avoir de mesure. Mais la propagation est liée à la floraison de la vie ; elle en est le signe le plus visible. Voir fleurir un arbre, c'est admettre que sa vie s'est développée et qu'elle est complète ; mais c'est admettre aussi qu'avant la fructification et la floraison, la plante avait une vie. Transportons ceci à la pathologie, et faisons l'application à la génération des affections morbides. Une personne est infectée aujourd'hui d'un germe quelconque ; ce n'est qu'au bout de quatre, six, huit jours, souvent quinze, parfois même un mois, comme j'ai eu occasion de l'observer, que les produits de l'infection apparaissent aux parties externes. L'intervalle qui s'écoule entre le moment de l'infection et celui où la maladie s'est déclarée, est la période de la germination et de l'accroissement du germe inoculé ; il représente parfaitement cette stade latente et silencieuse pendant laquelle la graine, confiée à la terre, subit une incubation fécondante. L'érup-

tion et tous les autres symptômes ne sont, plus tard, que le germe morbide déployé ; comme la floraison et la fructification représentent pour le germe végétal, l'époque de son évolution visible. Donc, dirais-je, ce que la pathologie des amphithéâtres regarde comme la racine des maladies, éruptives par exemple, est la cause la plus réelle, la seule même des ravages terribles que ces maladies exercent dans le monde. Que dirions-nous de l'agriculteur, qui, pour modifier la vie de l'arbre, s'en prendrait aux fleurs ou aux fruits, et négligerait les racines? La thérapeutique qui a cours ne fait pas autre chose, et je laisse à votre sagacité à déduire les conséquences ultérieures de cette conduite.

En effet, la destruction de la fleur ou des fruits n'entraîne pas la mort du végétal; il en est de même de la syphilis, des dartres, des maladies psoriques et éruptives : corroder les chancres, les dessécher, les détruire par des moyens violens, s'attaquer, en un mot, aux symptômes, c'est donner à la maladie une nouvelle force; comme tailler les arbres, c'est leur donner une nouvelle vigueur ; aussi, au printemps suivant, le végétal n'en donne que des fleurs plus belles. Les maladies et leur germe ont aussi leur printemps. Après la destruction matérielle de leurs apparences extérieures, que l'on peut regarder comme le produit de la fructification, elles poussent de nouvelles fleurs, que des médecins ont l'innocence de prendre pour une nouvelle maladie.

Venons à la seconde proposition, savoir : que les causes extérieures sont elles-mêmes dynamiques ou vitales de leur nature.

Quelle atmosphère plus infectée d'émanations malfaisantes, que celle des Marais-Pontins, ce redoutable voisinage de Rome ancienne et moderne ? Et pourtant les miasmes sont quelque chose d'insaisissable, moins saisissable encore que le virus vaccin, rabéique ou gonorrhéique, puisque le célèbre professeur Folki, de Rome, a prouvé naguère, par des expériences eudiométriques, que l'atmosphère des Marais-Pontins ne contient rien de nuisible à la santé, rien qui ne se trouve dans l'atmosphère des lieux les plus salubres.

Hippocrate ayant observé, il y a vingt-deux siècles, que des individus d'âge et de sexe différens, d'une manière de vivre quelquefois si opposée, dont les uns sont sobres,

les autres intempérans, qui se livrent à l'exercice ou au repos, étaient atteints à la même époque des maladies épidémiques, en avait conclu qu'il devait y avoir pour la production des épidémies, une cause généralement répandue, qu'il dit exister dans le *medium ambians*, c'est-à-dire, dans l'atmosphère qui nous entoure. Les physiciens de toutes les époques se sont exercés depuis lors à la recherche de cette cause, mais les analyses les plus exactes, faites avec les instrumens les plus parfaits, par MM. de Humbold et Gay-Lussac, prouvent que les quantités des parties constituantes de l'air restent les mêmes, quelle que soit la différence des vents et de la température.

Les autres physiciens qui ont analysé l'air des régions les plus opposées de la terre, ont trouvé un résultat analogue : David, dans l'analyse de l'air apporté de Guinée, Cavendish, dans celle de l'air de Londres et de Kensington, Spallanzani, dans celle de l'air des Apennins et de Pavie, Berthollet en Egypte, Volta au Mont St-Gothard, Berger dans les vallées de Chamouny, ont trouvé des différences très-peu remarquables. Et pourtant tous les observateurs que nous venons de citer, ont fait la remarque expresse, qu'au sein de l'atmosphère il existe, et que, par conséquent, il peut exister des émanations plus subtiles qui échappent aux instrumens les plus délicats; preuve évidente que l'atmosphère peut contenir des principes, des miasmes, des agens qui, se révélant par des actions destructives sur les organismes, restent pourtant cachés aux investigations les plus délicates des chimistes.

Quels sont, en effet, les agens producteurs de toutes les épidémies, surtout, pour ne vous parler que d'un grand fait contemporain, celui du fléau qui naguère encore a désolé le monde ? Où sont les caractères physiques de ses agens ; et quel chimiste a-t-il découvert leurs propriétés ? Quelle est leur odeur, leur couleur, leur volume ? Avec quels réactifs décèle-t-on leur présence ? Ne sait-on pas que l'air atmosphérique pris aux quatre coins de Paris, au fort de l'épidémie cholérique, a été trouvé parfait à l'analyse ? Ne sait-on pas que l'air n'est jamais plus pur à Constantinople, que quand la peste ravage cette ville ?

Concluons donc que tout ce que l'on sait des propriétés des miasmes contagieux, se réduit à une connaissance imparfaite des véhicules dans lesquels ils existent ; ajoutons

aussi, et c'est là une proposition qu'il nous reste à démontrer, que ces véhicules ne paraissent pas leur être essentiels.

Les miasmes contagieux, en effet, ne gardent aucune espèce de rapport naturel avec leurs véhicules; pas plus que les *poisons* animaux avec les substances qui, sans les constituer tels, leur servent de conducteurs naturels.

Le poison de la vipère, par exemple, est une liqueur douce qui, d'après *Fontana,* ressemble à l'huile d'amandes douces; il en est de même du virus contagieux. D'après les historiens de la *peste,* le bubon d'un pestiféré, parvenu à sa maturité, contient un pus blanc, épais et uniforme, comme celui d'un abcès ordinaire.

C'est, encore une fois, que la partie active du virus, du poison, du miasme, n'est pas ce liquide albumineux ou gélatineux, séreux, blanchâtre, jaunâtre, doux ou amer, au milieu duquel il se trouve invisible; ces liquides, véhicules des forces actives, conducteurs des agens invisibles de mort, de vie ou de maladie, sont à notre disposition; la nature ne les a rendus ni invisibles ni insaisissables : l'anatomiste, le micrographe, le chimiste, peuvent les étudier à leur aise, et les soumettre à toute heure à leurs analyses. Mais, vains efforts! le principe vivifiant, celui qui distingue essentiellement la semence, source de vie, du poison de la vipère, source de mort, nous échappe; les apparences physiques et chimiques de ces deux liquides sont pourtant analogues. La nature, Messieurs, permettez-moi cette comparaison, fait, je crois, avec les agens invisibles de ses opérations, les forces, ce que l'art opère chaque jour pour les odeurs; ne pouvant point leur donner un corps, il les enchaîne, les attache à un liquide. C'est ainsi que l'art procède avec les eaux distillées, les esprits ardens, les eaux de senteur. Eh bien! que l'odeur et les aromes aient disparu de ce liquide, que vous dira la chimie sur le principe qui lui prêtait des odeurs si suaves, des parfums si délicats? Rien. On sait, au contraire, que le même véhicule, en chimie et dans l'art du parfumeur, peut servir de conducteur à des odeurs entièrement différentes, à l'odeur de l'œillet, à celle du jasmin, de la rose, du musc et autres. Pourquoi n'en serait-il pas de même dans l'économie des organismes? Rappelez-vous que Spallanzani a mélangé le sperme

avec les véhicules les plus variés : avec le sang, avec l'urine, avec la bile, avec l'eau, avec le vinaigre, et que partout et toujours l'imprégnation artificielle des animaux a été suivie de la fécondation. Aussi trouve-t-on dans la nature à peu près et partout les mêmes liquides comme véhicules des principes actifs les plus divers. Quels sont ces véhicules ? C'est l'albumine, c'est la gélatine, c'est la sérosité : voilà les conducteurs des principes les plus diversifiés de vie, de mort, ou de maladie.

Et que conclure de tout ceci, Messieurs, sinon que la pathologie est congénère des autres parties de l'art ? Que conclure, sinon qu'une cause morbide est toujours et partout le produit d'une force, et que la substance à travers laquelle elle nous apparaît, n'est que l'enveloppe grossière qui la cache ; que les forces extérieures n'ont d'action sur nos organes, qu'à condition de trouver en nous des forces sur lesquelles elles agissent : de là, l'invisibilité, l'instantanéité, la célérité des actions pathogénétiques, soit dans les contagions, soit dans les épidémies, soit dans l'inoculation artificielle ou naturelle des maladies. Car ce sont partout des forces qui se heurtent, se combattent, se combinent, se séparent, se neutralisent, ou se dominent réciproquement entre elles. C'est de leur résultat que dérivent notre état sain ou morbide, notre mort, notre existence et notre vie. Et c'est ainsi que la nature, dans l'échelle immense des êtres, a ébauché comme un système entier de forces, et que, passant des forces qui ne se sentent pas à celles qui se sentent, des forces brutes aux forces vives, elle est parvenue, par des nuances graduées, à développer dans l'homme le type supérieur des forces et le degré le plus élevé de l'existence. Chez l'homme, en effet, la vie ne consiste pas uniquement dans les organes sensibles et irritables, dans ces mouvemens involontaires qu'ils exécutent, ni même dans l'enchaînement que produisent et entretiennent toutes les actions de la vie. Dans l'homme, la véritable vie gît tout entière dans la pensée, dans cette force intellectuelle qui nous donne la conscience de notre existence, et dans cette force de volonté qui nous rend maîtres de nous-mêmes. Telle est la vie à son point culminant, la force par excellence, le plus grand, le plus profond, le plus inexplicable de tous les mystères. La

vie, qui nous donne non-seulement la jouissance de nous-mêmes, mais qui nous attache à tout ce qui nous entoure. C'est par elle que le grand spectacle de la nature frappe nos regards, que nos idées s'élancent plus rapides que l'éclair d'un pôle à l'autre ; c'est par elle que la pensée comprend et saisit dans un instant incommensurable l'ensemble des mondes, toute la vaste étendue de l'univers, et se perd dans l'infini.

Il y a donc en toute science, et particulièrement dans la médecine, et des faits sensibles qu'on voit, et des faits invisibles qu'on conçoit, et des faits qu'on démontre et des faits qu'on induit, et des faits qui apparaissent et des faits plus cachés qui, sans apparaître, régissent les autres faits et les gouvernent. Or, ce sont ces faits invisibles qui, étant les seuls essentiels, sont les seuls importans, car ils sont les générateurs des autres faits ; et, en toutes choses, ce qui ne se voit pas gouverne ce qui se laisse voir à l'apparence. Ces faits, ce sont les forces de natures diverses. Ces forces sont derrière les phénomènes visibles; elles sont là pour les produire ; elles sont là pour les modifier en bien ou en mal ; et, puisqu'elles sont les vraies causes, en les modifiant nous modifierons les phénomènes. «Car les vrais ressorts de notre organisation, comme le »dit Buffon, ne sont pas ces muscles, ces veines, ces »artères, que l'on décrit avec tant d'exactitude et de soin. »Il réside des forces intérieures dans les corps organisés, »qui ne suivent point du tout les lois de la mécanique »grossière que nous avons imaginée, et à laquelle nous »voudrions tout réduire. » Pensée exprimée, avec la différence des termes, par un homme aussi grand dans les sciences astronomiques que Buffon l'a été dans les sciences naturelles, et dont le nom remplace en France celui de Newton en Angleterre. « Aux limites de cette anatomie »visible (dit M. de Laplace) commence une autre anatomie »dont les phénomènes nous échappent ; aux limites de »cette physiologie extérieure et toute de formes, d'action »et de mouvement, se trouve une autre physiologie invi»sible, dont les principes, les procédés et les lois sont »bien autrement importans à connaître.» Et nous, nous pourrions ajouter aussi, qu'aux limites de cette thérapeutique matérielle et volumineuse des substances, existe une

autre thérapeutique autrement importante à savoir et autrement utile à pratiquer.

Les plus grands hommes dont puissent s'honorer les sciences généralement opposées d'esprit à la médecine, sont donc unanimes dans l'admission d'un dynamisme vital, et placer ce grand dogme sous l'égide de ces noms illustres, m'a paru une garantie assez puissante, Messieurs, pour mériter votre créance.

J'avais donc raison de vous le prouver : les agens les plus féconds de la nature sont des êtres insaisissables, qui, comme l'électricité, le magnétisme, la chaleur et la lumière n'ont ni odeur, ni saveur, ni couleur, ni volume, ni dimensions acquises, ni figures déterminées, ni proportions définies ; qui sont en toutes choses, sans être aperçues nulle part ; qui gouvernent les faits, sans se laisser voir eux-mêmes ; qui pénètrent partout, et ne se laissent point pénétrer dans leur essence. Agens de vie, de santé, de mort et de maladie, la nature les a partout disséminés dans l'immensité de l'espace, sous les formes gracieuses de fleurs, dans les liquides que prennent ou rejettent les animaux ou les plantes. A ces agens invisibles, à ces forces, est dû notre premier souffle, à eux aussi notre dernier soupir ; d'eux seuls vient la perpétuité de notre existence, et à eux se rapporte la source des maux qui nous accablent. La physiologie, l'hygiène, la toxicologie et la pathologie, c'est-à-dire, les sciences de la vie, de la santé, de la mort et de la maladie, sont toutes sous la dépendance du même principe ; car c'est une force, un souffle qui nous crée, nous tue, nous conserve, produit nos maux et occasionne nos souffrances.

Resterait à prouver, Messieurs, que la thérapeutique est et doit être congénère des autres parties de l'art ; que c'est aussi un souffle, une force qui guérit souvent nos maux et les soulage. Resterait à prouver, pour tracer ainsi le cercle entier de la science, que la thérapeutique des forces, que la thérapeutique dynamique, que la thérapeutique vitaliste (car c'est tout un), est aussi, parmi toutes les thérapeutiques possibles, sinon le seule réelle, au moins la plus prompte, la plus sûre, la plus commode, et, dans la très-grande majorité des cas, la plus efficace de toutes ; qu'elle est la plus rationnelle en spéculation

et la plus féconde en application pratique ; qu'elle seule a dû et qu'elle seule a pu réaliser les trois grandes conditions que *Celse*, déjà à son époque, exigeait de toute thérapeutique fructueuse, de guérir vite, de guérir sûrement et de guérir agréablement les maladies. Resterait à prouver, en un mot, que, s'il existe une physiologie, une hygiène, une toxicologie et une pathologie vitaliste dynamique, il devrait y avoir une thérapeutique corrélative.

Mais cette conclusion se déduit si logiquement de tout ce qui précède, que vous avez dû la pressentir vous-mêmes, Messieurs, et que j'ai dû, moi, vous en faire grâce. Et pourtant, la matière est si importante, elle a tant prêté au ridicule et à la plaisanterie, elle a tant l'air d'un paradoxe, et se présente comme si contraire aux règles du bon sens, qui, en toutes choses, veut proportionner les effets aux quantités massives des substances ; la question des doses est d'ailleurs tellement majeure en médecine, que vous me pardonnerez sans doute d'en dire encore un mot, non pour démontrer que cette thérapeutique existe, ce que je me propose de faire ailleurs, mais pour démontrer qu'elle peut et doit avoir une positive existence.

Je lis, dans une des séances de l'Académie royale de médecine de Paris, pour 1837, un fait qui témoigne puissamment de l'action thérapeutique des agens imperceptibles. M. Lafarge, se livrant à des recherches sur les effets de l'insertion sous-épidermique de l'opium, a fait ses expériences avec une goutte de *laudanum de Sydenham* délayée, 1° dans 25 gouttes d'eau, 2° dans 50 gouttes, 3° dans 100 gouttes, et constamment (dit-il) il a obtenu le même résultat, c'est-à-dire, une papule de trois lignes et demie, entourée d'une auréole rose, avec chaleur et prurit. Certes, si une portion d'un *cinq centièmes* de grain d'opium, réduit à *un millième* de grain, puis à un *deux millièmes*, produit constamment, quand il est introduit sous l'épiderme, un effet palpable et visible, à plus forte raison donnera-t-elle un effet dynamique qui résulte de la simple impression sur des organes vivans, qui réagissent en raison de leur vitalité même.

M. Soubeiran, chef de la pharmacie centrale de Paris, dans son rapport à l'Académie royale de médecine, sur la nouvelle préparation ferrugineuse de Valet, pharmacien,

donne pour preuve convaincante de la supériorité de cette préparation, le fait suivant qu'il a mis hors de doute, savoir : *que le fer, en raison de la modification essentielle et inconnue qu'il y a subie, y jouit de propriétés bien plus actives et à des doses bien moins élevées, que dans aucune autre préparation ferrugineuse.*

Or, tout ceci a été fait, discuté et publié par cette même Académie, qui, ayant repoussé tout d'abord l'action thérapeutique de tout agent imperceptible, se trouve amenée, par ses propres travaux, à admettre ce qu'elle avait rejeté, et à professer hautement qu'un médicament peut gagner en efficacité, tout en diminuant son volume.

Mais on dira..... : ces faits peuvent être réels, mais le bon sens y répugne..... Messieurs, si le bon sens s'insurge contre l'action des agens imperceptibles, autant vaudrait dire qu'il s'insurge contre l'expérience; or, le bon sens et l'expérience ne sont et ne peuvent pas être contradictoires ; donc, si le bon sens refuse à croire à l'action des agens imperceptibles, le bon sens a besoin d'être refait, et il le sera par l'expérience. La science, qui n'est que l'expérience réfléchie, a refait ainsi le bon sens à plusieurs reprises. Le bon sens a cru, pendant des siècles, à la fixité de la terre, et la science astronomique a corrigé le bon sens, en le mettant d'accord avec elle. — La vertu de la vaccine a répugné au bon sens, au début de la découverte ; mais l'expérience est aujourd'hui si complète, qu'on refuserait le bon sens à celui qui oserait le mettre en doute. Le bon sens, enfin, s'est insurgé, et à meilleur droit sans doute, contre les doses effrayantes de l'école italienne. On ne pouvait se faire à voir vingt grains d'émétique ne pas faire vomir, quand deux grains produisaient des évacuations copieuses ; mais encore là-dessus, comme sur tout le reste, la science, c'est-à-dire, l'expérience a corrigé le bon sens avec avantage.

Et pourrions-nous, dès-lors, dédaigner une thérapeutique qui n'est que l'application d'une de nos maximes les plus certaines ? Aux forces vivantes malades, opposons donc les forces de substances naturelles, mais dégagées de toute enveloppe ; ces forces vont se trouver en présence ; elles vont se trouver agir directement et sans intermédiaire les unes sur les autres ; de là, des guérisons plus

promptes, de là des guérisons plus sûres, de là des guérisons plus agréables. Je dis, Messieurs, des guérisons, et non des miracles, car il n'est donné d'en faire, je pense, à aucune doctrine humaine. Mais je dis aussi, que, tout comme la cause de mort qui s'adresse à la vie sans intermédiaire, la détruit plus vite et plus sûrement que toute autre (l'acide prussique et tous les poisons vitaux qui tuent subitement, par exemple), de même, la cause curative, ou, en d'autres termes, le remède qui, sans intermédiaire matériel, s'adressera le plus directement possible à la vie malade, détruira plus vite et mieux la maladie. Comme on le voit, la thérapeutique vitaliste s'appuie sur la pathologie, la toxicologie, l'hygiène et la physiologie vitaliste.—Il faut donc se garder de considérer les doctrines qui annoncent ces principes, comme des aérolithes tombés du ciel, sans liaisons apparentes ni réelles avec ce qui nous entoure. Bien au contraire, la thérapeutique dynamique ou vitaliste est greffée sur l'hygiène, la physiologie, la toxicologie dynamique, comme Hahnemann sur Montpellier, et Montpellier sur Hippocrate : tout progrès, dans l'intelligence humaine, trouvant un appui dans ce qui est déjà, l'intelligence divine ayant seule le privilége de faire que le néant devienne quelque chose.

Remarquez enfin, Messieurs, avec moi, que la thérapeutique vitaliste dont je parle, est à la médecine ce qu'a été l'étude de l'électricité et des impondérables à la chimie, ce qu'a été l'étude des forces motrices à l'industrie. Depuis quand ces sciences et ces arts font-ils des progrès qui étonnent, et trouvent-ils des applications pratiques réputées jusqu'à nous impossibles? Depuis que, dégagées de la matière, ils s'adressent aux forces qui la gouvernent, la meuvent et la dirigent. La chimie n'est science, que depuis que Lavoisier l'a rendue pneumatique, c'est-à-dire, dynamique. L'industrie ne nous étonne, que depuis qu'on y applique les forces motrices, qu'on calcule leur action, et qu'aux moteurs lourds et massifs de l'industrie primitive, on substitue des agens aériens et presque invisibles : la vapeur, par exemple. De même, en médecine, les progrès faits par la thérapeutique vitaliste, depuis soixante ans, loin de renverser l'Hippocratisme ou le vrai vitalisme de Montpellier, le confirment, puisque, au lieu de le

rendre abstrait, ils le rendent pratique. Le vitalisme, qui avait jusqu'ici tant de peine à faire comprendre, par la foule, ses sublimes théories, et par des faits de guérison son utilité pratique, n'aura donc plus désormais que l'embarras du choix pour les témoignages à fournir en faveur de sa supériorité sur toutes les doctrines.

Loin donc de le renverser, la thérapeutique moderne vient le confirmer, le compléter, l'étendre et l'appliquer, remplir ses vides et combler ses lacunes. Le divin Vieillard avait donc laissé comme le code de la médecine, où les grandes lois étaient posées, les grands principes formulés, les dogmes fondamentaux établis; l'œuvre des siècles est et sera à perpétuité, de tirer de ces prémisses les conséquences les plus lointaines, de faire rentrer dans le domaine hippocratique tous les chefs-d'œuvre que les découvertes ultérieures pourront enfanter et produire. Or, quelques-unes de ces découvertes sont déjà recueillies et ne sauraient désormais se perdre; d'autres ont été semées et n'existent encore qu'en germe, mais ce germe, rien au monde ne saurait l'étouffer; bien au contraire, il croîtra, et l'arbre répandra ses fruits sur nous comme sur la postérité.

R. D'AMADOR,

Professeur la Faculté de médecine de Montpellier.

ÉTUDES SUR PASCAL.

Ce sont deux excès également dangereux, d'exclure la raison, de n'admettre que la raison.

PASCAL.

5[e] ET DERNIER ARTICLE.

Étude du christianisme de Pascal dans les *Pensées*.

Depuis la publication de notre dernière Étude, la polémique sur Pascal a recommencé. M. Lélut l'a reprise dans le *Moniteur*(1). Il s'était déjà adressé à l'Institut (2). Dans un premier Mémoire également soumis à l'Institut (3), il soutenait que Pascal avait été victime d'une hallucination, dans la nuit du 23 novembre 1654. Pour donner un fondement à son hypothèse, il s'appuyait sur l'opinion des amis de Port-Royal, qui croyaient que Pascal avait eu réellement une vision, dans cette nuit du 23 novembre. Il transformait ensuite en hallucination l'extase surnaturelle. Dans notre troisième Étude, nous avons combattu l'hypothèse de M. Lélut, en la sapant par la base. Nous avons établi, d'après le *Recueil d'Utrecht* dont il invoquait l'autorité, que la croyance à la vision de Pascal ne repose que sur de simples conjectures. Dans son second Mémoire, M. Lélut ne nous a point nommé, mais évidemment il a voulu répondre à nos observations.

(1) 11, 12, 30 octobre 1845.
(2) 23 août 1845.
(3) *Moniteur universel*; 30 janvier, 1 février 1845.

Nous disions, dans notre troisième Étude : M. Lélut cite deux passages du *Recueil d'Utrecht*. Dans le premier, l'historien parle en son nom ; il est ainsi conçu : « Mais il était nécessaire que Dieu ôtât (à Pascal) cet amour vain des sciences auquel il était revenu, et ce fut pour cela sans doute, qu'il lui fit avoir une vision dont il n'a jamais parlé à personne, si ce n'est peut-être à son confesseur. On n'en a eu connaissance qu'après sa mort, par un petit écrit de sa main qui fut trouvé sur lui (pag. 258). » Dans ce passage, il est vrai, l'historien parle de la vision de Pascal comme d'un fait qu'il croit. Mais il convient que Pascal n'*a jamais parlé de cette vision à personne, si ce n'est peut-être à son confesseur*. Sur quoi donc repose sa conjecture ? Le petit écrit tracé de la main de Pascal et trouvé sur lui après sa mort, ne parle pas de la vision (1).

Ce passage du *Recueil d'Utrecht* est clair et formel ; l'auteur déclare que Pascal ne *parla jamais de cette vision à personne, si ce n'est peut-être à son confesseur ; qu'on n'en a eu connaissance qu'après sa mort, et par le petit écrit de sa main qui fut trouvé sur lui*. M. Lélut, dans son second Mémoire, veut atténuer la force de cette déclaration. Il fait plus. Il avance que, d'après les insinuations du *Recueil*, le confesseur de Pascal a été *indiscret* (2). Comment M. Lélut a-t-il découvert des *insinuations* de ce genre dans le passage que nous venons de citer et sur lequel il s'appuie ? Il ne l'explique pas. Le *Recueil d'Utrecht* ne parle que d'un *seul confesseur*. M. Lélut prétend que Pascal a fait sa confidence à *deux confesseurs*. « Il est à peu près certain, dit-il, qu'après avoir fait une première fois confidence de sa vision à Singlin, Pascal eut à recommencer le même aveu avec Saci ; et qu'au lieu d'un indiscret sur ce grand événement de sa vie, suivant toute apparence, il y en eut deux. Le *Recueil d'Utrecht* ne trouve pas mauvais qu'il y en ait eu un ; nous ne nous plaindrons

(1) Voyez notre première Étude.
(2) *Moniteur universel* ; 30 octobre 1845, pag. 2617.

pas qu'il faille doubler ce chiffre : ce sont deux témoignages au lieu d'un (1). »

De grâce, M. le Docteur, n'affirmez point que *le* RECUEIL D'UTRECHT *ne trouve pas mauvais qu'un confesseur de Pascal ait été indiscret*. L'auteur de ce *Recueil* n'a pas tenu et ne pouvait pas tenir un pareil langage. Et puis, suffit-il de préférer *deux* témoignages à un seul, pour avoir le droit de soutenir, sans preuves, que Pascal fit confidence de sa vision à *deux* confesseurs, et qu'ils furent *tous deux indiscrets?* Il faut l'avouer cependant, cette indiscrétion dont M. Lélut accuse Singlin et Saci, lui pèse un peu sur la conscience. Lorsqu'il recherche comment l'abbé J.-J. Boileau *sut d'original* le fait de l'abîme imaginaire, il se hâte d'ajouter que *ce fait étant journalier, n'avait jamais pu être caché pour aucun des amis de Pascal, et qu'ainsi les indiscrétions du confessionnal n'étaient pas nécessaires comme pour le fait de la vision* (2).

Nous disions encore dans notre troisième Étude : Dans le second passage, l'historien n'énonce pas une opinion personnelle, il rapporte une note d'un membre de la famille de Pascal. Eh bien ! dans ce passage plein de réserve, il n'est pas question de vision ; on se borne à dire : « Tous convinrent qu'on ne pouvait douter que ce parchemin, écrit avec tant de soin et avec des caractères remarquables, ne fût un *Mémorial* qu'il (Pascal) gardait très-soigneusement, pour conserver le souvenir d'une chose qu'il voulait toujours avoir présente à ses yeux et à son esprit (pag. 259). »

Dans son second Mémoire, M. Lélut prétend que, par ces mots : *chose que Pascal voulait toujours avoir présente à ses yeux et à son esprit*, l'auteur de cette Note désignait une vision (3) ; ce n'est qu'une conjecture. Mais, ce qui est certain, c'est que les auteurs du *Recueil* et de la *Note* déclarent qu'ils n'ont eu con-

(1) *Moniteur universel ;* 30 octobre 1845, pag. 2617.
(2) *Ibidem*, 12 octobre 1845, pag. 2545.
(3) *Ibidem*, 30 octobre 1845, pag. 2617.

naissance de la vision qu'après la mort de Pascal, et seulement par un petit écrit de sa main trouvé sur lui, sans désigner l'indiscrétion de qui que ce soit, ni directement, ni par insinuation. M. Lélut veut joindre à ces deux auteurs un autre personnage qui croit comme eux, d'après le *petit écrit*, que Pascal avait eu réellement une vision. Cet auxiliaire, c'est le comte de Brienne. Pour apprécier son im portance, il suffira de reproduire en partie le portrait que M. Lélut en a tracé. M. le comte de Brienne quitta la Cour pour se faire chartreux, finit par se retirer dans la maison de l'Oratoire de Paris, en fut à peu près chassé, passa en Allemagne, y fit quelques tours qui touchaient de près à l'escroquerie. A son retour à Paris, sa famille le fit renfermer à Saint-Lazare, etc. Il était à moitié fou (1).

Nous disions enfin, dans notre troisième Étude : D'après M. Lélut, la vision de Pascal rendit sa foi au christianisme inébranlable. Comment donc supposer qu'il eût gardé un silence absolu sur le miracle dont il aurait été l'objet, lui qui avait défendu avec tant de chaleur la vérité du miracle opéré sur la personne de sa nièce, et qui, dans l'intérêt de la foi, appelait de ses vœux et de ses espérances l'autorité des faits miraculeux ? M. Lélut, dans son second Mémoire, n'a pas répondu à cette question; nous nous permettrons aujourd'hui de lui en adresser une autre. Comment se fait-il que les sœurs de Pascal, présentées comme dépositaires de ses secrets (2), n'aient jamais parlé de sa vision ? M. Lélut n'a pas justifié ce silence. Il a cherché à expliquer celui que les sœurs de Pascal gardèrent sur l'accident de Neuilly. M. le Docteur, dont l'érudition coule à pleins bords dans le *Moniteur*, qui cite Cassien, ce *grand historien des illuminations du désert*, pense que *les pieuses sœurs de Pascal ne parlèrent point de l'accident de Neuilly, parce que ce moyen par lequel Dieu*

---

(1) *Moniteur universel ;* 30 octobre 1845, pag. 2617. « Cet extravagant personnage, dit M. Lélut, prit pourtant, à la première édition des *Pensées*, une part au moins fort active. » Le *Recueil d'Utrecht* ne le compte pas au nombre de ceux qui furent chargés de publier cette édition (pag. 354).

(2) *Ibidem*, pag. 2618.

avait appelé Pascal, leur semblait mêlé d'une certaine nécessité, et naturellement le moins parfait de tous (1). A la bonne heure. Mais les sœurs de Pascal n'avaient pas le même motif pour taire la vision. Par cette grâce, Dieu appelait à lui *directement* leur frère. Concluons. D'après le *Recueil d'Utrecht*, *le premier témoignage imprimé sur cette particularité de la vie de Pascal*, que les historiens postérieurs de Port-Royal ont copié, Pascal ne *parla de sa vision à personne, si ce n'est peut-être à son confesseur ; on n'en a eu connaissance qu'après sa mort et seulement par le petit écrit trouvé sur lui*. Or, ce n'est que par une conjecture incertaine que l'on peut conclure de ce *petit écrit* la réalité de la vision. Donc, l'hallucination qui n'est que cette vision transformée, ne repose pas sur un fondement solide.

« On raconte de ce grand homme, dit M. Lélut dans son second Mémoire, que, depuis l'accident du pont de Neuilly, ses longues nuits d'insomnie et de souffrance, et jusqu'à ses journées mêmes, furent presque constamment troublées par la vue d'un précipice qui s'ouvrait brusquement à ses côtés.... On n'en trouve cependant aucune trace dans les livres jansénistes où il est parlé de Pascal.... Jusqu'à présent au moins, on n'en a rien découvert dans les nombreux manuscrits relatifs à Pascal. Je n'ai rien retiré non plus de cet examen, relativement au fait de l'abîme imaginaire. Il n'en devenait que plus nécessaire de rechercher comment une particularité aussi grave a pu prendre, dans l'histoire de Pascal, une place si peu contestée.... N'en existait-il qu'une sorte de tradition?... Repose-t-elle, au contraire, sur un premier témoignage?... Je me suis livré à cette recherche ; et voici jusqu'à présent quel en a été le résultat. » M. Lélut cite une lettre de l'abbé J.-J. Boileau, où se trouvent ces paroles : « Ce grand esprit croyait toujours voir un abîme à son côté gauche, et y faisait mettre une chaise pour se rassurer. Je sais l'histoire d'*original*. Ses amis, son confesseur, son directeur avaient beau lui dire qu'il n'avait rien à craindre, que ce

(1) *Moniteur universel*, 30 octobre 1845, pag. 2617.

n'étaient que des alarmes d'une imagination épuisée par une étude abstraite et métaphysique ; il convenait de tout cela avec eux, et, un quart-d'heure après, il se creusait de nouveau le précipice qui l'effrayait (1). » M. Lélut lisait cette lettre à l'Institut, le 23 août 1845. Nous l'avons communiquée à nos lecteurs, le 25 juin 1844. M. Lélut établit, par de longues et nombreuses citations, que l'abbé J.-J. Boileau était l'ami de Port-Royal, et qu'il était de bonne foi. Nous l'avons nous-même reconnu dans notre seconde Étude, en rapportant sa lettre ; mais nous avons ajouté qu'on accusait l'abbé Boileau d'être trop *orateur* dans ses écrits. M. Lélut nous rappelle ses *spirituelles gasconnades* (2). Mais acceptons tout entier le témoignage de l'abbé Boileau. M. Lélut ne peut pas s'en prévaloir pour conclure que, *depuis l'accident du pont de Neuilly, les longues nuits de Pascal, et jusqu'à ses journées mêmes, furent presque constamment troublées par la vue d'un précipice qui s'ouvrait brusquement à ses côtés.* L'abbé Boileau ne mentionne pas l'accident du pont de Neuilly ; il n'indique pas à quelle époque l'hallucination a commencé, combien de temps elle a duré. Il se tait aussi sur la cause qui l'a déterminée. On peut donc, sans contredire son témoignage, soutenir que l'hallucination de Pascal n'a existé que dans les derniers temps de sa maladie.

Nous allons maintenant rechercher dans les *Pensées* le christianisme de Pascal.

I.

« Des indices nombreux, dit l'auteur du *Rapport sur les Pensées*, prouvent incontestablement que l'ouvrage auquel Pascal avait consacré les dernières années de sa vie, s'il eût pu être achevé, n'eût pas été seulement un admirable écrit théologique et philosophique, mais un chef-d'œuvre d'art, où l'homme qui avait le plus réfléchi à la manière de persuader, aurait dé-

(1) *Moniteur universel* ; 11 octobre 1845, pag. 2540, 2541.
(2) *Ibidem* ; pag. 2541.

ployé toutes les ressources de l'expérience et du talent, la dialectique, le pathétique, l'ironie, la véhémence, la grâce, parlé tous les langages, essayé toutes les formes, pour attirer l'âme humaine tout entière vers l'asile assuré que lui ouvre le christianisme. D'un pareil monument il ne nous reste que des débris, ou plutôt des matériaux, souvent informes, mais où brille encore de loin en loin l'éclair du génie. » (Pages 250, 251.)

L'illustre écrivain, dans un autre endroit de son *Rapport* (pag. 162, 163), s'exprime en ces termes : « Sa religion (de Pascal) n'est pas le christianisme des Arnauld et des Malebranche, des Fénelon et des Bossuet, fruit solide et doux de l'alliance de la raison et du cœur dans une âme bien faite et sagement cultivée ; c'est un fruit amer, éclos dans la région désolée du doute, sous le souffle aride du désespoir. Pascal a voulu croire, et il a fait tout ce qu'il était nécessaire de faire pour finir par croire. Les difficultés qu'il rencontrait, sa raison ne les a pas surmontées, mais sa volonté les a écartées.... Pascal a donc fini par croire ; mais, comme il n'y est parvenu qu'en dépit de la raison, il ne s'y soutient qu'en redoublant de soins contre la raison... C'est là la foi inquiète et malheureuse que Pascal entreprend de communiquer à ses semblables... Une telle apologie du christianisme eût été un monument tout particulier, qui aurait eu pour vestibule le scepticisme, et pour sanctuaire une foi sombre et mal sûre d'elle-même. Un pareil monument eût peut-être convenu à un siècle malade tel que le nôtre;.. mais les esprits calmes et réglés du XVIIe siècle n'auraient su que faire d'un semblable ouvrage. »

Le même écrivain, en rappelant dans la *Revue des Deux-Mondes* (15 décembre 1844, pag. 1032, 1033), que, d'après Pascal, il faut croire à la religion quoiqu'elle ne soit pas certaine, parce que l'*on doit travailler pour l'incertain par la règle des partis*, ajoute ces paroles : « *Voilà* la vraie pensée de Pascal mise à nu, *voilà* de quelle étoffe, pour ainsi dire, est faite sa religion elle-même. — Je le demande, est-ce là la foi de saint

Augustin, de saint Anselme, de saint Thomas? Est-ce là la foi de Fénelon, de Bourdaloue, de Bossuet ? »

Nous allons examiner si Pascal a mérité ces reproches.

Le monument que Pascal voulait élever à la gloire de la religion n'a pas été achevé. Il ne nous reste que des débris : les uns, matériaux bruts, attendaient, de la main de l'ouvrier, la forme qui convenait à la place qu'ils devaient occuper ; les autres, *pierres bien taillées*, étaient tout prêts à entrer dans la construction de l'édifice. Mais, le plan de l'architecte et les raisons qui l'expliquent, ne nous sont pas inconnus. L'apologie que méditait Pascal, est une conception que l'exécution n'a pas réalisée. Ce grand génie ne nous a laissé que quelques idées jetées comme de simples souvenirs, ou ornées de ces tours et de ce coloris qui révèlent toute la perfection de l'art. Mais l'esprit de cette apologie peut revivre pour nous. Les idées fondamentales, les divisions de l'ouvrage, les formes de langage, le genre de preuves que Pascal devait employer, ne sont pas des secrets perdus. Où pourrons-nous trouver ces précieux documens ? Deux sources nous sont ouvertes : les conversations de Pascal qui se gravaient profondément dans la mémoire, parce que, comme l'observe Nicole, tout ce qu'il disait faisait une impression si vive sur l'esprit, *qu'il n'était pas possible de l'oublier :* et ses *fragmens*, où *un seul mot est un discours tout entier* et d'où *sort tant de lumières* de toutes *parts*, *que* ces fragmens *font voir à fond les plus hautes vérités en elles-mêmes* (1). Puisons d'abord à la première source.

« Voici, dit Besoigne, ce qui donna occasion à M. Pascal de projeter son grand ouvrage contre les athées. De temps en temps il était visité par des personnes qui avaient des difficultés sur la religion, ou par des esprits forts qui, sur la réputation de grand génie qu'il avait dans le monde, se présentaient à lui pour disputer contre les dogmes de la foi. Ainsi, il était souvent occupé de ces matières. Dans le même temps arriva le célèbre

---

(1) Ce sont les paroles de l'un des docteurs qui approuvèrent le *Recueil des Pensées*.

miracle de la guérison de sa filleule et nièce Mlle Perrier.... Il lui vint à cette occasion plusieurs pensées très-importantes sur les miracles en général, tant de l'Ancien que du Nouveau Testament; et c'est ce qui lui fit naître l'idée d'un grand ouvrage sur la religion (1). Voici le plan de l'ouvrage tel que Madame Perrier, sa sœur, le rapporte dans sa vie. Je copierai, sans rien changer, ses propres paroles, qu'elle assure à son tour être les propres paroles de son frère (2).

« S'il y a des miracles, il y a donc quelque chose au-dessus de ce que nous appellons la nature. La conséquence est de *bon sens*; il n'y a qu'à s'assurer de la certitude de la vérité des miracles. Or, il y a des règles pour cela qui sont encore dans le *bon sens;* et ces règles se trouvent justes pour les miracles qui sont dans l'Ancien Testament. Ces miracles sont donc vrais. Il y a donc quelque chose au-dessus de la nature.

» Mais ces miracles ont encore des marques que leur principe est Dieu; et ceux du Nouveau Testament en particulier, que celui qui les opérait était le Messie que les hommes devaient attendre. Donc, comme les miracles, tant de l'Ancien que du Nouveau Testament, prouvent qu'il y a un Dieu; ceux du Nouveau en particulier, prouvent que J.-C. était le véritable Messie.

» Il démêlait tout cela avec une lumière admirable; et quand nous l'entendions parler et qu'il développait toutes les circonstances de l'Ancien et du Nouveau Testament où étaient rapportés ces miracles, ils nous paraissaient clairs. On ne pouvait nier la vérité de ces miracles, ni les conséquences qu'il en tirait pour la preuve de Dieu et du Messie, sans choquer les principes les plus communs sur lesquels on assure toutes les choses qui passent pour indubitables. On a recueilli quelque chose de ses *Pensées*.... Il est important de rapporter ici, que

---

(1) Pascal communiqua quelques-unes de ses importantes pensées sur les miracles à Mlle de Roannez. (*Pensées de Pascal*, tom. I, pag. 38.)

(2) La sœur de Pascal ne se trompait point. Plusieurs passages de son récit se trouvent textuellement dans les *Pensées*. Nous avons rapporté quelques-uns de ces passages dans notre quatrième Étude.

toutes les différentes réflexions que mon frère fit sur les miracles, lui donnèrent beaucoup de nouvelles lumières sur la religion. Comme toutes les vérités sont tirées les unes des autres, c'était assez qu'il fût appliqué à une; les autres lui venaient comme en foule et se démêlaient à son esprit d'une manière qui l'enlevait lui-même, à ce qu'il nous a dit souvent; et ce fut à cette occasion qu'il se sentit tellement animé contre les athées, que, voyant dans les lumières que Dieu lui avait données, de quoi les convaincre et les confondre sans ressource, il s'appliqua à cet ouvrage....

»Il prétendait faire voir que la religion chrétienne avait autant de marques *de certitude*, que les choses qui sont reçues dans le monde *pour les plus indubitables*. Il ne se servait point pour cela de preuves métaphysiques; ce n'est pas qu'il *les crût méprisables*, quand elles étaient bien mises dans leur jour; mais il disait qu'elles étaient trop éloignées du raisonnement ordinaire des hommes; que tout le monde n'en était pas capable, et qu'à ceux qui l'étaient, elles ne servaient qu'un moment; car, une heure après, ils ne savaient qu'en dire et ils craignaient d'être trompés. Il disait aussi que ces sortes de preuves ne peuvent nous conduire qu'à une connaissance spéculative de Dieu; et que connaître Dieu de cette sorte, était ne le connaître pas. Il ne devait pas non plus se servir des raisonnemens ordinaires, que l'on prend des ouvrages de la nature; il *les respectait pourtant*, parce qu'ils étaient *consacrés par l'Écriture Sainte et conformes à la raison*; mais, il croyait qu'ils n'étaient pas assez proportionnés à l'esprit et à la disposition du cœur qu'il avait dessein de convaincre (1). Il avait remarqué par expérience que, bien loin qu'on les emportât par ce moyen, rien n'était plus capable, au contraire, de les rebuter et de leur ôter l'espérance de trouver la vérité, que de prétendre ainsi les convaincre par

(1) Ce *récit* de Mme Perrier prouve que nous avions bien rendu la pensée de Pascal, lorsque nous avons soutenu, dans notre quatrième Étude, qu'il ne rejetai pas, d'une manière absolue, les preuves naturelles de l'existence de Dieu.

ces sortes de raisonnemens, contre lesquels ils se sont si souvent roidis, que l'endurcissement de leur cœur les a rendus sourds à *cette voix de la nature ;* et qu'enfin ils étaient dans un aveuglement dont ils ne pouvaient sortir que par J.-C., hors duquel toute communication avec Dieu nous est ôtée, parce qu'il est écrit que personne ne connaît le Père que le Fils, et celui à qui il plaît au Fils de le révéler.

» La Divinité des chrétiens ne consiste pas seulement en un Dieu simplement auteur des vérités géométriques et de l'ordre des élémens ; c'est la part des païens. Elle ne consiste pas en un Dieu qui exerce sa providence sur la vie et sur les biens des hommes, pour donner une heureuse suite d'années ; c'est la part des Juifs. Mais le Dieu d'Abraham et de Jacob, le Dieu des chrétiens est un Dieu d'amour et de consolation. C'est un Dieu qui remplit l'âme et le cœur de ceux qui le possèdent. C'est un Dieu qui leur fait sentir intérieurement leur misère et sa miséricorde infinie ; qui s'unit au fond de leur âme ; qui les remplit d'humilité, de foi, de confiance et d'amour ; qui les rend incapables d'autre fin que de lui-même. Le Dieu des chrétiens est un Dieu qui fait sentir à l'âme qu'il est son unique bien, que tout son repos est en lui, qu'elle n'aura de joie qu'à l'aimer, et qui lui fait en même temps abhorrer les obstacles qui la retiennent et l'empêchent de l'aimer de toutes ses forces. L'amour-propre et la concupiscence qui l'arrêtent, lui sont insupportables ; et Dieu lui fait sentir qu'elle a ce fond d'amour-propre et que lui seul l'en peut guérir.

» Voilà ce que c'est connaître Dieu en chrétien. Mais, pour le connaître de cette manière, il faut connaître en même temps sa misère et son indignité, et le besoin qu'on a d'un médiateur pour s'approcher de Dieu et pour s'unir à lui. Il ne faut point séparer ces connaissances, parce qu'étant séparées, elles sont non-seulement inutiles, mais nuisibles. La connaissance de Dieu sans celle de notre misère, fait l'orgueil ; celle de notre misère sans celle de J.-C., fait notre désespoir. Mais la connaissance de J.-C. nous exempte de l'orgueil et du désespoir, parce que

nous y trouvons Dieu, seul consolateur de notre misère, et la voie unique de la réparer.

»Nous pouvons connaître Dieu sans connaître notre misère, et notre misère sans connaître Dieu, ou même Dieu et notre misère, sans connaître le moyen de nous délivrer des misères qui nous accablent; mais nous ne pouvons connaître J.-C., sans connaître tout ensemble et Dieu et notre misère, parce qu'il n'est pas simplement Dieu, mais un Dieu réparateur.

»Ainsi, tous ceux qui cherchent Dieu sans J.-C., ne trouvent aucune lumière qui les satisfasse ou qui leur soit véritablement utile, car ou ils n'arrivent pas jusqu'à connaître qu'il y a un Dieu, ou, *s'ils y arrivent*, c'est inutilement pour eux, parce qu'ils se forment un moyen de communiquer sans médiateur avec ce Dieu qu'ils ont connu sans médiateur, de sorte qu'ils tombent dans l'Athéisme et le *Déisme*, qui sont les deux choses que la religion abhorre presque également.

»Il faut donc tendre uniquement à connaître J.-C., puisque c'est par lui seul que nous pouvons prétendre de connaître Dieu d'une manière qui nous soit utile. C'est lui qui est le vrai Dieu des hommes, des misérables et des pécheurs. Il est le centre de tout et l'objet de tout; et qui ne le connaît point, ne connaît rien dans l'ordre de la nature du monde, ni dans soi-même.....

»Sans J.-C., il faut que l'homme soit dans le vice et dans la misère; avec J.-C., l'homme est exempt de vice et de misère. En lui est tout notre bonheur, notre vertu, notre vie, notre lumière, notre espérance, et, hors de lui, il n'y a que vices, que misères, que ténèbres, que désespoir, et nous ne voyons qu'obscurité et confusion dans la nature de Dieu et dans la nôtre.

»Dans les preuves que mon frère (continue Madame Perrier) devait donner de Dieu et de la religion chrétienne, il ne voulait rien dire qui ne *fût à la portée de tous ceux pour qui elles étaient destinées*, et où l'homme *ne se trouvât intéressé de prendre part*, ou, *en sentant en lui-même toutes les choses qu'on lui faisait remarquer, bonnes ou mauvaises*, ou en *voyant clairement qu'il ne pouvait prendre un meilleur parti ni plus raisonnable que* de croire qu'il y a

un Dieu dont nous pouvons jouir, et un médiateur qui, étant venu pour nous en mériter la grâce, commence à nous rendre heureux dès cette vie par les vertus qu'il nous inspire, beaucoup plus qu'on ne le peut être par tout ce que le monde nous promet, et nous donne assurance que nous le serons parfaitement dans le ciel, si nous le méritons par les voies qu'il nous a présentées, et dont il nous a donné lui-même l'exemple.

»Mais, quoiqu'il fût persuadé que tout ce qu'il avait ainsi à dire sur la religion, aurait été *très-clair et très-convaincant*, il ne croyait pas cependant qu'il dût l'être à ceux qui étaient dans l'indifférence, et qui ne trouvant pas en eux-mêmes des lumières qui les persuadassent, négligeaient d'en chercher ailleurs, et surtout dans l'Église, où elles éclatent avec plus d'abondance, car il établissait ces deux vérités comme certaines : que Dieu a mis des marques sensibles, particulièrement dans l'Église, pour se faire connaître à ceux qui le cherchent sincèrement, et qu'il les a couvertes néanmoins de telle sorte qu'il ne sera aperçu que de ceux qui le cherchent de tout leur cœur.

»C'est pourquoi, quand il avait à conférer avec quelques athées, *il ne commençait jamais par la dispute, ni par établir les principes qu'il avait à dire ; mais il voulait auparavant connaître s'ils cherchaient la vérité de tout leur cœur;* et il agissait suivant cela avec eux, ou pour les aider à trouver la lumière qu'ils n'avaient pas, s'ils la cherchaient sincèrement; ou pour les disposer à la chercher et en faire leur plus sérieuse occupation, *avant que de les instruire, s'ils voulaient que son instruction leur fût utile.....* » (*Histoire de l'Abbaye de Port-Royal*, etc.; tom. IV, pag. 468—476; Cologne 1752.)

Arrêtons notre pensée sur ce *récit* de Madame Perrier. Pascal prouve l'existence de Dieu par les miracles. Sur quelle autorité s'appuie-t-il? Il fait un appel au *bon sens*. Il donne des règles pour s'assurer de la vérité des miracles. C'est encore le *bon sens* qu'il invoque. *On ne pouvait nier la vérité de ces miracles* (de l'Ancien et du Nouveau Testament), *ni les conséquences qu'il en tirait pour la preuve de Dieu ou du Messie, sans choquer les prin-*

cipes les plus communs sur lesquels on assure toutes les choses qui passent pour indubitables. Pascal ne croyait pas méprisables les preuves métaphysiques de l'existence de Dieu, quand elles étaient bien mises dans leur jour. Il respectait, parce qu'ils sont conformes à la raison, les raisonnemens ordinaires que l'on prend des ouvrages de la nature. Il reconnaissait *cette voix de la nature,* qui, lorsqu'elle n'est pas *étouffée,* peut nous conduire au *Déisme.* En présentant *les preuves qu'il donnait de Dieu et de la religion chrétienne*, il s'adressait au *sentiment* et à la *raison* de l'homme. Est-ce là la conduite d'un écrivain *qui croit en dépit de la raison,* et qui aspire à établir sur les ruines de cette raison le trône de la foi? Et son *apologie* ressemble-t-elle *à un monument qui aurait eu pour vestibule le scepticisme, et pour sanctuaire une foi mal sûre d'elle-même?*

Le cœur ne s'élance-t-il pas avec transport vers le Dieu des chrétiens tel que Pascal le dépeint? Ce Dieu de *consolation* et d'*amour* remplit l'âme et le cœur de ceux qui le possèdent. Il leur fait sentir intérieurement leur misère, mais aussi sa *miséricorde infinie.* Il les remplit de *confiance et d'amour.* Il commence à *les rendre heureux, dès cette vie, par les vertus qu'il leur inspire, beaucoup plus qu'on ne le peut être par tout ce que le monde promet,* et leur donne l'assurance qu'il le seront parfaitement dans le Ciel, s'ils le méritent par les voies qu'il nous a présentées et dont il nous a donné lui-même l'exemple. Je le demande, ce Dieu de Pascal, en quoi diffère-t-il du Dieu de Fénelon? Vous semble-t-il que sa religion soit un *fruit amer éclos dans la région désolée du doute, sous le souffle aride du désespoir, et qu'il entreprenne de communiquer à ses semblables une foi inquiète et malheureuse?*

Nous avons entendu la sœur de Pascal; écoutons maintenant son neveu, Étienne Perrier.

« Il se rencontra une occasion, dit-il, il y a dix ou douze ans, en laquelle on l'obligea (Pascal), non pas d'écrire ce qu'il avait dans l'esprit sur ce sujet-là (l'apologie), mais d'en dire quelque chose de vive voix. Il le fit donc en présence et à la prière de plusieurs personnes très-considérables de ses amis. Il leur développa, en peu de mots, le plan de tout son ou-

vrage ; il leur représenta ce qui en devait faire le sujet et la matière, il leur en rapporta en abrégé les raisons et les principes, et il leur expliqua l'ordre et la suite des choses qu'il y voulait traiter....

»Après qu'il leur eut fait voir quelles sont les preuves qui font le plus d'impression sur l'esprit des hommes, et qui sont les plus propres à les persuader, il entreprit de montrer que *la religion chrétienne avait autant de marques de certitude et d'évidence, que les choses qui sont reçues dans le monde pour les plus indubitables.*

»Pour entrer dans ce dessein, il commença par une peinture de l'homme, où il n'oublia rien de tout ce qui pouvait le faire connaître au dedans et au dehors de lui-même, jusqu'aux plus secrets mouvemens de son cœur. Il supposa ensuite un homme qui, ayant toujours vécu dans une ignorance générale, et dans l'indifférence à l'égard de toutes choses, et, surtout à l'égard de soi-même, vient enfin à se considérer dans ce tableau et à examiner ce qu'il est. Il est surpris d'y découvrir une infinité de choses auxquelles il n'a jamais pensé, et il ne saurait remarquer sans étonnement et sans admiration tout ce que M. Pascal lui fait *sentir* de sa grandeur et de sa bassesse, de ses avantages et de ses faiblesses, du peu de lumière qui lui reste et des ténèbres qui l'environnent presque de toutes parts, et enfin de toutes les contrariétés étonnantes qui se trouvent dans sa nature. Il ne peut plus, après cela, demeurer dans l'indifférence, s'il a tant soit peu *de raison*, et quelque insensible qu'il ait été jusqu'alors, il doit souhaiter, après avoir ainsi connu ce qu'il est, de connaître aussi d'où il vient et ce qu'il doit devenir.

»M. Pascal l'ayant mis *dans cette disposition de chercher à s'instruire* sur un doute si important, il l'adresse *premièrement* aux philosophes, et c'est là qu'après lui avoir développé tout ce que les plus grands philosophes de toutes les sectes ont dit sur le sujet de l'homme, il lui fait observer tant de défauts, tant de faiblesses, tant de contradictions et tant de faussetés dans tout ce qu'ils en ont avancé, qu'il n'est pas difficile à cet homme de juger que ce n'est pas là ou il s'en doit tenir.

»Il lui fait *ensuite* parcourir tout l'univers et tous les âges, pour lui faire remarquer une infinité de religions qui s'y rencontrent ; mais il lui fait voir en même temps par des *raisons si fortes et si convaincantes,* que toutes ces religions ne sont remplies que de vanité, que de folies, que d'erreurs, que d'égaremens et d'extravagances, qu'il n'y trouve rien encore qui puisse le satisfaire.

»*Enfin*, il lui fait jeter les yeux sur le peuple juif, et il lui en fait observer des circonstances si extraordinaires, qu'il attire facilement son attention. Après lui avoir représenté tout ce que ce peuple a de singulier, il s'arrête particulièrement à lui faire remarquer un livre unique par lequel il se gouverne, et qui comprend tout ensemble son histoire, sa loi et sa religion. A peine a-t-il ouvert ce livre, qu'il y apprend que le monde est l'ouvrage d'un Dieu, et que c'est ce même Dieu qui a créé l'homme a son image, et qui l'a doué de tous les avantages du corps et de l'esprit qui convenaient à cet état. Quoiqu'il n'ait rien encore qui *le convainque de cette vérité*, elle ne laisse pas de *lui plaire*, et *la raison seule suffit pour lui faire trouver plus de vraisemblance* dans cette supposition qu'un Dieu est l'auteur des hommes et de tout ce qu'il y a dans l'univers, que dans tout ce que ces mêmes hommes se sont imaginé par leurs propres lumières. Ce qui l'arrête en cet endroit, est de voir, par la peinture qu'on lui a faite de l'homme, qu'il est bien éloigné de posséder tous ces avantages qu'il a dû avoir lorsqu'il est sorti des mains de son auteur ; mais il ne demeure pas long-temps dans ce doute : car, dès qu'il poursuit la lecture de ce même livre, il y trouve qu'après que l'homme eùt été créé de Dieu dans l'état d'innocence et avec toute sorte de perfection, la première action qu'il fit fut de se révolter contre son Créateur, et d'employer tous les avantages qu'il en avait reçus, pour l'offenser.

»M. Pascal lui fait *alors* comprendre que ce crime ayant été le plus grand de tous les crimes en toutes ses circonstances, il avait été puni, non-seulement dans ce premier homme, qui, étant déchu par là de son état, tomba tout d'un coup dans la

misère, dans la faiblesse, dans l'erreur et dans l'aveuglement; mais encore dans tous ses descendans à qui ce même homme a communiqué et communiquera encore sa corruption dans toute la suite des temps.

»Il lui montre *ensuite* divers endroits de ce livre où il a découvert cette vérité. Il lui fait prendre garde qu'il n'y est plus parlé de l'homme, que par rapport à cet état de faiblesse et de désordre; qu'il y est dit souvent que toute chair est corrompue, que les hommes sont abandonnés à leurs sens, et qu'ils ont une pente au mal dès leur naissance. Il lui fait voir *encore* que cette première chute est la source, non-seulement de tout ce qu'il y a de plus incompréhensible dans la nature de l'homme; mais aussi d'une infinité d'effets qui sont hors de lui, et dont la cause lui est inconnue. *Enfin*, il lui représente l'homme si bien dépeint dans tout ce livre, qu'il ne lui paraît plus différent de la première image qu'il lui en a tracée.

»Ce *n'est pas assez* d'avoir fait connaître à cet homme son état plein de misère; M. Pascal lui apprend *encore* qu'il trouvera dans ce même livre de quoi se consoler. Et, en effet, il lui fait remarquer qu'il y est dit que le remède est entre les mains de Dieu; que c'est à lui que nous devons recourir pour avoir les forces qui nous manquent; qu'il se laissera fléchir, et qu'il enverra même un libérateur aux hommes, qui satisfera pour eux et qui réparera leur impuissance.

»Après qu'il lui a expliqué un grand nombre de remarques très-particulières sur le livre de ce peuple, il lui fait *encore* considérer que c'est le seul qui ait parlé dignement de l'Être souverain, et qui ait donné l'idée d'une véritable religion. Il lui en fait concevoir les marques les plus sensibles, qu'il applique à celles que ce livre a enseignées; et il lui fait faire une attention particulière sur ce qu'elle fait consister l'*essence de son culte* dans l'*amour du Dieu qu'elle adore*, ce qui est un caractère tout singulier, et qui la distingue visiblement de toutes les autres religions, dont la fausseté paraît par le défaut de cette marque si essentielle.

»Quoique M. Pascal, après avoir conduit si avant cet homme qu'il s'était proposé de persuader insensiblement, *ne lui ait encore rien dit qui le puisse convaincre des vérités qu'il lui a fait découvrir ; il l'a mis néanmoins dans la disposition de les recevoir avec plaisir, pourvu qu'on puisse lui faire voir qu'il doit s'y rendre, et de souhaiter même de tout son cœur qu'elles soient solides et bien fondées, puisqu'il y trouve de si grands avantages pour son repos et pour l'éclaircissement de ses doutes.* C'est aussi l'état où devrait être tout homme *raisonnable*, s'il était une fois bien entré dans la suite de toutes les choses que M. Pascal vient de représenter; et il y a sujet de croire qu'après cela il se rendrait facilement à toutes *les preuves qu'il apporte ensuite pour confirmer la certitude et l'évidence* de toutes ces vérités importantes dont il avait parlé, et qui font le fondement de la religion chrétienne qu'il avait dessein de persuader.

»Pour dire, en peu de mots, quelque chose de ses preuves, après qu'il eut montré en général que les vérités dont il s'agissait étaient contenues dans un livre de *la certitude duquel tout homme de bon sens ne pouvait douter*, il s'arrêta principalement au livre de Moïse, où ces vérités sont particulièrement répandues, et il fit voir par un très-grand nombre de circonstances *indubitables*, qu'il était *également impossible* que Moïse eût laissé par écrit des *choses fausses*, ou que le peuple à qui il les avait laissées *s'y fût laissé tromper*, quand même Moïse aurait été capable d'être fourbe.

»Il parla *aussi* de tous les grands miracles qui sont rapportés dans ce livre, et, comme ils sont d'une grande conséquence pour la religion qui y est enseignée, il *prouva qu'il n'était pas possible qu'ils ne fussent vrais*, non-seulement par l'autorité du livre où ils sont contenus, mais encore par toutes les circonstances qui les accompagnent et qui les *rendent indubitables*.

»Il fit voir encore de quelle manière toute la loi de Moïse était figurative; que tout ce qui était arrivé aux Juifs, n'avait été que la figure des vérités accomplies à la venue du Messie, et que le voile qui couvrait ces figures ayant été levé, il était

aisé d'en voir l'accomplissement et la consommation parfaite en faveur de ceux qui ont reçu J.-C.

»M. Pascal entreprit *ensuite de prouver la vérité de la religion* par les prophéties, et ce fut sur ce sujet qu'il s'étendit beaucoup plus que sur les autres. Comme il avait beaucoup travaillé là-dessus, et qu'il avait sur ce sujet des vues qui lui étaient toutes particulières, il les expliqua d'une manière fort intelligible, il en fit voir le sens et la suite avec une facilité merveilleuse, et il les mit dans tout leur jour et dans toute leur force.

»*Enfin*, après avoir parcouru les livres de l'Ancien Testament, et fait encore plusieurs observations *convaincantes pour servir de fondemens et de preuves à la vérité de la religion*, il entreprit *encore* de parler du Nouveau Testament et de tirer *ses preuves de la vérité même de l'Évangile.*

»Il commença par J.-C., et quoiqu'il l'eût déjà *prouvé invinciblement* par les prophéties et par toutes les figures de la loi, dont on voyait en lui l'accomplissement parfait, il apporta encore beaucoup de *preuves* tirées de sa personne même, de ses miracles, de sa doctrine et des circonstances de sa vie.

»Il s'arrêta *ensuite* sur les Apôtres; et, pour faire voir la vérité de la foi qu'ils ont publiée hautement partout, après avoir *établi qu'on ne pouvait les accuser de fausseté* qu'en supposant, ou qu'ils avaient été des fourbes, ou qu'ils avaient été trompés eux-mêmes, *il fit voir clairement* que l'une et l'autre de ces suppositions étaient *également impossibles.*

»*Enfin*, il n'oublia rien de tout ce qui pouvait servir *à la vérité de l'Histoire Évangélique*, faisant de très-belles remarques sur l'Évangile même, sur le style des Évangélistes et sur leurs personnes; sur les Apôtres en particulier et sur leurs écrits; sur le nombre prodigieux de miracles; sur les Martyrs, sur les Saints; en un mot, sur toutes les voies par lesquelles la religion chrétienne s'est entièrement établie. Et, quoiqu'il n'eût pas le loisir, dans un simple discours (1), de traiter au long une si

(1) Ce discours fut de deux ou trois heures. (*Pensées de Pascal*, édit. de Port-Royal; *Préface*, pag. IX.

vaste matière, comme il avait dessein de faire dans son ouvrage, il en dit néanmoins assez pour *convaincre* que tout cela ne pouvait être l'ouvrage des hommes, et qu'il n'y avait que Dieu seul qui eût pu conduire l'événement de tant d'effets différens, qui concourent tous également à *prouver, d'une manière invincible,* la religion qu'il est venu lui-même établir parmi les hommes (1). »

Dans le *récit* de Madame Perrier, Pascal s'occupe principalement de rendre raison du choix des preuves qu'il donne pour convaincre les athées, et de signaler les recherches préliminaires auxquelles il voulait se livrer avant de commencer leur instruction. Dans le *récit* d'Étienne Perrier, Pascal expose les preuves elles-mêmes, et dans l'ordre qu'il leur a assigné. Cette exposition rend sensibles la beauté du plan, l'enchaînement des idées, l'intelligente disposition des parties. Les preuves que Pascal développe ont pour but : les unes, de faire naître dans l'âme des athées, le désir de la vérité du christianisme ; les autres, de montrer directement que cette religion est vraie. Par les premières, il s'adresse tantôt à la raison par l'intermédiaire du cœur, tantôt directement à la raison elle-même. Les miracles, les prophéties, la personne de J.-C., celle des Apôtres, les Martyrs, l'établissement de la religion chrétienne, etc., sont les fondemens des preuves directes. C'est à l'aide du raisonnement qu'il établit leur solidité, qu'il en justifie les conséquences, et qu'il veut amener les athées à conclure avec lui, que Dieu seul pouvait être l'auteur de la religion de J.-C.

Un tel projet peut-il convenir à l'état d'un homme accablé par des difficultés que *sa raison n'a pas pu surmonter, et que sa volonté seule a écartées ?* Des preuves si solides, si nombreuses, si bien liées, permettent-elles de supposer que le génie qui les a conçues, se soit précipité en aveugle dans l'asile de la foi ? Un pareil projet, de semblables preuves ne sont-ils pas les indices

---

(1) *Pensées de Pascal*, édit. de P.-R., *Préface*, pag. IX—XXII. Cette Préface était généralement attribuée à M. de la Chaise. Une lettre de Madame Perrier nous apprend qu'elle avait été composée par son fils, Étienne Perrier. (*Pensées de Pascal*, édit. de M. Faugère, tom. I, pag. 402.)

certains d'un esprit ferme et pénétrant, qui a tout vu, tout comparé, difficultés et preuves, et qui a conservé assez de possession de lui-même pour discerner la vérité de l'erreur ?

Nous allons maintenant nous placer en présence des fragmens que Pascal a laissés, matériaux incomplets, inachevés, jetés sur le papier sans ordre. Le *récit* de Madame Perrier et de son fils sera une lumière qui nous facilitera l'intelligence de ces fragmens. Ce sera un fil qui nous conduira dans ce labyrinthe.

Nous l'avons déjà constaté dans notre troisième Étude, l'autographe nous apprend que la *lettre* et le *dialogue* étaient deux formes de langage que Pascal devait employer dans la rédaction de son *Apologie*, et que cet ouvrage devait être divisé en deux parties principales. Un fragment précieux nous indique que Pascal se proposait, ainsi qu'Étienne Perrier l'avait fait remarquer, d'amener les athées à désirer que la religion fût vraie avant d'en prouver la vérité. « Les hommes, dit Pascal, ont mépris pour la religion; ils en ont haine et peur qu'elle soit vraie. Pour guérir cela, il faut commencer par montrer que la religion n'est point contraire à la raison, ensuite qu'elle est vénérable, en donner respect, la rendre ensuite aimable; faire souhaiter aux bons qu'elle fût vraie, et puis montrer qu'elle est vraie (1). »

Il n'entre point dans notre plan de pénétrer plus avant dans la recherche des divisions de l'ouvrage de Pascal. Nous devons répondre à des accusations graves, portées contre la foi de l'auteur des *Pensées*. On a dit que sa foi était *aveugle*, qu'il *croyait en dépit de sa raison et contre sa raison*. On l'a aussi accusé d'avoir prétendu que la religion n'était pas certaine. Pour détruire ces accusations il suffit d'exposer, d'après l'autographe, les principes de Pascal sur les rapports de la foi et de

---

(1) *Pensées de Pascal*, tom. II, pag. 387. Ce passage se trouve dans les anciennes éditions des *Pensées*, mais avec quelques changemens. Nous avons suivi ces éditions, en citant ce passage dans notre seconde Etude. L'édition de M. Faugère n'avait pas encore été publiée.

la raison, sur le principe, la nature, les preuves, le mérite et la certitude de la foi.

Pascal détermine avec précision et netteté les rapports de la foi et de la raison. Écoutons-le.

« Soumission et usage de la raison, en quoi consiste le vrai christianisme.

» La dernière démarche de la raison est de reconnaître qu'il y a une infinité de choses qui la surpassent. Elle n'est que faible, si elle ne va jusqu'à connaître cela.

» Que si les choses naturelles la surpassent, que dira-t-on des surnaturelles ?

» Si on soumet tout à la raison, notre religion n'aura rien de mystérieux et de surnaturel. Si on choque les principes de la raison, notre religion sera absurde et ridicule.

» La raison ne se soumettrait jamais, si elle ne jugeait qu'il y a des occasions où elle se doit soumettre.

» Il est donc juste qu'elle se soumette, quand elle juge qu'elle se doit soumettre.

» Il n'y a rien de si conforme à la raison que ce désaveu de la raison.

» Deux excès : exclure la raison, n'admettre que la raison.

» La foi dit bien ce que les sens ne disent pas ; mais non pas le contraire de ce qu'ils voient. Elle est au-dessus et non pas contre (1). »

Nous le demandons, les droits de la raison ne sont-il pas, dans ces passages, solennellement proclamés ? Pascal, dans les *Provinciales*, professe la même doctrine sur les rapports de la foi et de la raison. Nous avons consigné ce fait dans notre seconde Étude.

Pascal distingue deux espèces de foi : la foi *humaine* et la foi *divine*. La première s'acquiert par le *raisonnement ;* la seconde est communiquée par la *grâce*. L'une forme en nous une conviction *naturelle*, l'autre nous fait *chrétiens*. « Ceux à qui Dieu, dit

(1) *Pensées de Pascal*, tom. II, pag. 347, 348, 349.

Pascal, a donné la religion par sentiment du cœur, sont bienheureux et bien légitimement persuadés ; mais ceux qui ne l'ont pas, nous ne pouvons la donner que par *raisonnement*, en attendant que Dieu la leur donne par sentiment de cœur, sans quoi la foi n'est qu'*humaine* et inutile pour le salut.—La foi est un don de Dieu. Ne croyez pas que nous disions que c'est un don du raisonnement. — La conduite de Dieu qui dispose toutes choses avec douceur, est de mettre la religion dans l'esprit par les *raisons* et dans les cœurs par la *grâce*. » On aime à entendre les paroles de Pascal qui suivent immédiatement : « Mais de la vouloir mettre (la religion) dans l'esprit et dans le cœur par la force et par les menaces, ce n'est pas y mettre la religion, mais la terreur (1). » Les enfans soumis de l'Église applaudiront à cette pensée de Pascal. « Il y a deux principes qui partagent les volontés des hommes : la cupidité et la charité. Ce n'est pas que la *cupidité* ne puisse être avec la *foi* en Dieu (2). »

Pascal continue à établir la distinction entre la foi *humaine* et la foi *divine*. « Ce n'est pas qu'on ne s'en puisse souvenir, et qu'on ne retienne aussi facilement une épître de saint Paul qu'un livre de Virgile ; mais les connaissances que nous acquérons de cette façon, aussi bien que leur continuation, ne sont qu'un effet de mémoire, au lieu que pour y entendre ce langage secret et étranger à ceux qui le sont du Ciel, il faut que la même grâce, qui peut seule en donner la première intelligence, la continue et la rende toujours présente, en la retraçant sans cesse dans le cœur des fidèles, pour la faire toujours vivre (3). »

Pascal met ces paroles dans la bouche de Dieu même : « Je n'entends pas que vous soumettiez votre créance à moi sans

---

(1) *Pensées de Pascal*, tom. II, pag. 109, 178.

(2) *Ibidem*, pag. 243. Nous trouvons ici l'occasion de rapporter un passage de Pascal, qui témoigne de ses sentimens pour le chef visible de l'Église : « Le corps n'est non plus vivant sans le chef, que le chef sans le corps. Quiconque se sépare de l'un ou de l'autre, n'est plus du corps et n'appartient plus à J.-C... Je ne me séparerai jamais de sa communion (du Pape) ; au moins je prie Dieu de m'en faire la grâce ; sans quoi je serais perdu pour jamais. » (*Ibidem*, tom. I, pag. 30.)

(3) *Ibid.*, pag. 14.

raison, et ne prétends pas vous assujettir avec *tyrannie*. Je ne prétends pas aussi vous rendre raison de toutes choses; et, pour accorder ces contrariétés, j'entends vous faire *voir clairement, par des preuves convaincantes*, des marques divines en moi, qui vous convainquent de ce que je suis et m'attirent autorité par des merveilles et des preuves que vous ne puissiez refuser, et qu'ensuite vous croyez sûrement les choses que je vous enseigne, quand vous n'y trouverez autre sujet de les refuser, sinon que vous ne pouvez par vous-même connaître si elles sont ou non (1). »

Pascal reconnaît donc que la religion doit avoir des preuves. Un de ses fragmens nous en indique douze. Voici les titres :

« 1° La religion chrétienne, par son établissement, par elle-même établie si fortement, si doucement, étant si contraire à la nature.

» 2° La sainteté, la hauteur et l'humilité d'une âme chrétienne.

» 3° Les merveilles de l'Écriture-Sainte.

» 4° J.-C. en particulier.

» 5° Les Apôtres en particulier.

» 6° Moïse et les prophètes en particulier.

» 7° Le peuple juif.

» 8° Les prophéties.

» 9° La perpétuité. — Nulle religion n'a la perpétuité.

» 10° La doctrine qui rend raison de tout.

» 11° La sainteté de cette loi.

» 12° Par la conduite du monde. »

Pascal, dans un autre fragment, indique les miracles (2). Dans ces indications, il consigne de simples *souvenirs ;* mais, dans d'autres endroits de l'autographe, il dissémine quelques *développemens* travaillés avec plus ou moins d'art.

Pascal trace, d'après les lumières de la raison, les caractères divins de la doctrine de J.-C. « Il faut, dit-il, pour qu'une re-

---

(1) *Pensées de Pascal*, tom. II, pag. 150.
(2) *Ibidem*, tom. II, pag. 364, 365.

ligion soit vraie, qu'elle ait connu notre nature; elle doit avoir connu la grandeur et la petitesse, et la raison de l'une et de l'autre. Qui l'a connue, que la chrétienne?

»Nulle autre n'a connu que l'homme est la plus excellente créature: les uns, qui ont bien connu la réalité de son excellence, ont pris pour lâcheté et pour ingratitude les sentimens bas que les hommes ont naturellement d'eux-mêmes; et les autres, qui ont bien connu combien cette bassesse est effective, ont traité d'une superbe ridicule ces sentimens de grandeur, qui sont aussi naturels à l'homme.

»Levez vos yeux vers Dieu, disent les uns, voyez celui auquel vous ressemblez, et qui vous a fait pour l'adorer; vous pouvez vous rendre semblable à lui; la sagesse vous y égalera si vous voulez la suivre. — Haussez la tête, hommes libres, dit Épictète. — Et les autres disent: Baissez vos yeux vers la terre, chétif ver que vous êtes, et regardez les bêtes dont vous êtes le compagnon.

»Que deviendra donc l'homme? Sera-t-il égal à Dieu ou aux bêtes? Quelle effroyable distance! Que serons-nous donc? Qui ne voit par tout cela que l'homme est égaré, qu'il est tombé de sa place, qu'il la cherche avec inquiétude, qu'il ne la peut plus retrouver? Et qui l'y adressera donc? Les plus grands hommes ne l'ont pu.—Le christianisme est étrange: il ordonne à l'homme de reconnaître qu'il est vil et même abominable; il lui ordonne de vouloir être semblable à Dieu. Sans un tel contre-poids, cette élévation le rendrait horriblement vain, ou cet abaissement le rendrait horriblement abject (1).

»A mesure qu'on a de lumière, on découvre plus de grandeur et plus de bassesse dans l'homme. — Qui s'étonnera donc de voir que la religion ne fait que connaître à fond ce qu'on reconnaît d'autant plus qu'on a plus de lumière (2)?

» Les autres religions, comme les païennes, sont plus popu-

(1) *Pensées de Pascal*, tom. II, pag. 141, 142, 145.
(2) *Ibidem*, pag. 86.

laires, car elles sont en extérieur; mais elles ne sont pas pour les gens habiles. Une religion purement intellectuelle serait plus proportionnée aux habiles; mais elle ne servirait pas au peuple. La seule religion chrétienne est proportionnée à tous, étant mêlée d'extérieur et d'intérieur. Elle élève le peuple à l'intérieur et abaisse les superbes à l'extérieur, et n'est pas parfaite sans les deux; car il faut que le peuple entende l'esprit de la lettre, et que les habiles soumettent leur esprit à la lettre (1). »

Continuons l'exposition des preuves rationnelles de la religion que donne Pascal. « Je vois, dit-il, la religion chrétienne fondée sur une religion précédente, et voici ce que je trouve d'effectif.

» Je ne parle pas ici des miracles de Moïse, de J.-C., des Apôtres, parce qu'ils ne me paraissent pas d'*abord* convaincans, et que je ne veux que mettre ici en évidence tous les fondemens de cette religion chrétienne qui sont *indubitables*, et qui ne peuvent être mis en doute par quelque personne que ce soit.

» Je vois donc des foisons de religions en plusieurs endroits du monde, et dans tous les temps. Mais elles n'ont ni morale qui peut me plaire, ni les preuves qui peuvent m'arrêter; et ainsi j'aurais refusé également la religion de Mahomet, et celle de la Chine, et celle des anciens Romains, et celle des Égyptiens, par cette seule raison que l'une n'ayant pas plus de marques de vérité que l'autre, ni rien qui déterminât nécessairement, la raison ne peut pencher plutôt vers l'une que vers l'autre.

» Mais, en considérant ainsi cette inconstante et bizarre variété de mœurs et de créances dans les divers temps, je trouve en un coin du monde un peuple particulier, séparé de tous les autres peuples de la terre.... Je trouve donc ce peuple grand et nombreux, sorti d'un seul homme, qui adore un seul Dieu et qui se conduit par une loi qu'ils disent tenir de sa main. Ils soutiennent qu'ils sont les seuls du monde auxquels Dieu a révélé ses mystères, que tous les hommes sont corrompus et dans la dis-

(1) *Pensées de Pascal*; tom. II, pag. 349, 350.

grâce de Dieu, qu'ils sont tous abandonnés à leurs sens et à leur propre esprit, et que de là viennent les étranges égaremens et les changemens continuels qui arrivent entre eux, et de religion et de coutumes, au lieu qu'ils demeurent inébranlables dans leur conduite ; mais que Dieu ne laissera pas éternellement les autres peuples dans ces ténèbres ; qu'il viendra un libérateur pour tous ; qu'ils sont au monde pour l'annoncer ; qu'ils sont formés exprès pour être les avant-coureurs et hérauts de ce grand avénement, et pour appeler tous les peuples à s'unir à eux dans l'attente de ce libérateur (1). »

Pascal fait remarquer, dans le peuple juif, *quantité de choses admirables et singulières ;* sa sincérité, sa perpétuité, l'authenticité du livre de sa loi, la bonne foi de son législateur, etc.

« Le peuple juif, dit Pascal, est visiblement un peuple fait exprès pour servir de témoin au Messie. — Il porte les livres et les aime, et ne les entend point. Et tout cela est prédit : que les jugemens de Dieu leur sont confiés, mais comme un livre scellé. — Ce livre, qui les déshonore en tant de façons, ils le conservent aux dépens de leur vie. C'est une sincérité qui n'a point d'exemple dans le monde ni sa racine dans la nature. — Les Juifs sont épars partout, en malédiction et subsistent néanmoins. — Il y a bien de la différence entre un livre que fait un particulier et qu'il jette dans le peuple, et un livre qui fait lui-même un peuple. On ne peut douter que le livre ne soit aussi ancien que le peuple. — La longueur de la vie des patriarches, au lieu de faire que les histoires des choses passées se perdissent, servait, au contraire, à les conserver ; car ce qui fait que l'on n'est pas quelquefois assez instruit dans l'histoire de ses ancêtres, est que l'on n'a jamais guère vécu avec eux, et qu'ils sont morts souvent devant que l'on eût atteint l'âge de raison. Mais, lorsque les hommes vivaient si long-temps, les enfans vivaient long-temps avec leurs pères ; ils les entretenaient long-temps. Or, de quoi les eussent-ils entretenus, sinon de l'histoire de

---

(1) *Pensées de Pascal*, tom. II, pag. 185, 186.

leurs ancêtres, puisque toute l'histoire était réduite à celle-là, qu'ils n'avaient point d'études, ni de sciences, ni d'arts, qui occupent une grande partie des discours de la vie ? Aussi, l'on voit qu'en ce temps-là, les peuples avaient un soin particulier de conserver leurs généalogies. — Josèphe cache la honte de sa nation ; Moïse ne cache pas sa honte propre, etc. (1).

Pascal établit la nécessité et la puissance des miracles; et donne des règles pour discerner les miracles des prestiges. « Le miracle, dit Pascal, est un effet qui excède la force naturelle des moyens qu'on y emploie. Comme un homme qui nous annonce les secrets de Dieu, n'est pas digne d'être cru sur son autorité privée, et que c'est pour cela que les impies en doutent; aussi, un homme qui, pour marque de la communication qu'il a avec Dieu, ressuscite les morts, prédit l'avenir, transporte les mers, guérit les maladies, il n'y a point d'impie qui ne s'y rende, et l'incrédulité de Pharaon et des pharisiens est l'effet d'un endurcissement surnaturel.—J.-C. jugeait que ses miracles étaient des preuves certaines de ce qu'il enseignait, et que les Juifs avaient obligation de le croire. Et, en effet, c'est particulièrement les miracles qui rendaient les Juifs coupables dans leur incrédulité. — Je ne serais pas chrétien sans les miracles. — Il n'est pas possible de croire *raisonnablement* contre les miracles. — Les miracles ont une telle force, qu'il a fallu que Dieu ait averti qu'on n'y pense point contre lui, tout clair qu'il soit qu'il y a un Dieu ; sans quoi ils eussent été capables de troubler (2). — Les hommes doivent à Dieu de recevoir la religion qu'il leur envoie ; Dieu doit aux hommes de ne les point induire en erreur. Or, ils seraient induits en erreur, si les faiseurs (de) miracles annonçaient une doctrine qui ne parût pas visiblement fausse *aux lumières du sens commun*, et si un plus grand faiseur de miracles n'avait déjà averti de ne les pas croire. — Les miracles

(1) *Pensées de Pascal*, tom. II, pag. 188, 189, 192, 193.

(2) Rousseau et Voltaire ont parlé de ce trouble. La vue d'un miracle aurait fait craindre à l'un de ces philosophes de devenir fou, et aurait porté l'autre à se faire manichéen.

et la vérité sont nécessaires à cause qu'il faut *convaincre* l'homme entier en *corps* et en *âme* (1). »

Dans le cours ordinaire de la nature, l'action divine se dérobe à nos regards. La Providence se cache, pour ainsi dire, dans un nuage. Mais les miracles fendent la nue. Pascal l'a dit: Ce sont des *éclairs* qui montrent Dieu. La prophétie est un miracle dans l'ordre moral. Pascal devait donc la présenter comme un des fondemens de la religion chrétienne. « La plus grande des preuves de J.-C., dit-il, sont les prophéties. C'est aussi à quoi Dieu a le plus pourvu; car l'événement qui les a remplies, est un miracle subsistant depuis la naissance de l'Église jusques à la fin. Aussi, Dieu a suscité des prophètes durant seize cents ans; et, pendant quatre cents ans après, il a dispersé toutes ces prophéties avec tous les Juifs qui les portaient dans tous les lieux du monde. Voilà quelle a été la préparation à la naissance de J.-C., dont l'Évangile devant être cru de tout le monde, il a fallu non-seulement qu'il y ait eu des prophéties pour le faire croire; mais que ces prophéties fussent par tout le monde pour le faire embrasser par tout le monde.

» Quand un seul homme aurait fait un livre des prédictions de J.-C. pour le temps et pour la manière, et que J.-C. serait venu conformément à ces prophéties, ce serait une force infinie.

» Mais, il y a bien plus ici. C'est une suite d'hommes, durant quatre mille ans, qui, constamment et sans variation, viennent, l'un en suite de l'autre, prédire ce même avénement; c'est un peuple tout entier qui l'annonce et qui subsiste depuis quatre mille années, pour rendre encore témoignage des assurances qu'il en ont, et dont ils ne peuvent être divertis par quelques menaces et persécutions qu'on leur fasse : ceci est tout autrement considérable (2). »

Pascal indique, d'après le *sens commun*, une règle pour inter-

(1) *Pensées de Pascal*, tom. II, pag. 213, 214, 215, 221, 223.
(2) *Ibidem*, tom. II, pag. 270, 271.

prêter les prophéties : « Pour entendre le sens d'un auteur, dit-il, il faut accorder tous les passages contraires.

» Ainsi, pour entendre l'Écriture, il faut avoir un sens dans lequel tous les passages contraires s'accordent. Il ne suffit pas d'en avoir un qui convienne à plusieurs passages accordans ; mais il faut en avoir un qui accorde les passages même contraires.

» Tout auteur a un sens auquel tous les passages contraires s'accordent, ou il n'a point de sens du tout. On ne peut pas dire cela de l'Écriture et des prophètes. Ils avaient assurément trop bon sens. Il faut donc en chercher un qui accorde toutes les contrariétés.

» Le véritable sens n'est donc pas celui des Juifs : mais, en J.-C., toutes les contradictions sont accordées (1).

Retraçons quelques-uns de ces traits admirables avec lesquels Pascal esquisse le portrait de J.-C. « Quel homme, dit il, en parlant de J.-C., eut jamais plus d'éclat ! Le peuple Juif tout entier le prédit avant sa venue. Le peuple Gentil l'adore après sa venue : les deux peuples Gentil et Juif le regardent comme leur centre.

» Et cependant, quel homme jouit jamais moins de cet éclat ? De trente-trois ans, il en vit trente sans paraître. Dans trois ans, il passe pour un imposteur ; les prêtres et les principaux le rejettent ; ses amis et ses plus proches le méprisent ; enfin, il meurt trahi par un des siens, renié par l'autre et abandonné par tous.

» Quelle part a-t-il donc à cet éclat ? Jamais homme n'a eu tant d'éclat : jamais homme n'a eu plus d'ignominie. Tout cet éclat n'a servi qu'à nous, pour nous le rendre reconnaissable, et il n'en a rien eu pour lui.

» J.-C. est un Dieu dont on s'approche sans orgueil et sous lequel on s'abaisse sans désespoir.

» J.-C. a dit les choses grandes si simplement qu'il semble

(1) *Pensées de Pascal*, tom. II, pag. 257.

qu'il ne les a pas pensées ; et si nettement néanmoins qu'on voit bien ce qu'il en pensait. Cette clarté, jointe à cette naïveté, est admirable (1). »

Pascal détruit l'hypothèse des Apôtres trompés ou trompeurs. « L'hypothèse des Apôtres fourbes, dit-il, est bien absurde. Qu'on la suive tout au long ; qu'on s'imagine ces douze hommes assemblés après la mort de J.-C., faisant le complot de dire qu'il est ressuscité : ils attaquent par là toutes les puissances. Le cœur des hommes est étrangement penchant à la légèreté, au changement, aux promesses, aux biens. Si peu qu'un de ceux-là se fût démenti par tous ces attraits, et, qui plus, par les prisons, par les tortures et par la mort, ils étaient perdus. Qu'on suive cela. — Il n'est pas possible de prendre un homme pour être ressuscité.— Tandis que J.-C. était avec eux, il les pouvait soutenir. Mais, après cela, s'il ne leur est apparu, qui les a fait agir (2)? »

Pascal ne rend-il pas sensible la bonne foi des Évangélistes par cette réflexion ? « Qui a appris aux Évangélistes les qualités d'une âme parfaitement héroïque, pour la peindre si parfaitement en J.-C.? Pourquoi le font-ils faible en son agonie? Ne savent-ils pas peindre une mort constante? Oui, car le même saint Luc peint celle de saint Étienne plus forte que celle de J.-C. (3). » Pascal, faisant allusion aux Évangiles, ne doit-il pas être suivi, quand il dit : *Je crois les histoires dont les témoins se font égorger.*

Pascal prouve que l'établissement du christianisme est un fait surnaturel : « Tout ce qu'il y a de grand sur la terre, dit-il, s'unit : les savans, les sages, les rois. Les uns écrivent, les autres condamnent, les autres tuent ; et, nonobstant toutes ces oppositions, ces gens simples et sans force résistent à toutes ces puissances et se soumettent même ces rois, ces savans, ces

---

(1) *Pensées de Pascal*, tom II, pag. 314, 319, 320.
(2) *Ibidem*, pag. 322.
(3) *Ibidem*, pag. 323.

sages, et ôtent l'idolâtrie de toute la terre. Et tout cela se fait par la force qui l'avait prédit. — Les païens en foule adorent Dieu, et mènent une vie angélique. Les filles consacrent à Dieu leur virginité et leur vie ; les hommes renoncent à tous plaisirs. Ce que Platon n'a pu persuader à quelque peu d'hommes choisis et si instruits, une force secrète le persuade à cent milliers d'hommes ignorans, par la vertu de peu de paroles. — Si Mahomet a pris la voie de réussir humainement, J.-C. a pris celle de périr humainement ; et, au lieu de conclure que, puisque Mahomet a réussi, J.-C. a bien pu réussir, il faut dire que, puisque Mahomet a réussi, J.-C. devait périr (1). »

On le voit clairement par les passages que nous venons de citer, quand il s'agit d'établir les fondemens du christianisme et de justifier les conséquences qu'il en tire, Pascal fait toujours appel *à la raison*, *au sens commun*. Il regarde comme un caractère distinctif de la vraie religion d'être fondée sur des preuves. Il proclame *sage* la religion chrétienne, *parce qu'elle est la plus savante et la plus fondée en miracles, prophéties, etc.* (2). Il constate qu'elle *seule a la raison* (3). Les préjugés de la naissance lui paraissent un motif de se livrer à un plus sérieux examen. « On a beau dire, s'écrie Pascal, il faut avouer que la religion chrétienne a quelque chose d'étonnant ! C'est parce que vous y êtes né, dira-t-on. Tant s'en faut, je me roidis contre par cette raison-là même, de peur que cette prévention ne me suborne ; mais, quoique j'y sois né, je ne laisse pas de le trouver ainsi (4). »

Pascal fait remarquer que la connaissance des preuves de la religion n'est pas également étendue chez tous les chrétiens. « La religion, dit-il, est proportionnée à toutes sortes d'esprits. Les premiers s'arrêtent au seul établissement ; et cette religion

(1) *Pensées de Pascal*, tom. II, pag. 277, 349.
(2) *Ibidem*, pag. 353.
(3) *Ibidem*, pag. 177.
(4) *Ibidem*, pag. 357.

est telle, que son seul établissement est suffisant pour en prouver la vérité. Les autres vont jusqu'aux Apôtres. Les plus instruits vont jusqu'au commencement du monde (1). »

Cependant, Pascal reconnaît que la foi peut naître dans les âmes sans le secours des preuves rationnelles. « Ceux que nous voyons chrétiens, dit-il, sans la connaissance des prophéties et des preuves, ne laissent pas d'en juger aussi bien que ceux qui ont cette connaissance; ils en jugent par le cœur, comme les autres en jugent par l'esprit. C'est Dieu lui-même qui les incline à croire; et ainsi, ils sont très-efficacement persuadés (2). »

Comment ce sentiment peut-il devenir un motif de juger? Pascal va vous l'expliquer: « Ils sentent (ces chrétiens qui croient sans avoir lu les Testamens) qu'un Dieu les a faits. Ils ne veulent aimer que Dieu; ils ne veulent haïr qu'eux-mêmes; ils sentent qu'ils n'en ont pas la force d'eux-mêmes; qu'ils sont incapables d'aller à Dieu; et que, si Dieu ne vient à eux, ils ne peuvent avoir aucune communication avec lui. Et ils entendent dire, dans notre religion, qu'il ne faut aimer que Dieu et ne haïr que soi-même; mais qu'étant tous corrompus et incapables de Dieu, Dieu s'est fait homme pour s'unir à nous. Il n'en faut pas davantage pour persuader des hommes qui ont cette disposition dans le cœur, et qui ont cette connaissance de leur devoir et de leur incapacité (3). — Ceux à qui Dieu, dit encore Pascal, a donné la religion par sentiment de cœur, sont bien heureux et bien persuadés. Mais, pour ceux qui ne l'ont pas, nous ne pouvons la leur procurer que par *raisonnement*, en attendant que Dieu la leur imprime lui-même dans le cœur, sans quoi la foi est inutile pour le salut (4). »

Pascal fait une distinction importante. Les preuves de la religion sont de telle sorte, qu'on ne peut dire que ce soit être *sans*

---

(1) *Pensées de Pascal*, tom. II, pag. 179.
(2) *Ibidem*.
(3) *Ibidem*, pag. 176.
(4) *Ibidem*, pag. 352.

raison que de les croire. Ainsi, ce n'est pas la *raison* qui peut déterminer à ne pas suivre la religion. Mais, l'évidence n'est pas telle que la concupiscence et la malice du cœur ne puissent se prévaloir d'un mélange de ténèbres et de clarté. Il paraît alors « qu'en ceux qui suivent la religion, c'est la *grâce* et non la raison qui fait suivre, et qu'en ceux qui la fuient, c'est la concupiscence et non la *raison* qui fait fuir. »

Nous terminerons cette exposition succincte du christianisme de Pascal, en rapportant quelques-unes de ses réflexions sur l'obscurité de la foi. *La nature est une image de la grâce. Dieu est caché.* La nature et la religion nous le présentent dans un *demi-obscur*. Ce demi-obscur, dit Pascal, déplaît à certains esprits qui n'y *voient pas le mérite d'une entière obscurité. C'est un défaut et une marque* qu'ils se font *une idole de l'obscurité séparée de l'ordre de Dieu* (1).

Pascal signale ce *demi-obscur* de la nature et de la religion. « Ce qui y paraît (dans le monde), ne marque ni une exclusion totale, ni une présence manifeste de divinité, mais la présence d'un Dieu qui se cache : tout porte ce caractère (2). » — « Dieu a voulu racheter les hommes, et ouvrir le salut à ceux qui le chercheraient. Mais, les hommes s'en rendent si indignes, qu'il est juste que Dieu refuse à quelques-uns, à cause de leur endurcissement, ce qu'il accorde aux autres par une miséricorde qui ne leur est pas due. S'il eût voulu surmonter l'obstination des plus endurcis, il l'eût pu, en se découvrant si manifestement à eux, qu'ils n'eussent pu douter de la vérité de son essence, comme il paraîtra au dernier jour, avec un tel éclat de foudres et un tel renversement de la nature, que les morts ressuscités et les plus aveugles le verront.

» Ce n'est pas en cette sorte qu'il a voulu paraître dans son avénement de douceur; parce que tant d'hommes se rendent

(1) *Pensées de Pascal*, tom. I, pag. 231.
(2) *Ibidem*, tom. II, pag. 117.

indignes de sa clémence, il a voulu les laisser dans la privation du bien qu'ils ne veulent pas. Il n'était donc pas juste qu'il parût d'une manière manifestement divine et absolument capable de convaincre tous les hommes; mais il n'était pas juste aussi qu'il vînt d'une manière si cachée, qu'il ne pût être reconnu de ceux qui le chercheraient sincèrement. Il a voulu se rendre parfaitement connaissable à ceux-là, et ainsi, voulant paraître à découvert à ceux qui le cherchent de tout leur cœur et caché à ceux qui le fuient de tout leur cœur, il tempère sa connaissance, en sorte qu'il a donné des marques de soi, visibles à ceux qui le cherchent, et obscures à ceux qui ne le cherchent pas.

» Il y a assez de lumière pour ceux qui ne désirent que de voir, et assez d'obscurité pour ceux qui ont une disposition contraire (1). »

Pascal présente cette obscurité comme une marque de la vraie religion : « Dieu étant ainsi caché, dit-il, toute religion qui ne dit pas que Dieu est caché n'est pas véritable, et toute religion qui n'en rend pas la raison, n'est pas instruisante. La nôtre fait tout cela (2). »

Pascal indique plusieurs causes de l'obscurité de la religion. L'incompréhensibilité des mystères, la pluralité des religions, les martyrs de l'erreur, les faux miracles, le double sens des prophéties, sont, en quelque sorte, les ombres qui forment le *demi-obscur* de la religion. Quant aux mystères, Pascal fait observer, à l'égard du plus *incompréhensible de tous* (le péché originel), *que l'homme est plus inconcevable sans ce mystère, que ce mystère n'est inconcevable à l'homme* (3). De plus, il donne des règles de *bon sens* pour discerner les vrais miracles, les vrais martyrs, et trouver la clef du chiffre à double sens des prophéties, et alors il conclut en ces termes : « De quoi se plaint-on

---

(1) *Pensées de Pascal*, tom. II, pag. 150, 151.
(2) *Ibidem*, pag. 146.
(3) *Ibidem*, tom. II, pag. 105.

donc, si elle est telle (la religion) qu'on la puisse trouver en la cherchant (1)? »

L'auteur du *Rapport sur les Pensées* cite quelques passages à l'appui de ses accusations contre la foi de Pascal. Il nous reste maintenant à les examiner.

---

(1) *Pensées de Pascal*, tom. II, pag. 19.

L'ABBÉ FLOTTES,
Professeur à la Faculté des lettres de Montpellier.

(*Suite et fin à la prochaine Livraison.*)

CORAS ET BOILEAU.

Il y avait à Toulouse, au XVIe siècle, une famille du nom de Coras, originaire de Réalmont, dont il reste sans doute encore aujourd'hui quelque descendant en Languedoc. Sous Henri II, un de ses membres, jurisconsulte des plus distingués de l'époque, après avoir long-temps professé avec éclat à Angers, à Orléans, à Paris, où le chancelier de L'Hospital faisait grand cas de lui, puis à Valence, à Ferrare, etc., fut nommé par le Roi conseiller au parlement de Toulouse. Plus tard, ayant embrassé la réforme, Coras, quoique magistrat, fut arrêté le 4 septembre 1572, par suite de la Saint-Barthélemi, et s'il ne subit point immédiatement le sort de Coligny et des autres victimes parisiennes, ce ne fut qu'un retard de quelques jours. En effet, le 4 octobre de la même année, pendant que le Parlement délibérait sur le sort des protestans prisonniers, une bande de fanatiques et d'assassins força les portes de la Conciergerie, et le massacra avec environ trois cents de ses coreligionnaires. Son cadavre fut ensuite, ainsi que celui de deux autres de ses collègues, revêtu du costume des conseillers, et pendu, par dérision, *à l'orme du Palais*. Coras était alors âgé de 59 ans, et il avait composé différens ouvrages, ce qui l'a fait quelquefois confondre, malgré la distance qui les sépare chronologiquement, avec l'auteur de *Jonas*, son homonyme et son parent.

Celui-ci, né, vers 1638, à Toulouse, se destina d'abord, par un goût assez général alors, à la carrière des armes; mais ayant plus tard étudié la théologie, il exerça, pendant quelques années, les fonctions de ministre de la religion réformée dans de petites villes du Languedoc et de la Guienne, ainsi qu'auprès du maréchal de Turenne; en 1675, il publia le poème de *Jonas* ou *Ninive pénitente* (Paris, in-12, chez Charles Angot, rue St-Jacques, au Lion-d'Or), plus célèbre par les critiques de Boileau, que par lui-même. Ce poème, curieux et bizarre, est precédé d'une dédicace *à très-haut et très-puissant prince, Monseigneur Henry de la Tour-d'Auvergne, vicomte de Turenne,* etc.; elle est signée : DE CORAS, et non *Coras*, ce qui prouve que notre auteur tenait à sa noblesse.

« Je say bien, Monseigneur, dit le poëte dans cette épître, que les gens de ma profession ne s'estudient guère à faire des poèmes épiques; mais je m'assure que vous me ferez l'honneur de croire que mon loisir n'a pas esté tout à fait mal employé en la production de celui-cy, quand vous aurez considéré que toutes les Muses ne sont pas filles d'Apollon; qu'il y a des Muses chrétiennes que les personnes les plus sacrées peuvent aimer et servir innocemment; et, qu'au pis-aller, il ne nous doit pas estre défendu d'enrichir la montagne de Sion des dépouilles du Parnasse; puisqu'il fut permis aux Israélites d'employer l'or d'Égypte à l'embellissement des lieux saints, etc. »

Cette épître dédicatoire est suivie d'une préface fort longue qui s'ouvre par ces paroles : « J'avertis d'abord le lecteur, que je donne au public un ouvrage qui a esté veu et corrigé en plusieurs endroits, et, si je l'ose dire, assez apprécié par trois ou quatre des meilleurs esprits de la Cour et de l'Académie. » Voilà une recommandation qui ferait sourire aujourd'hui. Il en serait de même de la *modestie* de ces puissans patrons de son livre, qui défend à notre auteur *de les nommer au public.* Cette vertu-là a bien passé de mode. — Malgré la révision de ces beaux esprits, Coras est obligé, sans doute par modestie également, de reconnaître que *son livre est fort imparfait de toutes*

façons. Aussi, ajoute-t-il : « Véritablement, si j'attendois de mon mérite un avantage que je ne puis ni ne veux devoir qu'à la bonté de mes lecteurs, je serois coupable d'une extrême ignorance et d'une excessive présomption. Je n'aurois pas appris à connoistre mon siècle, et moins encore à me connoistre moy-mesme; je ne sauroys pas que les hommes sont aujourd'huy si subtils et si délicats, qu'ils découvrent des taches dans le soleil, et ne trouvent pas la manne à leur goust. »

Ailleurs, Coras avoue encore qu'il eût condamné son poème *à une prison perpétuelle, si des personnes qu'il ne peut dédire en quoy que ce soit,* ne l'eussent tiré de l'obscurité de son cabinet, « *par une généreuse imitation de cette puissance et de cette bonté, qui firent sortir du ventre de la baleine le prophète qui en est le sujet.* »

L'auteur explique ensuite qu'il ne donne pas à son ouvrage le titre de poème héroïque, parce qu'il n'est pas persuadé que le sujet qu'il traite pût en soutenir la dignité. Il l'intitule poème sacré, parce que ce titre est entendu de tout le monde. Passant immédiatement au contenu du poème, il discute et justifie, chant par chant, ses inventions poétiques. Voici, par exemple, ce qu'il dit du VI[e] chant : « Dans ce livre, je fais faire à la baleine qui avait englouti Jonas, un chemin bien long et bien étrange, puisque je luy fais traverser la mer Égée qu'on nomme aujourd'huy l'Archipelague, franchir l'Hellespont, qui est le détroit de Gallipoli, passer la Propontide et le Bosphore, c'est-à-dire, le canal et le détroit de Constantinople, pour entrer dans la mer Euxine, etc. ; mais si ce chemin est une invention, c'est celle de Josèphe qui raconte que Jonas fut vomy par la baleine sur les bords du Pont-Euxin ; et chacun voit assez qu'en suivant l'autorité de cet historien, que je ne dois pas rejeter, je n'ai pu mener le poisson que par le chemin que j'ai marqué..... Quant à ceux qui soutiennent que le poisson qui engloutit Jonas, estoit une de ces lamies que Pline décrit dans son histoire naturelle, ils sont plus hardis que moy, qui me suis contenté de l'exprimer par le nom général que l'Écriture Sainte lui a donné ; mais, après tout, qui leur a révélé que ce fust une lamie plutôt

qu'un de ces affreux poissons d'Islande, lesquels, au rapport de Munster, sont grands comme des montagnes, qui renversent les navires si on ne les effraie par des trompettes, ou si on ne leur jette des vaisseaux ronds et vuides pour les amuser, etc. »

Pour le VIIe chant de son poème, Coras s'excuse sur une hardiesse toute différente qu'il s'est permise. Voici ses paroles ; elles sont curieuses par leur naïveté :

« Dans le VIIe livre et dans les suivans, je donne au roy de Ninive une maîtresse que je nomme *Adine*, [c'est-à-dire, voluptueuse et délicate, selon la force de la langue hébraïque dont j'ai emprunté ce nom. J'avoue que l'Histoire sainte ni la profane ne parlent point de cette femme, et mon dessein n'est point de faire croire que ce roy eust une maîtresse qui portast ce nom ; mais je ne pense pas aussi que personne osast soustenir qu'il n'en avait point de tout ; car il y a beaucoup apparence qu'un monarque payen qui faisoit son séjour ordinaire dans une ville plongée dans le vice et la débauche, n'estoit pas plus sage que Salomon qui avoit un si grand nombre de femmes, et qui a fondé le sérail, comme parle un des plus éloquens écrivains de ce siècle. Il me semble donc que je ne suis pas fort hardy dans mes inventions, si je donne une maîtresse à un Prince qui peut-estre en avoit plus de cent. »

Quant à l'idée-mère de son livre et au sens allégorique qu'il offre, Coras nous apprend que, *par Ninive*, il a voulu représenter l'âme de l'homme corrompue par le péché ; — *par son peuple*, la foule des passions qui troublent et agitent l'âme ; — *par son roy*, la volonté esclave du vice ; — *par Adine*, la volupté ; — *par Jonas*, la loi de Dieu, etc.

Coras avoue ensuite que si son poème est inférieur à Virgile qui a mis douze ans à composer l'Énéide, à Chapelain qui en a employé vingt à polir la *Pucelle*, on n'en sera pas surpris, attendu qu'il a écrit le *Jonas* dans une année. Aussi, malgré tout le mal qu'il s'est donné, craint-il beaucoup la critique, *en un siècle surtout où il se trouve des personnes plus insensibles que les arbres et plus déraisonnables que les animaux qui furent attirés par la*

lyre d'Orphée. « Quelle apparence, ajoute-t-il, que ces censeurs pointilleux, qui ont attaqué la *Jérusalem* du Tasse, qui trouvent à redire dans la *Pucelle* de M. Chapelain, et qui n'admirent pas partout un si bel ouvrage, épargnent mon pauvre *Jonas* battu par la tempête et tout dégoustant de l'eau de la mer?... »

Enfin le poëte termine sa Préface en annonçant un autre poème *qui a quelque chose de plus grand, de plus fort et de plus héroïque*. Ce quelque chose était le *David*, que Coras promettait comme un chef-d'œuvre, et que, heureusement pour lui, comme pour nous, il n'a jamais donné au public.

Voici maintenant quelques vers du poème :

> Je chante les travaux de ce fameux prophète,
> Qui conserva Ninive en preschant sa défaite,
> Soumit un roy prophane au monarque éternel,
> Et fit un peuple saint d'un peuple criminel.
> Il se vit, en voguant sur une mer profonde,
> Le butin d'un poisson et le jouet de l'onde, etc.

Un peu plus loin, l'auteur trace le tableau de Ninive. Aujourd'hui qu'on vient d'en retrouver les ruines, il est assez curieux de voir comment l'imagination du poëte a rebâti la capitale des Assyriens :

> Sur ces bords renommés où le Tygre superbe,
> Vient mesler en s'enflant le sable avecque l'herbe,
> Est une ample cité qui de cent potentats
> Avoit assujetti le sceptre et les états.
> On l'appeloit Ninive, et cette ville illustre
> Devoit au grand Ninus et son nom et son lustre.
> Nul de son vaste enclos n'eust pu faire le tour
> Sans voir plus de cent fois naistre et mourir le jour.
> Ses murs par leur hauteur parurent admirables ;
> Leur force et leur largeur les rendoient redoutables,
> Et trois chars attelés y roulèrent de front,
> Comme on les voit marcher sur le plus large pont.
> Elle avoit cent palais en cent diverses rues,
> Et trois fois cinq cents tours qu'elle portoit aux nues, etc.

Après cette description de Nivive, Coras parle des vices qui règnent dans cette cité superbe, ou, pour mieux dire, qui règnent partout ; car Israël et Juda n'en sont point exempts :

> Tous deux également rebelles à leur maitre,
> Tous deux souillans le sang dont il les a fait naître,
> Font à sa majesté des outrages mortels
> Jusqu'en son temple même et parmi ses autels ;

Et si leur encens fume à l'envi de leurs vices,
S'ils mêlent dans leurs faits l'éclat des sacrifices,
Ce sont de faux brillans dont la vaine clarté
Ne donne qu'un faux lustre à leur impiété :
Le vrai zèle de Dieu n'est pas ce qui les touche ;
Ils ne l'ont pas au cœur comme ils l'ont à la bouche.
Pareils à ces oiseaux qu'on voit voguer sur l'eau
Dont le plumage blanc cache une noire peau,
Ou tels que ces serpens dont les sales entrailles
Ont un venin mortel sous de belles écailles, etc.

Nous ne voulons pas, on le comprend, analyser le poème entier de Coras. Ce serait un fastidieux travail et une pire lecture ; mais qu'il nous soit permis, pour qu'on se fasse une idée de la poésie de Jonas, d'en citer encore quelques fragmens. Voici, par exemple, un passage du livre II du poème. Jonas s'est embarqué pour aller, sur l'ordre de Dieu, menacer Ninive d'un châtiment exemplaire.

Le vaisseau sillonnant les campagnes humides,
Sur leur front de cristal traçait de longues rides.
L'eau blanchissait d'écume et le moite aviron
Fesait bruire et rouler les flots à l'environ ;
Et par un temps serein, la maritime troupe
Ceinglait heureusement de la proue à la pouppe.
Quiconque a vu le cygne au milieu d'un étang,
Déployer d'un air gai son plumage si blanc,
Tandis qu'il ne craint pas que l'aigle foudroyante
Vienne fondre sur lui de son aile bruyante ;
Tel voit-il le vaisseau ses voiles déployant
Sur le liquide azur de l'empire ondoyant
Et par les mouvemens d'un gracieux zéphire
Pressant le sein des eaux qui semblent lui sourire,
Les matelots ravis de la sérénité
Qu'épanche du soleil la brillante clarté,
Tiennent sur l'eau paisible une route charmante,
Et tendent vers Tarsis, sans craindre la tourmente,
Frappant l'air lumineux de leurs fortes chansons,
Qui sur les champs salés font bondir les poissons.

Le livre troisième s'ouvre de la façon suivante :

L'ardent père du jour au milieu de sa course
Voyait également et l'Antarctique et l'Ourse,
Et sur un trône d'or, couronné de splendeur,
Amoindrissant sa forme augmentait son ardeur.
Il versait ici-bas des lumières flottantes
Et couvrait l'horizon de vapeurs tremblotantes.
La chaleur embrasait le dos des moissonneurs

La sueur dégoutait du front des voyageurs,
Et tous les animaux des terres et des plaines
Cherchaient l'ombre des bois et le frais des fontaines.
En ce temps où tout brûle au dehors, au dedans,
L'assiégeant, l'assiégé se montrent plus ardans;
De cent jeunes Hébreux une trouppe vaillante
Et de fer hérissée et sous ce fer brillante,
En forme de tortue appliquant leurs boucliers,
S'avançaient vers le mur ouvert par les béliers, etc.

Veut-on maintenant une description d'orage, qu'on lise le passage suivant, extrait du livre IV :

............Jonas dans le sommeil se plonge,
Franc des illusions que forme un mauvais songe;
Mais Dieu veille, et montrant au prophète égaré
Qu'il n'est point contre lui de refuge assuré,
Que la terre et le ciel redoutent sa puissance
Et que l'eau n'éteint point le feu de sa vengeance;
Tout à coup il fait naître un orage bruyant,
Qui remplit de terreur tout l'empire ondoyant.
L'air, naguère serein, se couvre de ténèbres,
Que percent des éclairs les lumières funèbres,
Et les feux de la foudre allument, à leur tour,
Dans cette nuit terrible, un plus terrible jour,
Dont la clarté funeste, horrible et vagabonde,
Met l'effroi dans l'esprit, et le trouble dans l'onde;
Et fait voir en cent lieux, sur les flots décevans,
De liquides tombeaux et des gouffres mouvans.
Les vents qui sont poussés de mouvemens contraires,
Y font craindre et souffrir leurs diverses colères,
Et dans leurs différens forment un rude accord
Qui trouble tous les cieux où se fait leur effort;
La mer se bouleverse, et les eaux soulevées
S'élancent à longs traits dans le sein des nuées,
La pluye est opposée à ces traits furieux,
Le ciel tombe en la mer, quand la mer monte aux cieux,
Et dans cette rencontre on peut voir assemblées,
Les fureurs de l'eau douce et des ondes salées.

Plus loin, en parlant de Jonas, l'auteur dit :

Et comme un peu d'eau froide, en son effet puissante,
Arrête les bouillons d'une eau chaude et mouvante,
Ainsi, lorsque Jonas est jeté dans les flots,
Il calme leur furie et leur rend le repos.

Au livre VI, Coras témoigne ainsi son étonnement de voir Jonas conserver la vie malgré son aventure :

Grand Dieu! qui le croirait? l'astre qui fait les jours,
Avait déjà trois fois recommencé son cours,

Et des humides nuits l'inconstante courrière,
Avait déjà trois fois achevé sa carrière,
Et Jonas enfermé dans ce corps étranger,
A conservé la vie au milieu du danger.
Quel miracle est-ce donc que pendant cet espace,
Rien n'ait eu le pouvoir d'achever sa disgrace?
Que le monstre puissant ne l'ait pu digérer?
Qu'il ne l'ait point détruit l'ayant pu dévorer,
Et que contre le cours de toute la nature
Il ait été sa proie et non sa nourriture?
C'est de Dieu, c'est de Dieu, que ce secours lui vient;
Un père le châtie, un père le soutient;
Lui seul, pour adoucir sa disgrace cruelle,
Retient du grand poisson la chaleur naturelle,
Et dans ce ventre affreux sa main le garantit
Du sort de cent poissons que le monstre engloutit.
Le prophète sentant que la vertu céleste,
Le conserve en ce corps à tant d'autres funeste,
Et le sauve des coups d'un tragique destin
Chez ce tyran des eaux dont il fut le butin,
Il élève son cœur au souverain monarque
Qui daigne de ses soins lui donner cette marque;
Et bien que le cachot où Dieu l'a confiné
Étouffe son langage aussitôt qu'il est né,
Il lui rend de son zèle une preuve assez ample :
Son âme par ses vœux, d'un poisson fait un temple;
Et ce temple ne peut par ses divers détours,
L'empêcher de former ce lugubre discours; etc.

Je m'arrête dans ces citations, car j'ai grand peur d'écraser mon lecteur sous l'ennui profond qu'elles excitent. Elles suffisent d'ailleurs pour donner une idée du poème de Coras.

Malgré ces vers, que le public du temps trouvait merveilleux, Boileau, alors âgé de trente-deux ans, mais qui avait commencé depuis long-temps la publication de ses immortelles satires, attaqua ainsi, dans la neuvième qui parut en 1668, notre poëte :

Le *Jonas* inconnu sèche dans la poussière;
Le *David* imprimé n'a point vu la lumière;
Le *Moïse* commence à moisir par les bords, etc.

Non content de ce trait décoché en passant, Despréaux poussa la malice plus loin. Sous le nom du libraire Angot, il envoya sa satire à Coras, en l'accompagnant de la lettre ci-jointe, qu'il avait écrite ou fait écrire, et que M. Mary-Lafon, le savant auteur de l'*Histoire du midi de la France*, de qui nous la tenons,

a tirée, ainsi que la réponse qui lui fut faite, du Recueil de pièces, N° 52, appartenant à la bibliothèque de Montauban.

« Monsieur,

»Je vous fay part d'une satire qui, par un seul coup de bec qu'elle donne à vos ouvrages, fait que je désespère d'en plus vendre aucun exemplaire si vous n'arrestez la réputation de celuy qui les attaque. Il s'appelle *Despréaux* ou *Boileau :* ceux qui le connoissent disent qu'il ne s'arrestera pas là ; il s'en prend aux meilleurs autheurs, et il s'en faut peu qu'il ne trouve des taches dans le soleil.

»On vous auroit une obligation infinie en ce païs, si vous y vengiés le mespris que cet autheur fait de ceux qui le sont. En mon particulier, je voudrois avoir lieu de réparer le domage qu'il me cause. Deux de ses vers détruisent absolument tous les vostres. Cet affront qu'il vous fait ne doit pas estre impuny. Travaillez donc, je vous prie, à éviter la honte qu'il vous procure ; et dans le soin de vous conserver l'honneur que vous pensiez vous estre acquis, songez, s'il vous plaît, à la perte qui m'arrive, si voulez que je sois toujours, Monsieur,

»Votre très humble et très obéissant serviteur

»ANGOT.

»A Paris, ce 25 aoust 1668. »

RÉPONSE.

« Monsieur,

»Le courrier m'a rendu fort fidèlement la satire que vous luy avez confiée pour m'en faire part, aussy bien que la lettre dont il vous a pleu de l'accompagner. Comme j'ay raison de croire que ces deux pièces sont du mesme autheur, je vous diray franchement que le soin que vous avez pris de suprimer vostre nom en l'une et de le changer en l'autre n'a peu me les faire méconnoistre. Au contraire, la précaution timide avec laquelle vous produisez les ouvrages que vous avez conçus avec une fureur si déterminée, ne sert qu'à monstrer que vous ne les croyez pas vous-mesme des productions légitimes, puisque vous ne

les traitez que comme on traite les enfans qui naissent des crimes de leurs pères.

»Ne vous imaginez pas pourtant que, toutes piquantes et injurieuses qu'elles sont, elles m'obligent à vous faire l'honneur d'en avoir du ressentiment, ni que je songe jamais à m'en venger que par le mépris qu'un honneste homme doit faire de ces bagatelles. Je ne saurois estre en cela de l'humeur de quelques autheurs que vous avez irritez par vos satires, et il me pardonneront si je dis qu'en se donnant la peine d'écrire contre vous, ils l'ont fort malheureusement employée. J'estime qu'ils eussent esté plus prudens, s'ils eussent esté moins sensibles, et s'ils eussent considéré que nous autres autheurs pouvons bien souffrir vos injures, puisque de plus grands princes souffrent vos louanges, et qu'il est encore plus fâcheux d'estre loué par un badin que d'estre blâmé par un satirique. En tout cas, ils se devroient souvenir que le *Parnasse est un païs de liberté; que le plus habile y est toujours exposé à la censure du plus ignorant;* que cette maxime y a esté reçue pour plus d'une raison, et qu'enfin, pour montrer que vous ne l'avez pas avancée témérairement dans un discours, vous avez voulu la confirmer par vostre exemple.

»Pour moy, je vous déclare que je ne puis avoir du chagrin contre un homme qui donne la comédie à tout le monde, et vous m'avez fait rire en quelques endroits de si bon cœur que je vous pardonne volontiers celuy où vous m'attaquez de si mauvaise grâce. Cet endroit même ne choquant qu'une vérité de peu d'importance n'a pu me mettre en mauvaise humeur, et quand j'aurois eu quelque déplaisir de me voir harcelé si mal à propos, il se seroit perdu dans la joie que j'ay eue de vous entendre mentir si plaisamment.

»Cela fait qu'en lisant ce que vous avez écrit contre les autheurs mes confrères et contre moy, je ne puis que me réjouir de vos extravagances. Je sens, après les avoir lues, que ma rate s'en porte mieux, sans que mon cœur en soit plus malade; et pourquoi aussi voudriez-vous que je fusse fâché contre un bouf-

fon qui ne sauroit choquer qu'en chatouillant, et qui n'a que le secours de bons mots pour rendre de mauvais offices? En vérité, je ne saurois avoir cette complaisance pour vous ni vous donner cet avantage sur moy, que de vous laisser croire un moment que vous avez mérité ma colère, et que la raillerie d'un rimeur profane a pu mettre en désordre la raison d'un phisophe chrétien.

»En cette qualité, je vous prie de croire qu'il n'y a personne qui supporte vos mauvais discours avec plus de patience et de charité que moy, ni qui souhaite davantage que vous le répariez par de bonnes œuvres. A quoy j'adjousteray sans trop faire le politique, qu'on doit vous permettre, pour l'intérêt du public, de passer vostre fougue à composer des satires, de peur que l'intempérance de vostre génie, prenant un autre cours, ne vous porte à fabriquer de faux contrats et de fausses quittances. Si l'on vous défendoit le métier de reprendre les auteurs, il seroit à craindre que vous ne vous rendissiez savant dans l'art de ruiner les citoyens. Si l'on vous donnoit la liberté d'être un déterminé satirique, on ne sauroit éviter que vous fussiez un dangereux homme d'affaires, et nous serions en peine de faire acheter une corde pour vous punir, au lieu que la berne suffit pour vous châtier.

»Cela étant, je n'ai garde d'entreprendre *ce que vous me conseillés*, qui est de m'opposer à vos médisances et d'*arrêter vostre réputation*. J'estime qu'il vaut mieux qu'on lui laisse courir les rues, que si on l'arrestoit en si beau chemin; quand elle sera lasse de courir, elle sera contrainte de s'arrester. J'ay pour vous les mesmes sentimens que pour vostre réputation; je tiens qu'il faut vous laisser faire et je ne seray jamais d'avis qu'on vous enferme dans les petites-maisons. Vous pouvez estre de quelque usage dans les plus grandes; vous méritez d'avoir de l'employ à la Cour, et si j'en estois creu, le rang que l'Angély a chez le Roy, seroit le prix des louanges que vous luy avez données.

»Vous voyez comme je songe à vous trouver des récompenses

lorsque vous travaillez à me dire des injures, et comme je vous rends des fleurs pour des pierres que vous m'avez jettées. J'avoüe néanmoins que ce n'est pas faute de vous faire faveur que de vous rendre justice, puisqu'il est constamment vray que vous estes un des plus agréables fous que la France ait jamais produits. Mais, à Dieu ne plaise, que pour faire des rieurs, je m'érige en maistre ridicule comme vous et les autres badins, vos bons amis! Jouez et bouffonnez tant qu'il vous plaira, j'assisteray avec plaisir à la représentation de vos jeux et de vos bouffonneries, mais n'attendez pas que je m'expose à la honte d'ajouter un acteur à vostre troupe, ny que je me prive du contentement d'estre le spectateur de vos comédies et de vos farces.

»Vous avez beau me nommer l'ennemi qui m'attaque et m'apprendre qu'il s'appelle D....... ou B...... ; en m'apprenant son nom, vous m'avez dit justement tout ce qu'il faut que je sache pour le faire mespriser.

»Comme je ne connois cet autheur que par la qualité de poëte médisant, je ne me sens pas plus offensé de ses mots piquans que je le serois des injures que me diroit un phrénétique. Eh! certes, quand je considère que la phrénésie de la médisance vous est naturelle, *que vous ne pouvez rencontrer une rime pour louer, que votre plume auroit regret d'épargner vos meilleurs amis, qu'elle a écrit contre tous les hommes en général, et qu'elle leur a préféré les bêtes,* il me semble qu'on vous doit excuser sur ce qu'il vous est impossible d'en user autrement. Vous parlez mal parce que vous n'avez jamais appris à rien dire de bien, et vous ne sauriez vous abstenir de mesdire non plus que les asnes de braire et les chiens d'aboyer.

»Cependant vous tirez plus de vanité de cette profession publique de japper et de mordre que n'ont jamais fait tous les cyniques de l'antiquité. Vous n'estes pas marry qu'on vous accouple avec les sycophantes de la Grèce et avec les délateurs de l'Italie. Le nom d'accusateur vous semble le plus beau de tous ceux de la grammaire, et le mestier de censeur est l'unique objet de vostre ambition. Mais outre que vous estes de si mauvaise humeur *que*

vous vous en prenez aux meilleurs escrivains, vous estes encore si difficile à contenter, qu'*il s'en faut peu que vous ne trouviez des taches dans le soleil*. Pour ce dernier article, je ne trouve nullement estrange qu'un homme qui est si soumis aux influences de la lune cherche des taches dans le soleil ; mais de s'en prendre aux meilleurs autheurs, d'exercer une barbare hostilité dans la république des lettres, de chercher à se rendre célèbre en mettant le feu au temple des Muses, d'imiter ce que font les ennemis publics, les assassins et les pirates, c'est une entreprise qui ne peut venir que d'un orgueil excessif et d'un chagrin insupportable. Ce procédé tient plus du démoniaque que du poëte, et l'on dit de ceux qui font le mestier que vous faites :

> Ces impitoyables censeurs
> Exercent mille barbaries,
> Et choquent toutes les neuf Sœurs
> Pour obliger les trois Furies.

» En effet, je croy que les Furies vous agitent lorsque vous prétendez que les Muses vous inspirent ; et si vous avez quelque part aux faveurs de ces sages et vertueuses filles, il faut nécessairement que ce soit de la même façon que les Satyres (qui ont donné le nom à cette sorte de poésie qui vous est si chère) obtenoient des Nymphes par surprise et par violence, ce qu'elles ne pouvaient leur accorder ny par justice ny par amour.

» Et après tout, de quel droit et de quelle autorité entreprenez-vous de juger souverainement des poëmes héroïques, vous qui n'avez pu vous signaler jusqu'ici que par quelques satires téméraires et malicieuses. Un poëte qui n'a jamais que médit, est-il juge compétent des ouvrages d'un autre poëte qui ne s'est proposé que de louer les vertus et de célébrer les actions des hommes illustres ? Outre qu'il faut estre capable de composer un poëme épique pour estre digne de faire le procès à un autheur qui s'est rendu recommandable en ce genre d'écrire, je dis aussi que, pour faire un affront à un autheur de premier ordre, il faut pouvoir lui soustenir, la plume à la main, qu'il a mérité cet outrage en le convainquant de s'estre mal acquitté de son devoir.

Un versificateur qui n'est pas dans les bonnes grâces de Calliope, n'est pas recevable à se moquer des vers de la *Pucelle*, et un rimeur qui n'est pas regardé favorablement d'Uranie, n'est pas en droit de condamner le *David* et le *Jonas*.

»Vous avez creu pourtant pouvoir estre le juge souverain et le censeur infaillible de ces deux ouvrages, et vous voudriez encore me faire croire, que *par un seul coup de bec*, vous leur avez donné la mort et les avez précipitez dans le tombeau. Bec d'un oison, comme vous y allez ! Vos coups sont si perçans qu'ils semblent estre d'un bec de grue. C'est Turnus sans doute qui vous a fait le bec pour *jetter* contre nous ces cris de mauvais augure; car si Apollon s'estoit meslé de vous le faire, il ne serait pas si dur et si sauvage, et vous chanteriez d'un ton plus civil et plus obligeant.

»Ce coup de bec consiste en deux vers de vostre neufvième satire qui, à vostre dire, *détruisent absolument* tous les miens, parce que selon la glose de la marge ils n'ont point esté vendus. C'est donc là tout le ressort de ces deux redoutables machines qui battent en ruine nos esprits. Peut-on rien avancer contre eux de plus impertinent ? Il falloit marquer les fautes que je puis avoir commises, ou dans les choses que j'ai inventées, ou dans la disposition que j'ai donnée aux parties de mon ouvrage, ou dans le style dont je me suis servy ; il falloit me faire rougir de mon ignorance et de ma foiblesse par des reproches justes et véritables; mais alléguer qu'il ne s'est pas fait de vente de mes poèmes, et prétendre les destruire par un mensonge si sot et si grossier, c'est s'exposer à recevoir le démenty des libraires qui les ont vendus et des curieux qui les ont achetez.

»Que si vous voulez faire entendre par là qu'on a vendu plus d'exemplaires de vos satires que de mes poèmes, je n'ay garde de vous contredire ni de le trouver estrange, sachant que dans le commerce du monde il se débite plus d'allumettes que de flambeaux, et que ce libertin de Rabelais, de qui vous avez appris beaucoup de choses, se vante en quelque endroit qu'il s'est plus vendu de ses livres en un mois que de Bibles en dix

ans. Je diray seulement que ceux qui voudront considérer l'estat de vostre fortune et celuy de la mienne, jugeront que j'ay plus vendu mon sérieux que vous n'avez fait vostre ridicule, et que j'ay esté mieux payé de mes vers sacrés que vous ne l'avez esté de vos rimes profanes.

»Vous direz peut-être que vous ne mesprisez pas si généralement les autheurs, que vous n'estimiez pour le moins Horace entre les anciens et Voiture parmi les modernes ! Mais, en conscience, pouvez-vous ravaler plus cruellement ces deux princes du Parnasse qu'en les abaissant jusques à vous par une supposition de ressemblance qui leur est si désavantageuse ? Si vostre vanité ne vous empêchoit de voir la distance qu'il y a de vous à ces deux génies, vous ne les choqueriez point par la plus odieuse des comparaisons. Vous reconnoistriez qu'il y a autant de différence entre leurs satires et les vostres qu'entre les bons mots de Beautru et les pointes de Turlupin ; que vous avez le fiel de Juvénal sans avoir le sel d'Horace, et pour le dire en peu de vers :

> Ta muse ignore l'art de ces grands écrivains :
> Elle extravague, elle radote ;
> Tes mains touchent la lyre autrement que leurs mains ;
> C'est leur sceptre et c'est ta marote.

»Ce coup de pied de Pégase, si je ne me trompe, est plus que suffisant pour nous venger tous ensemble de vos coups de bec et nous apprendre à parler aux oiseaux dont le jargon n'est pas agréable. Cela veut dire qu'il faut changer de langage, et que vous ne verrez pas une autre fois de mes défenses si vous n'attaquez mes ouvrages en civil et généreux ennemi, et ne m'obligez de traiter sérieusement une affaire aussi sérieuse que celle de mes livres et de mes prophètes.

»DE CORAS. »

Cette lettre, comme on le voit, ne manque ni de verve, ni d'insolence ; Coras, irrité, s'y élève beaucoup plus haut que dans ses poèmes, et l'indignation le fait presque satirique.

J'ignore si la réponse de Coras mit, de son côté, fin à la querelle; mais elle n'arrêta pas Boileau, qui, coupable par récidive, écrivit en 1681, dans son x^e chant du *Lutrin*, au moment où il fait fondre, *comme la grêle*, les livres sur Évrard :

> L'un prend le seul Jonas qu'on ait vu relié,

Et, en 1693, dans sa x^e satire :

> Elle y reçoit leur troupe, et sa docte demeure,
> Aux Perrins, aux Coras est ouverte à toute heure.

Enfin, vingt-huit ans après sa première attaque, Boileau songeait encore à Coras, et, le 13 août 1709, dans une réponse adressée au père Thoulier (connu depuis sous le nom d'abbé d'Olivet), qui l'engageait, de la part du père Letellier, à désavouer des vers qu'on lui attribuait contre les Jésuites, il s'exprimait ainsi : « Je vous avoue, mon révérend père, que se suis fort scandalisé qu'il me faille une attestation par écrit pour désabuser le public, et surtout d'aussi bons connaisseurs que les révérends pères Jésuites, que j'aie fait un ouvrage aussi impertinent que la fade épître en vers dont vous me parlez. Je vais pourtant vous donner cette attestation, puisque vous la voulez, dans ce billet où je vous déclare qu'il ne s'est jamais rien fait de plus mauvais, ni de plus injurieux, que cette grossière boutade de quelque cuistre de l'Université, et que, si je l'avais faite, je me mettrois moi-même au-dessous des *Coras*, des Pelletier et des Cottin, etc. »

Mais cette attaque privée eût-elle été publique, ne pouvait plus rien sur l'auteur de *Jonas*. Il était mort en 1677, et dormait déjà depuis long-temps, comme ses poèmes, dans le silence de l'oubli.

ACHILLE JUBINAL,
Professeur à la Faculté des lettres de Montpellier.

BULLETIN LITTÉRAIRE.

BRISES ÉOLIENNES, par ALPHONSE CHAULAN.

Un vol. in-8°.

« La poésie est morte, dit-on partout, la poésie se meurt ! » Rien de plus faux que cette parole, si nous comptons les poètes nouveaux ; mais n'en serait-il pas un peu de la poésie comme de la chanson ? La chanson a vécu ; mais les chansonniers survivent, et une statistique récente porte à plus de cent le nombre des réunions chantantes, et à neuf cents celui de leurs membres. Pourtant, qui oserait dire que la chanson n'est pas morte, dans notre France transformée en *railway*, et où l'on n'entendra bientôt plus que le sifflement de la vapeur ?

Ainsi peut-être il en sera de la poésie ; mais les poètes n'en écrivent pas moins, et il n'en font pas moins paraître de nombreux volumes. Parmi eux, il faut distinguer celui que vient de mettre au jour M. Alph. Chaulan. Près de cinquante pièces, empreintes, les unes, d'une grande douceur, les autres, d'une grande énergie, le composent. M. Chaulan passe avec facilité d'un sujet gracieux à un sujet sévère. Il plaisante aussi agréablement sur sa *Savate* (titre d'un des meilleurs petits poèmes de son recueil), qu'il fait penser profondément, quand il adresse des vers à *sa fille*, ou qu'il s'égare (poétiquement bien entendu) dans de violentes imprécations.

> Non, mon âme n'est point ingrate ;
> C'est à toi, ma vieille savate,
> Que je veux consacrer ces vers.
> Toi, qui parcourus, à travers
> Tant d'accidens et de dangers divers,
> La plus étrange destinée
> Qui puisse à ton espèce être jamais donnée ;
> Toi, dont le souple maroquin,

Plus moelleux, plus mince, plus fin,
Au temps heureux de ton enfance,
Que le velours ou le satin,
Fut d'abord botte ou brodequin,
Puis, élégant chausson de danse,
Pantoufle et savate à la fin ; etc.

A coup sûr voilà des vers faciles qui rappellent heureusement les Épîtres de Ducis.

Dans *une nuit de Noël*, M. Chaulan se rapproche par l'effet intérieur, du *Lara* de lord Byron.

La nuit, la sombre nuit, de ses crêpes funèbres ,
A couvert la nature et voilé tous les yeux ;
L'immensité, les eaux, la terre, l'air, les cieux,
Tout est enseveli dans d'épaisses ténèbres ; etc.

Le fond de la pensée, qui est une vive tristesse, une amertume pleine de fiel, ne se rencontre pas moins avec l'idée du poète anglais. C'est là un cachet particulier à nos écrivains depuis quinze ans. La mélancolie, le doute, le désespoir sont leurs dieux habituels. On dirait que leurs Muses se sont changées en furie. Ah! si nous avions sur eux quelque empire, nous les conjurerions de renoncer à ces inspiratrices venues de loin, et de laisser au Nord ses terribles déesses. Notre poésie a de tout temps été animée d'un souffle plus gracieux emprunté à la Grèce. Voyez nos vieux écrivains, ceux qui sont tout-à-fait français et purs de tout alliage d'idées, comme d'imitation de formes. Ils ont une douce gaîté , une rassérénante pensée, des images calmes et tranquilles. Leur plus grand emportement consiste dans une piquante raillerie. La satire! voilà tout le fond d'aigreur du caractère français dans la poésie ; mais ni Rutebœuf, ni Villon, ni Marot, ni Malherbe n'ont recours à Thor et à Teutatès. Ce sont des dieux qu'ils ignorent, et ils les laissent à leurs sombres forêts.

M. Chaulan n'en réussit pas moins dans ce genre importé d'Allemagne; mais nous croyons qu'il a des qualités plus françaises, avec lesquelles il pourrait marcher exclusivement. Nous l'engageons donc à modérer sa vive imagination et à s'en tenir, autant que possible, comme dans l'élégant petit poème dont nous lui avons emprunté quelques vers, au genre gracieux et léger qui a produit Gresset, les contes de La Fontaine et de Voltaire. Dans ce sens, son volume actuel est plus qu'une promesse ; c'est une espérance à moitié réalisée. X.

ÉTUDES POLITIQUES. *Régence et dotation*; par M. SÉGOFFIN, auteur du *Système conservateur*.

Paris, Amyot, in-8°, 1844.

Voici un petit livre plein de courage et de faits, dont l'auteur, jeune encore et audacieux par conséquent, brave avec raison l'impopularité que ses doctrines peuvent ameuter autour de son nom. Peu lui importent les injures de la presse opposante; ce qu'il veut, c'est l'honneur de la couronne et du pays; ce qu'il réclame c'est le vrai et le juste, c'est l'observation des convenances vis-à-vis de la Famille royale; ce qu'il désire, c'est de faire, non-seulement avec des raisonnemens, mais avec des détails authentiques, une réponse concluante aux pamphlets populaires de Timon.

« Ce n'est pas ici, dit M. Ségoffin, dans sa Préface, une lutte de circonstance et de parti. Les sujets que nous aurons à traiter intéressent toutes les opinions sérieuses et honnêtes. Ils touchent aux principes d'ordre et de moralité qui font la base de tout système politique. Il nous a paru convenable d'inaugurer cette série de travaux par une question qui est à l'étude et qui se rattache à l'institution monarchique, fondement et sommet de toutes les autres. Le trône constitutionnel est la garantie la plus sûre de nos droits et de notre repos. Tout ce qui tient à son éclat, à sa stabilité, mérite notre plus haute attention et notre sollicitude la plus vive. »

Entrant ensuite en matière, M. Ségoffin jette un coup-d'œil préliminaire sur l'événement à jamais déplorable qui a amené la loi de Régence, et, après avoir rendu justice au Roi, dont le courage fut si admirable dans cette circonstance, à la Reine, qui se montra si grande et si forte de résignation, il trace de M. le duc d'Orléans, avec une finesse de touche remarquable, le portrait suivant :

« La mort de M. le duc d'Orléans ne fut pas seulement un malheur de famille : ce fut le deuil de la patrie entière accablée sous ce terrible coup. C'est, sans contredit, l'événement le plus funeste qui ait frappé la dynastie de 1830. La France a pleuré dans ce Prince infortuné, non-seulement l'homme jeune et plein de jours enlevé dans sa fleur et dans sa gloire, mais le Souverain futur auquel elle voyait remis, avec tant de confiance, son avenir et sa grandeur. Elle admirait en lui ces qualités aimables et solides qui révélaient l'excellence de son cœur et la supériorité de son esprit. Habitué dès l'enfance à ces études fortes et sérieuses qui sont aujourd'hui le complément nécessaire de l'éducation des Princes, — associé par son illustre père aux secrets comme aux sollicitudes du Gouvernement, M. le duc d'Orléans était mûr pour les grands devoirs auxquels il pouvait être appelé. Il avait le sentiment profond et religieux des obligations redoutables qu'impose à ceux qui en sont revêtus,

le sacerdoce auguste de la royauté. Jamais Prince ne se montra plus digne de ses destinées, ne donna plus d'espérances, n'inspira plus de regrets. »

— Enfin, arrive la catastrophe qui termina la vie du Prince. Le Gouvernement de Juillet se trouve surpris et désarmé en présence des événemens. Que faire ? Comment parer en ces circonstances périlleuses aux éventualités qui peuvent surgir ? Une régence peut seule écarter les maux que donne à prévoir une longue minorité. Malheureusement la constitution était muette sur ce grave sujet. La Restauration n'avait pas eu à s'en occuper, et la Charte de 1830 n'en avait pas fait mention. Il fallait donc éclaircir la position au plus vite, et adapter à notre régime politique les mesures qu'il était devenu urgent de prendre.

De là, la loi qui, stipulant pour l'avenir, proclama que la régence appartiendrait au prince le plus proche du trône. Tout le monde se souvient encore des débats législatifs qui eurent lieu à cette époque. M. de Lamartine demandait, par des raisons de sentiment, que la régence fût confiée à Mme la duchesse d'Orléans. M. Guizot et M. Thiers le combattirent avec éloquence et succès par des raisons politiques. M. le duc de Nemours recueillit donc de la mort de son auguste frère un triste et pesant héritage. Ici, M. Ségoffin trace du jeune Prince appelé à gouverner un jour la France, un portrait d'une fidélité remarquable :

« Confié, comme son noble frère, à cette éducation nationale si propre à former l'esprit et le cœur des Princes, il apprit de bonne heure à aimer la France, sa révolution, ses libertés. En 1831, il fait ses premières armes au siége d'Anvers. Il va ensuite en Afrique prendre part aux deux expéditions de Constantine, et c'est lui qui commande cet assaut victorieux dont le récit est une des plus belles pages de notre histoire militaire.... Doué des plus éminentes qualités, M. le duc de Nemours joint à un esprit supérieur un jugement sûr, à un cœur excellent un caractère ferme et un ardent amour de l'équité. Ami éclairé des arts et des lettres, il accueille et recherche les hommes distingués dans toutes les carrières. Affable, poli, bienveillant, il séduit et captive par le charme de son langage et la dignité de ses manières. »

Mais la destinée d'un Régent est tout-à-fait exceptionnelle. Le sceptre qu'il doit tenir ne lui appartient que pour un temps ; il est l'apanage d'un autre. Il ne reçoit de la grandeur qui l'entoure, ni pompe ni éclat, et il porte la responsabilité de son pouvoir, quand le terme en est arrivé, non dans la tombe, comme un Roi, mais pendant le reste de sa vie. De grands intérêts moraux veulent donc qu'on crée, dès à présent, au futur Régent, une existence digne de son rang et de sa haute position. Ces intérêts sont de différens genres. Il y a de l'intérêt monarchique et constitutionnel : — l'intérêt de progrès et de liberté ; — l'intérêt de convenance et de justice envers le Roi. Ne faut-il

pas, en effet, que le futur Régent, comme le Prince royal, ait une existence large et indépendante; qu'il paraisse au grand jour, qu'il reçoive les hommes d'État, les rapproche de lui ; qu'il se forme à la pratique et à la science du pouvoir ; qu'il voyage, étudie et connaisse les peuples qu'il est appelé à gouverner un jour. Tout cela doit occasionner de grandes dépenses; et n'est-ce point à l'État à les supporter ? Telles sont les questions qu'examine et que résout affirmativement M. Ségoffin. Selon lui (et nous sommes assez de son avis), les peuples ont besoin d'être dominés par un certain appareil, qui soit comme la démonstration et le signe du pouvoir ; et, puisque dans la vie privée, chacun sent le besoin de mettre son existence en harmonie avec sa position, à plus forte raison, les Princes, représentans officiels de la Nation, sont-ils tenus à ces obligations sociales.

« Les Princes, ajoute encore M. Ségoffin, par leur position élevée, point de mire et de refuge de toutes les misères, ont aussi des devoirs sacrés à remplir envers le malheur. La patrie ne peut pas toujours récompenser tous ceux qui ont souffert pour elle. L'armée surtout, illustre pépinière de nobles infortunes, doit être l'objet de leurs constantes sollicitudes et de leur haute prédilection. C'est vers eux que s'élèvent les supplications et les larmes d'une veuve indigente et d'un orphelin abandonné, pleurant un mari ou père, brave officier mort au service de la France. Faudra-t-il que, réprimant les élans de son cœur généreux, le Prince ne puisse donner à ces saintes misères que de vains et stériles regrets ? — Et si quelque guerrier, couvert d'ans et de blessures, vient dérouler à ses yeux attendris le tableau touchant de sa pauvreté glorieuse, le Prince aura-t-il la douleur de détourner la tête et de s'éloigner, sans pouvoir déposer sa royale aumône dans le casque rouillé de ce vieux Bélisaire! »

Nous ne voyons pas ce qu'on peut répondre de concluant à la logique de ce raisonnement, sorte de trame serrée, à travers les mailles de laquelle rien ne glisse ni n'échappe. — M. Ségoffin entre ensuite dans des détails mathématiques ; il prouve par des chiffres et des calculs, que la liste civile, grâce aux grands travaux qu'elle a entrepris depuis 15 ans, et qui consistent en réparations, augmentations, embellissemens des domaines de la couronne appartenant à l'État et non au Roi, est grevée d'un arriéré considérable. Outre les raisons politiques et morales, il y a donc des raisons d'urgence, de justice, de nécessité à accorder la dotation de M. le duc de Nemours. « Mais, dit un pamphlétaire hardi et incisif, Timon, qui a mis sa verve au service d'une cause opposée, savez-vous bien qu'on demande à la France 500,000 francs? Qu'est-ce que M. le duc de Nemours fera donc d'un pareil revenu ? »

« Ce qu'il en fera, répond M. Ségoffin ? Eh ! mon Dieu ! C'est bien simple. D'abord, le Prince et Mme la duchesse de Nemours suivront les élans de leur excellent cœur, et donneront à leur charité parfois impuissante et enchainée, un essor

bienfaisant dont les malheureux se ressentiront. Ils recevront dignement les hauts personnages de l'État, les artistes, les savans, les littérateurs, les hommes éminens dans toutes les carrières; ils ouvriront leur palais à toutes les illustrations de la France; ils auront des réceptions, donneront des fêtes et communiqueront à la Société qui les entoure une impulsion favorable dont le commerce profitera. Ils protégeront les arts, récompenseront les talens formés, encourageront les talens naissans, patronneront tous les mérites dans tous les genres; ils voyageront comme voyagent les Princes de la dynastie actuelle, c'est-à-dire, en payant partout leur dépense, et en recevant au lieu d'être reçus; ils apporteront l'abondance dans les diverses parties du territoire, et rendront à la France, sous une forme plus utile et plus féconde, l'argent qu'ils auront reçu d'elle. »

Nous sommes complétement en cela de l'avis de l'auteur. Il n'y a que des esprits qui s'attachent seulement à la surface des choses, qui puissent combattre le projet de la dotation de M. le duc de Nemours et n'y pas voir à la fois une nécessité constitutionnelle, — une protestation contre les calomnies des partis, — une nouvelle et imposante consécration de la royauté de Juillet.

Nous espérons bien que, dès le début de la nouvelle législature, le projet de dotation sera présenté à la Chambre et adopté par elle.

Qui veut la fin veut les moyens.

A. J.

LE CONGRÈS MÉDICAL.

Un fait considérable dans les annales de la science et surtout de cette science pratique et utile qui a rendu célèbre le nom de la cité où s'imprime cette *Revue*, vient d'avoir lieu à Paris. Nous voulons parler du congrès médical qui s'est tenu à l'Hôtel-de-Ville, dans la salle Saint-Jean. Plus de huit cents médecins, réunis là pour la première fois, ont discuté avec une sagesse et une maturité capables de faire honneur à la plus vieille assemblée délibérante, les grands intérêts de leur profession qui sont aussi ceux du pays. La question des officiers de santé, celles de l'agrégation, du concours, etc., ont été portées par l'assemblée, au tribunal de l'opinion publique. Personnellement, nous ne partageons pas l'avis qui a semblé prévaloir dans la majorité du congrès sur plusieurs de ces questions. Nous croyons, par exemple, que vouloir appliquer exclusivement le concours, c'est s'engager dans une voie absurde et dangereuse. Selon nous, le concours a fait surgir jusqu'ici beaucoup plus de médiocrités que de talens, et la seule chose qui nous paraisse raisonnable, c'est non pas de l'étendre encore, mais de le détruire radicalement. Soyons francs. Pourquoi demande-t-on le concours avec tant d'insistance? C'est afin de mettre, dans la science, comme on l'a fait dans la politique, le pouvoir en suspicion. Or, c'est là une défiance ridicule, bonne pour des esprits sans

portée ; car évidemment , un Ministre , avec tous les agens et tous les renseignemens dont il dispose , est beaucoup mieux instruit sur la capacité d'un candidat, ses aptitudes, son savoir, etc. , que ne peuvent l'être des juges devant lesquels (nous l'avons vu de nos yeux et entendu de nos oreilles) des candidats viennent s'*injurier* réciproquement pendant quelques heures , et réciter , ainsi que des perroquets mal appris, une science à peine digérée et de fraîche date. Tout au plus ferions-nous une concession : ce serait de suivre le mode usité dans l'armée , où la moitié des nominations ont lieu au choix. Le reste , et c'est bien assez, serait laissé au hasard des concours.

Mais, tout en différant ainsi d'opinion avec une partie du congrès médical , nous ne pouvons nous empêcher de reconnaître que toute cette discussion a été digne et calme, empreinte à la fois de gravité et de sagesse.

L'événement principal du congrès a été l'assentiment que lui a donné M. le Ministre de l'instruction publique, — la haute et noble assistance qu'il lui a prêtée. Depuis M. de Vatismenil, aucun des hommes qui ont été successivement appelés à l'heureuse fortune de présider aux intérêts moraux de la France (et nous n'en exceptons pas même M. Guizot, dans son court passage au Ministère de l'instruction publique), n'a donné au mouvement intellectuel une impulsion pareille à celle que M. le comte de Salvandy nous semble destiné à lui communiquer. Doué d'un cœur généreux, d'une âme grande et forte, d'une parole éloquente et chaude , M. le Ministre actuel de l'instruction publique n'aspire qu'à créer , à fonder , à consolider. Son coup-d'œil étendu aperçoit le bien à venir; son activité le réalise. Au lieu de trembler devant les Chambres , il a foi en leur haute raison ; et, certain qu'elles ne reculeront pas devant des dépenses utiles et qui sont nécessaires au progrès, il n'hésitera pas plus à les leur proposer, qu'elles n'ont hésité elles-mêmes , dans le passé, à les lui accorder. C'est cette décision de caractère, cette fermeté de

résolution qui font les grands Ministres. Conçoit-on Colbert, Louvois, Casimir Périer, hésitant et tâtonnant?..... M. le comte de Salvandy, qui a déjà tant fait pour l'idée, par la création des Facultés des lettres ;—pour l'érudition, par l'organisation des bibliothèques publiques ; — pour la science, l'archéologie et les arts, par la création des comités historiques ; — pour la littérature, par des récompenses acceptées avec noblesse et distribuées avec discernement, a été couvert des plus vifs applaudissemens, lorsque, dans un magnifique langage, qui rappelle la belle prose de M. de Châteaubriand, il a parlé de la fondation prochaine de nouvelles chaires médicales, de l'établissement d'un Rectorat et de diverses Facultés en Corse, à Alger, etc.

Nous ne pouvons donner ici le chaleureux discours de M. le Ministre de l'instruction publique ; tout le monde, d'ailleurs, l'a sans doute lu dans les journaux périodiques, mais nous ne sommes que justes en constatant son immense succès, et en disant qu'il sera, comme éloquence, dans la carrière de M. de Salvandy, un fait capital et glorieux.

A. J.

GRAS, *Propriétaire-gérant.*

ÉTUDES SUR PASCAL.

Ce sont deux excès également dangereux, d'exclure la raison, de n'admettre que la raison.

PASCAL.

Étude du christianisme de Pascal dans les *Pensées*.

5e ET DERNIER ARTICLE.

(Suite et fin (1).)

II.

Pascal se proposait d'appliquer contre les athées la règle des paris. L'auteur d'un *Traité de la délicatesse* se *scandalisa* de cette application (2). Bayle fait observer que le raisonnement de M. Pascal *fut poussé avec beaucoup d'étendue et avec beaucoup de force, dans un livre qui parut huit ans après la publication des* PENSÉES (3). L'auteur de ce livre est le pieux et savant Mauduit, prêtre de l'Oratoire. Son ouvrage est intitulé : *Traité de religion contre les athées, les déistes et les nouveaux pyrrhoniens*, où, en

---

(1) Voyez les livraisons des 25 novembre 1843, 25 juin 1844, 30 mai, 30 juin, 31 octobre, 30 novembre 1845.

(2) L'abbé de Villars, auteur du *Traité de la délicatesse*, avait aussi composé le *Comte de Gabalis*, et un roman en trois volumes, sous le titre d'*Amour sans faiblesse*.

(3) *Dictionnaire historique et critique*, etc., article *Pascal*, pag. 504, N° 1.

supposant leurs principes, on les convainc qu'ils n'ont point d'autre parti à prendre que celui de la religion chrétienne. D'après l'auteur du *Rapport sur les Pensées*, le passage qui contient le raisonnement de Pascal dont il s'agit est décisif. Il prouve que, suivant ce grand génie, *la raison n'a été donnée à l'homme que pour en faire le sacrifice, et que le seul moyen de croire à la suprême Intelligence est de nous* ABÊTIR. Mettons les pièces du procès sous les yeux du lecteur ; il jugera. On le sait, Pascal n'a point développé son argument. Nous n'avons que des fragmens, ou plutôt de simples indices, qui, même quelquefois, laissent à deviner l'ordre et l'enchaînement des idées. Nous allons les transcrire fidèlement.

« Infini. Rien.

. . . .

. . . .

« — (1) *P.* Parlons maintenant selon les lumières naturelles. — *A.* S'il y a un Dieu, il est infiniment incompréhensible, puisque, n'ayant ni parties ni bornes, il n'a nul rapport à nous : nous sommes donc incapables de connaître ni ce qu'il est, ni s'il est; cela étant, qui osera entreprendre de résoudre cette question ? Ce n'est pas nous qui n'avons aucun rapport à lui.

» — *P.* Qui blâmera donc les chrétiens de ne point rendre raison de leur créance, eux qui professent une religion dont ils ne peuvent rendre raison ? Ils déclarent, en l'exposant au monde, que c'est une sottise, *stultitiam*, et puis vous vous plaignez de ce qu'ils ne la prouvent pas ! S'ils la prouvaient, ils ne tiendraient pas parole : c'est en manquant de preuves qu'ils ne manquent pas de sens. — *A.* Oui ; mais encore que cela excuse ceux qui l'offrent telle, et que cela les ôte du blâme de la produire sans raison, cela n'excuse pas ceux qui la reçoivent.

---

(1) L'illustre écrivain déclare que c'est là le vrai début. (*Des Pensées de Pascal*, pag. 181.) Dans ce passage Pascal emploie la forme *du dialogue*. La part de chacun des deux interlocuteurs n'est pas marquée dans le manuscrit. Nous y suppléerons en faisant précéder de la lettre *A* les objections de l'athée, et de la lettre *P* les réponses de Pascal. L'argument de Pascal a deux parties ; elles ne sont pas indiquées dans l'autographe. Nous les avons distinguées par des chiffres.

I.

» — *P*. Examinons donc ce point, et disons : Dieu est, ou il n'est pas. Mais, de quel côté pencherons-nous? La raison n'y peut rien déterminer. Il y a un chaos infini qui nous sépare. Il se joue un jeu à l'extrémité de cette distance infinie, où il arrivera croix ou pile. Que gagerez-vous ! Par raison, vous ne pouvez faire ni l'un ni l'autre ; par raison, vous ne pouvez défendre nul des deux.

» Ne blâmez donc pas de fausseté ceux qui ont pris un choix; car vous n'en savez rien. — *A*. Non ; mais je les blâmerai d'avoir fait, non ce choix, mais un choix ; car encore que celui qui prend croix et l'autre soient en pareille faute, ils sont tous deux en faute : le juste est de ne point parier.

» — *P*. Oui, mais il faut parier : cela n'est pas volontaire, vous êtes embarqué. Lequel prendrez-vous donc ? Voyons. Puisqu'il faut choisir, voyons ce qui vous intéresse le moins: vous avez deux choses à perdre, le *vrai* et le bien, et deux choses à engager, votre *raison* et votre volonté, votre connaissance et votre béatitude ; et votre nature a deux choses à fuir, l'erreur et la misère. Votre raison n'est pas plus blessée, puisqu'il faut nécessairement choisir, en choisissant l'un que l'autre. Voilà un point vidé ; mais votre béatitude ? Pesons le gain et la perte, en prenant croix que Dieu est. Estimons ces deux cas : si vous gagnez, vous gagnez tout ; si vous perdez, vous ne perdez rien. Gagez donc qu'il est sans hésiter. — *A*. Cela est admirable : oui, il faut gager ; mais je gage peut-être trop. — *P*. Voyons. Puisqu'il y a pareil hasard de gain et de perte, si vous n'aviez qu'à gagner deux vies pour une, vous pourriez encore gager. Mais, s'il y en avait trois à gagner, il faudrait jouer (puisque vous êtes dans la nécessité de jouer), et vous seriez imprudent, lorsque vous êtes forcé à jouer, de ne pas hasarder votre vie pour en gagner trois à un jeu où il y a pareil hasard de perte et de gain. Mais, il y a une éternité de vie et de bonheur. Et cela étant, quand il y aurait une in-

finité de hasards dont un seul serait pour vous, vous auriez encore raison de gager un pour avoir deux, et vous agiriez de mauvais sens, étant obligé à jouer, de refuser de jouer une vie contre trois, à un jeu où d'une infinité de hasards il y en a un pour vous, s'il y avait une infinité de vie infiniment heureuse à gagner. Mais, il y a ici une infinité de vie infiniment heureuse à gagner, un hasard de gain contre un nombre fini de hasards de perte, et ce que vous jouez est fini. Cela est tout parti : partout où est l'infini et où il n'y pas infinité de hasards de perte contre celui de gain, il n'y a point à balancer, il faut tout donner. Et ainsi, quand on est forcé à jouer, il faut renoncer à la raison, pour garder la vie plutôt que de la hasarder pour le gain infini aussi prêt à arriver que la perte du néant.

»Car, il ne sert de rien de dire qu'il est incertain si on gagnera, et qu'il est certain qu'on hasarde ; et que l'infinie distance qui est entre *la certitude* de ce qu'on s'expose et *l'incertitude* de ce qu'on gagnera, égale le bien fini qu'on expose certainement, à l'infini qui est incertain. Cela n'est pas ainsi : tout joueur hasarde avec certitude pour gagner avec incertitude, et néanmoins il hasarde certainement le fini pour gagner incertainement le fini, sans pécher contre la raison. Il n'y a pas infinité de distance entre cette certitude de ce qu'on s'expose et l'incertitude du gain ; cela est faux. Il y a, à la verité, infinité entre la certitude de gagner et la certitude de perdre. Mais, l'incertitude de gagner est proportionnnée à la certitude de ce qu'on hasarde, selon la proportion des hasards de gain et de perte ; et de là vient que s'il y a autant de hasards d'un côté que de l'autre, le parti est à jouer égal contre égal ; et alors la certitude de ce qu'on s'expose, est égale à l'incertitude du gain ; tant s'en faut qu'elle en soit infiniment distante. Ainsi, notre proposition est dans une force infinie, quand il y a le fini à hasarder à un jeu où il y a pareils hasards de gain que de perte, et l'infini à gagner. Cela est démonstratif ; et si les hommes sont capables de quelques vérités, celle-là l'est.

» — *A*. Je le confesse, je l'avoue. Mais encore, n'y a-t-il

point moyen de voir le dessous du jeu? — *P.* Oui, l'Écriture, et le reste, etc.

II.

« — *A.* Oui, mais j'ai les mains liées et la bouche muette; on me force à parier, et je ne suis pas en liberté; on ne me relâche pas, et je suis fait d'une telle sorte que je ne puis croire (1). Que voulez-vous donc que je fasse?

» — *P.* Il est vrai. Mais, apprenez au moins votre impuissance à croire, puisque la raison vous y porte et que néanmoins vous ne le pouvez; travaillez donc, non pas à vous convaincre par l'augmentation des preuves de Dieu, mais par la diminution de vos passions. Vous voulez aller à la foi, et vous n'en savez pas le chemin; vous voulez vous guérir de l'infidélité, et vous en demandez les remèdes; apprenez de ceux qui ont été liés comme vous, et qui parient maintenant tout leur bien; ce sont gens qui savent ce chemin que vous voudriez suivre, et guéris d'un mal dont vous voulez guérir. Suivez la manière par où ils ont commencé; c'est en faisant tout comme s'ils croyaient, en prenant de l'eau bénite, en faisant dire des messes, etc. (2). Naturellement même cela vous fera croire et vous abêtira. — *A.* Mais, c'est ce que je crains. — *P.* Et pourquoi? Qu'avez-vous à perdre?

---

(1) Le père Mauduit met les mêmes paroles dans la bouche de son athée; il lui fait une réponse analogue à celle de Pascal: « En surmontant leurs répugnances contre la foi, dit le père Mauduit, les athées ne feront au moins en cela pour la religion, que ce qu'ils font tous les jours en matière de science et dans le commerce de la vie civile. Ils sont, à l'égard des secrets de Dieu, dans l'état d'un apprenti qui ne sait ni les principes, ni les termes même de l'art qu'on lui enseigne. Or, selon le sentiment du philosophe, qui est, en ce point, très-conforme à l'expérience, il n'y a point d'apprenti qui ne soit obligé de croire ce qu'il ne comprend pas. La croyance *aveugle* qu'il donne aux leçons de son maître, est le fondement de toutes les connaissances qu'il doit acquérir dans son art, parce que les premiers élémens de chaque science ne se prouvent point, et quand ils se pourraient prouver, l'apprenti, dans ce premier état d'ignorance, ne serait pas capable d'en comprendre la raison: il ne lui reste donc que de les recevoir par un humble acquiescement de son esprit. » (*Traité de religion*, etc., pag. 233, 235.)

(2) Pascal ne se donne pas lui-même pour *exemple*, comme l'assure l'illustre écrivain. (*Revue des Deux-Mondes*, 15 décembre 1844, pag. 1081.)

»Mais, pour vous montrer que cela y mène, c'est que cela diminuera les passions qui sont vos grands obstacles, etc.

» — *A*. Oh ! ce discours me transporte, me ravit, etc.

» — *P*. Si ce discours vous plaît et vous semble fort, sachez qu'il est fait par un homme qui s'est mis à genoux auparavant et après pour prier cet être infini et sans parties auquel il soumet tout le sien, de soumettre aussi le vôtre pour votre propre bien et pour sa gloire, et qu'ainsi la force s'accorde avec cette bassesse.

»La coutume est notre nature : qui s'accoutume à la foi la croit, et ne peut plus ne pas craindre l'enfer ; et ne croit autre chose.

»Qui s'accoutume à croire que le roi est terrible, etc.

»Qui doute donc que notre âme étant accoutumée à voir nombre, espace, mouvement, croie cela et rien que cela.....

....

Fin de ce discours.

»Or, quel mal vous arrivera-t-il en prenant ce parti? Vous serez fidèle, honnête, humble, reconnaissant, bienfaisant, sincère ami, véritable. A la vérité, vous ne serez point dans les plaisirs empestés, dans la gloire, dans les délices. Mais, n'en aurez-vous point d'autres?

«Je vous dis que vous y gagnerez en cette vie; et qu'à chaque pas que vous ferez dans ce chemin, vous verrez tant de certitude du gain et tant du néant de ce que vous hasardez, que vous connaîtrez à la fin que vous avez parié pour une chose certaine, infinie, pour laquelle vous n'avez rien donné (1). »

Essayons de nous rendre compte de cette argumentation de Pascal. Elle devait figurer dans l'apologie de la religion chrétienne, où il se proposait de développer tant de preuves rationnelles, fondemens de la vraie religion et que nous avons déjà indiquées. Mais, quelle place devait occuper cet argument?

(1) *Pensées de Pascal*, tom. II, pag. 165-170.

A quelle sorte d'incrédules était-il adressé? L'autographe garde le silence. A son défaut, le *récit* de Madame Perrier, que nous avons rapporté plus haut, nous aide à résoudre ces questions. « Quoique Pascal, dit-elle, fût persuadé que tout ce qu'il avait à dire sur la religion aurait été très-clair et très-convaincant, il ne croyait pas cependant qu'il dût l'être à ceux qui étaient dans l'indifférence, et qui ne trouvaient pas en eux-mêmes des lumières qui les persuadassent. » Elle ajoutait: » Quand il avait (Pascal) à conférer avec quelques athées, il ne commençait jamais par la dispute, ni par établir les principes qu'il avait à dire; mais il voulait auparavant connaître s'ils cherchaient la vérité de tout leur cœur; et il agissait suivant cela avec eux, ou pour les aider à trouver la lumière qu'ils n'avaient pas, s'ils la cherchaient sincèrement, ou pour les disposer à la chercher et à en faire leur plus sérieuse occupation avant que de les instruire, s'ils voulaient que son instruction leur fût utile (1). » C'était à ces hommes *qui étaient dans l'indifférence, et qui ne trouvaient pas en eux-mêmes des lumières qui les persuadassent*, que Pascal présentait son argument. Cet argument était un des moyens dont il se servait *pour les aider à trouver la lumière qu'ils n'avaient pas, ou pour les disposer à la chercher*. L'argumentation de Pascal atteignait ce double but. Elle était divisée en deux parties. Dans la première, Pascal appliquait la règle des paris, et voulait forcer les *indifférens* de prendre un parti. Dans la seconde, il se servait *de la preuve par la machine*. Il voulait par cette preuve leur indiquer le *chemin qui conduit à la foi*, et les *guérir de l'infidélité*. Un fragment précieux nous indique cette division. Le voici. « *Ordre*. Après la lettre qu'on doit chercher Dieu, faire la lettre d'ôter les obstacles, qui est le discours de la machine, de préparer la machine, de chercher par raison (2). »

Nous l'avons déjà fait remarquer, Pascal, dans son argu-

(1) *Histoire de l'abbaye de Port-Royal*, etc., tom. IV, pag. 475, 476.
(2) *Pensées de Pascal*, tom. II, pag. 391.

mentation, devait employer la forme du *dialogue ;* et rien dans l'autographe n'indique la part que chacun des interlocuteurs devait prendre au dialogue. Nous nous sommes efforcé de remplir cette lacune.

Pascal ouvre la conférence par ces mots : « Parlons maintenant selon les lumières naturelles. » Il s'adressait à des hommes qui ne voulaient s'en rapporter qu'à la raison.

Nous avons attribué à l'athée le paragraphe suivant, qui commence ainsi : « S'il y a un Dieu, il est infiniment incompréhensible, etc., » et qui se termine par cette conclusion : « Cela étant, qui osera entreprendre de résoudre cette question (ce qu'est Dieu ou s'il est)? Ce n'est pas nous, qui n'avons aucun rapport à lui. » Dans l'Étude précédente, nous avons prouvé que les principes professés dans ce passage, n'étaient point la pensée de Pascal, puisqu'il avait considéré comme *une maladie*, *la disposition qui nous porte à nier tout ce qui nous est incompréhensible.* Parmi les passages intercalés dans le fragment qui nous occupe, il en est un dans lequel Pascal condamne ceux qui se hâtent de nier l'existence de ce qui leur semblait impossible. « Croyez-vous, dit-il, qu'il soit impossible que Dieu soit infini, sans parties? Oui. Je vous veux donc faire voir une chose infinie et indivisible : C'est un point se mouvant partout d'une vitesse infinie ; car il est en tous lieux, et est tout entier en chaque endroit.

» Que cet effet de nature, qui vous semblait impossible auparavant, vous fasse connaître qu'il peut y en avoir d'autres que vous ne connaissez pas encore. Ne tirez pas cette conséquence de votre apprentissage, qu'il ne vous reste rien à savoir, mais qu'il vous reste infiniment à savoir (1). »

Pascal répond à l'athée, qui conclut de l'incompréhensibilité de Dieu, l'impossibilité de savoir *ce qu'il est ou s'il est :* « Qui blâmera donc les chrétiens de ne pouvoir rendre raison de leur

---

(1) *Pensées de Pascal*, tom. II, pag. 170. L'illustre écrivain n'a point rapporté ce passage.

créance, eux qui professent une religion dont ils ne peuvent rendre raison? Ils déclarent, en l'exposant au monde, que c'est une sottise, *stultitiam ;* et puis, vous vous plaignez de ce qu'ils ne la prouvent pas! S'ils la prouvaient, ils ne tiendraient pas parole; c'est en manquant de preuves qu'ils ne manquent pas de sens. »

Avant de montrer la liaison qui existe entre l'assertion de l'athée et la réponse de Pascal, il est bon de préciser le sens de cette réponse. Ces propositions: *Les chrétiens ne peuvent pas rendre raison de leur créance ; ils manquent de preuves*, sont susceptibles d'une double interprétation. Elles affirment ou que les dogmes de la religion ne peuvent pas être prouvés en eux-mêmes, ou que la religion ne repose pas sur des preuves qui nous portent à y adhérer. La dernière interprétation ne saurait être admise. Pascal a répété trop souvent que les fondemens de la foi étaient *convaincans, indubitables*. Il les a indiqués, établis. Il a dit : « Notre religion est sage et folle. Sage, parce qu'elle est la plus savante et la plus fondée en miracles, prophéties, etc. ; folle, parce que ce n'est point tout cela qui fait qu'on en est; cela fait bien condamner ceux qui n'en sont pas, mais non pas croire ceux qui en sont (1). » Pascal appelle les preuves de la religion des *raisons de croire*. Ainsi, lorsque Pascal déclare que les chrétiens *manquent de preuves*, il veut dire simplement qu'ils sont dans l'impossibilité de prouver la vérité des dogmes considérés en eux-mêmes. Mais, pourquoi Pascal rappelle-t-il ici l'incompréhensibilité des mystères de la foi? C'est pour montrer à l'athée, qui vient de proclamer l'incompréhensibilité de Dieu, qu'il ne doit pas trouver étrange que la religion soit incompréhensible, et qu'il ne serait pas fondé à faire aux chrétiens un reproche de cette incompréhensibilité qu'ils sont les premiers à reconnaître. Pascal a dit ailleurs: « Dieu étant ainsi caché, toute religion qui ne dit pas que Dieu est caché n'est pas véritable (2). »

---

(1) *Pensées de Pascal*, tom. II, pag. 353.
(2) *Ibidem*, pag. 146.

L'athée réplique : « Oui ; mais encore que cela excuse ceux qui l'offrent telle, et que cela les ôte du blâme de la produire sans raison, cela n'excuse pas ceux qui la reçoivent. » Ici commence l'application de la règle des paris. « Examinons donc ce point, dit Pascal, et disons : Dieu est ou il n'est pas. Mais de quel côté pencherons-nous ? La raison n'y peut rien déterminer. Il y a un chaos infini qui nous sépare. Il se joue un jeu à l'extrémité de cette distance infinie, où il arrivera croix ou pile. Que gagerez-vous ? Par raison, vous ne pouvez faire ni l'un ni l'autre ; par raison, vous ne pouvez défendre nul des deux. »

Pascal ne parle pas, en son nom, dans ce passage, nous l'avons prouvé dans la précédente Étude. On se rappelle cette appréciation de Bayle que nous avons invoquée. « Il est clair comme le jour, que les paroles de M. Pascal adressées au libertin, sont équivalentes à celles-ci : *Vous soutenez que, par raison, vous ne pouvez dire que Dieu est.* » Pascal tourne contre l'athée ses propres sentimens. L'athée avait soutenu en commençant, que l'incompréhensibilité de Dieu est un obstacle invincible qui empêchera toujours de savoir *ce qu'est Dieu ou même s'il est.* Pascal l'amène à conclure que la raison ne peut le déterminer à gager que Dieu est, plutôt qu'à gager que Dieu n'est pas ; que, *par raison, il ne peut faire ni l'un ni l'autre ; que, par raison, il ne peut défendre nul des deux, et qu'il ne peut donc pas blâmer de fausseté ceux qui ont pris un choix, puisqu'il n'en sait rien.* L'athée l'accorde ; mais il fait observer qu'*il les blâme d'avoir fait, non ce choix, mais un choix : Le juste*, dit-il, *est de ne point parier.* Pascal prouve qu'il y a nécessité de parier. *Vous êtes embarqué*, dit-il, *cela n'est pas volontaire ;* il ne dépend pas de vous de ne point parier. Il faut nécessairement gager que Dieu est ou qu'il n'est pas. Et l'athée, qui vit dans l'indifférence sur l'existence de Dieu, parie en quelque sorte que Dieu n'est point. Pascal revient plusieurs fois sur *la nécessité de jouer.* C'est une condition essentielle à sa démonstration. La nécessité de parier établie, il va prouver qu'il faut gager que Dieu est.

« Vous avez, dit-il, deux choses à perdre : le *vrai* et le bien ;

et deux choses à engager : votre *raison* et votre volonté, votre connaissance et votre béatitude ; et votre nature a deux choses à fuir, l'erreur et la misère. Votre raison n'est pas plus blessée, puisqu'il faut nécessairement choisir, en choisissant l'un que l'autre. Voilà un point vidé. » On le voit, Pascal s'appuie toujours sur l'opinion de l'athée, qui a soutenu que nous sommes *incapables de connaître si Dieu est.* « Mais, continue Pascal, votre béatitude? Pesons le gain et la perte, en prenant croix que Dieu est. Estimons ces deux cas ; si vous gagnez, vous gagnez tout ; si vous perdez, vous ne perdez rien. Gagez donc qu'il est sans hésiter. » L'athée admet la nécessité de gager ; mais il craint, en pariant que Dieu est, de gager trop. Pascal le rassure en lui montrant, par les règles des paris, qu'*il joue un jeu où il hasarde le fini avec de pareils hasards de gain et de perte, et où il y a l'infini à gagner*. Pascal entre ici dans de longs développemens. Il est impossible de ne point le remarquer avec un sentiment pénible, on ne trouve point dans ces développemens les allures vives, la concision énergique de Pascal. Des phrases traînantes, embarrassées, des idées péniblement répétées, trahissent une intelligence fatiguée qui cède au besoin de se débarrasser d'un fardeau, en confiant des souvenirs au papier.

L'athée se montre convaincu qu'en pariant que Dieu est, il ne gage pas trop. Cependant, un sentiment naturel de curiosité s'éveille en lui, il dit : « Mais encore n'y a-t-il pas moyen de voir le dessous du jeu? » Pascal répond affirmativement, et indique l'*Écriture et le reste*, etc. ; c'est-à-dire, les diverses preuves de la religion. L'athée réplique : « Oui; mais j'ai les mains liées et la bouche muette ; on me force à parier, et je ne suis pas en liberté ; on ne me relâche pas, et je suis fait d'une telle sorte que je ne puis croire. Que voulez-vous donc que je fasse? » Pascal, fidèle à sa méthode, ne commencera point par établir ses principes et par développer ses preuves. Il tâchera de disposer l'athée à chercher la lumière et à se rendre digne de la trouver; il emploiera les *preuves par la machine ; il préparera la machine.* Il dit donc à l'athée : « Travaillez, non pas à vous convaincre

par l'augmentation des preuves de Dieu, mais par la diminution de vos passions. » Or, quel moyen Pascal conseille-t-il à l'athée pour surmonter ses répugnances contre la foi, et pour diminuer ses passions qui sont *ses grands obstacles*? Il veut que les athées *fassent tout comme s'ils croyaient, en prenant de l'eau bénite, en faisant dire des messes*, etc. En agissant ainsi, il est vrai, ils seront *des machines, des automates, ils s'abêtiront* (1); *mais naturellement même cela les fera croire*. L'athée craint de *s'abêtir;* c'est-à-dire, d'agir en *machine*, en *automate*. Pascal le rassure. Qu'avez-vous à perdre, lui dit-il? Vous suivrez une loi de notre nature, et *cela diminuera vos passions qui sont vos grands obstacles*. L'athée est convaincu, il s'écrie : *O! ce discours me transporte et me ravit*, etc.

Pascal, pour justifier sa réponse, se proposait d'établir que l'habitude qui nous fait agir en *automate*, contribue à la formation de nos sentimens, de nos connaissances, de nos vertus, et de prouver, avec tous les moralistes, qu'on *s'accoutume aux vertus intérieures par les habitudes extérieures*. Il avait jeté, dans le fragment qui nous occupe, quelques phrases qui annoncent un projet de développement (2).

Voici ces phrases : « La coutume est notre nature; qui s'accoutume à la foi la croit, et ne peut plus ne pas craindre l'enfer, et ne croit autre chose.

» Qui s'accoutume à croire que le roi est terrible, etc.

» Qui doute donc que notre âme étant accoutumée à voir nombre, espace, mouvement, croit cela et rien que cela (3)? »

Pascal a développé ces propositions dans les passages suivans : « Car il ne faut pas se méconnaître : nous sommes automate autant qu'esprit, et de là vient que l'instrument par lequel la persuasion se fait n'est pas la seule démonstration. Combien y a-t-il peu de choses démontrées! Les preuves ne convainquent que

---

(1) On sait que Pascal adoptait le sentiment de Descartes, qui ne voit dans les bêtes que des machines.

(2) *Pensées de Pascal*, tom. II, pag. 169.

(3) L'illustre écrivain a omis ces phrases en transcrivant le fragment.

l'esprit. La coutume fait nos preuves les plus fortes et les plus crues ; elle incline l'automate qui entraîne l'esprit sans qu'il y pense. Qui a démontré qu'il sera demain jour, et que nous mourrons? Et qui y a-t-il de plus cru? C'est donc la coutume qui nous en persuade ; c'est elle qui fait tant de chrétiens ; c'est elle qui fait les Turcs, les païens, les métiers, les soldats, etc. Enfin il faut avoir recours à elle quand une fois l'esprit a vu où est la vérité, afin de nous abreuver et nous teindre de cette créance qui nous échappe à toute heure ; car, d'en avoir toujours les preuves présentes, c'est trop d'affaire. Il faut acquérir une créance plus facile, qui est celle de l'habitude qui, sans violence, sans art, sans argument, nous fait croire les choses, et incline toutes nos puissances à cette croyance, en sorte que notre âme y tombe naturellement. Quand on ne croit que par la force de la conviction et que l'automate est incliné à croire le contraire, ce n'est pas assez. Il faut donc faire croire nos deux pièces : l'esprit par les raisons qu'il suffit d'avoir vues une fois en sa vie ; et l'automate par la coutume et en ne lui permettant pas de s'incliner au contraire. » —

« Il y a trois moyens de croire : la raison, la coutume, l'inspiration. La religion chrétienne, qui seule a la raison, n'admet pas pour ses vrais enfans ceux qui croient sans inspiration : ce n'est pas qu'elle exclue la raison et la coutume, au contraire ; mais il faut ouvrir son esprit aux preuves, s'y confirmer par la coutume ; mais s'offrir par les humiliations aux inspirations qui, seules, peuvent faire le vrai et salutaire effet (1). » —

« La coutume de voir les rois accompagnés de gardes, de tambours, d'officiers et de toutes les choses qui plient la machine vers le respect et la terreur, fait que leur visage, quand il est quelquefois seul et sans ses accompagnemens, imprime dans leurs sujets le respect et la terreur, parce qu'on ne sépare pas dans la pensée leur personne d'avec leur suite, qu'on y voit d'ordinaire jointe. Et le monde, qui ne sait pas que cet effet a

---

(1) *Pensées de Pascal*, t. II, pag. 174, 175, 177.

son origine dans cette coutume, croit qu'il vient d'une force naturelle ; et de là viennent ces mots : *Le caractère de la Divinité est empreint sur son visage*, etc. (1). »

Pascal avait placé en tête du fragment ces mots : *Infini, Rien.* Il développe la pensée qu'ils indiquent, dans la conclusion qu'il appelle : *Fin de ce discours* (2). « Or, quel mal vous arrivera-t-il en prenant ce parti ? Vous serez fidèle, honnête, humble, reconnaissant, bienfaisant, sincère ami, véritable. A la vérité, vous ne serez point dans les plaisirs empestés, dans la gloire, dans les délices. Mais n'en aurez-vous point d'autres ?

» Je vous dis que vous y gagnerez en cette vie ; et qu'à chaque pas que vous ferez dans ce chemin, vous verrez tant de certitude du gain et tant du néant de ce que vous hasardez, que vous connaîtrez à la fin que vous avez parié pour une chose certaine, *infinie*, pour laquelle vous n'avez *rien* donné (3). »

Après le commentaire que nous venons d'exposer, il nous semble qu'il sera facile de répondre aux accusations portées contre Pascal. L'illustre écrivain a dit : « Pascal pose nettement le problème ; examinons-donc ce point et disons : Dieu est ou il n'est pas. Mais de quel côté pencherons-nous ? La raison n'y peut rien déterminer. Port-Royal cherche à mettre sur le compte de l'interlocuteur, l'hypothèse que nous sommes incapables de connaître s'il y a un Dieu. Mais cette hypothèse est de Pascal lui-même (4). » Nous avons prouvé que cette hypothèse n'est point de Pascal, mais de son interlocuteur. Et il est clair comme le jour, pour nous servir des expressions de Bayle, que ces paroles de Pascal : *La raison n'y peut rien déterminer* (sur l'existence de Dieu), adressées au libertin, sont équivalentes à celles-ci : *Vous soutenez que par raison vous ne pouvez dire que Dieu est.*

---

(1) *Pensées de Pascal*, tom. I, pag. 182.

(2) Pascal nous apprend que la *lettre* dans laquelle le fragment que nous avons commenté était développé, avait pour titre: *Le Discours de la machine*. (*Pensées de Pascal*, t. II, pag. 391.)

(3) *Ibidem*, tom. II, pag. 170.

(4) *Des Pensées de Pascal*, pag. 181, 182. — *Revue des Deux-Mondes*, 15 décembre 1844, pag. 1030.

L'illustre écrivain a dit : « Partout Pascal rappelle qu'il ne s'agit pas ici de la vérité, de la raison, de la connaissance ; que la connaissance est impossible, la raison impuissante, le vrai inaccessible ; qu'il s'agit du bonheur, et du bonheur seulement (1). » Nous avons prouvé que Pascal en parlant ainsi, n'énonce pas une opinion personnelle, mais qu'il oppose à son interlocuteur ses propres sentimens.

L'illustre écrivain a dit : « Quoi qu'en dise Port-Royal, ce n'est pas là pour Pascal un argument provisoire; c'est celui que, dans l'impuissance de rien démontrer par la raison, et dans l'absence de toute certitude, il présente avec confiance, comme devant le plus sûrement entraîner la volonté et la forcer de prendre un parti dans ce jeu redoutable. Il faut, suivant un précepte de Pascal, qui est très-clair maintenant, se faire machine, recourir en nous, non pas à l'esprit, mais à la machine, pour arriver à croire en Dieu petit à petit, et par la pente insensible de l'habitude. Cela est vrai ; disons mieux : cela seul est vrai, dès qu'on cherche Dieu en partant du pyrrhonisme. Voilà toute la foi, j'entends toute la foi naturelle, que permet Pascal à sa triste philosophie (2). » Nous avons prouvé que l'application de la *règle des partis* était un argument spécial, adressé à une certaine classe de *libertins ;* que cet argument n'était pas le seul qu'il préparait à l'exposition des preuves nombreuses de la religion que Pascal donnait, et qu'il appelait des *raisons de croire.*

L'illustre écrivain a dit : « Le maître de Pascal, le pyrrhonien Montaigne, l'avait dit avant lui : *Pour nous assagir, il nous faut abestir.* Pascal lui a emprunté et le mot et la pensée (3). » Pascal peut bien avoir emprunté à Montaigne le mot, mais non pas la pensée. Pascal veut que l'athée, auquel il s'adresse, se fasse *machine, automate, s'abêtisse.* Mais c'est pour que l'habitude

---

(1) *Des Pensées de Pascal*, pag. 181. — *Revue des Deux-Mondes*, 15 décembre 1845, pag. 1030.

(2) *Des Pensées de Pascal*, pag. 179 et 187. — *Revue des Deux-Mondes*, 15 décembre 1844, pag. 1031.

(3) *Revue des Deux-Mondes*, 15 décembre 1844, pag. 1031.

des pratiques extérieures et des vertus chrétiennes lui facilite la croyance et diminue ses passions. Montaigne veut que l'homme s'*abêtisse en s'affublant de ténèbres*, *d'oisiveté et de pesanteur* (1). Nous terminerons cette discussion en faisant observer que vraisemblablement Pascal, dans la rédaction définitive de son travail, aurait fait disparaître ces locutions : *S'abêtir, discours de la machine, preuves par la machine, préparer la machine.* On a vu que ce fragment est une ébauche imparfaite. « Ce n'est qu'une suite de notes provisoires, tracées d'un premier jet et dans une confusion matérielle, dont on aura quelque idée en prenant garde aux chiffres de renvoi imprimés en marge dans l'*édition de M. Faugère*, mais qu'il vaudrait mieux voir dans le manuscrit même. Un des feuillets a été visiblement plié en quatre et longtemps porté dans la poche d'un habit (2). »

L'illustre écrivain nous oppose ce passage : « S'il ne fallait rien faire que pour le certain, on ne devrait rien faire pour la religion, car elle n'est pas certaine. Mais, combien de choses fait-on pour l'incertain : les voyages sur mer, les batailles, etc. ! Jè dis donc qu'il ne faudrait rien faire du tout, car rien n'est certain, et qu'il y a plus de certitude à la religion, que non pas que nous voyons le jour de demain, car il n'est pas certain que nous voyons demain; mais il est certainement possible que nous ne le voyons pas. On n'en peut pas dire autant de la religion. Il n'est pas certain qu'elle soit; mais qui osera dire qu'il est certainement possible qu'elle ne soit pas? Or, quand on travaille pour demain et pour l'incertain, on agit avec raison. Car, on doit travailler pour l'incertain par la règle des partis qui est démontrée. » L'illustre écrivain a fait précéder la citation de ce passage, de cette réflexion : « Au risque de fatiguer le lecteur, je lui veux présenter un dernier fragment, qui achève la démonstration, met à nu la vraie pensée de Pascal, et fait voir de quelle étoffe, pour ainsi dire, est faite sa religion elle-même (3).

---

(1) *Essais de Montaigne*, liv. 2, ch. XII.
(2) *Pensées de Pascal*, tom. II, pag. 162.
(3) *Revue des Deux-Mondes*, 15 décembre 1844, pag. 1032.

Nous en avons déjà fait l'observation ; il est bon de la répéter. Pour comprendre la pensée de Pascal, il faut étudier sa langue. « L'instrument, dit Pascal, par lequel la persuasion se fait, n'est pas la seule démonstration. Combien y a-t-il peu de choses démontrées? — Qui a démontré qu'il sera demain jour, et que nous mourrons? Et qu'y a-t-il de plus cru (1)? Domat, ami et disciple de Pascal, disait : « Il y a deux manières de venir à la connaissance de la vérité, l'une par démonstration, et l'autre par des vraisemblances qui peuvent venir à un tel point, que la preuve en soit aussi forte que la démonstration et même plus touchante, plus persuasive et plus convaincante; par exemple, on est plus persuadé qu'on mourra, quoiqu'il n'y en ait pas de démonstration, que de toutes les vérités d'Euclide (2). » Donc, dans la langue de Pascal, des vérités qui ne sont appuyées que sur des vraisemblances, peuvent produire une conviction *plus forte, plus persuasive, plus touchante* que celle qui accompagne la démonstration des vérités mathématiques.

Pascal indique plusieurs sources des connaissances : l'*intuition* qu'il appelle *sentiment, la démonstration, l'expérience, le témoignage*. D'après l'auteur des *Pensées*, la nature nous porte *invinciblement* à admettre les premiers principes ; les démonstrations mathématiques sont des preuves *convaincantes*, *immuables*, et personne ne doute de cette vérité d'expérience ; *que nous mourrons*. Pascal déclare encore qu'*il croit les histoires dont les témoins se font égorger*. Cependant, Pascal n'accorde à aucune des vérités puisées à ces quatre sources une certitude *absolue*. Toutes sont sujettes à des objections auxquelles il est difficile de répondre (3). C'est en prenant le mot certitude dans l'acception de certitude *absolue*, qu'il déclare que la religion n'est pas certaine. Ce qui ne l'empêche pas d'affirmer que les fondemens du christianisme sont *indubitables*. Dans le passage même que nous oppose l'illustre

---

(1) *Pensées de Pascal*, tom. II, pag. 174, 175.
(2) *Fragmens littéraires*, etc., pag, 278.
(3) Voyez notre troisième Étude.

écrivain, Pascal soutient qu'*il y a plus de certitude à la religion, que non pas que nous voyons le jour de demain.*

Pascal énonce clairement sa pensée dans le passage suivant : « Les prophéties, les miracles mêmes et les preuves de notre religion ne sont pas de telle nature qu'on puisse dire qu'ils sont *absolument* convaincans. Mais ils le sont aussi de telle sorte qu'on ne peut dire que ce soit être sans raison que de les croire. Ainsi, il y a de l'évidence et de l'obscurité, pour éclairer les uns et obscurcir les autres. Mais l'évidence est telle, qu'elle surpasse ou égale pour le moins l'évidence du contraire ; de sorte que ce n'est pas la raison qui puisse déterminer à ne la pas suivre ; et ainsi, ce ne peut être que la concupiscence et la malice du cœur. Et, par ce moyen, il y a assez d'évidence pour condamner et non assez pour convaincre, afin qu'il paraisse qu'en ceux qui la suivent, c'est la grâce et non la raison qui fait suivre, et qu'en ceux qui la fuient, c'est la concupiscence et non la raison qui fait fuir. — Il n'y a pas humainement de certitude humaine ; mais raison de croire (1).

Pascal pensait donc que les preuves de notre religion sont de telle sorte qu'on ne peut dire que ce soit être *sans raison* que de la croire ; et qu'ainsi ce n'est pas la *raison* qui puisse déterminer à ne pas suivre la religion. Mais il pensait aussi que ces preuves n'étaient pas *absolument* convaincantes. Suivant ce grand génie, il n'y avait pas *humainement de certitude humaine*, c'est-à-dire, de certitude *absolue*. La grâce seule pouvait la donner. Pascal parlait de certitude *absolue*, lorsqu'il disait que, *hors la foi*, *il n'y a point de certitude si l'homme est créé par un Dieu bon, par un démon méchant et à l'aventure* (2).

---

(1) *Pensées de Pascal*, tom. II, pag. 227, 264, 265.

(2) Dans son entretien avec Saci, Pascal fait avancer à Montaigne la même proposition ; mais il lui en fait tirer une conclusion différente de la sienne. Montaigne conclut *que la vie est un songe dont nous ne nous éveillons qu'à la mort, et pendant lequel nous avons aussi peu les principes du vrai que durant le sommeil naturel*. Pascal infère, avec Descartes, qu'*indépendamment de l'existence et des perfections de Dieu, on ne trouve pas dans les sciences des vérités inébranlables*. (*Mémoires de Fontaine*, tom. II, pag. 63, 72.) M. Faugère place la date de l'entretien

Pascal déclare encore dans ce passage que la grâce seule peut nous *convaincre*, c'est-à-dire, nous donner *la foi*, nous faire *suivre* la religion, et que les miracles, les prophéties, les preuves du christianisme sont simplement des *raisons* de croire *humainement*, et par ce moyen *ont assez d'évidence pour condamner*. Cette assertion est incontestable. Pascal n'énonçait donc pas une pensée bizarre et fausse, en s'exprimant en ces termes : « Les miracles ne servent pas à convertir mais à condamner. »

« Que dire encore, s'écrie l'illustre écrivain, de cette autre pensée, que j'hésite presque à publier (manuscrit, pag. 153) : *Les prophéties citées dans l'Évangile, vous croyez qu'elles sont rapportées pour vous faire croire ? Non, c'est pour vous éloigner de croire.*

» Quelle religion, bon Dieu ! que celle dont les monumens sacrés induiraient en tentation d'incrédulité, au lieu d'inspirer la foi ? Grâce à Dieu, ce n'est pas ainsi que Gerson et Bossuet commentent les Saintes Écritures (1). »

D'après Pascal, *la plus grande des preuves de J.-C. sont les prophéties. — Cette preuve est solide et palpable.* Comment donc ce grand génie a-t-il pu avancer que les *prophéties citées dans l'Évangile sont rapportées pour éloigner de croire ?* Pascal nous fournit lui-même le moyen de résoudre cette difficulté. « Même les prophéties, dit-il, ne pouvaient pas prouver J.-C. pendant sa vie, et ainsi on n'eût pas été coupable de ne pas croire en lui avant sa mort, si les miracles n'eussent pas suffi. Or, ceux qui ne croyaient pas en lui, encore vivant, étaient pécheurs, comme il le dit lui-même et sans excuse. Donc, il fallait qu'ils eussent une démonstration à laquelle ils résistassent. C'est particulièrement les miracles qui rendaient les Juifs coupables dans leur

---

de Pascal avec Saci, à l'année 1654. (*Pensées de Pascal*, tom. 1, pag. 348.) Deux lettres de Jacqueline, sœur de Pascal, prouvent que l'entretien que Pascal a eu avec Saci, dans sa retraite à Port-Royal, n'a pas eu lieu avant 1655. En effet, elles nous apprennent, l'une, que, le 6 janvier 1655, Pascal ne s'était pas encore retiré à Port-Royal ; l'autre, que, le 19 du même mois, Pascal était déjà dans la *solitude*. (*Recueil d'Utrecht*, pag. 266, 268.)

(1) *Des Pensées de Pascal*, pag. 178.

incrédulité (1). » Ainsi, quand Pascal assure que les prophéties citées dans l'Évangile éloignent de croire, il restreignait ce funeste effet à l'époque où J.-C. vivait encore. Du vivant de J.-C., les événemens qui avaient pour objet la vocation des Gentils, l'abolition de l'idolâtrie, la réprobation des Juifs, etc., n'avaient pas encore eu lieu. De plus, *les prophéties ont un sens caché spirituel dont le peuple juif était ennemi, sous le charnel dont il était l'ami;* l'aveuglement des Juifs préféra ce dernier sens. « Dieu, dit encore Pascal, pour rendre le Messie connaissable aux bons et méconnaissable aux méchans, l'a fait prédire en cette sorte. Si la manière du Messie eût été prédite clairement, il n'y eût point eu d'obscurité, même pour les méchans. Si le temps eût été prédit obscurément, il y eût eu obscurité même pour les bons... Mais le temps a été prédit clairement, et la manière en figures.

« Par ce moyen, les méchans, prenant les biens promis pour matériels, s'égarent malgré le temps prédit clairement, et les bons ne s'égarent pas (2). »

Écoutons Isaïe : « Soyez confus et surpris, peuple d'Israël, chancelez, trébuchez et soyez ivres, mais non pas d'une ivresse de vin; trébuchez, mais non pas d'ivresse; car Dieu vous a préparé l'esprit d'assoupissement; il vous voilera les yeux, il obscurcira vos princes et vos prophètes qui ont les visions. » (Isaïe, 29.) (3)

On lit dans l'Évangile : « Pour vous, dit J.-C. à ses apôtres, il vous a été donné de connaître le mystère du royaume de Dieu; mais, pour les autres, il ne leur est proposé qu'en paraboles, afin qu'en voyant ils ne voient point, et qu'en écoutant, il ne comprennent point. » (S. Luc, chap. VIII, v. 10.) Les personnes initiées aux idiotismes des Livres saints, savent que le prophète veut dire simplement que Dieu permet l'*assoupissement des Princes;*

---

(1) *Pensées de Pascal*, tom. II, pag. 230, 220.
(2) *Ibidem*, tom. II, pag. 281, 282.
(3) Citation de Pascal, *ibidem*, pag. 290.

et que, dans l'Évangile, J.-C. ne signale pas *un but*, mais *un résultat*. C'est pour se conformer aux locutions des Écritures, que Pascal dit : *Dieu aveugle les sages et les savans ; il aveugle les uns et éclaire les autres. — Les prophéties citées dans l'Évangile ne sont pas rapportées pour faire croire*. Toute autre interprétation des paroles de Pascal contredirait trop grossièrement la doctrine qu'il professe en ces termes : « Il y a bien de la différence entre tenter et induire en erreur. Dieu tente, mais il n'induit pas en erreur. Tenter, est procurer les occasions qui n'imposent point de nécessité.... Induire en erreur, est mettre l'homme dans la nécessité de conclure et suivre une fausseté (1). » Cependant, l'illustre écrivain s'écrie : « Quelle religion, bon Dieu ! Grâce à Dieu, ce n'est pas ainsi que Gerson et Bossuet commentent les Écritures. » Eh bien ! Bossuet va parler.

« Veut-il (Dieu) faire des législateurs ? Il leur envoie son esprit de sagesse et de prévoyance ; il leur fait prévenir les maux qui menacent les États, et poser les fondemens de la tranquillité publique. Il connaît la sagesse humaine, toujours courte par quelque endroit ; il l'éclaire, il étend ses vues, et puis, il l'abandonne à ses ignorances ; il l'aveugle, il la précipite, il la confond par elle-même ; elle s'enveloppe, elle s'embarrasse dans ses propres subtilités, et ses précautions lui sont un piége. Dieu exerce, par ce moyen, ses redoutables jugemens, selon les règles de sa justice toujours infaillible. —

» Les uns disent que vous êtes un grand prophète, les autres que vous êtes un séducteur ; les uns s'édifient en vous, les autres se scandalisent de vous. D'où vient cela, ô mon maître ! sinon que les uns sont humbles et que les autres sont orgueilleux ; que les uns suivent la nature, et les autres suivent la grâce, ainsi vos vérités aveuglent les uns, pour illuminer d'autant plus les autres. Vous êtes une pierre de scandale aux superbes, afin que les humbles ressentent mieux ce que vous faites miséricordieusement en leurs cœurs, et qu'ils louent vos bontés

(1) *Pensées de Pascal*, tom. II, pag. 223.

avec une admiration profonde de vos jugemens; c'est ici que les bons chrétiens sont incroyablement consolés. Si les vérités évangéliques entraient en nos âmes avec un apparence plausible, nous attribuerions leur victoire à la force de notre raison, et, devenant plus superbes, nous deviendrons par conséquent plus malades. Mais, quand le vrai fidèle comprend la folie et l'extravagance du christianisme, c'est là que la grâce se fait sentir dans la répugnance de la nature, à cause qu'il reconnaît que ce n'est pas la chair qui le gagne, ni les intérêts mondains qui l'engagent, ni la philosophie humaine qui le persuade ; mais la puissance divine qui le captive. C'est pourquoi, dans la doctrine de l'Évangile, il a plu à notre grand Dieu, qu'il y eût tant de choses étranges, dures, incroyables, extravagantes, selon la sagesse du monde ; afin que la raison humaine étant confondue, la seule grâce de J.-C. triomphât des cœurs par l'humilité chrétienne. — Il était à propos, pour rétablir la raison humaine par l'humilité, que les vérités de Jésus fussent incroyables. » (*Discours sur l'Histoire universelle*, IIIe partie, chap 8. — *Sermons ; Premier sermon, pour le second dimanche de l'Avent.*)

Trouve-t-on dans les *Pensées de Pascal*, des expressions plus énergiques que ce langage de Bossuet ?

« Nous l'avons dit bien des fois, c'est l'illustre écrivain qui parle, le génie du jansénisme est le sentiment dominant, non pas seulement de la faiblesse, mais du néant de la nature humaine. Depuis la chute d'Adam, la raison et la volonté sont par elles-mêmes radicalement impuissantes pour le vrai et pour le bien. L'homme ne possède d'autre grandeur et il ne garde d'autre ressource que le sentiment même de son impuissance, et celui de la nécessité d'un secours surnaturel. Ce secours surnaturel, c'est la grâce, et non pas cette grâce universelle qui a été donnée à tous les hommes, et qui, si souvent, est convaincue d'insuffisance ; mais cette grâce particulière et choisie qui, pour être vraiment suffisante, doit être efficace par elle-même, c'est-à-dire irrésistible. Elle opère en nous en étouffant

la lumière naturelle sous la lumière incréée, et en mettant ses impressions victorieuses à la place des langueurs de notre volonté. C'est elle qui nous fait penser et agir, ou plutôt c'est elle qui pense et agit en nous : elle suscite la pensée de l'action, elle inspire la force qui l'exécute, et nos œuvres sont ses œuvres.

» Tel est le système janséniste....

» Aux yeux du jansénisme toutes les sciences humaines..... ne sont que des chimères. — Le jansénisme va jusque-là, ou il n'a pas toute sa portée.

» Le doute, vaincu par la grâce, a emporté avec lui la raison.... Non-seulement Pascal est sceptique en philosophie; mais il ne pouvait pas ne pas l'être par ce motif décisif qu'il était janséniste et janséniste conséquent (1). »

Nous n'entrerons pas ici dans une discussion théologique, pour examiner si la définition du jansénisme que donne l'illustre écrivain, est exacte ou non. Pour justifier Pascal, il suffit de produire quelques textes décisifs ; il serait facile d'en citer un plus grand nombre. Pascal, dit-on, en sa qualité de janséniste conséquent, doit soutenir *que la raison est par elle-même radicalement impuissante pour le vrai, et que la grâce opère en étouffant la lumière naturelle.* Eh bien! voici ce que Pascal dit et répète plusieurs fois : « Mais pour ceux qui ne l'ont pas (la foi), nous ne pouvons la leur procurer que par le raisonnement, en attendant que Dieu la leur imprime lui-même dans le cœur, sans quoi la foi est inutile pour le salut. —

» La religion chrétienne, qui seule a la raison, n'admet pas pour ses vrais enfans ceux qui croient sans inspiration : ce n'est pas qu'elle exclue la raison. —

» La foi est différente de la preuve ; l'une est humaine, l'autre est un don de Dieu.... C'est de cette foi que Dieu lui-même met dans le cœur, dont la preuve est souvent l'instrument (2). »

(1) *Revue des Deux-Mondes*, 15 décembre 1844, pag. 1033 ; 15 janvier 1845, pag. 335, 336, 338.

(2) *Pensées de Pascal*, tom. II, pag. 177, 352, 391.

Donc Pascal ne proclamait pas l'*impuissance radicale de la raison*, et ne prétendait pas que *la grâce étouffait les lumières naturelles*. D'après ce grand génie, le *raisonnement* peut nous procurer la foi *humaine*, en attendant que Dieu nous communique la foi *divine ; la preuve, opération toute humaine*, est souvent l'instrument de cette foi que Dieu lui-même met dans le cœur. On est donc nécessairement amené à admettre une de ces trois conclusions : le jansénisme ne déclare pas la raison radicalement impuissante pour le vrai, — Pascal n'était pas janséniste, — ou bien il n'était pas janséniste conséquent.

On insiste, en nous opposant ce passage de Pascal : « L'homme n'est qu'un sujet plein d'erreur naturelle et ineffaçable sans la grâce. Rien ne lui montre la vérité ; tout l'abuse. Ces deux principes de vérités, la raison et les sens, outre qu'ils manquent chacun de sincérité, s'abusent réciproquement l'un l'autre. Les sens abusent la raison par de fausses apparences, et cette même piperie qu'ils apportent à la raison, ils la reçoivent d'elle à leur tour. Elle s'en revanche : les passions de l'âme troublent les sens et leur font des impressions fausses ; ils mentent et se trompent à l'envi.

» Mais, outre ces erreurs qui viennent par accident et par le manque d'intelligence, avec ces facultés hétérogènes.... »

Ce passage se trouve à la page 370 de l'autographe. Pascal a écrit en marge de l'alinéa : « Il faut commencer par là le chapitre *des puissances trompeuses* (1). »

Avant d'expliquer ce passage, nous devons faire observer que la dernière phrase est inachevée, et presque illisible dans le manuscrit (2). Si donc, on y rencontre quelque obscurité relativement à la sincérité de la raison et des sens, les lois de la critique imposent l'obligation de reporter sur ce texte obscur la lumière qui jaillit avec abondance d'un grand nombre de textes favorables aux sens et à la raison. Nous ne reproduirons pas

---

(1) *Pensées de Pascal*, tom. II, pag. 47.
(2) *Ibidem*, note 3.

ici ces textes, ils sont répandus dans nos différentes Études. Essayons d'expliquer le passage en question.

Par *puissances trompeuses*, Pascal désigne les causes d'erreurs intérieures ou extérieures. Il les signale dans plusieurs de ses fragmens. Ici, il s'écrie : « Qui ne sait que la vue de chats, de rats, l'écrasement d'un charbon, etc., emportent la raison hors des gonds ? Le ton de voix impose au plus sage et change un discours et un poème de face.

» L'affection ou la haine changent la justice de face ; et combien un avocat, bien payé par avance, trouve-t-il plus juste la cause qu'il plaide ! Combien son geste hardi le fait-il paraître meilleur aux juges dupés par cette apparence ! Plaisante raison qu'un vent manie et à tout sens !

» Les impressions anciennes ne sont pas seules capables de nous abuser : les charmes de la nouveauté ont le même pouvoir. — Les maladies ; elles nous gâtent le jugement et le sens. Et si les grandes l'altèrent sensiblement, je ne doute point que les petites n'y fassent impression à leur proportion.

» Notre propre intérêt est encore un merveilleux instrument pour nous crever les yeux agréablement. Il n'est pas permis au plus équitable homme du monde d'être juge en sa cause. J'en sais qui, pour ne pas tomber dans cet amour propre, ont été les plus injustes du monde à contre-biais. — Qu'il est difficile de proposer une chose au jugement d'un autre, sans corrompre son jugement par la manière de la lui proposer! Si on dit : Je le trouve beau, je le trouve obscur, ou autre chose semblable, on entraîne l'imagination à ce jugement, ou on l'irrite au contraire. Il vaut mieux ne rien dire ; et alors il juge selon ce qu'il est, c'est-à-dire, selon ce qu'il est alors et selon que les autres circonstances dont on n'est pas auteur y auront mis. Mais, au moins, on n'y aura rien mis, si ce n'est que ce silence ne fasse aussi son effet, selon le tour et l'interprétation qu'il sera en humeur de lui donner, ou selon qu'il le conjecturera des mouvemens et airs du visage ou du ton de la voix, selon qu'il sera physionomiste, tant il est difficile de ne point démon-

ter un jugement de son assiette naturelle, ou plutôt tant il en a peu de ferme et de stable (1). »

Pascal, dans le passage qui nous est objecté, prend à partie la raison, les sens, les passions. Mais, accuse-t-il les sens et la raison de nous tromper dans toutes les circonstances, et les passions d'être des causes nécessaires d'erreurs ? Non, sans doute. Nous trouvons, dans le texte même, la preuve de la vérité de notre réponse. Pascal appelle la *raison et les sens deux principes de vérités*. La raison et les sens ne mériteraient point cette qualification, s'ils étaient radicalement impuissans pour le vrai. De plus, Pascal nous parle, dans ce passage, d'erreurs qui *viennent par accident*. Il ne s'agit donc pas ici d'erreurs *nécessaires*. La lecture des textes que nous venons de citer, suffit pour montrer que les causes d'erreur qui y sont signalées, ne nous entraînent pas nécessairement. Il faut, par conséquent, circonscrire cette proposition par laquelle Pascal commençait le chapitre des *puissances trompeuses* : « L'homme n'est qu'un sujet plein d'erreur naturelle et ineffaçable sans la grâce, » et la traduire en ces termes : Dans les choses morales, sans le secours de la grâce, on ne saurait prévenir ou réparer toutes les erreurs dont nous trouvons la cause en nous.

Pascal, dans un passage que nous avons rapporté dans notre seconde Étude, établit des principes qui supposent que la vérité est une et qu'elle ne saurait se contredire elle-même. « Quand l'Écriture même, nous dit-il, nous présente quelque passage, dont le premier sens littéral se trouve contraire à ce que les sens ou la raison reconnaissent avec certitude, il ne faut pas entreprendre de les désavouer en cette rencontre, pour les soumettre à l'autorité de ce sens apparent de l'Écriture; mais il faut interpréter l'Écriture, et y chercher un autre sens qui s'accorde avec cette vérité sensible, parce que la parole de Dieu étant infaillible dans les faits mêmes, et le rapport des sens et de la raison, agissant dans leur étendue, étant certains aussi, il faut que ces

(1) *Pensées de Pascal*, tom. II, pag. 47, 50, 52, 53, 54.

deux vérités s'accordent ; et comme l'Écriture se peut interpréter en différentes manières, au lieu que le rapport des sens est unique, on doit en ces matières, prendre pour la véritable interprétation de l'Écriture, celle qui convient au rapport fidèle des sens (1). » Pascal reconnaît la puissance et, par conséquent, les droits de la raison ; mais, il lui assigne des limites et, par conséquent, lui impose des devoirs. L'histoire de la philosophie à la main, il proclame la nécessité de la révélation. L'auteur du *Rapport sur les Pensées* accuse Pascal d'avoir mis aux prises la religion et la philosophie, et fait observer que Fénelon et Bossuet ont eu la sagesse d'éviter cet écueil (2).

Plusieurs passages, cités dans nos Études, ont prouvé que ces deux gloires de la France n'ont pas été moins at-

---

(1) *Provinciales* ; Lettre 18ᵉ.

(2) L'illustre écrivain, dans une note, fait ainsi parler Malebranche : « Je ne croirai jamais que la vraie philosophie soit opposée à la foi.... La vérité nous parle de diverses manières ; mais certainement elle dit toujours la même chose. Il ne faut donc point opposer la philosophie à la religion, si ce n'est la fausse philosophie des païens.... Nous sommes tous raisonnables et essentiellement raisonnables ; et de prétendre de se dépouiller de sa raison comme on se décharge d'un habit de cérémonie, c'est se rendre ridicule et tenter inutilement l'impossible. » (*Entretiens sur la métaphysique.*) « Mais, dit-on, la raison est corrompue, elle est sujette à l'erreur ; il faut qu'elle soit soumise à la foi ; la philosophie n'est que la servante ; il faut se défier de ses lumières ; perpétuelles équivoques.... La raison doit toujours être la maîtresse ; Dieu même la suit.... L'intelligence est préférable à la foi ; car la foi passera, mais l'intelligence subsistera éternellement. La foi sans intelligence, je ne parle pas ici des mystères dont on ne peut avoir d'idée claire ; la foi, dis-je, sans aucune lumière, si cela est possible, ne peut rendre solidement vertueux. C'est la lumière qui perfectionne l'esprit et qui règle le cœur. » *Traité de morale.* (*Des Pensées de Pascal*, Avant-propos, pag. XXXIII, note 1.) En ne citant qu'une partie du texte de Malebranche, l'illustre écrivain expose ses lecteurs *aux perpétuelles équivoques* dont parle le célèbre oratorien. Lorsque Malebranche déclare qu'il *ne faut point opposer la philosophie à la religion*, il exclut sans doute la *fausse philosophie des païens*, comme le rapporte l'illustre écrivain; mais immédiatement après, il exclut aussi *la philosophie fondée sur l'autorité humaine.* Ces mots ont été remplacés par des points. (*Entretiens sur la métaphysique*, sixième Entretien, pag. 205.) Aux yeux de Malebranche, *la religion, c'est la vraie philosophie.* L'illustre écrivain a oublié aussi cette dernière proposition et l'a encore remplacée par des points. (*Traité de Morale*, première partie, pag. 37.) Malebranche distingue *la raison de l'esprit.* (*Ibidem*, pag. 41.) Cette raison c'est J.-C. lui-même *qui parle aux philosophes dans le plus secret d'eux-mêmes, et qui instruit les chrétiens par l'autorité visible de l'Église.* (Consultez les *Entretiens* et le *Traité de morale*, aux endroits que nous avons indiqués.)

tentives que Pascal à proclamer la nécessité de la révélation et l'insuffisance de la philosophie (1). Mais, laissons parler encore une fois l'archevêque de Cambrai et l'évêque de Meaux.

« Avant que d'entrer dans vos questions, dit Fénelon, agréez, s'il vous plaît, que je vous expose mes vues générales sur la philosophie.....

» Je commence, Monsieur, par m'arrêter tout court en matière de philosophie, dès que je trouve une vérité de foi qui contredit quelques pensées philosophiques que je suis tenté de suivre. Je préfère, sans hésiter, la raison de Dieu à la mienne; et le meilleur usage que je puisse faire de ma faible lumière, est de la sacrifier à son autorité. Ainsi, sans m'écouter moi-même, j'écoute la seule révélation qui me vient par l'Église, et je nie tout ce qu'elle m'apprend à nier (2). »

« Vous qui voulez pénétrer les secrets de Dieu, s'écrie Bossuet, ça, paraissez, venez en présence, développez-nous les énigmes de la nature; choisissez, ou ce qui est loin, ou ce qui est près, ou ce qui est à vos pieds, ou ce qui est bien haut suspendu sur vos têtes! Quoi! partout votre raison demeure arrêtée? Partout, ou elle gauchit, ou elle s'égare, ou elle succombe! Cependant vous ne voulez pas que la foi vous prescrive ce qu'il faut croire. Aveugle, chagrin et dédaigneux, vous ne voulez pas qu'on vous guide et qu'on vous donne la main. Pauvre voyageur égaré et présomptueux, qui croyez savoir le chemin, qui vous refusez la conduite, que voulez-vous qu'on vous fasse? Quoi! vous voulez donc qu'on vous laisse errer? Mais vous vous irez engager dans des détours infinis, dans quelque chemin perdu; vous vous jetterez dans quelque précipice. Voulez-vous qu'on vous fasse entendre clairement toutes les vérités divines? Mais, considérez où vous êtes, et en quelle basse région du monde vous avez été relégué. Voyez cette nuit pro-

---

(1) Nous publierons un travail dans lequel nous essaierons de déterminer les rapports de la philosophie et de la révélation.

(2) *Lettres sur divers sujets de métaphysique et de religion*; Lettre IV.

fonde, ces ténèbres épaisses qui vous environnent ; la faiblesse, l'imbécillité, l'ignorance de votre raison. Concevez que ce n'est pas ici la région de l'intelligence. Pourquoi donc ne voulez-vous pas qu'en attendant que Dieu se montre à découvert ce qu'il est, la foi vienne à votre secours, et vous apprenne du moins ce qu'il faut en croire (1)? »

Les paroles de Fénelon et de Bossuet sont trop claires pour qu'il soit nécessaire d'en préciser le sens et d'en déterminer la portée.

Conclusion générale. — De graves accusations ont été suscitées contre Pascal. Les noms de pyrrhonien, de fanatique, de superstitieux lui ont été prodigués. Sa philosophie a été qualifiée de scepticisme absolu. On a vu dans sa foi, *mal sûre d'elle-même*, la lutte continuelle et *convulsive* d'une âme qui, *désespérée*, se précipite en *aveugle* dans l'asile de la religion. Nous nous sommes proposé de justifier l'auteur des *Pensées*. Où avons-nous cherché nos preuves ? Nous avons interrogé sa vie ; car la vie réalise les sentimens les plus intimes. Nous avons consulté ses écrits ; car les écrits jettent du jour sur la vie, et reçoivent d'elle en échange une espèce de consécration. La vie de Pascal que nous avons présentée telle que nous l'offrent ses parens, ses amis, ses contemporains, nous a révélé un esprit pratique armé d'une logique inflexible, un caractère conséquent à l'égal de cette logique, une piété pleine de confiance et d'amour, et où la vivacité de la foi (2) est rendue sensible par l'exercice de la charité. Nous avons consulté ses écrits, nous avons comparé, rapproché les uns des autres, soumis à un examen critique les fragmens précieux qu'il nous a laissés. Ces écrits nous ont montré, dans leur auteur, un philosophe qui a sondé toutes les profondeurs de notre nature, a connu nos puissances et nos faiblesses, nos grandeurs et nos misères, et a humilié l'orgueil

---

(1) *Sermons. — Sermon pour le second dimanche de l'Avent.*

(2) Nous faisons toujours nos réserves au sujet de la distinction du *droit* et du *fait*.

de la raison, en lui assignant des limites, afin que, contenue dans sa sphère, elle pût contribuer plus efficacement aux progrès de l'humanité, et maintenir intacte la prérogative qui distingue l'homme des animaux. Ils nous ont montré encore l'apologiste qui a mesuré toute l'étendue de son sujet, en a saisi toutes les parties, dont le coup-d'œil a envisagé, sans en être ébloui, toutes les difficultés, dont la raison a attaqué toutes les objections et les a vaincues ; et le chrétien qui, consommé dans l'*art de persuader*, voulait faire servir l'énergie de toutes nos facultés à prouver aux hommes les plus opiniâtres, que le christianisme seul satisfait les besoins moraux du cœur et les exigences légitimes de la raison.

L'ABBÉ FLOTTES,
Professeur à la Faculté des lettres de Montpellier.

DISCOURS

PRONONCÉ

A LA FACULTÉ DES LETTRES

DE MONTPELLIER ;

Par M. MONDOT,

SUPPLÉANT DU COURS DE LITTÉRATURE ÉTRANGÈRE ET PROFESSEUR DE RHÉTORIQUE
AU COLLÉGE ROYAL.

MESSIEURS,

Nous lisons que le premier rhéteur qui parut dans Athènes, désireux de capter l'admiration de ce peuple spirituel, se plaisait à étaler devant lui tous les prestiges de l'art nouveau qu'il professait. Piquant la curiosité publique par de fastueuses annonces, il réunissait dans de vastes portiques, un grand nombre d'esprits cultivés et amis des lettres. Et là, devant cette assemblée qu'une grande attente devait rendre difficile à satisfaire, il se présentait avec assurance, sans autre appui que la conscience de son talent. — Sur quel sujet, disait-il, voulez-vous que je parle ? — A cette question, ou plutôt à ce défi, on lui désignait un point de philosophie, de religion, ou de politique, n'importe. L'improvisateur débutait sur-le-champ : nul délai pour se tracer un plan ; pas un moment pour ordonner ses idées. Et ce discours, si soudainement commencé, il le poursui-

vait sans l'interrompre, et le terminait aux applaudissemens de son auditoire émerveillé.

Entre ces parades d'une rhétorique présomptueuse et la réunion présente, la différence est facile à saisir ; les rapports de ressemblance ne le sont pas moins. Et d'abord, notre ville n'a-t-elle pas, comme celle de Périclès, une aptitude naturelle aux choses de l'intelligence? En est-elle moins avide? A-t-elle moins de moyens de satisfaire ce besoin, le plus noble de tous? Y avait-il dans Athènes tant et de si abondantes sources, pour verser de toutes parts les flots intarissables des bonnes doctrines? L'élite de la jeunesse y accourait-elle de plus loin, pour s'en abreuver? Y avait-il tant de canaux, pour les distribuer sur toutes les parties d'une population ingénieuse? Le discernement du bon et du beau y était-il plus prompt, plus juste, plus universel? Les lettres et les arts y étaient-ils plus en honneur? En un mot, Montpellier qui se vante, à si juste titre, d'avoir ravi à Cos son Hippocrate, aurait-il moins de raison de s'attribuer cette déité d'Athènes qui présidait aux facultés de l'esprit?

Qu'un Gorgias paraisse donc, et il trouvera parmi nous de glorieux suffrages pour l'encourager. Pour moi, Messieurs, je n'ai pas le talent du sophiste grec à faire applaudir, mais je n'ai pas non plus sa présomption à me faire pardonner. Je ne lui ressemble que par l'honneur périlleux de parler presque sans préparation, devant un auditoire si éclairé. Mais cet honneur, je ne l'ai point recherché, je ne l'ai pas prévu, et je n'omettrai rien de ce que peut le zèle, afin que ses résultats pénibles se concentrent sur moi seul, sans rejaillir jusqu'à vous. Ce désir, disons mieux, ce devoir sera ma constante et unique règle. Et, dès ce moment, c'est lui que je consulte pour le choix du sujet de ces entretiens.

Nous prendrons pour sujet la littérature italienne; et, en premier lieu, dans cette littérature, les principaux historiens. Quelles sont les raisons de ce double choix? C'est ce que je me propose d'exposer aujourd'hui.

Je choisis la littérature italienne, d'abord à cause de sa rare perfection ; en second lieu, à cause de ses rapports avec les lettres de l'antiquité et celles de notre nation ;

en troisième lieu, à cause de la différence qui la sépare des autres littératures modernes; enfin, il est un motif qui m'est personnel.

Mais de celui-là, je n'en parlerai pas. Que vous importe, en effet, de savoir que cette langue fit partie de mes premières études ; que, depuis, je l'ai cultivée, non pas selon mes goûts, mais selon mes loisirs, et que même je me suis mêlé quelquefois d'en aplanir à d'autres les premières difficultés?

Serait-il moins superflu de vous rappeler que les deux langues, la française et la patoise, qui se parlent en ce moment dans le Languedoc, sont non-seulement sœurs, mais jumelles de la langue italienne? Sorties toutes les trois en même temps de la langue latine, elles ont bégayé dans le même berceau, suçant, pour ainsi dire, aux mêmes mamelles, et destinées à partager l'héritage de leur mère commune. Mais leurs étoiles n'ont pas brillé du même éclat. L'aînée des trois, celle qui, à ce titre, avait pris le nom de famille, la langue romaine ou romane, s'est épuisée par sa précocité même. Où sont les espérances que donnait sa brillante primauté? Qu'est devenue cette lyre des troubadours? Comment cet idiome est-il tombé, sans passer par la virilité, de l'âge puéril à la décrépitude? Il vit encore, il est vrai ; il vit, il chatouille même l'oreille, grâce à l'instinct musical des bouches qui le prononcent. Mais qu'a-t-il fait pour l'intelligence? — Rien ou presque rien. — Il vieillit dans une enfance sans progrès et sans terme.

Combien plus dignes de leur origine se sont montrées les deux autres langues, la française et l'italienne ! Quelle fécondité ! quel éclat dans les productions de leur jeunesse ! Quel espoir d'une inaltérable maturité ! Quelle générosité dans leurs gloires rivales! Que d'emprunts, que d'imitations réciproques ! Quelle constance à marcher dans la droite voie, que dis-je ? dans la droite voie ! Ne soulevons pas ici une controverse hors de saison. Bornons-nous à dire qu'elles ont marché, toutes les deux seules, dans la voie que tracèrent les anciens.

En effet, Messieurs, entre les écrivains qui honorent l'Europe moderne, ceux de France et ceux d'Italie ne sont-ils pas à peu près les seuls qui aient suivi les doctrines

littéraires de l'antiquité ? Examinez les immenses travaux de la docte Allemagne ; y trouvez-vous des traces bien sensibles de l'atticisme ou de l'urbanité romaine ? Considérez la prodigieuse audace des poëtes anglais ; y découvrez-vous quelque analogie avec la savante régularité de Sophocle et de Virgile ? Le drame espagnol, si vagabond, ou, si l'on veut, si libre dans son allure altière, tient-il en rien aux pièces du théâtre grec, si bien ordonnées selon la vraisemblance et la triple unité ?

Non, Messieurs, non ; il faut le reconnaître : les muses de l'Hélicon n'ont osé franchir ni le Rhin, ni le détroit, ni les Pyrénées. Et ceci, je le répète, c'est la remarque d'un fait ; ce n'est pas une critique. Et pourquoi se plaindre de cette diversité dans les goûts des nations ? N'est-elle pas un attrait de plus dans l'étude des lettres, une source d'instruction, une matière inépuisable de comparaisons intéressantes, un rapport de plus entre les productions de l'art et celles de la nature ?

Il ne faut pas s'en étonner non plus. Le goût, comme tous les facultés intellectuelles, se développe diversement selon les circonstances qui l'entourent. Montesquieu, voulant expliquer cette infinie variété qu'on remarque dans les mœurs et les institutions des peuples, en trouve la première cause dans la diversité des terres et des climats. Cette vérité n'avait pas échappé à la sagacité des Grecs, et ils nous ont transmis des traités où elle est mise dans tout son jour. C'est d'après eux que parle Bossuet, lorsqu'il attribue la solidité et la constance des esprits des Égyptiens, à la température toujours uniforme de leur pays. Dans ses réflexions sur les arts et les institutions des Pharaons, il invoque plus d'une fois le même principe. Ce même Bossuet a dépeint avec cette vigueur de pinceau dont il a gardé le secret, le naturel de nos voisins d'outre-mer.

Il a représenté cette île, la plus célèbre du monde, plus agitée dans ses terres et dans ses ports même, que l'océan qui l'environne. Mais cette *humeur indomptable*, cette *intempérie* de l'esprit anglais, n'éclate pas seulement dans les commotions sociales. A toutes les époques de leur histoire, on remarque en eux je ne sais quoi d'étrange, de désordonné, d'exorbitant. Ne citons pas ici leur premier

chef connu, imposant au roi de France son insolent hommage, et le renversant brutalement par terre pour lui baiser le pied; cet autre, brûlant ses vaisseaux avant le combat, indigné qu'il était d'apercevoir quelque milieu entre la victoire et la mort; un troisième, empruntant au lion son surnom et son courage farouche; je ne sais quel autre, enfin, descendant jusqu'aux enfers, pour y prendre son nom et son extravagante audace.

Mais dans cette lutte séculaire, vrai combat de géants, que les Anglais soutinrent contre nos aïeux, que n'ont-ils pas osé? que n'ont-ils pas exécuté? Plus d'une fois ils nous ravirent tout, fors l'honneur. Et l'étoile de la France se serait éteinte au souffle de leurs fureurs, si elle ne devait briller toujours.

Aujourd'hui encore tout est merveilleux chez ce peuple. Quelle disproportion entre la petitesse de son île, et l'immensité de son empire! Dédaigneux de la terre, il se bâtit moins de maisons que de navires. Il se presse sur toute la surface du globe, excepté dans sa patrie où il n'aborde que pour en repartir. Renfermez-le chez lui, il y étouffera. L'immensité de l'univers peut à peine lui suffire; il s'y trouve à l'étroit. Son activité dévorante le consume lui-même, en tourmentant les autres. Voyez-le transportant d'un bout de la terre à l'autre les productions de tous les climats, fabriquant assez de tissus pour vêtir tous les hommes, forgeant assez de fers pour enchaîner tous les peuples. Il ferait l'admiration du monde, s'il n'en était l'effroi.

Or, une nation qui met tant d'étrangeté dans sa vie et sa fortune, peut-elle l'éviter dans sa littérature? Elle recherche l'incroyable dans les réalités; peut-elle aimer la vraisemblance dans les fictions? Son oreille est assourdie par le fracas des orages et les sifflemens plus terribles encore de ses innombrables machines; sera-t-elle chatouillée par les accens d'une muse paisible? Son âme est familiarisée avec toutes les terreurs; se laissera-t-elle attendrir aux adieux de Titus? Entourés qu'ils sont de choses démesurées, le système poétique des anciens est trop régulier pour eux; il leur faut les poétiques horreurs de Shakespeare, le tumultueux pandémonium du sublime Milton,

les créations non moins prodigieuses du génie de lord Byron.

Au-delà du Rhin, on ne s'accommode pas mieux de la poétique de la Grèce. Le ciel pur et riant des Hellènes contraste trop avec les frimas nébuleux de l'Allemagne. Dans le long règne de la froidure, pendant ces nuits tristes et silencieuses, l'âme forte et active du Germain ne s'engourdit pas dans l'inertie; elle se concentre en elle-même. Au lieu de se repaître de gracieuses images, nourriture trop légère pour soutenir sa puissante nature, elle va découvrir des alimens plus solides dans les profondeurs de la philosophie ou de l'érudition. Tantôt, fermant les livres du passé et sortant du temps présent, elle se replie sur elle-même, s'examine, s'interroge, sonde sa propre nature, la destinée des êtres, l'essence du Créateur. Tantôt, s'entourant des écrits des anciens, elle les feuillette sans relâche, les analyse, les compare, les explique ou les combat les uns par les autres. Quelquefois, fille ingrate de l'antiquité, elle ressemble à cet enfant dont parle La Bruyère, qui, dru et fort du lait qu'il a sucé, abuse de sa vigueur précoce pour battre sa nourrice. C'est ainsi qu'on l'a vue naguère renverser l'autel où les littérateurs de tous les pays ont brûlé tant d'encens à l'auteur de l'Iliade. Elle a brisé leur idole la plus révérée; elle leur a démontré qu'Homère n'avait jamais existé. Découverte un peu tardive, il est vrai; que n'est-elle venue plus tôt! Elle aurait mis d'accord les sept villes qui se disputaient la gloire d'avoir donné la naissance à ce prétendu poëte.

On peut les en croire, si l'on veut; on peut aussi sans honte rester dans une erreur consacrée par trois mille ans de date, et la croyance universelle du monde civilisé. Mais ce qui ne sera pas contesté même par les Allemands, c'est que cet Homère, s'il a vécu, n'a pas écrit son poème chez eux.

Cependant, reconnaissons les services qu'ils rendent aux sciences et aux lettres. S'ils font peu de livres de goût, ils expliquent ceux qui sont faits, et mettent sur la voie d'en écrire d'autres. C'est à leurs investigations que nous devons d'entendre clairement les lettres grecques et latines; c'est de leur savoir que s'inspirent nos philosophes; c'est de leurs théories que s'éclairent nos artistes: ils sont

vraiment la pierre à aiguiser qui donne au fer le tranchant qu'elle ne peut avoir elle-même. Ainsi, cette Allemagne doit peut-être à la sombre tristesse de son climat, d'être le flambeau qui éclaire et réjouit le monde des savans.

Mais, gardons-nous de tomber dans l'esclavage d'un système. N'allons pas tout expliquer par l'influence de l'atmosphère, et mesurer le génie des nations par les degrés de latitude. En Espagne, par exemple, est-ce la température qui s'opposait à l'adoption du goût antique? — Non, Messieurs, non : là, d'autres causes semblent avoir dirigé l'élan de l'imagination. L'esprit de chevalerie transplanté de bonne heure dans la Péninsule ibérique, y trouva un sol propice qui le fit prospérer et fleurir plus que partout ailleurs. Il y fut long-temps arrosé par le sang des Maures et des indigènes, et entretenu par la nature même des guerres qu'ils se faisaient Leurs rencontres ressemblaient à des joutes : on eût dit qu'ils étaient plus jaloux de l'honneur du combat que de l'utilité de la victoire. L'ennemi était surtout un rival de gloire qu'il fallait surpasser en générosité. Que de fois on trouve dans leurs récits poétiques, l'équivalent du mot de Fontenoy : *Messieurs, nous sommes à vos ordres; veuillez ouvrir sur nous le feu de votre artillerie!* Tel était le prélude ordinaire des grands coups d'épée que se portaient les émules du Cid.

Ces mains qui tenaient avec tant de courtoisie le fer homicide, faut-il s'étonner si elles savaient aussi manier la lyre? Nulle part on ne compte tant de preux et de princes parmi les poëtes. C'est là surtout que s'est réalisée la fiction qui attribue à la même divinité le génie de la guerre et celui des beaux arts. Nulle part aussi la poésie ne s'est mieux identifiée avec le caractère national. Dans les poèmes espagnols, tout respire l'enthousiasme de l'honneur, le délire de l'amour, l'exaltation du patriotisme. Mais sur des âmes ainsi surexcitées par des sentimens extrêmes, quel peut être l'empire des règles? En ont-elles d'autres que la voix de la passion? Et c'est peut-être la meilleure.... Mais laissons cette question.

Il ne m'échappe pas, Messieurs, combien superficiels et incomplets sont ces aperçus sur des littératures si riches. Mais, outre que mon sujet n'en comporte pas de plus ap-

profondis, ils suffisent à démontrer deux choses également importantes pour motiver, non pas la préférence, mais la priorité donnée à la littérature italienne. La première, c'est que les doctrines littéraires des anciens ne sont pas suivies, et ne peuvent guère l'être, chez les autres peuples de l'Europe. La seconde, c'est qu'un Français qui veut passer en revue les écrits des modernes, doit, s'il veut procéder avec méthode, commencer par ceux de l'Italie.

Cependant, gardons-nous de chercher l'éloge d'une littérature dans le blâme des autres. Laissons à chaque peuple ses instincts et ses goûts. Bénissons plutôt cette nature si diverse ; admirons le génie des arts qui trouve en chaque climat des inspirations différentes. Mais avouons aussi cette vérité, vainement méconnue par Boileau, que le goût antique, ou, si l'on veut, le goût attique, car il s'est formé dans Athènes et depuis il ne s'est pas altéré ; reconnaissons, dis-je, que, par un privilége sans exemple, ce goût littéraire s'est deux fois naturalisé en Italie. Deux langues différentes, celle des Césars et celle des Médicis, ont été vivifiées par lui sur le même sol : et la seconde fois avec plus de durée, et non moins d'éclat que la première. Machiavel et Guichardin, comme Salluste et Tite-Live, ont adopté le genre dramatique des historiens grecs. Le Dante et le Tasse marchent à la suite, et sans intervalle notable, d'Homère pour l'invention, et de Virgile pour la poésie du style ; que si vous renversez les termes de la comparaison, vous les mettrez au-dessus de Virgile pour le génie créateur, et à côté d'Homère pour le bonheur de l'expression. Aux élégies d'Ovide, opposons sans hésiter les sonnets de Pétrarque ; aux Métamorphoses, le Roland de l'Arioste. Contre Plaute et Térence, nous aurions dix champions redoutables, et Goldoni suffit. Que sont les essais tragiques de Sénèque auprès des œuvres accomplies des Maffei et des Alfiéri? Ne retrouve-t-on pas et l'enjouement d'Horace et le feu de Juvénal, dans les satires de Vinciguerra et de l'Arioste? En un mot, il n'y a pas un bon livre dans la littérature latine, qui n'ait son équivalent dans les lettres modernes de l'Italie. Dans celles-ci, au contraire, combien, je ne dis pas d'ouvrages, mais de genres littéraires qui furent inconnus de l'antiquité! Muratori lui-même et Tiraboschi qui se plaisent à étaler toutes ces

richesses, n'ont pas eu de prédécesseur. Où trouver le modèle de Métastase ? Et Boccace, cet autre génie si plein de verve, de bon goût, de gaîté, quel rival trouverait-il, je ne dis pas dans l'antique Rome, mais dans Athènes, mais dans toute autre langue ?

Je m'arrête, Messieurs. Ces généralités pourraient paraître suspectes. On serait peut-être tenté de voir ici ce panégyriste dont parle Fénelon, qui, oublieux du sermon de la veille, mettait chaque jour au premier rang le saint dont il célébrait la fête. Mais, quand même il y aurait bien là quelque illusion, ce que je ne crois pas, ne serait-elle pas pardonnable dans ce coup-d'œil soudainement jeté sur un immense horizon ?

Le naturaliste qui, connaissant depuis long-temps les Alpes, va les visiter de nouveau, ne peut-il pas se laisser méprendre tout d'abord à l'aspect mobile de leurs proportions colossales. Ce rempart aérien qui lui paraît de loin profondément ébréché par les nuages, et comme taillé en pyramides, ne présente d'abord à ses yeux que des perspectives mouvantes et de fantastiques apparences. Mais laissez-lui le temps d'arriver, de se reconnaître, de rappeler ses souvenirs, d'explorer de nouveau les accidens du terrain que jadis il étudia, et alors ses yeux et son jugement rendront à chaque lieu sa forme réelle.

Au reste, l'éloge des lettres italiennes fait dans cette enceinte, n'a pas besoin de grandes preuves. Il en trouve assez dans vos souvenirs. On n'a pas besoin de rehausser l'éclat de ces ouvrages qui ont déjà doublement brillé à vos yeux, et par le génie des auteurs et par l'esprit de l'interprète.

J'en appelle donc à votre mémoire ; et en vous faisant ressouvenir que ce sujet a été traité devant vous, je ne crains pas de lui ôter cette fleur de nouveauté qui doit en faire un des attraits les plus piquans. L'histoire d'une littérature est comme tout ce qui se récolte dans le domaine des arts : elle doit conserver toujours la même fraîcheur. Consistant tout entière dans la manière de voir et de sentir, elle varie d'homme à homme. Que celui qui la fait n'expose que ses propres impressions, et il n'aura pas à craindre de paraître plagiaire.

Qu'il me soit permis de m'arrêter un moment sur cette idée. On vient de découvrir, vous le savez, la place où fut Ninive ; on creuse dans les vastes plaines de l'Asie pour exhumer le palais de Nemrod du sépulcre où il se cachait depuis tant de siècles ; et déjà les rois de l'Europe envoient à l'envi, des antiquaires, des peintres, des habiles de tout art, pour reconstruire en idée et par de sensibles images, ces monumens curieux de la société primitive. Dans peu d'années, dans peu de mois peut-être, nous aurons des collections de dessins, de crayons, de portraits, de reliefs, que sais-je ? qui nous représenteront la ville la plus anciennement bâtie par les hommes. Toutes ces images seront fidèles, la perfection de nos arts nous le garantit ; et cependant, Messieurs, quelle diversité nous remarquerons entre elles ! Mais est-ce une raison pour qu'elles se nuisent les unes aux autres ? La vue des premières lassera-t-elle notre curiosité ? ne la rendra-t-elle pas, au contraire, plus vive et plus impatiente ?

Or, l'histoire littéraire est-elle autre chose que la reproduction d'antiques monumens ? Reproduction plus facile, il est vrai, que la résurrection d'une cité détruite. Il ne s'agit pas ici de rebâtir des édifices démolis, de relever des monumens mis en poudre, de réunir les fragmens des statues brisées, de rendre à la vie, en un mot, ce que la mort a déjà frappé.

Non, Messieurs, nous n'avons pas à fouiller dans des tombeaux ; nos recherches et notre culte ne s'adressent qu'à des objets impérissables. Oui, tel est l'éternel privilége des œuvres littéraires, comme le dit le poète latin. Elles sont plus durables que la toile du peintre, que le marbre du sculpteur ; ni les pluies, ni les vents qui rongent les Pyramides, ne peuvent rien contre elles ; contre elles s'émousse même la faux du temps qui moissonne tout le reste. Après les révolutions des siècles et les renversemens des empires, elles reparaissent avec le même éclat et la même fraîcheur : leur jeunesse est éternelle, comme la gloire de leurs écrivains.

Ainsi, l'histoire littéraire offre moins de difficulté que les travaux des antiquaires ; mais non pas moins de variété. Serait-elle faite à plusieurs reprises, elle est encore à

refaire ; elle peut être aussi neuve que la première fois. Je vais plus loin ; j'ose avancer que le même homme, à ses divers âges, ne la ferait pas de la même manière. Que d'exemples de ces variations je pourrais citer ! Comparez les préfaces dont Corneille ornait le frontispice de ses œuvres, avec les jugemens qu'il en prononçait trente ans plus tard. Quelle différence entre les premières appréciations et les secondes ! Voyez La Harpe, d'ailleurs juge si éclairé, distribuant le blâme et l'éloge aux mêmes compositions, suivant son opinion du jour.

Ainsi, Messieurs, le même enseignement ne sera pas deux fois reproduit devant vous. Ces redites deviennent même impossibles dans l'étude des historiens italiens, qui, je crois, n'a pas été faite encore dans cette chaire, et c'est une des raisons qui me font leur donner la priorité. Toutefois il y a un motif plus déterminant pour moi.

C'est une vérité devenue vulgaire de nos jours, que la littérature n'est que la vive peinture des mœurs des peuples, des formes des gouvernemens, des usages des sociétés. Or, pour juger de la ressemblance de ces portraits, pour en comprendre les détails, pour en saisir les aperçus, ne faut-il pas commencer par connaître les objets représentés ? Et où les trouverons-nous, sinon dans les historiens ? Qui pourrait mieux que Guichardin, nous initier à la politique secrète de tous ces petits états qui, faibles et ambitieux, n'employaient que l'astuce pour se défendre et s'agrandir ? Lié par sa naissance, par ses études, par son ambition, à la première noblesse de Florence, il fut engagé de bonne heure dans les négociations où il devait consumer sa vie. Tout à tour, conseiller des Médicis, ambassadeur de sa république auprès du roi d'Espagne, favori de Léon X, gouverneur de Modène, puis de Parme, puis d'autres villes, ministre du premier duc de Florence, il prit part à toutes les affaires de son temps, mania tous les intérêts, découvrit tous les desseins, pénétra tous les caractères. Et ce riche trésor de secrets et d'observations qu'avait accumulé son esprit investigateur, il l'expose dans sa précieuse histoire d'Italie. Montaigne lui rend ce témoignage, qu'il n'a rien écrit par haine, rien par faveur, rien par vanité. Son style,

riche et facile comme celui de Tite-Live, achève la perfection de son œuvre.

Davila, brillant narrateur de nos guerres civiles, doit avoir un attrait tout particulier pour le lecteur français. Remontant, comme Tacite, aux causes secrètes des événemens, il se fait jour dans le cœur humain, saisit les actions dans leurs principes, et fait avec la même fidélité, les portraits des personnes et les tableaux des choses.

Bentivoglio, Fra Paolo, Botta, Bembo et tant d'autres, mériteraient d'être cités ici; mais j'ai besoin de me réserver une place pour le plus important de tous, le plus diversement jugé, celui que les peuples ont maudit, que des rois ont réfuté, que les savans ont tour à tour absous et condamné : vous m'avez prévenu, je veux dire Machiavel.

Le nom de Machiavel est depuis trois siècles l'anathème des nations policées; c'est la personnification des forfaits politiques. Il représente moins l'image d'un homme, que le spectre de la tyrannie. Il se pose dans notre imagination, comme le génie ténébreux des complots, souillé de sang et de parjure, entouré de poignards et de poisons. Ses ouvrages nous tombent-ils dans la main, une opinion préconçue émousse notre curiosité ; on les rejette sans les ouvrir, avec un sentiment d'effroi. Telle est la force de la renommée ; tel est l'arrêt que de ses mille voix éclatantes elle a porté contre le publiciste florentin.

Il le faut avouer pourtant, cet épouvantail des peuples est généralement peu connu. L'horreur qui le revêt est un voile ténébreux qu'on n'aime pas à soulever. Il ressemble à ces divinités que la peur et l'intérêt avaient créées dans les forêts de la vieille Gaule. Combien peu de curieux pénétraient dans l'obscurité de leurs sanctuaires! Le reste de la nation se contentait de reconnaître la voix de ces génies malfaisans dans le fracas destructeur de l'orage. On attribuait à leur colère les famines, les pestes, les revers des combats. Tel est Machiavel. La plupart des hommes rapportent à ses doctrines les parjures, les complots, les attentats contre la vie des princes ou le bien-être des nations. Ils ne songent pas que tous ces cri-

mes souillent l'histoire de tous les siècles. Ils ne songent pas que la tyrannie avait déjà et son code écrit et son arsenal garni, du temps des Phalaris et des Tibère. Ils oublient que ce qu'on appelle *Machiavélisme* était connu et pratiqué deux mille ans avant Machiavel.

Aussi est-on moins étonné de voir d'illustres autorités s'élever contre ce concert de malédictions. « *Rendons grâce à Machiavel et aux écrivains de ce genre*, dit Bacon ; *en feignant de donner des leçons aux tyrans, ils en donnent aux peuples.* » Monstesquieu traite Machiavel de *grand-homme*. Rousseau lui donne maint éloge dans le Contrat social. Comment expliquer cet accord de trois esprits si distingués ? Peut-il être pour l'erreur ? Se sont-il concertés pour réhabiliter l'ennemi des peuples, eux si jaloux du titre de philanthropes ? Leur témoignage unanime ne peut-il pas contre-peser ce faisceau d'assertions vagues et obscures, qu'on décore du nom d'opinion publique ? Cependant, il faut le reconnaître aussi, cette opinion vulgaire est étayée par plus d'un ouvrage fameux, entre autres par l'*anti-Machiavel*, composé en français par le grand roi de Prusse, Frédéric II.

Mais, me direz-vous, quelle est votre opinion sur un nom si controversé ? Mon opinion ! vous repondrai-je ; je voudrais ne pas en avoir d'arrêtée à ce sujet. Entreprenant l'étude de cet auteur, je voudrais réserver mon jugement libre de toute prévention. Cette incertitude présente serait une garantie pour la certitude que je veux acquérir. Mais, qu'il me soit permis de dire ce que je pensais de Machiavel, à une époque assez éloignée, où je venais de lire ses ouvrages. Voici cette note telle qu'elle fut faite alors.

« Les ouvrages de Machiavel, écrivais-je, diffèrent par la forme plus que par la matière ; ils ont tous pour objet l'organisation de la chose publique. Un talent supérieur pourrait-il ne pas se concentrer sur un seul point ? Ou mieux, un homme serait-il supérieur, s'il ne poursuivait pendant toute sa vie les développemens multiformes d'une seule pensée ? La société humaine, voilà l'étude unique, assidue, passionnée de Machiavel. Qu'il parle de Rome ou de Florence, de guerre ou de constitution, d'économie politique ou de droit international, c'est toujours la grande famille sociale qu'il veut édifier, maintenir au dedans et

défendre au dehors. Il en considère les rapports, les formes, les chances d'élévation ou de décadence. Dans toutes ses œuvres, il ne fait qu'analyser et combiner diversement les élémens du corps social. Tantôt il embrasse dans son ensemble la machine gouvernementale ; tantôt il la décompose, il en disjoint les rouages et les contre-poids. Afin de mieux apprécier les principes constitutifs de la cité, il les considère comme des agens physiques, les séparant ainsi de tout principe moral, et voilà la vraie cause des malédictions accumulées sur sa tête. On n'a pas compris qu'il observait et ne conseillait pas. Il étudie le résultat de la fraude, du parjure, du meurtre, mais il ne les justifie pas. Un peuple est asservi ; quel est le moyen de l'affranchir ? Un peuple est libre ; par quelle cause peut-il tomber dans l'esclavage ? Un prince a des ennemis ; comment pourra-t-il s'en garantir ? Voilà des problèmes qu'il propose, qu'il résout ; mais, encore un coup, ce ne sont que de pures conceptions. De la spéculation à la pratique, de la démonstration au conseil, l'intervalle est large et profond : c'est l'abîme qui sépare la science d'avec la scélératesse. Et Machiavel ne l'a pas franchi. S'avise-t-on d'accuser un chimiste de prêcher l'empoisonnement, lorsqu'il enseigne l'effet de certains acides sur l'organisation de l'homme ? La similitude est exacte. »

Cette exactitude, Messieurs, je ne la garantirais pas aujourd'hui, non plus que l'appréciation que vous venez d'entendre. J'aime mieux douter de ce qui me paraissait alors évident, afin de me réserver une pleine liberté pour un jugement plus éclairé. Et cette incertitude, ou plutôt cette inscience délibérée, je la désire dans tous ceux qui veulent faire avec moi cette intéressante préparation à l'étude des lettres modernes de l'Italie. Pourrions-nous mieux inaugurer ces entretiens sur une littérature classique, que par un célèbre imitateur de la littérature latine ? Quelle autre langue nous offrirait une si belle entrée dans la carrière de la critique ? Quel autre écrivain, même parmi ceux de l'Italie, aurait autant de droit à la préférence que nous lui accordons ?

Historien philosophe, il n'est au-dessous ni de Tacite, un de ses maîtres, ni de Montesquieu, le premier de ses élèves. Poëte comique, il a la verve moqueuse d'Aristophane

et fait présager Molière. Dans ses couplets satiriques, il a le trait acéré de Martial et le sarcasme brûlant de Voltaire. Auteur de Mémoires et de Nouvelles, il a été imité par le cardinal de Retz et par La Fontaine. Politique plein de sagacité et de profondeur, il n'a pas de prédécesseur à lui comparable dans l'antiquité, ni d'égal parmi les grands diplomates modernes, qui, tous, se sont formés, je ne dis pas à son école, ce serait équivoque, mais dans l'étude de ses ouvrages. Enfin, de nos jours, Messieurs, où la politique est devenue l'occupation de toutes les plumes, le travail de toutes les têtes, l'aliment de toutes les conversations, est-il une étude d'un usage plus présent que celle du publiciste de Florence?

Oui, sans doute, notre instruction est ici notre premier soin. Mais, n'oubliez pas non plus que nous sommes établis arbitres d'une grave question; c'est le jugement de Machiavel que nous avons évoqué à notre tribunal. Nous allons nous ranger, ou du côté de Frédéric-le-Grand pour flétrir sa mémoire, ou du côté de Bacon pour la réhabiliter. Et ne l'oublions pas, une bonne renommée est un bien précieux pour les morts, comme pour les vivans. Elle l'est surtout pour ces âmes généreuses qui n'eurent d'autre passion que celle de s'instruire en éclairant les autres. La gloire est souvent l'unique salaire d'un écrivain : elle est toujours le plus noble et le plus cher à son cœur.

LES EXILÉS FRANÇAIS

A BRUXELLES.

La ville que j'habite a été long-temps le rendez-vous des célébrités proscrites de tous les coins du globe. Pendant quinze ans, *grande mortalis ævi spatium*, dirait Tacite, Bruxelles a servi de refuge, de champ d'asile universel. A chaque instant dans les promenades, au spectacle, dans les églises, on coudoyait une illustration. Le parc était semé de colosses politiques, et si les grands débris se consolent entre eux, jamais cité ne fut plus féconde en consolations. Les minorités révolutionnaires d'Amérique, d'Espagne, de Portugal, de Naples, de Piémont, y avaient leurs représentans ; et la France, qui pendant trente ans, fatigua l'hospitalité de toute l'Europe, n'avait eu garde de manquer à ce congrès de puissances déchues. Mais chez elle enfin (et la légende de sa monnaie n'est pas menteuse, *Dieu la protège* !), chez elle se leva enfin ce soleil de liberté qui doit éclairer tour à tour toutes les contrées de l'Europe. Nos vieux proscrits voulurent s'y réchauffer, et s'envolèrent comme ces oiseaux voyageurs que rappelle, à l'approche de l'hiver, la tiède haleine du Midi. Je me plais aujourd'hui, à me rappeler les momens que j'ai passés sous le toit de l'exilé, et l'intérêt si vif qui m'entraînait auprès d'eux, et les conversations si piquantes dans lesquelles, comme Napoléon, ils faisaient de l'histoire, sans s'en douter, et mon désappointement, car on est aussi désappointé parfois, quand je ne trouvais qu'un homme là où mes lecteurs et le prisme des panégyristes m'avaient promis un héros.

Peut-être ces souvenirs, tout personnels, réveilleront-ils ailleurs quelque sympathie. Je rapporterai en tout cas naïvement l'impression que les exilés firent sur moi, et si la vérité n'est pas toujours un éloge, ce n'est certes pas que je veuille rouvrir d'anciennes blessures ou insulter à la vieillesse et au malheur; mais nous avons marché si vite depuis quarante ans, nous sommes si loin de 92, qu'un siècle tout entier semble nous séparer de ces hommes.

Tout les attirait et les fixait à Bruxelles : la communauté de langue, de mœurs, d'habitudes, la beauté de la ville, le paysage si varié qui l'environne, les principes hospitaliers des habitans et du monarque. Si les Belges ont eu, en effet, contre le gouvernement néerlandais d'assez justes griefs pour devoir bannir les Nassau à perpétuité, les étrangers, et surtout les victimes de la réaction de 1815, ne pouvaient que louer et bénir. Les vieux débris de la montagne et la rédaction du *Nain Jaune* trouvèrent auprès du roi Guillaume, une protection aussi décidée, une hospitalité aussi amicale que les exilés de Gand.

On cite de lui quelques mots remarquables. Barère, pour se mettre à l'abri des tracasseries de la police française, s'était donné en Belgique le nom de Roquefeuille. L'ambassadeur de France s'adressa, dit-on, au roi pour obtenir son expulsion. « Sire, Barère est à Bruxelles. — Cela se peut, répondit le roi, mais je l'ignore. — Mais, Sire, il se fait appeler M. de Roquefeuille. — En effet, ce nom de Roquefeuille ne m'est pas inconnu ; quant à Barère, je n'en ai jamais entendu parler. » L'ambassadeur n'insista pas. L'anecdote sur Merlin est plus authentique et plus généralement connue. Fatiguée par la poursuite obstinée des agens du gouvernement français, l'administration néerlandaise avait conseillé à Merlin de se retirer en Angleterre. L'illustre jurisconsulte s'embarque, mais bientôt une tempête le rejette sur le rivage. Les obsessions de l'ambassadeur de France recommencent auprès du roi. « La mer me l'a rendu, répondit Guillaume, je ne le rendrai pas à la mer. »

Quelques exilés, certains jeunes Italiens entre autres, ne se faisaient remarquer que par l'excellence de leur tenue et la perfection du nœud de leur cravate. Fervens adorateurs de la mode, on les voyait papillonner sans cesse autour des fraîches fleurs d'Albion, dont le Parc est diapré aux jours de travail, quand les consommateurs seuls ont le privilége de la promenade, et que les producteurs restent chez eux.

On dit que César, méditant ses projets révolutionnaires, se promenait nonchalamment dans les rues de Rome, la ceinture lâche et la robe parfumée. Je ne prétends pas que tous ces messieurs fussent des Césars ; mais, pour être juste, il faut dire aussi que plusieurs réfugiés Italiens, le marquis de Prié, entre autres, le comte A*****, M. C*****, etc., étaient des hommes éminemment honnêtes, instruits pour la plupart, consacrant leurs loisirs à des études et à des travaux utiles à l'humanité, sincèrement attachés à leurs principes, mais sans phrases et sans forfanterie. Ils ne croyaient pas que leurs opinions exigeassent le sacrifice de cette dignité élégante et polie, inhérente à leur éducation et à leurs habitudes aristocratiques ; ils tiraient une ligne profonde de démarcation entre le libéralisme et un sans-culottisme grossier ; leur utopie républicaine consistait à élever le peuple jusqu'à eux et non pas à descendre encore plus bas que lui. Peut-être Sylla, en les voyant, se fût écrié comme jadis : « Je vois ici plusieurs Marius. » Pour moi, dont la vue ne perce pas si loin, j'aimais mieux, je l'avoue, me rapprocher des Marius à physionomie tranchée, et dans la contenance desquels se retrouvaient quelques vestiges de Minturne et de Carthage. Il y avait plaisir et profit à assister à la conversation de ces hommes pendant les longues soirées d'hiver.

Je me rappelle un jour que se trouvaient réunis le général Zaldivar, celui-là avait servi sous les Cortès d'Espagne ; Guillaume Pepe, le Napolitain, qui prouva en 1821, que, pour mener à terme une révolution, bon vouloir, doiture et bravoure de soldat ne suffisent point, et le libérateur du Pérou, San-Martin. C'était à un bal, et ces trois figures brunes, velues, dominantes, celle de San-Martin, surtout, si noble, si décidée, qui rappelle Dugommier et Kléber, tranchaient violemment sur le teint beurre-frais, lustré et léché des fashionables Belges et Anglais. San-Martin et Zaldivar s'étaient vus en Espagne ; la reconnaissance fut affectueuse; puis, dans une embrasure de fenêtre, chacun parla de ses combats, des succès obtenus, des fautes que l'on pouvait éviter, de la nature des lieux et du caractère des hommes. La langue française était souvent rebelle, mais elle finissait par se plier à la pensée ; et alors l'étrangeté de l'expression, ou la fréquence du geste qui cherchait à la suppléer, ajoutait je ne sais quelle grâce à ces merveilleuses narrations. San-Martin nous racontait, entre autres choses, son passage des Andes, lorsqu'il marchait à la dé-

livrance du Chili. C'était un chant de l'*Araucana*. Les premiers corps de ses nègres et de ses mulâtres étaient parvenus avec lui au pied de la montagne, haletans, épuisés sous un ciel de feu; mais, à mesure qu'ils gravissaient les rocs et perçaient les vieux bois des Andes, l'atmosphère se rafraîchissait, plus piquante et plus acérée à chaque pas, jusqu'à ce qu'enfin, arrivé au sommet, le général voyait, au milieu des rayons d'un soleil étincelant, ses nègres tomber morts de froid, cherchant en vain à aspirer un air déjà trop raréfié pour leurs poumons.

San-Martin est, sans contredit, un des hommes les plus complets, pour parler comme nos habiles, que l'on puisse rencontrer : excellent militaire, esprit élevé, caractère ferme, aussi bon époux, aussi bon père qu'un bourgeois, d'un abord franc et qui attire irrésistiblement. On ne sait comment expliquer le repos auquel il s'est condamné dans toute la vigueur de l'âge et du génie.

Que d'anecdotes curieuses, que de faits inaperçus, que d'observations neuves sur la révolution française ne recueillait-on pas auprès des vieux conventionnels, des Chazal, des Ramel, des Merlin, des Mailhe, des Berlier, des Barère, et de tant d'autres moins connus ?

Berlier et Chazal s'occupaient beaucoup d'études historiques. Le premier travaillait sur César, traduisait les commentaires, étudiait l'état des Gaules avant, pendant et après la conquête romaine, le tout en amateur un peu pâle, mais avec une âme droite et qui cherchait le vrai ; le second portait plus haut son vol, il s'attaquait à la Bible, il demandait à chaque partie du Livre sacré jusqu'à quel point elle était génuine ; il fouillait, à la suite de notre sénateur Beytz, dans l'antique Égypte. Chazal était un esprit ingénieux et original, mais systématique ; ce qui manquait à tous deux, c'était la science. Dans le cercle qu'ils avaient choisi, l'esprit et la droiture ne suppléent pas à l'érudition.

Un souvenir qui me revient à ce propos et que je ne veux pas laisser échapper. Qu'est devenu un exemplaire de la Bible qui avait appartenu à Robespierre, et où des notes étaient écrites et des passages soulignés de sa main ? Cet exemplaire avait passé au conventionnel Courtois, chargé de l'examen des papiers de Robespierre, après le 9 thermidor. Je sais qu'il se trouvait chez Courtois au moment de sa mort. Entre quelles mains est-il aujourd'hui ? C'est ce que mes recher-

ches et mes questions n'ont pu m'apprendre. Il serait curieux de parcourir la Bible *ad usum* de ce digne M. de Robespierre.

Mailhe et Merlin.... car je ne puis forcer ma langue à dire, avec le beau monde d'ici, le *comte* Merlin : qui se rappelle en France que Merlin est comte? Quelques-uns, dit-on, attachaient pourtant de l'importance à ces misérables hochets de la vanité impériale, les femmes surtout. Le plus bouffon était S. A. S. le prince archichancelier de l'empire, qui disait à ses vieux collègues de la Montagne : « Mes amis, quand nous sommes entre nous, appelez-moi tout bonnement *Monseigneur*. » Le pauvre homme! mais aussi est-ce bien vrai? Je le rends comme je l'ai pris.

J'étais curieux de voir Cambacérès; la tête pleine des anecdotes graveleuses et des burlesques caricatures de la restauration, je rencontrai un jour un vieillard respectable, en perruque ronde et en habit marron, allant à Sainte-Gudule, notre cathédrale, près de laquelle il était logé. Un domestique le suivait portant un gros livre d'heures. Arrivé devant sa chaise, le vieillard s'agenouilla sur la terre nue, entendit la messe et resta plongé dans de longues méditations. On me dit : c'est Cambacérès. — Comment! c'est là!... Il ne faut désespérer de rien.... A propos, j'en étais à Merlin et à Mailhe. Mailhe donc et Merlin se retranchaient dans leur jurisprudence. Mailhe, consulté de tous les points de la Belgique, de la France, et du fond même de l'Allemagne, aime la science comme on aime sa maîtresse; les années n'ont rien refroidi de cette passion; il semble même qu'il soit avocat avant d'être homme; et ses clients le retrouveront à Paris, tel qu'ils l'y avaient connu. Habituellement taciturne, à un petit couvert d'amis il se livrait; je l'ai entendu, à table, raconter, mais avec une verve de vingt ans, mais en poëte, en vrai poëte, les mille péripéties de la tragédie du 9 thermidor. J'ai vu applaudir bien des drames dans lesquels ni le fond, ni la forme, ni l'action scénique, ne valaient l'improvisation de Mailhe à ce dîner-là.

Merlin est prodigieux; à l'âge de soixante-seize ans il conserve toute la verdeur de la jeunesse. Endurci au travail, non-seulement il a dirigé la dernière édition de son *Répertoire de Jurisprudence* et de ses *Questions de droit*, publiés en Belgique, mais il en a revu lui-même toutes les épreuves avec l'infatigable et minutieuse attention d'un correcteur consciencieux. Il y a du Voltaire dans cet œil de

renard, dans cette figure sèche et anguleuse; le dos un peu voûté, la démarche rapide et affairée.

Sièyes est vieux et maladif; il vivait fort retiré; je l'ai peu vu.

Un beau parleur, mais dans le bon sens du mot, c'était Ramel, verbeux, redondant, orateur de loge, mais spirituel et instruit; vous poursuivant d'un feu nourri d'anecdotes, on eût dit le facond Ulysse,

Qui mores hominum multorum vidit et urbes;

extérieur négligé, redingote gris de fer, culotte courte, bottes à la Suvarow, habile financier d'ailleurs, calculateur exact et difficile. Il me disait un jour, que de tous les ministres des finances, celui dont les budgets étaient le plus artistement fabriqués et prêtaient le moins à la critique, c'était M. de Villèle. Il ne m'a pas dit que ce fût le plus probe. Le plus probe de tous les ministres des finances a peut-être été le fameux Cambon. Que l'on lise dans l'*Histoire de la Révolution*, de M. Thiers, l'excellent chapitre qui traite de la fusion de toutes les dettes de l'État en une seule, sous le nom de *tiers consolidé*, et l'on comprendra quel magnifique éloge je fais de Cambon en disant: Cambon fut le créateur du grand livre de la dette publique, Cambon conçut cette opération-monstre et l'exécuta, Cambon était un homme économe et ennemi de tout excès, et Cambon mourut pauvre.

On doit le reconnaître, la plupart de ces républicains étaient admirables d'abstinence et de désintéressement. Les types, sous ce rapport, étaient Cambon, Barère, Buonarotti, l'un des descendans de Michel-Ange, l'un des complices de Babœuf. Buonarotti, au milieu du 19e siècle, a, dans les lois agraires, et l'égalité absolue la foi robuste et ignare d'un ami de C. Gracchus; mais il était sublime quand, découvrant sa tête toute blanche, il nous chantait la *Marseillaise*, avec une harmonieuse voix d'Italien, un regard d'inspiré et de grosses larmes le long de ses joues.

C'était là le beau côté de ces hommes. Le sang avait pu rougir, mais jamais l'argent n'avait sali leurs mains. D'ailleurs il leur restait bien des préjugés que comprendrait à peine notre philosophique génération. Les vieilles haines de 94 n'étaient pas mortes dans le cœur de quelques-uns; d'autres n'ont pas encore, aujourd'hui même, la pleine intelligence de leurs actes et des résultats qu'ils ont amenés. J'avais eu avec un conventionnel une petite discussion d'intérêt. Il paraît que j'avais tort, puisque nos arbitres me condamnèrent; mais

alors j'étais persuadé de mon droit, comme on l'est toujours, et je me plaignais vivement de ma partie à un de ses collègues, vieux puritain de la Montagne : « C'est votre faute, me dit-il, vous étiez prévenu ; vous saviez qu'il était Girondin. Girondins, Dantonistes, modérés, autant de fripons, gens qu'on peut voir dans le monde, mais avec qui il ne faut jamais faire d'affaires ! »

Ces préventions de l'autre siècle nous font pitié ; mais, avouons-le, était-il donné à l'homme d'oublier à tout jamais ces haines d'anthropophages, cette guerre d'extermination, dont la tribune était le champ de bataille ? « Vous devez voir avec peine ici quelques-uns de vos anciens collègues, disais-je un jour à Chazal. — Non, me répondit-il, j'ai tout oublié et du fond du cœur ; mais franchement, quand je me rappelle certains momens de notre révolution, je crois, sans amour propre, qu'il y a peut-être quelque vertu à oublier. Par exemple, écoutez ceci. Plusieurs mois après le 31 mai, deux ou trois de mes collègues et moi, fatigués de ces jours sans repos, de ces nuits sans sommeil, que nous passions à Paris, nous nous rendîmes au Comité de Salut public. — Vous l'emportez, dit l'un de nous aux chefs de la Montagne, nous le reconnaissons ; nous croyions servir utilement la partie sur nos chaises curules : la majorité nous prouve que nous nous sommes trompés ; mais qu'il nous soit permis du moins de marcher aux frontières, de combattre et de mourir à l'armée. — Mourir à l'armée ! répondit avec un sourire de cannibale un membre du Comité, je crois que c'était Saint-Just, mourir à l'armée, vous, brigands ! non, non ; c'est avec le bourreau qu'il faut vous battre ; c'est à la guillotine qu'il faut mourir ! » Certes il est des paroles plus cruelles encore que les actions, et qui, même après trente-six ans, doivent peser bien lourd sur le cœur.

Quant aux remords, aux cauchemars, aux furies orestiennes dont quelques braves gens les supposent tourmentés, tout cela est fort poétique, sans doute, et le *régicide* de M. Ballanche peut y trouver de mystiques et sonnantes périodes ; mais, pour parler prosaïquement vrai, dans mes longues études sur les votans, je n'ai pu surprendre un seul moment de repentir, un seul mot de componction. Loin de là.... D'autres auront sans doute été plus heureux. Voici, à ce sujet, une anecdote curieuse et exacte surtout dans les moindres détails.

C'était par un beau soleil de septembre 1822, sur les neuf heures

d'i matin. Ma porte s'ouvre, et trois ou quatre jeunes Anglaises entrent l'une après l'autre. Vous savez, de ces figures fraîches, fleuries, blanches et roses, qui, dans une promenade, forment, de la cadette à l'aînée, une espèce d'escalier; puis venait la maman, puis le papa, une belle tête de vieillard droit et bien conservé. Je ne savais que penser de cette visite. On se place, le père me remet une lettre; je vois qu'un de mes amis de Londres me prie d'être à Bruxelles le *cicerone* du porteur, sir Richard Phillips, imprimeur, journaliste et membre du parlement d'Angleterre. Après les premiers complimens, sir Richard me demande si je connaissais Barère, ajoutant qu'il désirait vivement le voir et causer avec lui. J'avais vu quelquefois Barère au spectacle, où il était fort assidu, mais je n'avais jamais été chez lui. Je m'informe de son adresse, et nous nous dirigeons vers la rue de la Montagne. La maison était de modeste apparence. Arrivés au second étage, nous frappons à une petite porte, et nous nous trouvons en présence du fameux rapporteur du Comité de Salut public. Lui-même était venu nous ouvrir.

Barère était un vieillard de taille moyenne, maigre, le teint gris terne, l'œil vif, le sourire gracieux, d'une exquise politesse, de mœurs naturellement douces. Après la peur, la qualité qui le distinguait par-dessus tout, c'était l'esprit. Il créait et approfondissait peu; mais il résumait admirablement une masse d'idées en une seule phrase, et cette phrase avait presque toujours une physionomie à soi. Il n'embrassait pas les larges faces d'une question, mais il en saisissait avec un rare bonheur les pointes et les angles. Plusieurs mots de lui ne sont que trop fameux. Dès 1789, il consignait sur le papier les événemens dont il était témoin. On sait que, dans la belle esquisse du *Jeu-de-Paume* de David, il est représenté prenant des notes : eh bien ! il est resté depuis lors dans la même attitude. C'est un homme-registre. Ses mémoires qu'il a publiés depuis, sont infiniment précieux; car il a eu le secret de plusieurs partis. Dans les années dont je parle, il s'est amusé à traduire de l'anglais les sonnets et poésies fugitives du Camoëns. Singulière destinée des soupirs d'amour d'un jeune et tendre troubadour du Tage, d'être traduits en anglais par lord Strangford, cet âpre et rêche diplomate, et retraduits de l'anglais en français par Bertrand Barère ! Je souscrits d'avance pour une version en allemand par M. de Metternich.

La chambre de Barère était un chaos de livres et de papiers épars ; son mobilier, un mélange indigeste de pauvretés provinciales et de brillans débris échappés au naufrage des modes du Directoire. Au fond du lit à doubles colonnes, avec le Temps et sa faux en cuivre doré, sur le bateau on voyait un beau tableau italien des Amours de Léda, chaud d'expression et de couleur ; sur la cheminée, un portrait de François Ier, déjà vieux, qu'il prétendait être du Titien, portrait remarquable en ce que la figure du père des lettres est, sur cette toile, celle d'un brigand des Calabres, et qu'il est ressemblant, dit-on.

A peine étions-nous assis, qu'une dame d'une quarantaine d'années qui paraissait familière dans la maison, entra et vint se placer dans un coin de la chambre, qu'elle ne quitta plus. Il faut vous dire que Barère ne comprend point l'anglais parlé, et ne le parle pas ; que, d'autre part, sir Richard ne sait pas un mot de français. Il fut donc convenu que je servirais d'interprète. « Dites à Monsieur, me dit sir Richard, que je me présente devant lui avec les sentimens de vénération qui animeraient un vrai disciple de Jésus-Christ, s'il se trouvait face à face avec son maître. — Monsieur dit qu'il se présente devant vous, etc. » Barère étonné d'un pareil compliment, hésitait à répondre. Son enthousiasme, refroidi par quinze années d'anxiété suivies de quinze années d'exil, ne pouvait se monter si vite au ton de son fanatique interlocuteur. Ces deux figures étrangères, ce dialogue par trucheman, ne contribuaient pas d'ailleurs à le réconcilier avec l'originalité de notre exorde *ex abrupto*. Cependant, au sérieux de la face de l'Anglais, à l'impassibilité d'un traducteur juré, que je m'efforçais de conserver, il se remit assez pour remercier l'insulaire de la trop haute opinion qu'il avait conçue.... «Prenez garde, s'écria l'Anglais en m'interrompant, ce n'est pas à l'individu Barère que cela s'adresse. Je le révère comme principe, comme représentant charnel d'une idée... — Monsieur vous révère comme principe, comme représentant, etc.» Oh ! cette fois je n'avais plus besoin de traduire la réponse. Les yeux de Barère, passant rapidement de l'un à l'autre de nous, signifiaient, avec un gros point d'interrogation : Êtes-vous ici pour vous moquer de moi ? Bientôt pourtant un dernier regard jeté sur l'Anglais le rassura tout-à-fait. Il supposa sans doute qu'il se trouvait avec un membre du club de la *Tête de veau* ; je n'ose dire à ceux qui l'ignorent, ce

que c'était que le club de la Tête de veau ; et la conversation devint franche et animée. On discuta le point de droit dans le fait du 21 janvier, les formidables exigences de l'époque, la position de la France à l'égard des puissances étrangères, et celles des conventionnels à l'égard de la France et de leurs collègues. Enfin, il fut convenu de traiter la question plus largement, et, à cet effet, de se réunir le surlendemain. On se sépara amicalement, et le lieu fixé pour l'entrevue fut le salon de David.

« Savez-vous, me disait une jeune et jolie piétiste dont le père aurait pu employer ses 200,000 livres de rentes à donner à sa fille une autre éducation, savez-vous pourquoi ce M. David dont vous me parlez est si laid ? — Parce que sa mandibule gauche est hors de toute proportion avec la droite. — Mais savez-vous pourquoi sa mandibule, puisque vous l'apppelez ainsi, est enflée ?—On m'a dit que, dans sa jeunesse, il s'était blessé avec un fleuret. — Vous n'y êtes pas; vous saurez, Monsieur, que M. David a condamné Louis XVI à mort. — Oui ; eh bien ? — Eh bien ! dès qu'il eut prononcé ce mot, *la mort*, à l'instant et par une punition visible de Dieu, sa joue enfla. » *Prodigious* ! comme dirait Domenie Sampson. Et ce qu'il y eut de plus touchant, c'est que ce fut à David seul que Dieu réserva cette faveur, sur les 387 membres de la Convention qui avait voté comme lui. Qui aime bien, châtie bien.

Je confesse qu'ici on n'est pas fort, en général, sur l'histoire de France. Le brasseur d'un de nos proscrits avait remarqué chez lui une fort belle épreuve du *Serment du Jeu-de-Paume !* suspendue au mur du salon : « Qu'est-ce que cela ? demanda-t-il à mon ami. — Vous voyez, c'est le *Jeu-de-Paume.* » Là-dessus, mon homme de contempler la gravure dans un profond recueillement ; et puis se retournant avec un soupir : « Avouez, Monsieur, s'écrie-t-il, que cette passion du jeu est une chose bien terrible. Regardez toutes ces figures ; n'ont-ils pas l'air d'une bande de possédés ? Ces trois-là qui s'embrassent ne paraissent pas trop mécontens de leur journée ; mais celui-ci, — en montrant Mirabeau, — celui-ci qui serre les poings, comme s'il allait tomher en convulsion, je parie bien qu'il a tout perdu. » *Historique*, et vous le croirez sans peine, car on n'invente pas de ces choses-là.

Pour en revenir à David, nous étions chez lui le dimanche suivant, sur les dix heures. Paganel, Lejeune et Barère s'y trouvaient réunis.

Le dernier avait sans doute prévenu ses collègues sur le caractère du personnage auquel ils auraient affaire. Nous fûmes reçus fort gracieusement dans l'atelier du peintre. Nous y remarquâmes un excellent portrait de Pie VII, le *Bonaparte au mont Saint-Bernard*, divers sujets mythologiques, enfin la tableau auquel David travaillait alors, et qui n'est pas son chef-d'œuvre : *Mars désarmé par les Grâces.* Sir Richard prit la parole. « Dites à ces Messieurs que, trois ans après la mort de César, aucun de ses meurtriers n'existait, et que je suis enchanté, trente ans après la mort d'un tyran, de me trouver avec quatre tueurs de roi : *But I am highly pleased, thirty years after the death of a tyrant, to meet with four kingkillers.* » Ces propres mots résonnent encore à mon oreille. Ces Messieurs répondirent par une profonde inclination : l'étonnement semblait les empêcher de saisir la portée du singulier compliment qui leur était adressé. « Depuis que je suis au monde, ajouta l'Anglais, je n'ai jamais rien mangé qui ait eu vie. » Et il disait vrai. Stricte pythagoricien, ce vieillard si vert et si frais ne s'était jamais nourri que de légumes. Il nous invita, dans un des premiers hôtels de Bruxelles, à un dîner où rien ne manquait en viandes et en poissons. Pour lui, une montagne de végétaux s'éleva sur son assiette ; mais il ne toucha pas même à une aile de poulet. Sa famille, au reste, ne l'imitait pas. « Je n'ai, disait-il donc, jamais rien mangé qui ait eu vie ; ainsi l'on ne m'appellera pas anthropophage ou buveur de sang. Eh bien ! Messieurs, soyez-en persuadés, si j'avais été à votre place, si je m'étais vu appelé à la haute mission de régénérer un peuple, et cela à la face de toute l'Europe, hurlant et grinçant des dents contre moi, j'en aurais fait autant et même plus que vous. — Croyez, Monsieur, dit David, en mettant la main sur son cœur, que tout ce que nous pouvions faire, nous l'avons fait : notre conscience ne nous reproche rien, et la postérité nous rendra la justice de croire que nous avons rempli notre mandat tout entier. »

David était un véritable artiste dans toute l'étendue de l'expression : il avait le génie et aussi les passions et les ridicules de l'artiste. Admirable, quand il parlait peinture, enthousiaste de la beauté, il foudroyait d'avance, d'un style énergique et original, les sophismes aujourd'hui triomphans de l'école du laid ; tirez-le de là, il tombait dans l'absurde. Une faculté d'artiste qu'il possédait à un haut degré, c'était d'avoir toujours présens à la mémoire les traits qu'il avait vus

une fois. Le nom d'un personnage quelconque lui échappait-il, il prenait son crayon, et pour peu que vous eussiez connu celui dont il voulait parler, vous le nommiez à l'instant à la vue du croquis qu'il avait jeté sur le papier. D'autre part, une de ses manies était de vouloir passer pour excellent musicien. Nous nous plaisions au spectacle, à l'entendre raisonner musique : assurément les perruquinistes les plus déterminés eussent été des novateurs auprès de lui. Et pourtant : « Sans doute, disait-il quelquefois, je crois être un peintre passable, puisque tout le monde le dit; mais si j'avais cultivé la musique, si j'avais suivi le goût dominant qui m'y portait, c'est alors qu'on eût réellement vu tout ce que je pouvais faire. »

On sait que David mourut le 29 décembre 1825. Le 19, déjà indisposé, il avait voulu aller au spectacle : on donnait le *Tartufe*, il resta jusqu'à la fin de la pièce. Le passage de la chaleur de la salle à l'atmosphère glacée du dehors fut mortel; depuis ce moment le mal empira, le délire fut presque continuel; mais, qu'il conservât ou non sa présence d'esprit, sa conversation, ses gestes, ses mouvemens avaient presque toujours rapport aux arts. Un de ses élèves l'étant venu voir deux jours avant sa mort, David lui donna des conseils sur un tableau auquel il travaillait. La chaleur qu'il mit dans ses observations le fatigua bientôt, sa voix devint plus faible, au point qu'il lui fut impossible de parler plus long-temps; mais il continuait à exprimer par la pose de son corps et de ses mains, celle qu'il désirait trouver dans un des personnages du tableau. Le lendemain on lui apporta la gravure de *Léonidas*, exécutée par M. Laugier. Cette vue le fit sortir de l'espèce d'assoupissement léthargique dans lequel il était plongé. « C'est bien, dit-il, approchez-la de moi; ma vue est déjà si faible. » Puis, après l'avoir examinée, il la fit attacher contre un mur devant lui, et demanda qu'on roulât son fauteuil jusqu'à l'endroit où elle était placée. Ramassant alors le peu de forces qui lui restaient encore, il désignait avec le bout de son bâton les parties qui lui paraissaient dignes de remarque. Il s'anima peu à peu; ses observations furent importantes et pleines de goût; il retrouvait ces expressions vives et pittoresques que la nature inspire aux grands hommes en tout genre, quand ils parlent de l'art où ils excellent. Il demanda un crayon pour retoucher quelques figures qu'il trouvait papillotées, et où le graveur n'avait pas assez fait sentir la dégradation de la

lumière. On l'exhorta avec instance à ne plus s'en occuper et à prendre du repos. Il se rendit aux prières de ses enfans et de ses amis, et, dès cet instant, il ne parla plus.

Quelques personnes ont prétendu que ses derniers momens à lui aussi avaient été troublés par des visions effrayantes, qu'il se croyait quelquefois sur un échafaud ou entouré d'individus qui le maudissaient. Ces absurdes récits sont démentis de la manière la plus formelle par toutes les personnes qui l'approchèrent alors. Ses visions, au contraire, étaient presque toutes riantes et agréables. L'homme de parti avait disparu depuis long-temps, pour faire place à l'artiste. S'il parlait encore de liberté et du rôle qu'il avait joué dans nos troubles, c'était moins par conviction que pour n'en avoir point le démenti. Il n'y avait eu aucune suite dans sa conduite politique, et quand il raisonnait des grands événemens auxquels il avait pris part, on sentait qu'il n'y avait pas là de conscience, que d'autres l'avaient mis en scène, qu'il tenait à gloire d'y rester, mais sans comprendre l'intention des auteurs du drame ; qu'il s'imaginait devoir être grec et romain en politique, parce qu'il l'était dans les arts, et qu'il n'aurait guère eu d'opinion, si celle que les autres s'étaient faite de lui ne l'avait mis dans la nécessité d'en soutenir une.

C'était tout autre chose quand il s'agissait des arts : il était lui-même alors ; ses idées coulaient de source et s'échappaient de son âme. Aussi dans le court délire qui précéda sa mort, ne rêvait-il que déclamation, musique ou peinture. Un jour il s'imaginait jouer une tragédie ; il communiquait ses observations aux autres acteurs dont il se croyait entouré ; une autre fois les airs de Grétry, dont il avait été l'ami, résonnaient à son oreille ; le plus souvent son imagination lui rappelait les belles formes que lui avait présentées la nature, ou les groupes des différens tableaux qu'il avait exécutés ou se proposait d'exécuter.

Dans la conversation avec sir Richard, il ne parlait que des fêtes, des chants, des pompes de la révolution. « Ah ! Monsieur, s'écriait-il avec enthousiasme, vous ne pouvez vous faire une idée des merveilleuses processions, des brillantes cérémonies qu'amenait chaque jour : c'était de la magie, c'était la baguette des fées. La Raison et la Liberté traînées sur des chars antiques ; des femmes superbes, Monsieur, la ligne grecque dans toute sa pureté; de beaux jeunes gens

en tunique, de belles jeunes filles en chlamyde, et qui jetaient des fleurs ; et puis, à travers tout cela, les hymnes de Lebrun, de Méhul, de Rouget de Lille.... » Et le voilà qui frédonnait la *Marseillaise*. Il lui était donné de pénétrer jusque-là dans les mystères de la révolution. Cependant ses collègues attaquèrent plus vivement la grande question entamée deux jours auparavant. Pour aviver la discussion, je combattis leur avis, et tour à tour argumentant et traduisant, j'appris beaucoup dans cette matinée.

A. BARON,
Directeur de l'Université de Bruxelles.

Poésie.

LA PATRIE.

ODE.

Bruxelles, 1844.

I.

Vantez-nous l'Italie et ses villes antiques,
Où résonnent encor les échos poétiques
Du clairon de tes vers, Virgile, ô grande voix,
Naples qui rit au pied du Vésuve groupée,
Rome qui gouvernait le monde par l'épée
Et gouverne aujourd'hui le monde par la croix ;

Ou l'Espagne, beau sol des courages dantesques,
Où l'on foule, en passant, mille noms gigantesques,
Historique pavé, dallé de lettres d'or,
Qui parfois, à minuit, s'entr'ouvre et se soulève
Pour en faire jaillir un éclair de ton glaive,
Ombre du Cid Campéador !

Vantez-nous le Tyrol, qui dresse dans l'espace
Ses pics que l'aigle bat des ailes quand il passe ;
La Suisse, qui, s'armant de ta flèche d'airain,
O vieux Tell, triompha de toutes ses épreuves ;
Et, faisant de ses monts l'urne de deux grands fleuves ;
Jette au Midi le Rhône et verse au Nord le Rhin ;

Ou la France, du monde auguste métropole,
Où tirent tous les cœurs comme l'aiguille au pôle,
Panthéon de splendeurs et de rayonnemens,
Source où vont s'abreuver les âmes fécondées,
Volcan où bout toujours la lave des idées
Pour s'épandre en événemens.

La Russie à la fois livre, à sa fantaisie,
Aux deux becs de son aigle et l'Europe et l'Asie,
Empire que sept mers vont baignant de leurs flots;
La Hollande a des nefs qui, sous toutes les zones,
Des îles de la Sonde aux bords des Amazones
Transportent, en chantant, ses joyeux matelots.

Carthage d'Occident, reine des femmes blondes,
L'Angleterre a le sceptre et l'empire des ondes
Et fait de ses vaisseaux un pont aux océans;
L'Allemagne a le Rhin, le fleuve des poëtes,
Ses vallons et ses bois et ses villes muettes
Où rêvent ses penseurs géants.

Le Midi dans ses champs avec orgueil étale
De ses palmiers en fleur la pompe orientale;
Le Nord a ses sapins, parasols toujours verts,
Qui couronnent tes monts, ô terre scandinave,
D'où l'on voit l'Hécla sombre, en son île de lave,
Comme un phare lointain, darder ses longs éclairs.

II.

Mais rien ne nous vaut la patrie,
Rien ne nous vaut le sol natal.
Elle s'étend toute fleurie
Entre deux fleuves de cristal.
Juin de roses nous la festonne;
L'oiseau, qui la quitte en automne,
Ne rêve qu'elle en ses chemins;
A son soleil le cœur mieux s'ouvre;
Et, quand, de loin, on la découvre,
On la nomme en battant des mains.

De toutes les beautés le ciel nous la fit belle.
Avril y fait plus tôt revenir l'hirondelle.
L'été sème à nos bords ses plus riches moissons.
Le printemps, en riant, y vide ses corbeilles.
Pour l'écho de nos nuits vermeilles,
Rossignols, vous gardez vos plus douces chansons.

O sol béni ! terre enchantée !
Dieu te fit avec tant d'amour !
De tous les biens il t'a dotée,
Comme pour y descendre un jour.
Là-bas la plaine se déroule,
Que peuplent des villes en foule
Dont le monde entier sait le nom ;
Ici des forêts, des vallées,
Et des montagnes crénelées,
Dont le tonnerre est le canon.

L'Escaut, où les trois-ponts entrent à pleines voiles,
Paraît aux yeux, la nuit, un lac semé d'étoiles,
Comme le Rhin, la Meuse a ses vieux châteaux forts,
Se manoirs mutilés par la flamme et l'épée,
Dont chacun a son épopée
Que le poëte lit sur la tombe des morts.

Au milieu des campagnes vertes,
S'épanouissent nos cités,
Comme de grandes fleurs ouvertes,
Resplendissantes de clartés.
Les unes au flot des rivières
Baignent leurs tours hospitalières,
Les autres au flot de la mer ;
Toutes ont des cloches joyeuses,
Dont les urnes harmonieuses
Versent leur musique dans l'air.

Nos villes, à l'étroit dans leurs vastes murailles,
Mères fécondes, font de l'or dans leurs entrailles ;
Nos fils ont la vigueur, nos filles la beauté,

Et tous ont ce trésor, le plus cher que le monde
Ait reçu de ta main profonde,
Toi de qui tout nous vient, Seigneur, — la liberté !

III.

Puis, quel passé superbe, ô frères, que le nôtre !
Dans l'histoire du monde en savez-vous un autre
Qui puisse, déroulant ses fastes radieux,
Citer plus de grands noms, plus de faits glorieux?
Descendez tour à tour dans nos vieilles provinces,
Parcourez ces cités dont les bourgeois sont princes :
Voici notre Brabant, dont le lion mordit,
Aux rives du Jourdain, le Sarrasin maudit ;
Bruge et Gand, qui toujours, ces bouillonnantes cuves,
Éclataient à la fois ainsi que deux Vésuves ;
Le Hainaut, fier encor de ses puissans barons ;
Luxembourg, dont les ducs soudèrent leurs fleurons
A la couronne d'or que portait l'Allemagne;
Puis Liége, dont le sein allaita Charlemagne;
Le Limbourg, qui dressa debout sur son pavois
Le premier roi des Franks, proclamé par sa voix ;
Anvers, qui toujours veille, active sentinelle,
Sur le fleuve qui coule à l'ombre de son aile ;
Et Namur, de canons bardé de toutes parts,
Qui règne sur les monts dont Dieu fit ses remparts :
Toutes portent, gravés sur leurs nobles murailles,
Mille beaux souvenirs de guerre et de batailles,
Archives du passé, que par amusement
Nos yeux ne lisent plus qne comme un vieux roman.

Quand parfois, fatigués de nos routes banales,
Tristes, nous faisons halte au bord de nos annales,
Et que nous le sondons des yeux et de la voix
Cet abîme profond des choses d'autrefois,
Il en sort mille bruits, mille rumeurs de gloire.
Mais le présent est sourd à ces cris de l'histoire.
Vous, nos hommes de guerre, il vous laisse endormis
Dans vos linceuls, tous faits de drapeaux ennemis,

Et passe insouciant sur vos cendres muettes,
O vous, tribuns, savans, artistes et poëtes,
Dont notre indifférence outrage les tombeaux
Et dont nos lampions remplacent les flambeaux.
Plus d'un, grand autrefois parmi les plus grands hommes,
Veuf de son piédestal dans le siècle où nous sommes,
Attend que son jour vienne et que l'art de sa main
Le ressuscite en marbre ou le coule en airain :
Clovis, que Tournai vit sur ses rudes épaules
Charger à Tolbiac tout l'empire des Gaules,
Sicambre audacieux, dont l'orgueil indompté
Courba devant Dieu seul son front et sa fierté ;
Charles-Martel, Pépin d'Herstal, et Charlemagne
Qui, tenant à ses pieds la France et l'Allemagne,
Baptisa de son nom immense et souverain
Le siècle rayonnant dont il fut le parrain ;
Godefroid de Bouillon, ô Tasse, dont l'épée
Illumine les chants de ta vaste épopée ;
Puis Gérard de Saint-Trond, dont Cologne brunit
La cathédrale, mont de pierre et de granit ;
Jean-Premier, qui brandit son glaive plein d'entailles,
Dans soixante tournois et dans quinze batailles,
Et donna pour menin, au champ de son blason,
Le lion de Limbourg au lion brabançon ;
Baudouin, qui déroula sur la tour de Léandre
Les plis victorieux du vieux drapeau de Flandre
Et, comme un des héros de nos anciens romans,
Coupa la Grèce en fiefs pour ses barons flamands ;
Henri-Trois, dont le front, qui doublement rayonne,
Porta, poëte et duc, un double couronne ;
Charles-Quint, qui, debout sur son trône idéal,
Pesa le monde avec son globe impérial ;
Memling, les deux Van Eyck, dont les panneaux illustres
Resplendissent encore après quatre-vingts lustres ;
Metsys le forgeron, artiste dont l'Amour
Fit sous l'œil d'une femme éclore l'âme un jour ;
Duquesnoy, qui, taillant et le bronze et la pierre,
Ainsi que Prométhée, animait la matière ;
Vésale, dont le doigt fouillait le corps humain

Et de l'âme invisible y cherchait le chemin ;
Enfin Roland Lassus, dont l'immortel génie
Sur son siècle alluma l'aube de l'harmonie, —
Et tant d'autres encore, aussi grands, aussi beaux.
Sortez de vos néants ! sortez de vos tombeaux !
Guerriers, qui, blasonnés de vos croix de sinople,
Fûtes rois de Solime et de Constantinople ;
Poëtes, dont le luth, du langage roman
Adoucit le premier le rude bégaiment ;
Architectes, par qui nos vieilles cathédrales
De leurs tours dans les cieux aiguisent les spirales ;
Artistes lumineux, sculpteurs, dont le burin
A fait vivre le marbre et palpiter l'airain ;
Rêveurs harmonieux, dont les harpes fécondes
Épandent leurs chansons à l'écho des deux mondes ;
Peintres, dont la palette a toutes les couleurs
Des feux de l'arc-en-ciel, du soleil et des fleurs ;
Savans, pôles où vont les foules empressées,
Nochers, qui, labourant l'océan des pensées,
Eûtes, comme Colomb, votre Amérique aussi, —
Sortez de vos tombeaux pour apparaître ici !

André VAN HASSELT.

BULLETIN LITTÉRAIRE.

—

Histoire et critique de la révolution cartésienne, par M. Francisque **Bouillier**, *Professeur de philosophie à la Faculté des lettres de Lyon, membre correspondant de l'Institut.*

—

Ce livre a obtenu plus d'un succès. Sous forme de mémoire, il a partagé le prix proposé par l'Académie des sciences morales et politiques pour la belle et grande question de l'examen critique du cartésianisme. Puis, lorsqu'il est sorti des mains de l'auteur, remanié, complété, amélioré dans plusieurs parties, l'Académie a honoré M. Bouillier d'une distinction nouvelle, en le choisissant pour l'un de ses membres correspondans. Le sujet du livre, c'était surtout l'histoire de la philosophie au xvii[e] siècle. Mais nulle révolution ne s'est jamais accomplie en un jour, et Descartes a eu des précurseurs. Descartes a consommé, mais non point commencé la révolution philosophique du xvii[e] siècle. M. Bouillier a rendu un juste hommage aux efforts, au génie, au courage de ces hommes qui ont préparé les voies à Descartes et a revendiqué pour eux la part de gloire qui revient à ceux qui, les premiers, ont proclamé le triomphe de l'indépendance de la raison. Il nous a retracé, dans un récit tout à la fois animé et plein d'intérêt, les tentatives de réforme philosophique qui ont signalé les siècles de la renaissance.

C'est qu'en effet cette époque qui s'étend depuis la fin du xv[e] siècle jusqu'au commencement du xvii[e], est marquée entre toutes d'un caractère de grandeur et encore plus d'originalité. Elle ne le cède à ce qu'on a vu depuis, que parce que les résultats, au moins apparens, n'ont pas répondu à la vigueur et à la persistance de l'effort,

et que les philosophes d'alors ne savaient pas le point précis où il fallait frapper. Ce sont deux siècles d'essais ; mais , pour essayer, que de courage n'a-t-il point fallu ! On se trouvait en face de cette scolastique qu'avaient fortifiée tant de siècles d'existence, et que défendaient l'Église et l'État. Il s'agissait de rompre avec le passé, d'ouvrir une ère nouvelle à la pensée humaine, d'affranchir la philosophie du joug d'une théologie ombrageuse et toute-puissante, de braver l'inquisition, les tortures et les bûchers. Voilà la tâche devant laquelle n'ont pas reculé les philosophes de la renaissance. Socrate, buvant la ciguë, pouvait se consoler du moins en songeant aux amis qu'il laissait et qui feraient fructifier sa parole ; il savait que son siècle l'avait compris, et que sa condamnation n'était, au fond, qu'une affaire politique, et l'effet de quelques rancunes particulières. Vænini était accompagné au bûcher par des malédictions universelles, et Giordano Bruno, quand il subissait le même sort, s'attendait, je n'en doute pas, aux cyniques plaisanteries dont le grammairien Scioppius régalerait ses correspondans d'Allemagne, aux dépens d'un homme qui avait commis le crime de croire que la terre n'était pas le seul astre habité par des hommes. Quelques mots de Pomponat, cités par l'historien de la révolution cartésienne, retracent énergiquement la triste condition des philosophes au XVIe siècle, et en disent plus que tous les discours ne pourraient faire, sur les misères auxquelles ils se condamnaient si résolument : « Le philosophe est semblable à » Protée ; la soif de la vérité le consume ; il est honni de tous comme » un insensé ; les inquisiteurs le persécutent ; il sert de spectacle au » peuple ; et voilà les avantages et les récompenses de la philosophie ! »

C'est dans le livre de M. Bouillier qu'il faut voir le récit de ces douloureux combats, et qu'il faut assister au pénible enfantement de cette philosophie moderne, qu'on se figure quelquefois sortant sans effort et toute armée du cerveau de Descartes.

La gloire de Descartes n'a rien à perdre toutefois à la réhabilitation de ceux qui l'ont précédé : il a été doué à un tel degré et du génie qui invente, et du talent de l'expression qui donne leur relief aux inventions du génie, que la comparaison, loin de diminuer, ne pouvait que le grandir encore.

Après cette étude préliminaire sur les philosophes de la renaissance, M. Bouillier donne une exposition complète du système de Descartes. Il montre comment le discours de la méthode, cette

charte de la philosophie moderne, contient en germe le système tout entier, la métaphysique, la physique et la physiologie, et comment tous les autres ouvrages de Descartes n'en ont été, de son aveu même, que de véritables corollaires. L'application de l'algèbre à la géométrie, cette grande découverte mathématique, Descartes ne la donnait que comme une des mille applications de sa méthode et une preuve de son excellence. Les erreurs qui abondent dans la physique et la physiologie ne prouvent pas que Descartes se trompait sur le principe véritable de la science; mais seulement qu'il a failli dans l'application. Le XVIIIe siècle, si sévère dans le jugement qu'il a porté contre le cartésianisme, n'a pas hésité à reconnaître lui-même que Descartes, s'il n'avait pas élevé le monument, en avait du moins posé les bases. « On peut, dit d'Alembert, le regarder comme un » chef de conjurés qui a eu le courage de s'élever le premier contre » une puissance despotique et arbitraire, et qui, en préparant une » révolution éclatante, a jeté les fondemens d'un gouvernement plus » juste et plus heureux, qu'il n'a pu voir établir. S'il a fini par » croire tout expliquer, il a commencé par douter de tout, et les ar- » mes dont nous nous servons pour le combattre, ne nous appartiennent pas moins parce que nous les tournons contre lui. » (*Préf. de l'Encyclopédie.*)

M. Bouillier n'a pas même cru qu'il lui fût permis de passer légèrement sur l'hypothèse des tourbillons, si complétement anéantie par l'attraction newtonienne; il fait comprendre ce qu'elle avait de spécieux, surtout alors; il y fait admirer le génie de Descartes; ici encore, il s'appuie sur l'imposante autorité de d'Alembert qui déclare l'hypothèse des tourbillons, la plus belle hypothèse que le génie de l'homme ait peut-être jamais inventée, et qui la considère comme l'antécédent nécessaire du système de Newton.

Un certain nombre de philosophes acceptèrent le système de Descartes à peu près sans réserve; ses disciples immédiats et avoués, Clerselier, Rohault, de la Forge, Régis, etc., ne furent guère que les commentateurs des écrits du nouvel Aristote. Il en est d'autres, et ceux-là étaient des hommes de génie, qu'on a toujours classés dans la grande école cartésienne, qui sont cartésiens en effet, et qui l'avouent, mais dont les systèmes diffèrent tellement du système de Descartes, qu'on n'aperçoit pas, au premier abord, comment ils en dérivent. C'est sur ce point difficile précisément que M. Bouillier

semble avoir concentré tous ses efforts, et les résultats qu'il a constatés donnent à son livre une grande valeur critique. Ainsi, c'est du principe de la passivité de la substance et de la création continue, admis par Descartes, que Spinosa, selon M. Bouillier, a tiré son panthéisme; et l'analyse des ouvrages de Spinosa confirme, autant que nous en pouvons juger, l'assertion de Leibnitz dont M. Bouillier s'est proposé de donner la démonstration, à savoir : *que le spinosisme est un cartésianisme exagéré.* L'analyse des ouvrages de Spinosa, si profonds par la pensée et si obscurs par la forme, présentait bien d'autres difficultés que celle du système de Descartes, et pourtant elle n'est ni moins nette ni moins satisfaisante. Quant au jugement que M. Bouillier porte sur le caractère et les doctrines de cet homme qui a si long-temps passé pour un athée, et que tous ses contemporains, les philosophes comme les théologiens, ont maudit, il a été ainsi apprécié par M. Cousin dans son rapport à la séance publique de l'Académie des sciences morales et politiques. « Spinosa, a-t-il dit » en parlant du Mémoire de M. Bouillier, y est pour la première » fois traité avec cette forte équité qui relève le génie de cet homme » extraordinaire, sans dissimuler en rien les erreurs où l'a précipité sa » fidélité téméraire à suivre les principes de son maître Descartes. » Nous n'avons rien à ajouter à un tel éloge.

Une étroite parenté unit entre eux Spinosa et Malebranche. Le juif d'Amsterdam prenait Dieu pour le seul et unique être véritable; tous les autres êtres n'en étaient, selon lui, que des accidens. Le prêtre de l'Oratoire voit tout en Dieu et considère Dieu comme la cause première de tous les mouvemens des êtres. N'est-ce pas au fond, comme on l'a dit avec raison, à peu près la même chose, et, sinon la même doctrine, au moins le même esprit? L'injure dont Malebranche a accompagné le nom de Spinosa dans le seul passage où il parle de ce philosophe, ne fait absolument rien à la chose. La vision en Dieu et les causes occasionelles se rattachent, comme le panthéisme, à la définition de la substance, donnée par Descartes; elle est la sœur du panthéisme de Spinosa.

Je voudrais montrer, avec M. Bouillier, comment Locke lui-même a subi l'influence de Descartes, et lui a emprunté la vraie méthode psychologique, comment Leibnitz a corrigé le cartésianisme en remontant à la source d'où avaient découlé toutes les erreurs de Spinosa et de Malebranche, et en rendant aux substances cette activité

essentielle dont Descartes les avait destituées. Je voudrais peindre avec M. Bouillier tout le XVII[e] siècle se faisant cartésien ; Port-Royal et Fénelon ; Bossuet et M[me] de Sévigné, Boileau et La Fontaine, se réduisant plus d'une fois au simple rôle de commentateurs de Descartes, et reconnaissant pour maître de leur pensée ce même homme qui avait fondé la prose française en même temps que Corneille fondait le langage de la poésie. Je voudrais enfin rendre compte de la critique forte et pleine de sens avec laquelle M. Bouillier fait la part des vérités et des erreurs contenues au sein du cartésianisme ; mais je préfère renvoyer au livre lui-même, dont la lecture vaut mieux que l'analyse ou l'éloge que j'en pourrais faire.

***

GRAS, *Propriétaire-gérant.*

TABLE DES MATIÈRES

Du Tome Deuxième de la Troisième Série.

Première Livraison.

Pag.

Deuxième Livraison.

Troisième Livraison.

FIN DE LA TABLE DES MATIÈRES.